

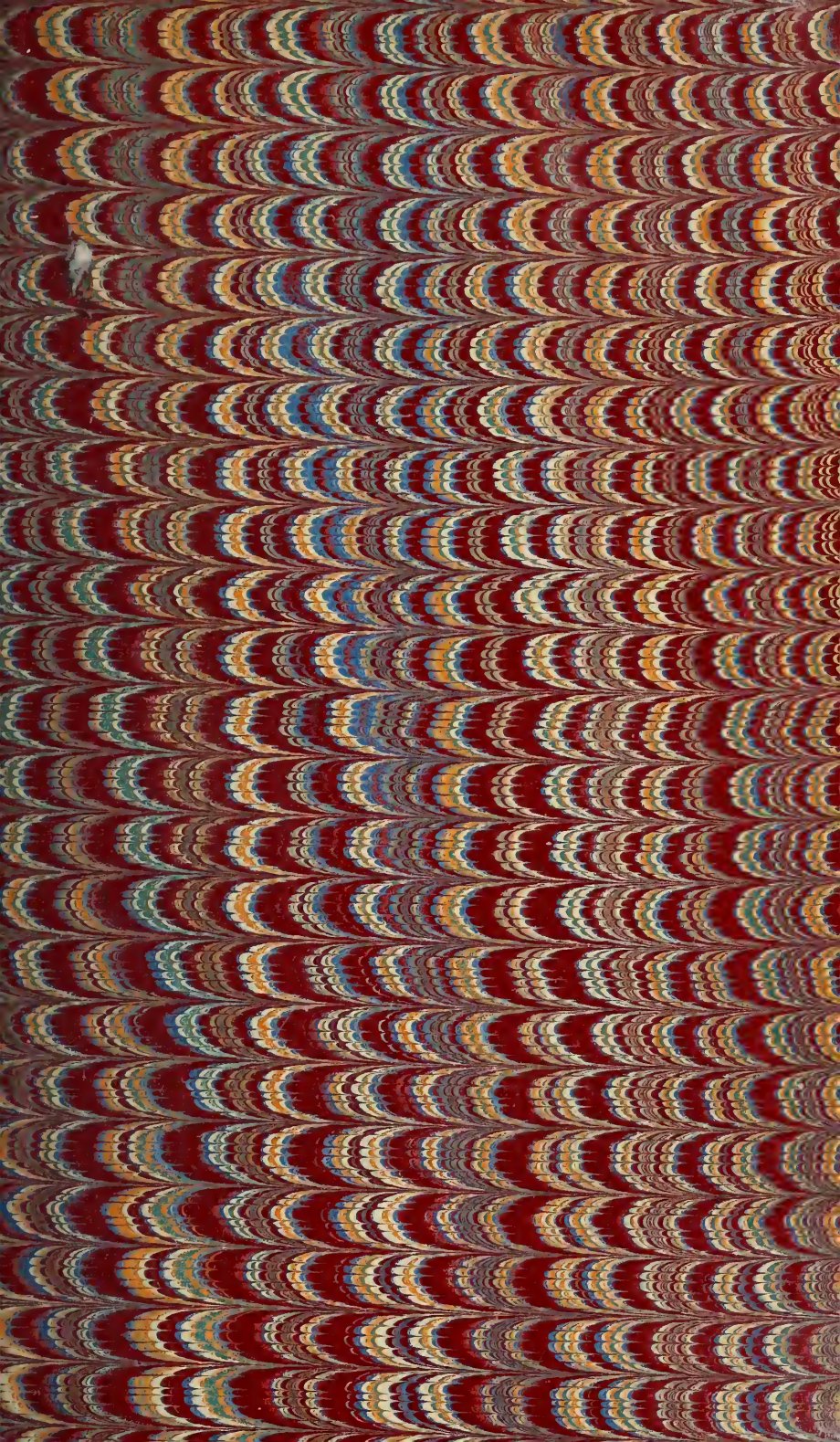




UNIVERSITY OF
TORONTO.

KING
ALFRED
LIBRARY
OF
HISTORY

FOUNDED BY GOLDWIN SMITH AND HARRIET SMITH 1901



MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL BARON THIÉBAULT

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en septembre 1893.



DR. DONNE THIBAULT
Leve du general Thibault
apres une miniature de Searcy

H.F.B
4292m

MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL

B^{ON} THIÉBAULT

Publiés sous les auspices de sa fille

M^{lle} Claire Thiébault

D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

PAR

FERNAND CALMETTES

I

1769-1793

Portraits en héliogravure

CINQUIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1894

Tous droits réservés

92120
231410

1000
1000
1000
1000

1000
1000
1000
1000

AVANT-PROPOS

Le général baron Thiébauld a conçu ses *Mémoires* à la manière de Jean-Jacques ; il fait ingénument sa confession. Pour lui la franchise est la véritable dignité de l'homme, la grande vertu de l'écrivain, l'honneur suprême du soldat. Si parfois son souvenir l'entraîne à des aveux devant lesquels hésiteraient des consciences moins généreuses ou trop mesquines, il ne se dérobe pas. Il a connu les faiblesses physiques et les détresses morales ; tous y sont soumis, les plus illustres comme les plus humbles d'entre les hommes, et c'est par là qu'ils nous intéressent, car c'est par là qu'ils nous ressemblent ; mais ce n'est pas ainsi que d'ordinaire ils se présentent à nous dans les *Mémoires* qu'ils écrivent ou dans les *Biographies* qu'on leur consacre. A les lire, presque tous nos contemporains seraient gens d'honneur et de génie. Rien n'est insipide, rien n'est décevant comme le défilé de personnages tous parés d'égales vertus, et, quand sous une plume impartiale nous rencontrons la vérité, nous devons la saluer avec bonheur.

Or c'est la qualité maîtresse qu'on reconnaîtra, j'en suis sûr, au baron Thiébault. Dédaigneux des fausses interprétations ou des sots jugements, à la façon des naïfs il se montre sincère. et l'indépendance qu'il s'impose pour se juger lui-même, il la maintient pour juger les autres.

Esprit aimable, il s'est complu dans la société des hommes, dans l'adoration des femmes. Tels qu'il les a connus il s'applique à les peindre; il nous les rend avec leur empreinte originelle. n'amoindrit pas les plus hautes personnalités, rehausse d'intérêt les plus petites. Dans la revue qu'il en passe, il sait mettre en scène des types et non des marionnettes.

Né dans la bourgeoisie, le baron Thiébault est d'opinions et de vertus bourgeoises; mais, s'il porte en lui ce robuste bon sens qu'on reproche tant à la classe moyenne, il n'a pas pour cela le cœur égoïste et l'âme vulgaire. S'il aime l'ordre et la patrie, c'est d'enthousiasme qu'il les aime. Lancé dans le parti de la Révolution, s'il en déteste les excès, il en admire les audaces, il en suit les nobles mouvements et les aspirations généreuses. Soldat enrôlé volontaire, s'il a le respect exact du service et la conscience rigoureuse du métier, il n'en a pas moins les élans de bravoure et la hardiesse d'entreprise. Général à trente ans, s'il n'atteint pas au rang suprême des plus glorieux capitaines, il a

comme eux ses heures de grand courage et ses brillants faits d'armes.

Toutefois, à côté des vertus, nous gardons souvent quelque défaut de notre milieu d'origine, et ce qu'en a gardé le baron Thiébault, c'est un certain manque de sobriété dans le récit. Ne l'en blâmons pas trop. Sans être un styliste rare, il sait conter avec grâce, discuter avec ardeur. Il aimait à causer; les dames, m'a-t-on dit, se plaisaient à l'entendre; or, auprès d'un tel auditoire, quel narrateur ne s'habituerait à l'innocent péché de babillage?

Ayant accepté la mission de présenter au public ces *Mémoires*, il m'eût été facile de les réduire à des proportions plus classiques; mais avait-on le droit d'en modifier le caractère, d'en rompre la variété, d'en atténuer la fantaisie? Comme le dit le baron Thiébault, il écrit pour se distraire, et ce n'est point un récit savant qu'il a voulu composer. Les érudits y trouveront cependant bien des notes à recueillir; les menus faits d'autrefois nous aident à saisir dans son détail la vie du temps passé; quant aux grands faits, fréquemment évoqués, ils ont fourni quelques belles pages d'histoire.

Ainsi, conserver aux choses écrites leur esprit original et leur intention formelle, tel était notre devoir d'éditeur. Ce devoir, nous en partageons la

conviction avec la fille du général, Mlle Claire Thiébault, qui, par vénération pour la mémoire sacrée de son père, a voulu que les opinions et les tendances fussent respectées dans leur intégrité première.

FERNAND CALMETTES.

Je suis aujourd'hui la dernière survivante des six enfants de mon père, le lieutenant général baron Thiébault. Après moi, son nom sera éteint. Je me fais donc un devoir de me conformer à ses intentions en livrant à la publicité ses Mémoires autographes.

J'espère qu'ils seront utiles à l'histoire de son temps, et qu'ils contribueront à faire mieux connaître et plus complètement apprécier mon père par la génération présente.

Claire THIÉBAULT.

Paris, septembre 1893.

N. B. — Les notes suivies de l'indication (Ed.) sont ajoutées par l'éditeur. Les autres sont de l'auteur.

MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL BARON THIÉBAULT

CHAPITRE I

Il semble que la destinée, qui me condamnait à une existence heureuse en apparence et si déplorable en réalité, ait voulu me rendre les tribulations qui m'attendaient d'autant plus cruelles qu'elles formeraient un contraste plus marqué avec les premières impressions de ma vie, et que ce soit pour cela qu'elle m'ait fait naître entouré de toutes les douceurs, de toutes les consolations qu'une famille puisse offrir. Jamais il n'exista d'intérieur plus calme et plus édifiant que celui de mon père. Ma mémoire ne me rappelle aucune querelle, aucune altercation, aucune humeur, aucune bouderie. Tout était sage, doux, honorable et égal. Les journées se succédaient sans nuages comme sans ennui, et, dans cette union où tout se trouvait assorti, la tendresse de mes parents n'avait de comparaison que dans l'amour exalté et dans le respect de leurs enfants. J'ignore, au reste, comment il en eût été autrement. Mon père, qui en imposait par sa figure à la fois belle et can-

dide, par ses connaissances non moins variées qu'approfondies et exactes, mon père, dis-je, avait autant d'expansion dans l'âme, de ressources et de gaieté dans l'esprit que de bienveillance et de fermeté dans le caractère. Ma mère était douée d'une bonté inépuisable, d'une sensibilité au dernier point touchante et d'un esprit tel, qu'un M. de Valmont, l'un des trois hommes les plus brillants que mon père ait connus (les deux autres étaient Rivarol et Jouy), disait : « L'esprit de Mme Thiébault n'a pas de bornes, et on lui trouve toujours autant d'esprit qu'on sait lui en chercher. » De cette sorte, l'un honorait sa famille par son rôle, son mérite et ses travaux; l'autre, par des qualités aussi rares que précieuses; tous deux se dévouaient à leurs devoirs avec autant de simplicité que de constance, et, révéérés pour leurs vertus, recherchés pour le charme de leur société, heureux par eux et par les autres, ils réalisaient vraiment le bonheur sur la terre.

C'est au sein de cette famille patriarcale que je suis né à Berlin, le 14 décembre 1769, et que j'ai passé mon enfance et ma jeunesse; c'est à ces parents que j'ai rendu et conservé un culte, fondé sur une admiration d'autant plus juste et plus grande, que dans le nombre immense des intérieurs de famille que j'ai été à même de connaître et de juger dans ma vie, il n'en est aucun que je puisse comparer à celui dont ils m'ont offert le tableau.

L'usage allemand est d'avoir plusieurs parrains et marraines; j'en eus six. Mes parrains furent mon père, le comte de Guines, depuis duc, alors envoyé de France en Prusse, et M. Bitaubé, le traducteur d'Homère; mes marraines : Mlle de Sozzi, ma tante, Mme Hainchelin et je ne sais plus qui. Je reçus un nom de chacun d'eux, et ces noms, placés dans l'ordre que je viens d'éta-

blir, furent Dieudonné, Adrien, Paul, François, Charles et Henry (1).

Du mariage de mon père naquirent, de plus, quatre filles. Trois de mes sœurs moururent en bas âge; une seule existe, et notre mutuelle et tendre amitié a été et est encore une des plus douces consolations de ma vie.

Un lit, que j'aperçois à peine, et un cornet de bonbons, qui m'apparaît plus distinctement parce qu'il devint mon partage, voilà tout ce que ma mémoire a conservé de relatif à la naissance du seul enfant que mon père ait eu après moi; mais ce fait, qui me reporte à ma deuxième année, est vague au point de former un soupçon plutôt qu'un souvenir.

Le premier souvenir qui soit net et distinct date de 1772 et me rappelle une cloison, que mon père fit abattre. Tout ce qui est destruction enthousiasme les enfants par le bruit, le mouvement et la rapidité des effets qui en résultent; ce qui est successif peut occuper, mais ce qui est brusque frappe; et cela est vrai au point que la construction du Vatican les étonnerait moins que le renversement d'une bicoque. On dirait d'ailleurs que détruire est la vocation de l'homme, et, quand je considère tous les bouleversements dont j'ai été le témoin, je trouve une sorte de présage dans ce premier souvenir distinct de ma vie. Je puis ajouter que cette démolition semble encore se faire devant moi. Malgré les cinquante-cinq ans qui me séparent de ce moment (2), je vois encore les deux maçons travaillant; je vois leurs outils, ainsi que les plâtres successivement arrachés, tombant

(1) Celui de tous ces prénoms que garda le jeune Thiébault est Paul, qu'il devait à Paul-Jérémie Bitaubé, son troisième parrain. C'est sous ce prénom que nous aurons par la suite l'occasion de le distinguer de son père, Dieudonné Thiébault. (Ép.)

(2) Cette première partie des Mémoires fut écrite en 1822.

avec fracas et laissant à nu, comme un squelette, la charpente qui les soutenait. Mais là tout finit. Ignorant même comment ensuite est tombée cette charpente, j'arrive à ma cinquième ou sixième année, sans qu'aucun autre point lumineux n'éclaire cette nuit sombre, dont reste enveloppée toute ma première enfance.

Après cette époque si vague ou plutôt en se confondant avec elle, se présente le souvenir de ces ridicules histoires de revenants, dont le siècle a fait justice, mais qui, il y a encore cinquante ans, par les bouches de toutes les servantes, attaquaient le bon sens et le jugement des enfants pour ainsi dire dans leur source, bouleversaient leurs idées, exaltaient leur imagination, les rendaient accessibles à mille craintes et laissaient des impressions que bien des années ne faisaient souvent qu'affaiblir. J'ignore s'il est un pays où ce genre de superstition a été poussé plus loin qu'en Prusse; du moins est-il vrai de dire qu'il y avait de ces histoires entièrement avérées pour le peuple. Je me rappelle, entre autres choses, que ma mère eut mille peines à me faire comprendre combien il était absurde et même irréligieux de croire par exemple que la marène, petit poisson très délicat, si ce n'est le plus délicat qui existe et qui se trouve dans un seul lac, assez voisin de Berlin, n'y existât que par suite d'un pacte, d'après lequel je ne sais quel ancien propriétaire de ce lac aurait donné son âme au diable en échange de ces poissons, à la fois objet de gourmandise et source de fortune.

Voici un fait d'un autre genre et qui me reporte à ma cinquième ou sixième année : Ma mère était dans son petit salon; je jouais à ses pieds, et nous étions dans un de ces moments de calme et de silence qui précèdent à merveille une explosion, lorsqu'une commotion violente fit trembler, puis ouvrir à la fois toutes nos fenêtres et

toutes nos portes. « Ah ! mon Dieu, s'écria ma mère, qu'est-ce que cela ? — Oh ! rien, lui répondis-je, c'est le vent. » Elle sourit, mais n'étant ni persuadée, ni rassurée, se figurant même que c'était un tremblement de terre, elle se leva et trouva dans la même anxiété quelques dames logées dans la même maison que nous. Bientôt, cependant, ses craintes se dissipèrent. Les premières nouvelles n'eurent d'autre rapport qu'à des vitres cassées, vitres au nombre desquelles se trouvèrent toutes celles du château, exposées à l'ouest, c'est-à-dire donnant sur le jardin du Roi, et, la commotion venant de la direction des magasins à poudre, on ne conserva plus de doute sur la cause de cet événement ; mon père, qui rentra peu après, nous apprit en effet que le moulin, qui ne contenait heureusement que soixante-quatre milliers de poudre plus ou moins sèche, avait sauté. Au reste, on calcula que, si cet accident était arrivé à l'un des grands magasins voisins de ce moulin, Berlin aurait pu être en partie renversé, plusieurs de ces magasins renfermant cinq cents milliers de poudre sèche.

J'approchais de ma dixième année, lorsque Mme du Troussel (1) me fit une plaisanterie que je n'ai jamais oubliée. « Mon cher ami », me dit-elle un jour, « voulez-vous être mon amant ? » C'était me parler grec. Mais, ma mère m'ayant fait comprendre qu'être son amant, c'était se dévouer à elle, et qu'une belle dame faisant une telle proposition ne pouvait jamais être refusée, je

(1) C'était à la cour du grand Frédéric une des femmes les plus réputées pour sa beauté, son esprit, sa grâce aimable. Fille d'un général de Schwerin, elle avait épousé en premières noces un chanoine protestant de Brandebourg, M. de Kleist, et, séparée de lui par le divorce, elle brillait à la cour sous les surnoms de « la belle Schwerin » ou de « la belle de Kleist », lorsqu'un colonel d'artillerie d'origine française, M. du Troussel, s'éprit d'elle et l'épousa. On trouvera plus loin des détails sur les suites de ce mariage. (ED.)

répondis : « Oui, madame. — Fort bien », reprit-elle, « mais, en devenant mon amant, il faut que votre vie me réponde de votre fidélité. » Ceci me parut sérieux, et, quoiqu'elle me déclarât que cela serait réciproque, quoique ce mot de fidélité n'eût rien de clair pour moi, si ce n'est l'avant-goût de tout fruit défendu, je ne me souciais nullement du marché. On avait beau me dire que de longtemps je n'aurais grand mérite à rester irréprochable, je n'entendais pas jouer ma tête pour une chose que je jugeais d'autant plus tentante, qu'on mettait plus d'importance à la défendre. Ce ne fut donc qu'après bien des explications que l'appât de bonbons, d'un bel habit turc et surtout d'un grand sabre me vainquit. Je ne tardai pas à recevoir tout ce qu'on m'avait promis, et ce fut avec mon vêtement tout à fait oriental, mes pantoufles jaunes, mon sabre au côté, que, coiffé d'un turban garni de gros rangs de perles en guirlande, j'allai prêter à genoux le serment solennel qu'on exigeait de moi. Ce badinage amusa quelque temps ; mais, comme on peut le croire, il fut usé bien avant mon habit, qui cependant ne dura guère.

Le grand-duc de Russie, depuis Paul I^{er}, arriva à Berlin sous le nom du comte du Nord ; on fit ce qu'on put pour le bien recevoir. Des arcs de je ne sais quel triomphe, construits tout en verdure et ornés de guirlandes et de devises, furent élevés dans les rues qu'il devait suivre ; on jeta des fleurs sur son passage, on lui rendit des honneurs militaires. J'ignore si tout cela était fort beau, mais je sais que je trouvai ce spectacle aussi superbe que la figure de Kalmouk qu'avait ce prince me parut laide. Conduits par notre bonne, nous étions allés, mes deux sœurs et moi, voir cette entrée, rue Royale, dans la maison d'un nommé Pouter, notre maître d'écriture. Beaucoup d'autres enfants s'y trouvaient, et dans le

nombre une petite fille qui venait d'avoir la petite vérole et qui sortait pour la première fois. Nous fûmes tous trois atteints par le mal, et cela, une semaine avant le jour pris pour notre inoculation. Pour surcroît de malheur, cette petite vérole était de la plus mauvaise qualité. Ma sœur aînée en fut très maltraitée; je fus dans le plus grand danger, et ma jeune sœur Julie, enfant charmante, en mourut.

Du moment où se déclara cette cruelle maladie, l'un des fléaux défendus avec tant de zèle par le clergé de France (1), mon père, qui ne l'avait pas eue, quitta son appartement et alla demeurer chez Mme du Troussel; mais, du moment où je fus en danger, il passa les journées et une partie des nuits à se promener devant la maison, pour avoir plus tôt des nouvelles qui pussent le rassurer. Le jour où je fus le plus mal, on me couvrit de vésicatoires, et notre médecin, M. Fritz, qui avait arrêté qu'on les lèverait à minuit, avait ajourné à ce moment toute décision sur mon sort; enfin, ils produisirent l'effet désiré; au moment où on les leva, je repris connaissance; M. Fritz répondit de moi, et je me rappelle encore la joie de ma mère, courant à la fenêtre et criant à mon père que j'étais sauvé.

Les souvenirs ici se groupent, et la fin de cette maladie se mêle aux préparatifs du voyage que nous fîmes à cette époque en France. Il y avait en effet onze ans et demi que mon père était en Prusse. Ma mère désirait revoir M. de Sozzi, l'oncle par lequel elle avait été

(1) La vie est un don de Dieu; nul être humain n'a le droit d'y porter la moindre atteinte. Or, inoculer le virus du vaccin, c'est infliger un mal pour en prévenir un autre et, malgré la générosité de l'intention, c'est agir contre Dieu, qui seul doit rester le maître de dispenser à son gré la maladie ou la santé. Telle est la théorie, d'après laquelle un grand nombre de prélats et de pieux esprits opposèrent à la découverte de Jenner une fanatique résistance. (Ed.)

élevée et qui, de son côté s'affaiblissant, voulait avant de mourir embrasser encore une fois une nièce qui lui était si chère; il voulait également revoir mon père et souhaitait nous connaître, ma sœur et moi, ne fût-ce sans doute, et indépendamment de la tendresse qu'il pouvait nous porter, que pour imprimer un souvenir ineffaçable dans les cœurs d'enfants qui commençaient leur carrière. Tels furent les motifs du voyage, au cours duquel nous nous rendîmes directement de Berlin à Lyon, où cet oncle avait fixé sa résidence et où il mourut quinze mois après que nous l'eûmes quitté.

A l'exception d'un petit cabinet, dans lequel je m'étais si bien enfermé qu'il me fut impossible d'en rouvrir la porte, et des cris atroces que m'arracha la crainte que mon père et ma mère ne continuassent sans moi leur route, ce trajet de Berlin à Lyon ne me rappelle que deux faits :

Le premier se rapporte à notre arrivée à Mayence. La nuit était complète; nous avions quatre jeunes chevaux à notre voiture; le mouvement du pont de bateaux, sur lequel on traversa le Rhin, les effraya; cherchant à rebrousser chemin, ils se jetèrent de côté; bientôt le postillon n'en fut plus maître, et les chevaux de devant ayant fait sauter une des traverses du faible garde-fou, qui seul aurait pu les arrêter, allaient se précipiter dans le Rhin et y entraîner la voiture, lorsqu'un hasard, qui tient du miracle, fit qu'en cette nuit obscure, au milieu de ce pont si remarquable par sa longueur et précisément à l'endroit où nous étions, se trouva un homme qui eut assez de bonté d'âme, de présence d'esprit, de courage et de force, pour sauter à la bride de nos chevaux, pour les rejeter en arrière et les contenir, pendant que mon père, qui était descendu au commencement du pont et jugeant le danger que nous courions,

nous arrachait de la voiture plus qu'il ne nous en tirait. Ce moment fut d'autant plus cruel pour lui, que, indépendamment de tous ses effets qu'il risqua de perdre, il s'était chargé de cinq cents louis en or, qu'un banquier de Franefort l'avait prié de remettre à un banquier de Mayence.

Du côté de Strasbourg, je ne sais quelle pièce de fer se cassa au train de derrière de notre voiture. Un charron la remplaça ou la ressouda. A peine eut-il fini que mon père, qui était très fort, empoigna cette pièce pour s'assurer en la secouant si elle tenait bien; mais le malheur voulut que le fer, posé presque rouge, fût encore brûlant, au point que toute la peau de la main de mon père y resta. La douleur fut horrible : « Monsieur », dit alors le charron, « ces accidens nous arrivent parfois, et, si vous avez le courage de faire usage de notre remède, vous serez guéri dans une demi-heure. » Mon père consentit, il fut guéri; mais ce remède, qui consistait à mettre la main devant un brasier ardent et à l'arroser continuellement avec de l'huile de térébenthine, le fit souffrir au point qu'à grosses gouttes l'eau lui coulait du front.

Rien ne fut plus affectueux que la manière dont nous fûmes reçus par M. de Sozzi, et, si je fus touché des marques de tendresse qu'il nous prodigua, je ne fus pas moins frappé de sa belle et vénérable figure. Ce qui le concerne forme, au reste, une partie assez intéressante de mes souvenirs de famille, pour que j'en fasse le sujet d'une digression.

Le père de M. de Sozzi, d'une famille ancienne de Toscane, quitta l'Italie par suite de dissensions civiles et, réalisant ce qu'il put de sa fortune, vint en France avec ses deux fils et sa fille. L'un de ses fils prit l'état ecclésiastique et devint évêque de Cluny; sa fille épousa

un M. Dozzi, jurisconsulte. et mourut en couches de sa mère, dont le père survécut peu de mois à sa femme; enfin M. de Sozzi se destina à la magistrature et aux lettres et conquit rapidement, à Paris, le renom d'un jurisconsulte éminent. Avocat consultant, il plaida un très petit nombre de causes; il n'en plaida que par amitié pour les intéressés; mais, gagnant toutes celles dont il s'occupa, il n'en fut pas une qui ne contribuât à rehausser sa réputation. Une des plus remarquables fut celle qui coûta la fortune à la famille des comtes du Hautoy et qu'il gagna après huit ou dix années d'efforts et de travaux, au moyen de seize ou dix-sept arrêtés ou sentences obtenus ou arrachés à Nancy, à Paris et à Versailles, en luttant notamment dans cette première ville contre l'influence de toute la noblesse de Lorraine, contre la partialité de tous les tribunaux de cette province et contre la faveur du roi Stanislas.

Il existe même à cet égard une anecdote, qui peint M. de Sozzi. En arrivant à Nancy, il alla voir un M. Mathieu, avocat de sa partie adverse, et lui dit que, ne s'étant jamais chargé d'une cause sans les pouvoirs nécessaires pour la terminer à l'amiable, il venait lui offrir de joindre ses efforts aux siens pour prévenir un procès, dont les frais seraient le moindre inconvénient. « Comment », lui répondit M. Mathieu, qui était un homme fort distingué, « perdre l'occasion de me mesurer avec un homme de votre mérite, avec un jurisconsulte célèbre, avec un avocat de Paris, quand, depuis vingt ans, c'est l'objet de toute mon ambition! Oh! monsieur, je n'en ai pas le courage. » Indigné, M. de Sozzi se lève et dit : « J'accepte le défi que vous me donnez et je vous apprendrai, monsieur, de quelle manière vous aurez fait de moi un fesse-mathieu. » Et en effet il gagna ce procès de la manière la plus brillante et la plus complète.

Mais, s'il se faisait également remarquer dans la carrière du barreau par son éloquence, sa profonde instruction, son équité, sa délicatesse et une dignité qu'en toute chose il portait au plus haut degré, il n'en avait pas moins un très grand nombre d'autres connaissances. Il était historien, savant helléniste, et se distinguait autant par son esprit que par son amabilité. Il eut pour amis une foule de personnages marquants et pour intimes un chevalier Deville et M. de Polignac, secrétaire des commandements du roi Stanislas.

Il fut l'ami du chevalier d'Orléans, grand maître du grand prieuré de France, et dut au désir qu'avait ce prince de vivre en quelque sorte avec lui, la place de bailli de cette espèce de cité. On sait que le Temple était alors un asile, où les débiteurs étaient à l'abri de toutes espèces de poursuites; le bailli seul disposait de ce privilège, qu'il devait accorder au malheur, non à la mauvaise foi; mais le prix que les intéressés mettaient pour obtenir l'asile faisait généralement de la place de bailli une source de fortune. Ce n'est pas ainsi que M. de Sozzi pouvait la gérer; il l'accepta comme une véritable magistrature, et ce qui avait enrichi ceux de ses prédécesseurs capables de mettre un refuge au plus offrant et dernier enchérisseur, ne fut pour lui qu'une occasion de sacrifices et de générosités. Il n'avait aucun besoin des produits, consistant principalement en rétributions, qu'il n'était pas fait pour recevoir. Cependant il arriva que, pour secourir le chevalier Deville, il répondit pour lui et que, ayant été trompé sur le véritable état des affaires de cet homme, sa complaisance lui coûta 300.000 livres, c'est-à-dire plus de la moitié de sa fortune.

Dès lors il résolut de quitter Paris et vint achever sa carrière à Lyon (1). C'est ainsi que, par le désir de

(1) Il acheta pour sa femme, avec laquelle il ne vivait plus, et

le revoir, nous nous étions rendus dans cette ville.

Quoique magistrat, il avait été l'un des beaux danseurs de son temps; il excellait dans tous les exercices du corps, et ce qui surpassait tous ses mérites, c'était la grâce et la noblesse de ses manières.

Un véritable miracle le sauva aux fêtes données pour le mariage de Louis XVI. Entraîné par les sollicitations de deux jeunes dames, il avait consenti à les conduire place Louis XV, où devait se tirer le feu d'artifice. Arrivé dans la rue Royale, il jugea, au bruit qu'il entendait en avant de lui, que des désordres se produisaient et voulut rétrograder; mais la foule ne le permettait plus. La porte de l'hôtel devant lequel il se trouvait

pour celle de ses filles qui lui restait, une terre près de Lyon, nommée le Musard. Caressant toujours l'espoir de rapprocher de lui mon père et ma mère, et voulant qu'ils eussent une habitation près de Mme de Sozzi et de sa fille, dont la terre devait leur revenir, il les décida à placer la dot de ma mère dans l'acquisition d'une campagne nommée la Grivollière. Cette propriété, voisine de Lyon, fut donc achetée en janvier 1777 et de suite habitée par nous. Nous y passâmes en effet quinze jours, pendant lesquels je me rappelle y avoir recueilli des fraises sous la neige. Les projets de M. de Sozzi s'évanouirent à sa mort. Abandonnée à des domestiques, la Grivollière, au lieu d'être un objet de produit, devint un objet de dépense, et mon père ne tarda pas à la revendre avec perte. Quant au Musard, propriété de cent mille francs alors, il finit par devenir la proie d'un intrigant nommé Derieux. Ce drôle ayant en effet abusé de l'état d'enfance dans lequel Mlle de Sozzi était tombée, lui fit signer, en 1793 et 1794, comme reçues en argent, les sommes qu'il lui fournit en assignats, et se trouva à sa mort maître de tout. Nous n'eûmes, de la succession du père et de la fille, que la bibliothèque de M. de Sozzi et un petit tableau, représentant Mlle de Charolais en habit de Cordelier, celui sur lequel Voltaire a fait ces quatre vers :

Frère Ange de Charolois,
Dis-nous par quelle aventure
Le cordon de saint François
Sert à Vénus de ceinture.

Je ne sais comment ce joli petit tableau était échu à M. de Sozzi, et comment, où et quand il a disparu de chez mon père.

s'ouvrit sur ces entrefaites, et il y entra; trente à quarante personnes s'y réfugièrent comme lui. Le maître de cet hôtel, informé du fait, ordonna aussitôt de faire sortir tout ce monde et bientôt vint lui-même, à la tête de ses domestiques, pour veiller à l'exécution de ses ordres; toutes les personnes entrées furent impitoyablement expulsées; mais, arrivé à M. de Sozzi et au moment où il allait lui faire la signification fatale, il fut si frappé de sa noble et vénérable figure, qu'il lui dit : « Monsieur, cet ordre ne peut vous concerner. » Tout ce qui sortit de cet hôtel fut écrasé; quant à M. de Sozzi, il attendit, dans l'appartement du maître dont j'ai complètement oublié le nom, le retour du jour, c'est-à-dire la fin de cet effroyable et sanglante bagarre.

L'aventure la plus remarquable de sa vie concerne Mme la duchesse d'Orléans presque autant que M. de Sozzi lui-même. Il avait fait la connaissance de cette princesse chez le chevalier d'Orléans; peu après il lui avait fait sa cour chez elle-même, et, comme elle ne tarda pas à devenir sensible à ses mérites, il fut bientôt son amant. Je ne sais combien de temps durèrent ces amours; j'ignore également qui eut les premiers torts, de quelle nature ils furent et quels torts nouveaux et plus graves ils amenèrent; mais une scène des plus violentes rendit la rupture ouverte. Soit par jalousie, soit par vengeance, soit enfin parce que M. de Sozzi savait des choses qu'il importait à cette princesse d'ensevelir dans un secret éternel, il paraît qu'elle résolut sa mort. Voici au reste les faits, tels que devant moi ils ont été contés par M. de Sozzi et si souvent répétés par mon père et par ma mère : Un soir que, vers minuit, il rentrait seul chez lui et que, à cause du beau temps, il rentrait à pied, il reçut, au croisé de la rue de Bercy et de la rue Vieille-du-Temple près le marché Saint-Jean, un

coup de pistolet presque à bout portant. La balle l'effleura et ne le blessa pas. Mais, la surprise l'ayant fait tomber à genoux, il eut l'heureuse idée de se laisser aller entièrement et de faire le mort. Aussitôt deux hommes avancèrent sur lui et l'examinèrent. L'un d'eux souleva un de ses bras et le laissa retomber en disant : « Je crois qu'il est mort. — Oui, reprit l'autre, il est bien mort. » Et de suite ils s'éloignèrent à grands pas. Au bout d'un moment M. de Sozzi se releva et rentra chez lui, convaincu que ces assassins ne pouvaient être que des émissaires.

En effet les mots « il est bien mort » prouvaient que c'était à lui et à lui seul qu'on en voulait; et ce qui achevait de l'attester, c'est d'une part qu'on lui avait laissé un fort beau diamant à la main qui avait été soulevée, sa tabatière d'or, sa bourse et ses deux montres ainsi que leurs chaînes d'or; et de l'autre qu'ayant un habit et une redingote de velours noir et ayant été tâté et examiné, il aurait été fouillé et dévalisé, s'il avait eu affaire à des voleurs.

Or une seule personne pouvait lui en vouloir à ce point et recourir à de tels moyens; cette personne était la duchesse d'Orléans. Elle lui avait d'ailleurs promis de se venger, d'où il résultait que ce guet-apens n'avait été arrangé que par ses ordres. Comme cette première tentative pouvait être suivie d'une seconde, il résolut de partir aussitôt; il envoya donc chercher deux bidets de poste et un postillon, écrivit quelques billets d'affaires et, vers trois heures, partit à franc étrier. Mais auparavant il avait voulu acquérir une dernière certitude par l'effet que sa présence inopinée produirait sur la princesse. Il passa donc devant le Palais-Royal, s'arrêta, mit pied à terre, et, par des escaliers et des passages qui lui sont connus, il a la hardiesse de se rendre dans

la chambre à coucher de la duchesse. Éveillée par le bruit, elle le reconnaît, croit voir un revenant et jette des cris affreux. « Ce que j'ai voulu vérifier », lui dit alors M. de Sozzi, « est avéré pour moi. » Remise de son effroi, elle menaça de le faire arrêter. « Vous n'en avez pas le temps », lui dit-il, et, pendant qu'elle sonne et appelle, il se hâte de regagner ses chevaux et de partir pour la Suisse.

A la seconde poste de Paris il ne trouva qu'un postillon; cet homme était couché, et, malgré tout ce que M. de Sozzi peut lui dire, il refuse de se lever. Pressé de gagner du terrain, M. de Sozzi met lui-même sa selle sur le premier cheval venu, le bride, monte dessus et veut sortir de la maison de poste. Mais le postillon avait sauté à bas de son lit et, armé d'une fourche d'écurie, barrait le passage. Vif et violent au dernier point, M. de Sozzi saisit un de ses pistolets d'arçon, tire sur le postillon, le jette à la renverse, passe par-dessus et continue sa route avec plus de rapidité que jamais. Ses largesses lui font donner des chevaux à la poste suivante, et il sort de France, n'ayant pris dans sa route que des potages, quelques verres de vin et des biscuits. Cette absence fut de dix-huit mois; au bout de ce temps, il eut la certitude qu'il pouvait rentrer en toute sûreté et il revint à Paris, voyageant alors en chaise de poste.

L'histoire de son postillon lui était restée présente; il avait cependant l'espoir d'avoir fait à cet homme plus de peur que de mal, attendu qu'en examinant ses fontes, à son arrivée à Genève, il y avait trouvé une balle, qui pouvait y être tombée par l'effet du mouvement du cheval et devait l'être du pistolet qu'il avait tiré. Revenu au relais fatal, il aurait bien voulu demander des nouvelles de son homme; mais en demander,

c'était se découvrir. Il attendit donc qu'il fût en route pour faire jaser son postillon; de cette sorte, il lui demanda s'il y avait longtemps qu'il était dans cette poste : « Vingt-cinq ans, monsieur. — Diable », reprit M. de Sozzi, « c'est bien long pour un métier aussi dur. » Et le postillon s'en tint à des choses générales. « Si seulement vous ne courriez que le jour; mais ne jamais être assuré de dormir, quand on est le plus fatigué, c'est terrible. » N'obtenant rien de ce qu'il désirait, M. de Sozzi ajouta : « Encore je suis sûr que vous avez quelquefois affaire à des voyageurs durs, brusques, violents, etc. — Ah! ma foi, oui, » lui dit alors le postillon, « et pour ma part, il y a dix-huit mois à peu près, je l'ai échappé belle; j'avais tort; mais parbleu j'eus affaire à un courrier qui n'était pas tendre. » Et là-dessus il conta toute son histoire. M. de Sozzi respira; au départ de la poste suivante, il donna à son homme un louis pour boire, en lui disant : « Tenez, voilà pour vous consoler des mauvaises aubaines. »

Je reviens à moi. Si j'avais été frappé de la vénérable figure de M. de Sozzi, je ne le fus pas moins de sa conversation. Il était impossible de parler avec plus de grâce et de noblesse, de conter avec plus d'esprit, d'onction, de charme. Quoique très enfant, je l'écoutais souvent avec étonnement, toujours avec intérêt, parfois avec ravissement. Du nombre des anecdotes qu'il nous conta, il en est une qui m'est toujours restée présente. Les noms des acteurs se sont effacés de ma mémoire; mais la famille du malheureux héros de cette aventure était connue de M. de Sozzi, et le fait est certain, autant que sans doute il est ignoré aujourd'hui de tout autre que de moi.

Un jeune homme, se destinant au barreau et réunissant au physique le plus heureux, à toutes les grâces de

son âge, l'esprit le plus brillant, eut la tentation d'aller à un des bals masqués de la Cour. Il parvint à se procurer un billet et bientôt se trouva je ne sais comment le cavalier d'une de nos plus aimables princesses. La contredanse parut charmante au danseur, comme à la danseuse, et le couple se réunit pour une seconde, pour une troisième, après laquelle la princesse, ayant vainement cherché à deviner avec qui elle avait dansé et ayant été successivement obligée de renoncer à toutes ses suppositions, demanda brusquement : « Monsieur, qui êtes-vous ? » Le jeune homme voulut éluder la question ; mais la princesse insista au point de dire : « Nommez-vous, monsieur, ou je fais démasquer le bal. » Il fallut qu'il avouât qu'il n'appartenait pas à la Cour, qu'il dit son nom et demandât grâce ; mais il le fit avec tant d'esprit, avec tant de charmes ; il avait si bien disposé à l'indulgence ; la menace résultait d'un motif si différent de la colère, qu'il obtint et secret et pardon, sous la promesse toutefois de revenir au bal suivant, pour lequel on daigna même se charger de lui faire parvenir un billet. Cette seconde entrevue eut lieu et fut plus caractéristique que la première. On dansa peu, mais on causa beaucoup. A la faveur des déguisements de longs apartés furent possibles ; on dit même que des absences le devinrent ; enfin, lorsque l'heure de se séparer approcha, des sentiments que la princesse ne déguisait plus enhardirent son jeune adorateur, qui osa lui remettre les couplets suivants. J'ai oublié le deuxième, dans lequel se trouvait une allusion au sort d'Ixion et à celui d'Endymion, mais voici le premier et le troisième :

I

Quoi ! j'aurais pu vous amuser,
Trop aimable princesse ?

Que ne puis-je me déguiser
 Et vous parler sans cesse ?
 Tout mon esprit est dans vos yeux ;
 Le désir de vous plaire
 A mis deux fois au rang des dieux
 Un mortel ordinaire.

III

Cette courte nuit va finir
 Ma brillante aventure ;
 De mes plaisirs le souvenir
 Deviendra ma torture ;
 Je vous verrai, fille des dieux ,
 Au séjour du tonnerre ;
 Vous allez remonter aux cieux,
 Je reste sur la terre.

La princesse lui donna, dès le lendemain, rendez-vous
 et joignit à sa lettre ces deux couplets :

Tu n'as que trop su m'amuser,
 J'avouerai ma faiblesse ;
 Je ne puis plus me déguiser,
 Reconnaiss ta princesse.
 Non, non, tu n'es point à mes yeux
 Un mortel ordinaire :
 Ton langage est celui des dieux
 Et digne de me plaire.

Ne redoute pas d'Ixion
 La funeste torture ;
 Ose espérer d'Endymion
 La brillante aventure.
 Viens avec moi, voisin des dieux,
 Au séjour du tonnerre :
 Si tu ne peux monter aux cieux,
 Je reste sur la terre.

Ce qui suivit de si tendres inspirations est facile à
 pressentir ; mais de tels secrets ne le sont pas longtemps

pour le pouvoir, que mille considérations rendent implacable. Ces douces amours se terminèrent par la mort du jeune homme, qui, traversant vers minuit le pont Neuf, fut assailli par quelques assassins, percé de coups de poignard et jeté par-dessus le parapet.

C'est encore au séjour de M. de Sozzi à Paris que se rapporte une anecdote qui faillit coûter la vie à mon père. M. de Sozzi avait un chien, qu'il affectionnait beaucoup. Ce chien, très beau danois, nommé Médor, fut mordu au Luxembourg par un très petit chien, mais assez fortement pour crier et pour saigner. M. de Sozzi, apostrophant le maître du petit chien, lui cria que, quand on avait des chiens qui mordaient, on les laissait chez soi. « Eh! monsieur », lui répartit cet homme, « que votre chien se défende, il est dix fois plus fort que le mien. » Cependant Médor devint malade et un dimanche s'échappa, mordit plusieurs chiens dans la rue de Tournon, où logeait M. de Sozzi, et disparut. Il ne rentra pas de la journée; mais, le lendemain au soir, pendant qu'on calculait que, s'il était enragé, il ne pouvait tarder à revenir, ce chien, que les domestiques avaient ordre de ne pas laisser entrer, se glissa sans être aperçu et vint se réfugier entre les jambes de son maître; il rapportait un œil poché et la gueule pleine de terre. Quelques étrangers se trouvaient là et se sauvèrent à l'instant même. Ma mère et une de ses cousines se sauvèrent également, de sorte qu'il ne resta dans le salon que mon père et M. de Sozzi, qu'il eut mille peines à entraîner.

Ce dernier s'opiniâtrait à soutenir que son chien n'était pas enragé et s'opposait à ce qu'on le fit tuer. Il ne put résister cependant aux instances de son propriétaire, qui logeait dans la maison. Celui-ci, parlant en son nom comme au nom de tous les autres locataires, fit décider que le chien recevrait un coup de fusil; mais on

ne put avoir un chasseur du prince de Soubise que vers onze heures du soir, et il était plus de minuit lorsque mon père partit pour retourner chez lui, rue Saint-Germain l'Auxerrois. On sait quelle était à cette époque la situation de Paris, sous le rapport de la police, et le rôle affreux que jouaient les gardes françaises. C'étaient elles, en effet, qui à prix d'argent exécutaient un grand nombre des assassinats commis dans cette capitale; quoi qu'il en soit, en arrivant à la hauteur d'une petite rue voisine de la foire Saint-Germain, mon père fut tout à coup enveloppé par neuf gardes françaises, le sabre à la main. Il était perdu, quand il se rappela fort à propos le cas d'un médecin lorrain, qui très adroitement s'était sauvé d'un guet-apens analogue (1), et, frappé de l'idée que ces soldats attendaient quelqu'un d'autre que lui, il leur dit :

(1) Un M. Moureau, homme de mérite, mais par-dessus tout homme bon et charitable, était, dans un canton des Vosges, le médecin des gens aisés par suite de son habileté et des pauvres par suite de sa bienfaisance. Une nuit que, allant voir un de ses malades, et que, monté sur son petit cheval, il traversait une des grandes forêts de ces parages, il vit au clair de la lune et à peu de distance en avant de lui, un homme qui le tenait en joue. Aussitôt il cria : Qui vive? — Personne ne répondit; il répéta ce cri, et toujours inutilement; enfin l'immobilité de ce qu'il voyait et ce silence lui donnèrent des soupçons; il approcha, et ce qu'il avait pris pour un homme et pour un fusil n'était qu'un tronc et une branche d'arbre, disposés de manière à produire cette illusion. Mais ses Qui vive? avaient retenti dans la forêt et provoqué un danger véritable. En effet, au bout de quelques pas, il fut assailli par un homme, qui s'élança du taillis et saisit son cheval par la bride, en demandant la bourse ou la vie! Surpris, sans défense contre un homme armé d'une hache levée, il jugea qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se faire connaître, et, en conséquence, du son de voix le plus calme et le plus naturel, il se borna à dire : « Bonsoir, monsieur. » A l'instant l'homme lâcha la bride du cheval, et rentra dans le bois en s'écriant : « Ah! c'est M. Moureau. » Il y avait deux mois que M. Moureau lui avait sauvé la vie, en le traitant d'une maladie très grave et en le secourant même de sa bourse.

« Bonsoir, messieurs », de la voix la plus naturelle; aussitôt ces neuf soldats s'ouvrirent et le laissèrent passer.

Dans une autre occasion sa présence d'esprit lui fut encore utile : Revenant de souper en ville avec un de ses amis, ils trébuchèrent sur le corps d'un homme qui venait d'être assassiné. Cet ami voulait se récrier et s'arrêter. Mon père ne lui permit de faire ni l'un ni l'autre, et il fit bien de continuer à marcher et à causer, comme s'il n'avait rien aperçu; car, à très peu de distance de là, ils passèrent devant une escouade du guet embusquée, qu'ils firent semblant de ne pas voir. Il aurait pu leur en coûter cher d'avoir dérangé une exécution nocturne.

De Lyon je n'ai gardé que peu de souvenirs.

La maison que M. de Sozzi occupait dans cette ville était en face de la prison Saint-Joseph, et je dus à cette circonstance le spectacle déchirant d'une jeune fille de dix-huit ans, belle comme le jour, condamnée à être brûlée vive pour empoisonnement et que je vis partir sur la fatale charrette. Malgré l'énormité du crime dont il paraît qu'elle fut convaincue, toute la ville s'apitoya sur son sort. Quant à moi, elle me fit une impression telle, que son visage m'est resté présent au point que je le vois encore.

A Pierre-Scize, ancien château fort, alors prison d'État, situé sur le bord de la Saône, se trouvait détenu, depuis bien des années et pour la vie, un marquis de Regnac. Il avait été accusé d'avoir tué un homme avec lequel il se battait, et cela au moment où ce dernier, glissant sur la neige, était tombé à la renverse, ce qui constituait un assassinat. M. de Sozzi était convaincu que le fait était faux et calomnieux; mais ce pauvre marquis avait un collatéral très puissant et son unique héritier; en maintenant la sentence qui le frappait de mort civile, on l'empêchait de se marier; sa fortune, qui

était fort belle, revenait donc après lui à son indigne parent, et tel fut le motif d'après lequel il ne put jamais obtenir la revision de son procès. N'ayant d'autre récréation que la société, il en voyait beaucoup. M. de Sozzi le visitait fréquemment, et nous ne tardâmes pas à être invités à dîner chez lui. Appartement richement meublé, magnifique vue, table somptueuse, conversation naturelle et piquante, rien n'aurait manqué dans cette demeure, si l'on avait pu oublier la prison d'État et écarter le souvenir de la reclusion perpétuelle de celui qui recevait si bien ses convives; cette pensée me frappait vivement, elle se mêlait à toutes mes impressions et me semblait devoir empoisonner toutes les consolations auxquelles le marquis était réduit.

Un malheur faillit marquer notre venue dans la prison de Pierre-Scize. Mon père était en habit habillé et avait l'épée au côté. Il ignorait qu'on ne pouvait entrer armé dans une prison d'État, et le factionnaire, qui aurait dû faire déposer l'épée, ne l'avait pas aperçue. Nous arrivons au milieu de la cour, où trente ou quarante prisonniers se promenaient; l'un d'eux voit le glaive et, poussé par je ne sais quel désespoir, court pour s'en emparer. M. de Sozzi l'aperçoit, et, avec une présence d'esprit et une agilité que son grand âge ne lui avait pas fait perdre, il se jette entre mon père et le prisonnier. Une sorte de rumeur en résulte: le poste, que nous venions de dépasser, prend les armes; on conduit au cachot celui qui avait causé ce mouvement. on punit le factionnaire, on porte l'épée de mon père au corps de garde, et nous entrons chez le marquis.

Peu après, mon père fut invité à dîner à la Grande Chartreuse de Lyon. M. de Sozzi eut la pensée de m'y conduire, et je fus de la partie. Je m'attendais à un repas frugal; qu'on juge de mon étonnement en trouvant dans

le réfectoire une table de quarante-cinq couverts, servie tout en maigre, sans doute, mais avec un luxe, une recherche dont je n'avais aucune idée. La chair était exquise, les meilleurs vins de France servis avec profusion, et les friandises aussi abondantes que parfaites. Deux Chartreux s'étaient emparés de moi et excitèrent ma gourmandise avec plus de zèle que de sagesse ou de mesure. J'ignore pourtant si cette circonstance eût suffi pour produire l'indisposition qui suivit ce repas ; mais une plaisanterie de M. de Sozzi la rendit complète. Entré dans une des cellules de ces Pères, cellules que nous visitâmes après le dîner, il me dit, et du plus grand sérieux du monde, que ce n'était ni pour un simple repas, ni pour une visite, que j'avais été amené dans un couvent, mais que j'étais destiné à être Chartreux, que la cellule dans laquelle nous nous trouvions était la mienne, et que, à dater de ce moment, j'étais reclus. Je voulais nier le fait, on insista ; mon père se mit de la partie ; un véritable désespoir s'empara de moi ; je jetai des cris affreux, des vomissements suivirent, et j'en fus malade trois jours.

Ma sœur était, depuis sa naissance, affectée d'une surdité très affligeante. Mon père, qui avait épuisé à cet égard la science des médecins de Berlin, trouva à Lyon un M. Rast, qui donna l'espoir de la guérir ; il y avait outre cela à Lyon un couvent renommé pour l'éducation des demoiselles. Ces deux considérations, jointes au désir de garder un des enfants de ma mère auprès de lui, portèrent M. de Sozzi à demander que ma sœur lui fût laissée.

Après avoir passé trois mois à Lyon, nous partîmes vers la mi-février pour Paris. Je croyais cette ville la plus belle du monde, et je fus surpris de l'aspect qu'elle me présenta. Le faubourg Saint-Jacques et le centre ne sont pas beaux, même aujourd'hui ; ils étaient hor-

ribles alors. Il n'y avait ni boulevards neufs, ni barrières; la plupart des rues étaient et plus sinueuses et plus étroites qu'elles ne le sont, les maisons, en partie plus hautes, et beaucoup plus laides; les quais et les ponts étaient encombrés de maisons à je ne sais combien d'étages; la boue d'ailleurs était affreuse, les boutiques fort basses, sans aucun ornement et presque sans lumières; quelques vieilles lanternes, placées de loin en loin, formaient tout l'éclairage de cette grande ville, où nous entrâmes de nuit.

Indépendamment de cette première impression, il me reste de ce séjour des souvenirs que près de cinquante années n'ont pas effacés.

On me conduisit aux trois grands théâtres : je vis jouer la *Belle Arsène*, aux Italiens, aujourd'hui Opéra-Comique; *Beverley*, aux Français, et *Orphée*, à l'Opéra. Le début, la grotte de l'Indifférence et le dernier acte de la *Belle Arsène*, la prison dans *Beverley* et la première scène, ainsi que l'Enfer d'*Orphée* surtout, forment pour moi des tableaux que rien n'a affaiblis; quoique j'aie revu ces pièces depuis, c'est toujours à mes yeux de 1777 qu'elles apparaissent.

Nous avions presque journellement MM. Deslon, Joly, Bacher et Rossel, amis d'enfance de mon père. En ce qui me concerne, aucune des idées qui se rattachent à eux ne date de cette époque, et je me réserve d'y revenir. Je ne ferai que nommer M. Cadet, de l'Académie des sciences, que mon père alla voir, pour s'acquitter d'une commission que M. de Sozzi lui avait donnée; mais je ne puis être aussi laconique sur le compte de son fils, alors âgé de huit ans, et qui nous parut l'enfant le plus gâté qu'il y eût au monde (1). Ce petit garçon, fort beau

(1) Ce fils de M. Cadet se fit connaître comme littérateur, sous le surnom de son père de Gassicourt; il devint l'intime ami de Paul

de figure, avait été au bal, la veille du jour où nous le vîmes. Il se disait fatigué, et, enveloppé dans une robe de chambre de soie blanche brodée en fleurs, nous le trouvâmes et le laissâmes couché sur un sofa, d'où il ne bougea ni à notre arrivée, ni à notre départ.

C'est également dans ce voyage que je fus présenté à mon parrain, M. le comte de Guines, ainsi que mon père le dit dans ses *Souvenirs* (1). Enfin je m'arrêterai, un instant, non au comte de Golowkin, dont mon père parle également (2), mais à sa fille, qui m'apparut comme un de ces phénomènes dont le souvenir devient ineffaçable. Ce que son père raconta touchant son éducation m'étonna au dernier point. Je ne me lassais pas de chercher cette demoiselle sous ses vêtements d'homme et je ne pouvais me la figurer ne vivant que de légumes et de lait, plongée tous les jours dans de l'eau froide, nageant comme un matelot, montant à cheval comme un jockey, tirant des armes comme un sous-lieutenant et faisant par jour une étape à pied. Bref, je ne savais ce que je voyais en elle et je ne la comprenais ni comme fille, ni comme garçon (3).

Thiébault, et les détails de cette amitié seront décrits plus loin. (Éd.)

(1) A cette époque, en Allemagne, dans les familles aisées, le baptême devait être l'occasion d'une grande réception, et la célébration en était ajournée jusqu'au moment où la mère, relevée de couches, pouvait présider la cérémonie. Or, dans l'intervalle de temps qui sépara la naissance du jeune Thiébault et le baptême, M. de Guines, envoyé de France à Berlin, s'était vu rappeler brusquement par M. de Choiseul. Il avait donc été remplacé par un répondant à la cérémonie, et, jusqu'à cette présentation, il ne connaissait pas son filleul. (Éd.)

(2) D'origine russe, le comte de Golowkin, grand ami de Jean-Jacques Rousseau et surnommé « Golowkin le philosophe », occupa pendant deux ans la charge de directeur des spectacles à Berlin. Sa sœur, la comtesse de Kameke, personne d'une grande distinction et très estimée dans l'entourage du grand Frédéric, est souvent citée au cours de ces *Mémoires*. (Éd.)

(3) Ayant eu tout jeune des attaques de goût, le comte de

Le mardi gras consacre pour moi un des plus bizarres souvenirs que l'on puisse imaginer. On ne peut plus en effet se former une idée du spectacle que Paris offrait dans ces derniers moments du carnaval. On eût dit que la population entière était en démence. La bourgeoisie et même les hautes classes de la société ne bornaient pas seulement leur mascarade à quelques soirées de salon, mais prenaient une part publique à ce délire : tout ce qui pouvait se procurer quelque travestissement se déguisait ou plutôt se défigurait, car les plus pauvres se barbouillaient le visage et se couvraient de haillons, qu'ils cherchaient à rendre grotesques. Aussi n'était-ce pas comme aujourd'hui par couples, par petites troupes ou par voitures isolées que, de loin en loin, on apercevait quelques mauvais masques ; c'était par centaines, par milliers, qu'ils remplissaient les rues et les places, le plus grand nombre à pied sans doute, mais une quantité innombrable en voiture et dans des chars plus ou moins magnifiques. Le dimanche et le mardi gras, ces mascarades commençaient avec le matin, ne finissaient que fort avant dans la nuit et continuaient de cette sorte à la lueur des flambeaux et des torches, que tenaient des masques répartis sur des chars, grimpés sur des rosses ou juchés devant, derrière et jusque sur l'impériale de quelques carrosses et d'un nombre immense de fiacres. Les endroits où l'affluence de ce peuple était la plus considérable et dépassait tout ce qu'on pouvait en dire, étaient les rues Saint-

Golowkin voulut préserver ses enfants de ce mal, et, suivant en cela le conseil de son ami Jean-Jacques, il les accoutuma à se jeter au sortir du lit, dans un bain d'eau froide, puis à se nourrir uniquement de lait et de légumes. Sa fille, « charmant jeune homme jusqu'à une heure après midi, très aimable demoiselle depuis ce moment jusqu'au soir », était habillée en garçon le matin et en jeune fille le reste du jour. (Eh.)

Honoré, de la Ferronnerie, de la Verrerie, Saint-Antoine et du Faubourg-Saint-Antoine. C'est cette grande traversée de Paris que mon père et ma mère me firent parcourir, de jour d'abord et ensuite de nuit. Quant à l'impression que me firent ces bacchanales, complétées par l'apparence d'une ivresse générale et par le charivari des voix les plus glapissantes, des cris les plus aigus, des rires les plus affreux, elle se composa d'un mélange inexprimable d'étonnement, d'une certaine horreur et en somme d'un plaisir concevable à sept ans; elle fut d'autant plus forte que, ayant passé ma première enfance à Berlin, où l'on ne voit rien qui ressemble à de tels désordres, je n'avais pu être préparé en aucune manière à des spectacles de cette nature.

Lorsque je revins à Paris, en décembre 1784, cette fureur, vraiment sauvage, existait encore dans toute sa force; le carnaval de 1785 différa peu de celui de 1777; mais depuis cette époque le goût de ces folies diminua sensiblement et ne fit que diminuer de plus en plus. Aujourd'hui, à peine quelques enfants ou quelques fous, faisant nombre avec les arlequins et les pierrots payés et fort mal payés par la police,

Osent des anciens temps nous retracer quelque ombre,

et même semblent honteux de leur prostitution. Aussi, plus de scènes, plus de rôles concertés; plus rien enfin qui puisse compenser tout ce que ce spectacle a de dégoûtant. Le cortège du bœuf gras pour la canaille ou les badauds, et les bals de l'Opéra pour la haute et la moyenne société, sont les dernières commémorations qui restent de ces saturnales.

Je ne m'arrêterai pas à notre course à Versailles, ni à la chute que je fis dans les appartements. Mon père en parle dans ses *Souvenirs*; mais j'ajouterai que, arrivés

à mi-côte de la montagne de Sèvres, nous fûmes croisés par Mesdames de France. Elles se rendaient à Paris et allaient extrêmement vite. A peine nous eurent-elles dépassés, que des cris se firent entendre. Un de leurs chevaux de devant s'était abattu ; les autres étaient tombés par-dessus. Elles avaient manqué verser. Mon père aussitôt fit arrêter la voiture et courut, pour être au besoin à même de les secourir. Elles en furent quittes pour la peur, et, les chevaux relevés, elles continuèrent leur route, ou plutôt leur course, avec plus de rapidité qu'auparavant.

A la fin de mars, nous rentrâmes à Berlin, où la vue de mes petits camarades suffit pour me rappeler l'allemand, que cinq mois de séjour en France n'avaient complètement fait oublier. A mon grand étonnement, nous nous retrouvâmes au milieu de la neige et de la glace, après avoir laissé un mois plus tôt Paris au milieu des pluies qui précèdent le printemps, et, deux mois plus tôt, Lyon au milieu des fleurs qui l'annoncent.

CHAPITRE II

L'accomplissement de la septième année est, en général, l'époque à laquelle on se fortifie assez pour pouvoir commencer et suivre des études régulières. Il en fut autrement pour moi. Ma santé, qui avait toujours été faible, devint mauvaise; une langueur menaçante, qu'augmentait encore l'action destructive d'une sensibilité extrême et d'une imagination dévorante, s'empara de moi. Le médecin de mon père, M. Fritz, qui me voyait habituellement, déclara que la moindre application me coûterait la vie; ce mot fut un arrêt, auquel mon père se soumit. J'avais d'ailleurs deux infirmités fort tristes; j'étais bègue et sourd. J'entendais très difficilement et je parlais plus difficilement encore. A chaque instant j'estropiais une réponse, qui n'avait aucun rapport à la demande, et cette circonstance pénible, humiliante même, que je sentais plus vivement que beaucoup d'autres enfants ne l'auraient sentie à mon âge, ne me faisait aimer que la société de mes petits camarades, qui criaient plus qu'ils ne parlaient, auxquels je pouvais répliquer par des cris et avec lesquels au besoin je disais à coups de poing ce que ma langue ne me laissait pas les moyens d'articuler. Avec le temps cependant ma surdité quitta mon oreille gauche; elle acheva à la vérité d'affecter la droite; mais ce n'en fut pas moins un grand adoucissement. Je n'avais plus

qu'à tourner la tête pour entendre. Si parfois ce mouvement était aussi gauche que gênant, s'il arrivait encore que je devinasse fort mal et que, malgré mes pirouettes, je ne parvinsse pas à entendre, il n'en était pas moins vrai que j'avais des répits et que mes tortures n'avaient plus lieu que par intervalles. Quant à moi bégayement et grâce à des efforts inouïs, je parvins à parler plus librement. Jamais néanmoins je n'ai pu prononcer les gutturales qu'avec peine et les *r* autrement que de la gorge.

Ainsi se passa pour moi le temps des premières études, temps précieux, dont il n'est jamais au pouvoir de l'homme de réparer la perte; ainsi je me trouvai privé de ces connaissances fondamentales, qui sont et la base et la clef de toutes les autres, et même je cessai d'être apte à les acquérir; enfin, perdant faute d'exercice le peu de mémoire que j'avais naturellement, je me trouvai réduit et condamné à ne devoir qu'à moi seul et pour ainsi dire à l'inspiration du moment, ce que je pourrais être et valoir (1).

Un fait m'a caractérisé : c'est l'impossibilité où j'ai toujours été de ne rien voir faire à qui que ce fût sans éprouver le besoin de le faire moi-même.

(1) Je n'appris donc rien durant les sept années que ce chapitre embrasse; car je ne puis mettre à cet égard en ligne de compte quelques scènes de Racine que, quoique bien jeune et presque enfant, mon admiration ou plutôt mon enthousiasme gravait dans ma mémoire. C'est en effet une chose assez remarquable que l'impression que faisaient sur moi les vers de ce grand homme; ils pénétraient mon âme, ils exaltaient mon imagination, ils échauffaient mon sang et me laissaient en proie à une extase mêlée de la plus douce volupté. A un autre âge, *Phèdre*, *Andromaque* sans doute devaient achever de me transporter; mais alors *Iphigénie* était ma pièce favorite, et, dès que j'étais seul, j'en redisais les vers aux bosquets des jardins ou aux murs de ma chambre, et je les sentais trop bien, j'avais les inflexions naturellement trop justes pour les déclamer très mal.

Le hasard m'avait fait connaître un jeune Hoffmann, frère d'une fille charmante, qui fut mes premières amours. Ce jeune homme apprenait à jouer du violon. Je ne sais comment j'assistai à une de ces leçons, mais cette circonstance développa en moi une véritable fureur pour cet instrument. J'obtins un violon et, seul, je parvins à jouer de manière à décider ma mère à me donner un maître; au bout de quinze jours je commençai ma première sonate; je ne raclai pas un moment en raison de mon âge; on fut surtout étonné de la qualité de mes sons et de l'expression de mon archet. Je sentais ce que je jouais, jusqu'au bout des ongles. Les morceaux tristes et touchants, et en général les mineurs, faisaient vibrer tous mes nerfs, par leur analogie avec une mélancolie qui a formé l'état habituel de mon âme, et que par la suite tant d'événements ont développée et entretenue d'une manière souvent si cruelle (1).

Un autre de mes amis s'exerçait à imiter en sifflant le chant des oiseaux; je parvins à contrefaire le rossignol avec une telle perfection que tout le monde y était trompé et que je luttais avec les rossignols eux-mêmes, qui, dès que je me mettais à siffler, me répondaient par leurs chants.

Un troisième eut la manie des pigeons, et je possédai des volées de pigeons superbes.

Je n'ai vu dans aucun autre pays avoir des pigeons, comme quelques personnes en avaient alors à Berlin. Ils n'étaient nullement bons à être mangés; on en distinguait de cinq sortes. La première était composée de

(1) Au bout de dix mois, j'exécutai un concerto de Stammitz devant trois cents personnes et je jouais à livre ouvert les seconds violons des symphonies concertantes; mais, quinze mois après ma première leçon, nous revînmes en France, et je n'eus plus de maîtres. Je fus même des années sans avoir l'occasion de faire de la musique, et j'oubliai une grande partie de ce que je savais.

très fins voiliers, et, du moment où on les lâchait, ils volaient en cercle autour de la maison et s'élevaient à une hauteur telle qu'assez rapidement on les perdait de vue. Les pigeons de la deuxième espèce s'élevaient moins haut que ceux de la première, volaient moins longtemps qu'eux et étaient destinés à les rappeler et à les faire redescendre à la hauteur des cercles qu'ils décrivaient; ceux de la troisième espèce et de la quatrième rapprochaient successivement les premiers et les seconds du colombier; enfin ceux de la cinquième, ayant de grosses gorges, ne s'élevant guère et se fatiguant assez vite, servaient à ramener la totalité de ces pigeons sur le pigeonnier, dans lequel la faim ou l'amour les faisaient rentrer bientôt; car on ne faisait jamais sortir un couple et on avait soin de ne leur donner à manger qu'à leur retour. Cette sorte d'éducation, de tactique, m'amusait; mais ce qui surtout me faisait éprouver une véritable jouissance était de disposer en quelque sorte de la vaste étendue que mes pigeons parcouraient, de régler leur vol, de les faire manœuvrer à mon gré et de régner en quelque sorte sur eux par leur instinct, leurs besoins et cette foi conjugale, qui en a fait un des plus doux emblèmes.

Un autre de mes amis voulut devenir grand anatomiste; il anatomisait beaucoup chez lui, et je me mis à anatomiser avec lui. Je me rappelle même que, n'ayant plus rien à disséquer, nous allâmes une nuit en grand secret enlever le corps d'un enfant dans l'amphithéâtre d'anatomie. L'amphithéâtre était situé dans les bâtiments de l'Académie et à un étage très haut, que nous escaladâmes avec une longue échelle, qu'on laissait habituellement au bas de ce bâtiment. Il gelait à pierre fendre; mais, chargés de notre fardeau, nous fûmes moins occupés du froid que du soin d'éviter les factionnaires et les patrouilles.

Un autre enfin de mes amis, s'occupant d'histoire naturelle, faisait une collection d'insectes et de papillons; il m'en fallut une à tout prix. Une aventure cependant manqua m'en dégoûter. Je poursuivais un papillon à travers les allées et les fourrés du Parc; il y avait longtemps que je courais après lui, la chaleur était étouffante, j'étais tout haletant, lorsque, m'élançant pour prendre plus rapidement une des nouvelles directions suivies par mon papillon et ne voyant que lui, ma bouche ouverte coïncida avec une aspiration, au moment où je me trouvais devant la toile d'une araignée énorme que j'avalai. L'horreur dont je fus saisi ne peut se rendre. Soit par l'effet du venin de cette vilaine bête, soit plutôt par l'effet de l'imagination, des maux de cœur, des nausées se firent sentir de suite (1). Je rejoignis en toute hâte mon père, qui était avec ma mère dans une maison de campagne voisine. A peine arrivé, les vomissements commencèrent et ne cessèrent qu'à force qu'on me fit boire du lait. J'en fus vraiment malade, et il m'en est resté pour les araignées une aversion que je n'ai jamais pu dissimuler.

Après avoir rappelé quelles furent pendant ces sept années mes seules occupations, si tant est que ce que j'ai eu à citer mérite ce nom, je vais reprendre les autres souvenirs de cette époque.

Mes souvenirs militaires ne se réfèrent qu'aux exercices de détail, aux revues de Gesundbrunnen, aux grandes manœuvres du mois de mai, enfin au départ de la garnison de Berlin et d'une partie de l'artillerie de l'armée du prince Henri pour la guerre de Teschen.

(1) MM. Bernouilli, de l'Académie de Berlin, et Delalande soutenaient qu'il n'y avait pas plus de chenilles que d'araignées venimeuses. M. Delalande mangeait des chenilles; M. Bernouilli mangea à Berlin une salade farcie d'araignées et de chenilles. C'est avec dégoût que je cite ces abominables malpropretés.

Les exercices ordinaires des troupes, qui pendant la belle saison avaient lieu au jardin du Roi (der Lustgarten), sur toutes les places publiques et dans toutes les promenades, le Parc y compris, n'étaient que des exercices de détail; dans la ville surtout ils ne réunissaient guère que des recrues, et c'est là que ces terribles coups de canne, distribués avec une si inhumaine prodigalité, retentissaient de tous côtés et faisaient si justement fuir mon père et gémir tous les témoins, si l'on en excepte ces lieutenants ou ces cadets (Junkers), qui semblaient se former pour être plutôt des bourreaux que des officiers. J'étais bien jeune alors; mais le souvenir de ces exécutions barbares, qui de leur suppression ont reçu leur condamnation dernière, me fait encore horreur.

Les grandes manœuvres du mois de mai, où Frédéric étalait tout le luxe de sa puissance militaire, ont une réputation qui pourrait dispenser d'en parler, et que du reste elles justifiaient entièrement. Qu'on se figure en effet, dans une plaine immense, 36,000 hommes de troupes superbes, exécutant, à l'aide de manœuvres aussi savantes qu'admirables de précision et d'ensemble, l'attaque du village de Tempelhoff; et, parmi ces troupes, le régiment de géants, nommé le régiment des gardes, le corps des gendarmes aussi brillant par son uniforme écarlate que beau par le choix des hommes et des chevaux, enfin les hussards de la mort, corps de 2,000 chevaux, je crois, et qui, à un enfant, ne pouvait manquer de paraître avoir été inventé par le génie de la destruction et des enfers; et l'on comprendra tout ce que je ne pouvais manquer d'éprouver. Que l'on ajoute à ce spectacle toujours mouvant et toujours magnifique, d'une part ces grandes charges de cavalerie et ce feu roulant d'infanterie et d'artillerie, de l'autre la présence d'un roi placé par son génie et par ses exploits à la tête

des philosophes, des législateurs et des guerriers de son époque; qu'on le voie suivi par une foule d'officiers supérieurs des principaux États de l'Europe, venant lui rendre hommage et s'instruire à ces revues, considérées alors comme l'école de Mars; qu'on l'entoure, en idée, de tous les généraux illustres, formés à son école et dont il avait associé les noms au sien; que l'on se représente ses cheveux blancs rappelant et paraissant ennoblir encore quarante années de gloire, et l'on concevra qu'il ne pouvait rester de bornes à mon admiration; aussi n'y en avait-il aucune; aussi était-ce avec une joie toujours nouvelle que, pendant les trois dernières années de mon séjour en Prusse, je me rendais à ces revues, avec un nouvel étonnement et un plus grand enthousiasme que j'en revenais.

Indépendamment de ces grandes revues, il y avait annuellement près de Gesundbrunnen les revues d'artillerie et des corps de la garnison de Berlin. Je n'allai à ces revues d'automne qu'en 1784, et je n'en ai rapporté d'autres souvenirs que l'anecdote qui, dans les *Souvenirs de vingt ans* de mon père, termine l'article du général de Ziethen (1). Mais une des plus fortes impressions que

(1) Le Roi se disposait à faire exécuter une charge aux housards du général de Ziethen, et le général, âgé de plus de quatre-vingts ans, voulait par devoir charger à la tête de son corps. Le Roi ne consentit pas à laisser un homme « aussi cher à l'État » s'exposer inutilement, et, tandis que s'opérait le mouvement, il le retint par une longue causerie. « Ce qu'il y eut de plus touchant en cette rencontre », ajoute Diendoné Thiébault dans ses *Souvenirs*, t. IV, p. 289, « ce fut de voir ce roi à cheveux blancs joindre à tant d'attentions envers son vieux général celle de ne l'avoir abordé en présence de l'armée et d'un peuple nombreux, que le chapeau à la main. Ce tableau fit la plus vive impression sur tout le monde et me fut retracé avec une sorte d'enthousiasme par mon fils, qui, étant allé à cette petite revue avec les élèves de l'École militaire, ainsi que je le lui permettais souvent, s'était trouvé assez près de ces deux héros pour tout voir et pour tout entendre. » (Éd.)

dans ce genre j'aie reçues de ma vie, est celle que me fit le départ d'une partie de l'artillerie de l'armée du prince Henri et de la garnison de Berlin pour la guerre de Teschen. Frappé de l'idée qu'aucun de ces officiers, de ces soldats ne devait en revenir, leurs cris et leurs chants me semblaient héroïques et même surnaturels. Je trouvai quelque chose de terrible et de magnifique dans un départ pour la guerre, départ qui depuis m'a paru si simple; mais que serait la vie sans cette variété d'idées et de sensations, qui fait des mêmes choses des choses toujours différentes et qui renouvelle en quelque sorte notre existence morale à chacune des époques de notre carrière?

Organisé pour la musique d'une manière particulière, susceptible d'enthousiasme au dernier point, électrisé par tous les genres d'illustration ou de gloire, adorant mes parents plus que je ne les aimais, chérissant mes amis de manière à leur rendre la réciprocité impossible, il était également impossible qu'au milieu de tant de précocités, l'amour ne précédât pas chez moi l'époque à laquelle ce sentiment se développe habituellement. Et en effet, parti de Berlin avant l'accomplissement de ma quatorzième année, j'avais déjà eu des maîtresses (dont une épousa, trois ans après, un major d'artillerie) et de plus une passion.

Que l'on ne pense pas que ce mot passion soit exagéré; il est exact, et le charme qui s'est rattaché à cet amour pur et sans tache a traversé ma vie entière et s'unit encore au souvenir de cette jeune Philippine Hoffmann, qui me l'inspira. Il est vrai qu'avec ses quinze ans et sa jolie figure elle était charmante. Elle avait la douceur des blondes, sans avoir leur fadeur. Blanche comme le lis, fraîche comme le matin, elle avait de plus cet embonpoint sans lequel je n'ai jamais compris la volupté; en-

fin, elle joignait à une bonté angélique un esprit aussi fin, aussi saillant que délicat, et une voix enchanteresse. Je ne sais vraiment ce qui manquait à cette ravissante créature; mais les avantages qu'elle tenait de la nature étaient bien plus qu'il n'en fallait pour allumer dans mon cœur des feux que, même sans espoir, le temps a alimentés et auxquels un tendre attachement a succédé pour toujours.

C'est au jardin du comte de Reuss que je fis sa connaissance. Une dame des amies de ma mère (Mme Morel) y passait l'été; la famille Hoffmann y avait également loué un appartement pour la belle saison; nous y allions tous les après-dîners. Dès les premiers jours j'aperçus et je remarquai cette jeune Philippine. La saison, le lieu, tout ajoutant à mon enchantement, c'était un motif pour désirer de l'approcher; mais du motif au moyen la distance était assez grande pour qu'il fût permis à treize ans et demi de la regarder comme difficile à franchir. Philippine avait un frère, que j'ai déjà nommé, et peu de jours suffirent pour me lier avec lui, ainsi qu'avec son ami intime, fils du philosophe Nicolaf. Ce premier pas fait, j'eus l'idée et l'adresse d'établir quelques rapports entre l'objet de ma première adoration et ma sœur. Ces rapports se multiplièrent par mes soins, et, lorsque l'hiver eut ramené tout le monde à Berlin, nous fûmes en mesure d'aller les uns chez les autres. C'est ainsi que se forma cette liaison qui, sans que nos parents se visent, devint assez intime pour que Philippine, sa sœur aînée et son frère vinssent aussi fréquemment chez nous que nous allions chez eux.

L'un des triomphes de cette charmante fille fut de me faire danser. Jusqu'alors j'avais fui tous les bals, même ceux que l'on donnait chez mon père assez fréquemment pour complaire à ma sœur, qui dansait très bien, et à ma

mère, qui aimait beaucoup la danse. Sauter tantôt sur un pied, tantôt sur un autre, et faire mille contorsions pour se donner des grâces, m'avait toujours paru ridicule et continuait à me paraître absurde; mais devenir, même pour peu d'instants, le cavalier de Philippine, lui donner la main, enlacer mes bras aux siens, pouvoir lui parler sans contrainte, m'avait fait trouver ravissante une véritable torture.

Je dansai donc pendant le dernier hiver que je passai à Berlin; je dansai même depuis pour des raisons semblables, et, malgré mon aversion pour la danse, je finis par m'élever, avec quelque distinction, aux entrechats, aux brisés et aux jetés battus de 1786.

Mon départ de Berlin au plus fort de ma passion fut pour moi le sujet d'une véritable désolation. En passant vers sept heures du matin sous ses croisées, dont les volets s'ouvraient, Philippine m'apparut un instant: telles ces visions qui ne laissent d'une réalité évanouie qu'un trop douloureux prestige! J'étais navré; je pleurais amèrement, et lorsque, deux ans après mon retour en France, j'appris son mariage, je fus malade de chagrin.

J'ignore si elle a eu le genre de bonheur dont une femme aussi distinguée qu'elle devait avoir besoin; mais elle a été heureuse sous le rapport de la fortune. Elle a eu trois fils. Lors des prospérités de la France, elle s'enthousiasma pour notre gloire, et, faute de pouvoir se placer à la hauteur de ses idées et de ses sentiments, des pédants de son pays la blâmèrent. Depuis 1784 je ne l'ai revue ou plutôt aperçue que deux fois, et cela en 1807: la première fois en me rendant de Fulda à Tilsit, la seconde en revenant de Tilsit à Paris. Ce que je ressentis à sa vue n'est pas facile à exprimer. Sous trop de rapports je cherchais encore, après l'avoir retrouvée, celle dont tant de fois j'avais souhaité la présence. Il est

vrai que tout semblait changé ou du moins déplacé pour nous; ce que j'avais de moins qu'elle en 1784 était un défaut pour moi, ce qu'elle avait de plus que moi en 1807 était un malheur pour elle. J'étais encore à peu près jeune, et elle sans doute n'était pas vicille; mais mes souvenirs, ravivés par mon imagination, étaient nécessaires à l'illusion de mes premiers sentiments. Douleureuse situation que celle où, après une longue séparation, après un rapprochement désiré, on est réduit à se dire : « Hélas ! que sont devenues sa beauté, mes ardeurs, et par-dessus tout cette espérance d'une vie en grande partie écoulée et flétrie ! »

Je connus à Berlin un assez grand nombre de jeunes gens, outre ceux que j'ai déjà cités; mais j'y fus particulièrement lié avec les trois fils du professeur Stoss, collègue de mon père (Philippe, Wilhelm et Fritz); avec les deux petit-fils d'André Jordan (Charles et Auguste)(1); avec le prince Serge Dolgorouki, neveu du prince Dolgorouki, envoyé de Russie à Berlin.

Ce prince Serge venait, avec son gouverneur, presque tous les soirs, souper chez mon père. Souvent nous nous promenions ensemble. Nous étions donc dans une véritable intimité, lorsqu'il quitta Berlin, un an avant moi. Je le retrouvai à Brunswick, en revenant avec mon père en France, en 1784. Il me fit les plus grandes amitiés et me mena voir ce qu'il y avait de notable dans cette ville. Il me donna même une médaille de Pie VI, coulée pour lui. Depuis, il a été fait général au service de la Russie; il a reçu, je ne sais à quelle occasion, une épée d'or de Catherine II et a été longtemps envoyé de Russie à Naples.

(1) Les Jordan étaient à Berlin une des familles les plus estimées de la colonie française. L'un d'eux, le conseiller Jordan, fut l'ami très fidèle et très cher de Frédéric II; ceux dont il est ici parlé sont ses petits-neveux. (Éd.)

Il y avait bien des années que je n'avais eu aucune nouvelle de lui, lorsque, me trouvant avec mes filles chez M. Denon, en 1822, on annonça le prince Serge Dolgorouki. Trente-huit ans s'étaient écoulés depuis que nous ne nous étions vus, et il ne me reconnut pas plus que je n'aurais pu le reconnaître, s'il n'avait été nommé. Je doutais même que ce fût le prince Serge, avec qui j'avais eu tant de rapports. Je priai donc M. Denon de lui faire une question et, comme sa réponse ne me laissa aucun doute, je me nommai ; il m'embrassa, me demanda des nouvelles de ma sœur, témoigna beaucoup de plaisir à me revoir, mais se borna à cela. « La diplomatie », me disais-je, « a-t-elle comprimé chez lui les sentiments expansifs, au point de le rendre indifférent à ceux de sa première jeunesse, ou bien son orgueil souffre-t-il de me retrouver lieutenant général comme lui?... » Je flottais au milieu de ces incertitudes, lorsque j'appris que, ayant fait le malheur d'une femme mariée et de haut rang, il s'était dévoué à elle, qu'il avait quitté les affaires, qu'il avait conduit cette dame à Paris, qu'il vivait avec elle dans une sorte d'incognito, et que, pour n'avoir à révéler ni son nom ni sa position, il ne voyait et ne recevait presque personne. Je le plaignis de tout mon cœur ; je fus néanmoins satisfait de pouvoir imputer à sa position ce qu'il m'en eût coûté d'imputer à son cœur.

Charles Jordan est devenu conseiller à Berlin. Auguste Jordan, allié par sa femme à une famille noble de Saxe, a été banquier à Lyon. Appelé à Londres pour des intérêts graves, lors de la rupture avec l'Angleterre et des prescriptions rigoureuses qui interdisaient toute relation avec ce pays, il vit Fouché, ministre de la police, et fut verbalement autorisé à faire ce voyage : mais, son retour ayant coïncidé avec le remplacement de Fouché

par Savary, ce dernier, ne tenant aucun compte de l'autorisation verbale donnée par son prédécesseur, fit arrêter Auguste Jordan et, par trois années de détentions, de séquestres et de confiscations, le ruina. Il a réparé ses désastres comme banquier à Vienne, chargé par la Cour de recevoir nos subsides.

Des trois fils de M. Stoss, je revis Fritz, le plus jeune, lors de mon passage à Posen, en 1807. J'arrivai à trois heures du matin; à trois heures un quart, j'étais à sa porte. A force que j'eus frappé, une servante vint m'ouvrir, à moitié endormie et cependant tout effrayée d'une visite si matinale. « Votre maître est-il chez lui? demandai-je en allemand. — Herr Jésus! me répondit-elle, oui, sûrement, il y est. — En ce cas, qu'il vienne me parler. — Mais il ne se lève qu'à sept heures! — Dites-lui qu'il se lève tout de suite. — Mais quel nom lui dirai-je? — Celui que vous voudrez. » J'eus toute la peine du monde à la décider. Cependant il fallut obéir. Elle me fit donc entrer dans une salle au rez-de-chaussée, et, ne sachant que penser de mon accent allemand et de mon uniforme français, de mon air et de mon ton moitié gais et moitié sérieux, n'osant me fixer et me regardant à chaque instant, elle fit trois ou quatre tours sur elle-même et alla prévenir son maître.

Au bout de quelques minutes je vis paraître mon Fritz, en robe de chambre et en bonnet de nuit, et, pendant qu'il me faisait un grand serviteur, je lui sautai au cou. Il resta stupéfait; ma voix fit ce que ma figure ne pouvait plus faire; il ne me reconnut que lorsque je lui criai : « Comment, tu ne me reconnais pas? » Jamais ennemis ne se trouvèrent meilleurs amis. Il me demanda de lui accorder quelques jours, c'était hors de mon pouvoir; il insista pour un, c'était impossible. « Du moins », me dit-il, « tu passeras la matinée avec moi. — Si je le

pouvais », « lui répondis-je, je ne t'aurais pas réveillé si matin. Je n'ai qu'une heure. »

Il fit appeler sa femme. On m'avait prévenu qu'elle était fort belle; on ne me l'avait pas assez vantée. Je n'ai rien vu de plus admirable pour les formes, de plus suave et de plus régulier pour la figure, de plus doux et de plus touchant pour le son de voix, l'expression et les manières. Je félicitai mon ami d'enfance sur son bonheur. L'heure que je pus lui consacrer passa trop vite, et, après avoir pris une tasse de café ensemble, nous nous quittâmes pour ne jamais nous revoir sans doute. Combien de fois et à propos de sacrifices de cette nature me suis-je dit :

Pour arriver où nous mène le sort,
Besoin n'était de courir aussi fort.

Conduit, à propos du prince Serge, à parler de son oncle le prince Dolgorouki, je vais rapporter une anecdote qu'il me rappelle, dont mon père fut pour ainsi dire le témoin, que néanmoins je n'ai pas pu obtenir qu'il insérât dans ses *Souvenirs*, quoiqu'il l'eût contée cent fois devant moi. Ce fait, au surplus, je l'ai entendu confirmer et par Mme de Kameke, et par différentes autres personnes, et par le prince Dolgorouki lui-même, qui à ce sujet et en ma présence dit un jour : « Je ne suis pas de caractère à me prêter à un rôle ridicule ; ma place dans ce pays me ferait d'ailleurs un devoir de m'opposer à tout ce qui pourrait y donner lieu. Cependant, quant au fait dont il s'agit et sans qu'on puisse en conclure que j'y vois autre chose qu'un hasard fort extraordinaire, on peut me nommer et même me citer, attendu qu'il y a quarante témoins vivants. » Après ce préambule, je vais rapporter le fait, sans com-

mentaire comme sans aucune altération, c'est-à-dire avec une exactitude littérale.

Le mérite et les qualités de Mme de Kameke, joints à son rang et à sa fortune, faisaient de sa maison le point de réunion de la meilleure société de Berlin, et lorsqu'elle habitait en été sa terre de « Mon choix », elle y recevait, pour de plus ou moins longs séjours, les personnes qu'à Berlin elle voyait habituellement avec le plus de plaisir. De ce nombre était le prince Dolgorouki.

Un matin que, vers l'heure du déjeuner, le prince entra dans le salon, où se trouvaient les dames et quelques autres personnes, au nombre desquelles était mon père, il y parut avec un air de fatigue et de préoccupation, qui lui fit adresser avec plus de sollicitude que de coutume ces questions banales relatives à la santé et à la nuit. L'espèce d'embarras qu'il éprouva à répondre fit insister davantage; enfin, pressé lui-même du besoin de parler, il répondit : « Si plus de vingt ans de résidence au milieu de vous pouvaient me laisser quelque doute sur la manière dont je suis jugé dans ce pays, j'éprouverais, je l'avoue, une espèce de peine à vous dire ce qui a troublé mon sommeil et ma nuit; mais, certain que je n'ai à appréhender aucune fausse interprétation, je vais vous le conter :

« J'ai un frère, que j'ai toujours aimé de la plus vive tendresse et qui me paye du plus entier retour. Ayant vécu ensemble très unis pendant notre enfance et pendant une partie de notre jeunesse, la nécessité de nous séparer fut pour nous la cause d'un véritable désespoir.

« Vous auriez peine à croire les détails des derniers moments que nous passâmes ensemble. Ce que je puis vous dire, c'est que notre exaltation fut telle qu'en nous quittant nous nous jurâmes que, dans le cas où l'un de

nous deux mourrait avant d'avoir revu l'autre, il lui dirait adieu. Eh bien! madame », continua-t-il, en s'adressant à la comtesse de Kameke, « cette nuit, vers une heure du matin, j'ai été réveillé par la voix de mon frère, qui très distinctement m'a appelé et m'a dit adieu. Je vous avoue que j'éprouvai une vive émotion. Je parvins cependant à commander à mes sens, à me persuader qu'une erreur manifeste avait seule produit cette illusion et à me rendormir; mais la même voix, le même adieu s'étant fait entendre de nouveau, il m'a été impossible de fermer l'œil depuis. »

Tout le monde se récria. Rappelant au prince les bonnes nouvelles très récemment reçues de son frère; les illusions des sens si fréquentes, on lui cita les anecdotes les plus propres à le rassurer; de ces anecdotes on passa aux raisonnements; on s'étendit sur l'impossibilité du fait, considéré en lui-même, on rejeta tout sur une mauvaise disposition, sur une digestion laborieuse, et l'on conclut que le prince devait chasser toute espèce de doute, d'appréhension, et oublier ce qu'on appela son mauvais rêve.

Mais, quinze ou vingt jours après, il reçut la nouvelle que son frère, lieutenant général au service de la Russie, marchant avec un corps de troupes qu'il commandait et ayant passé à cheval une rivière à la nage, fut attaqué d'une fluxion de poitrine et mourut dans la même nuit, à la même heure que le prince avait reçu ses adieux.

Un second fait de même ordre trouve ici sa place; il date d'ailleurs de la même époque, il a pour moi des garanties égales; il a été connu de mon père et cent fois conté par lui, comme le précédent. Ce sont, au reste, les deux seuls faits de ce genre dont je puisse dire que, quoique je n'aie jamais pu y croire, je n'ai jamais pu en douter.

Mon père parle dans ses *Souvenirs* du suicide du colonel d'artillerie du Troussel; il présente deux causes comme ayant pu porter ce digne homme à cet acte de désespoir; mais il accorde la priorité à la conduite de sa femme, alors que cela me semble impossible. Quelque résolu que M. du Troussel pût être de ne pas rentrer chez lui, il était impossible que, au début d'une guerre, un officier de son grade et de son caractère renonçât à paraître sur un champ de bataille, à s'illustrer avant de mourir. Ainsi le prince Guillaume de Brunswick, décidé à mourir et ayant le choix entre un suicide et une mort glorieuse, se fit tuer dans la première bataille, livrée aux Turcs par Romanshoff, qu'il avait rejoint comme volontaire.

M. du Troussel a donc terminé sa carrière par d'autres raisons que des raisons de femme, par des raisons qui n'admettaient pas de répit.

Depuis le moment où il avait demandé l'autorisation de divorcer avec sa femme, sans pouvoir l'obtenir, il avait éprouvé quelques désagréments de la part du Roi; il en éprouva de nouveaux, pendant qu'il achevait à Magdebourg l'organisation de l'artillerie du prince Henri. Trop affecté de reproches, qui sans doute ne méritaient qu'une explication, il ne put résister au besoin d'épancher son âme, et dans ce but il écrivit au prince Henri une lettre, dans laquelle il récapitula et développa tous ses griefs contre Frédéric, en même temps qu'il faisait pour ce monarque une lettre purement de service. Ces deux lettres faites, il les expédia. Le prince, qui n'était qu'à quelques lieues, reçut peu d'heures après le paquet qui lui était adressé, et, ayant trouvé sous son enveloppe la lettre pour le Roi, la renvoya aussitôt à M. du Troussel avec un billet commençant par ces mots : « Qu'avez-vous fait, mon cher ami?... »

Il ne restait aucun doute. Par une méprise affreuse et que l'égalité du papier avait produite, la lettre destinée au prince était entre les mains du Roi. Cette lettre, écrite sans aucun ménagement, était un crime, que le caractère de Frédéric rendait irrémissible. Mais ce qu'il y avait de plus cruel, c'est que si cette lettre perdait M. du Troussel, elle compromettait en même temps le prince, auquel elle n'avait pu être adressée que par la certitude qu'elle ne déplairait pas. Cette dernière réflexion découvrit à M. du Troussel qu'il était devenu le dénonciateur de son bienfaiteur, de son chef, et, dans son désespoir, il résolut et dut résoudre sa mort immédiate. Quelques heures furent donc consacrées à écrire des lettres d'adieu, et, à trois heures du matin, il se brûla la cervelle.

Or Mme du Troussel avait de son premier mariage avec un M. de Kleist trois filles, dont la plus jeune, l'objet des affections les plus tendres de son beau-père, son père peut-être, se nommait Minette.

A l'instant où M. du Troussel se donna la mort à Magdebourg, Minette, couchée dans la même chambre que ses deux sœurs à Berlin, se mit à jeter des cris horribles. Ses sœurs, réveillées en sursaut, avaient beau la questionner, l'interpeller, Minette, sans les écouter, répétait avec le ton de l'effroi : « Je vois mon père, il est couvert de sang... le voilà... le voilà... » Les deux sœurs se jettent à bas du lit, allument une lumière, visitent la chambre, ne trouvent rien et cependant ne peuvent calmer ni rassurer Minette.

A peine levée, on rend compte de tout à Mme du Troussel; elle avait ce jour-là nombreuse compagnie. La fin du diner fut employée à raconter les extravagances de Minette; on donna une leçon sévère à Minette, qui pleura beaucoup, et, le lendemain, on apprit

la mort de M. du Troussel, mort dont l'heure, la date et la circonstance principale coïncidaient d'une manière si extraordinaire avec la vision de Minette.

Mon père raconta un jour ces deux histoires à Mme de Genlis, qui, loin d'en paraître surprise, riposta par plusieurs de la même nature et nous affirma, entre autres choses, que, au moment où le seul fils qu'elle ait eu mourut, elle était couchée et le vit distinctement passer au-dessus de sa tête, sous la forme d'un ange ayant des ailes bleues. Ce furent ses expressions.

Qu'ajouterai-je à ces faits, non moins bizarres que le sujet?... Un seul mot. Né avec autant d'imagination et de sensibilité que qui que ce soit au monde, il m'est arrivé qu'égaré par mes douleurs, j'ai, à deux époques de ma vie, évoqué de semblables apparitions avec toute l'exaltation et la force de volonté possibles; ainsi j'ai parcouru de nuit les lieux où mon malheur s'était accompli; je suis allé de nuit faire des évocations sur des tombeaux, et, comme il est facile de le penser, je n'ai jamais rien vu, rien entendu; ce qui, par la plus douloureuse expérience comme par l'effet du sens commun, a irrévocablement réduit pour moi ceux mêmes de ces faits que l'on ne peut nier, aux illusions des sens ou à des coïncidences extraordinaires, moins extraordinaires cependant que de tels faits ne le seraient.

Puisque le prince Dolgorouki et M. du Troussel m'ont conduit à cette digression, je vais la terminer par des faits relatifs à quelques autres personnes, faits dont l'omission, due à un oubli sans doute, forme une lacune dans les *Souvenirs* de mon père. Cette partie de mes *Mémoires* devient en effet une sorte de supplément aux siens. C'est au reste un bonheur que de pouvoir mêler aux souvenirs de mon enfance des anecdotes rappelant des personnes qui ont appartenu à la scène du monde

par leur position ou par leur rôle à la cour de Frédéric, et de faire, d'une partie de ce premier volume, une transition entre le grand roi auquel les *Souvenirs* de mon père sont consacrés et Napoléon le Grand, auquel le seront la presque totalité des miens.

De toutes les dames de cette cour, Mme de Kameke fut celle qui pour mon père et pour ma mère eut l'attachement le plus constant et le plus vrai.

Elle voulut être la marraine de ma sœur, et la nomma Pauline, en mémoire du nom que Mme de Sévigné avait donné à sa fille.

Un Français, homme de beaucoup d'esprit et dont j'ai oublié le nom, disait un soir chez mon père qu'un étranger qui, par un beau dimanche d'été, arriverait à Berlin par le Parc, où toute la population de cette capitale se trouve alors; qui, pour se rendre à son auberge, entrerait par la porte de Brandebourg, traverserait la promenade des Tilleuls, la place de l'Opéra (formée, indépendamment de ce monument, par la Bibliothèque, l'Église catholique et le palais du prince Henri), celle de l' Arsenal (auquel fait face le palais du prince Ferdinand), le jardin du Roi et la place du Château; qui irait passer la soirée chez la comtesse de Kameke et partirait le lendemain à la pointe du jour par la rue de Leipzig, serait convaincu que Berlin est la ville la plus magnifique et la plus polie de l'Europe.

Si la maison de la comtesse de Kameke était à Berlin le modèle du bon ton, la manière de vivre et de recevoir à « Mon choix » ne méritait pas moins d'être proposée pour modèle.

Les appartements d'amis étaient très nombreux. Ils se divisaient en deux classes : ceux des personnes qui amenaient avec elles des domestiques, et ceux des personnes qui n'en amenaient pas. Les premiers étaient

disposés de manière que les domestiques couchassent près de leurs maîtres; les autres, pour que chaque maître eût un domestique à sa portée. En conséquence, ces derniers appartements, classés par deux ou trois, étaient desservis par des domestiques du château, exclusivement chargés de servir les hôtes et logés tout près d'eux.

Chacun, chez Mme de Kameke, était maître de déjeuner dans son appartement; cependant il était d'usage de se réunir aux dames pour déjeuner avec elles. Le déjeuner fini, on allait se promener et l'on était maître d'y aller en calèche, à cheval ou à pied, comme on était maître de rester; alors on avait, indépendamment de son appartement, le salon de réception, le salon de musique, le billard et la bibliothèque à son entière disposition. On était donc parfaitement libre à « Mon choix », si ce n'est pour le dîner et pour la soirée, pour lesquels tout le monde se réunissait jusqu'au moment du coucher, fixé à onze heures.

Un jour mon père s'y trouva seul à dîner avec la comtesse de Kameke et fut fort surpris de voir, outre le maître d'hôtel, dix ou douze domestiques en livrée, debout tous autour de la table et occupés à servir. Le repas fini, Mme de Kameke lui dit : « Vous avez été étonné de voir tous les domestiques sur pied pour nous servir, vous et moi. Je vais vous en expliquer la raison. J'avais remarqué que, quand je proportionnais le nombre de ces gens au nombre de mes convives, l'arrivée de mes amis donnait de l'humeur à mes domestiques, et de suite j'ai réglé le service de manière qu'il fût le même, soit qu'il y eût du monde ici, soit qu'il n'y en eût pas. Ainsi les appartements vides sont tous comme s'ils étaient habités, les domestiques ne quittent l'antichambre ou leurs autres postes qu'aux heures de leurs

repas ou d'après une permission spéciale. Ils servent tous à table quand je suis seule, comme lorsque nous sommes trente, et il n'y a que l'ennui pour eux quand je n'ai personne. »

Après Mme de Kameke et parmi les dames de la Cour qui furent amies de ma famille, j'ai déjà cité Mme du Troussel; j'ai raconté la mort de son mari; voici à quoi on attribua la sienne, et, ici, c'est encore la version adoptée par mon père que je rapporte :

Cette dame, extraordinaire pour la perfection de sa taille et de ses traits, cette dame qui, dans un tableau où elle était peinte en Diane, paraissait en effet une déesse, plus qu'une mortelle, n'avait pas cette blancheur qui rehausse encore l'éclat des femmes du Nord. Ce défaut seul empêchait sa beauté d'être accomplie, et sa coquetterie faisait de cette imperfection un sujet de désespoir pour elle. J'ignore comment elle découvrit un empirique ou un chimiste qui lui donna un remède certain pour avoir le teint le plus parfait. On dit qu'elle dut ce secret à l'un des hommes qui aidèrent son premier mari à chercher la pierre philosophale : quoi qu'il en soit, ce remède consistait en une liqueur, dont il fallait mettre une goutte sur le front, une sur le menton, une sur le cou et une sur la poitrine; mais la mort devenait inévitable si, dans les vingt-quatre ou trente-six heures qui suivaient l'emploi de cette liqueur, on éprouvait le moindre contact de l'air, tandis que, en restant parfaitement couverte dans son lit, bien enveloppée dans ses rideaux et dans une chambre pour ainsi dire calfeutrée et à tel degré de chaleur, on en était quitte pour un accès de fièvre très violent et l'on avait pendant longtemps la peau blanche comme de l'albâtre. On assura que Mme du Troussel abusa ou mésusa de ce moyen, disons plutôt de ce poison;

l'effet devint plus violent encore par les ravages d'une maladie qui, par elle-même autant que par la révélation qui en résultait, avait achevé de mettre le comble au désespoir du mari, et, douze heures après sa mort, cette dame fut en pleine putréfaction.

Voici encore une anecdote oubliée par mon père, qui si souvent l'a contée en ma présence; elle me paraît assez piquante pour être recueillie.

Lorsque les querelles de Maupertuis et de Voltaire commencèrent à occuper le public et la Cour, un des hommes les plus respectables de ce pays, M. le chancelier de Cocceï, entreprit de les raccommoier. Il commença par prêcher Voltaire. Il lui représenta que ses différends portaient le trouble dans la société intime du Roi; que, placés tous deux avec Maupertuis auprès de Sa Majesté, ils lui devaient le sacrifice du moins apparent de leurs griefs; que la philosophie elle-même était intéressée à leur bonne intelligence; que le public attendait de l'un et de l'autre un exemple qu'ils étaient si bien faits pour donner; que lui, M. de Voltaire, si grand, si admirable par son génie, se devait à lui-même, comme il devait au monde, de prouver à quel point il était supérieur aux petites passions et aux tracasseries, etc. Ne produisant pas l'effet sur lequel il avait compté, il ajouta : « Votre brouillerie est d'ailleurs un malheur pour vos compatriotes si nombreux dans ce pays; quel bien ne pourriez-vous pas leur faire, si vous vouliez vous entendre? Comment sacrifier de tels intérêts à de si faibles motifs et ne pas sentir ce que, dans une position comme la vôtre, se doivent deux Français? » A ce mot, Voltaire se leva de son fauteuil, éclata en répétant : « Deux Français! Sachez donc, monsieur, que si deux Français se rencontraient aux extrémités du monde, il faudrait que l'un mangeât l'autre; c'est la loi de la nature. »

A l'occasion du mariage de je ne sais plus quelle princesse, ma mère me mena au château voir toute la famille royale réunie à un souper d'apparat. Il était impossible, à treize ans, de ne pas être frappé de ce spectacle, et je le fus. Cependant Frédéric, avec son vieil habit, son chapeau usé et ses bottes déformées, m'avait fait dix fois plus d'impression que je n'en recevais de la Cour; tout cet or me parut mesquin en comparaison de sa simplicité. Le philosophe, le législateur, et surtout le guerrier, couronné de lauriers, me paraissait ravalé la somptuosité dont j'étais le témoin, et, sans m'en rendre un compte net, j'avais le pressentiment de cette idée, que plus Frédéric faisait l'illustration de son pays, plus se trouvait rabaisé ce qui n'était pas lui; je sentais qu'il restait vraiment peu de chose pour le seul avantage des rangs, lorsque le dernier honneur, la plus haute gloire de ce monarque était la qualification de grand homme, qualification qu'il partageait avec des gens sortis des classes les plus obscures.

Peu d'années avant notre départ de Berlin, c'est-à-dire vers 1782 ou 1783, tous ses habitants furent fortement occupés d'une leçon que le hasard fit donner au prince royal, depuis Guillaume II, et dont on désirait qu'il profitât beaucoup plus qu'on ne l'espérait. Voici le fait :

Ce prince en très grand incognito s'était rendu, à l'entrée de la nuit, de Potsdam à Berlin et quittait avant le jour cette dernière ville pour retourner auprès du Roi. lorsque, traversant le parc, il rencontra un homme, à cheval comme lui et suivant la même route. Il l'accosta et lia conversation. C'était un boucher de Berlin, allant acheter des bœufs je ne sais où, du reste homme de sens et s'exprimant assez bien. L'entretien plut au prince, qui, après quelques mots relatifs

au Roi, demanda ce que l'on pensait à Berlin du prince royal. « Ah ! » répondit en substance le marchand de bœufs, qui, selon les uns, fut trompé par l'incognito et, selon les autres, en profita pour dire au prince des vérités qui pussent devenir utiles, « personne ne doute de son bon cœur et de ses bonnes dispositions ; mais on n'espère pas grand'chose de lui. Il ne sera occupé que de ses maîtresses et sera un bourreau d'argent. Il oubliera ou méconnaîtra les véritables intérêts de l'État, et, en somme, ce sera un pauvre roi. » Le prince fut très sensible à l'opinion qu'on avait de lui ; il fit tous ses efforts pour persuader à cet homme, qui devait avoir de l'influence parmi les siens, qu'on le jugeait fort mal ; ses efforts furent même tels qu'ils le firent reconnaître, si déjà il n'avait été reconnu, et cette circonstance excita le boucher à raconter cette aventure, qu'on sut également par le cavalier accompagnant le prince et qui de suite devint publique. L'histoire dira si ce boucher eut tort et si en effet Guillaume II, ou le gros Guillaume, méconnut les intérêts de son pays, s'il fut trop occupé de ses maîtresses, s'il fut roi économe et si son règne fut glorieux pour la Prusse. On regardait même son espèce d'affabilité comme résultant beaucoup plus de l'embaras que donne l'insuffisance, que de sa bonté, et, au nombre des faits qui servaient de base à ce jugement, on citait ses cruautés envers ses valets de chambre, auxquels il donnait des coups de botte dans les jambes et dont il écrasait les pieds du poids de son énorme corps, dès que quelque chose l'impatientait ou lui déplaisait, pendant la durée de sa toilette qui était fort longue. Il est arrivé que, sans qu'ils osassent se plaindre, la douleur leur arrachait des larmes, et que, par suite de ces brutalités, il en est qui ont été pendant plusieurs jours sans pouvoir marcher. Ce sont des faits que j'ai entendu répéter cent

fois sans que jamais personne élevât des doutes sur leur exactitude et sans que mon père en eût aucun.

On sait que plus les étés sont courts, plus ils sont brûlants, et c'est sans doute à la chaleur excessive que l'on doit attribuer la violence des orages dans les régions du Nord. C'est en effet à Berlin que j'ai vu non le plus long, mais le plus terrible que je me rappelle. Pendant quatre heures de durée les éclairs et la foudre se succédèrent sans interruption. J'ignore combien de fois le tonnerre tomba, mais en dix-sept endroits il causa des ravages notables. Neuf personnes furent tuées par la foudre, et tout Berlin alla voir, hors de la porte de Brandebourg, au bout de la Place d'exercice, à la droite du Parc, deux fort beaux arbres fendus et ouverts par le tonnerre, depuis la cime jusqu'aux racines, et dont le bois, l'écorce, les branches et les feuilles étaient devenus d'un rouge de sang.

Tout ce qui composait la partie française de notre société, c'est-à-dire une soixantaine de personnes, tant hommes que dames, s'était réuni ce jour-là pour aller faire un pique-nique dans les jardins d'un château, où l'orage nous surprit vers quatre heures du soir. La pluie fut si abondante dès le début, que tout ce que l'on put faire fut de se réfugier à la hâte dans une très belle orangerie, située sur une terrasse et qui, revêtue intérieurement de marbre blanc, servait, au milieu des jardins, de salon d'été. Au plus fort de l'orage, un M. Charpentier, Français, spirituel et très braque, le même qui, arrivant un soir très crotté chez ma mère, s'en excusa en disant qu'il était tombé dans un Kircheisen, nom du président de police et nom qu'il donnait plaisamment à tous les tas de boue que ce président de police aurait dû faire enlever; le même qui s'écriait encore : « Quelle cuisine que celle où l'on ne vous sert que de la soupe

froide (1), de la viande crue et de la salade cuite! » ce M. Charpentier, voulant égayer les dames qui mouraient de peur, priaient Dieu ou pleuraient à chaudes larmes, monta sur quelques chaises et se mit à improviser un sermon, qui dans toute autre circonstance aurait amusé l'auditoire, mais qui ne fut écouté par personne. Ce premier moyen n'ayant pas réussi, le même M. Charpentier voulut persuader que l'orage allait finir; il ouvrit la grande porte de l'orangerie pour mieux voir l'horizon, mais au même instant dix coups de tonnerre partirent, et l'orangerie parut tout en feu. Ce qu'il y eut de plus remarquable fut le cri que toutes les dames jetèrent en même temps, et la spontanéité avec laquelle elles se trouvèrent à genoux (2).

Pour ma part, je n'avais pas eu peur. J'ai beaucoup aimé les orages, et, comme à Berlin ils sont extrêmement violents, mes jouissances à cet égard étaient complètes. Lorsqu'ils éclataient la nuit, je ne manquais pas de me sauver de mon lit, de grimper à tâtons dans un vaste

(1) A Berlin, dans les grandes chaleurs, on avait encore en 1784 l'habitude de servir à souper des soupes froides, tantôt à la bière et tantôt au riz ou à la limonade, tantôt au vin de Champagne avec des rôties au sucre. Il appelait viande crue le bœuf fumé de Hambourg, et salade cuite la chicorée en légumes.

(2) La journée s'acheva plus gaiement, du moins pour la plupart des convives. Vers huit heures du soir, la pluie était presque passée; l'orage mugissait encore, mais dans le lointain; la nuit venait, et nous avions quatre lieues à faire pour rentrer à Berlin. On songea donc à partir; l'embarras était de savoir comment. Les voitures ne pouvaient approcher de l'orangerie, elles en étaient à quatre cents pas, et cet espace, comme le reste des jardins, était submergé par plusieurs pouces d'eau. Après diverses tentatives inutiles, il fut résolu que les hommes porteraient les dames et les enfants. Tous les hommes n'étaient pas des Atlas, plusieurs dames étaient de poids à éprouver des Hercule, et, malgré la précaution d'accoupler quelques porteurs, il y eut des glissades, des chutes d'autant plus comiques pour les spectateurs, qu'elles furent plus désagréables pour celles qui les firent.

grenier, qui couvrait tout notre bâtiment, et là, je me délectais à voir les éclairs serpenter sur les pointes, sur les croix et les coqs dont les églises sont surmontées; quand la foudre tombait, c'était un ravissement. Rien ne put me faire renoncer à cet amusement, ni les réprimandes de mes parents, lorsque j'étais découvert, ni un éclair qui faillit m'aveugler.

Pour revenir à nos pique-niques, nous en fîmes un autre qui fut remarquable par une facétie de ce même Charpentier. On sait que, dans ces sortes de parties, chacun porte son plat, et qu'on s'efforce en général de porter un plat auquel personne autre n'aura pensé et dont, à tort, on fait en général un mystère. L'avant-veille du jour fixé, ou même avant, cet original alla chez toutes les personnes qui devaient être de cette partie, pour savoir ce qu'elles comptaient emporter. Et à quelque chose qu'elles lui répondissent il répliquait : « Gardez-vous-en, c'est le plat de Mme.....; mais tenez, un plat auquel personne ne pensera et qui fera grand plaisir à tout le monde, c'est un cochon de lait. » Nous eûmes seize cochons de lait, et rien ne fut plus comique que les exclamations et les cris que l'on faisait à chaque nouveau cochon que l'on déballait.

Je me rappelle encore un dîner fait à Charlottenbourg, chez Mme Schmitz. C'était sa fête, mais elle avait déclaré à son mari qu'elle ne voulait pas qu'on la célébrât cette année, et que cependant, s'il désirait amener quelques personnes de Berlin, il se bornât à une seule voiturée de convives.

En conséquence une seule voiture arriva, n'entra pas même dans la cour, mais se plaça obliquement et de manière qu'on ne pût apercevoir qu'une seule des portières, d'où Mme Schmitz vit successivement sortir quarante-deux personnes, venant lui souhaiter la fête et

dîner avec elle. A la sixième personne Mme Schmitz se mit à rire, à la septième elle se récria, à la huitième ses exclamations redoublèrent; la neuvième acheva de révéler tout le mystère de cette plaisanterie, que les suivantes rendirent complète.

Quant au mari de cette dame, j'ai une foule de choses à en rapporter, du moins en ce qui concerne son physique tout à fait extraordinaire.

Lorsqu'il se rendit pour la première fois à Berlin, la voiture dans laquelle il était avec un compagnon de voyage, et dont la solidité n'était pas en raison du poids qu'elle avait à porter, se cassa à quelques milles de la ville. Ils étaient pressés d'arriver; mais c'était un dimanche; aucun ouvrier ne voulut travailler. Dans cet embarras, le compagnon du jeune Schmitz alla dire aux ouvriers dont il avait besoin, et comme un grand secret : « Je conduis au Roi un géant qui n'a encore que dix ans. Il m'est défendu de le laisser voir en route; mais si vous raccommodez la voiture que son poids a fait briser, je vous le montrerai. » Tous les ouvriers accoururent et virent en effet descendre de cette voiture et comme un enfant de dix ans, le jeune Schmitz, qui alors en avait dix-huit ou vingt et qui, gros à proportion, avait déjà six pieds.

A vingt ans il avait six pieds deux pouces et, vu isolément, ne paraissait pas colossal, tant son embonpoint était énorme; mais, dès qu'il se trouvait en comparaison avec une autre personne, son aspect devenait en quelque sorte effrayant.

Bientôt il fallut fabriquer exprès pour lui ses bas, ses gants, ses chapeaux et jusqu'à ses voitures. Je me rappelle que, un soir à Charlottenbourg, voulant achever une partie d'ombre qu'il faisait avec M. de Morinval et mon père et faciliter un arrangement de voiture, il

donna la sienne à je ne sais qui, se réservant une place dans celle de M. de Morinval ; mais, quand vint l'heure de partir, le gros Schmitz (c'est ainsi qu'on le nommait) ne put entrer dans cette voiture ni de face, ni de côté, ni à reculons. Après tous les essais possibles, il fallut se résigner, envoyer à vide la voiture de M. de Morinval en chargeant un domestique de faire partir de suite une des voitures à quatre chevaux du gros Schmitz, puis rentrer pour faire une nouvelle partie en attendant.

Dans les maisons où il allait, on avait des sièges faits exprès, tous les autres s'écrasant sous lui ; j'en ai vu un chez mon père dans le salon et un dans la salle à manger. A table, il fallait le placer à un angle ; partout ailleurs, son ventre le tenait trop loin de la table. Il fallait également lui donner pour voisins les plus gros mangeurs et les plus grands buveurs de la société, parce que, à côté de convives ordinaires, il était honteux de tout ce qu'il dévorait ; et en effet, y eût-il trente plats, il mangeait des trente, voulait en manger à son aise et tenait table trois ou quatre heures (1).

Cet homme énorme était d'une force prodigieuse ; je l'ai vu, un soir qu'il avait dîné chez mon père, faire asseoir sur une de ses mains, qui du reste par sa grandeur ne différait guère d'un siège, l'homme le plus lourd de la société et le promener à bras tendu dans tout le salon. Lorsque je quittai Berlin, ce pauvre gros était

(1) Ce gros Schmitz avait une sœur très forte et très grande, quoique non comparable à son frère, et qui ne se maria pas. Se rendant dans une terre, distante de trois milles de Berlin, je crois, elle fit mettre dans sa voiture, et comme partie de quelques provisions qu'elle emportait, un panier contenant soixante-quatre œufs durs. Se trouvant seule et pour se désennuyer, elle se mit à manger un de ces œufs, puis un second ; bref, elle y prit si bien goût qu'en arrivant il se trouva que, sans boire, elle avait mangé les soixante-quatre œufs durs ; elle n'en fut pas malade.

devenu pour lui-même d'un poids si accablant, que le coucher et le lever employaient plusieurs domestiques; pour le retourner il en fallait quatre.

Tel fut cet homme qui, pauvre, eût été le plus malheureux de tous les hommes; qui, quoique très riche, n'en était pas moins à plaindre et qui épousa une femme petite, maigre et très délicate, dont il n'eut jamais d'enfants.

Après avoir rappelé dans cette sorte d'excursion des souvenirs qui me sont étrangers, je reviens à ce qui me concerne personnellement durant ces sept années.

A cet égard, le premier fait qui se retrace à ma mémoire est le retour de ma sœur après la mort de M. de Sozzi. Elle n'avait éprouvé aucun bien du traitement que M. Rast lui avait fait suivre à Lyon.

Son enfance fut, comme la mienne, marquée de nombreuses souffrances (1). Modèle accompli de tous les bons sentiments, elle avait à cette époque la prétention de recevoir, en qualité de mon aînée, des marques de ma soumission; je n'étais nullement disposé à lui complaire sur ce point, quoique je l'aimasse tendrement; mais l'argent fit dans cette occasion ce qu'il a fait dans tant d'autres bien plus graves, et, grâce à je ne sais quelle petite somme qu'elle me payait par semaine, je lui baisais la main tous les matins.

(1) Il lui vint notamment un goitre que notre médecin guérit à la suite de quelques mois de traitement et grâce à l'usage d'un remède qui consistait à remplir un petit pot de terre neuf de deux parties égales d'éponges de première qualité et d'écarlate des Gobelins, coupées extrêmement fin et bien mêlées; à fermer ce pot hermétiquement, à le mettre ensuite dans un four assez chaud pour que ces parcelles d'éponge et d'écarlate fussent réduites en poussière, et à prendre chaque matin et à jeun une grande cuiller à café de cette poudre, que l'on avalait peu à peu, à mesure que l'on parvenait à la mêler à la salive. Ce remède, fait à temps, passait pour être souverain et eut pour ma sœur un entier succès.

Les premières impressions que j'ai reçues m'ont donné une invincible antipathie pour les Juifs, et mon éducation y a joint un sentiment d'aversion pour les comédiens, aveux à la suite desquels, et pour ne rien omettre, je dois ajouter que j'ai horreur des nègres. Je sais tout ce qu'on peut dire à cet égard et je me le suis dit cent fois; mais, en dépit de mon éloignement pour les préjugés, ceux-là, si l'on doit les nommer ainsi, l'ont emporté sur tout ce qui semblait de nature à les combattre (1).

Quoi qu'il en soit, cette antipathie contre les Juifs me fit déclarer la guerre à tous les petits Juifs de mon âge que je pouvais rencontrer : bientôt ils se mirent en troupe, et, de mon côté, je pris des auxiliaires. Deux fois nous en vinmes à des batailles, dans lesquelles, conduit par je ne sais quel instinct, je les tournai, pendant qu'ils faisaient face au gros de la troupe, et, secondée par quelques petits gaillards déterminés, cette manœuvre m'assura la victoire.

Je me rappelle cependant, comme un de mes plus jolis souvenirs, la manière dont les Juifs de Berlin célébraient alors la fête des Tabernacles. Les tabernacles dont je parle, bien différents de ceux décrits dans l'Écriture, servaient à la scénopégie, ou commémoration des jours que le peuple d'Israël passa dans le désert. Cette fête, l'une des trois grandes solennités des Hébreux, rassemble les Juifs dans l'intérieur des synagogues et en

(1) Aussi je n'ai jamais eu de rapport avec un comédien, jamais avec une actrice, et peut-être tant pis pour moi; j'ai connu des Juives superbes, une répugnance invincible m'a toujours éloigné d'elles; quant aux négresses, je les passe sous silence : ce ne sont pour moi que des animaux parlants. Je demande quel effet pourrait produire à quelqu'un un cochon qui lui adresserait la parole. Eh bien! c'est à peu près ce que j'éprouve quand un nègre me parle.

plein air. Je ne m'arrêterai qu'aux cérémonies extérieures, et, sous ce rapport, cette fête consistait à passer huit jours dans des cabanes de verdure, construites à découvert et dans lesquelles on mangeait, entre autres choses, le pain sans levain, espèce de pâtisserie que pour ma part je trouvais fort bonne.

Les Juifs les plus riches consacraient leurs jardins à ces constructions tout à fait riantes; les autres se réunissaient dans de vastes enclos, qui n'en devenaient que plus ressemblants à l'un des campements de Moïse. Chaque chef de famille avait de cette sorte son tabernacle et l'ornait, selon ses moyens, de branchages ou bien d'arbres choisis, de fleurs et de guirlandes, arrangées parfois avec autant de recherche que de goût et chaque jour renouvelées. Les tables également variaient par leur simplicité, leur élégance ou leur luxe; la toilette des femmes faisait le reste. On peut difficilement se former une idée de la vue de ces tabernacles, que l'on ne visitait que de nuit, moment où une illumination plus ou moins riche, quelquefois éblouissante, complétait le ravissant tableau qu'ils offraient.

La famille qui dans ces occasions se distinguait, surtout à Berlin, par l'étendue et la beauté de ses tabernacles était la famille Hitzich. Son immense fortune rendait la somptuosité facile, et le nombre des enfants et petits-enfants du vieux chef de cette famille israélite donnait à la réunion un caractère tout à fait patriarcal.

Le père Hitzich avait seize fils ou filles, tous mariés et ayant des enfants. On a dit et répété devant moi qu'il avait donné ou assuré deux millions à chacun de ses enfants. Encore que ce fait puisse être exagéré, ce que j'ignore, il n'en est pas moins vrai que tous étaient fort riches. Il possédait et occupait un fort bel hôtel, situé sur le quai, sur la rive droite de la Sprée, en face du Dôme.

Pour ne pas abandonner de suite à eux-mêmes les enfants qu'il établissait, il voulait que ceux-ci passassent chez lui les six premiers mois de leur mariage; après quoi, ainsi accoutumés l'un à l'autre, ils prenaient leur maison. Tous les samedis, ses enfants et petits-enfants dînaient chez lui, et lorsqu'il entrait dans la salle, où étaient réunis quatre-vingt-douze ou quatre-vingt-quinze enfants, gendres ou brus et petits-enfants, tous venaient lui baiser la main en l'appelant leur père.

Deux de ses filles arrivèrent à une sorte de célébrité, l'une par le déplorable état de sa santé, l'autre par sa beauté ou plutôt par ce qui en fut la suite; car toutes ses filles étaient fort belles. La première, lorsque je la vis, en 1783 ou 1784, dans un beau château qu'elle occupait près de Berlin, ne vivait depuis six ans que d'une glace et d'une tasse de café à l'eau. qu'elle prenait par jour. Elle était d'une pâleur extrême et fort maigre: il résultait de sa faiblesse qu'elle ne quittait son lit que pour être placée sur un sofa, et cependant elle avait encore une figure charmante et des grâces remarquables. L'autre fille, superbe de beauté antique, était fixée à Vienne. Peu après qu'elle arriva dans cette capitale, Joseph II donna un bal masqué; elle y vint, mise avec magnificence et couverte de diamants, faite pour fixer les regards par sa taille et par sa parure. L'Empereur s'occupa d'elle et finit par la faire démasquer. On dit qu'il fut encore plus frappé de sa beauté et de son esprit, qu'il ne l'avait été de sa tournure et de sa toilette. Je ne m'arrêterai pas à ce que l'on pensa de cette rencontre et de l'entrevue qui la suivit; mais un fait qui est historique, c'est que son mari, M. Arnstøedt, fut fait baron d'Arnstøedt et, en dépit du baron de Rothschild, se trouva de cette sorte le premier Juif qui ait été anobli et titré. Cette femme magnifique, mais d'une race

qui jamais ne m'a rien inspiré, me prit en amitié. Elle avait un album, le premier que j'aie vu et que l'on nommait en allemand « stambuch », fort riche et déjà chargé de souvenirs respectables et curieux. Je ne sais ce qui put lui faire désirer quelque chose de moi ; mais je me souviens que, grâce au talent d'un maître de dessin que j'avais, je lui peignis un Amour assez bien fait, et que je dus à l'esprit de mon père les quatre vers que j'écrivis en bas, vers sans doute fort galants, mais dont il ne me reste aucune trace.

Peu d'enfants ont aimé les armes plus que moi. Dès que je pouvais attraper l'épée de mon père, je répétais ce que j'avais retenu des leçons d'armes que je voyais donner. Je ne la maniais pas trop mal. J'avais des petits canons, que je tirais à poudre, et je fabriquais toutes sortes d'artifices pour imiter les volcans : je mêlais, en les humectant, un peu de soufre, du salpêtre et du charbon, j'en formais comme un fût de colonne, je le mettais au centre d'un tas de sable mouillé, qui était pour moi le Vésuve, je mettais le feu au haut de ma composition et j'avais des éruptions superbes. Bientôt cependant ces jeux ne me suffirent plus, et je voulus avoir des armes véritables.

Un jour, pendant que je tourmentais mon père pour qu'il me donnât des pistolets, un M. Berezin, l'un des secrétaires du prince Dolgorouki à la légation russe et neveu de Potemkin, arriva ; informé du motif de mes instances, il me dit que, pour avoir des pistolets, il fallait savoir s'en servir et de plus prouver qu'on aurait le courage de s'en servir. Je prétendis que j'apprendrais bien vite, que le courage ne me manquerait pas, quand bien même les pistolets seraient grands comme des canons. « Allons », ajouta M. Berezin, « à demain l'épreuve. J'apporterai une paire de pistolets, et, si vous tirez deux coups

sans sourciller, ils seront à vous. Si vous avez peur, je les remporte. » C'est ainsi que j'eus pour la première fois des armes en toute propriété ; dès lors je me crus un homme (1).

Je ne sais quelle querelle j'avais eue, en 1783, avec un de mes camarades, le fils aîné du professeur Stoss et mon aîné de deux ans ; nous résolûmes de nous battre en duel. Nous allâmes chercher les épées d'acier de nos pères et nous nous mîmes à ferrailer. J'ignore combien de temps dura cette parade, qui pouvait beaucoup plus mal finir et qui se termina par un coup d'épée que je reçus entre le petit doigt et le doigt annulaire de la main droite ; j'ai encore la cicatrice.

Ce qui est danger a toujours eu la plus grande attraction pour moi.

Pendant l'avant-dernier été de notre résidence en Prusse, nous passâmes quinze jours à la campagne chez une Mme Sapt, très belle et très aimable Italienne. Un des plaisirs de cette dame était de courir les bois pour cueillir des champignons, qu'elle aimait passionnément. On partait pour ces promenades, à quatre heures du matin, dans de grands chariots de paysans, sur chacun desquels se plaçaient quatre ou cinq dames, un ou deux cavaliers, deux ou trois femmes de chambre, tous assis sur des sacs de paille et sur quelques grands paniers, destinés à être remplis de champignons.

(1) Un autre don, qui en ce temps-là faisait époque dans les souvenirs de l'enfance, fut celle d'une montre d'or. C'est la possession dont je fus le plus fier. On conçoit que je la tirais sans cesse et que dès lors les minutes m'occupèrent plus que ne l'avaient fait les heures, quoique je n'en perdisse que mieux les heures et les minutes. Je m'amusai même à la démonter et à la remonter ; mais je le fis avec un tel soin et une telle dextérité, que, dix ans après, lorsque je la changeai contre une plus belle, elle était encore parfaitement bonne.

Dans la première de ces promenades, dont je fus ainsi que ma mère et ma sœur, je n'eus pas de cesse que l'on ne m'eût laissé m'asseoir sur le devant du chariot, à côté de l'homme qui menait les quatre chevaux constituant notre attelage. A peine installé sur la mauvaise banquette qui servait de siège, je demandai les rênes et le fouet. Mme Sapt ne se souciait pas trop d'être conduite par un cocher qui n'avait pas quatorze ans; ma mère craignait qu'il ne m'arrivât quelque accident; mais mes instances furent si réitérées et si vives que l'une, malgré ses frayeurs, et l'autre, malgré sa sollicitude, cédèrent. Je voulus me distinguer et, ne croyant pouvoir mieux montrer mon savoir qu'en allant grand train, je me mis à agiter mes rênes de corde, à crier et à fouetter à tour de bras mes rosses, qui finirent par prendre le galop. J'étais ravi et l'on vantait déjà mon habileté, lorsque, à la descente d'un pont de bois fort mal construit, une dernière poutre, élevée de près d'un pied au-dessus du sol, donna au chariot une telle secousse que, lancé entre les deux chevaux, je tombai sous le timon et disparus aux yeux des dames. Je devais être broyé, attendu que l'avant-train de ce chariot était extrêmement bas et touchait au sable de la route, dans lequel les roues s'enfonçaient d'un grand pied; mais la clameur que jetèrent toutes les dames, le cri du paysan sans doute connu des chevaux, joint à l'enfoncement des roues par suite de la secousse même, produisirent un effet tel que ces animaux, qui d'ailleurs ne marchaient qu'à coups de fouet et dans un sable très fatigant, s'arrêtèrent tout court au moment où, pour me tuer, le chariot n'avait plus à avancer que de six pouces. Ma mère était à moitié morte: ma sœur criait et pleurait; Mme Sapt n'en pouvait plus, et moi, pas mal bouleversé de l'aventure, je perdis ma place et je

fus relégué avec les paniers à l'arrière du chariot.

Je n'en finirais pas si je voulais raconter tous les dangers que ma forfanterie me fit courir dans mon enfance. J'étais avec ma famille dans l'une de ces jolies maisons de campagne qui bordent le Parc du côté du Chasseur. Dans cette maison était un chien très gros, très méchant et dont on m'avait fortement recommandé de ne pas approcher. Je me tenais à distance de lui, mais je m'amusais à l'agacer et à lui jeter des pierres. Plus cet animal se mettait en fureur, et plus je me divertissais ; mais, à force de se débattre, il arracha le montant de sa niche, auquel sa chaîne était attachée, et s'élança vers moi. Au moment où le craquement du bois m'avait annoncé que ce terrible animal allait se trouver libre, je sentis que je n'avais de ressource que dans la rapidité de ma fuite, et je profitai de la minute où il achevait d'arracher le montant, pour gagner du terrain. J'ai toujours été fort leste ; j'ai couru très vite (1), mais de

(1) Je peux en donner pour exemples deux courses que je fis à Berlin. Nous étions allés, ma mère, ma sœur et moi, à l'église, et nous n'y étions arrivés qu'en nous soutenant les uns les autres, tant le verglas était complet. En sortant de l'église, ma mère avait rencontré le grand écuyer, comte de Schaffgottsich, qui la ramena ainsi que ma sœur dans sa voiture, voiture fort bien attelée et allant d'autant plus vite que les chevaux étaient ferrés à glace. Il m'offrit également de monter, mais je refusai et, comptant sur mon agilité et sur mon équilibre, je gagnai par une autre route la voiture de vitesse. Au risque de glisser mille fois et de me rompre le cou, je me retrouvai avant elle devant notre porte.

Dans le cours de l'été suivant, et ainsi que cela m'arrivait, lorsque le besoin de m'abandonner à mes rêveries l'emportait sur le plaisir que pouvaient m'offrir mes camarades, j'allai me promener seul au Parc et j'arrivai à Charlottenbourg. J'avais oublié l'heure ; je m'aperçus que la nuit venait. J'étais à deux grandes lieues de Berlin. Je craignais d'inquiéter mon père et ma mère, et je me mis à suivre rapidement la route du retour. Il n'y avait pas dix minutes que je marchais, lorsqu'une voiture à quatre chevaux, venant de Charlottenbourg, m'atteignit. Je voulus voir combien

ma vie je ne suis allé de ce train-là. Toutes les facultés de mon être se concentraient dans mes jambes. Au reste, l'effort fut si grand que, lorsque j'eus traversé la basse-cour, la grande cour d'entrée, la route qui séparait cette habitation du Parc et l'espace d'une centaine de pas qui se trouvait entre la route et l'endroit où ma famille et nos amis étaient assis sur l'herbe, toutes mes forces étaient anéanties; me jetant au milieu d'eux, je perdis connaissance. Quant au chien maudit, il m'atteignit lorsque j'arrivai, et ce fut encore avec une extrême difficulté que les cannes de plusieurs messieurs, la voix et les efforts de son maître, heureusement présent, purent l'empêcher de sauter sur moi.

Je ne parlerai pas des accidents involontaires, d'un os de carpe qui faillit m'étrangler, d'une soupe aux herbes empoisonnée que nous servit notre cuisinière, qui s'était laissé vendre pour une botte de cerfeuil une botte de ciguë; du feu que je mis à mon lit (1).

Ainsi dans les positions du monde les plus ordinaires, avant d'avoir accompli ma quatorzième année, j'avais couru le risque d'être noyé, assommé, aveuglé, foudroyé, tué en duel, écrasé sous un chariot, étranglé, empoisonné, grillé, dévoré; c'était le pronostic d'une vie chancelante. Ce pronostic ne fut pas trompeur, et la suite de

de temps je pourrais lui tenir pied, et je fis la folie de courir, à la hauteur des premiers chevaux, jusqu'à la porte de la ville, c'est-à-dire pendant près de deux lieues.

(1) Au Garde-Meuble à Paris et dans un des cantonnements de l'armée du Rhin, le même accident m'arriva encore. Sans doute par le besoin de réparer, la nuit, ce que je dépensais en activité pendant le jour, je me trouvais entraîné au sommeil d'une manière aussi subite qu'irrésistible. Il m'arrivait très fréquemment d'être endormi avant d'avoir éteint ma lumière, et ma mère était si effrayée de cette disposition que, en 1786, elle inventa pour moi ces bougeoirs en fer-blanc, grands comme des assiettes et qui depuis sont devenus assez communs.

ces Souvenirs prouvera que, en fait d'imprudences et de folies même, je ne devais pas m'arrêter à mi-chemin.

La fête de ma mère, comme celle de mon père, étaient pour ma sœur et pour moi des solennités, que nous préférons cent fois à nos propres fêtes. Dans ces dernières nous n'avions en effet qu'à recevoir, tandis que dans les premières nous pouvions donner et prodiguer toutes les marques de notre tendresse. Pendant plusieurs années, nous avons employé nos économies à acheter quelques petits objets, que nous imaginions pouvoir être agréables à ma mère surtout; mais on nous défendit ces présents, de sorte que, en 1784, aux approches du 25 août, fête de ma mère qui se nommait Louise, nous arrê tâmes de jouer la comédie et nous obtînmes de mon père d'aller ensuite souper au Parc, avec les personnes que nous inviterions sur son approbation. Nous fîmes donc arranger un théâtre dans le grand salon; on le posa pendant une visite que mon père fit faire à ma mère chez une dame, qui logeait dans la même maison, et, quand nos convives furent arrivés et placés, quand le théâtre fut disposé et éclairé, on alla chercher ma mère. Sa surprise fut complète, tant nous avions réussi à cacher nos préparatifs. Enfin, un moment après une ouverture exécutée derrière la toile par ma sœur sur le piano, par moi sur le violon, par nos maîtres de musique et quelques artistes ou amateurs amenés par eux ou invités par nous, on emporta à la hâte le piano, et le rideau se leva.

Ma mère reconnut et ma sœur et les autres acteurs qui parurent sur la scène. Quant à moi, qui jouais un rôle de femme et qui, par ma taille et la manière dont mes traits étaient déjà formés, paraissais sous mon déguisement avoir au moins dix-huit ans, il lui fut impossible de me reconnaître. A chaque instant elle deman-

dait à ses voisins : « Qui est donc cette jolie demoiselle ? » et, comme on avait le mot, on riait et on ne répondait rien. Enfin, quand, la pièce finie, nous allâmes lui présenter nos bouquets et l'embrasser, elle fut au comble de l'étonnement.

Je suis de bon compte, je n'étais pas mal et je me trouvais si bien que je voulus aller au Parc dans mon travestissement. En descendant de voiture chez Corsica, traicteur, où la meilleure société de Berlin allait alors faire de telles parties, je fus remarqué par deux officiers des gendarmes. N'ayant nullement la réserve de mon costume, je ne tardai pas à aller, selon mon habitude, me promener seul dans le jardin, où bientôt les officiers me suivirent. Dès que je m'aperçus de leur présence, je fis mille coquetteries ; je laissai tomber mon éventail ; ils se précipitèrent pour me le ramasser. On m'appela pour le souper, et mes officiers ne firent que passer et repasser devant la porte de la salle où nous étions, et, comme en arrivant j'avais conté mon aventure devant M. de Platen, major des gendarmes et l'un de nos convives, on me plaça de manière que ces messieurs pussent me voir tout à leur aise. Cette plaisanterie dura pendant une partie du repas ; mais, si mon corset m'avait fort gêné avant de me mettre à table, il me fut impossible de le garder après avoir mangé, de sorte que, au moment où mes adorateurs me considéraient avec le plus d'extase, je détachai mon fichu, je coupai mon lacet et je me mis tout à fait à mon aise. La scène fut des plus gaies ; M. de Platen fit entrer ces officiers et les félicita sur leur bon goût ; ils rirent avec nous de leur méprise ; mon père les invita à se mettre à table, et ils achevèrent en notre compagnie le souper.

Vers onze heures du soir, mon père, sur un mot de M. de Platen, envoya toutes les voitures nous attendre

à la porte de Brandebourg et nous annonça que, le temps étant magnifique, nous ferions à pied et à travers le bois le quart de lieue que nous avions à faire pour les rejoindre. Nous avons à peine fait cent pas que la musique des gendarmes, suivant une allée latérale, se fit entendre et nous accompagna jusqu'aux voitures. Ce fut une surprise charmante, et l'effet que cette musique, toute composée d'instruments à vent, faisait de nuit, à travers bois, compléta merveilleusement cette journée, l'une des plus agréables de ma vie par son objet, ses détails et le plaisir qu'elle fit à ma mère.

Cependant mon père, qui voyait Frédéric s'affaiblir, qui savait que le Prince royal ne pouvait manquer de rester étranger aux arts, aux lettres, aux sciences et à tous les genres de gloire qui avaient illustré le règne de Frédéric; mon père, dont la position en Prusse perdrait forcément ses avantages et la sorte de lustre qui seule l'y avait retenu; mon père, enfin, qui voulait rendre ses enfants à sa patrie et rentrer lui-même en France, résolut, au commencement de 1784, de quitter Berlin et, pour préparer son départ, vendit sa bibliothèque, en prétextant l'occasion d'un placement avantageux; puis il fit passer secrètement à Paris le produit de cette vente, le surplus de ses économies et les objets qu'il désirait conserver; enfin, il rédigea un inventaire bien exact de la partie de son mobilier qu'il comptait laisser à Berlin.

Ma mère et moi, nous fûmes ses seuls confidants; malgré mon tout jeune âge, mon père avait une entière confiance en ma discrétion, et il avait raison. C'était même la qualité qu'il me reconnaissait au plus haut degré. Je fis cependant dans le cours de cet été une espèce d'indiscrétion; mais, d'une part, j'avais eu raison de croire que je ne serais pas compris, et, de l'autre, je me le suis reproché toute ma vie. Voilà le fait: grâce à mon père, je

n'avais jamais regardé la Prusse que comme un pays auquel je ne devais pas appartenir et dans lequel je ne me trouvais que passagèrement, et la France comme préférable à tous les pays du monde et comme ma patrie. Le pays m'intéressait donc peu ; mais j'y avais des amis, et l'idée de les quitter m'affligeait. Dans une de mes promenades avec les jeunes Stoss, Hoffmann, etc., Wilhelm Stoss, me voyant triste, me demanda ce que j'avais et ce qui pouvait m'affliger par le temps magnifique qu'il faisait. Je me gardai de lui répondre que c'était le dernier été de mon séjour à Berlin, et ce jour, un des derniers que nous dussions passer ensemble ; mais je répliquai par ces deux métaphores : « Je suis », lui dis-je, « comme nos pigeons (1) voltigeant par le plus beau soleil, mais apercevant l'épervier menaçant ; je suis comme les navigateurs voguant par le plus beau temps, mais voyant un gros nuage présage de la tempête. » Mes amis crurent que je battais la campagne et se mirent à rire.

Ma mère avait horreur des lits d'auberge, et de plus elle était sujette à avoir en voyage des oppressions terribles, augmentées par le mouvement de la voiture ; quant à moi, je ne pouvais supporter d'aller à reculons. Les plus petits trajets faits dans ces conditions me donnaient mal au cœur ; une demi-heure suffisait pour produire des vomissements, l'odeur seule du cuir me rendait malade. Pour concilier ce que nécessitaient la santé de ma mère et ma faiblesse, mon père fit faire une calèche fermée, très douce et dont la première banquette se renversait à volonté, de manière que tous quatre on pût aller en avant. Outre cela, il fit ajuster sur l'avant-train de la voiture une caisse de trois pieds carrés, que le hasard lui fit rencontrer et qui contenait un lit complet. Le

(1) J'ai parlé plus haut des pigeons que les jeunes Stoss et moi, nous élevions alors.

coffre, en s'ouvrant, formait la couchette; deux pieds à vis s'y adaptaient pour le soutenir. Le ciel du lit se composait de petites tringles de fer, et les rideaux étaient en taffetas vert; outre ces rideaux, le coffre refermé contenait un fond sanglé, deux matelas, deux oreillers, les draps et deux couvertures. Ce lit avait été construit pour je ne sais quel général russe et se trouvait être presque neuf. Il fallait huit minutes pour le descendre de voiture et le monter, autant pour le remettre en place.

Ces préparatifs terminés, mon père écrivit au Roi pour lui demander un congé de six mois; il motivait sa demande sur le désir d'essayer du magnétisme pour la surdité de ma sœur. Le Roi lui répondit : « Je vous accorde le congé que vous me demandez, quoique je doute que vous obteniez quelque succès du remède dont vous vous proposez de faire usage. » Ce congé reçu, mon père arrêta le jour de son départ, au regret de tous ceux qui, depuis vingt ans, lui avaient voué autant d'estime que d'attachement et qui, en partie du moins, pressentaient qu'il ne reviendrait pas, parce que le moment où il devait quitter la Prusse était venu.

Deux jeunes gens français se trouvaient alors à Berlin : l'un, le comte de Buffon, fils très peu digne d'un père célèbre; l'autre, le comte de Chinon (1). fils digne à tous égards d'un autre père que le sien (le duc de Fronsac). L'opinion fit, au reste, la part de chacun d'eux avec une parfaite équité; quoique très jeune, le comte de Chinon fonda dans l'esprit des Berlinoises une réputation que sa vie a justifiée : le comte de Buffon fut l'objet d'un dédain dont le temps n'a pas rappelé (2). En ce qui concerne mon

(1) Le futur duc de Richelieu, si célèbre comme ministre de Louis XVIII. (l'éd.)

(2) M. de Buffon, envoyant son buste à Catherine II, en chargea

père, il avait rencontré ces deux jeunes gens dans différentes maisons; l'un et l'autre y apprirent son départ pour Paris. M. de Buffon ne songea pas même que ce pût être l'occasion d'établir entre son père et le mien des relations, qui ne pouvaient manquer d'être agréables à tous deux; quant au comte de Chinon, il se rendit chez mon père, l'avant-veille de son départ, et avec une modestie, une grâce, un tact tout à fait supérieurs à son âge et qui lui concilièrent à Berlin les esprits et les cœurs : « Monsieur », dit-il, « je viens vous demander si, sans vous déranger, vous pourriez vous charger de cette lettre pour mon grand-papa et lui procurer, en la lui remettant vous-même, le plaisir de faire personnellement votre connaissance. Pour vous y engager », ajouta-t-il, « je ne vous dirai pas que c'est le doyen des maréchaux de France, mais je vous prierai de considérer que c'est le doyen des académiciens de l'Europe. »

Mon père, que cette démarche ne pouvait que flatter, fut vivement touché de la manière dont elle fut faite; il accepta la commission avec le plus grand empressement, et, peu de jours après son arrivée à Paris, il alla s'en acquitter. Le maréchal de Richelieu avait été directement informé par son petit-fils de la visite de mon père et de ce qui le concernait: aussi vint-il au-devant de lui, dès qu'on l'annonça; il le reçut à merveille et dès le lendemain l'invita à dîner. Mon père enchanté le maréchal par sa conversation. Il était impossible, en effet, de parler avec plus d'expansion et de chaleur. Son style, quoique correct, naturel, souvent élevé et véhément,

son fils, qui vint à la cour de Russie, mais répondit mal à l'idée qu'on se faisait d'un jeune homme portant un si grand nom. On dit alors à Pétersbourg que, des deux copies de lui-même qu'avait envoyées M. de Buffon, celle de marbre valait le mieux. C'est en revenant de Russie que le fils passa par Berlin. (Ép.)

ment, n'approchait pas de ses discours. Il donnait réellement la vie à tout ce dont il parlait ; son inconcevable mémoire, jointe à son imagination, à sa franche et juste admiration pour Frédéric, à la sorte d'enthousiasme que ce grand roi excitait alors généralement, faisait de ses entretiens une des choses les plus faites pour intéresser. Or, si cet effet était général, combien ne devait-il pas être puissant sur ce vieux maréchal, qui, né avec le siècle que Frédéric avait rempli de sa gloire, retrouvait dans les conversations de mon père des faits très piquants par eux-mêmes, mais qui, pour lui, se rattachaient aux plus brillants souvenirs de sa vie et en quelque sorte les ravivaient ! Aussi les invitations se succédèrent rapidement et bientôt furent converties en un jour fixe.

Chaque semaine, jusqu'à la mort du maréchal, mon père alla dîner avec lui, indépendamment de quelques visites qu'il lui fit le matin. C'est dans ces visites qu'il vit présenter à ce maréchal des hommes qui n'avaient d'autre titre pour paraître devant lui que leur grand âge ; mais ce titre suffisait. En lui amenant des vieillards, d'aussi loin qu'on le pouvait, on cherchait à le convaincre qu'il n'était pas lui-même d'un âge extraordinaire, et que, à son âge et même au delà, il y avait beaucoup d'hommes qui se portaient fort bien. On conceit qu'à cette attention, qui produisait sur lui un effet salutaire, se mêla bientôt un peu de supercherie, et qu'à la fin on avait grand soin d'exagérer l'âge de tous les nouveaux venus. Rien, au reste, n'était négligé pour prolonger l'existence de cet homme, dont la carrière avait été sans doute plus brillante que morale et même plus bruyante qu'illustre, malgré la prise du Port-Mahon, mais qui avait soutenu un nom que le cardinal avait rendu gigantesque, que le duc de Fron-



LE GRAND FREDERIC
*Dessiné au pastel d'après nature
par Cunnigham*

sac allait prostituer et que personne ne devait porter avec plus d'honneur que M. le duc de Richelieu.

C'est encore dans ces visites du matin que mon père vit emporter les seaux du lait qui avait servi aux bains du maréchal, et qui, autant que cela était possible, était revendu dans le quartier; qu'il le vit coiffer, c'est-à-dire, qu'il lui vit étirer la peau du front sous la perruque qu'on lui mettait, afin de diminuer les rides de tout le visage. C'est également en dînant avec lui que mon père lui vit régulièrement servir des pigeons pris au moment où ils étaient éclos, c'est-à-dire avant que les os fussent formés, immédiatement préparés et réputés la nourriture la plus substantielle et la plus facile à digérer; on les nommait pigeons à la cuiller, parce que c'était en effet dans des cuillers d'or ou de vermeil qu'on les servait.

Un dernier fait se présente. Mon père avait rapporté de Berlin le portrait le plus ressemblant qui jamais ait été fait de Frédéric II.

Ce portrait, au pastel fixé, fut peint par un M. Cuningham, amateur anglais, fort loin d'être sans talent, mais ayant surtout celui d'attraper la ressemblance. Favorisé par les aides de camp du Roi, il eut pour séance le temps que les 21, 22, 23 mai, le Roi restait immobile à voir défiler devant lui les trente-six mille hommes qui avaient manœuvré à ses grandes revues; aucun peintre n'en eut jamais autant et n'aurait mieux profité de ce bonheur.

Le maréchal voulut voir ce portrait: mon père le lui fit porter et même le lui prêta. Le portrait fut d'abord placé dans le salon et ensuite au chevet du lit du maréchal, où il resta jusqu'à sa mort, époque à laquelle Mme la maréchale de Richelieu le fit reporter chez mon père.

Je reviens à notre départ de Berlin et au voyage qui nous conduisit à Paris. Ce départ fut pénible par tous les liens qu'il brisait. Il commença même assez tristement. Ma mère fut tellement incommodée à Wustermark, lieu de notre première couchée, que nous faillîmes retourner à Berlin pour attendre le printemps. Cependant elle prit courage, et nous continuâmes notre route. A Magdebourg, où nous logeâmes, nous restâmes trente-six heures chez un ami de mon père, M. de Lalande, avec lequel je vis la douane, l'une des plus belles du monde, la cathédrale, l'arsenal, la maison de ville, la maison du gouverneur, le château et le rempart du Prince, alors la promenade du beau monde.

Nous mîmes treize heures à faire la station de six milles qui sépare Magdebourg de Helmstedt, circonstance d'autant plus notable dans mon souvenir que, pour arriver à Helmstedt, nous traversâmes, pendant trois à quatre heures de nuit, une forêt alors la plus dangereuse de l'Allemagne. Mon père ne se rappela combien elle était redoutée des voyageurs que lorsque le jour baissait. Arrivés au dernier village que nous avions à traverser, il me chargea de prendre des renseignements, et nous apprîmes qu'il ne se passait guère de semaine sans qu'il y eût quelque assassinat commis dans cette forêt, le refuge des déserteurs de plusieurs États d'Allemagne, auxquels elle sert de confins dans ses soixante lieues de longueur. S'il y avait eu une auberge dans ce village, nous y aurions passé la nuit : mais il n'y avait qu'un cabaret, dont le maître mariait sa fille et ne pouvait recevoir personne. Obligés, faute de gîte, de continuer notre route, mon père se mit avec moi sur le devant de la calèche ; je chargeai les deux paires de pistolets et le fusil que nous avions, et renforcés par un jeune soldat prussien, en semestres dans ce village et armé éga-

lement d'un fusil de chasse, nous entrâmes dans la forêt. Je me rappelle que j'étais enchanté du rôle que je pouvais jouer en cas d'attaque, et je puis ajouter que des armes à feu n'étaient plus dans mes mains des armes inutiles. Au reste, nos précautions le furent. Nous arrivâmes à Helmstedt sans mésaventure et n'ayant rencontré qu'un chariot, dans lequel se trouvaient deux hommes, deux autres hommes à pied, et un grand chêne isolé tout en feu.

D'Helmstedt une chaussée magnifique, qui au milieu des sables de ces contrées formait une opposition marquante, nous conduisit à Brunswick.

Ainsi que je l'ai dit, j'y retrouvai le prince Serge et j'allai voir avec lui les trois palais principaux de cette ancienne capitale, celui du duc, celui de la princesse douairière et celui de la princesse de Loos : le premier était un grand bâtiment fort insignifiant, le deuxième une maison plus qu'ordinaire, à l'extérieur de laquelle on voyait toutes les poutres ; le troisième enfin une misérable baraque n'ayant que deux chambres habitables, dont les fenêtres n'avaient que des carreaux de vitres à six fenins (pfennigs) la pièce, et dont la porte cochère était pourrie au point qu'on voyait le jour à travers et qu'on ne savait plus comment l'ouvrir. Ce contraste de rang et d'indigence, d'orgueil et d'abaissement me fit une impression profonde.

Le surlendemain de notre départ de Brunswick, nous arrivâmes à Oldendorf, après avoir marché plusieurs heures au milieu de montagnes et de rochers, contre lesquels nous brisâmes le second marchepied de notre voiture ; le premier l'avait été contre les remparts de Magdebourg.

En nous rendant d'Oldendorf à Opinau, nous traversâmes la plaine de Minden, plaine de deux à trois lieues,

sans un mouvement de terrain, sans un arbrisseau. Rien n'est triste comme ce pays; on dirait que le sang français a achevé de faire maudire cette terre (1). Les villages qui précèdent ou suivent cette plaine sont hideux; la plupart des maisons qui les composent n'ont ni portes ni fenêtres et consistent en espèces de cahutes à la sauvage, ouvertes sur le haut pour donner passage à la fumée, ayant le foyer au milieu et servant aux maîtres, aux valets, aux enfants et aux bestiaux, couchés pêle-mêle sur la même paille ou le même fumier. En passant à Minden, nous achetâmes un morceau de « pompernickel », pain noir et compact, qui se conserverait un an, que sur un billot l'on coupe à coups de hache et dont les chevaux mangent ainsi que les gens en mangeaient alors. Mais croirait-on qu'à Paris où nous en emportâmes un morceau, il se trouva des gens qui, grâce à la nouveauté, le trouvèrent excellent, quoiqu'il fût exécérable?

Deux souvenirs se rattachent à Münster : d'abord la manière admirable dont cette ville est pavée, ensuite une très belle musique, dite des Janissaires, qui d'heure en heure parcourait toutes les rues. Enfin, le douzième jour de notre départ, nous arrivâmes à Wesel, où nous primes un temps de repos. Nous allions désormais voyager beaucoup plus vite; aussi ne me reste-t-il qu'un très vague souvenir des villes que j'ai traversées jusqu'en France. A peine Bruxelles m'apparaît-il encore; mais, en revanche, je n'ai jamais oublié Valenciennes, où nous arrivâmes à l'heure de la parade et où je vis, pour la première fois de ma vie, des officiers coiffés en ailes de pigeon, montés sur des patins pour ne pas se crotter et

(1) Allusion à la guerre de Sept ans. Les Français prirent Minden en 1757; mais, deux ans plus tard, ils éprouvèrent, sous les murs de cette ville, près du village de Todtenhausen, une sanglante défaite. (Ép.)

ayant des parapluies, parce qu'il pleuvait un peu. Qu'on juge de mon étonnement, de mon scandale en comparant ce spectacle à celui auquel m'avait accoutumé l'armée prussienne, si sévère dans sa tenue, si militaire dans ses moindres détails... J'étais indigné, humilié, et plus j'éprouvais déjà le besoin d'aimer et d'estimer tout ce qui était français, plus je rougissais de l'idée que les étrangers, les Prussiens surtout, ne pourraient s'empêcher de rire de pitié à un tel spectacle.

Le reste de mon voyage ne m'offrirait plus rien qui méritât d'être relaté, si nous ne nous étions arrêtés un jour à Chantilly, pour visiter ce monument de la magnificence et du goût des princes de Condé, cet asile de tant de héros, ce séjour qui excita l'envie de Louis XIV et dont Paul I^{er} voulut, par imitation, embellir ses États. Mais il est assez connu pour que je puisse m'abstenir à son sujet de toute description, et je termine ce chapitre par notre arrivée à Paris, qui eut lieu le 5 décembre 1784, anniversaire du triste jour où, vingt-trois ans après, j'eus le malheur de perdre mon père à Versailles.

CHAPITRE III

J'avais quatorze ans moins neuf jours, lorsque j'arrivai à Paris pour ne plus le quitter, du moins à titre de domicile, et cette arrivée forme dans mes souvenirs une grande époque, tant il est vrai qu'il suffit de bien peu d'années pour changer les impressions.

On se rappelle le sentiment de désillusion, presque de dégoût que m'avait inspiré Paris lors de ma première venue dans cette ville; j'étais alors trop jeune pour en comprendre le charme; mais, à l'âge où l'on sort de l'enfance, où, échappé à une surveillance continuelle, on commence à essayer ses forces et à disposer de soi-même, où l'imagination colore et vivifie tout ce dont elle s'empare, si l'on se rappelle ce que j'ai dit de mon expansion et de ma sensibilité, on pourra juger de ce que Paris a pu me faire éprouver.

Et quelle autre ville pouvait m'inspirer une émotion semblable? Sous les plus grands souverains Berlin, Vienne, Madrid et Pétersbourg, comparées à Paris, ne pouvaient être considérées que comme des villes du second ordre. Je ne parle pas de ce qu'étaient alors Amsterdam et Londres, très importantes sans doute, sous le rapport de l'industrie, du commerce, des richesses, mais si loin de compte en ce qui tient aux charmes et aux plaisirs de la vie! Rome moderne n'était plus citée que par ses ruines, ses vices et sa supersti-

tion. Constantinople ne rappelait que l'ignorance et l'abrutissement, le disputant à la barbarie, tandis que, même sous ce malheureux Louis XVI, l'on voyait briller d'un éclat immense Paris, centre lumineux des arts, des sciences et des lettres, réunion de tous les talents, de toutes les célébrités, de toutes les ambitions, arbitre de l'esprit, du bon ton et des grâces; Paris qui n'eut besoin que d'un grand homme pour devenir, à l'exemple de Rome ancienne, la ville des monuments et des triomphes!

L'homme, au matin de la vie, se croit le maître de la terre : placé à Paris, il se croit le maître des cieux; tout ce qui peut lui plaire, le séduire, l'enthousiasmer, le flatter, l'enorgueillir, devient son partage. Une femme charmante est celle que les dieux lui réservent; un hôtel somptueux, l'asile que le sort lui prépare; le rang, la fortune, la puissance, ce que la destinée lui garantit. Cependant les jours se succèdent, les rêves s'évanouissent, le désenchantement s'opère; bientôt froissé, meurtri, surtout désabusé, là comme ailleurs, l'homme borne ses vœux à ce que quelques consolations, ou du moins quelques répits se mêlent aux trop nombreuses tribulations d'une existence presque toujours pénible, souvent malheureuse et parfois atroce!

Je reprends ma narration... Quoique mon père, en demandant un congé à Frédéric II, eût eu pour principal motif de ramener sa famille en France et d'y revenir lui-même, il n'en avait pas moins, ainsi qu'il l'avait écrit à ce roi, l'intention d'essayer si le magnétisme pourrait guérir ma sœur, dont la surdité avait résisté à tous les traitements suivis tant à Lyon, en Saxe, qu'à Berlin. Il avait en effet, par lettre, consulté sur ce point le docteur Deslon, de ses amis d'enfance celui qu'il aimait le plus et de tous les magnétiseurs d'alors le plus célèbre et le plus consciencieux. La réponse

avait donné les plus fortes espérances. Pour être à même de commencer de suite ce traitement, pour pouvoir le suivre avec plus de facilité, mon père avait chargé M. Deslon de lui retenir un appartement aussi près de chez lui que cela serait possible, et, comme M. Deslon logeait rue Vivienne, n° 16, il arrêta pour nous le premier étage du fond de la cour de l'hôtel des États de Béarn, rue Feydeau, n° 30, corps de bâtiment qu'on vient de démolir et qu'on rebâtit en ce moment (1823).

Ma mère, qui s'était trouvée si malade de ses oppressions dès le jour de notre départ de Berlin, avait été comme guérie par des huîtres, que depuis Brunswick nous trouvâmes dans les principales villes de notre route; mais, en approchant de Paris, ses souffrances recommencèrent, et, lorsque nous descendîmes de voiture, elle était si mal qu'elle ne respirait plus, pour ainsi dire, que par convulsions, et que son visage offrait le mélange effrayant d'une pâleur mortelle et d'une teinte presque bleue. Mon père écrivit à la hâte à Deslon, qui accourut aussitôt et qui en arrivant se mit à magnétiser ma mère.

L'étonnement que me causa cette première séance magnétique ne peut se rendre. Mon père n'était pas moins surpris que moi; quant à ma mère, qui a toujours eu horreur de toute espèce de charlatanerie et qui ne voyait que cela dans les gestes de M. Deslon, elle fut profondément indignée et scandalisée. Hors d'état de parler, par ses regards elle révélait ce qu'elle éprouvait, et s'il lui avait été possible de s'opposer à ce que M. Deslon continuât, elle l'eût fait; mais, incapable de faire un mouvement ou de proférer une parole, haletant à peine, il fallut bien qu'elle le laissât poursuivre. Au reste, son attente ne fut pas longue, et en moins de dix minutes elle se trouva entièrement soulagée! La stupéfaction fut

complète. Ma mère néanmoins ne dissimula pas l'impression qu'elle avait reçue, et, avec tout l'esprit et la grâce dont il était doué, M. Deslon lui répondit en souriant : « Je conçois d'autant mieux le jugement que vous avez porté, qu'il s'accorde parfaitement avec ce que j'ai éprouvé moi-même, la première fois que j'ai vu magnétiser. »

M. Deslon était attendu; il nous quitta dès que ma mère fut bien, mais en nous faisant ses adieux il convint que, comme d'une part il se pourrait qu'il ne fût pas libre toutes les fois que ma mère aurait besoin de lui; comme de l'autre la manière de la magnétiser ne présentait aucune difficulté, il attacherait à notre maison un magnétiseur, qui serait toujours à nos ordres, et que, quant à ma sœur, il commencerait à la traiter de suite; pour cela, elle serait conduite chez lui tous les soirs à sept heures précises. Elle y alla en effet, dès le lendemain, avec ma mère, dont les oppressions, qui jusqu'alors la retenaient six semaines à deux mois dans son lit, ou du moins dans sa chambre, n'étaient plus, grâce au magnétisme, que des crises de peu d'instant.

Frappé de ce que j'avais vu, exalté par le désir, le besoin de découvrir, de deviner ce secret du magnétisme, que Mesmer venait de vendre à chacun de ses initiés pour la somme de cent louis, je sollicitai de la manière la plus vive la permission d'accompagner ma mère et ma sœur; ce fut avec délices que, à l'âge de quatorze ans, j'allai passer depuis sept heures jusqu'à dix ou onze toutes mes soirées au baquet de M. Deslon, c'est-à-dire au milieu de trente ou quarante personnes, plus ou moins malades, ou souffrantes, appartenant presque toutes à la haute société. Je ne sais où mes conjectures auraient fini par me conduire, mais je ne fus pas longtemps réduit à elles.

Nous avons un domestique, qui fut attaqué d'une fièvre très violente avec difficulté de respirer. Le magnétiseur que M. Deslon nous avait donné, à la fois médecin et chirurgien, nommé M. Galland, venait tous les matins voir ma mère. On lui parla de ce domestique; il se rendit auprès de lui, se mit à le magnétiser et nous dit que c'était un commencement de fluxion de poitrine, mais qu'il la préviendrait. Excité par une avidité que je ne pouvais plus modérer, je lui fis quelques questions, qui, vu mon âge, le surprirent et auxquelles il eut la complaisance de répondre. Peu à peu je m'enhardis et je vins lui demander s'il ne serait pas possible qu'il m'apprit à magnétiser... « Tout le monde n'est pas susceptible de devenir magnétiseur », me répondit-il; « en effet, il faut, et avant tout, avoir des sensations justes et exactes; au reste », ajouta-t-il, « mettez votre main entre ma main gauche et la poitrine de ce garçon, recueillez-vous et dites-moi ce que vous sentirez. » J'obéis, et au bout d'un moment je lui dis : « Je sens un point froid au milieu de ma main; tout autour je sens une chaleur sèche et brûlante, le tout accompagné de picotements très aigus. » Il fut étonné. « Ce que vous éprouvez », me répondit-il, « est parfaitement juste. Par l'effet de ma volonté, j'ai établi un rapport entre cet homme et moi; par l'effet de ce rapport, je sens tout ce qui se passe en lui, et notamment dans la partie de son corps à la hauteur de laquelle j'arrête en ce moment mes mains; par l'action et le mouvement uniforme de mes mains je rends cet effet plus fort, par conséquent plus facile à juger, et c'est ainsi que je suis parvenu à ressentir exactement ce que vous ressentez vous-même: c'est ce qui caractérise la maladie et me permet d'en juger avec certitude. Maintenant, en continuant à magnétiser comme je le fais, c'est-à-dire en éloignant et rap-

prochant, au moyen d'un circuit, mes mains de son corps, j'en fais sortir, j'en dégage l'irritation et l'inflammation. J'arrête donc le mal dans ses progrès, je le diminuerai peu à peu et je n'emploierai plus les remèdes ordinaires que comme des auxiliaires. »

Rentré chez ma mère, M. Galland déclara que j'avais tout ce qu'il fallait pour devenir un habile magnétiseur. Pour le prouver, il me fit magnétiser ma mère, en me montrant comment il fallait m'y prendre, et elle en éprouva le bien que M. Galland avait coutume de lui faire et que M. Deslon lui avait fait le premier jour. La joie, je pourrais dire l'orgueil que j'éprouvais, est indicible ! J'avais le pouvoir de soulager ma mère ; mais en même temps j'acquerrais la conviction d'une puissance qui était en moi et qui résultait de ma force et de ma volonté ; ce moment m'enivra d'une des plus grandes et des plus douces jouissances de ma vie. Mon père voulut essayer de magnétiser aussi, mais ce fut sans succès. Sa conviction néanmoins n'en fut pas moins entière, et cette sorte d'incapacité ne l'empêcha pas de publier en faveur du magnétisme une brochure allégorique, intitulée : *les Vieilles Lanternes*.

M. Galland me donna quelques notions d'anatomie ; il m'enseigna à bien juger et constater l'état du malade, et me dit par quels moyens on calmait lorsqu'il y avait irritation ou spasme, on adoucissait lorsqu'il y avait inflammation, on rendait du ton lorsqu'il y avait faiblesse ou relâchement, c'est-à-dire atonie, etc. Jusqu'au commencement de 1792, époque à laquelle ma mère quitta Paris pour rejoindre mon père à Épinal, où je la conduisis, elle ne fut plus, pour ainsi dire, magnétisée que par moi. Cependant M. Galland me recommanda de ne magnétiser qu'elle. « Magnétiser », me dit-il à ce sujet, « c'est consommer une partie de ses

forces vitales, et à votre âge il faut en être avare. »

Ce baquet de M. Deslon réunissait, de midi à quatre heures du soir et de sept heures du soir à onze heures, une société aussi nombreuse que choisie, qui sous le rapport du ton et des manières a été pour moi une école précieuse.

En hommes, on y trouvait beaucoup de gens d'esprit, dans le nombre desquels je citerai le gros abbé de Vauxcelles, dont les bâillements m'amusaient d'autant plus qu'ils se terminaient toujours par un cri aigu, formant avec sa masse un contraste hizarre: le président de Bonneuille, homme petit, maigre, grave, beaucoup plus âgé que sa femme, mais fin, aimable, parlant à merveille et très considéré; le prince de Beauffremont, homme déjà âgé, mais d'une bonté, d'une aménité parfaites; le prince d'Henin, que je me rappelle à peine; le vicomte de Boursac, encore jeune, instruit d'ailleurs et agréable musicien, de plus magnétiseur zélé. C'est lui qui, sous la direction de M. Deslon, fut spécialement chargé de la cure de ma sœur et qui, avec une complaisance parfaite, la magnétisait chez ma mère, quand elle ne pouvait pas sortir.

Les hommes, au surplus, m'occupaient beaucoup moins que les dames, et il est naturel, d'après cela, que je me souvienne d'un très petit nombre d'entre eux. Quant aux femmes, depuis l'âge où je me connais, elles ont été mes divinités sur la terre; c'est au point qu'une chèvre habillée en femme m'aurait monté la tête. On conçoit donc que ma mémoire me rappelle beaucoup moins les hommes que les dames que je vis chez M. Deslon. Aussi, et sans parler de je ne sais combien d'Irlandaises, toutes sœurs et ne finissant ni par leur nombre ni par leur taille, nommerai-je la comtesse de la Blache, dont Beaumarchais a si maltraité le mari et qui occu-

paît une partie de la maison de M. Deslon; la comtesse de Brassac, femme très belle et qui, de peur de manquer une séance, se rendait parfois au baquet en revenant de Versailles, en grand habit de cour; Mme de Foucault, femme remarquable par sa taille, la régularité, la douceur et la dignité de ses traits et de sa physionomie; la vicomtesse de Choiseul, aussi vive que spirituelle, à laquelle ma sœur plut beaucoup et qui assez souvent obtenait que ma mère la lui confiât pour dîner avec elle et pour faire des promenades aux environs de Paris, notamment à Bagatelle; le prince de Beauffremont, que je viens de nommer, les y conduisit plusieurs fois, et toujours à quatre chevaux, ce qui amusait beaucoup ma sœur.

Je citerai encore la présidente de Bonneville, qui tenait d'autant plus à son titre qu'elle craignait davantage d'être confondue avec une dame de Bonneuil, alors l'une des six berceuses de M. de Beaujon (1); or cette présidente était bien l'une des plus jolies, des plus gracieuses et des plus aimables créatures de la terre, femme vraiment ravissante et que j'eus le bonheur, un jour, de retenir dans mes bras, au moment où, tombant à la renverse, elle allait se blesser contre l'angle de la cheminée. Parfois elle était accompagnée de son fils, très joli enfant, que souvent j'ai fait jouer sur mes genoux. Je ne puis également omettre de parler de Mme de la Mardelle et de sa fille, créoles de Saint-Domingue, femme excellente, qui avait la bonté de suppléer ma mère, quand elle ne pouvait sortir, pour conduire et ramener ma sœur. Je me rappelle encore Mme Levavasseur, femme d'un receveur général des finances, et sa fille,

(1) Il avait auprès de lui six femmes charmantes, chargées de l'endormir et que l'on appelait ses berceuses. Mme de Bonneuil avait pour fille Mme Regnaud de Saint-Jean d'Angely.

virtuose de dix-sept ans, à laquelle, un soir, chez la comtesse de la Blache, j'ai entendu jouer et chanter à livre ouvert toute la partition de *Dardanus*, dont le vicomte de Boursac venait d'apporter le premier exemplaire; enfin, et indépendamment de beaucoup d'autres dames qui venaient au baquet de M. Deslon, je citerai Mme X..., jeune créole, qui d'abord fut l'objet d'un étonnement général, auquel succéda, peu de temps après, une véritable horreur.

C'est un jour, vers une heure après midi, qu'elle arriva pour la première fois au baquet chez M. Deslon. « Monsieur », dit-elle en allant droit à lui, au moment où il se leva pour la recevoir, « je me suis brûlée, et je viens vous prier de me guérir. » Et aussitôt cette femme, à peine âgée de dix-neuf ans et très remarquable par sa figure et surtout par son air décidé, découvrit un des plus beaux bras du monde, sur la partie la plus charnue duquel se trouvait une plaie très enflammée.

En lui faisant avancer un fauteuil et du moment où elle fut assise, M. Deslon, avec les manières qui le distinguaient, la pria de lui dire comment cet accident était arrivé. « Cela est indifférent », répondit-elle, « je me suis brûlée, je souffre; on m'a dit qu'au moyen du magnétisme vous pourriez me soulager, me guérir même, et je viens en essayer. » La surprise augmenta. Quant à M. Deslon, il se mit à la magnétiser et, en une demi-heure, il ôta l'inflammation, puis il dit : « Maintenant, madame, préservez votre bras du contact de l'air; sous peu il sera guéri. » Elle remercia M. Deslon, répéta deux ou trois fois : « C'est fort extraordinaire », et se retira.

Le lendemain matin, et alors qu'on ne songeait plus à elle, elle reparut en disant à M. Deslon : « Monsieur, j'ai de nouveau recours à vous. » Il examina le bras, qu'il trouva entièrement au vif et fort enflammé. « Madame »,

demanda-t-il, « qu'est devenue la croûte qui a dû se former?—Monsieur, je l'ai arrachée. » L'attention devint générale, et le visage de M. Deslon froid et sévère..... « Monsieur », continua la jeune dame avec autant de fermeté que d'assurance, « ma conduite vous étonne, mais je vais vous l'expliquer. J'ai une petite fille que j'aime à l'adoration; ce que j'ai entendu dire du magnétisme m'a fait penser au secours que je pourrais en tirer pour mon enfant, s'il lui arrivait un accident; mais, avant de songer à en user pour elle, j'ai voulu en essayer sur moi-même. Ma santé étant parfaitement bonne, j'ai eu l'idée de me faire une plaie; je me suis coulé de la cire à cacheter brûlante sur le bras, et, après l'avoir arrachée, je me suis présentée hier matin chez vous. Vous m'avez soulagée avec une incroyable rapidité; toutefois je n'étais pas encore entièrement convaincue; j'ai donc arraché la croûte qui s'était formée, et je viens faire ma dernière épreuve. »

Je laisse à penser quel fut sur nous tous l'effet de ce discours, fait par une femme jeune et charmante, et avec un calme et une tranquillité parfaite. Quant à M. Deslon, il répondit : « Madame, je respecte votre motif, quelque condamnable que soit le moyen que vous avez employé : je ferai encore une fois ce que je pourrai pour vous soulager; mais j'ai l'honneur de vous prévenir que, si vous vous représentiez chez moi après une nouvelle imprudence de cette nature, il me serait impossible de vous recevoir. » La séance fut plus longue que celle de la veille, mais également efficace. Tout le monde avait suivi, dans les moindres détails, la marche de cette seconde expérience, et ce qui n'occupait pas moins, c'était l'air et l'attention de la jeune femme, dont les regards se portaient successivement de son bras au visage, aux mains de M. Deslon, et des mains à

son bras, entièrement étrangère d'ailleurs à tout ce qui se passait autour d'elle, aussi bien qu'à la douleur; ce qui fit qu'on la regarda comme une mère héroïque. Lorsque M. Deslon eut fini : « Monsieur », lui dit-elle, « je suis entièrement convaincue. »

Au moment où elle se leva pour se retirer, plusieurs dames lui adressèrent la parole, pour lui parler de son courage et de l'enfant qui le lui avait inspiré : on lui témoigna même le désir de voir cette enfant, qu'elle promit d'amener et qu'en effet elle amena. C'était une petite fille extrêmement gentille, qui n'avait pas un an, qui jamais n'avait été gênée dans aucun de ses mouvements, qui depuis sa naissance n'avait fait que rouler sur des tapis, exposée au grand air et même au soleil; qui à quatre mois cheminait déjà en se tenant aux barreaux des chaises, et qui parut un phénomène.

Mme X... visita plusieurs fois M. Deslon; mais tout à coup une aventure, qui complète tout ce que j'ai su sur son compte, la fit disparaître. Cette aventure, la voici :

Cette dame, appartenant par son mari et par elle à des familles distinguées, avait pour amant un homme également marié. Ce que j'ai rapporté d'elle prouve à quel point ses passions devaient être fortes, sa volonté impérative, sa tête exaltée; on conçoit d'après cela que, si d'une part elle était exigeante, de l'autre il était difficile qu'elle se conduisît toujours avec prudence. L'épouse offensée eut des soupçons, cessa de recevoir la maîtresse rivale, et, depuis six mois, les deux dames ne se voyaient plus, lorsque la première tomba malade. Bientôt, se trouvant mieux, elle commençait à recevoir, quand un soir, vers neuf heures, Mme X... entra chez elle. Cette visite parut extraordinaire et pourtant se passa dans les termes de la politesse. Après être restée quelques moments devant le lit de la malade, Mme X...

s'approcha de la cheminée, sous prétexte de se chauffer les pieds, déplaça un potage que, à son arrivée, on avait mis devant le feu, et ne tarda pas à se retirer. Alors la malade demanda son potage; mais, en portant la première cuillerée à la bouche : « ... Que me donnez-vous là? » s'écria-t-elle en crachant ce qu'elle avait pris, « ce potage est exécration! » On alla à la cuisine, et ce qu'on y trouva de bouillon était excellent. On ne pouvait d'ailleurs soupçonner aucun des domestiques, tous gens honnêtes et dévoués, tandis que de moment en moment Mme X... devenait plus suspecte. Le médecin arriva sur ces entrefaites; on lui conta ce qui venait de se passer; on fit prendre une partie du potage à un chien, qui eut de suite les symptômes d'un empoisonnement violent et creva. L'affaire devenait trop sérieuse; le frère de la malade courut chez M. le lieutenant de police et lui rendit compte des faits et de toutes les circonstances. A minuit et demi on arriva chez Mme X... qui venait de se coucher et parut très scandalisée qu'on osât, à cette heure, se présenter chez elle. On lui demanda les clefs de son secrétaire; elle les remit sans difficulté; on ne trouva rien. On lui demanda ses poches, elle refusa de les donner; on les prit de force et l'on trouva dans l'une d'elles des traces d'arsenic et un petit papier qui en avait contenu. Les preuves étaient à peu près complètes, et l'échafaud le juste prix d'un pareil crime; mais la famille de Mme X... et celle de son mari obtinrent une lettre de cachet, grâce à laquelle la coupable disparut. En 1814, je fis à Paris la connaissance d'un colonel, rentrant de l'émigration; il avait connu toutes les personnes qui jouèrent un rôle dans cette affaire, et se rappelait tous les détails.

Si Mesmer avait fait du magnétisme une charlatanerie, une spéculation, M. Deslon en faisait une affaire

de conviction, de dévouement et de sacrifice. Ainsi le premier avait vendu son prétendu secret à un certain nombre d'adeptes, dont M. Deslon fit partie, alors que, parvenu par ses travaux et ses découvertes beaucoup plus que par les insignifiants cahiers en aphorismes de Mesmer à la connaissance entière de ce moyen curatif, le second communiquait tout ce qu'il savait, pour le seul plaisir de répandre la science, et cela non seulement à des médecins, mais même à des hommes du monde. De plus, afin de soutenir une découverte qu'il regardait comme très importante pour l'humanité, il s'était aliéné toute la Faculté de médecine, avait fait le sacrifice de la place de premier médecin de M. le comte d'Artois et même s'était brouillé avec plusieurs de ses amis, notamment avec le docteur Bacher, son ami d'enfance et celui de mon père. Enfin il avait rédigé des cahiers infiniment précieux, cahiers que j'ai copiés en totalité, qui à sa mort ont disparu, sans que j'aie jamais pu savoir ce qu'ils étaient devenus, et dans lesquels je me rappelle qu'il définissait le magnétisme : « l'action de la volonté sur la matière animée », définition qui me parut frappante et dont tout ce que j'ai pu savoir depuis sur le magnétisme n'a fait que me démontrer de plus en plus l'exactitude.

Au nombre des expériences que je lui ai vu faire et répéter, à plusieurs reprises, il en est une qui m'a toujours paru sans réplique. Voici en quoi elle consistait. Il faisait conduire chez lui, rue Vivienne, des chevaux encore vivants, mais que l'on menait à la voirie; il faisait mettre par écrit la déclaration d'un vétérinaire sur la maladie du cheval; il faisait ensuite magnétiser ce cheval par ses disciples, et chacun écrivait de même ce qu'il pensait sur l'état de l'animal. Ces préparatifs achevés, il arrivait, recevait toutes les notes,

qu'il mettait sur une table sans les lire ni les ouvrir, magnétisait le cheval et, au bout de peu de moments, rédigeait son jugement. Aussitôt on tuait le cheval; on l'ouvrait et on mettait sur une table ses différents viscères. Il lisait alors sa note à haute voix, faisait vérifier chaque fois et ne se trompait jamais sur le moindre détail. Cette vérification terminée, il reprenait les notes qui lui avaient été remises, celle du vétérinaire y comprise, constatait les erreurs, faisait observer ce qui avait pu les causer, donnait des conseils, des avis, sur la manière de les éviter à l'avenir et faisait emporter les débris de l'animal.

Il rencontra un jour chez mon père le vieux comte de Solms, qui avait abandonné sa petite souveraineté à son fils, contre une pension, au moyen de laquelle il vivait en philosophe, à Paris, avec une fille naturelle habillée en homme et qu'on appelait M. de Marbitzky. Ce comte de Solms ne croyait pas au magnétisme et néanmoins désirait avoir une occasion d'entendre M. Deslon sur ce sujet, qui alors occupait tout le monde. Il obtint, par l'entremise de mon père, que M. Deslon viendrait dîner avec lui et essayerait de le convertir. On prit jour; on convint d'être en petit comité; en effet, nous ne fûmes que sept : le comte et sa fille, M. Bitaubé, un convive dont j'ai oublié le nom, M. Deslon, mon père et moi. A peine arrivé, M. Deslon demanda à M. Bitaubé : « Croyez-vous au magnétisme? — Monsieur », répondit M. Bitaubé en souriant, « faites-moi croire! » Ce mot fit fortune, et, à l'exception de mon père et de moi qui étions tout à fait convaincus, chacun répéta : « Faites-moi croire! — En ce cas », dit M. Deslon à ces quatre messieurs, « qui de vous désire que je le magnétise? » Personne ne s'offrait, personne ne se refusait, et M. Deslon fut prié de choisir. Le choix fut

bientôt fait et tomba sur M. de Marbitzky, qui, très fortement constitué, même pour un jeune homme, et d'une taille extraordinaire pour une femme, était alors dans tout l'éclat et dans toute la force de la jeunesse. On observa à M. Deslon qu'il risquait de ne pas trouver trace de maladies graves : « Je le sais », répondit-il, « mais je ne risque pas non plus d'être embarrassé pour révéler ce que je trouverai. » La séance ne fut pas longue : « Monsieur », dit M. Deslon à ce soi-disant jeune homme, « je vous félicite de votre santé ; mais qu'avez-vous, ou qu'avez-vous eu à l'épaule droite ? — Je n'ai rien. », répondit-il. — Il n'a rien eu, ajouta le comte. — Cela est impossible, reprit M. Deslon : je n'éprouve partout ailleurs que des sensations qui dénotent la santé la plus parfaite ; mais, arrivé à cette épaule, je trouve l'indication d'une lésion forte, plus ou moins ancienne et dont cependant vous devez encore souffrir de temps en temps. — Ah ! c'est vrai, s'écria alors M. de Marbitzky : à l'âge de dix ans, j'ai été mordu à cette épaule par un cheval ; on en a fait un mystère, par la crainte des reproches ; mais la cicatrice existe, et quelquefois j'en souffre encore. » Ce fait, si simple en lui-même, mais qui était sans réplique, parut à ces messieurs très extraordinaire. On se mit à table, et le dîner, qui, chez le comte de Solms, durait deux à trois heures, où l'on servait l'un sur l'autre vingt plats, sous le prétexte de manger plus chaud, et où, suivant l'usage allemand, au risque de vous rendre malade, on forçait, pour ainsi dire, de manger de tout, ce dîner fut consacré tout entier à parler du magnétisme et à réfuter ou à éclaircir la totalité des objections ou des doutes que ces messieurs purent émettre (1).

(1) J'ai eu, du reste, plusieurs occasions de parler magnétisme : une fois avec l'abbé Faria, le célèbre magnétiseur indien, auquel,

Je reviens au baquet de M. Deslon. Quoique je ne fusse pas malade, j'y passais mes soirées et, tout en profitant de la bonne compagnie que j'y trouvais et qui pour moi a toujours été un charme et un besoin, je me faisais magnétiser assez souvent. C'est l'époque de ma vie où je me suis le mieux porté, et, quelque part qu'on puisse faire à mon âge, j'ai toujours été convaincu que le magnétisme m'avait fait grand bien.

Du reste, je n'ai jamais eu ni crises, ni sommeil; de tous les magnétiseurs qui allaient chez M. Deslon, un seul m'a fait éprouver quelque chose; encore ce qu'il me faisait éprouver se bornait-il pour moi à sentir sa main à une distance de deux ou trois pieds. On crut d'abord que je plaisantais, et l'on me mit plusieurs bandeaux sur les yeux; mais cela était indifférent. Un froid léger, néanmoins très distinct, m'avertissait de tous les mouvements que faisaient les mains de ce médecin en me magnétisant : ainsi je disais avec une entière certitude : Une des mains de M. Bazin est à mon épaule gauche, l'autre à mon genou droit, etc. Je magnétisai

en citant les faits que je viens de rapporter, j'eus l'air de parler grec. Ce fut chez un M. de Bourjoli, très malade de la poitrine, que je le rencontrai. « Vous serez dans quinze jours en pleine convalescence », lui disait-il, avec une hardiesse qui me scandalisa : cinq jours après, le malade était mort. Ce Faria ne me parut être, et n'était en effet, qu'un de ces charlatans qui sont le déshonneur de tout ce qu'ils font ou prônent. Le magnétisme, pour moi et d'après mon expérience, offre un moyen de juger les maladies et de modérer ou de calmer les affections d'un certain genre, d'en guérir quelques autres et, en général, de seconder la nature et parfois la médecine; d'éclairer et guider cette dernière, mais non de la remplacer entièrement et encore moins de réaliser de véritables miracles. Je le regarde comme un secours que la Providence a mis à la disposition de l'homme, quoique je n'aie pas aussi loin que le vieux comte d'Hannache, qui trouvait dans la Bible la révélation entière du magnétisme, et qui prétendait que tous les gestes des prêtres, l'imposition des mains, le signe de la croix et la bénédiction elle-même n'étaient que des manières de magnétiser.

même quelquefois, au baquet de M. Deslon, et l'on fut constamment frappé de la finesse et de la justesse de mes sensations.

Quant à ma sœur, dès le premier jour qu'elle alla au baquet, elle eut des crises horribles. Durant ces crises, qui commençaient par un profond sommeil, elle éprouvait des agitations effrayantes et de véritables attaques de nerfs : il lui arrivait de crier pendant des heures entières et presque toujours de se renverser par-dessus le bras de son fauteuil, de manière que, sans cesser de rester assise, sa tête pendait jusqu'à terre. La première fois que ma mère la vit dans cet état, elle en eut une frayeur affreuse et voulut la redresser; mais M. Deslon s'y opposa. Quoique maîtresse de tous ses mouvements, ma sœur restait dans cette position deux ou trois heures de suite, et cela sans qu'il en résultât rien de fâcheux. A mesure que la crise passait, elle se relevait d'elle-même, se replaçait naturellement sur son fauteuil, se calmait, se réveillait peu à peu et n'avait ni trace, ni souvenir de ce qu'elle avait fait, éprouvé ou souffert. Ce qu'il y avait même de plus extraordinaire, c'est qu'il ne lui restât aucune fatigue, qu'aller au baquet était pour elle une véritable jouissance, et qu'un jour d'interruption dans ce terrible traitement lui causait un véritable chagrin.

Son courage et sa constance eurent leur prix. Sa surdité, qui avait résisté à tous les moyens de la médecine, était presque entièrement passée, lorsque, en 1787, M. Deslon mourut. Cette perte si cruelle pour mon père, réelle pour ma sœur, qui avait encore besoin d'un an de traitement, fut irréparable pour le magnétisme. M. Deslon, avec une belle figure, une taille superbe et autant de noblesse que de grâce dans le ton et les manières, avait beaucoup d'esprit, beaucoup d'instruction, beaucoup de

caractère, et il n'eût point abandonné une découverte qu'alors il soutenait et propageait plus que personne. Incapable de charlatanisme, il n'admettait, d'ailleurs, que l'évidence et procédait d'après elle. Il préparait un ouvrage qu'il regardait comme ne pouvant être réfuté par personne. Ainsi que je l'ai dit, les matériaux de cet ouvrage ont dû se trouver dans ses papiers; mais, soit qu'ils offrissent encore trop de lacunes, soit que son frère, M. de....., alors lieutenant-colonel dans Lauzun-hussards (1), ait craint que la publication de cet ouvrage ne lui fit quelque tort, tout, à cet égard, a fini avec M. Deslon.

Il était, ainsi que mon père, natif des Vosges, où sa famille était établie.

En revenant de Besançon, où il avait été reçu docteur en médecine, il se trouva dans la voiture publique avec un jeune officier et un Capucin. A peine en route, l'officier se mit à plaisanter le religieux et le harcela pendant la journée entière. M. Deslon avait commencé par sourire à quelques-uns de ces propos, qui bientôt l'avaient ennuyé, puis dégoûté; enfin, à une demi-lieue de l'endroit où ils devaient se séparer, M. Deslon, poussé à bout, ne put se taire plus longtemps et dit au Capucin : « Parbleu, mon Père, il faut avouer que vous avez bien de la patience! — Comment donc, reprit l'officier, en s'adressant à lui, est-ce que vous en auriez moins? — Il y a longtemps, lui répondit M. Deslon, que tout cela serait fini, si vous vous étiez adressé à moi!... — Il n'y a pas de temps à perdre », répliqua l'officier, en lui donnant un soufflet. On fit arrêter la voiture. Les

(1) Les MM. Deslon se disaient descendants des Dillon, prétendaient qu'on les appelait Deslon par corruption et vivaient à Gérardmer en gentilshommes. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux étaient au service.

deux champions descendirent, mirent l'épée à la main, et en peu d'instant M. Deslon, qui était aussi brave qu'agile et qui venait de remporter à Besançon le prix des armes, blessa à mort son adversaire. Celui-ci, qui profitait de son premier semestre, était à une demi-lieue de sa famille; il n'y arriva que pour expirer, après avoir déclaré qu'il avait tous les torts et obtenu qu'on ne fit aucune poursuite. M. Deslon fut au désespoir de cette aventure et n'y revenait ou n'y était ramené que pour répéter : « Après douze heures de patience, je n'avais plus qu'un quart d'heure à attendre, et je mourrai inconsolable de n'avoir su me taire plus longtemps. »

Après avoir terminé avec une haute distinction toutes ses études de médecine en province, M. Deslon vint les recommencer à Paris et suivit particulièrement les cours de M. Petit. Un jour que ce savant anatomiste démontrait à ses élèves que la plus vive jouissance du monde était d'être pendu, M. Deslon, que M. Petit aimait beaucoup, lui dit : « Mais, mon cher maître, vous qui êtes si loin d'être l'ennemi des plaisirs, comment ne vous êtes-vous pas encore procuré celui-là? — Mon ami, lui répondit M. Petit, c'est que je le garde pour la bonne bouche. »

M. Deslon persuada un jour à mon père de l'accompagner au théâtre d'anatomie; mon père en rapporta un mal de cœur qu'il garda toute la journée. Il voulut se venger et mena Deslon voir le *Médecin malgré lui*. La scène fut des plus comiques. Deslon était furieux de voir jouer et ridiculiser une profession qu'il regardait comme très honorable et à laquelle il se dévouait. A chaque mot, il s'écriait : « Que c'est bête! » et, à chacune de ses exclamations, mon père partait d'un nouvel éclat de rire.

Lorsque mon père se maria, Deslon, qui fut un de ses témoins, s'était placé près de lui et, à chaque moment, s'approchait de son oreille et lui disait : « Mon ami... mon ami..., il en est encore temps, sauve-toi!... Au nom du ciel, sauve-toi!... » Et dès que le oui fut prononcé : « Ah! malheureux », s'écria-t-il, « maintenant pends-toi! »

Malgré tout ce qu'il avait eu de regret à la suite du duel dont j'ai parlé, il fut, à Paris, au moment d'en avoir un second. Il ne l'avait pas provoqué, mais il y mettait une opiniâtreté, une véhémence qui semblait rendre tout accommodement impossible. Quelques amis, ayant échoué auprès de lui, obtinrent du moins que l'affaire fût remise au lendemain et vinrent trouver mon père, qui courut aussitôt chez Deslon; mais ce dernier, renfermé dans son appartement, faisait dire qu'il n'y était pas et ne recevait personne. Alors mon père lui écrivit une lettre, lettre longue, raisonnée, de la plus grande force, dont, vingt-deux ans après, M. Deslon a encore parlé devant moi comme d'un chef-d'œuvre, et qui finissait par cette conclusion : que lui Deslon ne pouvait se battre dans cette circonstance sans attester son inconséquence, sa faiblesse ou sa cruauté. Cette lettre le frappa, et le résultat des réflexions qu'elle lui fit faire mit à même d'arranger cette affaire.

On lui proposa un mariage aussi séduisant par la beauté de la jeune personne que par la fortune et par l'amour qu'elle avait conçu pour lui. Tout était convenu, la date fixée, lorsque le hasard le rendit témoin d'une querelle entre la gouvernante de la prétendue et cette dernière; celle-ci, qui avait tort, s'opiniâtra, devint impérieuse et dure. M. Deslon en conclut qu'elle manquait d'esprit; ne concevant sans esprit aucun bonheur pos-

sible en mariage, il rompit tout. Quelque chose que l'on pût faire, il fut inébranlable, et la demoiselle en mourut de désespoir.

Ce long article sur le magnétisme et sur M. Deslon me conduit naturellement aux autres amis d'enfance que mon père retrouva à Paris, et avec lesquels j'ai eu des relations, c'est-à-dire à MM. Rossel, Joly, Bacher et Cérutti.

M. Rossel, doué d'un esprit fin, gracieux et facile, fut malheureux toute sa vie. Mon père, en 1784, le retrouva dans une fort triste situation et ne vivant pour ainsi dire que de l'esprit qu'il vendait aux autres : il était réduit à faire des pièces de théâtre que, faute du moyen de les faire mettre en musique ou de les faire représenter, il vendait à des hommes en position d'en tirer parti. Une foule de pièces de lui furent successivement jouées sur différents théâtres et sous les noms de ceux qui en traitèrent. De ce nombre fut *Panurge*, qu'un M. Morel lui acheta. Lors des succès de cet opéra, ce pauvre Rossel déplora le bas prix auquel il avait donné son poème, qui, dans le fait, ne lui avait été payé que six cents francs. Malgré son succès, cette pièce était médiocre. Le besoin fut toujours un fort triste Apollon : les inspirations que l'on ne peut avoir que pour la gloire des autres se ressentent nécessairement de cette nécessité. Aussi *Panurge* fut-il critiqué et le fut-il avec raison. A propos de la grosse caisse qu'on apporte sur la scène et qu'un homme frappe à coups redoublés, on fit les quatre vers suivants :

D'où viennent la fureur, la rage
De cet intrépide fouetteur ?
Ah ! c'est le Dieu du goût, je gage,
Qui prend son tambour pour l'auteur.

Ce batteur fit appliquer également à M. Morel, réputé

l'auteur de *Panurge*, cette parodie de l'inscription de la toile des Italiens, aujourd'hui théâtre Feydeau : *Ridendo castigat Morel*, au lieu de *mores* (1).

Cérutti est trop connu pour que j'ajoute rien à son nom. Mon père en avait fait la connaissance à la maison professe des Jésuites (2); et il eut toujours pour mon père autant d'estime que d'amitié. On sait

(1) On sait que cette inscription est de Santeuil; mais la manière dont on l'obtint est au nombre des anecdotes défigurées et d'ailleurs très platement contées dans les *Santoliana*. Il est faux, en effet, que Dominique eût demandé à Santeuil une inscription pour son portrait, de même qu'il eût été inexact et ridicule de dire qu'un Arlequin corrigeait les mœurs en riant. C'est donc pour la toile des Italiens, pour le genre du théâtre et non pour le genre de l'acteur et encore moins pour son portrait ou pour sa personne, que l'inscription fut faite, circonstance qui lui rend tout son mérite, et à l'anecdote tout son sel.

Puisque j'ai nommé Dominique dans cette note, je la terminerai par une anecdote qui le concerne et qui peut ne pas être connue. Cet acteur, le plus parfait Arlequin qui ait jamais paru, cet homme qui faisait rire tout Paris, mourait de mélancolie. Ayant vainement eu recours à la science de deux ou trois médecins, il alla consulter le célèbre Bouvard, je crois. « Monsieur », lui dit ce dernier, après l'avoir bien entendu, « il faut faire telle chose... — Monsieur, je l'ai faite tant de temps et je n'en ai éprouvé aucun bien. — En ce cas, faites telle autre chose... — Je l'ai faite tant d'années et sans aucun succès. » Enfin, quelque chose que Bouvard pût lui conseiller ou lui prescrire, il se trouva que Dominique l'avait faite et que néanmoins son mal avait empiré. « Eh bien! » lui dit Bouvard, « je ne vois plus qu'une chose qui puisse vous soulager, par le genre de distraction que cela vous procurera : allez voir jouer Dominique. — Hélas! monsieur », répliqua-t-il, « Dominique, c'est moi. »

(2) Joseph-Antoine-Joachim Cérutti, qui devint un littérateur distingué et qui fut député de Paris à l'Assemblée législative, était né à Turin; il avait fait ses études dans sa ville natale, chez les Jésuites, qui, voyant en lui un élève d'avenir, se l'attachèrent. De même Dieudonné Thiébault avait étudié chez les Jésuites à Colmar et à Épinal, et, pressé par ses maîtres d'entrer dans leur compagnie, il s'y était décidé. Tous deux, Dieudonné Thiébault et Cérutti, furent rendus à la vie civile par l'arrêt du Parlement qui déterminait la ruine des Jésuites en 1762.

que c'est Cérutti qui, de concert avec l'abbé d'Olivet et d'Alembert, lui proposa la place qui le conduisit à Berlin. C'est chez lui que mon père fit la connaissance de M. Grouvelle, auquel je reviendrai plus tard.

MM. Joly et Bacher, dont il sera plus d'une fois question dans le cours de cet ouvrage, étaient, l'un jurisconsulte, l'autre médecin. Tous deux, recommandables par leur caractère et par leur mérite, furent au nombre des plus tendres et des plus constants amis de mon père. De retour à Paris, nous les vîmes souvent, et chez ce bon et spirituel Bacher, nous fîmes la connaissance des plus célèbres médecins de Paris, notamment de Lepreux, docteur et poète latin. Une chose, cependant, affligea mon père, ce fut l'impossibilité de rapprocher Bacher de Deslon, amis d'enfance, que le magnétisme avait brouillés. Bacher en effet s'était hautement déclaré pour l'avis de la Faculté, que Deslon avait combattu non seulement avec les armes du raisonnement, mais aussi avec celles du ridicule : ensuite Bacher avait eu tort dans les formes, et Deslon était trop fier pour ne pas exiger des excuses, que Bacher était incapable de faire. Toutefois, s'ils restèrent brouillés, aucun des deux ne sut mauvais gré à mon père de l'attachement qu'il conserva à l'autre.

Avant d'aborder ce qui me concerne, je vais passer des amis de mon père à ses simples connaissances et aux hommes qui s'honorèrent en s'intéressant à son sort et à lui.

Dans cette nouvelle nomenclature, la première personne qui se présente est le comte de Rivarol. Il avait appris qu'il devait à mon père le prix que son *Discours sur l'universalité de la langue française* avait obtenu à l'Académie de Berlin ; il fut toujours reconnaissant de ce que mon père avait fait pour lui dans cette occasion. Aussi,

dès qu'il le sut à Paris, il se présenta chez lui et y vint assidûment. Il s'y trouvait certainement avec des hommes très remarquables, tels que Cérutti, Bitaubé, Chamfort, Marnésia (1), le marquis de Chimènes ou Ximènes (2), Grouvelle, etc., et, malgré cela, le rôle que ce jeune homme, alors âgé de vingt et un ou vingt-deux ans, jouait au milieu de ces hommes plus ou moins célèbres était immense. Il ne fallait que le mettre en train de parler, pour qu'il devint aussi brillant qu'inépuisable, et mon père, qui disait de lui que ce qu'il avait d'esprit en pièces de deux sols suffirait pour assurer une fortune littéraire, avait plus que personne le talent de le faire causer. Enfin, dès qu'il avait pris la parole, il ne tarissait pas, prenait possession du premier rôle, et on ne faisait plus que l'écouter avec un ravissement que personne ne dissimulait.

C'est dans ces soirées, où j'étais insatiable du plaisir de l'entendre, qu'il nous fit connaître toute sa vie. De cette masse d'anecdotes, si curieuses par elles-mêmes, si variées, semées de tant de traits charmants et de pensées ingénieuses, en un mot si piquantes dans sa bouche, je n'en ai malheureusement retenu qu'une seule; mais elle mérite d'être recueillie, à d'autant plus de titres qu'elle concerne l'abbé Delille autant que Rivarol lui-même.

(1) Claude-François-Adrien, marquis de Lezay-Marnésia, Lerrain comme Dieudonné Thiébault et député de la noblesse du bailliage d'Aval (Jura) aux États Généraux, a laissé des écrits qui le classaient alors comme moraliste distingué. (Ép.)

(2) Bel esprit, ancien mousquetaire et auteur dramatique malheureux. Voici de lui un mot, que Viennet m'a souvent rappelé. On parlait de je ne sais plus quelles tragédies nouvelles et de la vanité de leurs auteurs : « Ces gueux-là », reprit-il en riant, « font pitié. Ils se figurent que parce qu'ils font des vers et des scènes ils font des tragédies ! »

En présence d'hommes qui se trouvaient ses garants par là même qu'ils avaient été témoins des faits qu'il citait (ces faits n'avaient pas alors un an de date), il conta à mon père qu'à cette époque, se trouvant à son aise, il voyait beaucoup de monde, donnait de bons soupers; il avait fait la connaissance de l'abbé Delille, qui bientôt s'immisça dans son amitié la plus intime et fut de toutes ses réunions. Mais un vaisseau, la principale, si ce n'est l'unique espérance de Rivarol. fit naufrage, au moment où son heureuse arrivée devenait nécessaire : les soupers cessèrent, les amis disparurent, et l'abbé Delille, renchérissant en fait d'ingratitude et de mauvais procédés, fut un des premiers à obéir au souffle de la fortune; mais il ne se borna pas à fuir un asile qu'elle avait abandonné; il se permit sur le compte de Rivarol des propos offensants, que d'officieux amis se hâtèrent de rapporter.

A quelques jours de là, Rivarol aperçut l'abbé Delille aux Tuileries et l'aborda. Après lui avoir appris qu'il était informé de sa conduite et de ses discours, il ajouta : « Rien, au reste, n'est plus embarrassant que ma position vis-à-vis de vous : si vous étiez un homme, je vous proposerais une promenade; si vous étiez une femme, je vous dirais que vous êtes une catin; mais vous êtes un abbé, que diable voulez-vous que je vous fasse ou que je vous dise?... Heureusement », continua-t-il, « vous êtes homme de lettres, et c'est la plume à la main que j'aurai raison de vous. »

Cette rencontre lui avait échauffé la tête, et, en rentrant chez lui, il écrivit *le Chou et le Navet*, que, dès le lendemain, il adressa par copie à l'abbé Delille, avec un billet portant : « Si sous trois jours je n'ai reçu de vous et devant telles et telles personnes les excuses et réparations que vous me devez, cette pièce sera imprimée et

publiée; mais, dans le cas contraire, je vous donne ma parole d'honneur qu'elle ne paraîtra jamais. » Les excuses ne furent pas faites; la pièce fut publiée; son succès fut prodigieux; la Reine l'apprit par cœur, et, en moins de six jours, il y en eut quinze mille exemplaires vendus.

La semaine écoulée, Rivarol fit contre ce même abbé une pièce nouvelle intitulée : *Mort de l'abbé Delille d'une indigestion de choux et de navets, et sa réception aux Champs Élysées!* Quels que fussent la grâce et l'esprit du *Chou et du Navet*, cette seconde pièce, qui était le produit de huit jours de rêveries et d'indignations, était infiniment supérieure. Tout ce que le persiflage peut avoir de plus cruel y était soutenu par l'esprit le plus fécond et l'imagination la plus riche : mon père et tous ceux qui se trouvaient chez lui, le jour où Rivarol nous la récita de mémoire, la regardèrent comme ce qui était sorti de plus brillant et de plus méchant de sa plume, et déplo-rèrent le malheur de voir ce petit chef-d'œuvre perdu pour toujours : mais l'abbé Delille, qui avait bravé le *Chou et le Navet*, avait cédé à cette première attaque, que d'ailleurs tant d'autres devaient suivre. Il avait donc fait toutes les réparations qu'on avait pu exiger de lui, et, en brûlant la copie et la minute, Rivarol avait donné sa parole que jamais elle ne serait réécrite; il a religieusement tenu cet engagement. Si même il la récita chez mon père, ce ne fut qu'en cédant aux plus vives instances et en déclarant qu'il ne la redirait jamais.

M. de Rivarol était lié avec la famille de Montlezun, qui désirait vivement connaître mon père; dès lors des relations assez fréquentes s'établirent. Cette famille était composée du vieux comte, de la comtesse, de deux fils, très beaux hommes, et d'une fille. Ces Montlezun étaient de la plus haute origine, et voici ce que, un jour, le vieux comte nous dit en parlant de sa maison :

« Les Montlezun sont aujourd'hui les seuls descendants incontestables des ducs de Gascogne. Le dernier de ces ducs laissa trois fils : d'Armagnac, de Fezensac et de Pardiac. La branche aînée s'est éteinte dans les guerres d'Italie par la mort du duc de Nemours; les Montesquiou prétendent descendre des Fezensac, mais, dans plusieurs parties de leur généalogie, les preuves sont tellement incomplètes ou inadmissibles qu'une très extraordinaire faveur a pu seule les faire admettre comme suffisantes par le Parlement et par le Roi; tandis que, dans le degré où nous avons le moins de preuves, nous en présentons neuf qui sont authentiques et incontestables (1). Elles prouvent notre descendance des Pardiac; en effet, Mlle de Montlezun avait reçu du Roi le titre de Madame, et lorsque les deux jeunes messieurs de Montlezun montèrent dans les carrosses du Roi, Mgr le comte d'Artois dit, en riant, à Monsieur : « Mais, mon « frère, il me semble que cela serait à nous à demander à « ces messieurs de monter dans les carrosses »; faisant de cette sorte et d'après leur généalogie allusion à une ancienneté de noblesse que la maison de France elle-même ne pouvait établir. »

Hélas! il ne restait à ces MM. de Montlezun que

(1) A propos de cette prétention, M. Eusèbe Salverte m'a conté aujourd'hui (6 décembre 18..), devant le comte de Lacépède et le comte d'Angier, que, lorsque les Montesquiou avaient obtenu le jugement qui les déclarait Fezensac, le chef de ces messieurs écrivit à l'aîné des Pardiac pour le lui annoncer et en reçut cette réponse : « J'ai reçu, Monsieur le comte, la lettre par laquelle vous m'annoncez que vous avez le nom des Fezensac de par le Roi. Quant à moi, vous le savez, je suis Pardiac de par Dieu. » On pourrait donc prétendre que les Montesquiou sont des Fezensac, comme les Talleyrand sont des Périgord, les Riquet des Mirabeau, les Gallard des Béarn, les Loménie des Brienne, les Papillon des la Ferté, les Chalencçon des Polignac, les Motier des La Fayette, les Vignerot des Richelieu, les Blanchefort des Créquy et les Bouchard des Montmorency.

cela de leur grandeur passée. Je ne sais ce qui avait préparé et consommé leur ruine, mais elle était totale. Cette famille, dans un état très voisin du besoin, habitait un logement fort mesquin, à l'entresol d'un hôtel garni de la rue du Mail, et vivait de la manière la plus économique, pour ne pas en dire davantage. Je me rappelle un jour que Mme de Montlezun avait un mantelet de soie noire déchiré : le comte s'en aperçut, ou plutôt ne put dissimuler qu'il s'en apercevait ; son orgueil en souffrit au point de lui faire dire tout haut : « Madame, quel mantelet avez-vous là ? — Quelque mantelet que je porte », répondit-elle, « il ne peut faire oublier que je suis la comtesse de Montlezun. » Malgré tout ce que cette réponse avait de fier ou de digne, comme on voudra, moi, présent et à peine âgé de quinze ans, je n'en rougis pas moins pour eux du sujet de l'apostrophe et de la réplique.

Le jour qui suivit la fameuse nuit où la noblesse et les titres avaient été abolis en France (4 août 1789), le comte de Montlezun vint voir mon père. Il était vraiment au désespoir. Et en effet, il ne restait à lui et aux siens que les avantages d'un grand nom et d'un titre ; perdre ce titre, c'était ne rien avoir sauvé du naufrage de sa fortune et voir s'anéantir jusqu'à l'espoir d'un avenir réparateur. Mon père, inspiré par les sentiments qu'il lui avait voués, fit tout au monde pour le consoler. Jamais je ne l'ai entendu mieux parler ; au nombre des arguments qu'il employa et développa avec autant de logique, de chaleur, que d'éloquence, je me rappelle celui-ci : « Que des gens anoblis ou titrés, à quelque époque que ce puisse être, voient dans le décret la ruine de leur ambition ou de leur vanité, je le comprends : nés hier, morts aujourd'hui, aucun fait honorable ne peut les rappeler, et si un souvenir leur survit, ce ne

sera que celui de leur jactance et de leur puérité; ils resteront aussi ridicules au présent qu'ils sont étrangers au passé... Mais vous, monsieur le comte, détruire votre noblesse! Y avez-vous songé? Cela est hors de la puissance des hommes et du temps! Une illustration de plus de dix siècles est un de ces sillons que les orages politiques ne peuvent effacer. L'histoire existe pour vous avec toutes ses garanties; elle consacre tout ce qui vous concerne, et votre nom seul est plus beau que tous ces titres que l'abus du pouvoir a tant de fois profanés et profanait chaque jour. Le décret dont vous me parlez n'est donc à mes yeux que le vengeur et le purificateur de la véritable noblesse; il vous préserve, et pour toujours, d'indignes assimilations; il vous isole et achève de vous rendre inaccessible, et, lorsque tous ceux qui ne sont rien que par de vains parchemins retombent dans l'obscurité et le néant qui est leur juste partage, vous vous élevez par votre nom seul, qui vaut cent fois plus que tous les titres. » — Je ne sais si ce vieux comte fut consolé; mais du moins il fut calmé et touché, au point qu'il quitta mon père les larmes aux yeux, en lui témoignant qu'il avait autant de reconnaissance de son zèle qu'il était frappé de ses raisons.

Au surplus, les terreurs du comte de Montlezun ne furent, quant à lui et à la plupart des siens, que trop fondées. Ce qui restait d'espérance à cette famille ne tarda pas à s'évanouir. Le vieux comte mourut; sa femme le suivit quelques années après, et, lorsque les foudres révolutionnaires commencèrent à éclater sur la France, MM. et Mlle de Montlezun émigrèrent. J'ignore ce que devint le fils aîné; mais, vers 1800, je rencontrai à Paris le plus jeune, qui se nomme le comte de Pardiac. Il revenait d'Angleterre pour tirer parti en France du

secret de faire des draps imperméables (1). Quant à sa sœur, elle parvint, il y a quarante-cinq ans et avec le secours de je ne sais plus qui, à se mettre à la tête d'une pension de demoiselles, située, je crois, faubourg Poissonnière, et tels sont les derniers renseignements que j'ai eus sur elle et sur sa famille.

Personne ne contestera que le *Discours de Rivarol sur l'universalité de la langue française* ne soit, par le sujet, le succès qu'il eut et la circonstance d'avoir été fait par un Français, un des monuments de notre littérature. Eh bien ! c'est à la famille de Montlezun qu'il est dû. Du moment où cette question fut proposée par l'Académie de Berlin, elle devint et ne put manquer de devenir, à Paris, l'objet de toutes les conversations ; mais, dans le nombre des personnes qui s'occupaient de ce sujet ou qui le discutaient, aucune ne le faisait d'une manière aussi brillante que Rivarol. On conçoit, d'après cela, combien il fut sollicité de concourir pour ce prix. Il ne rejetait pas cette idée ; mais, cédant à sa paresse qui a été une des voluptés de sa vie, il différait sans cesse à prendre la plume. Enfin, il arriva à ce moment, où il lui restait à peine le temps indispensable pour écrire et recopier son discours, l'expédier et le faire arriver à temps.

C'est alors que la famille entière de Montlezun s'empara, pour ainsi dire, de lui, le mit en chartre privée et lui déclara qu'il n'aurait sa liberté que lorsque son discours serait écrit. Il se résigna, prit la plume et écrivit sur des feuilles volantes, sur des chiffons de papier, sur

(1) J'ignore ce que cette spéculation devint, mais j'apprends de M. le chevalier de Revals (1826) qu'il a épousé, près de Toulouse, une des filles du marquis d'Ouvrier, demoiselle qui lui apporta en mariage 60,000 francs de revenu, desquels il vit, mariage dont malheureusement n'est né aucun enfant, ce qui éteint cette illustre maison.

des cartes même qu'il numérotait, ce morceau, plein de choses admirables et qui, copié à mesure qu'il le jetait sur le papier plus qu'il ne le rédigeait, parvint à Berlin la veille du jour où le concours était fermé, et partagea le prix, que la majorité de l'Académie avait résolu de donner à l'auteur d'un discours allemand (1) et qui, sans mon père, eût été donné en entier à ce dernier.

Le duc de Guines fut une des premières personnes de marque que mon père revit à Paris, et une de celles qui, avec le marquis de Pons Saint-Maurice, le revirent avec le plus de plaisir.

Je ne sais à quelle occasion il fut question de noblesse entre M. de Pons et mon père; mais je me rappelle que le marquis, qui descendait d'une très ancienne famille, établit des distinctions dont je fus frappé : « Les gens qui par eux-mêmes ou par leurs pères ont été récemment anoblis, et à plus forte raison ceux qui ne l'ont été que par des charges ou des places », dit-il, « n'ont aucun rang parmi nous : il y a loin de là aux gens de qualité, dont l'illustration et l'origine se perdent dans la nuit des temps, c'est-à-dire sont antérieures au quatorzième siècle et par conséquent au premier anoblissement. » D'où je compris que M. de Pons était un homme de cette dernière qualité, et qu'il n'entendait pas que l'on confondît la noblesse de charge avec la noblesse d'épée, la noblesse de province avec la noblesse de cour et la noblesse par brevet avec la noblesse d'extraction. Et, s'il rejetait ces dernières, qu'eût-il dit de celle que nous devons à Napoléon, qui ne recon-

(1) Ce discours était l'œuvre d'un professeur de Stuttgart, nommé Schwabbe. Dès son retour en France, Paul Thiébault, tout enfant encore, en fit une traduction fort exacte, revue par son père, mais qui ne fut pas alors imprimée. Voir les *Souvenirs* de Dieudonné Thiébault, t. V, p. 110. (Éb.)

naissait d'autre noblesse que la noblesse historique, noblesse qui n'a besoin ni de chartes, ni de blason, ni même de titres, à qui il ne faut qu'une date et que personne n'aura jamais l'idée de disputer ou de blâmer, que personne n'aura du moins la puissance de ravalier?

« Je n'oublie pas », disait M. de Guines à mon père, dans les fréquentes visites qu'il lui faisait, « les droits que vous m'avez donnés sur votre fils et les devoirs que ces droits m'imposent. Ainsi, dès que vous aurez choisi une carrière pour lui et que vous m'en aurez informé, comptez que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour lui être utile... Mais », ajouta-t-il un jour, « pourquoi ne le feriez-vous pas abbé? Si vous prenez ce parti, je pourrais vous promettre une fortune rapide. Rien ne me serait plus facile que d'obtenir par la Reine des bénéfices d'abord et bientôt une fort bonne abbaye: son mérite ferait le reste. » Mon père me fit part de cette proposition. Quoique je n'eusse guère que seize ans, son objet heurtait tellement toutes mes inclinations que je la rejetai de manière qu'on n'y revint pas.

Malgré son zèle, M. de Guines fut inutile à mon père et étranger à ma destinée; mais sa bonne volonté suffit pour provoquer ma reconnaissance. Je ne pense pas, d'ailleurs, qu'on puisse l'avoir connu sans avoir été frappé de son esprit et surtout de son ton et de ses manières aussi nobles qu'aisées. Ce qui néanmoins paraissait à mon père plus remarquable encore que ses entretiens, c'étaient ses billets, qu'on ne pouvait tourner avec plus de délicatesse et de grâce: certains de ces billets étaient regardés par mon père comme des chefs-d'œuvre du genre. J'en avais réuni plusieurs; mais, durant les angoisses de la Terreur, mon père, à l'exception de ses manuscrits, brûla tous ses papiers, et les billets de M. de Guines ne furent pas plus exceptés que le

surplus de ses correspondances avec tant de personnes illustres ou du plus haut rang.

Lié, à Berlin et pendant dix-huit années, de l'amitié la plus intime avec M. de Lahaye de Launay, conseiller intime des finances de Frédéric II et régisseur général de ses droits, il était impossible que mon père quittât la Prusse et se rendit à Paris sans que M. de Lahaye lui donnât une lettre pour Mme des Fossés, sa tante.

Veuve de M. de Lahaye des Fossés, fermier général, Mme des Fossés était la principale personne de toute cette famille. Il lui restait plus de cinq cent mille francs de rente; elle avait, rue de Vendôme au Marais, un très bel hôtel, possédait la terre de Draveil, et, sous le rapport de la fortune, indépendamment d'une haute considération, elle avait une des premières existences de Paris. Mon père était aussi porteur d'une lettre pour le fils de cette dame, M. de Lahaye (1), fermier général; il fut parfaitement accueilli par eux tous: bientôt il devint l'objet d'une estime toute particulière et d'un attachement véritable. Et comment eût-on méconnu les rares qualités qui le distinguaient? Mme des Fossés avait, à Paris, plusieurs jours de réception par semaine; mon père fut sollicité d'en accepter un: il choisit le jeudi; ce jour devint bientôt celui de la société la plus choisie, et, jusqu'à la mort de Mme des Fossés, mon père dîna régulièrement chez elle tous les jeudis. C'est dans ces dîners qu'il fit la connaissance de M. le baron Thierry de Ville-d'Avray, premier valet de chambre du Roi, directeur général du Garde-Meuble de la couronne, et c'est aux sentiments qu'il lui inspira qu'il dut la place de garde

(1) Le fils aîné de M. de Lahaye, portant le même nom, également fermier général, fit construire la belle maison, rue de Caumartin, n° 1. Tout le haut de ce bâtiment formait un jardin et rapelaient ceux de Sémiramis.

des Archives et contrôleur des Inventaires du Garde-Meuble, place qui fut créée pour lui.

En même temps que cette place, une autre lui était offerte par M. de Vidaud de la Tour, conseiller d'État ordinaire et directeur général de la Librairie de France. Il parvint à les cumuler toutes deux; elles achevèrent de lui donner une honorable aisance et de le mettre à même de signaler ses talents et son caractère. L'obligance qui lui était naturelle, et la conviction qu'il devait exercer aussi doucement que possible le pouvoir dont il disposait, l'entraînèrent à rendre tous les services qu'il était à sa disposition de rendre. Or, dans le nombre des personnes que sa place de la Librairie le mit à même de servir, vers le printemps de 1789, il s'en trouva une qui, le confondant avec des gens auxquels il était si loin de ressembler, crut devoir laisser sur la cheminée de son cabinet un rouleau de vingt-cinq louis. J'ignore si mon père se douta de qui ces vingt-cinq louis pouvaient venir; mais, d'une part, un doute n'était pas une preuve; de l'autre, le renvoi de cet argent devenait une sorte d'insulte, qu'une simple dénégation suffisait pour faire paraître gratuite. Dans cet embarras, mais tenant à ce que sa conduite, en cette occasion délicate, fût authentique, il fit insérer dans les journaux que tel jour, de midi à quatre heures du soir, quelqu'un avait oublié sur la cheminée de son cabinet un rouleau d'or; qu'il le déposait chez tel notaire, pour être remis à celui qui établirait les faits de manière à en prendre la propriété; mais que, si personne ne le réclamait, sous quinze jours cet argent serait envoyé à M. le curé de Draveil et réparti par lui entre les habitants de ce village ayant le plus souffert de la grêle qui avait ravagé, le 13 juillet, tous les environs de Paris. Personne ne se présenta, et quelques malheureux se trouvèrent secourus.

Au nombre des personnes employées dans les bureaux de cette direction générale se trouvait un gentilhomme pauvre du Midi, nommé M. de Laigue. Ce brave et très honnête jeune homme, — qu'en 1823 j'ai revu chef de bureau au ministère de la justice, et qui aujourd'hui (1846) est directeur des Archives de ce ministère, immense dépôt créé par lui d'une manière admirable, — était alors fort occupé à établir sa parenté avec M. de Ségur et faisait, à cet effet, de grandes recherches à la bibliothèque du Roi. Pendant ce travail il découvrit un jour je ne sais quels titres, qui prouvaient que la famille de mon père était noble et très noble. Il m'en informa en m'invitant à venir avec lui prendre moi-même connaissance de ces pièces. J'en parlai à mon père, qui reçut fort mal cette communication et me défendit de m'occuper de ces sornettes; mais, malgré tout ce qu'il put me dire, malgré la réponse que sur le même sujet il avait faite à Frédéric (1), il me parut plus occupé de prévenir chez moi ce qu'à tort il regardait comme une fatuité et plus mécontent de l'indiscrétion de M. de Laigue, qu'étonné de la découverte ou que convaincu de l'erreur. Quoi qu'il en soit, je suivis littéralement sa défense; je ne vérifiai rien; et ce fait ne serait pas consigné dans mes *Mémoires*, sans un second qui me le rappela et que voici :

En 1814, lorsque, rentré chez moi, je pus examiner et

(1) Un Français, homme de médiocre considération et qui sous un nom d'emprunt cachait son vrai nom Thiébault, avait par des pamphlets conquis une certaine renommée dans la société de Berlin. Cet homme appartenait à la petite noblesse de son pays. Or, parlant un jour avec Frédéric II de cet homonyme et voulant écarter par un mot toute idée de parenté possible à l'égard d'un personnage, noble peut-être d'origine, mais fort peu de caractère, Dieudonné Thiébault s'écria : « Sire, j'ai l'honneur d'être roturier de père et de mère. » (Ép.)

classer les papiers de mon père, je fus fort surpris de trouver parmi eux les débris d'un grand travail, tout entier de son écriture, qui, par la forme des lettres et le papier, paraît avoir été fait entre 1760 et 1764, et qui renferme le résumé de recherches immenses sur la maison de Scey, dont une branche, la troisième, à je ne sais quelle époque, a porté notre nom, absolument écrit comme nous l'écrivons, branche dont un des membres s'est fixé dans les Vosges.

Le commencement et la fin de ce travail n'existent plus; mais le peu de soin que mon père eut toujours de ses papiers explique suffisamment ce fait.

Et maintenant d'après quels motifs mon père, qui, toute sa vie, se tint si loin de toute futilité, de toute suffisance, a-t-il eu l'idée de ce travail et s'est-il astreint aux recherches nécessaires pour l'exécuter? Comment l'a-t-il fait à une époque où il avait si peu de temps à perdre? Comment lui, qui, à plusieurs reprises et notamment sous la Terreur, a brûlé beaucoup de ses papiers, a-t-il toujours conservé ce travail, si dangereux alors et devenu incomplet?

Comment lui, qui si souvent m'a parlé de tout ce qu'il avait fait ou écrit dans sa vie, ne m'a-t-il jamais dit un mot de cet objet, et comment n'en a-t-il fait aucune mention, lorsqu'en 1800, me dictant les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, il entra dans les détails de ses moindres travaux et même de celles de ses occupations qui ne furent que des plaisanteries?

Comment, enfin, lui qui m'avait laissé ranger ses papiers depuis bien des années, a-t-il toujours tenu ceux-là sous clefs, ne s'en est-il pour ainsi dire jamais séparé? Et cependant comment les a-t-il laissés pour qu'ils se trouvassent après sa mort?

Je ne vois, je l'avoue, aucune réponse entièrement

satisfaisante à faire à ces questions, et, dans le nombre des conjectures auxquelles je me suis arrêté, la seule qui m'ait paru pouvoir offrir de la vraisemblance, c'est que, par suite de quelques traditions de famille plus ou moins identiques avec les pièces trouvées par M. de Laigue, il aura été conduit à ces recherches et qu'elles lui auront offert assez d'intérêt pour qu'il crût devoir les continuer et les achever; mais que, d'après les idées qu'il a manifestées toute sa vie, un nom sans fortune lui aura paru être pour les siens et pour lui un fardeau fort incommode ou la source d'une vanité malheureuse. Personne n'a plus constamment exprimé son dédain pour la noblesse pauvre et orgueilleuse, pour la gentillâtrerie, et n'a repoussé avec plus de chaleur toute supposition qu'il pût y avoir dans sa famille aucune origine nobiliaire.

Telle est, au reste, la seule explication qui m'ait offert quelque chose de plausible. et je la consigne ici avec d'autant plus de franchise que je suis aussi étranger à toute vanité d'origine que mon père a pu l'être; que, quelque peu que j'aie valu par moi-même, je l'estime plus que ce que je pourrais valoir par des ancêtres si éloignés de moi; que mon seul orgueil sous ce rapport est d'être le fils du père respectable auquel je dois le jour, comme la plus douce consolation de ma vie est de l'avoir toujours entouré d'adoration et de respect. Je n'ajoute plus qu'un mot : j'ai gardé sur ce sujet avec mes fils le même silence que mon père a gardé avec moi : mais j'ai eu de meilleures raisons que lui pour le faire. Les débris de ce travail, à deux lambeaux près, m'ont été volés, ainsi que les autres papiers importants relatifs à ma carrière.

Je reviens à M. de Vidaud de la Tour. J'ignore sous quels rapports il n'eût pas commandé la plus haute

considération. Dès l'âge de vingt-quatre ans, procureur général d'un des premiers Parlements du royaume, ses qualités, son caractère, le conduisaient par la route la plus honorable et la plus sûre aux premières fonctions de l'État. Il était en tous points digne de sa mère, Mme la comtesse de la Tour, femme exemplaire par excellence. Je ne me rappelle de sa famille que son fils, alors en bas âge, dont j'ignore la destinée, et son beau-frère, le comte ou le marquis de Mondragon, maître d'hôtel du Roi, ayant trois cent mille francs de rente et donnant chaque année à son neveu, le jeune de Vidaud, trois livres pour ses étrennes. Cet enfant était très humilié d'aller recevoir une semblable vilenie pour prix de ses vœux; mais M. de Vidaud exigeait qu'il les reçût et parût les recevoir avec autant de respect que de reconnaissance.

Je me trouvai un jour chez Mme la comtesse de la Tour avec mon père et mon cousin l'abbé Gravier, grand vicaire de Saint-Roch et prédicateur distingué. Je ne sais plus qui vint en visite et lut une lettre de trois bonnes pages, qui avaient rapport aux résistances du Parlement ou des États de Bretagne à je ne sais quel édit du Roi. Cette lettre fit une assez grande sensation, et, lorsque celui qui en était porteur fut parti, Mme de la Tour témoigna le plus vif regret de n'avoir pas demandé la faveur de faire prendre une copie. « Madame », lui dit l'abbé Gravier, « pour peu que vous le désiriez, je vais vous l'écrire. » Et en effet, il la récita tout entière. L'étonnement fut général. « Rien n'est pourtant plus simple », reprit-il, « la lettre roule sur tel sujet; elle commence par telle réflexion, finit par telle conclusion. Quatre périodes la divisent : la première contient telles idées, exprimées en tant de phrases et dans tel enchaînement; la seconde, telles idées, tant de phrases dans

tel ordre, etc. Vous voyez donc qu'avec une semblable charpente il n'y a plus qu'à trouver les mots, qui, dans ce cas, se présentent d'eux-mêmes... » Cette explication ne diminua rien à notre étonnement. Il devenait évident que cette manière d'écouter était habituelle chez l'abbé Gravier, ou du moins qu'elle lui était devenue extrêmement facile, en même temps qu'elle expliquait la manière imperturbable dont il savait ses sermons par cœur.

J'ai dû à M. de Vidaud un des plaisirs que j'ai éprouvés à cette époque, celui d'être conduit par lui à la messe de mariage de M. de Montmorency, âgé de quatorze ans, et de Mlle Matignon, âgée de douze ans, l'un d'eux devant quitter l'autel pour commencer ses voyages, l'autre pour entrer dans un couvent. Ce mariage se fit dans le chœur de l'église Saint-Roch avec beaucoup de magnificence; mais ce qui me frappa le plus, ce fut la richesse et l'uniformité des costumes : tous les hommes étaient en habit violet brodé d'argent, toutes les dames en robe de la même couleur brodée de même, alors que les vêtements des mariés, indépendamment des broderies, étaient couverts de paillettes. En quittant l'église, toutes les personnes qui avaient assisté à cette bénédiction nuptiale se rendirent à l'hôtel de Breteuil, où l'on ne demeura qu'un instant. Je me souviens que, en sortant de cet hôtel, Mme de Montmorency s'aperçut que la voiture dans laquelle elle se trouvait avec sa nouvelle bru avait pris le pas sur la voiture où était son fils: elle mit la tête à la portière pour crier à son cocher : « ... Arrêtez et laissez passer le carrosse de monsieur mon fils. »

Nous retrouvâmes également à Paris les deux filles de M. de Labaye de Launay, Mme de Belbeder et Mme de Montmirail. L'aînée, femme assez petite et brune

piquante, avait épousé le baron Ducrot de Belbeder, ancien major des gardes du corps, homme fort estimé et fort estimable, beaucoup plus âgé qu'elle, mais rachetant cette différence par les qualités qui le distinguaient. La cadette, très jolie, vive, assez grande, svelte, pleine de grâces, de naturel, d'esprit et de gaieté, avait été mariée à M. Mangin de Montmirail, jeune homme né avec trois cent mille francs de rente et qui, ayant presque doublé cette fortune, la perdit tout entière en voulant l'augmenter encore.

Des entreprises ou opérations qu'il fit successivement, trois m'ont été connues : la première fut l'acquisition de la belle terre de Montmirail, dont il prit le nom. Cette terre avait dans ses appartenances et à sa portée des forêts magnifiques; mais ces forêts n'avaient presque aucune valeur, parce que les moyens d'exploitation manquaient entièrement. M. de Montmirail les acheta donc, et avec elles le droit d'en exploiter beaucoup d'autres à très bas prix. Ces acquisitions faites, il fit creuser un canal : il ouvrit de cette sorte un débouché à ses coupes et gagna des sommes énormes. La seconde fut l'acquisition d'une des belles habitations de Saint-Domingue : il avait profité à cet égard d'une occasion très favorable et se trouva avoir placé son argent à un intérêt colossal. S'il s'en fût tenu là, son sort était aussi beau qu'assuré; mais l'insatiabilité, cette implacable ennemie de toutes nos jouissances, ne lui permit pas de s'arrêter et lui fit concevoir et adopter le funeste projet d'accroître encore ses richesses et d'immortaliser son nom en transformant l'emplacement du château Trompette, près Bordeaux, en une place ou plutôt en une sorte de ville nouvelle, qui devait être la plus belle du monde!

Un quai superbe devait être construit sur cette partie

des bords de la Garonne : la place, du style le plus noble et d'une étendue immense, devait former un demi-cercle et aboutir à ce quai par les deux bouts de l'arc. Treize rues magnifiques, tirées au cordeau et de la plus belle architecture, partiraient de cette place, qui, portant le nom de Louis XVI, devait être ornée de la statue colossale de ce monarque.

Ce projet conçu et arrêté, la première chose fut d'obtenir la concession du château Trompette et de ses dépendances; dans ce but, on arrêta de procéder par voie d'échange. La Reine avait envie de Saint-Cloud, et Saint-Cloud, payé six millions par M. de Montmirail, devint le prix du château Trompette.

Malgré cette énorme dépense et l'obligation de faire tous les frais de la construction du quai, du monument et de la façade entière de la place, les treize arcs de triomphe y compris, les calculs donnaient encore un bénéfice considérable par la vente des terrains des maisons, qui devaient former la place et les rues; terrains qui ne pouvaient manquer de devenir d'autant plus précieux pour le commerce, que des franchises et la remise de toutes les contributions étaient assurées à ce quartier pour cinquante ans, je crois; il faut savoir que Bordeaux était alors la plus riche ville de France. Mais ici commença la partie honteuse de cette immense affaire. M. le premier commis un tel fit entendre que, si on ne lui assurait pas cinquante mille livres de rente, jamais les édits et ordonnances nécessaires pour aller en avant ne seraient expédiés; cet exemple trouva des imitateurs, et, indépendamment de tout un capital donné de la main à la main, il fallut ajouter à ces sacrifices vingt-cinq mille livres de rente pour un homme puissant et qui pouvait tout arrêter; quinze mille pour un troisième; dix mille pour un quatrième : enfin, M. de

Montmirail sortit à demi ruiné des bureaux de Paris ou de Versailles et partit pour Bordeaux; mais là d'autres tribulations l'attendaient.

Qu'on juge de son désespoir, lorsque M. le gouverneur du château Trompette déclara que les troupes du Roi ne le quitteraient que lorsqu'on aurait construit pour elles des casernes, où elles pourraient être convenablement placées. M. de Montmirail réclama; mais ce gouverneur trouva un appui dans le ministre de la guerre, qui, je crois, n'avait pas été favorable à cette affaire; tout se trouvait encore arrêté! J'ignore si M. de Montmirail ne fut pas réduit à acheter un terrain pour ces casernes; de quelle manière il fut rançonné pour faire agréer le choix de ce terrain; ce qu'il lui en coûta encore pour faire approuver les plans des casernes. Je crois même qu'il commença ces fatales constructions; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, de tracasseries en tracasseries, de chicanes en chicanes, de sacrifices en sacrifices, de retards en retards, et par les intérêts courants de ces énormes sommes et par les pensions qu'il paya et les traitements qu'il fit, ce malheureux se trouva ruiné de fond en comble, avant qu'on eût détaché une pierre du château Trompette et qu'un soldat en eût été déplacé. Mon père, ayant chez M. de Montmirail des fonds qu'il perdit en partie, fut informé dans les plus grands détails de ces tristes faits et du résultat de l'assemblée des créanciers, qui, s'étant emparés de tous les biens du marquis et de ceux de sa mère, engagée par signature, se bornèrent à lui assurer trois mille francs de pension alimentaire, affligeante charité pour un homme qui avait eu la plus belle fortune.

Mme de Montmirail supporta ce revers avec un courage héroïque. Elle sauva du naufrage ses propres, montant à vingt-cinq ou trente mille livres de rente,

et quitta Paris pour aller vivre à la campagne, qu'elle n'a presque pas quittée depuis : ces débris auront certainement été un secours pour son mari et un patrimoine pour le fils unique qu'elle avait. Nous perdîmes en elle une de nos sociétés les plus intimes et les plus agréables. Quoique ma sœur et moi nous fussions bien jeunes, nous regrettâmes cette perte, beaucoup plus que celles de ses loges aux trois grands théâtres, loges que pendant l'hiver elle donnait souvent à ma mère et que, chaque année, elle lui laissait pendant les six mois qu'elle passait à la campagne.

La Révolution vint : ma mère quitta Paris et mourut, et nous achevâmes de perdre ces dames de vue. Je ne revis de même M. de Montmirail qu'une seule fois depuis ses malheurs. Ce fut en 1798, je crois, au Café de la Régence, où nous entrâmes en même temps pour déjeuner. Nous nous plaçâmes à la même table ; nous causâmes longtemps ; il se leva pour acquitter ce que nous devons, et, quoique à cette époque je fusse certainement plus à mon aise que lui, je me serais bien gardé de faire un pas pour le précéder au comptoir. De cette sorte il paya mon déjeuner, comme il aurait pu le faire aux jours de sa fortune.

Je terminerai cet article par une anecdote que, à la faveur de l'intimité, Mme de Montmirail contait avec beaucoup de verve et de fantaisie comique :

Un matin que, en très grand négligé et avant l'heure habituelle des visites, elle se trouvait dans son boudoir avec sa femme de chambre, on lui annonça un monsieur, qu'elle attendait de je ne sais quel coin de la France. Ce provincial très empesé, se présentant chez une des plus jolies et des plus élégantes dames de Paris, entre d'un air d'autant plus ridicule qu'il voulait paraître plus dégagé, voit deux femmes, s'avance vers celle qui

lui semble la mieux mise, passe de cette sorte devant Mme de Montmirail sans la regarder. et fait un grand serviteur à la femme de chambre : celle-ci recule et, montrant sa maîtresse, dit : « Monsieur, voilà madame... » A l'instant il pirouette et, en se démenant pour excuser sa méprise, il écrase la patte d'un petit épagneul, accouru pour lui flairer les jambes. « Ah ! monsieur ». lui dit aussitôt Mme de Montmirail, « prenez donc garde à ce que vous faites !... » Il s'élançe en arrière pour s'éloigner du chien, qui jetait des cris affreux, et renverse un guéridon tout chargé de porcelaines de la Chine. Un cri échappe à la dame et à la femme de chambre. Troublé de tant de gaucheries, cet homme, les pieds embarrassés dans ceux du guéridon, chancelle et, ne conservant quelque équilibre qu'à l'aide d'un effort violent, fait une de ces incongruités qu'on ne saurait nommer. A l'instant même, pendant que Mme de Montmirail prend son chien pour le panser et que la femme de chambre ouvre les fenêtres en toute hâte et sonne pour faire balayer les débris du cabaret, le malencontreux provincial confus et désespéré se sauve, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

C'est peu après les désastres du second de ses gendres que M. de Lahaye de Launay revint à Paris. Il avait quitté la Prusse et rentrait dans sa patrie pour s'y voir poursuivi par les calomnies de lâches ou fanatiques ennemis, proclamées par Mirabeau (1) dans sa rapsodie sur

(1) Frédéric II voulait augmenter les revenus de son royaume, sans créer de nouveaux impôts et simplement en rendant plus productifs, par une honnête perception, les impôts existants. Or, se sachant volé par ses employés de douanes allemands, il se persuada que vis-à-vis de fonctionnaires étrangers, la connivence des contribuables deviendrait plus difficile. Il fit donc venir de France six régisseurs, qui furent suivis par quinze cents commis de tout ordre et de tout âge. Au nombre des régisseurs se trouvait

la *Monarchie prussienne*. Sans doute, et quel que fût le talent de ce grand orateur, il n'abusa aucun des hommes en état de juger ses assertions et d'évaluer ses reproches et ses accusations ; mais le nombre de tels hommes était nécessairement très petit, et la masse, sur laquelle il avait spéculé, ne put manquer d'être dupe de ses nombreuses erreurs et de prendre le change sur la part que l'intrigue et la passion eurent à la rédaction de son volumineux écrit. Très affligé de ces attaques, M. de Lahaye, pour rétablir les faits autant du moins que cela pouvait dépendre de lui, publia une réfutation, servant de justification au système d'économie politique et financière de Frédéric II, pièce trop peu connue, à laquelle M. de Mirabeau n'a jamais répondu, parce qu'il lui eût été impossible d'y répondre, et qui, sous un aussi triste règne que celui de Guillaume II, ne convainquit personne dans un pays où attaquer Frédéric le Grand et clabauder contre l'administration d'un prince, l'éternel honneur de la Prusse, était devenu une mode et une spéculation.

Je n'ai plus à parler que de quelques hommes, avec qui mon père a été plus ou moins lié et dont les noms

M. de Launay, ayant fait office de fermier général en Languedoc et qui, grâce à son mérite, fut bientôt élevé au poste d'administrateur général des finances prussiennes. Mais l'arrivée, la faveur des étrangers avaient suscité contre eux bien des jalousies qui, contenues pendant le règne de Frédéric, éclatèrent à la mort de ce prince ; elles étaient favorisées par son successeur, Frédéric-Guillaume, qui, suivant l'expression de Mirabeau, sacrifia les étrangers « en holocauste à la nation ». Calomnié, M. de Launay fut réduit à présenter pour sa défense un compte rendu de sa gestion. Ces faits se passaient précisément au moment où Mirabeau, relégué en Prusse, était chargé d'une mission secrète ; on l'accusa d'avoir réfuté lui-même le compte rendu de M. de Launay, c'est-à-dire d'avoir indignement pris parti contre un compatriote. Il s'en est défendu dans les *Mémoires secrets sur la Cour de Berlin*. (Ép.)

me semblent pouvoir trouver place dans ces *Mémoires*.

Le premier, nommé M. Bart, homme d'une force athlétique et qui avait joué je ne sais quel rôle dans les mystères du bienheureux Paris, était le très humble serviteur de beaucoup de grands seigneurs; il ne manquait, du reste, ni d'esprit ni d'instruction; cependant il n'a rien laissé de lui.

Un jour que, en nous promenant aux Tuileries, je lui demandai comment il se faisait qu'il n'avait écrit aucun ouvrage, lui qui était si capable d'en faire de fort bons : « Tenez, me répondit-il », en me montrant une échoppe où l'on criait des livres à six sols (1), « c'est pour ne pas me voir vendre ainsi. — Si, à ce prix, cependant, vous pouviez être utile?... » répliquai-je. Mon père, à cause de mon âge, me sut gré de cette réflexion (2). J'eus l'occasion de dîner chez ce M. Bart, avec un jeune Anglais, qui, pour s'excuser d'être arrivé un peu tard, nous dit : « Mon voiture, il a été arrêté beaucoup dans un petit riuu par un troupeau de bouilli... » Paris ne

(1) Avant la Révolution et à certains jours de fête, les Tuileries étaient pleines d'échoppes; aux deux côtés de la grande allée, on voyait indépendamment d'un glacier, établi dans des tentes, des marchands de rubans, de livres, de pain d'épice, de joujoux, etc.

(2) Mme Bart avait été magnifique : à trente-huit ans, elle était encore belle, et on conçoit qu'elle avait peu perdu de sa soif d'hommages et de son amour des compliments, dont elle avait une si longue habitude. Je ne sais plus dans quelle occasion et par un sacrifice à je ne sais quelle convenance j'étais resté auprès d'elle, alors que mes amis et les demoiselles étaient passés dans une autre pièce pour jouer à de petits jeux. Mme Bart remarqua ma galanterie et la loua d'autant plus, « qu'il est impossible », me disait-elle, « que vous puissiez vous plaire auprès de moi. — Madame », lui répondis-je, « voilà la première fois de ma vie que je ne suis pas de votre avis. » Mes seize ans firent applaudir ce mot; mais faire ma cour aux femmes âgées et même aux vieillards a toujours été chez moi le résultat d'une véritable prédisposition, et ce que j'ai dû d'agréments et de succès à cette habitude est tel, que ceux même qui seraient les moins enclins à cette sorte de déférence seraient fort habiles de s'y soumettre.

jouissait pas alors du bienfait des abattoirs : des tueries hideuses existaient dans les rues les plus fréquentées, et le sang ruisselait partout. Les troupeaux de bœufs voyageaient, de jour comme de nuit, dans les quartiers les plus fréquentés et les moins spacieux ; à chaque instant ils encombraient des rues entières et causaient de nombreux accidents. Pour ma part je manquai périr au milieu d'un de ces troupeaux. J'entrais rue du Cadran, par la rue Montmartre, au moment où une centaine de bœufs en débouchaient ; je me trouvais à la moitié du troupeau, lorsqu'on en arrêta la tête ; aussitôt ces animaux, se repliant sur eux-mêmes pendant que la queue avançait toujours, montèrent bientôt les uns sur les autres. Au milieu d'eux, je manquai dix fois d'être renversé, étouffé, foulé aux pieds, écrasé. Heureusement, je parvins à me fourrer dans l'embrasure d'une petite porte, élevée de deux marches : la porte était fermée ; je ne gagnais que huit ou dix pouces d'espace, et un énorme bœuf, qui, après être grimpé sur un autre et s'être dressé presque droit, m'avait ôté la possibilité de sauter sur lui, tomba sur ma porte. Je criais, les beuglements, le bruit de ces rues, les cris des bouviers, couvraient ma voix ; il faisait nuit d'ailleurs, on ne pouvait m'apercevoir. C'est un des plus vilains moments et des pires dangers de ma vie.

Le nom de Roucher se présente à ma plume. A l'époque où mon père fit sa connaissance, il travaillait déjà à son poème des *Mois*. Il en parlait sans cesse. J'ai vu peu d'hommes plus pleins de leur sujet. Lorsque dans la journée il avait écrit quelques tirades de verve, il était enchanté : « Vingt-cinq vers », nous disait-il un jour, « me sont arrivés ce matin tout armés », il voulait dire presque tout faits. — Malgré les inspirations qui le ravissaient, ce n'était pas sans doute un grand poète ;

mais, fort loin d'être sans mérite, c'était un bon et excellent homme, qui certes ne méritait à aucun titre le malheur de terminer sa vie sous le fer de la guillotine.

Je ne dirai rien ici de Dusaulx, traducteur de Juvénal et auteur d'un ouvrage estimé contre le jeu et d'un autre sur la prise de la Bastille; de Grouvelle, de Cérutti, de Chamfort, de Bitaubé et de quelques autres, qui, chaque soir de la belle saison, se rendaient aux Tuileries et s'y promenaient avec mon père. J'aurai d'ailleurs l'occasion de revenir à eux, et si je m'arrête à M. Loyseau, qui se trouve dans la même catégorie, c'est qu'il me fournit une anecdote, qui appartient spécialement à cette époque de ma vie.

J'ai déjà parlé de ma tendresse pour mon père : elle était extrême. Je préférais sa société à celle de tous mes amis, même à celle des femmes, que j'aimais le mieux, et je ne sais au monde ce que l'on pourrait ajouter à ces mots, dits par moi. Aussi je ne le quittais que durant les heures de son travail, lorsqu'il dînait à la maison, ce qui lui arrivait deux fois par semaine, les lundis et les vendredis, jour où il tenait table ouverte et où la certitude de le trouver chez lui y réunissait une vingtaine de personnes, enfin lorsqu'il dînait dans des maisons d'où mon âge m'excluait; mais alors j'allais régulièrement l'y chercher, et je suis allé par exemple, pendant six ans de suite, le prendre tous les jeudis soir chez Mme des Fossés, rue de Vendôme au Marais; très souvent chez M. de Mirbeck (1), près de l'Observatoire, et, pendant un an, presque tous les jours, de la place Louis XV, où nous logions, chez M. de Maissemy, qui avait

(1) C'était un juriconsulte éminent, venu de Lorraine à Paris et qui rédigea des mémoires pour un grand nombre de causes importantes. Il était du parti qui se rattacha dès les premiers événements à la cause de la Révolution. (ÉD.)

succédé à M. de Vidaud, comme directeur général de la Librairie, et qui avait son hôtel place Royale. Lorsque par hasard je ne savais pas où il avait dîné, j'allais aux Tuileries l'attendre ou le rejoindre; enfin, quand vers neuf heures il n'y était pas arrivé, l'inquiétude s'emparait de moi et je courais le chercher dans toutes les maisons où j'imaginai le trouver ou avoir de ses nouvelles. J'ai fait de cette sorte des courses extravagantes, le plus souvent très inutiles; lorsque, vers onze heures ou minuit et après avoir fait le tour de Paris, je revenais excédé, il se trouvait que mon père était rentré depuis deux ou trois heures et à son tour très en peine de ce que je pouvais être devenu. On voit d'après cela, et je l'observe en passant, que je n'allais dans le monde ou au spectacle que lorsque mon père ne sortait pas, lorsque je l'avais ramené chez lui ou que j'étais certain qu'il le serait en voiture.

Cette conduite était trop différente de celle des autres jeunes gens de mon âge, pour ne pas être remarquée, et pendant que Gassicourt écrivait que je ne payais pas seulement un tribut de respect à mes parents, mais que je leur rendais un culte religieux, M. Loyseau, qui m'a conduit à ce souvenir, ne m'appelait que le précepteur de mon père. Ce M. Loyseau, jurisconsulte et publiciste de beaucoup de mérite, était un homme d'un grand caractère. C'est lui qui, au commencement de la Révolution, et ainsi qu'on l'a su depuis, prépara et dirigea toute l'insurrection des gardes françaises, et cela dans des conférences secrètes, auxquelles assistait tous les soirs et parfois très avant dans la nuit le plus grand nombre des sous-officiers de ce corps. Au reste, personne n'était plus propre que lui à ce rôle. Homme fort et très gros, il avait une figure imposante et le regard ferme, pénétrant, regard que rappelle celui du général Boyer;

ses cheveux blancs comme la neige achevaient de lui donner un aspect vénérable ; sa voix était mâle et sonore ; son éloquence nerveuse et entraînante. Et cependant il ne fallait pas le lire ; le style de cet orateur était sec, lourd, insupportable. Écrivant ou parlant, ce n'était plus le même homme. Et ce qu'il y avait de remarquable, c'est que non seulement on l'écoutait avec admiration dans les discussions graves, mais que, sans quitter l'air du plus grand sérieux, il plaisantait avec beaucoup de légèreté. « Monsieur », me disait-il quand, arrivant aux Tuileries avant mon père, je rejoignais ces messieurs tous d'âge et de capacité (1), « votre élève ne me paraît guère exact. Je crains fort qu'il ne se dérange et qu'il n'abuse de vos bontés, au point de vous forcer d'en venir bientôt à des voies de rigueur. » Et quand ensuite il le voyait venir, il me prenait à part et me priait de le ménager. « Voyez », ajoutait-il, « son air confus, sa démarche embarrassée. Je le crois repentant et je le recommande à votre indulgence. » Quand j'arrivais après mon père : « Nous n'avons », me disait-il, « qu'un assez bon compte à vous rendre de votre élève ; du moins depuis un quart d'heure à peu près qu'il est avec nous ; car ce qu'il a fait ou pu faire jusque-là, nous n'entendons nullement le soustraire à votre investigation. » Et comme mon père riait : « Monsieur, vous ricanez, vous faites le mutin parce que nous sommes là ; mais plus tard vous aurez à rendre compte de votre conduite, et alors vous changerez de ton!... » Tels étaient les badinages auxquels, avec sa belle et imposante figure, il revenait le plus sérieusement du monde et qui, variés de mille manières, étaient toujours aussi gais que singuliers.

(1) Paul Thiébault avait alors dix-neuf ans. C'est par l'entraînement du récit qu'il est amené à anticiper sur les faits qui suivent. (Éb.)

Après cette excursion relative à des faits qui en partie appartiendraient à la vie privée de mon père autant qu'à mes *Mémoires*, je passe aux personnes qui, depuis notre retour en France, ont composé mes relations privées et aux faits qui m'ont personnellement concerné.

Le premier qui se présente est relatif à un baron d'Albignac, logé au-dessous de nous à l'hôtel des États de Béarn, où il occupait le rez-de-chaussée au fond de la cour. Ce baron, veuf ou garçon de quarante ans à peu près, passait six mois par an dans le Béarn et six mois à Paris. Il était extrêmement poli, mais singulier sous quelques rapports. Une de ses manies était d'avoir autant d'habillements complets qu'il y avait de jours dans l'année, de manière que chaque jour eût son costume et que le même costume ne se trouvât porté qu'une fois par an. Je ne sais trop comment il s'arrangeait dans les occasions extraordinaires, ni ce qu'il serait devenu, si de son temps les modes avaient été très changeantes; mais alors les générations se succédaient pour ainsi dire sans qu'il y eût rien d'innové à la mise des hommes, de sorte que le baron d'Albignac en avait été quitte pour les premières dépenses, et n'avait plus que l'embarras d'une partie de son immense garde-robe, qu'il transportait dans les voyages deux fois par an et pour laquelle il avait des malles faites exprès.

Il craignait excessivement le bruit au-dessus de sa tête. Il semble d'après cela que le rez-de-chaussée était ce qui devait le moins lui convenir; mais, comme d'un autre côté il n'aimait pas à monter en rentrant chez lui, il avait sacrifié l'inconvénient auquel il y a quelque remède à celui qui ne lui en eût offert aucun. Au reste, comme il n'occupait son appartement que pendant six

mois par an et qu'il était un hôte très précieux, le maître d'hôtel priait tous ceux à qui il donnait l'appartement que nous primes de faire le moins de bruit possible. Il avait fait, relativement à moi surtout, la même prière à mon père, et, comme les égards pour un homme plus âgé que moi ne m'ont jamais rien coûté, je poussai l'attention au point que le baron d'Albignac en fut touché. Il fit une visite à mon père et à ma mère, pour les remercier, et me combla d'amitiés ; il dit même à mon père que, si on voulait me confier à lui, il aurait grand plaisir à me conduire quelquefois aux spectacles où il avait des loges. Mon père consentit, et assez souvent le baron m'emmenait et me faisait passer des soirées charmantes.

Trois fois nous allâmes prendre deux dames, fort comme il faut, pour les conduire au spectacle. M. d'Albignac donnait la main à l'une, et moi, hardiment je donnais la main à l'autre ; mais habituellement nous étions moins difficiles dans nos relations, et nous menions au théâtre des beautés dont les charmes étaient le principal mérite. Il ne faudrait pourtant pas que l'on pensât qu'encore qu'elles ne fussent pas de très bonne vie, elles fussent de mauvaise compagnie. Les apparences sauvaient tout ce qui pouvait être sauvé : ainsi appartements recherchés, collations bien servies, mises élégantes, manières un peu libres sans doute, mais nullement indécentes, ton gai sans dévergondage : en somme leur douce société nous plaçait sur ces confins où finit ce qui est bien, où commence ce qui est mal. Quoique très jeune, ces nuances ne m'échappaient pas, et ce qu'il y a peut-être de remarquable, c'est que, malgré mon âge (je n'avais pas alors quinze ans), cette société ne me plaisait nullement : je rougissais de donner publiquement la main à ces belles. Malgré cela, des soirées qui

se passaient pour moi dans une bonne voiture, au spectacle, dans de jolis salons, à de bonnes tables et avec des femmes aimables et très jolies, m'amusaient, mais elles m'auraient amusé cent fois plus en meilleure société. Au reste, ce que j'étais alors, je l'ai été toute ma vie : personne au monde n'a aimé les femmes plus que moi ; on m'a souvent accusé d'être l'amoureux des onze mille vierges : j'ai dit qu'une chèvre en jupon m'aurait fait illusion, et quelques femmes m'ont fait faire des folies, qui tenaient de la démence ; mais, sans rappeler ici les Juives, les femmes de couleur et les actrices, les femmes publiques m'ont toujours fait horreur, et les femmes entretenues n'ont jamais été de mon goût : ce qui prouve que, si parfois il y avait banalité dans mes hommages, il y avait du moins restriction dans mes choix.

Je ne rappellerai pas tous les spectacles que de cette sorte j'ai vus avec ce baron, mais je dirai que mon début fut à la troisième représentation de *Richard Cœur de lion*. Dans le ravissement de cette pièce, j'en achetai et j'en chantai de suite tous les airs ; de même que les trois pièces que je vis en 1777 à Paris, elle est restée dans mes souvenirs en possession d'une place à part.

C'est de ce moment que date mon entrée dans le monde, et si la très bonne compagnie que je voyais tous les jours, souvent deux fois par jour, chez M. Deslon surtout, me fit grand bien, la société habituelle du baron d'Albignac ne fit que fortifier chez moi les sentiments honnêtes que je devais à ma première éducation, à mes dispositions naturelles et aux comparaisons que j'avais l'occasion de faire et que je fis avec fruit. Maintenant, si je cherche à m'apercevoir moi-même dans ce lointain dont je suis séparé par près de soixante années de marche en cette triste vie, je ne puis

m'empêcher de rire de la figure que je devais avoir. Grand dada de quatorze ans et demi, en culotte bien serrée, bas de soie, souliers à boucles, habit à la française, chapeau à trois cornes, coiffé en ailes de pigeon, poudré à la grande houppe, bourse faite exprès à cause de l'épaisseur et de la longueur de mes cheveux, qui allaient jusqu'à la moitié de mes jambes, veste à pattes, épée au côté : rien ne paraîtrait aujourd'hui plus ridicule et plus comique ! J'observerai cependant que ce costume, qui certes n'avait rien de naturel et de comode, exerçait sur les usages, sur les mœurs et sur les idées une influence utile ; on était forcé de s'occuper de sa toilette ou plutôt de ses toilettes, on ne pouvait conserver avec ce costume le ton, les airs et les manières qu'on avait le matin, et, du moment où les approches de la Révolution substituèrent brusquement les bottes à l'anglaise, les cheveux à la Titus, le frac, le gilet et bientôt le pantalon aux cheveux poudrés et aux habits français, nous fûmes un autre peuple.

Ce qui précède n'a pu manquer de faire pressentir l'empire parfois extravagant qu'exerçait sur moi une imagination qui constituait en quelque sorte toute mon existence morale.

Tout m'exaltait ! un beau tableau, une belle statue, un beau monument, tous les arts enfin et la musique par-dessus les autres. Je n'étais pas moins sensible à la poésie et à l'éloquence, à un acte de vertu, de générosité, d'héroïsme. Me conduisait-on au spectacle, j'en revenais électrisé, au point de passer ma nuit à chanter les opéras que j'avais vus, à déclamer les tragédies que j'avais entendues, à répéter enfin les pas des danseuses que j'avais le plus admirées, et c'était avec une telle fureur, de tels efforts, qu'après avoir vu *Psyché* par exemple et sautant, gambadant pour faire le *Zéphire*, je

me donnai une entorse qui me retint quinze jours dans ma chambre.

Je ne sais ce qui n'agissait pas sur moi avec une intensité indicible, et, s'il y avait bien des ressources dans cette exaltation, il n'en est pas moins vrai que, si le désordre de mes idées avait égalé mes émotions, il eût constitué la folie (1).

Un jour, à dîner chez mon père, on parla d'un empoisonnement causé par des champignons, et cela à propos d'un pâté chaud, dans lequel nous venions tous d'en manger. A l'instant je me sentis mal à mon aise : bientôt les coliques suivirent, le mal de cœur survint, je fus obligé de quitter la table et j'eus des vomissements affreux, alors qu'aucune autre personne n'éprouva la moindre chose. Et j'éprouvais ces symptômes, tout en me répétant que je ne les devais qu'à mon imagination.

Le seul revenant-bon que mon père consentit à recevoir de sa place de la Librairie (et encore parce que c'était un usage consacré, ou plutôt un droit) fut un exemplaire de chacun des ouvrages que l'on imprimait, que l'on introduisait ou que l'on saisissait en France.

(1) Quant aux distractions qui résultaient de cette infirmité, elles étaient parfois telles que, dans les rues par exemple, je prenais à tout moment un autre chemin que celui que je voulais prendre, que j'oubliais où je m'étais promis d'aller : que, sans m'en apercevoir, je passais devant la porte de la maison où mes affaires m'appelaient, et je ne revenais à moi que quand j'étais trop loin pour rétrograder; que sur ma route je ne voyais personne, et que parfois je regardais sans les reconnaître les personnes mêmes que je cherchais. Un jour, entre autres, ayant à parler à mon père, et le sachant aux Tuileries, je m'y rends pour le rejoindre et je prends l'allée du Printemps, dans laquelle je savais qu'il se promenait. A peine avais-je fait un pas dans cette allée que je me trouve en face de mon père, de ma mère, de ma sœur et de l'abbé Gravier, l'un de nos parents. En m'apercevant, ils s'arrêtent; je marche à eux, je les fixe sans les voir, je les coudoie et les dépasse en les cherchant, et je ne suis tiré de ma rêverie que par un éclat de rire.

Plusieurs auteurs, éditeurs, imprimeurs ou libraires lui offrirent, à son entrée à la Librairie, des ouvrages publiés depuis un ou deux ans et en partie reliés. C'est ainsi que Beaumarchais avait donné un exemplaire de son *Voltaire* à mon père, qui reçut également l'exemplaire de l'*Histoire universelle*, les trois cents volumes de Cazin et tant d'autres. Si j'ajoute que sur ces entrefaites lui arrivèrent douze à quinze cents volumes, débris de la bibliothèque de M. de Sozzi, on verra qu'il ne tarda pas à posséder une bibliothèque considérable. Or cette bibliothèque devint en quelque sorte mon partage, d'une part, parce que l'arranger, la classer et en faire le catalogue m'amusaient et aurait fort ennuyé mon père; de l'autre, parce que la pièce qui lui fut consacrée fit partie d'un appartement charmant, que l'on construisit exprès pour moi au Garde-Meuble de la Couronne (1).

Ce goût pour les livres ne me conduisit pas néanmoins au goût de la lecture. Né sans mémoire, n'ayant ni l'habitude de lire, ni l'habitude d'apprendre, commençant à être entraîné par d'autres passions, quel sujet sérieux aurait pu captiver un jeune homme, pour ainsi dire abandonné à lui-même, qu'on n'avait osé mettre dans aucun collège, que personne ne dirigeait ou n'avait dirigé et auquel, je le dis à regret, on ne donna aucun maître, si j'en excepte un petit drôle de vingt ans, qui à vingt sols par heure vint, trois fois par semaine pendant six mois, pour me donner des leçons de latinité et ne parlait que de sornettes et de polissonneries?

(1) Cet appartement, séparé de celui de mon père, fut mes délices. Il était composé d'une antichambre, d'un cabinet, d'une chambre à coucher et d'une bibliothèque : tout cela était neuf, meubles, distributions, peintures, et celles-ci, faites à neuf couches, passées cinq fois à la pierre ponce et vernies deux fois, étaient de véritables glaces.

Cette bibliothèque, dis-je, ne fut donc pour moi qu'une espèce de joujou; mais dans les livres qui la composaient se trouva la *Nouvelle Héloïse*. J'ignore quelle circonstance ou quel avis me fit ouvrir ce formidable ouvrage; mais, dès les premiers feuillets, je fus dans le délire. Au fait, je ne lus pas, je dévorai. Les jours ne suffisaient plus, j'y employai les nuits, et d'émotions en émotions, de bouleversements en bouleversements, j'arrivai à la dernière lettre de Saint-Preux, ne pleurant plus, mais criant, hurlant comme une bête! J'en ai le souvenir! Il était trois heures du matin, lorsque, au milieu d'une de mes crises, je fis un retour sur moi-même. Je fus effrayé de l'état dans lequel j'étais; je jetai le livre, j'éteignis ma bougie et je m'efforçai de dormir; cela me fut impossible. J'avais une fièvre violente, et, quand le jour fut venu, je tâchai de me rafraîchir en allant respirer l'air du matin aux Champs-Élysées. Je fus huit jours sans oser reprendre le dernier volume de ce roman, que je ne pus achever que par des lectures de demi-page et même de quart de page, c'est-à-dire d'une ou deux phrases. Je fus de cette sorte plus de huit autres jours à terminer cette lettre, et, malgré ces lectures hachées, souvent interrompues au milieu d'une phrase, j'en fus malade et je manquai en devenir fou. L'impression que ce roman m'a laissée passe tout ce que je pourrais en dire; cela est vrai au point que depuis lors je n'ai jamais osé tenter de le relire. Je ne l'oserais pas, aujourd'hui même que je suis séparé de cette époque par tant d'années de tortures, qui cependant ont terriblement affaibli ou détruit sinon ma sensibilité, du moins mon imagination, et atténué toutes mes facultés.

Je ne sais dans quel coin mon inquiète et curieuse activité ne me conduisait pas sans cesse; bref, je m'étais

fait ouvrir la porte des combles. et, en les parcourant avec un de mes amis nommé Clappier de Lisle, je lui offris de parier que, en faisant des jetés battus, je suivrais la crête du toit sur toute la longueur. Il refusa de parier pour ne pas m'exciter à cette extravagance; mais, plein de confiance dans mon agilité et mon adresse. je fis par jactance ce qu'il ne me laissait pas faire par défi; ayant, du côté de la cour, un talus d'ardoises sans même une gouttière pour m'arrêter ou me raccrocher. je m'en allai sautillant d'un bout de la crête de ce toit à l'autre(1).

A quelque temps de là, Auguste Jordan, dont j'ai déjà parlé, vint de Berlin à Paris. Pendant tout son séjour, nous ne nous quittâmes presque pas. Je lui fis les honneurs de la ville et des environs, et, dans l'une de nos promenades, je le menai à Montmartre. Arrivés près d'un des moulins qui couronnent ce monticule, je dis à Auguste et à un nommé Lenitz, qui nous accompagnait, que je pariais approcher des ailes tournantes de ce moulin plus près qu'aucun d'eux. Auguste se récria sur ma folie; Lenitz prétendit que les scènes de Don Quichotte n'étaient bonnes que dans Cervantès; quant à moi, durant ce colloque, j'approchai toujours plus près des ailes; enfin, l'une d'elles passa à trois pouces de moi, et, sans

(1) Peu après notre retour de France, une forfanterie du même genre avait failli me coûter la vie. On raccommodait le toit d'un hangar dans l'une des deux cours de l'École militaire. Pendant le dîner des ouvriers, leur échelle était dressée contre ce toit; un de mes camarades monta à l'échelle; aussitôt, j'y grimpai après lui; arrivé sur le toit, je le dépassai, et, parvenu tout au haut, je me mis à gambader. Ce qui ne pouvait manquer d'arriver arriva. Je fis un faux pas et je dégringolai. Je devais me tuer, à autant plus de titres que je semblais n'avoir pour alternative que le fond d'un grand trou de chaux vive qui fumait sur le pavé; mais cette providence des enfants qui parfois et comme par miracle les sauve d'une mort presque certaine, fit que je tombai sur un grand tas de sable couvrant le pavé au bord du trou à chaux, et que je ne me fis aucun mal.

réfléchir que la pluie, le soleil, le vent et la lune faisaient déjeter le bois de ces ailes d'une manière très inégale, que par conséquent il était impossible qu'elles suivissent la même ligne, j'en conclus que je pouvais m'avancer encore de deux pouces et je le fis; mais à peine avais-je terminé ce mouvement, que l'aile suivante me prit par-dessous le coude gauche, m'enleva de terre comme une plume et me jeta à vingt pieds de là. Je voulus me relever; l'étourdissement était tel que je retombai comme une masse. Mes amis accoururent; ils étaient hors d'eux... Par bonheur, le moulin allait très lentement, de sorte que, au lieu de me briser, il ne m'avait fait qu'une forte contusion. Je revins donc peu à peu à moi, et nous en fûmes tous quittes pour la peur, si j'en excepte les vifs et très justes reproches que je reçus et dont je ne fis que rire.

Cette digression me conduit à une autre. Si pour moi Paris avait été prodigue d'enchantements, j'avouerais pourtant que, malgré ma prédilection pour les femmes, ou plutôt en raison de cette prédilection, je fus choqué de la laideur des femmes en général. Les femmes des dernières classes, qui sont encore repoussantes, étaient alors horribles. et si en se rapprochant des classes supérieures on en trouvait et on en trouve qui soient dignes de tous les hommages, il faut convenir que c'était, comme cela est encore, dans des proportions qui laissaient trop d'avantages à la Prusse, que je quittais, à la Saxe, que je venais de traverser et dans laquelle, de village en village, nous avons été frappés par des groupes de jeunes filles, magnifiques de taille, de traits et de fraîcheur; observation qui n'échappait à aucune des personnes qui avaient été à même de la faire et que notamment l'abbé de Vauxcelles répétait avec une véhémence plus naturelle qu'orthodoxe.

Je sais pourtant que la Normandie, le Hainaut, l'Alsace, la Lorraine, le Languedoc surtout font exception à cet égard; mais Paris n'en était pas moins très désavantagé, et l'explication de ce fait existait dans la misère, qui dévorait le peuple de cette grande capitale: dans les rues étroites et les réduits où il croupissait entassé et où jamais ne pénétrait un rayon de soleil; dans les caves infectes où vivaient le long des quais cent mille de ces misérables, qui, dix fois par an, étaient submergés par des pluies ou par les crues de la Seine et, souvent de nuit, étaient forcés de porter leurs paillasses à la pluie ou dans la boue pour ne pas être noyés.

Aujourd'hui ces causes de la dégradation de l'espèce n'existent plus au même degré; il s'en faut de beaucoup. Les caves ne sont plus habitées, les quais sont déblayés, les maisons qui couvraient une partie des ponts sont démolies; on redresse et on élargit les rues, l'air circule où on en manquait entièrement. De nombreuses fontaines lavent les rues, que l'on nettoie avec plus de soin, et des égouts chaque jour plus nombreux accélèrent les écoulements. Les abattoirs ont affranchi toutes les maisons occupées par des bouchers de ces tueries qui formaient dans Paris mille ruisseaux de sang, que la moindre chaleur rendait infects. Enfin on éloigne des quartiers habités tout ce qui peut répandre de mauvaises odeurs. Le peuple aussi est-il moins hideux, moins difforme qu'il ne l'était il y a soixante ans, et sa destruction moins rapide; il ne périt plus comme alors à la quatrième génération, qui, lorsqu'elle se reproduisait encore, ne le faisait que par des culs-de-jatte.

Mais, sur ce fond si propre à servir de repoussoir, se dessinaient, comme se dessineront toujours, une foule de femmes, qui ne le céderont à aucune autre en beauté et l'emporteront sur toutes par leurs grâces et leur

charme; elles se recrutent du tribut que les provinces payent à cet égard à la capitale, de celles qu'une grande aisance met à l'abri de toutes les influences fâcheuses, de celles enfin qui, ne passant à Paris qu'une partie de l'année, réparent dans leurs terres les ravages des plaisirs de l'hiver... Si même, avant de quitter Berlin, j'avais déjà adoré plus d'une femme, les Françaises ne furent certes pas exceptées. Faisant avec enthousiasme la part de leurs avantages, il n'est pas d'hommages que je ne leur rendisse; cependant des deux femmes qui sont devenues les objets de mon idolâtrie, de mon fanatisme même, l'une, l'un des plus beaux ornements de l'Italie, était née à Milan et n'est jamais venue à Paris; l'autre, qui y a été les délices de tous ceux qui l'y ont connue, était née, quoique d'origine française, sous le climat brûlant des Antilles.

Pour ne parler que de ces premiers temps-là, indépendamment d'un amour platonique, de quelques amours de contrebande sur lesquelles je me tairai et d'un bonheur qui eut trop peu de durée, quelques parcelles de réalités se mêlaient à mes chimères, et ce furent les Tuileries qui leur servirent de théâtre. Logé au Garde-Meuble de la Couronne, aujourd'hui le Ministère de la Marine, cette promenade était mes galeries. Les plus jolies femmes y venaient habituellement, et on comprend qu'il était impossible de les voir et d'en être vu chaque jour, pendant des heures entières, sans qu'il s'établît entre elles et moi une foule de petits rapports. De simples coups d'œil commençaient; des regards prolongés et plus expressifs suivaient. Quelques attentions plus significatives devenaient possibles, et, au moyen de ce manège, on se connaissait sans se fréquenter, on se parlait sans ouvrir la bouche, on s'entendait sans se rien dire! Une sorte d'adoption mutuelle et tacite

m'avait ainsi mis en communication avec des belles plus ou moins saillantes, qui, je puis même le dire, n'étaient pas trop en reste avec moi ou plutôt avec mes dix-neuf à vingt ans. Commerce furtif et qui a donné lieu à d'autant moins de mécomptes que je n'ai jamais eu de comptes à régler avec elles.

En 1788, apparut dans ce jardin un Polonais que, depuis et jusqu'après la Restauration, on a vu rôder au boulevard de Gand et à Tivoli, et dont le talent, assez remarquable d'ailleurs, mais qui n'a fait que baisser, consistait à faire à la vue, avec le seul secours d'une paire de ciseaux et un petit carré de papier noir, des silhouettes très ressemblantes. A l'aide d'un peu de gomme liquide, il collait ensuite ces petites figures dans des médaillons gravés sur des papiers de la grandeur d'un in-octavo, médaillons au-dessous desquels une espèce d'écusson offrait le moyen d'écrire les noms et adresses des dames dont il escamotait ainsi le portrait. Pour faire faire celui de quelque dame que ce fût, ce qui était une affaire de vingt sols, il ne fallait que la lui montrer du doigt; en deux ou trois minutes on possédait la silhouette. Rien n'était plus commode et plus expéditif. Jamais les profils de jolies femmes ne se multiplièrent à ce point et à si bas prix; elles ne pouvaient plus se montrer que de suite elles ne se trouvaient dans la main d'une foule de jeunes gens. Pour ma part, j'eus bientôt la collection complète de mes beautés de prédilection en fait d'idéales amours; j'ai perdu ces douces images, et je les regrette comme souvenirs de cet âge divinisé par la jeunesse, auquel il est aussi entraînant de se reporter qu'il devient douloureux de le rappeler.

On voyait également alors aux Tuileries un chevalier de Saint-Louis, homme d'une taille ordinaire, assez replet, se promenant toujours seul, dont personne ne

demandait le nom, mais que tout le monde connaissait par le sobriquet très incongru, mais très exact. de chevalier tape-c.. ! Ce vieux fou avait la manie de donner une petite tape à chacune des dames et des demoiselles à côté desquelles il passait. A cet effet, il avait toujours une de ses mains derrière le dos ; il changeait de main, suivant le côté où il se trouvait, et ne manquait guère son coup. Cette impertinente habitude ou plutôt le contact instantané qui en résultait était, à ce qu'il paraît, sa dernière volupté. Le fait est que le souvenir des tapes qu'il avait données, que l'avant-goût de celles qu'il se proposait de donner, rendaient sa figure, fort bonne d'ailleurs, aussi maligne que rayonnante. On conçoit néanmoins qu'il s'exposait à des avanies, que toutes les dames ne s'en tenaient pas à la surprise et au dédain, et que parfois il était très durement apostrophé ; mais il ne répondait jamais et continuait son chemin de l'air d'un homme qui n'entend pas. Avec quelques amis, je m'amusais de temps en temps à le suivre, et je lui vis recevoir un jour, et sans dire ouf, un soufflet d'une dame, sur laquelle, contre ses habitudes, il s'était permis, non en la croisant comme à l'ordinaire, mais en la dépassant, une contraction de doigts qui aggravait le délit. Quant aux hommes, ses soixante-dix ans, ses cheveux blancs, la croix qu'il portait toujours, faisaient qu'ils le ménageaient ; seulement, quand on était avec des dames et qu'on le voyait venir, on se mettait entre elles et lui, on le fixait, et il passait sans se permettre un geste ou même un regard ; ce qui ne tarda pas à diminuer de beaucoup ses plaisirs.

Les Champs-Élysées étaient, après les Tuileries, ma promenade favorite. J'y allais à six heures du matin prendre du lait dans une tente, où l'on en vendait d'excellent ; parfois j'y retournais dans la journée. Au cours

d'une de ces promenades, j'aperçus tout à coup une femme magnifique. Quoique grande, elle avait la taille d'une nymphe; avec des traits charmants, sa figure était pleine de dignité; sa tournure était ravissante de suavité et de grâces; ses cheveux superbes et du plus beau blond cendré ornaient admirablement sa belle tête, et, pour m'exalter davantage, une teinte de mélancolie était répandue sur toute sa personne. Je la suivis; la terre, humectée par un orage tombé la nuit précédente, conservait l'empreinte de ses pas et offrait à mes regards les proportions du pied le plus rare par sa forme et sa petitesse. Ma tête acheva de se monter, et je résolus à tout prix de savoir qui cette dame était. Je ne la perdus plus de vue; lorsque, après une promenade de trois quarts d'heure, elle fut remontée en voiture avec une dame âgée qui l'accompagnait, je courus après son équipage, qui par malheur était fort bien attelé. Je traversai de cette sorte la place Louis XV et la rue Royale; ma belle inconnue suivit les boulevards; ceux de la Madeleine, des Capucines et des Italiens furent franchis sans grande peine; ceux de Montmartre, Poissonnière, Bonne-Nouvelle, commencèrent à me fatiguer; mais, lorsque ma beauté fugitive m'eut fait suivre, tout haletant, les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin, je n'en pouvais plus. L'incertitude sur le terme de cette effroyable course (1) allait cependant me faire arrêter, lorsque la voiture tourna dans la rue du Temple. Je repris courage; enfin elle entra dans la rue Vendôme, s'arrêta devant un hôtel, dont la porte bientôt s'ouvrit et se referma sur elle. J'étais essoufflé au point de ne pouvoir parler; je marchai quelques minutes pour

(1) Il n'y avait pas encore de cabriolets de place, et il n'y avait sur les boulevards aucune station de fiacres. Un fiacre, d'ailleurs, n'aurait pu suivre cette voiture.

repandre haleine, essayer la sueur dont j'étais couvert et délibérer sur ce que j'avais à faire. Mon parti fut bientôt pris; dès que je pus articuler quelques mots, je frappai à la porte, j'appelai le portier, suisse ou concierge, pour le faire sortir de sa loge, où quelqu'un se trouvait, et mettant un petit écu dans sa main : « Mon cher, lui dis-je, comment s'appelle la plus jeune des deux dames qui viennent d'entrer dans cet hôtel? — Monsieur, me répondit-il, je ne sais pas son nom; elle ne demeure pas à Paris, elle dîne chez ma maîtresse qui vient de la ramener, et elle est au moment de partir pour un grand voyage. » Je fus pétrifié et, de fort mauvaise humeur, je rentrai chez moi, où un fiacre me ramena. Ajouterai-je que, quatre ans après (en 1792), arrivant avec ma mère à Épinal, au fond des Vosges, une des premières personnes que je vis en société fut ma beauté? Mais, quoiqu'elle fût encore dans toute sa magnificence, elle n'eut plus mes hommages, déjà offerts à une des plus jolies, des plus gentilles et des plus aimables créatures que ces montagnes ont produites ou pourront produire.

Je n'avais jamais vu d'incendies que l'on pût citer : le sort y pourvut. Le feu prit au pavillon de Flore, et, du haut du Garde-Meuble, j'eus un coup d'œil vraiment remarquable, au moment où l'immense toiture de ce pavillon s'écroula. Un nuage énorme, formé de poussière et de la fumée la plus noire, s'éleva à une hauteur très grande et ne fut en partie dissipé que par des tourbillons de flammes, qui bientôt formèrent de tout ce bâtiment un vaste brasier. J'ignore à quel étage les dégâts s'arrêtèrent; mais je me souviens qu'aucune des cheminées ne tomba, et que, quoique calcinées par l'ardeur du feu, elles restèrent debout, immobiles au milieu de cette destruction, comme pour en attester les ravages. Cependant

cet incendie avait eu lieu de jour, et le jour n'est pas favorable aux effets de cette nature; il me manquait donc d'avoir vu un incendie de nuit, quand, entre chien et loup, le feu prit aux Menus-Plaisirs. Alors même qu'un incendie est un grand malheur, c'est encore un grand spectacle; ici les flammes ne consumaient que des décorations; les pauvres n'y risquaient rien; loin de là, plus la perte était grande, plus les ouvriers avaient à gagner. Aussi n'éprouvai-je pas plus d'émotion qu'au feu du pavillon de Flore et contemplai-je avec une véritable extase ces toiles huilées qui, au milieu d'une nuit peu à peu devenue obscure, donnaient à la flamme une intensité prodigieuse, la variaient de mille couleurs. J'étais destiné à avoir, dans ce genre, d'affreux souvenirs. Les sentiments qu'aucun de ces deux sinistres ne m'avait fait ressentir, je devais les éprouver plus tard dans toute leur force; la flamme, dévorant par centaines les asiles des malheureux et mettant le comble à des désastres plus horribles encore, réservait à mon avenir les plus lugubres tableaux.

Une des choses qui à Paris devaient le plus m'étonner et qui me frappèrent de la manière la plus vive, ce furent les promenades de Longchamps, dont l'origine fut si édifiante, dont la suite fut si scandaleuse, dont la continuation est si insignifiante.

On ne peut plus en effet se faire une idée de ce que furent ces promenades pendant les dernières années qui précédèrent la Révolution. Tout ce qu'une ville immense, une cour brillante et somptueuse, de grandes fortunes et des prodigalités qui n'étaient limitées que par l'impossibilité de les dépasser, tout ce que la rivalité des peuples les plus riches, la mode d'un peuple le plus fou pouvaient enfanter et produire de plus magnifique en ce genre, se trouvait là. Ce qui était beau y paraissait

vulgaire, ce qui était simple y excitait des huées. Au milieu d'une innombrable quantité de voitures remarquables, brillaient chaque année une cinquantaine d'équipages éblouissants, dans le nombre desquels une dizaine paraissaient plutôt les chars des déesses que ceux de simples mortels. Le monde semblait entrer en liesse durant ces trois journées ; mais les extravagances de quelques courtisanes furent portées à ce point que la police fut obligée d'intervenir pour empêcher qu'elles n'éclipsassent de trop haut et les grands et les princes eux-mêmes. Ainsi la Duthé, cette femme charmante, qui faisait dire au comte d'Artois : « Qu'après avoir mangé du gâteau de Savoie (1), il fallait prendre du thé », malgré la puissance de ses amants, fut arrêtée au beau milieu de l'avenue de Longchamps et conduite au Fort-Évêque, dans un équipage dont les *Souvenirs* dits de Mme de Créquy renferment une description pour laquelle ma mémoire n'aurait pas suffi. J'ai vu cet équipage que j'ai suivi quelque temps. ne pouvant en croire mes yeux, et cette description le rappelle parfaitement (2). C'est le seul châtiment de ce genre qui ait été

(1) Le duc d'Artois avait épousé, le 26 novembre 1776, Marie-Thérèse de Savoie, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, de même que Monsieur avait épousé, en 1771, une autre fille du même roi, Marie-Joséphine-Louise de Savoie. Ces deux princesses moururent, la première en 1805, la seconde en 1810, c'est-à-dire plusieurs années avant la Restauration, qui leur eût assuré le trône de France. (Ed.)

(2) Une caisse décorée d'Amours, de chiffres et d'arabesques par le plus célèbre peintre du genre, élève de Boucher, et capitonnée de sachets aux parfums suaves, était portée sur une conque dorée, doublée de nacre, que soutenaient des tritons en bronze. Les moyeux des roues étaient en argent massif, les chevaux blancs ferrés d'argent, harnachés d'or et de soie gros vert, portaient, suprême indécence, des panaches. Sur cette conque, la Duthé s'avancait en maillot de taffetas couleur chair et collant, que recouvrait une chemisette d'organdi très clair ; elle était coiffée

infligé, mais non le seul dont on ait menacé; car une des rivales de cette courtisane ayant attelé devant le plus magnifique des phaétons six chevaux superbes, dont tous les harnais et jusqu'aux rênes étaient couverts ou garnis en stras, ce qui leur donnait l'éclat du diamant, elle reçut, au moment où elle se plaçait sur ce trône roulant, l'avis que, si elle dépassait sa porte dans cet équipage, il servirait à la conduire en prison. Malgré de telles leçons, ces dames n'en remportaient pas moins, dans ces jours de folies ruineuses, la palme de la plus somptueuse élégance comme celle de la beauté. Si l'on admirait les calèches des princes et de la Reine, les équipages de quelques grands personnages français et étrangers, il n'en est pas moins vrai que tout cela le cédait à l'extravagante recherche de quelques Phrynés. Je me rappelle à ce sujet, mais sans plus rien savoir des détails, si ce n'est que les jantes des roues étaient en flèches, une calèche bleu de ciel, sur laquelle et à travers de légers nuages voltigeaient des Amours; calèche montée par deux femmes éblouissantes de parure et de beauté, et traînée par quatre chevaux isabelle, queue et crinière blanches, tout harnachés en argent ciselé ou en broderies d'argent, les rênes y comprises. En fait d'élégance, je n'ai jamais rien vu de comparable à cet équipage, qui fixait tous les regards, arrachait à chaque pas des bouffées d'applaudissements. Je le vis passer de mes fenêtres, au moment où, débouchant de la rue Royale, il continuait sa marche triomphale vers les Champs-Élysées, et je guettai son retour pour lui payer un dernier tribut d'admiration.

d'un chapeau de gaze noir à la « caisse d'escompte », c'est-à-dire sans fond. Les *Souvenirs de Mme de Créquy* donnent cette description d'après une feuille du temps, les *Nouvelles à la main*, qui dans cette circonstance se trouvaient être très exactes. (Éd.)

Cette promenade, depuis 1785, que je la vis pour la première fois, jusqu'en 1789, devint, en fait de luxe, de plus en plus extraordinaire. A dater de cette dernière année jusqu'en 1791, elle ne fut plus qu'un simulacre. Le silence de la mort régna pendant la Terreur dans les allées de Longchamps; le Directoire ne rendit la vie à rien. Sous le règne consulaire cette promenade recouvra un peu d'éclat; Mmes Hainguerlot, Récamier et Tallien s'y disputaient le prix de la fortune, et ces deux dernières, celui de la beauté. Les guerres de l'Empire éloignèrent sans cesse de la capitale, et la totalité des jeunes gens, et tant d'hommes marquants, et le chef de l'État lui-même; toutes les idées devinrent des idées de gloire; bien des familles se trouvèrent constamment dans le deuil ou les appréhensions; de plus, la manière dont Napoléon fit dégorger quelques fournisseurs et autres grands tripotiers d'affaires tels que Roy, Vanderbergh, etc., la déchéance dans laquelle étaient tombées à cette époque les femmes entretenues, qui ne brillent que dans le gaspillage des grandes fortunes et dans le désordre des finances d'un État. enfin l'absence des Anglais et des autres étrangers, toutes ces causes réunies firent que les courses de Longchamps ne restèrent plus qu'une affaire d'habitude. Aujourd'hui, comme depuis la Restauration, Longchamps n'offre plus rien qui soit digne de remarque; si un certain nombre de personnes y paraissent encore dans des voitures ou calèches faites ou terminées pour cette époque, il n'en est pas moins vrai que ces voitures sont faites pour servir toute l'année, et que par conséquent elles n'ont rien de commun avec les équipages dans lesquels on ne se serait pas montré impunément hors les trois jours, si improprement dits des Ténèbres, où, sans adopter d'allées, on se rendait au bois de Boulogne

afin d'y afficher sa démenche pour la dernière fois.

Aussi le nombre des piétons et des cavaliers qui se rendent aujourd'hui aux Champs-Élysées, et plus encore au Bois, n'est-il plus rien en comparaison du nombre de ceux qui s'y rendaient alors. La foule était aussi grande au Bois que sur la route qui y conduit, aux Champs-Élysées que sur les boulevards. Le soir, lors du retour de tous ces milliers d'équipages et de trois cent mille piétons, regagnant leurs asiles dans une confusion entière au milieu d'un nuage de poussière, on avait le spectacle de la fuite de tout un peuple ! Il était permis de penser qu'il ne restait personne dans Paris ; cependant je me rappelle un étranger qui, ayant quitté Longchamps de bonne heure, traversa les Tuileries et les trouva pleines de monde, voulut pénétrer à Saint-Germain l'Auxerrois et ne put y entrer, alla faire quelques visites et ne trouva personne sorti, finit sa soirée au spectacle et eut toutes les peines du monde à se placer ; il disait : « Quelle ville que ce Paris, où Longchamps, les promenades, les églises, les salons, les théâtres sont remplis à la fois, et où l'on trouve tout le monde dans chacun de ces lieux, lorsqu'on croit qu'un seul les réunit tous ! »

Indépendamment du plaisir que Longchamps pouvait offrir à ceux qui y allaient pour admirer ou se faire admirer, quelques hommes en trouvaient un plus grand à aller écouter les propos des gens qui bordaient les haies au milieu desquelles marchaient les colonnes d'équipages. Il est impossible de réunir des Français sans exciter la gaieté et faire surgir des saillies piquantes ; il en résultait que, suivant son état, sa condition et l'opinion que l'on en avait, chaque personne un peu connue recevait son paquet. Rien n'échappait à cette sorte d'enquête. Équipage, toilette, figure, fortune,

manière dont elle avait été acquise, conduite, réputation, carrière, mérite, tout était jugé. Comme aucune considération n'arrêtait ou ne gênait les membres de cette espèce de tribunal, il ne modérait pas ses expressions, et, comme rien n'échappait à une telle investigation et que tout se débitait à haute voix, on pouvait aller faire là une ample récolte d'épigrammes, de quolibets et d'anecdotes; car le spectacle unique au monde, le luxe incroyable et l'entraînement général ne pouvaient sauver de la risée populaire ce carnaval de la semaine sainte, ces saturnales de la Passion.

Outre mes courses dans Paris, je fis quelques excursions au dehors. La première me conduisit à Versailles. De quelque manière qu'il m'eût frappé en 1777, je le revis avec un étonnement indicible et tout nouveau.

En 1777, j'avais vu Versailles dans le mois de février, et en 1787, 1788 et 1789, je le revis embelli de toutes les parures de l'été. Sous un autre rapport, il est une foule de choses paraissant insignifiantes à sept ans et qui de quinze à dix-neuf parlent à l'imagination et à la raison, au cœur et à l'esprit. Ainsi je retrouvai l'Amour, où je n'avais vu qu'une statue d'enfant; des tableaux admirables, où je n'avais vu que des couleurs; une architecture aussi riche par ses détails que somptueuse par son ensemble, où je n'avais distingué que des masses; un tout étourdissant, où je n'avais remarqué que des parties étonnantes; enfin des femmes ravissantes, une cour somptueuse, des souvenirs électriques et tous les degrés de la puissance, où je n'avais aperçu que plus ou moins de monde, des costumes plus ou moins riches et un maître qui n'était pas encore le mien : circonstances toutes faites pour exalter l'enthousiasme!

Pendant plusieurs choses me choquèrent. Frédéric était et ne pouvait manquer d'être mon point de com-

paraison, pour juger un roi. et je ne découvrais rien en Louis XVI qui pût l'élever au niveau de ce prince, qui par le titre de grand homme s'était placé au-dessus des rois. Je trouvais d'ailleurs que Louis XVI manquait de dignité. Passant un jour devant moi pour aller à la chasse, il s'arrêta pour rire avec un des seigneurs qui l'accompagnaient; mais son rire fut si fort, si gros, qu'en vérité c'était le rire d'un fermier en goguettes plus que celui d'un monarque. Ensuite son costume de chasse me parut mesquin; bref, je ne fus étonné que de la légèreté avec laquelle ce roi si replet sauta à cheval, et de la rapidité avec laquelle il partit. La Reine, que je vis revenir de la messe. avait plus de noblesse dans les manières, dans la marche, et de dignité dans le regard surtout; mais une robe de percale blanche, tout unie et fort loin d'être fraîche, n'était pas le vêtement dans lequel une reine de France devait, à cette époque surtout, se montrer pour ainsi dire en public. Telle était pourtant la mise de Marie-Antoinette, et c'était au point que, si elle n'avait marché la première, on l'eût prise pour la suivante des dames qui la suivaient. Mais ce qui fit plus que me choquer, ce qui me scandalisa, me révolta même, ce furent les propos que des pages, des gardes du corps et quelques jeunes seigneurs tenaient tout haut dans les grands appartements! L'indécence à cet égard allait jusqu'aux outrages! Recommandé à deux de ces messieurs, qui s'étaient chargés de me faire tout voir et avec lesquels je passai ma journée, personne ne se gêna devant moi, et ce que j'entendis en fait d'anecdotes, de propos sur la robe chiffonnée de la Reine, de jugements, passe tout ce que je pourrais dire. J'en instruisis mon père en revenant le soir avec lui à Paris; il me recommanda le silence, que je gardai d'abord par prudence, ensuite par respect pour de trop grandes

infortunes, et qu'aujourd'hui même je ne me permettrai pas de rompre.

Autant j'admirai les grands appartements, autant les appartements d'habitation du Roi et de la Reine me parurent incommodes et mal situés. Je ne parlerai pas du lit du Roi, lit de huit pieds carrés, tout en sommiers de crin, dur comme du bois et que certes je n'aurais pas troqué pour le mien; mais j'observerai qu'il n'est certainement personne, roi, seigneur ou bourgeois, qui, habitant un château donnant sur un parc, se condamne à n'avoir vue que sur des cours; Versailles offre cette bizarrerie, à laquelle il faut ajouter encore qu'il ne s'y trouve aucune pièce d'intérieur qui, des appartements du Roi et de la Reine, donne directement sur le parc; de ses croisées la Reine n'avait de vue que sur l'Orangerie et la pièce d'eau des Suisses.

Versailles était donc pour la famille royale un séjour de magnificence et d'orgueil plus qu'une résidence agréable; de même que, destiné à attester la puissance de Louis XIV, il n'a attesté que l'impuissance dans laquelle fut ce roi d'empêcher que les dépenses extravagantes auxquelles ses constructions l'ont entraîné, ne préparassent la Révolution.

N'ayant vu Choisy qu'une seule fois dans ma vie, l'ayant parcouru très rapidement et par le mauvais temps, aucun souvenir particulier ne se rattachant d'ailleurs à lui, je n'ai, en ce qui me concerne, rien à consigner ici sur cette résidence, qui pour ainsi dire n'a fait que paraître et que disparaître, et qui, dans l'espace d'un siècle, fut habitée par tant de princes, de princesses, et par la maîtresse d'un grand roi, pour être en fin de compte démolie de fond en comble en 1793.

Il est de tristes conformités, et Sceaux en offre une preuve. Ce monument de la magnificence de Colbert, du

duc du Maine et du duc de Penthièvre, dont il a successivement reçu et porté les noms; ce lieu dont Lenôtre créa le parc, dont Girardon, Coysevox, Tuby, Lebrun, etc., décorèrent les appartements, qu'en l'honneur de la duchesse du Maine, Malézieu, La Motte, Fontenelle, Sainte-Aulaire et Voltaire transformèrent en un nouveau Parnasse, a disparu en même temps que Choisy et n'offre plus que des champs, des bassins à moitié comblés, des canaux desséchés ou remplis de vase infecte; un petit nombre de statues, restées debout, achèvent d'attrister la vue, par le contraste de tant de souvenirs et la réalité de tant de destructions.

Tout ce qui m'est personnel dans les souvenirs qui me restent de Sceaux se borne à une véritable niaiserie. J'ai quelque honte à le dire, et cependant, si je pouvais retourner à l'âge que j'avais en 1787, m'amuserais-je encore à me rendre dans un beau remise à la fête de Sceaux, à m'y faire suivre par trois domestiques de louage et à jouer, avec deux amis aussi fous que moi, le rôle d'un jeune prince étranger voyageant incognito?

Sortir de Sceaux et de Choisy n'est pas encore échapper aux ruines de 1793. Ce n'est donc que pour errer de nouveau sur des vestiges que mes pensées me reportent à Marly, où quelques laboureurs et quelques pâtres foulent seuls une terre jadis consacrée aux maîtres du monde, où l'humble céréale a succédé aux bosquets les plus magnifiques, où la charrue achève chaque jour de tout niveler, où s'élevaient, indépendamment d'un temple magnifique, douze pavillons superbes, et où tout semble redire : *Seges, ubi Troja fuit!*

Je ne décrirai pas les appartements de Marly, ni le salon éclairé à l'italienne, orné de quatre cheminées placées dans les quatre angles coupés d'un octogone

qui occupait tout le centre du château, ni la chambre du Conseil enrichie des plus beaux marbres, de pierres précieuses et même de perles fines; je me tairai également sur le parc, quoiqu'on ne pût assez louer l'amphithéâtre, le belvédère, le théâtre, le parterre et les bosquets de Louveciennes; sur les sommes effroyables qu'il en coûta pour combler des fondrières avec des montagnes; sur les tableaux que l'humidité dévorait; sur les eaux, qui le disputaient à celles de Versailles, et même sur la grande gerbe qui montait à quatre-vingt-dix pieds de hauteur.

Mais de quelques sensations que je fusse redevable à cette grande et magnifique création, je dois avouer, cependant, que l'aqueduc et la machine de Marly ne me frappèrent pas moins : ces quatorze roues colossales, qui (avec un vacarme, un bruit de ferraille et le grincement le plus affreux, qu'on pourrait comparer au charivari de l'enfer) faisaient aller, par trois élévations différentes, deux cent vingt-cinq pompes montant, par jour, plus de 27,000 muids d'eau à six cents pieds de hauteur (1) sur l'aqueduc, qui les transportait ensuite aux réservoirs de Marly, puis à ceux de Trianon et de Versailles. C'est, en effet, en partie pour Marly que cet aqueduc fut construit, et ce qui prouve à quel point ce qui est utile l'emporte en conservation sur ce qui n'est que fastueux, c'est que Marly a disparu, que l'aqueduc subsiste, et qu'on l'entretiendrait encore, quand il n'exis-

(1) Nous avions alors un domestique qui avait le génie du mécanisme. Ce garçon nous avait suivis un jour que nous allâmes visiter la machine de Marly, et, en un instant, il la comprit dans ses moindres détails, et cela au point de l'exécuter en petit et sans qu'il y manquât rien. Tout son argent, ses nuits et une partie de ses journées furent employés pendant six mois à ce travail, qu'on regarda comme très extraordinaire. Moyennant un seau d'eau, il faisait aller sa machine assez longtemps.

terait plus rien des châteaux de Trianon et même de Versailles.

Ces souvenirs pourraient s'augmenter encore de ceux que m'ont laissés Compiègne, Saint-Cloud, Rambouillet, Fontainebleau, Chantilly, le Raincy, la Folie de Saint-James, Mousseaux, le Désert et Bagatelle, que l'on nommait également la Folie d'Artois. La Folie de Saint-James est, comparativement aux lieux que je viens de nommer, peu digne d'être rappelée; mais il n'en est pas ainsi du Désert, site aride et ingrat par lui-même, dont M. de Monville fit un séjour enchanteur. Du reste, ce qu'il y avait selon moi de plus remarquable dans ce lieu de délices, dont le chantre des *Jardins* n'a célébré que les frais sentiers, c'était l'habitation construite dans la base d'une immense colonne, n'offrant extérieurement que l'aspect d'une ruine, mais dont l'intérieur paraissait la résidence de l'Amour, des Grâces et de la Fortune. Tout était en effet d'un goût et d'un luxe achevés; mais ce qui y surprenait le plus, c'était un escalier de la plus élégante structure, montant en spirale jusqu'au haut de ce singulier bâtiment. Entre chacun des soutiens de la rampe, représentant des flèches, c'est-à-dire sur chaque marche, se trouvait un pot de fleurs, de sorte que, en le regardant d'en bas comme d'en haut, cet escalier, où se trouvait une charmante statue de l'Amour, on ne voyait qu'une guirlande de fleurs, qui, sans cesse renouvelées, embaumaient tous les appartements. Je n'entreprendrai pas la description de ces appartements; je dirai seulement que, pour concorder avec l'aspect extérieur de ruines, ils recevaient le jour par des fenêtres dont la forme et la grandeur étaient adaptées aux proportions ou à la destination de chaque pièce, et qui, du dehors, ne semblaient que des crevasses.

On sait l'histoire de Bagatelle, qui terminera cette

série de mes souvenirs. Un château et un jardin fort insignifiants occupaient l'aride espace qui forme cette propriété, lorsque, en 1783 ou 1784, au moment où la Cour quittait Versailles, pour aller passer six semaines à Fontainebleau, le Roi, je ne sais comment ni pourquoi, en fit cadeau au comte d'Artois. « Eh bien ! » dit à celui-ci la Reine, qui se trouvait présente au moment de la donation, « quand m'y donnerez-vous à déjeuner ? — Quand vous l'ordonnerez, Madame. — Eh bien ! » reprit la Reine, « à mon retour de Fontainebleau. » C'était le temps des miracles en fait de construction ; l'argent, qu'il ne s'agissait que de prendre, faisait raison de toutes les difficultés en suppléant au temps ; l'Opéra venait d'être rebâti en quarante jours, et le château de Bagatelle, avec toutes ses dépendances et ses jardins, avec ses fabriques, ses grottes, ses eaux, ses rochers et ses plantations parées, suivant Delille, de poétiques fleurs, fut terminé en quarante-deux jours ; mais six millions. qui par parenthèse ne cadrent pas à merveille avec le mot de Bagatelle, avaient payé cette galanterie du comte d'Artois. C'est au surplus un des lieux que j'ai le plus visités avant la Révolution. J'avais reçu du prince d'Hénin un billet pour y aller quand je voudrais. J'y menais souvent des dames et je m'amusais parfois de l'embarras que leur causait un boudoir, dans lequel, et au milieu de peintures très peu orthodoxes, le plancher, les murs et le plafond étaient tout en glaces, et où il ne leur restait d'autre parti à prendre qu'à se dépêcher à se faire de leurs robes des espèces de pantalons.

On ne finirait pas si l'on abordait les détails de ce séjour de volupté, petit à la vérité, mais bien suffisant pour le culte du dieu auquel il était consacré et auquel le sera, d'époque en époque, ce lieu si bien désigné par

ces mots : *Parva, sed apta...* placés sur l'entrée de la dernière enceinte.

J'accompagnais mon père dans toutes les visites qu'il faisait annuellement aux différents châteaux. On doit se rappeler qu'il avait deux places, l'une à la Librairie, l'autre au Garde-Meuble, et que les devoirs de la première souffraient nécessairement des absences que nécessitait la seconde : aussi partait-il habituellement le samedi après dîner, pour gagner une journée, et non seulement il abrégait autant que possible ces voyages, mais encore pendant leur durée il travaillait nuit et jour.

J'étais donc réduit à me promener sans lui, et, pour mes courses solitaires, pas un endroit ne m'exaltait autant que Fontainebleau. J'errais avec ravissement au milieu de ses rochers; le jour naissant me trouvait presque toujours dans les sites les plus agrestes : parfois, je partais avec un garde, deux chiens et mon fusil; mais bientôt je renvoyais le garde, et, seul avec mes pensers et mon imagination, je m'enfonçais dans cette belle et poétique forêt; je ne rentrais guère qu'après huit ou dix heures de promenade, durant lesquelles je n'avais rencontré que des biches, des cerfs et parfois des sangliers, fort inoffensifs quand on ne s'occupe pas d'eux. Le premier sanglier que je rencontrai m'inspira assez de crainte pour me décider à grimper sur un arbre; le second m'obligea seulement à me rapprocher d'un chêne dont les branches étaient assez basses pour qu'au besoin je pusse facilement y monter. Pour les autres, je me bornai à les éviter, et, comme de leur côté ils m'évitaient aussi, nous n'eûmes ensemble aucune altercation.

CHAPITRE IV

Dans la position de mon père, avec son mérite, son caractère et son amabilité, il était impossible qu'il ne vit pas beaucoup de monde. De son côté, ma mère était douée d'autant d'esprit que de tact : les hommes et les femmes, les jeunes gens comme les personnes les plus âgées venaient chez elle avec un plaisir égal ; on s'y trouvait mieux que dans aucune autre maison ; à l'art de donner à ses moindres réunions une apparence de fête, elle joignait un rare talent, celui de faire que, sans paraître s'en occuper, sans gêner qui que ce fût et en se rendant agréable à tout le monde, personne ne s'oubliait chez elle et n'y était autrement qu'elle ne voulait qu'on y fût ; aussi ma mère était-elle généralement aimée et recherchée. De plus, l'âge et les qualités de ma sœur attiraient chez nous beaucoup de demoiselles ; enfin, et de mon côté n'ayant jamais eu que des relations honorables, j'ajoutais encore un grand nombre de connaissances et d'amis à nos relations déjà très nombreuses.

En dehors des personnes que j'ai déjà nommées, une famille Lemaistre se présente la première et fut en effet une des premières que nous vîmes à Paris, son chef faisant la banque et mon père ayant eu quelques sommes à toucher chez lui, quelques lettres à lui remettre de la part de ses amis de Berlin. Mme Lemaistre était une femme d'esprit ; elle avait trois filles qui ne purent

manquer de nous convenir, et deux fils qui ne nous convenaient guère et dont je ne parlerai pas.

Des trois demoiselles Lemaistre, la première et la troisième furent d'excellentes mères de famille; je n'en sais que du bien à dire; quant à la seconde, la perle de la famille (et il existe peu de familles où elle ne l'eût pas été), Olympe, brune et jolie comme les Grâces, était de plus vive, spirituelle et charmante. Féconde en saillies, elle ne l'était pas moins en saillies très drôles. Un jour qu'elle me versait un verre de vin d'Espagne : « Il y en a trop, lui dis-je. — Eh bien ! répliqua-t-elle en riant, buvez le trop, il restera tout juste. »

Après ce tableau, je n'ai pas besoin de dire, sans doute, que je fus très amoureux d'elle; bien d'autres l'adorèrent, et de ce nombre un M. Lenitz (1), qui n'obtint pas sa main et auquel j'adressai en assez mauvais vers une épître de condoléance, plus propre à le désespérer qu'à le consoler. C'était, en effet, une femme rare et portant avec elle la garantie du bonheur de celui à qui elle serait unie (2).

(1) Je ne dirai qu'un mot de ce Lenitz, que j'ai déjà nommé et avec lequel je fus assez intimement lié. C'est chez lui que j'allais dîner tous les vendredis, lorsque, au désespoir de ma pauvre mère, j'eus cessé de faire maigre; j'y étais servi par le père de M. Catel, devenu compositeur célèbre et professeur de musique. Le père Catel, brave homme, était depuis trente-huit ans domestique chez les parents de ce Lenitz; mais son fils, du moment où cela lui fut possible, le retira chez lui et le combla de soins jusqu'à sa mort.

(2) Son mariage le prouva. Elle épousa le fils aîné d'un M. Féline, fournisseur de la marine, jeune homme d'une fort triste figure, presque chauve à vingt-trois ans, ayant la voix grêle et cassée, et très loin d'être agréable. Eh bien ! cette jeune et belle Olympe, si supérieure et si distinguée, reçut sans murmurer l'époux que sa famille lui avait destiné, se dévoua à son mari et à ses enfants, et fit le charme de son intérieur, comme elle avait fait celui de sa famille, de ses compagnes; femme charmante, dont il ne reste plus qu'un tombeau, élevé au Père-Lachaise par la piété filiale à elle et à son mari, et qui consiste en deux colonnes brisées.

Depuis 1784 jusqu'à l'époque où ma mère quitta Paris, nous vîmes habituellement cette famille, tant à Paris qu'à Boulogne ou à Sèvres, où elle passait les étés. Pendant ses séjours à la campagne, mes dimanches lui étaient en partie consacrés. Lorsque le temps se trouvait mauvais le dimanche soir. Mme Lemaître me gardait à coucher. Une fois elle garda trois autres jeunes gens (au nombre desquels Lenoir) et poussa même la bonté au point de nous pardonner non seulement d'avoir mangé pendant la nuit toutes les friandises qui étaient dans l'office, mais d'avoir mis la rumeur dans tout le village de Boulogne en allant avec des draps et de longues perches faire les revenants, c'est-à-dire gémir à toutes les portes, cogner à toutes les fenêtres des rez-de-chaussée ou des premiers étages et poursuivre tous ceux qui passèrent du côté de l'église.

Au plus fort de ma tendresse pour Olympe et un dimanche qu'avec elle et sa société nous devions faire une promenade dans le parc de Saint-Cloud, puis danser le soir à Sèvres, ma mère, voulant me punir de je ne sais plus quoi, me retint les six livres qu'elle me donnait par semaine et me défendit de sortir de la journée. Jusqu'au dîner je tins bon, mais en quittant la table peu après trois heures, je rentrai dans le petit appartement que j'occupais au Garde-Meuble; j'en fermai la porte à clef, je m'habillai à la hâte et je descendis par la croisée de ma chambre, qui, n'étant qu'à l'entresol, n'avait guère que douze pieds d'élévation et donnait sur une petite cour entourée d'ateliers et dans laquelle ce jour-là personne ne passait. La porte, qui communiquait de cette cour dans la rue Royale, se trouva ouverte; je sortis sans être vu. Je filai le long des maisons, je gagnai le faubourg Saint-Honoré et de là à pied, faute d'argent, les Champs-Élysées, le bois de Bou-

logne et le parc de Saint-Cloud. Mais la chaleur était dévorante; bientôt j'eus besoin d'essuyer la sueur dont mon visage commençait à se couvrir, et, quand je fouillai dans ma poche, il se trouva que, dans la précipitation que j'avais mise à ma toilette et à ma fuite, j'avais oublié de prendre un mouchoir. La sueur mêlée de poudre et de pommade me couvrait le visage; elle m'entraînait même dans les yeux, et je souffris le martyre jusqu'au bois de Boulogne. Là j'eus recours à des feuilles d'arbres qui, toutes dures et chaudes qu'elles étaient, me rendirent néanmoins grand service. Près de quitter le bois, je remplis mes poches de feuilles, et elles me mirent tant bien que mal en état de gagner le parc de Saint-Cloud, où j'arrivai peu après la société que j'allais y rejoindre. Un de mes amis put me prêter un mouchoir; dès lors je fus comme tout le monde. Deux heures furent consacrées à des jeux, à des exercices de toute espèce, tels que des sauts et des courses; à huit heures nous arrivâmes à Sèvres, où je dansai jusqu'à minuit. Un jeune homme m'offrit de me ramener dans son cabriolet; mais la vanité m'empêcha de convenir que, pour rentrer à Paris, je pusse avoir besoin de lui. Je partis donc vers minuit et je revins chez moi, comme j'étais revenu, quatre ans auparavant, de Charlottenbourg à Berlin, c'est-à-dire en tenant pied à une voiture à quatre chevaux venant de Versailles. J'arrivai après une heure du matin, cramoisé et trempé de sueur. Je trouvai toute ma famille dans des angoisses terribles. Quelle que fût la colère de mon père et de ma mère, elle céda aux soins dont j'avais besoin pour prévenir une fluxion de poitrine, de sorte que l'on ne fut plus occupé qu'à me faire boire chaud et à me faire mettre dans mon lit, où je dormis douze heures sans me réveiller.

La société de Mme Lemaistre était fort nombreuse ; mais quatre personnes seules seront nommées dans ces *Mémoires*.

La première était une vieille demoiselle Villemain , gouvernante des demoiselles Lemaistre et qui, pour que celles-ci ne cessassent pas de l'être, assistait toujours à nos jeux innocents. C'est cette pauvre et très bonne fille qui, pour racheter un gage, nous chanta un jour, de sa voix chevrotante de vieille, les couplets suivants sur l'air le plus tendre :

Garder son cœur et son troupeau,
C'en est trop pour une bergère !
Qu'on est à plaindre lorsqu'il faut
Garder son cœur et son troupeau,
Quand tous les bergers du hameau
Et tous les loups vous font la guerre !

Le second est Lenoir, que nous appelions aussi le grand Lenoir, homme excellent autant que spirituel, généralement aimé et fait pour l'être, dont il sera plusieurs fois question et qui, depuis 1786 qu'il est arrivé à Paris, est resté mon ami jusqu'à ce jour.

Enfin les troisième et quatrième sont ces malheureux frères Faucher, qui, en 1815, furent si barbaquement égorgés à la Réole près Bordeaux. Ces deux jumeaux, alors fort jeunes, déjà aussi vifs que saillants, mis de même, se ressemblant beaucoup, se trouvèrent à un bal de Mme Lemaistre. Les ayant aperçus l'un après l'autre, je crus voir double et je fus un moment à me convaincre qu'ils étaient deux ; mais deux sœurs également jumelles, jolies comme des anges et si parfaitement égales de mise, de taille, d'embonpoint et de figure qu'en les voyant l'une à côté de l'autre on ne parvenait pas à les distinguer, me jetèrent bientôt dans un étonnement beaucoup plus grand. En effet, je cesse de danser avec

l'une d'elles et je la reconduis à sa place; je passe de la salle, où je la laisse, dans un second salon, où l'on dansait également, et je la retrouve encore. Ne sachant ce que cela voulait dire, je reviens dans la première salle et j'y revois ma danseuse; je me mets sur la porte qui séparait les deux salles et je les vois toutes deux. Enfin je doutais encore si j'avais la berlue ou si j'y voyais clair, lorsque Mlle Olympe, passant par là, m'expliqua en riant ce mystère produit par l'inconcevable similitude de ces deux sœurs. Au reste, tous ceux qui ne les connaissaient pas en étaient aussi frappés que je l'avais été. MM. Faucher le furent au point que l'idée d'épouser ces deux sœurs devint dans cette soirée même un projet pour eux. J'ignore ce qui fit manquer ce double mariage, qui fut très près de se faire et qui peut-être eût changé l'horrible destinée de ces infortunés, dont des poètes et des musiciens célébreront un jour les malheurs par des chants qui voueront à l'exécration publique les juges qui furent leurs assassins (1).

Pendant les hivers de 1786, de 1787 et de 1788, presque toute la société de Mme Lemaistre s'abonna à un bal nombreux et agréablement composé, qui se donnait rue des Mauvais-Garçons et que l'on nommait le bal des Avocats, parce que antérieurement de jeunes avocats du barreau de Paris avaient fait arranger ce local pour y donner des bals de société. Je fus de ces abonnements, puisque Olympe en était.

Je fus encore, durant les années qui précédèrent la Révolution et même jusqu'en 1792, de quatre bals

(1) César et Constantin Faucher, nés à la Réole (Gironde), généraux en 1793 et fonctionnaires sous le Consulat, furent accusés, en 1815, d'avoir provoqué une insulte au drapeau blanc. Jugés et condamnés, sans qu'aucun défenseur eût osé les assister, ils furent fusillés le 27 septembre 1815, victimes en réalité de la Terreur blanche. (Éd.)

payants, qui avaient lieu, le premier au Ranelagh, pendant la belle saison ; le second au Vauxhall d'été, pendant l'hiver ; le troisième rue du Mail, bal qui dura de 1789 à 1791, et que l'on nommait le club des Étrangers ; le quatrième près de la place du Carrousel.

Le premier offrait la réunion d'une société très brillante. Jusqu'à neuf heures du soir la pelouse du Ranelagh, bordée de chaises, de boutiques dans l'une desquelles il m'arriva de gagner à une loterie une assiette d'argent, servait de promenade à ce que Paris avait de plus élégant. Assez souvent la Reine elle-même s'y promenait en calèche avec quelques dames de la Cour et habituellement avec cette charmante duchesse de Guiche, dont j'étais ainsi que tant d'autres le très grand admirateur. A neuf heures on entra dans la Rotonde, où l'on dansait jusqu'à minuit, heure à laquelle il était délicieux de traverser le bois de Boulogne en voiture découverte pour revenir à Paris par la Porte-Maillot.

Un jour que Lenoir me conduisait au Ranelagh dans son cabriolet, attelé alors du cheval le plus rapide au trot et tellement rapide que, en cinquante-cinq minutes, il nous menait du Palais-Royal à la place d'Armes à Versailles, nous aperçûmes rue Saint-Honoré, peu après la place Vendôme, une dame qui, lisant assise au beau milieu de son balcon, avait commencé sans doute par mettre ses pieds sur le bas de sa balustrade en fer, mais qui par une inconcevable inadvertance les avait placés peu à peu sur la barre supérieure et assez éloignés l'un de l'autre, probablement pour avoir moins chaud ; or la balustrade étant à jour et assez élevée, cette dame se trouvait ne plus rien avoir de caché pour personne. Jusqu'à notre arrivée, nul passant n'y avait pris garde ; mais mon coquin de Lenoir, à qui je fis remarquer ce singulier tableau, arrêta net son cheval et se mit à dis-

courir de la manière la plus sérieuse sur les jambes de cette dame, sur la couleur de ses jarrettières, sur la blancheur de sa peau, etc. J'eus beau faire, il ne démarrait pas. Bientôt quelques badauds s'arrêtèrent pour savoir ce que nous regardions, puis pour regarder à leur tour. Quelques instants de plus, il y eut un attroupement, et les rires éclatèrent; quand cette pauvre dame, que la lecture absorba trop longtemps, s'aperçut enfin du motif de cette affluence et de ces rires immodérés, il ne lui restait en vérité qu'à se sauver; c'est ce qu'elle fit au plus vite.

Le bal du Vauxhall réunissait une grande partie de la société du Ranelagh, mais non la partie la plus choisie : ainsi j'y allais, et ma mère n'y allait pas. Au reste, j'y retrouvais au nombre de quelques femmes célèbres par leurs charmes et qu'on désignait alors par le mot de « demi-castors », cette jeune Sainte-Amaranthe, l'une des beautés les plus accomplies et les plus délicieuses que l'on puisse imaginer. Après une prétendue absence, c'est-à-dire une retraite de quelques mois, employée à mettre au monde un enfant, dont le comte d'Artois, disait-on, était le père, elle reparut au Vauxhall un jour que Gassicourt et moi nous y étions. Nous ne pûmes nous lasser d'admirer cette créature, qui nous parut encore embellie et qui nous sembla plus qu'humaine. Au milieu du charivari de ce bal, Gassicourt fit sur elle un madrigal qui finissait ainsi :

On dit.
 Qu'à ses appas conquis un poupon doit le jour!
 Vraiment bonne nouvelle!
 A l'Olympe étonné Vénus parut plus belle,
 Quand elle eut fait l'Amour.

Cette angélique personne épousa peu après le fils de M. de Sartine. Pour échapper aux cannibales qui sous la

Terreur gouvernaient la France, il paraît qu'elle fit la cour aux chefs hideux de cette séquelle. Le 9 thermidor approchait, et elle allait être sauvée, lorsque, à un souper, qui à beaucoup d'autres convives réunissait chez elle Trial et Robespierre, ce dernier se grisa et révéla tout son plan ou plutôt la mission qu'il exécutait pour dégôûter, à force d'horreurs et de sang, la France de la liberté. Le lendemain matin Trial, qui avait conservé sa raison, courut chez lui et lui dit : « Tu as tout découvert hier à souper, et tu as mis dans ta confiance des gens sur lesquels il est impossible que tu comptes. » A l'instant ce monstre fait accuser Mme Sainte-Amaranthe la mère, M. et Mme de Sartine, toutes les personnes qui avaient été du souper et jusqu'aux domestiques, d'avoir voulu l'empoisonner; tout ce monde, aussitôt arrêté, est traduit au tribunal révolutionnaire, jugé, condamné et exécuté! Mais ce qu'il y eut d'éminemment remarquable dans cette déplorable catastrophe, ce fut l'héroïsme avec lequel mourut cette jeune et si belle personne, accoutumée depuis sa naissance à toutes les sensualités du luxe, de la mollesse et de la volupté. Tous ceux qui l'entouraient étaient anéantis; elle seule resta imperturbable et chercha à donner du courage à tous les siens par sa fermeté et même par ses plaisanteries, au nombre desquelles on cite ce mot, qu'en riant elle dit sur la fatale charrette, à propos de la chemise rouge dont on l'avait affublée, elle et ses prétendus complices : « Ne dirait-on pas que nous faisons une promenade de mardi gras? »

Le club des Étrangers, remarquable par le nombre des femmes charmantes, n'était composé que d'abonnés reçus au scrutin; il était ouvert tous les jours aux hommes, et aux dames deux fois par semaine, une fois pour une réunion de musique et l'autre fois pour une

réunion de danse. On conçoit que, à vingt et un ans, je ne pouvais être attiré que par les dames. Peu après la fuite et le retour du Roi, ce club fut fermé par ordre de l'autorité, à cause de sa composition trop aristocratique, les dames y prêchant ouvertement l'émigration; mais les danseurs et danseuses reformèrent pour l'hiver suivant (1791 à 1792) une association de bals, pour lesquels un local convenable fut arrêté dans une rue près du Carrousel; toutefois, comme le choix des personnes devenait sans cesse plus nécessaire et les non-admissions sans cesse plus difficiles, on mit à la tête de cette nouvelle société quatre dames, jouissant d'une haute considération et ayant pouvoir absolu. A l'un de ces bals une querelle de place s'engagea; la dame qui avait le moins de droit à garder la place excitait à haute voix son cavalier à ne pas la céder. Aussitôt une des directrices, rejointe par les trois autres, alla vers cette dame et lui signifia de quitter le bal à l'instant, puis de n'y jamais reparaitre. Celle-ci voulut résister; on allait faire intervenir les domestiques, lorsqu'une volée d'applaudissements, lancée par toutes les assistantes, vint soutenir les directrices, et, devant cette sanction unanime, la dame, n'ayant plus de recours, partit furieuse. Cette manière de faire diriger des bals de société par des dames est la seule bonne dans une ville comme Paris, où tant de femmes démentent par leur moralité et par leur conduite les noms qu'elles portent et le rang qu'elles ont, gâtent les réunions où elles sont admises et cependant ne peuvent être refusées ou renvoyées que par des femmes.

On n'a plus d'idée de l'importance que l'on mettait alors à une place retenue ou à une invitation faite à une dame. Aujourd'hui, une dame accepte un danseur, après en avoir refusé dix pour la même contredanse. Alors,

cela était impossible. Je me rappelle un bal où une demoiselle, après avoir refusé de danser avec moi, accepta un autre danseur et partit avec lui pour se placer. A l'instant j'allai trouver sa mère, la priant avec toutes les recherches de la politesse de me dire en quoi j'avais eu le malheur de manquer à mademoiselle sa fille, l'assurant que j'étais prêt à lui en faire toutes mes excuses : « Monsieur », me répondit-elle, assez agitée, « je ne vous comprends pas. » Je lui dis alors ce que sa fille venait de faire, ajoutant d'un ton plus ferme que, si en fait d'égards je n'avais aucun reproche à encourir, elle penserait sans doute que je n'avais aucune mortification à recevoir, que dès lors il devenait impossible que mademoiselle sa fille continuât à danser : « C'est juste », reprit-elle, et, à l'instant, elle signifia à sa fille de quitter la contredanse et partit avec elle.

C'est encore à propos d'une place que j'eus, au bal des avocats, une querelle que nous vidâmes de suite sous un réverbère. Comme alors on avait toujours l'épée au côté, rien n'était si commode; mais pour moi ce n'était pas tout à fait aussi simple, attendu que je n'avais pas encore eu de leçons d'armes et que j'avais affaire à quelqu'un qui savait tirer. Mon agilité, mon adresse et mon intelligence suppléèrent à ce que je ne savais pas. Je devinai qu'il ne fallait pas m'amuser à parer; je fonçai donc sur mon adversaire et je lui fourrai mon épée dans la cuisse, pendant qu'il me donnait un coup d'épée dans le ventre. Je ne sais qui de nous deux perdit le plus à cet échange, attendu que, ayant eu tort au fond et dans la forme, il fut expulsé du bal. Quant à moi, je me fis conduire chez notre médecin et chirurgien, M. Galland, qui me pansa et reconnut que ma blessure était très légère. Je fus quitte en effet pour deux accès de fièvre et pour une semaine de régime.

Nous retrouvâmes également à Paris M. et Mme Cadet. Mes parents ne les virent pas souvent, mais moi je me liai avec Ch.-L. Cadet de Gassicourt de la manière la plus intime. Avant de revenir à lui, je dirai pourtant que d'anciennes relations avaient existé entre la famille à laquelle il appartenait et M. de Sozzi. Ce dernier en effet avait connu le père de tous ces MM. Cadet, arrivés à plus ou moins de célébrité, et lui avait rendu service. Ce M. Cadet n'était pas heureux, et il avait douze enfants; lorsqu'il mourut, il laissa à sa veuve deux écus de six livres tournois pour tout avoir. Comme du reste il était estimé, beaucoup de personnes s'intéressèrent au sort de cette famille, dont M. de Sozzi devint un des principaux appuis.

Des douze enfants, l'aîné, âgé de seize à dix-huit ans, était élève en chirurgie et déjà saignait à merveille. Grâce à M. de Sozzi, quelques personnes de marque se servirent de lui pour des opérations qu'il fit avec le plus grand succès. Il devint à la mode. Les premières dames de la Cour et de la ville ne voulurent plus être saignées que par lui et portèrent le prix de ses saignées à un louis. Sa fortune dès lors fut assurée, et l'usage qu'il en fit acheva de le rendre honorable. Il devint le soutien de sa mère, de ses frères et de ses sœurs, et n'épargna rien pour leur éducation, leur instruction et leur établissement. De leur côté, tous justifièrent ses sacrifices et ses soins, et devinrent des femmes estimables et des hommes distingués, et quand la Révolution commença, le plus pauvre d'eux tous avait quinze mille livres du revenu de ses biens; de même que l'on comptait parmi eux un chevalier de Saint-Louis, un chevalier de Cincinnatus et plusieurs chevaliers de Saint-Michel. Afin de pouvoir être distingués, chacun de ces messieurs prit un surnom, à

l'exception de l'aîné, qu'on appelait le Seigneur, mais qui ne signa jamais que le nom de Cadet : les autres furent M. Cadet de Gassicourt, Cadet de Vaux, Cadet de Limay, Cadet de Chambine... du nom des villages où ils avaient été en nourrice.

Pour ce qui est de M. Cadet de Gassicourt, qui, devenu pharmacien, avait porté si rapidement les bénéfices de sa pharmacie à plus de cent vingt mille francs, il épousa en 1767 ou 1768 une des plus belles femmes de France. Notre amitié avec son fils fut spontanée et vive. J'ai lieu de croire que les relations journalières qui s'établirent entre nous et durant tant d'années (de 1785 à 1792) lui furent agréables; mais, je dois le dire, elles me furent aussi utiles qu'elles m'étaient chères. Fort jeune, il écrivait déjà en prose et en vers avec la plus étonnante facilité d'improvisation.

Né avec le besoin irrésistible de faire tout ce que je voyais faire et guidé par lui, je me mis à rimer et je rimai avec fureur. Il m'apprit les règles de la versification et devint, dans toute la force du terme, mon maître de littérature. Il ne me donna pas sans doute les connaissances premières, qu'on ne m'avait pas fait acquérir et que, toute ma vie, j'ai été si malheureux de ne pas avoir; il ne me donna pas non plus la mémoire dont je manquais si complètement; mais il ne m'en apprit pas moins beaucoup de choses, et, comme nos moindres séparations donnaient lieu à une correspondance en prose et en vers, et que de cette sorte nous nous exercions à rimer, soit que nous fussions réunis, soit que nous fussions séparés, je lui dus cette habitude d'écrire, qui par la suite m'a été si utile.

Cette obligation n'est pas au reste la seule que je doive rappeler; je lui dois encore de parvenir à bien lire, talent que ma manière de sentir et les inflexions de

voix qui m'étaient naturelles ne tardèrent pas à rendre remarquable ; je dépassai bientôt mon maître, qui cependant lisait bien, mais lisait avec prétention et emphase.

Il se présente ici une observation singulière : ma sœur, douée de la mémoire si heureuse de mon père et que l'on consultait sur un fait historique, une date, un nom, un lieu, sans la trouver en défaut, lisait à peu près comme mon père, c'est-à-dire très bien la prose (1), quoique ce ne fût pas cependant d'une manière à citer ; au contraire, ma mère, de qui je tiens malheureusement du côté de la mémoire, lisait les vers d'une manière remarquable et tenait à cet égard de son oncle, M. de Sozzi. M. de Sozzi lisait tellement bien que Mlle Clairon le priait de lui lire les rôles qu'elle avait à apprendre ; on aimait mieux lui entendre lire une tragédie que de la voir jouer à Lekain, à Brizard, à Clairon. Il avait le talent de lire le troisième et le quatrième vers après celui qu'il prononçait. Je n'ai jamais pu, dans une pièce que je lisais pour la première fois, aller au delà du second.

Quoi qu'il en soit, j'ai eu, en lisant, des succès nombreux, qui étaient flatteurs, parce que bien lire était alors très rare et le sera toujours. Combien de dames m'ont fait une sorte de cour pour me décider à leur faire des lectures ! Je me rappelle des poèmes, des tragédies, des comédies, des épîtres et même des recueils de poésies fugitives, lus par moi à de charmants auditeurs (2), et je me complais encore au souvenir du plai-

(1) Mon père était à l'Académie de Berlin celui qui lisait le mieux : les nombreuses lectures qu'il a faites à Frédéric et pour Frédéric le prouvent incontestablement.

(2) Une des pièces de vers que j'aie le mieux lues est l'*Épître d'Héloïse à Abeilard* par Colardeau. Cette héroïne m'enthousiasma au point que le lendemain du jour où je l'avais lue pour la première fois de ma vie, je savais par cœur les trois cent trente-huit

sir que j'éprouvais à graduer et à nuancer des impressions, qui parfois recevaient leur plus grand prix de quelques rapports secrets ou de situations particulières. Il est vrai que je me dévouais au point de faire de telles lectures, au clair de la lune, pendant des heures entières, et cela dans de petits volumes qu'on nommait des *Cazins* (1).

Je n'ajouterai qu'un mot : Gassicourt et moi, nous ne reconnaissons comme lisant parfaitement bien qu'un seul homme en France; cet homme était Larive (2).

vers dont elle se compose. Le début est selon moi ce qu'il y a de plus difficile à lire. La situation d'Héloïse est celle d'une personne qui, sortant d'une méditation profonde, par laquelle elle a été en quelque sorte absorbée, revient peu à peu à elle. C'est donc d'une manière lente et presque monotone, avec hésitation et incertitude, d'une voix sourde et en quelque sorte sans inflexions, mais du ton d'une femme qui se parle à elle-même et qui pour ainsi dire craint de s'interroger. que doivent être dits ces deux vers :

Dans ces lieux... habités par la simple innocence,
Où règne, avec la paix, un éternel silence.

Au troisième vers :

Où les cœurs, asservis à de sévères lois,

la voix doit prendre de l'émotion, autant pour préparer à ce qui suit que pour faire sentir la gradation marquée dans les vers suivants, quand, sous l'impulsion de la passion qui la domine, Héloïse s'anime par degrés et jette enfin ce cri de sa passion :

J'aime, je brûle encore...
O mon cher et fatal Abeilard... je t'adore!

Viennent alors ses reproches, ses plaintes et ce terrible aveu qu'Héloïse ne peut retenir :

Abeilard, dans mon cœur, l'emporte sur Dieu même.

On voit par cette très courte ébauche de quelle manière s'étudiaient les morceaux que j'avais à lire.

(1) Édition de trois cents volumes in-18, contenant les chefs-d'œuvre de notre littérature.

(2) Jean Mauduit Delarive, dit Larive, élève de Lekain et le plus célèbre tragédien de son temps. (Éd.)

Ce que j'ai entendu lire de la manière la plus admirable fut le discours des électeurs de Paris à l'Assemblée nationale, discours que, en sa qualité d'électeur, Larive fut chargé de lire, discours assez long et durant lequel sa voix se renforça progressivement depuis les premiers mots qu'on entendit à peine, jusqu'aux derniers où son organe révéla toute sa puissance. C'est au surplus la seule fois que, pendant tout le cours de la Révolution, j'aie assisté à une séance de l'Assemblée délibérative; mais, m'occupant alors beaucoup de lecture et voulant entendre Larive à toute force, je payai de hardiesse et je parvins à rester comme député à cette séance, après être entré comme électeur.

Un autre talent que Gassicourt avait à un degré extraordinaire, et pour lequel je n'ai jamais été en concurrence avec lui, c'était celui de l'imitation. Il imitait parfaitement toutes les scènes de Thiémet et notamment le bruit de la machine de Marly; il imitait Carlin dans ses rôles d'Arlequin; il imitait presque tous les acteurs des Français et Larive avec autant de perfection que son fils aîné en met à imiter Talma. Aussi personne n'avait plus d'aptitude que lui pour jouer la comédie, principalement les rôles tragiques et les rôles gais; car, pour les rôles à sentiments, il n'y excellait pas.

Nous fîmes notre droit ensemble; le zèle qu'il mit à me faire répéter mes *Institutes* de Justinien, à me fourrer des mots latins dans la tête, à me rendre ces tournures d'école un peu familières, me valut le bonheur de soutenir avec quelque distinction mon examen de baccalauréat, et cela, quoique le sort m'eût donné les quatre examinateurs les plus sévères et que, de midi sonnant à deux heures, chacun d'eux, montre sur table, m'eût interrogé ses trente minutes pleines. Mon père avait envoyé cinquante livres de bougies à mes examinateurs; mais

ils les renvoyèrent, en déclarant que, par la manière dont j'avais soutenu mon examen, je ne devais rien qu'à moi-même.

Quant à ma thèse, dont je cachai le jour, notamment à mon cher cousin l'abbé Gravier, qui n'aurait pas manqué de venir argumenter contre moi, elle se passa fort heureusement dans une solitude profonde et un silence qui ne fut interrompu que par un ou deux arguments de forme, que je ne sais quel vieux docteur vint me faire, en nasillonnant et sans même, je crois, écouter mes réponses. Le droit français me donna beaucoup moins de peine. Enfin, au bout de mes deux ans, je quittai ces écoles, sur les murailles desquelles je me souviens d'avoir vu crayonné un tombeau ayant pour inscription :

Ci-git le Droit. Ah! qu'il est bien
Pour son repos et pour le mien!

Gassicourt, qui alors se destinait au barreau, découvrit un vieux procureur, qui donnait chez lui des leçons de procédure; mais, pour les prendre, il fallait être deux, et nous nous réunîmes pour ce cours de chicane. La manière de cet homme était du reste fort bonne. On choisissait un sujet de procès, on mettait les faits par écrit, et, en laissant matière au litige, le plaignant établissait sa réclamation. On comparaisait en conciliation et on rédigeait les motifs, qui de part et d'autre s'opposaient à un accommodement. Dès lors on commençait la procédure et, depuis la première assignation jusqu'à la signification et l'exécution du jugement définitif, on rédigeait, chacun pour sa partie, la totalité des pièces ou actes relatifs à l'affaire. Ainsi l'on faisait successivement les fonctions de procureur, d'huisier, de notaire, d'avocat consultant ou plaidant et de

juge : on supposait même des assignations ou des significations de pièces soufflées, et tout ce que la chicane peut faire craindre de plus perfide était mis en action dans le cours de ces procédures supposées, qui finissaient par former des dossiers énormes. On conçoit du reste combien tout cela était sec, aride et rebutant, si l'on en excepte les plaidoiries qui nous amusaient beaucoup ; mais on comprend également combien cette méthode était instructive sous tous les rapports.

Au nombre des engagements que dans notre effusion nous avons pris l'un vis-à-vis de l'autre, se trouvait celui de nous soutenir et de nous défendre au besoin envers et contre tous ; ainsi toutes nos lettres et billets étaient signés : Ton ami et ton second. Cette espèce de confraternité d'armes n'avait encore abouti qu'à me faire figurer comme un mari dans une histoire amoureuse, qui pour Gassicourt eut par parenthèse de trop longues suites, lorsque le 31 mars 1788, comme je rentrais vers minuit d'un dîner fait à la campagne, le domestique de mon père me dit en secret que Gassicourt était venu vers neuf heures, qu'il avait été désolé de ne pas me trouver, qu'il devait se battre le lendemain matin et qu'il m'attendait chez lui à cinq heures et demie précises. J'ordonne de m'éveiller à quatre heures ; la crainte qu'on ne m'oublie m'empêche de fermer l'œil ; je sors de chez moi avant cinq heures, et à cinq heures et quart je suis, avec mon épée sous le bras, à la porte de Gassicourt. Je frappe ; personne ne répond. Je frappe encore, sans plus de succès. Enfin je frappe à la pharmacie ; l'élève de garde m'ouvre ; me voilà dans la maison et guère plus avancé pour cela. Je ne voulais pas sonner à l'appartement de M. Cadet, pour ne pas le réveiller et commettre une indiscretion ; mais je ne voulais pas non plus que Gassicourt oubliât l'heure. Je grimpe donc aux

mansardes, où étaient les chambres des domestiques; j'éveille celui de M. Cadet et je me fais ouvrir par lui l'appartement de son maître et la chambre de Gassicourt, que je trouve dormant d'un profond sommeil. « Comment, lui dis-je, en le secouant par le bras, tu dors? et il est cinq heures et demie! — Et pourquoi, diable! me répondit-il, encore à moitié endormi, ne veux-tu pas que je dorme à cinq heures et demie? — Et ton duel? — Quel duel? — Mais le duel que tu as ce matin... — Et avec qui? — Ma foi, je n'en sais rien, répliquai-je, et ce n'est pas à moi à te l'apprendre, quand c'est toi qui hier au soir m'as fait dire de me rendre chez toi. » Il réfléchit un moment, puis il me dit : « Mon ami, c'est aujourd'hui le premier avril, et on t'a donné un poisson que nous mangerons ensemble. Rions les premiers de l'aventure et passons gaiement la journée! » En effet, ma mère avait imaginé cette attrape; du moins elle ne me plaisanta pas ce jour-là, car je rentrai très tard; je me couchai sans voir personne, et le lendemain je soutins que ce n'était plus que du réchauffé.

Je voyais Gassicourt presque tous les jours, et même nous dînions habituellement ensemble, soit chez lui, soit chez moi. Je ne sais cependant comment il se fit que nous fûmes trois jours sans entendre parler l'un de l'autre; j'avais couru à la campagne, et lui avait été indisposé; lorsque je le grondai de ne pas m'avoir fait prévenir, il me montra, pour son excuse et pour sa réponse, une tragédie pour rire qu'il avait faite dans ces trois jours, facétie très spirituelle intitulée : *la Restauration de la Halle*, faisant allusion aux notables que l'on réunissait alors, et dont le sujet était la reine des poissardes recourant à ses sujets pour payer ses dettes. Cette pièce fit dans notre société une juste sensation;

elle fut plusieurs fois jouée par nous, et toujours avec un entier succès.

Je quitte Gassicourt pour continuer ma promenade dans la galerie de cette époque, galerie peu riche, puisqu'elle n'est consacrée qu'aux souvenirs de cet âge qui sépare la jeunesse de l'enfance; les faits que je relate ne diffèrent guère de la masse de ceux que je laisse dans l'oubli; mais c'est pour mon plaisir que j'écris, et je m'arrête à ce qui m'amuse.

Je ne sais comment ma mère fit, en 1787, la connaissance d'une dame de Saint-Ser, veuve d'un lieutenant-colonel, et que nous vîmes pendant plusieurs années. Cette dame avait une fille âgée de douze ans, véritable phénomène en fait de musique. En nourrice cette enfant avait battu la mesure avec une exactitude et une ardeur qui avaient été remarquées. Dès qu'elle avait pu mettre les doigts sur le piano, elle avait joué de cet instrument et même avait composé. J'ai eu d'elle un air de tambourin, fait à huit ans et véritablement étonnant. Quand je l'ai vue, elle avait déjà plusieurs œuvres de sonates et plusieurs romances gravées chez Pozzo. Lorsque sa mère eut acquis la conviction des dispositions extraordinaires de sa fille, elle pria Sacchini de venir l'entendre et de lui dire quel maître elle ferait bien de donner à cette enfant. Sacchini, après une audition, avait déclaré à Mme de Saint-Ser qu'il n'y avait personne qui pour sa fille pût valoir mieux que sa fille elle-même. Mme de Saint-Ser voyait très bonne compagnie et, le lundi soir, recevait les personnes avides d'entendre sa fille. Je me rappelle m'être de cette sorte trouvé chez elle avec un Cordon bleu(1), plusieurs Cordons rouges(2) et beaucoup de dames. J'ai oublié les noms de tout ce monde; mais

(1) Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. (Ép.)

(2) Commandeurs de l'Ordre de Saint-Louis. (Ép.)

je me souviens parfaitement du peintre Vernet, que déjà on appelait le grand Vernet et qui était admirateur très assidu de cette enfant. Au reste, ce souvenir de ma part est un peu de la vanité : à propos de moi, il fit un beau compliment à ma mère, et, quoique je n'aie jamais été fat, ce compliment dans sa bouche me flatta. Ces soirées de Mme de Saint-Ser étaient en partie consacrées à faire entendre sa fille, ne jouant jamais que sa propre musique. L'enthousiasme que cette enfant excitait était extraordinaire ; mais ce qui l'était davantage, c'était l'indifférence totale avec laquelle elle recevait ces compliments : elle n'avait jamais l'air de s'apercevoir qu'on l'admirât et ne quittait le piano que pour aller jouer avec ses poupées ! L'un et l'autre en effet étaient des joujoux pour elle ; il ne lui en coûtait pas plus d'exécuter les morceaux les plus brillants, les plus agréables et les plus difficiles, ce qu'elle faisait toujours d'inspiration ou de mémoire, que de déshabiller ou de rhabiller ses poupées, qui étaient superbes (1).

J'ai vu depuis quelques années deux enfants, le petit Liszt et une fillette dont le nom m'échappe, très extraordinaires sur le piano ; mais il y avait cette différence entre eux et Mlle Adèle, que le talent des uns avait été perfectionné par un travail forcé, qu'attestait l'espèce de stupeur de la petite et qui résultait de spéculations, tandis que celui de l'autre n'était qu'un jeu et le produit des amusements d'une partie de son enfance.

Ma mère avait été intimement liée à Berlin avec une dame Morel, la femme d'un des directeurs des accises.

(1) A la Révolution, Mme de Saint-Ser conçut une véritable horreur pour Paris, et dès 1790 elle le quitta. J'ai bien souvent demandé de ses nouvelles, et tout ce que j'ai pu savoir, encore assez vaguement, c'est qu'elle s'était retirée en Normandie, où elle était morte, et où sa fille, Mlle Adèle de Saint-Ser, s'était mariée.

Cette dame Morel, lors de notre retour en France, avait donné une lettre à ma mère pour une de ses sœurs, mariée à M. Pinon, propriétaire en Champagne, domicilié à Paris et valet de chambre du Roi. Nous nous liâmes avec elle et avec son mari. Elle avait huit enfants : un fils et trois filles d'un premier lit et quatre filles du second, Adélaïde, Constance, Julie et Émilie, ces dernières jolies comme des anges, quoique de figures entièrement différentes (1).

Cette Mme Pinon voyait assez de monde et avait fréquemment des concerts, dans lesquels Pradher (2) et quelques autres artistes jouaient habituellement. On y entendait également quelques chanteurs très agréables, au nombre desquels était M. Lejeune, compositeur d'assez jolies romances, plusieurs amateurs, ma sœur et Mlle Adélaïde, qui touchait du piano à merveille et qui certes n'avait pas moins d'esprit, de gentillesse, que de talents et de beauté. C'est cette charmante personne qui, un jour qu'elle devait jouer devant beaucoup de monde,

(1) Aujourd'hui presque tout cela n'est plus. Mme Pinon est morte; et son mari, devenu général de brigade, est mort en 1816. Les trois filles du premier lit et les trois plus jeunes filles du second sont également mortes. De tous ces enfants il ne reste donc plus que le fils, sujet tout à fait insignifiant et dont j'ignore le sort, et l'ainée des filles de Mme Pinon, créature ravissante, rose s'il en fut jamais, qui épousa en premières noces Salafon de Vigearde, alors mon ami intime; en secondes, le général de division Gardanne, mort en 1808, et de qui elle a un fils; en troisièmes, le comte de Vulgrenant, ancien chambellan de l'Empereur, maintenant colonel de la dixième légion de la garde nationale, gentilhomme de la chambre du Roi, et qui vit encore, ainsi qu'elle.

(2) Louis-Barthélemy Pradher, le célèbre pianiste et compositeur, l'heureux mari de Mlle Morel, est né en 1781 et ne commença l'étude de la musique qu'à l'âge de huit ans. Il ne put donc se faire entendre à l'époque à laquelle Paul Thiébault fait allusion (1784-1788); mais le père de Pradher était violoniste, et c'est à lui que l'auteur peut avoir pensé, si toutefois son souvenir est exact. (Ép.)

disait : « Je n'ai peur que d'avoir peur », et qui s'accusa à confesse de prier Dieu tous les jours pour qu'on abolît la confession! Mme Pinon était locataire d'une Mme Desrosiers qui, dans le but d'empêcher ses deux fils de chercher hors de chez elle des sociétés qui pussent leur être préjudiciables, avait, depuis la fin d'octobre jusqu'à la mi-carême, des soirées dansantes chez elle, tous les dimanches, et y recevait une société charmante et fort nombreuse.

Jamais, je crois, il n'en fut de plus gaie; mais comment en eût-il été autrement entre tant de personnes, presque toutes jeunes, qui, pendant plusieurs années de suite, passaient en quelque sorte ensemble les hivers entiers? Il y avait cependant des jours où cette gaieté éclatait davantage, et ces jours étaient surtout le premier dimanche de nos réunions et le dimanche gras, consacré aux déguisements et aux mascarades.

On conçoit tout ce que purent imaginer et exécuter à cet égard une foule de jeunes gens, tous spirituels, Gassicourt, que je ne tardai pas à conduire chez Mme Desrosiers, et tant d'autres; mais un des rôles qui firent le plus d'effet fut celui de courrier, que je pris en 1789. Je parus assez tard, lorsque tout le monde était réuni et au moment où une contredanse finissait; ayant fixé l'attention par le claquement de mon fouet, j'annonçai par un couplet que j'arrivais de Cythère et que j'apportais des dépêches pour toutes les dames, même des billets, qui chemin faisant m'avaient été remis pour quelques hommes. J'avais en effet plus de cent lettres, toutes en vers, mises sous de jolies enveloppes, avec des adresses et des cachets plus ou moins significatifs. Ainsi nous avions logé rue du Cygne une demoiselle remarquable par la blancheur de son teint, rue des Martyrs une autre que sa mère ren-

dait malheureuse, etc. Quant au contenu des lettres, c'étaient des compliments ou des allégories galantes pour les dames, des épigrammes pour les hommes. A peine mon couplet fini, je fus enveloppé de toute part; mais alors un second couplet prévint qu'un baiser était le port de mes lettres, que je n'apportais gratis qu'aux hommes. Cette condition n'effaroucha personne; la curiosité était au comble, et comme, aux adresses et aux cachets près, nous avions évité tout ce qui pouvait choquer, le succès fut complet, les malices adressées à quelques hommes relevant la fadeur des louanges banales que, faute d'inspirer mieux, quelques dames reçurent (1).

Au nombre des personnes avec lesquelles, dans cette société, j'eus le plus de relations, je citerai Mme Thorel, femme de chambre de la Reine, unissant aux meilleures manières un esprit cultivé et très agréable. Elle était toujours accompagnée d'une de ses amies, dont le nom m'échappe, et d'une demoiselle Cabanis, amie de sa nièce, brune, vive, piquante et extrêmement jolie. Cette Mme Thorel, exclusivement dévouée à la Reine, vit la Révolution avec un désespoir qui, depuis la fin

(1) Toute cette collection d'épigrammes ou madrigaux est allée où vont toutes choses. Je me souviens toutefois d'une lettre adressée à une très bonne mère, et qui finissait par la comparer « ...à la sage Romaine », qui dit, en montrant ses enfants :

Comment de ce que j'ai ne serais-je pas vaine?...
Voilà mon bien et mes vrais ornements!

Un M Bereul, connu par sa gourmandise, reçut ce billet .

Pendant qu'ici l'on danse,
Cher Bereuil, vous pensez,
A coup sûr, à la panse,
Que mieux vous connaissez.
Je le dis à vous-même,
Dieu, pour vous attraper
Et pour mieux vous duper,
Fit le carême.

de 1789, lui fit renoncer au monde. M. de La Valette, veuf ayant deux filles, dont l'aînée d'une beauté accomplie, était également de ces soirées. Nous y vîmes encore une dame de Plantrose, femme d'un gentilhomme de Normandie, mère d'un fils et de deux filles fort agréables; une dame de Beauregard, dont la fille, très jolie personne, épousa en 1790 Rivierre de l'Isle, dont j'aurai souvent occasion de parler; enfin Mme Barré, mère de trois filles, dont la cadette, fort belle (Alexandrine), épousa M. Feuillant, dont l'aînée (Félicité) épousa mon ami Gassicourt, et dont la deuxième (Sophie) devint la femme du comte Roy et fut la mère de Mme de Lari-boisière et de la marquise de Talhouët.

Parmi les jeunes gens (1) de cette société avec lesquels j'ai été le plus particulièrement lié, je citerai Rivierre et Salafon l'aîné.

Rivierre de l'Isle était un des trois hommes les plus spirituels, les plus gais, les plus brillants, que j'aie vus de ma vie. Tout ce qu'il me serait possible d'en dire serait au-dessous de la réalité, et ma conviction repose sur trente ans d'intimité. J'ai passé avec lui seul des journées entières; je l'ai vu dans des réunions de jeunes gens, dans des sociétés de dames, dans des parties de campagne de soixante à quatre-vingts personnes, et mieux encore dans des séjours à la campagne de dix, douze jours consécutifs avec quinze ou vingt personnes

(1) De leur nombre était un M. Corbet, avec lequel je n'eus pas de liaison très intime, car il avait douze ans de plus que moi; il fut un moment destiné à épouser ma sœur, était fort recommandable par ses qualités personnelles et, de plus, un des plus beaux hommes que j'aie vus. Sa force était athlétique. Je lui ai vu faire et gagner le pari de casser tous les carreaux des vitres (et des carreaux de vitres de neuf pouces sur douze) par la seule extension de son petit doigt. On lui tenait le poignet, pour s'assurer que le bras entier n'appuyait pas sur le petit doigt; malgré cela, tous les carreaux de vitres qu'il frappa sautèrent.

qui étaient toujours les mêmes. Eh bien, depuis le matin jusqu'au soir, je l'ai vu d'une folie charmante, intarissable en badinages et en plaisanteries de toute nature, saillant au dernier point et sans cesse nouveau. Ame de toutes les sociétés, il soutenait ce rôle avec une surabondance de ressources, avec une aisance, un esprit, une gaieté qui ne lui laissaient craindre aucune rivalité. C'était au point que, dès qu'il arrivait dans un cercle, et avec quelque choix que ce cercle fût composé, il n'y avait plus que lui en scène et qu'il y était constamment. Aussi tous les regards se trouvaient de suite fixés sur lui; on guettait ses moindres signes; on épiait en quelque sorte tous ses mouvements; on recevait de lui toutes les impulsions; d'un mot, d'un regard, d'un geste, il excitait le rire dans toute une assemblée.

Je me rappelle un concert donné par Mme Pinon, concert que déjà une fois il avait troublé par ses folies. Comme on voulait écouter quelques morceaux, et notamment un quatuor dans lequel Pradher devait jouer, la maîtresse de la maison imagina, pour que Rivierre n'eût plus de contact avec personne et ne pût parler à qui que ce fût, de l'isoler et pour cela de le faire asseoir sur un coussin de pied, au milieu même du cercle assez grand que formaient les dames. Ce remède fut pire que le mal : à peine placé de cette sorte, il fit la plus piteuse mine. Bientôt il bâilla, fit semblant de s'endormir et de tomber de côté, en avant et en arrière; puis il eut l'air de s'éveiller en sursaut, se frotta les yeux, parut tout étonné de sa position et du nombre de personnes qui l'entouraient; alors il arrangea sa toilette en se regardant dans sa main gauche, comme dans un miroir, avec lequel il fit les mines et les grimaces les plus drôles, et qu'il plaça successivement devant sa coiffure, sa cravate, puis devant ses jambes, qui étaient très

bien faites, qu'il parut admirer beaucoup et dont il mesura avec son mouchoir toutes les proportions; enfin il eut l'air d'apercevoir une puce sur l'un de ses mollets et fit de telles gambades, de telles contorsions en paraissant chercher à l'attraper, que non seulement les demoiselles et les jeunes gens, qui ne le quittaient pas des yeux et qui à chaque instant pouffaient de rire, mais les dames âgées, mais les messieurs eux-mêmes ne purent y tenir plus longtemps. Un rire inextinguible s'empara de tout le monde, et les éclats furent tels qu'il devint impossible de continuer le concert.

Salafon était également aussi gai qu'aimable; il l'était comme on l'est à vingt ans, quand on est né avec beaucoup d'expansion, d'imagination et d'esprit. Du reste, comme Rivierre, très bon enfant et excellent ami, mais n'ayant pas ce genre d'inspiration qui faisait que, avec Rivierre, il était impossible de s'attendre aux folies, aux extravagances qu'il improvisait par l'étonnante originalité de ses idées. C'était en effet un être à part, un de ces êtres qui ont plus que de l'esprit, du talent, du mérite; qui ont ce que l'on peut nommer de l'espèce; êtres éminemment distingués, par conséquent très rares, pour lesquels il n'existe pas de points de comparaison, et dont je ne pourrai, malgré l'entière différence des genres, citer d'exemples que Rivierre et ma malheureuse Zozotte (1).

Je reviens à Salafon : nous nous liâmes bientôt d'une amitié qui a traversé quarante années d'épreuves et qui fait encore la consolation de ma vie. Peu de relations ont été aussi constamment agréables, grâce aux excellentes qualités qui toujours ont été son partage.

(1) Élisabeth Chenais, la seconde femme de Paul Thiébault, est née à Saint-Domingue, d'un père français et d'une mère créole. Zozotte est un diminutif dominicain du prénom Élisabeth. (Ép.)

Lorsque je le connus, il venait d'avoir un duel, dans lequel il avait reçu un coup d'épée, qui, après lui avoir traversé le bras gauche (il est gaucher), lui était entré dans le corps. Le voyant ainsi eloué contre un arbre, son adversaire l'avait plaisanté, lui demandant comment il se trouvait... « Comme un homme d'honneur », répondit-il, « qui a affaire à un homme sans délicatesse. » Salafon avait deux oncles qui devaient à la nature, l'un l'estomac le plus économique, l'autre l'estomac le plus complaisant. Le premier ne faisait qu'un repas pour quarante-huit heures et répondait à ceux qui l'invitaient pour un de ses jours de diète : « Je ne puis avoir cet honneur-là, attendu que j'ai déjeuné ce matin ou bien que j'ai dîné hier. » L'autre, au contraire, dînait deux fois par jour, d'abord chez des gens qui se mettaient à table entre une et deux heures, ensuite dans des maisons où l'on dînait entre trois et quatre ; ce qui rendait cette glotonnerie possible, c'est qu'il avait la faculté de rendre ses dîners à volonté et plus vite qu'il ne les avalait.

Le jour du vendredi saint 1788, je me trouvai avoir à parler à Salafon, et j'allai le voir vers dix heures du matin. Il avait quelques personnes de son pays chez lui et m'invita à déjeuner avec elles. Nous nous mîmes à table, et je me trouvai en face d'un superbe jambon, principal ornement de ce repas. Je me récriai sur le choix de ce plat ; mes commensaux rirent de mon scrupule, et Salafon prétendit que le vendredi saint était le jour de l'année où le jambon était le meilleur. Je céдай, et depuis ce jour il ne fut plus question pour moi de maigre, jusqu'à la mort de ma pauvre mère ; car depuis, par respect pour sa volonté et pour sa mémoire, j'ai fait maigre et je ferai maigre tous les vendredis saints.

Au reste, la première personne qui porta un grand

coup à ma ferveur, ce fut mon père. J'étais scandalisé de voir que, ayant chez lui beaucoup de monde à dîner deux fois par semaine, il n'invitait jamais notre confesseur. Je résolus de lui en parler, et, un soir que nous nous rendions aux Tuileries ensemble, je lui dis la peine que j'en éprouvais. « Mon cher enfant », me répondit-il, « je connais les prêtres mieux que toi, et je te conseille fort de ne jamais oublier que le meilleur d'eux tous ne doit être vu qu'à l'autel. » Ce mot me frappa; il atténua l'influence que, en ces matières, ma mère avait exercée sur moi (1); il me prouva que les qualités sont indépendantes des croyances. Et comment en eût-il été autrement, si l'on considère que mon père était à mes yeux le plus sage, le plus vertueux, le plus éclairé des hommes? Il ne me resta plus de doute que l'habitude de ne pas fréquenter les églises et de ne recevoir aucun prêtre était chez lui le résultat d'une résolution forte et réfléchie, basée sur des considérations de premier ordre.

Je reviens à la société de Mme Desrosiers. Après avoir dansé chez elle pendant les hivers de 1785, 1786 et 1787, j'eus l'idée de lui faire donner, en marque de

(1) Malgré l'exemple des jeunes gens avec lesquels je vivais, les principes religieux que ma mère m'avait inculqués avec tant de soin me maintinrent longtemps dans une véritable piété. Un confesseur que j'eus en arrivant à Paris y contribua d'ailleurs beaucoup. Ce confesseur, qui était celui de ma mère et de ma sœur et également celui de Mme la princesse de Lamballe, était en effet une sorte d'être divin sur la terre. Rien au monde n'était plus pur, plus doux que la morale de ce vieillard, plus persuasif que son éloquence, plus fervent que sa piété. J'avais pour lui une haute vénération, et l'intérêt qu'il me témoignait m'exaltait à un point tel que, par mon assiduité et ma dévotion, j'étais devenu aux Petits-Pères, où il demeurait, un sujet de véritable édification. Il mourut comme j'atteignais ma dix-huitième année. Je le remplaçai par un prêtre des Feuillants; mais je ne retrouvai en celui-ci rien de ce que j'avais perdu. Dès lors, mon zèle s'en ressentit.

reconnaissance, un bal par la totalité des jeunes gens et des hommes qu'elle recevait. Je proposai mon idée : elle fut adoptée, et l'exécution en fut confiée à trois commissaires, au nombre desquels je me trouvai naturellement. Nous réunîmes de cette sorte soixante-quinze souscriptions et 3,500 francs, et nous donnâmes chez je ne sais plus quel traiteur du faubourg Saint-Germain un fort joli bal. En 1788, nous y mîmes un peu plus de recherche, et, pour 1,200 ou 1,500 francs de plus, nous donnâmes une vraie petite fête. Enfin, à la mi-carême de 1789, et comme si, présentant la tourmente prochaine, nous eussions voulu terminer par un banquet les cinq années de plaisir que tant d'agitations, de bouleversements et d'horreurs allaient suivre, nous donnâmes chacun cinq louis, qui, à cent dix-huit souscripteurs que nous nous trouvâmes être alors, firent 14,160 francs, avec lesquels nous louâmes la salle du Vaudeville; nous donnâmes une fête superbe et nous poussâmes le luxe jusqu'à avoir pendant le souper, qui réunit à la même table deux cents dames, toute la musique des gardes françaises! J'ai vu et même j'ai concouru à donner depuis des fêtes plus somptueuses, jamais je n'en ai vu de plus gaie et de plus jolie. Sous un premier rapport, je ne crois pas qu'il ait existé de société où, à proportion du nombre des femmes qu'elle réunissait, il se trouvât autant de demoiselles ou de très jeunes femmes d'une beauté remarquable; c'est au point que le chevalier de Maupeou, — le même qui se brûla la cervelle quelque temps après et auquel j'avais envoyé deux invitations, n'ayant pu accéder à sa demande d'être admis au nombre des souscripteurs, — ne revenait pas du nombre de belles personnes que ce bal réunissait, et répéta vingt fois son étonnement et son admiration. J'ajouterai cependant que pour faire valoir davantage les

femmes, nous avons très richement éclairé la salle et fait un article de rigueur de cette clause. que chaque homme pouvait avoir un habit de couleur, à boutons brillants, mais qu'il n'aurait que des habits de nuance foncée, gilet, culotte et bas de soie noirs. et qu'il ne danserait que le chapeau à trois cornes sur la tête. Aussi les vêtements blancs des dames et leurs fleurs, se détachant sur ce fond obscur, achevaient de les faire briller du plus grand éclat.

Un souvenir qui est commun à la société de Mme Desrosiers comme à celle de Mme Lemaistre se présente encore, et c'est celui des jeux de société : nous épuîsâmes tout ce qui était connu alors et tout ce que nous pûmes imaginer, surtout en jeux à écrire ou à improviser. Celui qui amena les choses les plus comiques consistait à prendre autant de demi-feuilles de papier qu'il y avait de joueurs, à se les passer successivement, à écrire sur l'une d'elles des noms d'hommes, sur une seconde des noms de demoiselles, tous présents, bien entendu. Quant aux autres feuilles, elles portaient en tête : « Ils font... ou bien ils disent... ils espèrent... ils croient », etc., de sorte que, à chaque tour, il se trouvait écrit, sous le même numéro, un nom d'homme, un nom de demoiselle et une fin à chacune des phrases ainsi commencées. Comme, au moyen d'un pli, tout ce qui s'écrivait ainsi se trouvait exactement caché, on avançait sans savoir un mot de ce qui précédait. Lorsque les feuilles étaient remplies, on les tirait au sort, on les déroulait et on lisait tout haut : M. X... et Mlle R... font... prennent... disent... cherchent... espèrent... gémissent... croient, etc. C'était souvent fort plaisant (1).

(1) Nous imaginâmes aussi des acrostiches de mots, avec lesquels il fallait faire des phrases, dont chaque mot commençât sans transposition par une des lettres du mot donné. Un petit chiffon

Les pièces de théâtre étaient des affaires plus sérieuses ; nous ne fîmes pourtant des frais de décorations que chez Mme Lemaistre, où nous jouâmes entre autres choses *Zaire* et la tragédie burlesque de Gassicourt. Chez Mme Desrosiers, nous nous en tinmes à des proverbes improvisés, genre charmant qui exerce l'esprit plus que la mémoire, et qui remplace par beaucoup de gaieté ce qu'il y a de prétentieux et de ridicule à estropier des pièces qui sont les chefs-d'œuvre de notre littérature et le triomphe de nos plus grands acteurs.

Pendant l'année 1788, nous eûmes l'idée d'un autre genre de plaisirs ; il consista dans des parties de barres, pour lesquelles nous adoptâmes la pelouse du Ranelagh. Nous réunîmes soixante et quelques jeunes gens, choisis parmi les meilleurs coureurs de toutes les sociétés que je voyais et dont Gassicourt, assez pédant de sa nature et d'ailleurs nullement formé pour la course, ne faisait pas partie. Nous adoptâmes un costume et des couleurs pour chaque camp ; de cette sorte l'un de nos camps fut marqué par deux drapeaux bleus et l'autre par deux drapeaux roses. Nos costumes consistèrent en pantalons et gilets à manches blanches, en ceintures de soie bleue ou rose et en une espèce de béret noir, surmonté d'une grande plume rose ou bleue. Rien n'était plus joli et plus galant. Nos parties de barres, qui avaient lieu tous les dimanches, depuis midi jusqu'à trois ou quatre heures, ne tardèrent pas à faire quelque bruit ; bientôt une foule de jolis équipages nous amenèrent un grand nombre de spectatrices charmantes (1).

de papier que je retrouve me rappelle et ce jeu et quelques exemples. Ainsi le mot sein fit écrire : *Son esprit immortalisa Ninon... Glace : Goûter l'amour, c'est exister...*

(1) Au nombre de nos coureurs se trouvaient deux jeunes gens tout à fait extraordinaires par leur agilité et leur vigueur. Aucun de nous, sous le rapport de la course, n'était faible, mais, vis-à-

La paume exceptée, j'ignore pour quel exercice je ne me passionnai pas; mais les armes l'emportèrent sur tous les autres. Les premières leçons que je reçus me furent données par un domestique de mon père, un nommé Leblanc, qui avait été soldat. Ces leçons étaient pitoyables, et j'eus bientôt épuisé ce que ce domestique savait. Gassicourt avait pris des leçons, et je le mis à contribution. Notre médecin M. Galland, véritable Hercule, avait été attaché aux gendarmes de Lunéville; il ne tirait pas mal, et, quand il dînait à la maison, j'attrapais encore une leçon. Enfin, après d'assez mauvais préliminaires, j'obtins de mon père une petite augmentation sur l'argent de mes menus plaisirs, et j'allai dans la salle d'armes de La Boëssière.

Ce La Boëssière, déjà vieux en 1788. était un maître d'armes poète, le premier maître d'armes de Paris et le maître de Saint-Georges. Il ne me donnait jamais une leçon sans me réciter quelques vers de lui, et, dans ce genre de poésies légères fort en vogue alors, il avait fait de très jolies choses, notamment une épître au roi de Prusse, Guillaume II. Il y avait dans cette pièce autant de pensées que de coloris; en dépit de M. de Dampmartin (1), il n'y manquait que d'être adressée à

vis de ces deux jeunes gens, les plus forts n'étaient rien. Ainsi, je leur ai vu sauter à pieds joints une table de huit couverts; en courant pour attraper un joueur du camp ennemi, leur dernier bond était toujours de plus de vingt pieds. On conçoit que, lorsqu'un de ces jeunes gens manquait à nos rendez-vous, l'autre ne jouait pas, et, quand ils y étaient tous deux, chaque camp avait le sien.

(1) Anne-Henri, vicomte de Dampmartin, a suivi simultanément la carrière des lettres et celle des armes. Chassé de France par la Révolution, il fit en 1793 un séjour à Berlin, fut chargé par Frédéric-Guillaume II d'instruire les enfants de la comtesse de Lichtenau, maîtresse de ce prince, laissa sur la cour de Berlin des mémoires attachés de complaisance et revisa pour une troisième édition les *Souvenirs de vingt ans* de Dieudonné Thiébault. Cette révision avait pour but de modifier certaines parties du récit dans un sens

un prince plus digne d'être chanté, plus digne surtout de justifier ce dernier vers :

Frédéric vit encore !

La salle d'armes de La Boëssière était fréquentée par des personnes très comme il faut ; c'était la mieux composée, ou peut-être la seule bien composée de Paris. Elle était de plus le rendez-vous des meilleurs tireurs de France, de Fabien, de Lebrun, de Leprince, de Lamotte et de plusieurs autres, formant le cortège et pour ainsi dire la cour du chevalier de Saint-Georges, véritable roi des armes et le premier homme du monde en tout ce qui était agilité, force et adresse. On conçoit l'effet qu'il produisait sur moi, qui ne le cédaï à personne en fait d'admiration et d'enthousiasme. Au fait, je lui ai vu faire des choses très extraordinaires, telles que de s'adosser contre le tranchant d'une porte, d'en saisir le haut avec ses deux mains, de se reposer en avant de lui, de passer ses pieds, ses jambes et ses reins pardessus sa tête et de se mettre à cheval sur la porte. Je l'ai vu également saisir, en sautant et du plat de ses deux mains, une poutre du plafond, rester suspendu après elle et, à la longueur de son corps, faire toucher ses deux pieds à la poutre. Cet homme, grand et déjà replet, dansait encore dans la perfection, montait à cheval à merveille et patinait de première force ; il jouait même du violon en artiste et composait des concertos que les amateurs ont exécutés longtemps ; mais tous ses talents, à quelque degré qu'ils pussent être portés, disparaissaient en quelque sorte devant l'incal-

favorable au nouveau régime. Afin de protester contre cette sorte de sacrilège fait à la mémoire et à l'œuvre de son père, Paul Thiébaud fit paraître en 1826 une quatrième édition des *Souvenirs*. C'est celle qui doit faire foi. (Éd.)

culable supériorité qu'il a toujours eue aux armes sur les plus forts tireurs du monde. Aussi ambitionnaient-ils tous de tirer avec lui, non pour lui disputer l'avantage, mais seulement pour pouvoir dire : « J'ai tiré ou je tire avec Saint-Georges ! » Un seul fait donnera une idée de l'inconcevable rapidité et précision de ses mouvements. Je lui ai vu, et plus d'une fois, gagner contre les maîtres que j'ai nommés le pari de joindre leur fer en tierce, de le quitter, de frapper la terre du bout de son fleuret, de les toucher à bouton marqué et de revenir à leur fer en quarte, avant qu'ils eussent fait un mouvement pour parer. C'était donc au moins trois mouvements avant que des hommes de cette force, de cette habileté, en eussent fait un seul !

Saint-Georges avait conservé beaucoup de déférence pour son ancien maître, le vieux La Boëssière. Aussi, dès qu'il avait mis son costume de salle, se plaçait-il devant lui pour recevoir sa leçon, leçon de courtoisie et qui ne durait qu'une ou deux minutes, mais qu'il était fort curieux de voir prendre et donner.

Avec mes rares dispositions, mon ardeur et tous ces stimulants, je fis des progrès tels que, au bout de trois mois de leçons, on me mit à l'assaut et que, au bout de cinq mois, je battais tous les écoliers de deux ou trois ans de salle. J'excellais surtout au tir de la muraille par la grâce et la rapidité de mes dégagements. J'étais en état de tirer la muraille avec les maîtres mêmes, et j'aurais dépassé tous les amateurs de cette salle sans un jeune quarteron de mon âge, un peu plus grand que moi, ayant toute la force, l'agilité des créoles, et aussi passionné que moi pour cet exercice. On conçoit que nous ne tardâmes pas à nous agripper, et que bientôt nous ne fîmes presque plus assaut que l'un contre l'autre. Notre ambition mutuelle était de nous dépasser ;

mais à cet égard nos efforts furent vains, et aucun des deux ne put obtenir sur son adversaire le moindre avantage. Saint-Georges, protégeant ce jeune homme, qui était très riche et de même race que lui, ne tarda pas à nous faire faire, chaque soir, assaut devant lui et à nous donner des avis. Je crois encore le voir et l'entendre nous dire, avec son ton brusque et sa grosse voix : « Ça ne vaut rien, enfants... Recommencez cela, enfants!... A la bonne heure... c'est mieux... c'est bien... c'est bien, enfants... » Et l'on comprend à quel point cet homme nous électrisait (1).

La guerre de la Révolution venue, il fut fait colonel d'un régiment de chasseurs à cheval; mais il se fit à l'armée peu d'honneur; il ne servit pas longtemps et mourut pauvre en 1801. Quelques personnes prétendirent que les balles et les boulets, ne pouvant se parer, ne s'étaient pas trouvées de son goût. Le général Margaron, mon ami et qui avait été le sien, m'a cependant assuré qu'il était très brave; mais on sait l'histoire de ce jeune homme de la maison du Roi, qui, jouant à la paume et voyant derrière les filets la figure d'un mulâtre, avait trouvé amusant de lui lancer sa balle au nez et l'avait dirigée de manière à ne pas laisser de doute sur le motif. Or il s'était trouvé que ce mulâtre était le chevalier de Saint-Georges. A peine arrivé de sa province, ce jeune homme ne le connaissait pas, et le cartel qu'il reçut à l'instant

(1) Je m'essayai également au tir du pistolet, et je le fis de suite avec un succès pour ainsi dire complet. Dès la première fois, et avec des pistolets très ordinaires, je coupai, sur dix pouces de hauteur, la ligne quatre fois sur dix coups, et je n'en fus jamais à deux pouces. Je ne m'exerçai donc qu'autant que cela m'amusa, et je me trouvai bientôt de force à lutter avec les plus habiles tireurs, et surtout lorsque, beaucoup plus tard, j'eus fait faire par Péniet une paire de pistolets carabinés, à double détente, entièrement montés à ma main, et que j'ai encore.

pour le lendemain matin lui parut un divertissement de plus. Mais il conta son aventure, et le premier de ses camarades à qui il en parla lui répondit : « Tu es mort ! » Ce mot, dont on lui expliqua l'exactitude, ne le déconcerta pas ; ainsi, en arrivant au rendez-vous, il dit à Saint-Georges : « Monsieur, je ne puis défendre ma vie contre vous ; mais je puis la jouer. Voici, monsieur, deux pistolets, l'un chargé et l'autre vide ; nous les prendrons au hasard ; nous les tirerons en même temps et à bout portant. Le plus heureux fera sauter la cervelle à l'autre, mais le hasard en décidera. » Cette déclaration rendit Saint-Georges accommodant ; les témoins intervinrent ; le jeune homme fit les excuses qu'il devait, et un déjeuner termina cette affaire.

L'année 1789 commença par un froid très rigoureux. La Seine prit dans tout son cours, et resta prise longtemps. Il est dans la nature de l'homme de chercher son plaisir même dans la cause de ses souffrances, et tout Paris se mit à patiner. Depuis 1783 je n'avais pas eu le plaisir de pratiquer cet exercice ; cependant, comme j'avais été assez habile, je me remis fort vite. Le grand bassin des Tuileries servit à mes premiers essais ; mais, Saint-Georges ayant été chargé par le duc d'Orléans de faire nettoyer sur la Seine un vaste espace à la hauteur du Point-du-Jour et de plus une route pour y aller depuis la place Louis XV, une société aussi nombreuse que brillante s'y rendit journellement. Le local avait en effet un immense avantage sur tous les autres : il était gardé par des gendarmes ; on n'y entraît qu'avec des billets, que Saint-Georges délivrait, et on y était d'autant plus agréablement que dans cet espace, balayé avec beaucoup de soin, la glace était unie comme un miroir. Depuis une heure de l'après-midi jusqu'à quatre, on y trouvait ce que Paris avait de plus élégant : quatre cents

calèches à deux, quatre ou six chevaux; une foule de traîneaux y conduisaient plus de mille femmes charmantes. Beaucoup d'hommes s'y rendaient également, soit avec ces dames, soit en cabriolet, et tout cela prenait depuis la place Louis XV le chemin frayé sur la Seine: enfin le plus grand nombre des hommes et presque tous ceux qui savaient patiner faisaient ce trajet sur la glace et, sans se gêner, allaient plus vite et bien plus agréablement que ceux qui étaient dans les voitures les mieux attelées.

On conçoit avec quelle ardeur je profitai de ces arrangements. Cette réunion, le luxe des équipages, celui des costumes, car les patineurs en avaient adopté de charmants, tout ce spectacle enfin, et de plus l'émulation qui résultait de la présence des plus forts patineurs que j'aie vus de ma vie et que j'étais si étonné de trouver à Paris, tout cela était bien fait pour m'attirer. Il faut avouer que, dans le nombre de ces patineurs, il y en avait de fort extraordinaires. Saint-Georges pour la force, Carle Vernet et M. Pieyre (l'auteur de l'*École des pères*) pour les grâces, furent ceux qui me frappèrent le plus par la manière dont ils faisaient entre autres choses ce que l'on appelait des « renommées », c'est-à-dire, après un grand élan, un ou deux cercles immenses sur un pied, le corps en avant, la tête haute, les bras déployés, et pour ainsi dire sans faire un mouvement (1).

(1) Un Irlandais, homme d'une vigueur incroyable et qui ne se faisait remarquer que par des tours de force et des gambades, patinait avec une rapidité extrême. Concentré en quelque sorte dans les efforts de ses jarrets et de ses reins, il avait la tête baissée, lorsque, sans l'avoir vu, il se trouva prendre en travers un traîneau, dans lequel était une dame conduite par un cavalier, qui en patinant poussait ce traîneau devant lui. L'impulsion à laquelle il n'était plus en sa puissance de ne pas obéir était telle qu'il devait

Je ne parlerai pas du duc d'Orléans, qui était très assidu à ces promenades et qui ne patinait qu'en s'appuyant sur un traîneau vide, qu'il poussait devant lui; il se bornait à aller causer avec les uns et avec les autres; mais j'achèverai cet article par une anecdote qui m'est personnelle. Le dégel était commencé, il y avait déjà une bonne ligne d'eau sur la surface de la glace; cependant on patinait encore, cherchant à bien employer cette journée que nous jugions être la dernière. Il y avait beaucoup de monde. Quant à moi, je suivais assez rapidement je ne sais quelle direction, lorsque je vis le prince de Vintimille venir à moi. Il était dans le costume le plus élégant : toque noire à plume, pelisse à la husarde de satin bleu de ciel, brodée en argent et toute garnie de martre; pantalon blanc brodé, bottines de maroquin, etc. Nous suivions en sens inverse la même ligne, de sorte que, lorsqu'il arriva à moi, je fis un demi à gauche pour le laisser passer; s'il avait fait le même mouvement, nous nous croisions sans nous toucher; mais, ayant compté apparemment que je céderais la route entière, il n'en fit aucun et arriva carrément sur moi. Le choc fut diabolique; chacun de nous fut jeté en arrière avec une égale violence. Nos deux patins de droite s'accrochèrent et, tout en se brisant, nous attachèrent l'un à l'autre de manière à nous faire bondir sur cette glace détrempée et très sale...

Il m'est arrivé quelquefois de jurer; je ne crois pas s'écraser contre le traîneau en le renversant. Lorsqu'il aperçut ce danger, il n'y avait plus ni à s'arrêter, ni à éviter l'obstacle; il ne lui restait pour se sauver ou pour se tuer que le temps d'un mouvement. Un cri général partit de toutes les bouches, et on conçoit que la dame qui était dans le traîneau ne fut pas celle qui cria le moins fort; mais l'Irlandais avait franchi l'obstacle; sautant à pieds joints par-dessus le traîneau et par-dessus la femme, il retomba sur ses pieds, puis, aux applaudissements de tous les spectateurs, continua sa course.

que cela me soit arrivé comme dans ce moment. J'étais furieux, et certes il y avait de quoi. Je ne m'étais pas blessé sans doute, mais j'aurais pu me tuer, et je m'étais fait mal; d'un autre côté, mon costume était abîmé, et, quoiqu'il n'eût pas la recherche ni le luxe de celui de M. de Vintimille, cependant je ne voyais pas de raison pour le rouler dans la boue, surtout pendant que j'étais dedans. Enfin je me trouvais précisément en face de trois jolies Anglaises avec lesquelles j'avais dansé chez Mme Bart (1). Toutes ces circonstances ne contribuèrent nullement à me rendre fort poli durant un colloque que M. de Vintimille termina en s'en allant. Mes petites Anglaises s'approchèrent aussitôt de moi; elles étaient ravies de la manière dont je venais de m'expliquer et m'en firent leur compliment. Nous rîmes alors de l'état dans lequel le prince de Vintimille effectuait, en boitant, sa retraite du côté de sa voiture. Sa pelisse, son pantalon, ses plumes, tout cela faisait horreur. J'étais aussi mouillé que lui; mais, sur mon dolman bleu et sur mon pantalon de casimir gris clair, cela paraissait moins. Jeme nettoyai donc comme je pus et je revins avec ces jeunes Anglaises, accompagnées de leur gouvernante et qui, dans leur voiture, me ramenèrent chez moi. Le lendemain, la glace était entièrement couverte d'eau, et l'on ne patina plus.

(1) En une saison de grandes chaleurs, je m'étais trouvé invité chez Mme Bart à une espèce de bal composé de onze jeunes danseuses toutes Anglaises et de six danseurs français. Seul d'entre ceux-ci, je ne manquai pas une des contredances, c'est-à-dire que j'en dansai vingt-six, tout en servant pendant les entr'actes des rafraîchissements aux dames. On portait alors des vêtements étroits, et, quand je rentrai chez moi vers cinq heures du matin, on ne put me déshabiller qu'en décousant mon habit sur mon dos. Quoi qu'il en soit, les danseuses avaient conservé bon souvenir de mon zèle, et celles que je rencontrai sur la glace m'aidèrent très gentiment à supporter ce jour-là mon désastre.

En remontant le cours de la Seine, depuis le Point-du-Jour à la pointe de l'île Saint-Louis, je me trouve à l'endroit où était établie alors l'école de natation. Si utile par elle-même, la natation fut jugée devoir l'être à ma santé; mais ce qui me décida à solliciter de mes parents la permission d'apprendre à nager fut l'exemple de Salafon, qui allait à cette école. Je commençai en 1788, assez tard à la vérité, mais assez tôt pour savoir passablement nager avant la fin de la saison. Ma première leçon consista, comme pour tout le monde, à faire, suspendu en l'air, la répétition des mouvements et à faire dans l'eau, avec la sangle, trois trajets de la moitié de la longueur de l'école. Le lendemain, j'arrivai tard, les leçons étaient finies et les maîtres étaient allés déjeuner. J'avais déjà fait le sacrifice de ma leçon de ce jour, lorsqu'un grand homme, qui se trouvait seul dans l'école et qui la veille m'avait vu prendre mon premier essai, vint à moi et, avec son accent anglais, me dit : « Monsieur, vous vouliez prendre une leçon ? » Je lui dis que oui; mais que les maîtres n'y étant pas, je reviendrais le lendemain. « Et pourquoi ? » reprit-il. « Moi, je vais vous donner la leçon. » Franchement je ne m'en souciais pas, sans penser toutefois que son originalité anglaise aurait pu le porter à s'amuser en noyant un Français; mais il insista avec tant d'ardeur qu'il ne me laissa aucun moyen de ne pas accepter. Déshabillé, je vins lui présenter la corde de la sangle à laquelle tenaient mon corps et ma vie, et je pensai qu'il allait, comme on l'avait fait la veille, me faire descendre à l'échelle pour que mes premiers mouvements fussent plus réguliers. Un Anglais devant mettre de l'originalité en tout, il me dit : « Monsieur, on ne se noie que parce qu'on a peur de l'eau : il faut donc commencer par s'aguerrir, et il n'y a pas de meilleur moyen que de

se jeter dans l'eau, jusqu'à ce qu'on n'en éprouve plus aucune sensation : ainsi, monsieur, sautez de la galerie dans la rivière. » Je sautai quatorze fois de suite; à la fin, cela ne me causa plus la moindre peine, et, quand l'Anglais s'en fut convaincu, il me fit faire les trajets accoutumés, et cela avec tant de succès que les deux derniers, je les fis presque sans être soutenu. Je dois donc l'avouer, la leçon fut excellente et avança tellement mon instruction que je manquai me noyer le jour d'après.

Je quittai l'école, certain que je savais nager, et, le lendemain, plein de confiance, je me jetai à l'eau sans sangle. Je m'enfonçai, je bus, ma tête se perdit, et je revins seulement à moi sur le pont, où m'avaient déposé les maîtres qui m'avaient repêché.

Cette mésaventure ne ralentit pas mon ardeur. Tous les matins, à six heures, j'arrivais de la place Louis XV à l'école de natation, et j'y restais jusqu'à dix heures. Il est vrai qu'on y était en très bonne compagnie, et qu'on s'y amusait extrêmement. Nous allions même en pleine eau. Depuis le Jardin du Roi jusqu'à la place Louis XV, nous faisons en nageant le trajet de la Seine, suivis par un bateau que montaient un ou deux maîtres et qui était chargé de nos habits; nous faisons des déjeuners charmants, composés de petits pâtés, de gâteaux et de petits verres de liqueur, disposés sur des fonds de tonneaux que l'on mettait à flot, et autour desquels nous nagions en attrapant ce que nous pouvions.

A propos de déjeuner, je me souviens d'une plaisanterie de Salafon. Je ne sais plus qui avait demandé une bavaroise au lait; mais, au moment où le garçon limonadier qui l'apportait parut sur la galerie, Salafon, avec sa folie accoutumée, s'écria : « Messieurs, voulez-vous parier que de cette bavaroise au lait je fais une bava-

roise à l'eau? » A l'instant il jeta dans la rivière le garçon, son panier et sa bavaroise. Ce pauvre diable ne savait pas nager; de suite deux maîtres sautèrent après lui et le retirèrent de l'eau; le bouleversement qu'il avait éprouvé ne lui fit pas cependant perdre la tête, et, à peine en état de parler : « Monsieur », dit-il à Salafon, « j'avais deux louis dans ma poche, et je vais voir s'ils y sont encore!... » Les bravos et les éclats de rire partaient de tous côtés; Salafon, plus attrapé que ce garçon ne l'avait été, paya les deux louis et de plus la bavaroise, la carafe, le verre et le petit pain.

Une femme, toute jeune et jolie comme les Amours, fit les frais de la séance la plus amusante que l'école de natation me rappelle. Nous avions déjà nagé assez longtemps, et nous étions une douzaine de jeunes gens enveloppés dans nos peignoirs et causant sur la galerie, lorsqu'un équipage élégant nous amena une dame charmante accompagnée de son mari. Qu'on se figure l'effet que produirait une poulette tombant au milieu d'un troupeau de jeunes coqs, et l'on aura l'idée de l'impression que cette arrivée fit sur nous. Tout se trouva changé ou interrompu : un mouvement général nous porta vers elle, ou plutôt autour d'elle. et ce fut avec ravissement que nous apprîmes qu'elle venait pour apprendre à nager. Sans doute ce n'est pas la première femme qu'on voyait à cette école; l'on s'y rappelait même Mme Kornmann, que Beaumarchais a rendue célèbre; mais ce n'en était pas moins une chose peu ordinaire : sans doute l'école était bien composée; mais elle l'était de jeunes gens qui, par bénéfice d'âge, aimaient à plaisanter, et, quoiqu'on ne nageât qu'avec des caleçons et qu'en sortant de l'eau l'on fût tenu de se couvrir d'un peignoir, il n'en était pas moins vrai que le caleçon finissait au-dessus des genoux et des reins,

que le peignoir restait sur la galerie, et que, pour le reprendre, il fallait traverser, presque nu, toute la longueur de l'école, qu'en nageant on montrait son dos, qu'en faisant la planche on montrait sa poitrine, et que le linge mouillé du caleçon dessinait même ce qu'il cachait. Il n'y avait donc aucune convenance à ce qu'une dame parût là, et la présence de son mari accusait celui-ci, sans excuser sa femme. On comprend que, beaucoup plus disposés à rire qu'à moraliser, nous attendions avec impatience que cette belle eût terminé sa toilette. Enfin elle reparut avec son pantalon de basin collant et sa chemisette plissée, et ne laissant rien voir que ses mains et sa tête. Elle avait reçu chez elle les leçons de mouvements et n'avait plus qu'à essayer de les mettre en pratique. On voulut lui ajuster la sangle, mais elle répugnait à être attachée à une corde, et nous nous récriâmes tous que rien n'était plus choquant et plus inutile. Pour le lui prouver, nous nous jetâmes à l'eau et, nous soutenant contre le courant, nous formâmes un cercle, au milieu duquel nous l'engageâmes à se jeter, protestant, comme cela était vrai, qu'elle ne courait aucun risque, mais dissimulant la nature des secours que nous pourrions avoir à lui donner ou supposer lui être nécessaires. A notre grand étonnement, elle céda. Son mari sauta le premier, et elle, avec un courage et une résolution remarquables, se précipita immédiatement après. Son impression fut plus forte qu'elle ne s'y était attendue. Elle plongea un moment, but un peu d'eau, et ne reparut que pour se démener et jeter de véritables cris. C'est alors que notre zèle éclata. De toutes parts nous arrivâmes à elle, et, nous partageant les moindres parties de son joli corps, elle se trouva en un instant soutenue, portée comme Vénus à la surface de l'onde.

Je ne fus pas de ceux qui eurent l'honneur de lui donner la main ou le bonheur de servir d'appui à ses beaux bras ; mon sort ne me plaça pas non plus à ses pieds. Entre ces extrêmes se trouvait plus d'une place, et la mienne fut assez bonne pour que je trouvasse le trajet de l'école beaucoup trop court. Dans le fait, il avait été charmant ; mais il épuisa tout le plaisir dont nous devions avoir l'obligation à cette belle. J'ignore, au reste, ce que son mari avait pensé de cet empressement ; j'ignore même si la dame ne trouva pas que notre dévouement nous avait conduits un peu loin ; ce qu'il y a de certain, c'est que, en sortant de l'eau, elle dit qu'elle se sentait mal à son aise ; elle se rhabilla de suite, partit et ne revint pas raviver des souvenirs qui durèrent sans elle et dont nous fûmes heureux longtemps.

L'année suivante, dernière année pendant laquelle j'aie nagé, l'école fut honorée par la présence des trois fils du duc d'Orléans, savoir : du duc de Chartres, du duc de Montpensier et du comte de Beaujolais (1), accompagnés non du gouverneur femelle, qui, quoique choisie par leur père au flambeau de l'amour, justifia ce choix autant qu'il pouvait être justifié par une femme, mais de leur sous-gouverneur, de César Ducrest le compagnon de leur enfance et de l'abbé de Saint-Farre, leur oncle naturel. Je crois même qu'une ou deux fois ils amenèrent un jeune Taupin, dont le père était au service du duc d'Orléans, qui a été grenadier avec moi au bataillon des Feuillants, qui a suivi la carrière des

(1) Le duc de Chartres, qui n'avait été que duc de Valois jusqu'en 1785, devint Égalité fils et général Égalité en 1792 et 1793, duc d'Orléans en 1793 et Louis-Philippe I^{er} en 1830. Ses deux frères moururent jeunes, le duc de Montpensier en 1807, et le duc de Beaujolais en 1808. On sait que l'éducation de ces trois princes avait été confiée à Mme de Genlis. Leur sous-gouverneur était un M. Lebrun qui avait succédé au chevalier de Bonnard. (Ép.)

armes, est devenu général de division et a été tué à la bataille de Toulouse, commandant une division qui aurait pu jouer un plus beau rôle. En apprenant que ces jeunes princes allaient partager nos leçons, nous pensâmes que les plaisanteries, les folies qui les égayaient feraient place à une froide et sérieuse étiquette. À cet égard notre erreur fut complète. Loin de comprimer notre expansion, ils l'excitaient ; il fallait une attention soutenue pour ne pas oublier par moments à quelle élévation les plaçait leur rang et pour observer ces nuances qui au milieu de relations journalières, d'un abandon parfois entier, devaient marquer les égards et le respect, et cependant les proportionner à l'âge. Ainsi toute la bienveillance de M. le duc de Chartres ne parvenait pas à établir entre lui et nous ce que l'on pourrait nommer de la familiarité, qui existait avec M. le duc de Montpensier et plus encore avec M. le comte de Beaujolais, exposé d'après cela à avoir sa part de toutes les taquineries que nous échangeions continuellement, et dont un jeune de Brancas était le provocateur le plus infatigable. En effet, M. le duc de Chartres ne faisait de niches à personne et n'en recevait de personne ; M. de Montpensier m'en faisait et, à une passade près, n'en reçut jamais de moi, alors que je ne manquais guère l'occasion d'en rendre à M. de Beaujolais.

Je me rappelle même un jour avoir été vraiment effrayé des suites d'une de ces niches si fort à la mode à cette école. Fatigué d'avoir nagé, j'étais sorti de l'eau et, enveloppé dans mon peignoir, je me reposais sur la galerie. J'eus un mot à dire à un nageur et je me penchais sur le bord pour lui parler. À l'instant M. de Beaujolais me poussa et me jeta dans la rivière. Revenu sur la galerie, je le trouvai juste à la place qu'il venait de me faire quitter et je l'envoyai faire la même prome-

nade que moi; mais le malheur voulut que la robe de chambre de molleton qu'il avait, et que ces princes mettaient au lieu de simples peignoirs de toile, fit le capuchon par-dessus sa tête et que, en tirant ce pan d'étoffe dans le but de s'en débarrasser, il s'enfonçât de plus en plus dans l'eau. Nous nous jetâmes plusieurs après lui et le dégageâmes; mais il avait bu assez d'eau et m'avait fait très peur.

L'abbé de Saint-Farre fut l'objet de la plus forte, c'est-à-dire de la plus mauvaise plaisanterie que nous fîmes. Au milieu du bassin de l'école se trouvait un énorme poisson en osier, recouvert de toile cirée. Ce poisson de dix-huit pieds de long et qu'on nommait la *Baleine*, avait une énorme gueule béante et un grand trou sous la queue; notre plaisir était de le traverser en entrant par la première de ses ouvertures et en sortant par la seconde. Nous y passions à tour de rôle, et quand le tour de l'abbé de Saint-Farre vint, il refusa d'y entrer. Et nous tous de crier: « Vous avez peur! — Il me serait fort égal d'y passer », nous répondit-il, « si je n'étais sûr d'avance que vous me ferez des niches. » Aucun de nous ne pensait à lui en faire, mais ce mot nous découvrit que ce gros poupard (car, quoique jeune encore, il était fort gros) était pour des niches un sujet vraiment précieux.

Tout en décidant *in petto* de le punir de son soupçon, nous nous récriâmes sur l'injure qu'il nous faisait. Nous le piquâmes d'honneur; nous lui fîmes d'ailleurs vingt promesses avec la résolution de n'en tenir aucune: enfin, poussé par une fausse honte, il se décida au fatal passage, et, dès qu'il fut entré de cinq à six pieds dans le corps de cette baleine, d'un élan spontané nous sautâmes sur sa queue et mimés cette carcasse droite comme un I. Ce pauvre abbé de Saint-Farre se trouvait forcément dans la même attitude, avec cette différence

que sa tête avait la place qu'ont ordinairement les pieds, et, comme il buvait outre mesure, ses pieds, qui seuls restaient à la surface de l'eau, attestèrent par leurs mouvements précipités l'abominable position à laquelle il se trouvait réduit. S'il n'avait pas perdu la tête, rien ne l'empêchait de sortir de cette machine en se hâtant de plonger et de gagner le trou de la queue; mais il s'arrêta, et dès lors il était à discrétion. Si l'on n'eût fait durer cette niche qu'un moment, le mal n'était pas grand; mais, dans de semblables occasions, il y a toujours des gens qui passent les bornes; on les passa donc, et quand l'abbé de Saint-Farre sortit de là, il était cramois et fort mal à son aise, de sorte qu'on put rire de cette plaisanterie plus tard et de souvenir, tandis que dans le moment elle finit de manière à n'être amusante pour personne.

Je me rappelle encore un homme très original et qui, pendant cette année, venait trois fois par semaine à l'école de natation. Cet homme, de quarante ans à peu près, était grand, sec, noir et sérieux. Il arrivait à l'école le chapeau sur la tête, son habit boutonné sur la poitrine, des bottes aux jambes, ayant des gants et la canne à la main; dans ce costume, sans dire un mot à personne, sans regarder qui que ce fût, il se rendait directement sur la galerie, appuyant du côté de l'eau jusqu'à ce que le pied gauche lui manquât et qu'il tombât dans la rivière. La première fois que je lui vis faire ce manège, je crus qu'il était tombé par mégarde et je me disposais à aller le secourir, lorsque je vis qu'après avoir rattrapé et remis son chapeau il nageait à merveille et gagnait l'extrémité du bassin, en tenant le cordon de sa canne dans la bouche. Sorti de l'eau, il alla se déshabiller et revint sur la galerie dans le costume où nous étions tous. Assez disposé à croire qu'il

était fou, je ne pus m'empêcher de l'interroger sur les motifs de sa bizarrerie : « Monsieur », me répondit-il, « on apprend à nager pour pouvoir se sauver quand par malheur on tombe dans la rivière. Or pensez-vous que, si cet accident vous arrivait, vous seriez en caleçon et débarrassé de tous vos vêtements ? Non, monsieur, vous auriez vos habits, vos bottes, votre chapeau, et, comme à la surprise vous ajouteriez des difficultés qui pour vous seraient toutes nouvelles, vous vous noieriez, tandis que dans une position semblable, moi, monsieur, je me sauverais. »

Cet original, qui se nommait M. Fourneau, se vantait d'être ce que l'on appelait alors un aristocrate ; il détestait cordialement M. de La Fayette et soutint un jour à M. le duc de Chartres que ce général n'avait pas de talent ; il prétendait même que le meilleur commandant de Paris serait toujours celui qui connaîtrait le mieux les rues, et qu'il ne fallait d'autre général dans cette ville qu'un cocher de fiacre, n'ayant pas l'esprit d'être un traître et un factieux.

L'approche de l'automne mit fin à cette partie de nos exercices gymnastiques ; je fus séparé de ces princes pour ne jamais revoir les deux plus jeunes, pour me retrouver avec M. le duc de Chartres en 1790 aux Jacobins, où il contribua à me faire recevoir, après y avoir fait recevoir mon père : pour l'apercevoir à peine à Tournay, en avril 1793, et pour le retrouver à Paris, après la Restauration et comme duc d'Orléans.

Avant de terminer ce qui les concerne, je hasarderai entre eux une sorte de parallèle. Quoique frères, ces jeunes princes ne se ressemblaient ni au moral, ni au physique. M. de Beaujolais était peu grand pour son âge, mais fortement constitué, vif, spirituel, expansif et très bon. M. de Montpensier, maigre, pâle et délicat, se

faisait remarquer par une grande douceur dans le caractère et une mélancolie habituelle. Ce jeune prince était pour moi l'objet d'une vive tendresse. M. le duc de Chartres, déjà plus âgé, semblait tenir sous ces rapports le milieu entre les deux frères et se distinguait par une réflexion, des connaissances et une maturité tout à fait au-dessus de son âge, de même qu'on trouvait en lui une bienveillance qui faisait autant d'honneur à son cœur que son instruction en faisait à son esprit, que sa tenue en faisait à son jugement et à son caractère.

Pour compléter mes souvenirs de 1788, je n'ai plus à rapporter qu'un fait isolé, sans grande importance par lui-même, mais qui ne manque pas d'une certaine signification pour caractériser l'entraînement léger de la noblesse à la veille de la Révolution.

Par un beau jour d'été, je rentrais chez moi au Garde-Meuble de la Couronne. Il était environ quatre heures du soir; la rue Royale était remplie de monde, de chevaux et de calèches, et ma sœur, lorsque je l'abordai, était en larmes. Je ne savais au monde ce que cela signifiait, lorsqu'elle m'apprit que la cause de cette affluence, de ce mouvement, de ces pleurs, était la mort d'une biche qui, chassée par le comte d'Artois dans le bois de Boulogne, avait franchi son enceinte, pris la route de Paris, traversé les Champs-Élysées, et, suivie par toute la meute, par les chasseurs et par les calèches des dames qui assistaient à cette chasse, était venue se faire forcer dans la rue Royale. Spectacle curieux, en effet, que celui d'une grande chasse dans la plus belle rue de Paris, mais assez touchant pour avoir excité de la manière la plus vive la sensibilité et la compassion de ma sœur et de beaucoup d'autres dames, qui de leurs fenêtres avaient vainement demandé grâce pour cette pauvre bête.

Ici se terminent les seules années que je puisse rappeler sans amertume et sans regrets. Au milieu de toutes les douceurs et des plus consolantes espérances de la vie, j'avais passé ces années dans le sein d'une famille adorée, qui jouissait d'une honorable aisance et d'une considération générale.

La Révolution éclata : elle brisa l'avenir sur lequel je comptais, nous dispersa comme si nous avions été frappés par la foudre, causa la mort de ma malheureuse mère et nous réduisit à des pertes ruineuses.

Mais n'anticipons pas sur ces tristes révélations et, en ce qui me concerne, laissons le temps dérouler le fatal arrêt de ma destinée, si heureuse jusqu'en 1789 et, en dépit des apparences et de quelques répits, très déplorable depuis cette époque.

CHAPITRE V

Depuis que j'étais rentré en France, je n'avais entendu parler que d'abus à détruire, de réformes à faire, de déficit à combler, clameurs pour moi d'autant plus extraordinaires, que j'avais passé mon enfance dans un pays où aucune plainte de cette nature n'avait frappé mon oreille et où tout ce qui tenait au gouvernement était l'objet d'autant de respect que de confiance... Que me rappelait la Prusse? Un roi grand comme guerrier, comme philosophe, comme législateur, comme écrivain, surnommé pour sa justice le Salomon du Nord et justifiant de plus en plus l'estime dont il était l'objet. L'ordre régnait partout; une sage économie présidait aux moindres dépenses, et, les ressources dépassant les besoins, un trésor mettait à même de faire face aux conjonctures les moins prévues, fût-ce celle d'une guerre; enfin, au sein du calme, régnait une sécurité égale pour le présent et pour l'avenir.

Je devais donc penser que les rois ne vivaient que pour la gloire de leur pays et le bonheur de leurs sujets; que les intérêts des peuples étaient les premiers intérêts des souverains; que partout les hommes les plus probes et les plus éclairés concouraient, avec leurs princes, à augmenter la félicité des individus, à consolider l'édifice de la prospérité publique!... Maintenant, si la Prusse m'avait conduit à cette conviction, quelle idée ne

m'étais-je pas faite de la France! Accoutumé, depuis que j'existais, à l'entendre vanter et regretter, j'avais d'elle une idée magique; l'embellissant encore de tous les prestiges d'une imagination trop facile à exalter. de toutes les illusions de mon âge, je croyais que, sous le sceptre d'un demi-dieu, j'y trouverais réunis tous les biens qu'on peut espérer sur la terre. Qu'on juge de ce que j'éprouvai en voyant de toutes parts le pouvoir aux prises avec l'opinion; je trouvais les esprits chaque jour plus exaspérés contre le gouvernement et la Cour, là où je m'étais attendu au spectacle du meilleur des peuples, rendant un véritable culte au meilleur des rois.

Cependant, si cette grave situation n'avait tenu qu'à des embarras d'argent, des palliatifs des retards eussent été possibles; dans tous les cas les conséquences eussent été d'autant moins déplorables, que certes on ne pouvait imputer aux intentions de Louis XVI et à ses dépenses ni les maux publics, ni le déficit et le discrédit; mais une révolution germaît depuis un siècle, et si le désordre des finances fut le prétexte, si la lutte des grands corps de l'État entre eux et contre le Roi devint l'occasion, le malaise de la société n'en fut pas moins la véritable cause de la perturbation générale.

Si on plaignait Louis XVI tout en le blâmant, si on applaudissait Monsieur tout en se défiant de lui, on condamnait hautement le comte d'Artois pour son libertinage, pour ses profusions envers ses maîtresses, pour son luxe, ses folles dépenses, et notamment cette création si rapide, si galante, mais si coûteuse, de Bagatelle; ses scènes de débauche indignèrent Paris et la France (1), et l'on était las de ses dettes éternelles malgré les secours

(1) On faisait, disait-on, à Bagatelle des orgies, dans lesquelles les convives, hommes et femmes, ne conservaient aucun vêtement, selon la volonté et l'exemple du maître.

qu'il recevait sans cesse du Roi, secours qui en une fois allèrent à dix-sept millions et ne s'arrêtèrent pas à sa personne (1).

Mais un scandale, qui dépassa tous ceux qui l'avaient précédé et que les circonstances achevèrent de rendre funeste, résulta de cette terrible affaire du Collier, qui ne fut pas moins fatale aux nobles par la part que plusieurs d'entre eux y eurent; aux gens d'Église, par le rôle qu'y joua le cardinal de Rohan; à la Reine si gravement compromise par la prévention d'avoir trafiqué pour un collier de ses faveurs avec un prêtre; au Roi enfin, que l'on comprit dans des couplets où tout ce monde fut chansonné.

Un fait, qui par lui-même ne mériterait pas une mention, mais que je ne puis passer sous silence à cause de la rage avec laquelle l'opinion s'en empara, m'est fourni par le duc de Béthune, qui, au commencement de 1788 et dans la rue de la Ferronnerie, ayant écrasé une jeune fille sous les roues de son cabriolet, s'écria, sans même mettre pied à terre et pendant que la mère de cette enfant poussait des cris affreux : « Que cette femme passe à l'hôtel, on la dédommagera... » Fait révoltant, sans doute, mais dont on fit contre la puissance du sang un argument épouvantable.

Le rôle du duc d'Orléans, et les millions au moyen

(1) M. le comte de Vaudreuil avait été chargé de régler avec M. de Calonne le payement des dernières dettes que Louis XVI dut payer pour le compte de son frère. Ce travail terminé : « Ah çà », dit le comte au ministre, « voilà l'affaire du prince arrangée, occupons-nous maintenant de la mienne; car j'ai aussi des dettes, qu'il faut bien que vous payiez. — Et où voulez-vous que je prenne? — Cela ne me regarde pas, et ce sont vos affaires. » Et les dettes de M. de Vaudreuil furent payées, parce que le premier devoir des ministres des finances était de suffire aux prodigalités de la famille royale et des favoris.

desquels il solda des factieux, donnèrent encore aux agitateurs des ressources et un appui.

La conduite de Monsieur acheva de faire croire à beaucoup d'impunité : l'indignation générale accueillit la nouvelle du message secret dont le duc de Fitz-James fut chargé auprès du parlement de Paris par Monsieur et le comte d'Artois, et qui eut pour objet de déclarer que Louis XVI était impuissant, ses enfants bâtards, le Dauphin inhabile à lui succéder, et que, à la mort de ce monarque, la couronne revenait de droit à lui Monsieur, et après lui au comte d'Artois et à ses fils.

On disait à ce propos que les petits-fils de Louis XV étaient castrés, sauf le comte d'Artois, destiné à ne pas même avoir au moral ce qu'au physique il n'avait pas perdu, ce que Louis XVI n'avait sous aucun rapport, ce que Monsieur avait conservé en fait de courage. Enfin, comme en pareil cas on ne respecte plus rien et la vérité moins que toute autre chose, des calomnies hideuses furent répandues contre le Roi et l'accusèrent de s'enivrer tous les jours, ce qui fit répéter par tout Paris ce mot d'un homme qui, jetant un louis sur le comptoir du café de Foy au Palais-Royal, eut l'insolence de dire : « Changez-moi ce gros sou (soûl). »

A la faveur de cette fermentation, un cri général s'élevait contre les redevances féodales de toute espèce, les corvées, la dévastation des terres comprises dans les capitaineries, les droits de chasse et de parcours, les lettres de cachet, l'impunité des grands, de quelques délits qu'ils fussent coupables, l'absence de toute garantie pour les roturiers, la vénalité de tant d'emplois qui livrait les plus importantes fonctions au plus fort enchérisseur, l'inégalité des charges et la masse des biens de mainmorte enlevée à la subsistance des familles au profit d'un clergé en partie si peu édifiant

et en partie si splendidement rétribué (1); on s'élevait partout contre la gabelle et ces douanes de province à province, contre les variations des poids et des mesures, bigarrures qui d'un même peuple faisaient vingt peuples étrangers l'un à l'autre. Enfin, ce qui était plus menaçant parce que l'aliénation de l'armée en résultait, c'étaient les protestations des corps entiers d'officiers contre cette faveur qui faisait tout donner au nom et à la position, sans justice comme sans pudeur (la noblesse de province, qui servait et ne participait jamais aux grades, se trouvant ainsi sacrifiée à la noblesse de Cour, qui ne servait pas et en était comblée); c'était l'indignation des officiers de fortune contre la mesure qui n'admettait que deux d'entre eux par régiment, véritable humiliation pour des hommes qui n'avaient d'autre moyen de parvenir que leur mérite et leurs actions d'éclat; c'était l'exaspération du soldat à la seule idée des coups de plat de sabre auxquels un ministre (le comte de Saint-Germain) avait voulu les soumettre.

Une révolution était inévitable. Elle était même commencée avant que le mot eût été prononcé, et elle s'est faite dès qu'il fut proféré.

Il ne peut donc rester aucun doute sur ce point, que pour prévenir la Révolution il fallait la faire, c'est-à-dire donner ce que l'on était au moment de perdre et ouvrir quelques barrières pour qu'on ne les brisât pas toutes. Cette détermination qu'il eût fallu prendre pour éviter les États généraux, à plus forte raison fallait-il l'exécuter dès le début de leur session, pour l'abréger et pour leur ôter les motifs, le prétexte et le temps de devenir hostiles.

(1) « Je ne sais », disait M. le cardinal de Rohan, « comment un homme de qualité peut vivre avec moins de 1,500,000 livres de revenu. » Il en dépensait davantage.

Mais comment Louis XVI eût-il lutté avec succès contre le haut clergé, la noblesse, la Reine et sa Cour, si ardents à le compromettre, si incapables de le secourir; que dis-je, contre sa propre famille et les idées de toute sa vie? Comment se fût-il dépouillé d'une partie de ce qu'il regardait comme son droit, sans croire qu'il avilissait le trône et dépossédait ses successeurs? Pouvait-il comprendre que la gravité des circonstances lui faisait un devoir d'abdiquer quelques-uns des pouvoirs dont il avait hérité et dont il se regardait comme dépositaire et responsable? Exiger de lui le sacrifice de ce qui lui semblait constituer l'avenir de sa dynastie était trop prétendre d'un prince consciencieux, auquel était refusée cette transcendance qui fait distinguer les époques où l'on peut conquérir de celles où il faut se résigner à des concessions; mais je dois arriver à ce qui me concerne personnellement dans le cours des événements gigantesques qui allaient au milieu des crimes les plus horribles et des plus nobles héroïsmes ensanglanter l'Europe, coûter à la France deux ou trois millions d'hommes, dix ou douze milliards, et n'exaucer les vœux des masses qu'après cinquante ans de révolution ou de restauration, c'est-à-dire de tourmente et d'abjection.

CHAPITRE VI

L'agitation, qui depuis la première assemblée des notables n'avait fait que s'accroître et que la marche des États généraux rendait chaque jour plus vive et plus générale, ne nous laissait plus de doute sur une explosion prochaine; et cependant, sous le coup d'une pareille menace, les personnes de la société de Mme Desrosiers qui se trouvaient à Paris résolurent, en commémoration des temps plus heureux, de se réunir et de passer ensemble un jour à la campagne.

Salafon, Lenoir, Rivierre et moi, nous fûmes chargés de recueillir les voix, et la majorité se décida pour la forêt de Vincennes et pour le 12 juillet.

L'empressement, au reste, fut général, et des soixante à soixante-dix personnes sur lesquelles nous comptions, il ne nous manqua qu'un M. de La Valette, homme charmant, et que ses deux filles, dont l'aînée fut une beauté parfaite; encore ne fut-ce qu'au dernier moment qu'il se décida à ne pas se joindre à nous, ainsi qu'il me l'annonça par un billet faisant allusion aux embarras du Roi, à la situation malheureuse de la Cour, et finissant par ces mots : « *Miseris reverentia debetur.* »

Neuf heures du matin n'étaient pas sonnées, et déjà tout le monde était réuni sur la pelouse de Vincennes, où notre premier rassemblement avait dû se faire. Nous avions avec nous une douzaine de domestiques, autant

de cochers et tout ce qu'il fallait pour faire sur l'herbe un déjeuner et un dîner splendides. En mesure de nous passer de tout secours étranger, nous nous rendîmes dans la partie la plus retirée de la forêt. Rien ne nous manqua, encore que l'hilarité générale aurait suppléé à tout. Les jeux de toute espèce, les sauts, les courses, les lutttes varièrent nos plaisirs sans en épuiser aucun; les danses suivirent, car nous formions un bal complet, l'orchestre y compris; enfin la journée fut délicieuse et sans nuage jusqu'à huit heures et demie du soir; mais alors mon père et un M. de Plantrose, qui en se promenant étaient allés jusqu'à Vincennes et y avaient appris les désordres auxquels Paris servait de théâtre, nous rejoignirent. A leur arrivée, nous dansions une contredanse; ils la laissèrent finir; mais, dès qu'elle fut terminée, mon père fit réunir tout le monde autour de lui et annonça que Paris était en pleine insurrection, que les barrières étaient gardées par le peuple, qu'on laissait entrer, mais qu'on ne laissait sortir personne: que l'on promenait dans les rues le buste du duc d'Orléans et celui de M. Necker, qui avait été chassé du ministère et qui était parti de suite: que l'on en était venu aux mains avec les troupes; que le sang avait coulé, et que, dans une situation aussi grave, il fallait que chacun s'occupât des moyens de rentrer chez soi le plus promptement possible.

Cette révolution, qui pour ainsi dire nous est arrivée au milieu d'une contredanse, nous faisait doublement horreur; nous n'étions pas faits à ces brusques passages du plaisir à la mort. Quoi qu'il en soit, toute expansion fut comprimée. Au milieu des plus douloureuses inquiétudes, on ne s'occupa plus que de soi ou des siens; chacun s'empressa de faire réatteler sa voiture, de la faire charger et de partir.

La situation de ma famille se compliquait par trois circonstances. Notre domestique avait la livrée du Roi; il était ivre de manière à ne pouvoir monter derrière la voiture; enfin, logés au Garde-Meuble de la Couronne, place Louis XV, nous avions tout Paris à traverser pour rentrer chez nous, en même temps que nous avions à nous rendre là où l'on s'était battu et où, disait-on, on se battait encore.

En conséquence, mon père fit retourner l'habit de notre domestique, qu'il renvoya à pied; après quoi, nous remontâmes en voiture, le cocher ayant reçu l'ordre formel d'aller au pas, au moment où nous serions entrés dans Paris, et, quelque chose qui arrivât, de se conduire avec la plus grande circonspection.

Ainsi qu'on nous l'avait dit, la barrière était fermée; à la voix du cocher, elle s'ouvrit; à peine franchie, nous fûmes arrêtés, examinés, interrogés et relâchés par quelques hommes en partie armés, en partie munis de torches. A travers les groupes nombreux qui se succédaient dans la rue du Faubourg Saint-Antoine et sur les boulevards, depuis la Bastille jusqu'au théâtre Favart, nous cheminâmes sans que personne s'occupât de nous. Depuis ce théâtre, les groupes cessèrent. A l'angle sud-ouest de la rue de la Chaussée d'Antin et du boulevard, se trouvait alors le dépôt des gardes françaises; son entrée, fermée par une grille de fer, donnait en face du pavillon de Hanovre. Un peloton de ces gardes françaises, l'arme au bras, était en bataille en dehors et à droite de la grille; le reste du dépôt était sous les armes dans la cour, tous immobiles dans le plus grand silence. Toujours sur le boulevard, mais vers l'entrée de la rue Louis-le-Grand, se trouvait le cadavre d'un cavalier de Royal-Allemand (1), cadavre sur lequel

(1) Mignet dit qu'il y en avait deux : cela est faux.

nos chevaux trébuchèrent. Depuis là jusqu'à la Madeleine, nous ne trouvâmes plus une âme; cette naissance ou mieux cette fin des boulevards était barrée par un peloton du Royal-Allemand, précédé de quelques vedettes. L'officier qui commandait nous demanda qui nous étions, où nous allions, et aux premiers mots de mon père nous fit faire place. A l'entrée de la rue Royale, nous traversâmes un second peloton du même corps; un plus fort détachement remplissait l'intervalle qui sépare dans cette rue les deux pavillons donnant sur la place Louis XV, que de nos fenêtres nous jugeâmes couvertes de troupes (1).

Il était onze heures lorsque nous rentrâmes au Garde-Meuble, et il y avait peu de minutes que nous y étions, lorsque Lenoir, inquiet de ce que nous pouvions être devenus dans cette longue traversée de Paris, arriva pour avoir de nos nouvelles. Il est impossible de dire à quel point nous fîmes tous sensibles à cette preuve touchante d'attachement, qui, de la part de ce bon Lenoir, était du reste aussi naturelle qu'elle eût été extraordinaire de tant d'autres. On comprend que mon père s'opposa à ce qu'il nous quittât. Il soupa donc avec nous suivant l'usage du temps, coucha dans le petit appartement qui était le mien et ne retourna chez lui que le lendemain matin.

Le 13, à la pointe du jour, toutes les troupes qui avaient

(1) Mignet dit que les gardes françaises chargèrent Royal-Allemand à la baïonnette jusqu'à la place Louis XV et gardèrent ce poste toute la nuit. Cela encore est faux. Le régiment des gardes françaises n'était pas là! Il n'y eut d'engagé que le dépôt, où ne se trouvaient guère que deux cents hommes, et dont le rôle, qui n'en était pas moins très grave, se borna à arrêter une charge que Royal-Allemand exécuta sur les boulevards, en même temps sans doute que le prince de Lambese faisait charger tout ce qui se trouvait sur la place Louis XV et de sa propre main sabrait un vicillard à l'entrée des Tuileries.

occupé la place Louis XV pendant la nuit avaient disparu. Quant à Paris, le désordre y était à son comble; le tocsin sonnait dans toutes les paroisses, le feu avait été mis aux barrières, et de tous côtés on cherchait des armes; l'Arsenal avait été pillé, tous les armuriers également, et, comme on savait qu'une salle d'armes se trouvait au Garde-Meuble, on annonça de fort bonne heure que le peuple allait s'y porter en masse, pour enlever les armes qui pouvaient lui être utiles.

Mon père voulait éviter à ma mère et à ma sœur une scène aussi violente et s'épargner à lui-même un spectacle triste de sa nature. Comment prévoir d'ailleurs ce qui adviendrait de l'invasion d'une multitude qui allait se trouver maîtresse dans un bâtiment appartenant au Roi et renfermant, entre autres choses précieuses, tous les diamants de la Couronne? Il conçut donc vers neuf heures du matin et exécuta de suite le projet de nous conduire tous chez M. et Mme Bart. dont j'ai déjà parlé, et qui logeaient rue de la Sourdière. Il emportait l'argent, les bijoux et quelques papiers, et laissait aux domestiques l'ordre de ne s'opposer à rien et de lui rendre compte de ce qui arriverait.

Vers midi, le Garde-Meuble fut envahi. Des milliers d'hommes s'y succédèrent; ils ne se bornèrent pas à visiter la salle d'armes et les autres salles, galerie, magasins et greniers; ils pénétrèrent dans les appartements de toutes les personnes logées au Garde-Meuble, fouillèrent jusque dans les lits, les armoires, et cela avec plus de zèle que d'ordre. Cependant, à l'exception des armes qui pouvaient servir, rien ne fut pris non seulement de ce qui était propriété particulière, mais aussi de ce qui appartenait au Roi. Au reste, ce fait assez remarquable fut peut-être dû à deux causes : la première, à ce qu'on fit rester, en les payant, quelques-uns

des hommes entrés des premiers, et qui, en affirmant que toutes les armes avaient été emportées, devinrent des espèces de sauvegardes; la seconde, à ce que plusieurs personnes qui se mêlèrent au peuple, pour le contenir autant que cela était possible, ne cessèrent de répéter : « Tout ce qui est ici est à la Nation. » Par malheur, cette conduite ne fut pas imitée partout; il est vrai que partout on ne prit pas des mesures aussi sages, partout on ne pouvait pas dire que tout appartenait à la Nation; plusieurs maisons furent pillées, et, pendant quelques heures, l'anarchie accomplit son œuvre détestable.

Désormais il fallait un pouvoir supérieur et des pouvoirs secondaires pour régulariser la prise d'armes qui s'effectuait avec rage et pour diriger l'emploi des forces immenses qui surgissaient. Dans ce but, une municipalité est créée; les soixante districts de Paris sont convoqués de nouveau sous l'autorité de leur président, et les sièges de ces districts deviennent pour les citoyens les lieux de leurs rassemblements et de leur inscription sur des contrôles. Telle fut l'origine de la garde nationale de Paris, qui devait être de 48,000 hommes et qui atteignit presque le double. Chacun des districts eut son bataillon; celui des Feuillants, dont je fis partie, était de plus de 1,500 hommes. Ainsi, après avoir obéi au son du tocsin, on obéit au son du tambour; dans la soirée du 13, de fortes patrouilles se réunirent, et, dans la nuit du 13 au 14, Paris fut illuminé et tranquille, en dépit des alarmes.

Nous ne rentrâmes chez nous que le 14 au matin. A peine ma famille fut-elle réinstallée au Garde-Meuble, que, cédant à une impulsion irrésistible (1), je partis pour courir Paris et par moi-même juger de ce qui se passait.

(1) Paul Thiébaull avait manifesté l'intention de prendre part au

Il fallait une cocarde, on en vendait déjà à tous les coins de rue; ces premières cocardes étaient fabriquées en ruban de soie; de suite mon chapeau en fut orné. Mon but étant de me rendre au Palais-Royal, je suivis la rue Saint-Honoré: arrivé en face de la place Vendôme, je vis en avant de la porte du couvent des Feuillants cinq cents hommes réunis, ayant un tambour à leur tête et prêts à se mettre en mouvement. Ayant aperçu parmi eux Clappier, que j'ai déjà eu l'occasion de nommer, je lui demandai où ils allaient: « Il faut des canons aux sections (1); et nous allons en prendre aux Invalides », me répondit-il, et, comme je le fixais avec une apparente préoccupation, il ajouta avec véhémence: « Et pourquoi ne vous joindriez-vous pas à nous?... » Sans un effort sur moi-même, je me serais aussitôt jeté dans les rangs de cette espèce de troupe: un moment cependant fut donné à la réflexion; mais, en m'étonnant sur ce que mon père pourrait en penser, sur ce que ma mère pourrait en souffrir, je considérai que je n'étais pas d'âge à me rattacher à ce qui devait succomber, et que, à dix-neuf ans et demi, on appartient à qui

mouvement; sa mère, effrayée par la seule idée d'une révolution, voulut l'empêcher de s'y joindre: elle l'enferma dans le petit appartement qu'il occupait à l'entresol du Garde-Meuble; il fut réduit à s'en sauver par la fenêtre, ainsi qu'il le fit fréquemment pour répondre à l'appel du tambour, et ainsi qu'il raconte précédemment (p. 160) l'avoir fait en une occasion moins sérieuse. (Éd.)

(1) Par son règlement du 13 avril 1789 pour la formation des États généraux, Louis XVI avait modifié l'ancienne division de Paris et transformé les seize quartiers en soixante districts, qui eurent leur centre de réunions dans des églises de quartier. Le 27 juin 1790, l'Assemblée nationale réduisit les soixante districts à quarante-huit sections. Par suite de ce nouveau changement, les appellations de « district » et « section » se trouvèrent dans le langage courant souvent confondues. Paul Thiébauld les emploie indistinctement; du moins se servira-t-il presque exclusivement du mot « section » dès le début de la Révolution. (Éd.)

attaque. Enfin je ne devais personnellement rien à personne; dès lors rien ne pouvait atténuer le sentiment de ce que je devais à ma patrie; comme conséquence de ces rapides pensées, je répliquai : « Je suis des vôtres. »

Cependant, pour pouvoir être armé et faire partie d'une troupe armée, il fallait être inscrit : je remplis cette formalité, je reçus un fusil, quelques balles, de la poudre; je pris dans le détachement la place que ma taille m'assignait, et nous partîmes.

Notre troupe n'avait de militaire que son courage, de discipline que son zèle, de force que celle de cinq cents fois un homme, ce qui est fort différent de la force que cinq cents hommes peuvent avoir; aussi cheminions-nous plus que nous ne marchions; aussi, pendant que le tambour qui était en tête ne servait qu'à prouver que personne n'allait au pas, discussions-nous tout haut la question de savoir si M. de Sombreuil, gouverneur des Invalides, défendrait ses pièces et les armes qui se trouvaient dans l'Hôtel. Rien n'était moins probable. Déjà les Petits-Suisses avaient refusé de marcher contre les gardes françaises, dont l'insurrection était consommée; les régiments campés au Champ de Mars n'avaient pas obéi la veille à l'ordre de charger leurs armes, et, pour les contenir, on tenait fermées les grilles du Champ de Mars. Or les malheureux débris de nos armées, nommés les Invalides, n'appartenant plus qu'à leurs infirmités et créanciers de l'État plus qu'ils ne continuaient à en être les soldats, devaient bien moins encore répondre aux sentiments hostiles de leur gouverneur que les autres troupes à ceux de leurs chefs. Le fait justifia ces prévisions : ce fut sans résistance que les armes et les canons furent enlevés, et que, pour notre part, nous nous emparâmes d'une magnifique pièce de 24, connue sous le nom du « grand Dauphin »; puis de deux pièces

de 12. A défaut de chevaux, nous nous attelâmes à ces trois pièces, qui étaient sur roues, et, fiers de notre lot (nous ne pouvions pas dire de notre conquête), nous les ramenâmes en triomphe aux Feuillants, dont elles ornèrent la cour, jusqu'au jour où on les remplaça par des pièces de 4. Cent vingt pièces de ce calibre furent en effet réparties entre les soixante bataillons de la garde nationale de Paris; comme ces bataillons venaient de recevoir des fusils de munition de la manufacture de Maubeuge, comme la rapidité de leur instruction dépassa ce que l'on aurait pu croire, ils formèrent en peu de mois une formidable armée.

Telle fut la première expédition à laquelle je pris part, expédition fort peu militaire sans doute, mais qui me rendit acteur dans une de ces circonstances où la force établit le droit. Quarante-huit heures plus tôt, je ne songeais guère à désarmer les Invalides. On voit quel bouleversement s'opérait dans les idées et dans les positions; dès lors mon zèle s'enflamma à ce point qu'il n'y eut pas aux Feuillants de soldat plus ardent que moi.

Cette journée est célèbre par la prise de la Bastille, où plutôt par la reddition de cette place que, malgré l'insignifiance de sa garnison, ses vainqueurs ne prirent pas. Mais par malheur la journée est célèbre encore par les assassinats de M. de Launay, gouverneur de la Bastille, de M. de Flesselles, le prévôt des marchands, et de quelques autres victimes... Eh bien, c'est une de ces vérités que les révolutions consacrent : l'exaltation s'accroît par les atrocités, autant que par les faits glorieux ou réputés tels, et, si le peuple regarda la possession de la Bastille comme une victoire sur le pouvoir, il ne considéra la mort de ses victimes que comme une victoire sur ses ennemis et sur des traîtres. Le résultat fut déci-

sif : la Cour avait tout préparé pour châtier Paris dans la nuit du 14 au 15; mais, ayant perdu un agent essentiel et dévoué dans M. de Flesselles et un point d'appui dans la Bastille, elle fut hors de mesure, sous le rapport de sa force, contre la puissance exaltée des esprits; sa position devint de plus en plus fatale.

En rentrant des Invalides, nous étions tous invités par le président du district à nous trouver aux Feuillants un peu avant dix heures du soir. Cet appel était général. Arrivé l'un des premiers, je pris part à une discussion assez vive sur les moyens que Paris pouvait avoir pour résister à l'attaque vigoureuse dont il était menacé cette nuit même, et sur la manière d'exécuter les reconnaissances que la section avait ordre de faire. Inspiré par les circonstances et me rappelant avec bonheur quelques-uns de ces mots techniques attrapés à l'École militaire de Berlin, ayant même cité avec à-propos un ou deux des préceptes de Frédéric, on me crut une capacité que j'étais loin d'avoir; il en résulta que moi, le plus jeune de tous ceux qui se trouvaient là, je reçus le commandement de six cents hommes, chargés de la plus importante des reconnaissances, de celle qui avait pour objet de se rendre par la porte Maillot dans le bois de Boulogne, afin de savoir s'il y avait des troupes réunies. J'étais enchanté; mais, cachant une joie qui n'eût révélé que de l'enfantillage, j'observai que cette reconnaissance pourrait être incomplète, si, pendant que je la ferais, on n'éclairait les avancées de Passy et le pont de Neuilly. Ces observations furent trouvées justes. et l'on fit partir une seconde reconnaissance de quatre cents hommes, avec ordre de se rendre par Chaillot en avant de Passy; puis on envoya un émissaire à la section du Roule, afin qu'elle se chargeât de Neuilly.

Mon détachement porté au complet, j'en formai deux

divisions égales et je mis à la tête de la première le second des fils de M. Doazan, fermier général, et à la tête de la seconde, Clappier de Lisle. Je composai une avant-garde de cinquante hommes, sous les ordres de M. de Vismes, fils du receveur général des finances de ce nom, jeune homme plein d'ardeur et de feu, et qui reçut pour injonction de ne jamais me devancer de plus de cent pas : ces dispositions prises, et dans un silence que je ne permis à personne de rompre, je me mis en marche.

Parvenu à la barrière de l'Étoile, qui, ainsi que toutes les autres barrières de Paris, était gardée par de forts postes tant bien que mal retranchés, je fis une halte consacrée à prendre des renseignements qui ne m'apprirent rien, à remettre de l'ordre dans ma troupe, à faire charger les armes qui ne l'étaient pas, à donner mes dernières instructions et à convenir avec le commandant du poste de la manière dont il protégerait ma rentrée à Paris, si je revenais poursuivi par des forces supérieures.

La grille du Bois était fermée. En me l'ouvrant, le concierge me déclara qu'il n'avait entendu parler d'aucune troupe venue ou devant venir ; malgré cela, je laissai cent hommes à ce poste pour rester maître tant du passage que des clefs de cette grille, et je me portai vers le milieu du Bois, où je m'arrêtai définitivement et d'où j'envoyai de fortes patrouilles vers Madrid, Bagatelle, Boulogne, et même à quelque distance vers Auteuil, pour éclairer ma gauche, quoique ce côté dût être reconnu par un autre que par moi. Quant aux ordres que reçurent les commandants de ces patrouilles, ils consistèrent à se reposer au premier coup de fusil, de quelque côté qu'il fût tiré, et cela sur moi, s'ils en avaient la possibilité, ou directement sur la porte Maillot.

Une heure s'était écoulée dans cette position, et toutes

mes patrouilles étant rentrées. ainsi que je l'avais prescrit, je me reployai sur mes cent hommes d'abord, puis sur la barrière que je repassai un peu avant le jour; enfin je rentrai aux Feuillants avec l'entière approbation de ma troupe. Mon rapport entendu, le président me remercia avec éloge, et, sauf le cas où la générale nous rappellerait plus tôt, il m'invita à revenir à dix heures du soir, pour donner, disait-il, de nouvelles preuves de mon zèle et de ce qu'on nomma d'un mot plus flatteur. C'est ainsi que je débutai dans la carrière du commandement. Dans une position semblable, je ne sais pas encore aujourd'hui ce que j'aurais pu faire de mieux; au reste, on retrouvera dans le cours de ces *Mémoires* d'autres exemples de ce fait, que le besoin a toujours été suivi chez moi de l'inspiration qui m'était nécessaire. Il est inutile d'ajouter, sans doute, que j'aurais été ravi d'échanger quelques coups de fusil. Cependant j'évaluais assez bien la composition, l'instruction et l'armement de mon détachement, pour ne me soucier ni d'une manœuvre au moyen de laquelle on m'aurait tourné, ni d'une attaque à la baïonnette, au moyen de laquelle on m'aurait enfoncé, et encore moins d'une charge de cavalerie. Aussi, quoiqu'il y eût de l'enthousiasme et même de la résolution dans ma troupe, ai-je toujours été convaincu que ce fut un bonheur de n'avoir eu à mettre sérieusement à l'épreuve ni l'un ni l'autre. Voilà au surplus bien des minuties, mais il faut comprendre que ces détails ont en quelque sorte pour moi le prix de souvenirs d'amour, puisqu'ils sont les prémices d'une carrière à laquelle j'ai dévoué ma vie et dont certes je n'ai pas fait un simple métier.

Le 15 au soir, on me confia un second détachement, à peu près de la force du premier; mais ma mission fut moins avantageuse et se borna à me rendre à Passy par

Chaillot, à éclairer les avenues de cette partie de Paris et à revenir par la barrière de l'Étoile.

Au moment où je parlais, on me remit une lettre de Mirabeau pour une dame logée à Chaillot, mais avec de telles recommandations, que j'étais convaincu qu'il s'agissait d'affaires d'État, et d'autant plus convaincu que, en de si graves circonstances, il me semblait impossible que Mirabeau s'occupât d'autre chose; d'autant plus encore que cette lettre, qu'un exprès venait d'apporter de Versailles, était contresignée et portait sur l'enveloppe l'ordre d'en prendre un reçu. Arrivé à la maison indiquée par l'adresse, j'arrêtai ma troupe et je chargeai Clappier de Lisle de la remettre en mains propres et de m'en rapporter le reçu demandé. Deux minutes m'avaient paru suffire pour tout cela; or six minutes s'étaient écoulées, l'impatience me prit; j'entrai pour connaître la cause d'un tel retard, et je trouvai mon de Lisle à table avec quelques hommes et des femmes charmantes, dans une hilarité que par son esprit et sa gaieté naturelle il était fort capable d'exciter ou d'entretenir, mais que je n'étais nullement disposé à partager. Je trouvais même indécent d'avoir été chargé d'une telle commission pour la maîtresse ou l'une des maîtresses de M. de Mirabeau, quelque jolie qu'elle fût; je dispensai la belle du reçu demandé, je refusai le verre de vin d'Espagne qu'elle m'offrit avec beaucoup de grâce, je fis assez sèchement rejoindre son poste à mon lieutenant, et, me bornant à être froidement poli, je quittai cette joyeuse compagnie et continuai ma reconnaissance.

Rentré à Paris par la barrière de l'Étoile, je pris l'allée de Marigny, pour savoir par moi-même si au district du Roule, siégeant à l'hôtel de Beauvau, il y avait de ce côté quelques nouvelles. Nous suivions donc paisible-

ment cette allée et nous en avions dépassé la moitié, lorsqu'une grande rumeur se fit entendre en avant de nous; néanmoins, au milieu de beaucoup de cris ayant distingué celui de « Qui vive ? » je me hâtai de répondre : « Garde parisienne, district des Feuillants. » Aussitôt le bruit changea de nature sans diminuer; quelques hommes, quelques crânes sans doute, étant venus tout en courant nous reconnaître, crièrent aussitôt : « Ne tirez pas ! » Je n'y comprenais rien; enfin, il se trouva que l'on nous avait pris pour des troupes du Champ de Mars, venant surprendre le district du Roule, et que, si par malheur la mèche placée près des deux pièces braquées sur cette allée ne s'était pas trouvée éteinte, nous aurions été préalablement salués par deux coups de canon de douze chargés à mitraille. Le président du Roule était bouleversé de la méprise qu'il avait été sur le point de commettre, ce qui me fournit l'occasion de lui observer que quelques postes avancés préviendraient à l'avenir toute erreur de cette nature. Bref, cette anecdote et les plaintes sur le métier que m'avait fait faire M. de Mirabeau firent naturellement partie de mon rapport et ne purent manquer de l'égayer.

Le 16 au soir, je commandai de la même manière mon troisième et dernier détachement; il n'y eut de changé à mon itinéraire que la circonstance de commencer par la barrière de l'Étoile et de revenir par Passy et le quai.

Arrivés à la barrière des Bonshommes, nous vîmes s'avancer par la route de Versailles des hommes à cheval, dont plusieurs portaient des flambeaux. Il ne s'agissait donc pas de surprise ou même d'attaque, à moins que ces flambeaux ne fussent une ruse de guerre ou qu'ils ne fussent destinés à éclairer un combat de nuit. Toujours est-il que j'établis de forts postes avancés,

et que le reste de ma troupe fut placé en colonne, en arrière de la barrière à gauche; j'avais réservé la droite aux cent cinquante hommes, à la garde desquels cette barrière était confiée, et qui reçurent et exécutèrent mes ordres, parce que dans un semblable hourvari celui qui prend l'autorité l'exerce.

A mesure que les cavaliers approchèrent, nous reconnûmes qu'ils étaient suivis de voitures. Arrêtées par mes postes, j'allai les reconnaître moi-même. Des quatre personnes qui se trouvaient dans la première de ces deux ou trois voitures, trois mirent pied à terre, et ce furent MM. Bailly, de La Fayette et de Lally-Tollendal. Ce dernier prit la parole en se nommant et me dit que la paix était faite entre le Roi et les États généraux; que dans la journée (il était une ou deux heures du matin), le Roi se rendrait à Paris, et que lui était porteur d'une lettre du président de l'Assemblée au président de la municipalité pour annoncer ces grandes nouvelles. « Où est votre lettre ? » lui répondis-je. Il me la présenta, et moi, sans autre commentaire, j'en brisai le cachet et je la lus. Jamais je n'ai pu me rappeler sans rire cette inconvenance, qui me parut la chose du monde la plus légitime et la plus simple, et qui l'était, parce que dans cet état d'anarchie où le pouvoir se divise sans s'affaiblir, quelque chose que l'on fasse, on a presque toujours raison par là même qu'il n'existe plus personne qui puisse vous donner tort. Quoi qu'il en soit, ma lecture faite, et convaincu de la vérité des nouvelles que j'avais reçues, je rendis la lettre à M. de Lally-Tollendal, assez étonné, par parenthèse, de ma hardiesse; je le priai, ainsi que ses collègues, de remonter en voiture, et je les prévins que, pour assurer leur marche, je les escorterais jusqu'à ce que je pusse les remettre à un autre détachement. Je les accompagnai

de cette sorte jusqu'au pont Royal, où nous aurions été canonnés, comme j'avais manqué de l'être la veille, si je n'avais eu la précaution de me faire précéder par une avant-garde. En effet, à soixante pas en avant du pavillon de Flore, deux pièces de canon se trouvaient en batterie sur le quai des Tuileries; un bataillon entier occupait le pont Royal; deux cents hommes de ce bataillon furent détachés et escortèrent jusqu'à l'Hôtel de ville la députation, que je remis à leur sauvegarde.

Enfin, après quelques heures de repos, je concourus à border la double haie de Parisiens armés, à travers les vivats desquels le Roi se rendit à l'Hôtel de ville, puis revint à la barrière des Bonshommes. Pendant ce temps, le comte d'Artois, que la peur rendit toute sa vie capable de tout au monde, et que d'après cela on pourrait nommer le crâne des lâches, décampa à toutes jambes; de cette sorte il fut le premier des émigrés.

Ainsi se termina cette campagne de cinq jours; elle commença pour moi le service de cette garde nationale qui, comme je l'ai dit, forma si rapidement une véritable armée et devint l'exemple et le modèle de toutes les gardes nationales de France.

CHAPITRE VII

Nommé au commandement en chef de la garde nationale de Paris, en même temps que le vertueux Bailly fut mis à la tête de cette turbulente cité, M. de La Fayette (1) s'occupa de suite de son organisation, de l'habillement, de l'armement et du service.

Elle forma six divisions de dix bataillons chacune, et parmi ces bataillons de huit compagnies, l'artillerie non comprise, il y en eut de douze à quinze cents hommes. L'uniforme qui lui fut donné est connu et ne coûta qu'un ordre. L'armement, je le répète, consista en fusils de la manufacture de Maubeuge, en deux pièces de quatre par bataillon, pièces par lesquelles on remplaça celles qui avaient été enlevées ou prises aux Invalides, à la Bastille, etc., et en briquets, que chaque garde national se procura. Je ne parle pas des cartouches et des munitions d'artillerie; elles furent fournies par la Ville, qui de même donna à ses bataillons des drapeaux magnifiques. Quant au service, il fut réglé que la garde nationale serait exclusivement chargée d'un service inté-

(1) M. le duc d'Aumont fut le premier nommé au commandement de la garde nationale de Paris, et c'est d'après son refus que M. de La Fayette fut porté. Tout ce que le duc d'Aumont voulut accepter fut le commandement de la première division, formée de deux bataillons et comprenant tout l'ouest des rues Montmartre et de la Monnaie et le nord de la Seine, depuis le pont Neuf jusqu'aux Bonshommes.

rieur et d'expéditions, mais que celui des barrières, qui était de métier plus que de zèle et de patriotisme, serait fait par des troupes soldées; en conséquence, un bataillon dit du centre fut ajouté à chacune des six divisions de la garde nationale : celui de la première fut caserné à l'Oratoire. Eh bien! cette force immense devint bientôt impuissante contre les excès qu'elle aurait dû réprimer et qui finirent par la détruire. Le 22 juillet 1789, jour de l'assassinat de Berthier et de Foulon, en fut une triste preuve. Il est vrai qu'alors la garde nationale n'était encore que fort mal organisée : mais il est également vrai que, lorsque cette terrible populace de Paris était une fois en mouvement, il n'y avait plus de barrière à lui opposer. Je ne sais à quelle occasion j'ai vu les hommes des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau se porter en masse à la Convention, pour arracher Dieu sait quelle loi; ils occupaient toute la largeur des boulevards et marchaient à grands pas. Je ne sais depuis combien de temps ils défilaient ainsi, lorsque mon père et moi nous fûmes arrêtés par eux au débouché de la rue des Capucines, et nous le fûmes plus d'une heure. Il n'y a ni terme ni image qui puissent rendre l'effet produit par deux cent mille énergumènes, débraillés, déguenillés, attestant par leur ivresse les salaires infâmes auxquels ils obéissaient, déshonorant la Révolution et la France; ils ne présageaient que la destruction et la mort, c'est-à-dire des désastres aussi effroyables qu'eux-mêmes.

Au moment où la garde nationale eut à nommer ses officiers, j'avais été porté sur la liste des candidats; si l'on s'en rapporte à mes précédents, cela devait être. Informé de ce fait, j'en rendis compte à mon père, qui avec raison s'opposa à ce que j'acceptasse aucun grade. « Sers ton pays », me dit-il, « mais que ce soit comme sol-

dat. Ceux qui ont remarqué ton zèle t'en estimeront davantage; ceux qui ignorent ce que tu as fait ne seront pas choqués de voir un jeune homme, qui n'a pas vingt ans, commander à des hommes d'un autre âge et d'une autre importance. Ma position d'ailleurs s'oppose à ce que tu joues un rôle. Nous ne dissimulerons pas sans doute notre opinion, mais nous ne devons pas l'afficher. » Malgré ce que je pus dire, je fus nommé à une lieutenance et, ainsi que je le devais, je la refusai.

Les premiers moments de danger passés et la fantaisie d'un uniforme une fois satisfaite, le zèle d'un grand nombre de gardes nationaux se ralentit au point que, pour en avoir vingt, il fallait en commander soixante. On sentit donc que, pour ranimer l'ardeur attiédie du plus grand nombre de ces héros improvisés, il fallait ne leur laisser que le service peu fatigant des postes et des patrouilles, et trouver moyen d'avoir toujours à sa disposition des hommes assez instruits pour garantir un service régulier, assez recherchés dans leur tenue pour les parades et les gardes d'honneur, et prêts, de jour comme de nuit, pour les expéditions, tant *intra* qu'*extra muros*, de quelque nature qu'elles pussent être; enfin des hommes d'exécution et d'exemple.

Cette considération et la pensée de dominer, au besoin de contenir la masse des gardes nationaux par une troupe d'élite, fit désirer la création d'une compagnie de grenadiers et d'une de chasseurs par bataillon, c'est-à-dire par section; mais on appréhenda que cette création ne déplût au plus grand nombre, qui voulait bien être affranchi de l'égalité des fatigues et des corvées, mais à la condition de ne pas perdre l'apparence de l'égalité. Les premières ouvertures faites à cet égard furent donc très mal reçues. Cette circonstance détermina M. de La Fayette à paraître rester étranger à cette création,

mais à la faire demander par les sections. Les Filles Saint-Thomas prirent l'initiative, et les résistances s'étant trouvées relativement faibles dans cette section, elle fut la première à former ses grenadiers et ses chasseurs; elle se fit attacher les grenades par les grenadiers de je ne sais plus quel régiment de ligne. Son exemple fut suivi par le bataillon de la section de Henri IV qui reçut les grenades des Filles Saint-Thomas, par celui des Feuillants qui les reçut de Henri IV, de Bonne-Nouvelle qui les reçut de nous, etc.; chacune de ces cérémonies était l'occasion de grands dîners, auxquels on invitait d'abord la compagnie entière de qui l'on recevait la grenade, ensuite les députations de chacune des compagnies qui déjà l'avaient reçue. Ces repas immenses se terminaient par des toasts et des chansons (1); ils étaient suivis de promenades militaires, espèces de farandoles, au moyen desquelles trois à quatre cents grenadiers et chasseurs, marchant deux à deux, parcouraient Paris en chantant.

Mais si aux Filles Saint-Thomas et dans la plupart des sections de Paris ces compagnies d'élite s'organisèrent sans beaucoup d'obstacles, il n'en fut pas de même aux

(1) On m'avait demandé une chanson pour la réception des grenadiers et chasseurs de Bonne-Nouvelle, et j'en fis une dont le refrain était :

Des grenadiers français
Tel est le caractère.

Ce refrain et le dernier couplet sont tout ce qui m'en reste, et ce dernier couplet, le voici :

Et vous, braves chasseurs,
Nos dignes camarades,
Quoique de nos grenades
Vous n'avez les couleurs,
Vous savez qu'en bon frère,
Dans ces faibles couplets,
De tout soldat français
J'ai peint le caractère.

Feuillants. Les sept huitièmes de la section se déclarèrent contre elles et le firent avec une violence qui ne fit qu'exalter davantage les cent soixante jeunes gens qui s'étaient déclarés pour cette formation, et en tête desquels, au nombre des plus ardents, se trouvèrent les trois MM. Doazan, Carle Vernet, Piscatory de Vau-freland, de Vismes, La Fargue, Grasset, Le Coq et moi. Un soir que je passais devant les Feuillants, je trouvai La Fargue et de Vismes qui me dirent que la section était assemblée, que des bavards y déblatéraient contre nous, que le thème de ces démagogues consistait à présenter la création des grenadiers et des chasseurs comme un attentat à l'égalité, comme une aristocratie, enfin qu'ils étaient au moment de faire prendre un arrêté portant que la section ne souffrirait ni grenadiers ni chasseurs. Nous trouvant tous trois en uniforme, nous entrâmes. Auguste Doazan, Grasset et Le Coq tenaient tête à plus de six cents personnes; nous nous réunîmes à eux. Le vacarme ne tarda pas à devenir affreux. Bientôt perdus dans la foule, nous ne pûmes plus nous faire entendre que par des cris. Afin de compenser la faiblesse du nombre par l'avantage de la position, nous nous emparâmes de la chaire, d'où nous tonnions sur l'assemblée. Ayant repris de là une sorte d'avantage, on voulut nous en arracher, et quelques-uns des plus enragés nous donnèrent l'assaut. Un coup de poing asséné par Le Coq, qui avait cinq pieds dix pouces et était d'une grande force, fit justice du premier, qui dans sa chute entraîna ceux qui le suivaient immédiatement. La fureur des assaillants ayant redoublé par suite de cet échec, nous mîmes le sabre à la main, et, à moins de démolir la chaire, je ne sais comment on nous en aurait tirés. Les vociférations alors devinrent telles qu'on devait les entendre du jardin des Tuileries. Le président

avait vainement épuisé les ressources de son éloquence et de ses poumons; l'autorité de sa sonnette se trouvait en défaut, ainsi que la ressource du chapeau dont il s'était couvert. La scène allait s'ensanglanter, lorsque plusieurs de nos amis, informés de cette bagarre, accoururent et réussirent à faire lever la séance. Encore fallut-il qu'ils parvinssent à faire évacuer l'église, car, voulant rester maîtres du champ de bataille, nous déclarâmes que nous n'en sortirions que les derniers.

Mais, pendant que nos adversaires se retiraient chez eux, nous convînmes que, pour tenir conseil, nous nous réunirions le lendemain matin, et, pour dépister toute tentative d'opposition, chez le suisse de l'Orangerie (1). Nous y fûmes rejoints par cinquante de nos camarades. La scène de la veille rappelée, il n'y eut qu'une voix sur ce fait, que collectivement nous avons été tous insultés, et qu'il fallait que nous en eussions raison. En conséquence, les six d'entre nous connus pour être les plus forts aux armes tirèrent au sort pour fixer l'ordre des combattants. Auguste Doazan tomba le premier, de Vismes le second, un dont le nom m'échappe le troisième, moi le quatrième, La Fargue le cinquième, je ne sais plus qui le sixième. Nous tirâmes également au sort les six plus insolents de la section, et nous leur envoyâmes des

(1) L'espace compris entre la grille qui fait face à la rue Neuve du Luxembourg, le mur sud de la terrasse des Feuillants, le haut et une partie de la terrasse qui est au nord du fer à cheval, une ligne faisant suite au mur et au fossé qui à l'ouest borde le jardin des Tuileries et le prolongement de la façade de l'hôtel de l'Infantado, aujourd'hui Talleyrand, jusqu'à la rue Louis-le-Grand, renfermait alors un passage pour aller de la place Louis XV aux Tuileries. Au nord de ce passage se trouvait le logement du suisse avec des salles couvertes, qui avaient formé une orangerie dont il n'était resté que le nom, et des cabinets découverts en feuillages; au sud du passage étaient la maison et le jardin du gouverneur des Tuileries.

cartels. Le commandant du bataillon des Feuillants ayant eu le n° 1, A. Doazan se battit avec lui et lui campa un bon coup d'épée. On en vint à des pourparlers, qui aboutirent à des excuses, jugées suffisantes, et tout en resta là, du moins quant aux duels; car notre indignation relativement à la manière dont on avait calomnié notre zèle était telle que, dans une seconde réunion, nous arrêtàmes de quitter en masse la section des Feuillants et d'aller nous enrôler dans les grenadiers ou les chasseurs des Filles Saint-Thomas, les deux plus riches, les plus brillantes et à peu près les plus aristocratiques compagnies de Paris; près de cent autres jeunes gens des Feuillants déclarèrent qu'ils nous suivraient.....

Ceci parut grave. De jour, de nuit, prêts au premier coup de baguettes, nous faisons à nous seuls presque tout le service extraordinaire de la section. Nous partis, il aurait bien fallu que d'autres le fissent, et ces autres ne pouvaient être que les hâbleurs; or ce n'était pas leur compte; on vint donc à nous, on nous cajola, on entama des négociations et on obtint de nous y faire prendre part; enfin des commissaires furent nommés de part et d'autre. Je fis partie de la commission, et nous exigeâmes que la formation de nos compagnies de grenadiers et de chasseurs fût arrêtée et nous fût notifiée en assemblée générale. Tout cela s'exécuta à la lettre, et le président nous fit à ce sujet un beau discours, auquel je fus chargé de répondre. Cette réponse était le premier discours écrit que j'eusse fait de ma vie. J'y développai cette pensée qu'il n'y avait d'égalité possible que devant la loi, et que la nature elle-même s'était chargée de prouver que toute autre prétention d'égalité était chimérique et absurde. Je fis donc un discours selon toutes les règles, assez bien pour qu'il eût étonné

mon père et pour qu'il produisît le meilleur effet.

A quelques mauvaises rancunes près, la réconciliation fut complète, et la section ne tarda pas à s'enorgueillir de deux des plus belles compagnies d'élite de Paris. Mais si je persistai à refuser une épaulette, je ne pus éviter d'être l'un des sergents de la compagnie de grenadiers (1). Nous jugeâmes au surplus devoir continuer à en imposer aux antagonistes, et nous fondâmes pour notre compagnie une salle d'armes, à la tête de laquelle nous mîmes un maître nommé Lafosse. Tous les soirs, nous tirions chez lui; nous imaginâmes d'y faire la poule à l'assaut, et j'en gagnai tant qu'on me nomma le coq de la poule.

Cependant, en dépit de ces gardes nationales, créées pour garantir l'ordre et la tranquillité, les causes de troubles entretenaient la fermentation. Pendant que l'étendard des lis était arboré à Coblenz et que, pour le prétendu salut de Louis XVI, on mendiait déjà la croisade de tous les rois de l'Europe contre la France; pendant que les chefs du parti aristocratique poussaient aux excès afin de tuer la Révolution par les propres mains des énergumènes, auxquels le Palais-Royal servait de forum, les résistances et les hésitations du Roi exaspéraient le peuple, dont la haine était prête à se changer en délire.

Bientôt se produisirent des griefs plus sérieux avec des souffrances plus graves. Le pain renchérit à Paris, et déjà on annonce la famine; des retards ont lieu dans quelques paiements, et déjà on ne parle plus que de banqueroute. De nouvelles troupes, dit-on, se rappro-

(1) Nos officiers furent : comme capitaine, l'aîné des Doazan, qui commanda la compagnie à merveille; comme lieutenant, Bertaux, l'un des hommes du monde qui commandaient le mieux l'exercice, et comme sous-lieutenant, je ne sais plus qui.

chent de Versailles. On annonce la dissolution de l'Assemblée et le massacre des députés les plus dévoués à la cause du peuple; on ajoute que, pour être à l'abri des événements, le Roi quittera Versailles au moment de ce coup d'État, de cette contre-révolution, et se rendra à Lille ou à Metz, et que la guerre commencera immédiatement avec toutes les puissances étrangères, notamment avec l'empereur d'Autriche, frère de Marie-Antoinette.

On comprend quel fut l'effet de ces nouvelles sur Paris, sol alors si volcanique et dont des torrents de feu s'échappaient à la moindre secousse; on ne fit rien d'ailleurs pour calmer et rassurer; loin de là, le doublement des gardes du corps de service, le service du Roi ôté aux gardes françaises, le rappel du régiment des Flandres et d'un corps de cavalerie, l'apparition subite d'uniformes inconnus et de cocardes noires ou jaunes, dont le peuple fit justice sur un de leurs porteurs, et cette jactance que les ennemis de la Révolution prenaient déjà pour auxiliaire, semblèrent une confirmation de ces bruits sinistres. Il ne resta donc aucun doute que la Cour voulait en appeler à un nouveau combat, devant lequel le peuple ne reculerait pas. Enfin, lorsque les détails des repas donnés, les 1^{er} et 3 octobre, dans la salle de spectacle et dans celle du Manège de Versailles se répandirent dans Paris, lorsqu'on sut les chants, les toasts, les cris et les autres actes d'exaltation auxquels ils avaient donné lieu, lorsqu'on apprit que le Roi, la Reine et le Dauphin y avaient paru, et les mots et propos qui leur échappèrent, on trouva la preuve des provocations complète; l'explosion, imminente dès le 4 octobre, eut lieu le 5 au matin.

Paris se remplit spontanément de groupes; au milieu d'un tumulte général, des cris se font entendre de toutes

parts. Le premier est : Du pain ! Le second : Des armes ! Le troisième : A Versailles ! Le quatrième : Le Roi à Paris ! Ce cri : Du pain !... du pain !... proféré par une jeune fille frappant sur un tambour qu'elle a pris dans un corps de garde, la fait suivre par une foule immense en partie armée de haches et de piques. Au cri : « Du pain ! » cette foule pille les boulangers qui se trouvent sur son passage, et au cri : « Aux armes ! » se porte à l'Hôtel de ville, dont elle force les portes, d'où elle sonne le tocsin et où elle s'empare de je ne sais combien de milliers de fusils ; alors, annonçant qu'il faut sauver les députés, empêcher l'enlèvement du Roi, l'amener à Paris et l'y garder, elle se dirige sur Versailles par troupes dégoûtantes.

Dès le matin, la générale avait rassemblé tous les bataillons ; la garde nationale était prête à agir avant que l'Hôtel de ville fût menacé ; si M. de La Fayette avait voulu, ce mouvement était prévenu, comprimé ; mais aucune disposition suffisante ne fut prise à temps. Lorsque fut attaqué l'Hôtel de ville, d'autant plus digne de sollicitude qu'une grande quantité d'armes s'y trouvait en réserve, M. de La Fayette n'avait, outre la garde ordinaire, qu'une fraction de bataillon pour le défendre. Tous les bataillons qui se trouvaient éloignés du théâtre de ce mouvement, c'est-à-dire cinquante-neuf sur soixante, demeurèrent inactifs dans une tranquillité parfaite. Quant aux Feuillants, la sécurité était telle que, vers midi, le besoin de déjeuner avait dispersé notre bataillon ; il ne restait à la section que vingt-cinq à trente grenadiers environ, et pas un officier. C'est à ce moment qu'arriva l'ordre d'empêcher le peuple de se porter à Versailles, et c'est immédiatement après sa réception que parurent une soixantaine de femmes effroyables, annonçant à grands cris qu'elles allaient chercher le Roi et

provoquant tout le monde à se joindre à elles. A la vue de ces furies qui venaient du côté du Palais-Royal, qui de cabaret en cabaret augmentaient leur nombre et leur ivresse, et dont quelques-unes brandissaient des bâtons, des coutelas, j'avais fait prendre les armes à ce qui me restait d'hommes, je m'étais mis en bataille devant le portail des Feuillants et j'avais envoyé cinq hommes, dont un caporal, avec ordre de faire rétrograder cette séquelle. La signification de cet ordre n'ayant fait qu'exaspérer les femmes, mon espèce d'avant-garde fut huée et repoussée; mais de suite je la fis soutenir par le reste de ma troupe, qui barra la rue Saint-Honoré, et je chargeai ces créatures. A grands coups de crosse ou de pied, leur mettant même la baïonnette dans les reins ou dans l'estomac, nous les bouleversâmes et les menâmes, battant, jusqu'à la butte Saint-Roch, où elles se jetèrent en proférant des imprécations et des menaces horribles.

Pendant que je nettoyait ainsi la rue Saint-Honoré, tous les tambours qui se trouvaient aux Feuillants battaient par mon ordre le rappel; nos compagnies se reformèrent assez vite, et, dans la conviction que nous avions reçu des ordres exécutoires, nous barrâmes toutes les communications avec Versailles, à travers notre section, de manière que personne ne passât. Cependant il était trop tard pour rien empêcher; dans les autres sections, les ordres dont je parle ne furent pas envoyés ou furent considérés comme non venus, et nos efforts n'eurent en conséquence d'autres résultats que de faire faire un détour à une partie de ces bandes, dont chaque pas fut marqué par des abominations. Des voitures furent arrêtées par elles, ceux qui s'y trouvaient en furent arrachés et forcés de suivre.

Vers six heures du soir seulement, un aide de camp

de M. de La Fayette arriva aux Feuillants. A l'instant nous prîmes les armes; notre demi-bataillon de droite fut mis en route pour Versailles, alors que huit ou dix heures plus tôt on aurait dû envoyer vingt mille hommes occuper le bois de Meudon et les portes de Sèvres et de Saint-Cloud.

Nous n'étions pas au Point-du-Jour, que commença un encombrement, produit par les lenteurs d'une marche de nuit et par la très ridicule résolution de faire prendre leur ordre de bataille à soixante demi-bataillons et à plusieurs batteries de canon. Nous n'avancâmes plus que par de courts trajets, que coupaient de longues haltes. Le temps, d'ailleurs, s'était mis à la pluie; les averses se succédaient, et la boue était horrible. Cette marche, toujours plus pénible, dura plus de six heures, et il était minuit et demi lorsque nous nous déployâmes sur la place d'Armes de Versailles, où nous reçûmes l'ordre de bivouaquer.

Nos fusils mis en faisceaux, M. Doazan aîné, fermier général et mon capitaine, me prit à part et me dit : « J'ai fait préparer pour deux un souper à l'Hôtel des Fermes; allons le manger, et, pour l'exemple, laissons ici mon frère avec ces autres messieurs; ils s'arrangeront comme ils pourront. » Jamais proposition ne vint plus à propos; nous étions affamés, trempés, gelés; au coin d'un feu aussi nécessaire pour nous réchauffer que pour nous sécher, nous soupâmes à merveille. Le repas terminé, nous nous jetâmes sur un même lit. A la pointe du jour on nous réveilla, nous partîmes aussitôt pour rejoindre la compagnie, et nous n'avions pas achevé de descendre l'escalier, que nous entendîmes la générale. C'était le moment où, par une grille restée ou laissée ouverte, la populace se précipita dans les cours du château jusque dans les chambres de la Reine, et où commença l'attaque

des gardes du corps, que les gardes françaises sauvèrent comme les gardes avaient sauvé la famille royale.

Ayant rejoint notre compagnie à toutes jambes, nous la trouvâmes achevant de prendre les armes. Des cris s'entendaient de tous côtés. D'une part, on volait les chevaux des écuries du Roi; de l'autre, on égorgeait des gardes du corps. Nos trois compagnies du centre furent chargées de courir après les chevaux et contribuèrent à les ramener presque tous; ma compagnie des grenadiers fut, avec quelques autres, chargée de secourir des gardes du corps qui, en cherchant à rentrer au château, étaient assaillis par le peuple (1). Nous les délivrâmes tous, et, pour ma part, je fus assez heureux pour en arracher trois à des énergumènes qui, après les avoir désarmés, allaient les égorger. Ces trois gardes, je les confiai au peloton auquel j'appartenais, je les ramenai dans nos rangs jusqu'à Paris, et, passant devant le Garde-Meuble de la Couronne, apercevant mon père, ma mère et ma sœur à l'une des croisées, je sortis des rangs avec ces trois messieurs, qui depuis le matin m'accablaient d'actions de grâces; je les fis entrer dans la porte cochère et je fis signe à mon père de les recevoir. Pour compléter ici ce qui les concerne, ils attendirent chez mon père (qui les fit dîner) que la nuit fût fermée. Ayant changé leurs habits contre des redingotes qu'on leur procura, ils partirent alors dans un fiacre et se firent conduire chez le parent de l'un d'eux, qui habitait Paris. A peine arrivés, ils renvoyèrent les vêtements par un domestique, qui leur rapporta des uni-

(1) M. Mignet et M. Thiers ne citent que les gardes françaises comme ayant sauvé des gardes du corps. Cela est vrai quant à l'intérieur des appartements; cela ne l'est pas quant à l'extérieur du château. De telles erreurs sont inévitables de la part des personnes qui parlent de ce qu'elles n'ont pas vu.

formes désormais inutiles. Ils avaient donné leurs noms à mon père. Le surlendemain, à la nuit, ils vinrent pour nous faire une visite, ne nous trouvèrent pas et laissèrent des cartes pour prendre congé. Leurs cartes se sont perdues; leurs noms, je les ai oubliés, et je n'ai plus eu d'eux aucune nouvelle; mais leur souvenir ne se rattache pas moins à un fait consolateur.

La translation du Roi à Paris, annoncée comme un triomphe, considérée comme une victoire, suffit à rétablir provisoirement le calme. Le premier soin fut de faire retourner à Paris ces hordes épouvantables, que l'on fit suivre par quelques bataillons; sur toute la route, elles proclamèrent le passage ou l'arrivée du Roi, qu'elles nommèrent « le boulanger », par allusion à l'abondance qui allait régner à Paris. Ayant transformé en enseignes les têtes de deux malheureux gardes du corps, elles accompagnaient de chants hideux ces trophées de mort (1).

Versailles en grande partie nettoyé, le Roi et sa famille se mirent en marche, accompagnés par cent députés et escortés par trente mille hommes de la garde nationale de Paris, les demi-bataillons des trois premières divisions précédant les voitures, les demi-bataillons des trois dernières les suivant, indépendamment des hommes qui les flanquaient. Depuis la barrière des Bonshommes jusqu'à l'Hôtel de ville, par la rue Royale, la rue Saint-Honoré, etc., tout ce cortège marcha entre deux haies de gardes nationaux; c'est de même qu'il arriva de l'Hôtel de ville aux Tuileries, inhabitées depuis un siècle. Quoique depuis le Palais-Royal, à peu près, les semelles de mes escarpins m'eussent quitté, je fis cette corvée

(1) M. Thiers dit qu'on leur arracha ces têtes à la sortie de Versailles : cela est faux. Mon père, rue Royale, à Paris, les a vues passer sous ses fenêtres.

tout entière, mais je rentrai chez moi les pieds si enflés que je fus deux jours sans pouvoir marcher... Ainsi se termina ce mouvement populaire, que des chefs voulurent, que la Cour provoqua, que M. de La Fayette put empêcher et modérer, que des gardes du corps ensanglantèrent et qui montra le peuple ou plutôt la populace ce qu'elle est et sera toujours, c'est-à-dire criant : « Vive le Roi ! » qu'elle assaillait, « Vive la Reine ! » qu'elle proscrivait, « Vivent les gardes du corps ! » qu'elle égorgeait.

Mais cette partie de mes *Mémoires* resterait incomplète si je ne revenais sur M. de La Fayette, et cela, pour en appeler de l'apologie que M. Thiers notamment fait de sa conduite dans cette grave circonstance. Ces sortes de rectifications sont d'ailleurs presque un devoir ; celui qu'elles concernent les rend historiques ; en conséquence, je vais opposer à d'imprudents éloges les reproches mérités :

1° Dès le 4 octobre, l'agitation de Paris n'avait laissé aucun doute sur un prochain et formidable mouvement ; or, pour l'arrêter si on ne pouvait le prévenir, il ne fallait que deux choses : la première, empêcher qu'il ne se formât de grands rassemblements, ce qui avec soixante à quatre-vingt mille hommes disponibles est toujours possible à qui se prend à temps ; la seconde, calmer la frénésie du peuple au moyen d'une distribution de pain : du moins n'y eut-il pour ces assertions qu'une voix, de la part de tous ceux qui jugeaient de sang-froid et sur place.

2° M. de La Fayette lutta, dit-on, huit heures contre la milice nationale de Paris. Je faisais partie de cette milice ; j'en étais un des membres les plus zélés, les plus actifs : je passai toute cette journée sous les armes, dans ma section, et je certifie que qui que ce soit ne songeait à aller à Versailles, moins encore à le demander ;

jusqu'à midi, nous ne sûmes pas même qu'il fût question d'y aller; à dater du moment où nous reçûmes l'ordre de garder les rues qui y conduisaient, pas une âme ne passa; la résistance que nous opposâmes sur différents points, nous l'aurions opposée partout; quant à la disposition des esprits, quant à l'absence d'ordres donnés à temps, il en fut ainsi pour les neuf autres bataillons de notre division, pour ceux de la division du faubourg Saint-Germain, pour d'autres encore, et la preuve est qu'à l'exception du détachement de Maillard, qui même n'avait rien d'hostile et n'a été à Versailles que pour contenir une troupe de brigands, ainsi qu'il l'a prouvé en la désarmant aux Champs-Élysées, la garde nationale n'a marché que par ordre et à la nuit, quoique depuis longtemps déjà elle fût devancée par des masses horribles. Tout dans cette assertion est donc faux, et, comme M. de La Fayette ne fut forcé par personne, il ne peut être excusé par personne. Mais encore, au lieu de pérorer la multitude (ce qui est presque toujours absurde, attendu que sur elle les impressions s'effacent ou se dénaturent, et que parler à cinquante hommes ne peut en persuader cinquante mille), il devait la précéder à Versailles et l'y annoncer; enfin, au lieu de faire faire à ses courriers un détour qui assurait leur arrivée, il n'en envoya que par la route directe (autre fait dérisoire); ils furent tous arrêtés, ainsi qu'ils devaient l'être.

3^e Informé des projets du peuple et n'ayant rien fait pour en gêner l'exécution, s'étant laissé forcer à l'Hôtel de ville, qu'il devait défendre et qu'il avait les moyens de défendre, M. de La Fayette devait du moins, et cela depuis dix heures du matin, faire barrer les routes qui conduisent à Versailles, c'est-à-dire en première ligne toutes les barrières qui se trouvent à l'ouest de Paris et

en seconde ligne les ponts de Bezons, de Saint-Cloud, de Sèvres et les bois de Meudon. Il n'en fit rien; les hordes ne trouvèrent aucun obstacle, quoique trente bataillons fussent prêts à remplir cette mission avec zèle, sans compter que ces bataillons auraient pu être secondés ou échelonnés par les troupes, qui se trouvaient à Versailles et qui, à l'exemple de la garde nationale de Paris, auraient fait leur devoir.

4° Une autre faute de M. de La Fayette, c'est de n'être parti de Paris et de n'en avoir fait partir la garde nationale qu'à la nuit, quand dès midi il aurait dû courir et faire courir après les premières bandes pour les empêcher d'arriver, pour les tenir en respect tout au moins; car ce qui à Paris eût été impossible était facile à Versailles, où, comme Antée séparé de la terre, cette populace avait perdu de sa force.

5° M. Thiers dit que M. de La Fayette fit arrêter son armée en route et lui fit prêter serment d'être fidèle au Roi. L'assertion est ridicule, et le fait est faux. La prestation de serment d'une armée est un acte solennel, à grand spectacle, fait pour produire un grand effet moral, ou bien c'est une farce. Qu'on se figure donc ce qu'aurait pu être ce prétendu serment de la part des demi-bataillons, mêlés à des troupes du peuple et mêlés entre eux, mouillés comme des canards, barbotant et trébuchant dans la boue, ne se voyant et ne se distinguant plus, ne conservant et ne pouvant conserver aucun rang, aucun ordre, et jurant dans un sens fort opposé à ce qu'on nomme serment... Le fait est donc faux; j'étais de cette armée et de cette marche; mon bataillon, par la situation de la section des Feuillants, ne pouvait manquer d'être un des premiers marchants, et on ne lui demanda aucun serment; il n'en prêta aucun, et je n'ai jamais entendu dire que d'autres en

eussent prêté; quant à des haltes, nous n'en fîmes que par suite d'un encombrement, qui fut un nouveau désordre et pour M. de La Fayette un nouveau tort. Et, d'ailleurs, que pourrait prouver ce serment qu'on invoque en sa faveur, si ce n'est que, se trouvant à Versailles avec trente mille hommes voués à sa discrétion, il est plus encore responsable de tout ce qui s'y est passé?

6° Ayant obtenu à Versailles la garde de tous les postes extérieurs du château, qui jamais l'excusera de n'avoir pas de suite placé à chacun d'eux un bataillon soutenu par des réserves, de n'avoir pas couvert et entouré le château, au lieu de faire bivouaquer son armée pêle-mêle avec la populace sur la place d'Armes et dans l'avenue de Paris? Les postes extérieurs suffisaient pour tout garantir, et comment fût-on arrivé aux postes intérieurs et à la chambre de la Reine, si les postes extérieurs avaient été gardés? Mais, dit M. Thiers, une grille était demeurée ouverte... La Fayette fit occuper les postes qui lui avaient été remis... Ce qui est une mauvaise échappatoire, les postes extérieurs ayant été remis notoirement à M. de La Fayette; ce serait donc une grille qu'il n'eût pas voulu faire occuper ou qu'il aurait oublié de faire occuper ou fermer; car la preuve qu'elle lui a été remise, c'est qu'elle est restée ouverte et non occupée. Or c'est à ce double fait qu'ont été dus tous les dangers que la famille royale a courus et que se rattache une responsabilité impossible à décliner.

7° A cinq heures du matin, croyant (le mot est significatif) que tout est apaisé, il se jette sur un lit... Ceci confond!... Croire que tout est apaisé, parce que la nuit finit, n'a pas de nom... Et en effet, de nuit tout se circonscrit dans de faibles espaces ou se réduit à des points isolés; les masses, transportées dans des localités qu'elles

ne connaissent pas, perdent toute leur force, et les troupes ont tout l'avantage. Aussi la nuit fut-elle tranquille, parce qu'il était impossible qu'elle ne le fût pas; mais, le jour venu, tout se trouva livré à l'investigation de ces hordes, qui de suite découvrirent la grille non gardée, pénétrèrent par ce point et arrivèrent au château et dans le château même.

Or cette reconnaissance, que ces brigands firent dès le point du jour, qui au monde devait la faire avant M. de La Fayette? d'autant plus qu'il n'avait pu la faire encore, n'étant arrivé que de nuit? Un simple caporal de section aurait compris que le point du jour serait le moment où son rôle aurait le plus d'importance, sa surveillance et son action le plus de nécessité. N'est-ce pas à ce moment que se font les visites de postes, les reconnaissances, les découvertes des places et des camps? Le dernier officier ne devait s'y méprendre. M. Doazan et moi, qui n'étions militaires ni l'un ni l'autre, qui ne servions pas depuis notre enfance, qui n'avions pas fait la guerre d'Amérique, nous n'en avions pas moins ordonné de nous éveiller à peu près au moment où M. de La Fayette se coucha pêle-mêle avec un ennemi qui d'après lui-même le battait depuis vingt heures; de fait, il abdiqua momentanément son commandement. A ce moment où il ne se trouva nulle part, il devait être partout, et si vers cinq à six heures il voulait prendre du repos, c'est sur l'escalier de marbre qu'il devait se reposer; mais moi, acteur en cette grave circonstance et jugeant d'après moi ou d'après tant d'autres sur des faits livrés à l'investigation de tous et discutés cent fois de cent manières, j'ai partagé la conviction que M. de La Fayette, auquel je ne puis venir à bout de donner le titre de général, a voulu les événements des 5 et 6 octobre; que s'il voulait encore un roi, ou,

comme le dit M. Thiers, s'il voulait alors un roi, il ne voulait déjà pour roi qu'un mannequin, c'est-à-dire un roi sans royauté; il ne fut occupé qu'à sauver des apparences, et il les sauva mal. Ambitieux d'un grand rôle, il jugea l'occasion favorable pour être le modérateur du peuple. qu'il laissa aller beaucoup trop loin, et pour être le sauveur du Roi, qu'il livra aux plus grands dangers; il voulut faire dire que le Roi lui devait la vie, quand toute la famille royale et le Roi lui-même faillirent lui devoir la mort.

Quant à M. Thiers, qui relativement à M. de La Fayette est l'habile avocat d'une mauvaise cause. il ne fera prendre le change à aucun des témoins, et, s'il avait été parmi les témoins, il aurait changé de thèse: mais l'engouement de la fin de 1830 pour un homme qui même alors ne fut qu'un factieux, entraîna M. Thiers à passer les bornes. D'après ce que j'ai dit, que le lecteur en juge.

Maintenant, cette journée du 6 octobre. en d'autres termes la translation du Roi à Paris. doit-elle être regardée comme un événement heureux? En fait, la contre-révolution avait comploté de conduire Louis XVI à Metz; mais de son côté ce prince ne voulait pas laisser dans Paris le champ libre au duc d'Orléans; il comprenait que sa fuite rendrait la guerre civile immédiate. et il ne voulait pas en donner le signal: quant à l'émigration et au rôle des armées étrangères. il était arrêté par la crainte que le comte d'Artois ne jouât le premier rôle. Mais pouvait-il résister à tout ce qui l'entourait? On ne saurait le présumer; dès lors, lui parti, nous avons de suite et la guerre civile et la guerre étrangère: or, en 1789. nous étions hors d'état de soutenir cette double lutte. que le résultat de la bagarre des 5 et 6 octobre a reculée de trois ou quatre années. Grâce à ce délai, nous avons

acquis les moyens de substituer la victoire à une défaite infaillible; le salut de la Révolution a donc été dans ces deux journées, qui trompèrent l'espoir et les projets de ses ennemis; je crois toutefois que le but eût été également atteint, si en cette occasion M. de La Fayette s'était montré aussi général qu'il prétendait l'être et si, malgré ses dénégations et la bonhomie de quelques historiens, il n'avait pas été révolutionnaire.

Une fois le Roi à Paris, tout changea de face, et la garde nationale notamment y trouva un élément nouveau d'influence. Partageant la garde du château, elle eut l'occasion de figurer avec des troupes d'élite, les gardes françaises et les Suisses, et ne voulut rester au-dessous ni des uns ni des autres. Ma compagnie se distingua de toute manière. Je ne sais, au reste, ce que dans ce genre on pouvait voir de plus beau que cent vingt-huit à cent trente jeunes gens, dont le plus âgé n'avait pas trente ans, dont le plus petit avait plus de cinq pieds cinq pouces, et tous remarquables par leur tenue rigoureusement soignée, par leurs armes resplendissantes, qu'ils maniaient avec une dextérité, une perfection impossibles à dépasser.

Notre réputation d'habileté ne tarda pas à faire quelque bruit. Les grenadiers des Filles Saint-Thomas, qui en fait de manœuvres et d'exercices avaient de grandes prétentions et qui étaient les seuls concurrents que nous pussions avoir, nous invitèrent à nous joindre à eux pour un exercice à feu. C'était un défi; en conséquence, et pour répliquer par l'équivalent d'un autre, nous acceptâmes, mais à condition que l'exercice aurait lieu avec les bonnets à poil, que les feux s'exécuteraient sur trois rangs, et que le mouvement et les feux seraient alternativement commandés par les capitaines de l'une et l'autre compagnie. Sous tous les rapports l'avantage

fut pour nous; mais ce qui surtout le rendit patent, c'est que les grenadiers des Filles Saint-Thomas eurent trois bonnets brûlés, et qu'aucun de nos bonnets n'eut un poil roussi. Ce défi fut le premier et le dernier que nous reçûmes.

Les instructeurs des gardes françaises passaient pour les hommes les plus habiles au maniement des armes. Je ne sais plus comment un assaut se trouva arrangé entre douze d'entre eux et douze d'entre nous; ils furent battus, et ce fut moi qui l'emportai sur tous pour le maniement des armes les yeux bandés. Il est vrai que, indépendamment de nos exercices quotidiens, je passais quatre, cinq ou six heures par jour à m'exercer entre les quatre glaces du salon de ma mère, et que j'en étais arrivé à ne plus comprendre de difficultés, ni sous le rapport de la rapidité, ni sous celui de la perfection des temps d'exercice. Dans la charge à volonté, par exemple, c'était impossible de voir ma baguette.

Ajouterai-je que nous mettions une véritable coquetterie à relever nos postes plus militairement que personne, et à poser les factionnaires aux Tuileries mieux que les Suisses? Notre triomphe était le service de l'autel pendant la messe du Roi, lorsque Grasset le commandait. Ce service, pour lequel il fallait six grenadiers, trois de chaque côté de la chapelle et un sergent, ne roulait que sur huit ou dix d'entre nous, mais était une curiosité et pour nous un tel amusement, que pour y figurer je quittai mes galons de sergent. Silencieux comme des muets, immobiles et fixes comme des automates, nous faisons tous les mouvements sur des signaux, que Grasset donnait en frappant de la main gauche sur son fusil, qu'il portait naturellement en sous-officier. Grâce à nos répétitions continuelles, jamais nous ne nous trompions sur les commandements. Ainsi un cliquetis,

suivi d'un coup sec et rond, était tout ce que l'on entendait. La première fois que nous exécutâmes cette nouvelle manière de faire nos temps d'exercice, nous causâmes beaucoup plus d'étonnement que nous ne fîmes de plaisir. Les assistants étaient scandalisés que des citoyens osassent empiéter sur leurs prérogatives et se mêler de ce qui tenait au noble métier des armes; ils étaient non moins alarmés que révoltés de voir répondre à leurs dédains par des preuves d'une habileté qui leur était inconnue et qui révélait une génération toute guerrière.

Avec le zèle et l'ardeur que nous mettions à justifier notre réputation, on comprend qu'il ne se donnait pas un coup de tambour dans notre section que nous ne fussions sous les armes. A cet égard, il y avait entre nous une telle solidarité, qu'il fallait quelque chose d'extraordinaire pour que l'un de nous manquât à l'appel. Indépendamment de ce qui tenait au service ordinaire et pendant les trois années de durée qu'eut la garde nationale de Paris, telle que 1789 l'avait vu créer, ma compagnie fut employée à un grand nombre d'expéditions, parfois seule, parfois conjointement avec d'autres compagnies d'élite ou même avec un ou plusieurs bataillons, le nôtre y compris.

Plusieurs de ces expéditions eurent pour objet des arrestations. Je n'en rappellerai qu'une, qui nous émut malgré la gravité du délit commis par celui qui en était l'objet.

Trente hommes de ma compagnie avaient reçu l'ordre d'être réunis aux Feuillants à minuit, et je me trouvai faire partie de ce détachement. A peine arrivés, on nous rassembla, et nous partîmes sous la conduite d'un homme qu'aucun de nous ne connaissait, mais aux réquisitions duquel nous avions ordre de déférer. Vers

une heure du matin, nous cernâmes une maison, entre cour et jardin, isolée de toute autre habitation et située dans une des rues non bâties du faubourg Poissonnière. Ces préliminaires achevés, notre guide fut rejoint par deux de ses acolytes, qui nous avaient précédés sur le terrain, et, après quelques mots échangés avec eux, il demanda pour le suivre des grenadiers, dont je pris le commandement; puis il frappa à la porte, qui de suite fut ouverte. Deux grenadiers furent chargés de garder le portier dans sa loge; avec les huit restants je suivis notre guide dans la maison, dont il connaissait les êtres. Éclairés par des petits flambeaux, qu'il alluma à une lanterne sourde, nous arrivâmes au fond d'un appartement charmant, à une porte qui se trouva fermée à clef et que, requis par lui, nous enfonçâmes à coups de crosse. Cet obstacle en un instant franchi, nous nous trouvâmes dans une chambre à coucher délicieuse, au moment où un très beau jeune homme s'élançait en chemise de son lit; il était suivi par une femme ravissante qui, s'attachant à lui sans songer à prendre des vêtements, attestait sa frayeur et son désespoir par les cris les plus affreux.

Pendant que je l'engageais à se calmer, à se couvrir ou à se recoucher, nos alguazils pressaient le jeune homme de se vêtir. A peine habillé, on fouilla avec lui toute la maison et, dans un cabinet écarté et fermé avec soin, on trouva une fabrique complète de faux effets publics; ainsi se révélait le mystère de l'arrestation. Je passe les détails d'une séparation qui fut déchirante et l'humeur que nous donna cette corvée; mais, peu après, un échafaud remplaça pour ce malheureux les délices achetées au prix d'un crime irrémissible.

Je ne sais plus à quelle époque et à quelle occasion un régiment suisse, caserné à Courbevoie, donna des

inquiétudes ; mais des bataillons, formés de compagnies d'élite de la garde nationale de Paris, occupèrent de suite les ponts de Neuilly, de Bezons et du Pecq, Rueil et Nanterre ; ma compagnie fit partie du premier de ces bataillons. Les alarmes, au surplus, se dissipèrent, et dès le lendemain nous rentrâmes à Paris.

Mille à quinze cents ouvriers avaient été réunis à Versailles, autant, je crois, pour leur donner du pain, que pour nettoyer le grand canal. Ce travail semblait donc un garant de tranquillité ; mais, en ce temps où la révolte était profitable à tant de gens, ces ouvriers spéculèrent sur elle, et, comptant sur la populace et sur l'inaction du régiment de Flandre, ils se mirent en pleine insurrection. Aussitôt cinq compagnies de grenadiers, la mienne y comprise, et cinq de chasseurs, prises dans les dix bataillons de la première division de la garde nationale de Paris, arrivèrent à Versailles (1). Le régiment de Flandre, qui, seul, n'avait pas voulu en venir aux mains avec le peuple, prit les armes et se réunit à nous. Notre vue suffit pour que les ouvriers courussent reprendre leur travail ; mais vingt des plus mutins furent empoignés et mis en prison.

L'importance qu'il y avait à être dans de bons rapports avec les troupes de ligne nous détermina à donner un grand dîner au régiment de Flandre. Ses officiers, les nôtres et un sous-officier, un caporal et un soldat de chacune de leurs compagnies et des nôtres formèrent les convives. Ce fut moi qui pris l'initiative de ce repas, pour les frais duquel nous nous cotisâmes. Cela s'appelait : fraterniser.

(1) Le lendemain de notre arrivée, tandis que nous prenions les armes à huit heures du matin et que nous nous réunissions dans la cour de Marbre, un fusil partit ; la balle coupa la calotte de mon chapeau.

Pendant les trois jours que nous passâmes à Versailles, nous fûmes casernés dans le château, où le régiment de Flandre occupait déjà une partie du rez-de-chaussée ; nous fûmes établis dans les grands appartements de Louis XIV, savoir : les grenadiers dans la galerie des Batailles, les chasseurs dans les salons qui séparent cette galerie de la chapelle. Ce que dans cette situation ce château me fit éprouver serait difficile à dire ! Deux mille hommes couchés sur la paille dans ces riches et somptueux appartements, et foulant avec bruit des parquets sur lesquels on ne marchait autrefois qu'en tremblant ; quelques vivandières hideuses et dégoûtantes, errant où avaient régné les grâces, la beauté et l'amour ; une odeur fétide succédant aux parfums délicats et subtils. la sale gamelle aux festins de la cuiller ; tout cela joint à la surprise, à l'affliction, au scandale du présent, aux souvenirs du passé, à mille regrets et à l'incertitude comme à la crainte de l'avenir, me livra à d'étranges pensées sur les vicissitudes que le sort pouvait réserver à ma patrie. Et pourtant qu'eût-ce été si, plongeant dans l'avenir et franchissant le temps jusqu'au 10 juin 1837, je m'étais vu un demi-siècle plus tard à cette même place ? Alors, au milieu de toutes les illustrations vivantes et de ce qui rappelait les illustrations passées. j'assistais à la réinauguration de ce château, consacré désormais à toutes les gloires de la France. Un repas splendide, une fête sans égale remplaçaient les horreurs de l'ancien bivouac dans le palais, si solennellement restauré et qui ne pouvait plus être habité que par la France.

Le Roi passa la majeure partie de l'été de 1790 à Saint-Cloud : à peine y fut-il installé que les craintes sur son évasion ou sur son enlèvement se renouvelèrent ; quelques mouvements de troupes rendirent ces craintes tout à coup plus vives, et même elles devinrent telles que, une

belle nuit, Saint-Cloud se trouva entouré par je ne sais combien de demi-bataillons de la garde nationale de Paris. D'après ce mouvement, notre demi-bataillon de droite occupa Boulogne pendant trente-six heures, et, dans la répartition du logement, une vingtaine de grenadiers furent logés avec moi dans une maison, au fond du jardin de laquelle se trouvait un pavillon. Pour être plus à mon aise et seul avec celui des grenadiers que je choisirais, je demandai qu'on m'ouvrît ce pavillon. La vieille servante, à qui je m'adressai, parut épouvantée de mon projet et me déclara que c'était impossible : « Eh ! pourquoi diable est-ce impossible ? — Il est bon, votre diable ! Eh bien, c'est précisément parce que le diable vient là toutes les nuits ! — Ah ! parbleu, c'est heureux, répliquais-je ; j'ai précisément une affaire à conclure avec lui, et je serai enchanté de la rencontre... » A ce mot, elle se sauva comme si elle l'avait eu à ses trousses.

Cette facétie avait pu m'amuser, mais elle ne m'ouvrit pas la porte, et, faute de clef, j'eus recours à quelques coups de crosse. Entré à tâtons, je trébuchai sur la première marche d'un escalier que je montai ; au seul étage qu'il avait, je me trouvai dans une pièce dont je me hâtai d'ouvrir une fenêtre-porte donnant sur un balcon, et cela autant pour y voir un peu que pour dissiper une odeur de renfermé qui attestait un long abandon. La nuit étant superbe, je me rendis sur le balcon afin d'y respirer le frais ; j'y étais à peine que le balcon tout entier s'écroula. Par un double bonheur, sa carcasse était en fer, et j'en tenais la rampe assez fortement pour y rester suspendu et pour pouvoir à l'aide d'une traverse regagner la chambre. Sans cela, je me cassais le cou, et le diable aurait eu un beau fait de plus pour faire constater sa malice.

CHAPITRE VIII

Le Champ de Mars, qui en 1813 dut être transformé en Champ de mai, fut consacré en 1790 à devenir le Champ de Fédération. Aucun autre emplacement n'offrait une enceinte pouvant contenir cinq cent mille spectateurs ou acteurs, sans compter que le spectacle pouvait être vu, et du coteau des Bonshommes, et des nombreuses croisées de l'École militaire. On ne pensa pas cependant que cela dût suffire, et on résolut de transformer ce Champ de Mars en une sorte d'arène, c'est-à-dire de l'entourer par de vastes talus, dont le centre fournirait la terre. Douze mille ouvriers furent de suite employés. Mais, quoique l'on eût plus d'un mois pour terminer ce travail, il fut bientôt évident qu'avec les moyens existants on n'achèverait ni en trois ni en quatre mois. Une sorte d'appel fut fait aux sections et par elles à la population. Paris y répondit avec un tel enthousiasme que non seulement les bataillons de la garde nationale s'y rendirent en masse, tambour battant, avec des fanions pour le ralliement du départ, mais les gardes nationaux entraînèrent à leur suite des hommes qu'ils payaient eux-mêmes pour les secourir. Nous fimes les frais d'un de ces aides avec un de mes camarades. Ce ne fut pas tout : des officiers se trouvant par congé à Paris, des moines même, enfin les femmes les plus élégantes, se confondant aux personnes de tout âge.

de tout rang, de tout sexe, de toute opinion, encombrèrent. depuis midi jusqu'à l'heure du dîner et même après dîner, toutes les avenues du Champ de Mars de voitures, de calèches, de cabriolets! Chacun arrivait avec sa pelle ou sa pioche, et de toutes parts étaient expédiées des brouettes. En peu de jours tout le monde eut son costume, consistant en une veste à manches, un pantalon de coutil ou de nankin et un bonnet de police; beaucoup de dames se firent faire de ces petits bonnets très élégants et qui leur seyaient à merveille. Jamais on ne vendit autant de ces étoffes, jamais on ne confectionna plus de ces accoutrements. Ardeur et gaieté, il est impossible de dire laquelle l'emportait sur l'autre; au reste, elles servirent mutuellement si bien que, avant le 10 juillet, les cent cinquante mille ouvriers employés ou qui s'employèrent dans cette occasion eurent accompli un travail digne des anciens Romains.

Au milieu d'un mouvement aussi extraordinaire, il n'y avait, on le conçoit, aucun ordre à établir ou à espérer; tout se bornait à réunir en troupe quelques centaines de personnes successivement arrivées et à leur indiquer, ainsi qu'aux bataillons, une portion de déblais à faire ou de talus à élever. Quant à la confusion, elle fut inévitable; quelques jambes furent cassées, d'autres fort endommagées par suite de l'activité des conducteurs de brouettes, rivalisant à qui irait ou reviendrait le plus vite. Toutefois le zèle n'en fut pas plus ralenti que les chants et les rires ne furent interrompus. Spectacle au dernier point extraordinaire, et dont certes il n'y aura aucun autre exemple.

Il est rare que dans de telles occasions on ne dépasse pas les bornes auxquelles on devait s'arrêter. A peine fut-on certain que les talus immenses seraient achevés à temps, on résolut de les couvrir non de gradins de

gazon, comme dit Mignet, car il n'y avait ni gradins ni gazon, mais de banquettes. Rien n'était plus absurde, abstraction faite même de la difficulté. Obliger quatre à cinq cents personnes à s'asseoir est possible, en contraignant quatre à cinq cent mille ne l'est pas. Une seule personne se levant aurait forcé toutes celles qui étaient derrière elle à se lever. D'ailleurs, on ne parvint pas à placer le quart des banquettes qui eussent été nécessaires pour garnir cet immense espace, et la plupart de celles qui le furent ne servirent qu'à asseoir et à chauffer les gardes nationaux qui, comme moi de service au beau milieu du Champ de Mars pendant cette nuit de déluge et véritablement glaciale, se trouvèrent réduits à brûler ces mêmes banquettes, à la conservation desquelles ils étaient chargés de veiller.

Je passe sur les détails de la cérémonie décrite dans vingt ouvrages et même sur la cohorte fédérative qui, partie de l'emplacement où avait été la Bastille dont il ne restait plus de vestige et marchant avec ses quarante-trois bannières déployées, arriva forte de cent mille hommes et mit plus de trois heures à se développer. A sa tête se trouvait en masse l'Assemblée constituante, précédée par un bataillon d'enfants qu'on appela Royal-Bamboche et suivie par un bataillon de vieillards, que, dans leur hilarité, les jeunes gens d'alors, morts ou cacochymes aujourd'hui, nommèrent Royal-Pituite. Mais comment ne pas rappeler les trois à quatre cents prêtres, les cent enfants de chœur armés d'encensoirs et tous en aubes blanches nouées par de larges ceintures de rubans tricolores (1)? Ils couvraient les nombreux gradins autour de l'autel de la patrie, que desservaient trois évêques, celui d'Autun officiant, ou plutôt profanant la dernière

(1) Thiers parle d'écharpes; c'étaient des ceintures, dont les rubans pendants flottaient au gré d'Éole.

messe qu'il devait dire et l'un des premiers serments qu'il devait transgresser.

Mais un homme qui occupait l'attention de tous les assistants, c'était M. de La Fayette. Chargé de tous les pouvoirs pendant cette solennité, et quoiqu'il ne commandât que les fédérés, il semblait commander à la France entière. Monté sur un cheval blanc (1), je l'aperçois encore, parcourant à peu près en maître ce vaste espace, et je citerai un mot d'un homme d'esprit qui, me le montrant du doigt, me dit : « Voyez-vous M. de La Fayette qui galope dans les siècles à venir !... »

Cependant, si cette journée sans précédent immortalisa tous ceux qui jouèrent les premiers rôles, le rôle qu'y joua Louis XVI peinera toujours. Placé à côté du président de l'Assemblée constituante, en avant de la Reine et du Dauphin, mais assez en arrière du premier, ce monarque déjà trop déchu ne paraissait plus, encore qu'on lui laissât la droite, qu'un pupille à côté de son tuteur, ou même qu'un prince assistant à la sanction donnée par les peuples aux mille interdictions dont il avait déjà été frappé.

L'objet de cette solennité était un serment, et ce serment fut prêté immédiatement après la messe, on sait comment par le Roi, puis par la Reine qui le fit prêter au Dauphin. Ce serment, qui pour eux consacrait leur politique de résignation et qui semblait d'autant plus sacré qu'il se répétait à la même heure dans tout le royaume,

(1) Ce cheval anglais, qui avait coûté quinze cents louis, se montra tout à coup si méchant que, de vente en vente, il devint la propriété de mon loueur de chevaux. Je le montai pendant presque tout l'été de 1791, mais rien n'était moins agréable et plus fatigant. Ses écarts étaient tels que personne ne pouvait rester à côté de moi, et que les promeneurs qui avaient à me croiser dans les petites allées du bois de Boulogne les quittaient pour les céder tout entières à mon cheval.

ce serment de la France entière, le Roi n'eût pas dû l'oublier, non plus que l'enthousiasme qu'il provoqua. Cette explosion de vivats unanimes et prolongés était plus qu'une manifestation; c'était tout un élan d'hommages. Quoi qu'il en soit, à ces cris de bonheur se mêlèrent immédiatement vingt musiques militaires, de nombreuses fanfares, le roulement de mille tambours et le fracas de cent pièces de canon. Le temps affreux pendant toute la nuit et la matinée de ce jour, où l'on considéra la Révolution comme terminée, put être regardé plus tard comme le présage du sang et des larmes auxquels la France fut vouée pendant trente-neuf années; mais le temps, qui devint magnifique dès que la messe commença, pouvait en ce moment paraître le gage du calme et de la paix qui formaient le fond de toutes les espérances.

Au milieu des grandes pensées et des profondes émotions que cette journée multiplia, il y eut des instants de répit et de gaieté. Gelés et morfondus, nous eûmes recours à une farandole pour nous réchauffer. Au nombre de cinquante ou soixante mille hommes peut-être, chantant à tue-tête, nous barbotâmes à toutes jambes dans la boue et les flaques d'eau dont le Champ de Mars était couvert. Mais ce qui amusa pendant plusieurs heures, ce fut la variété des tableaux que, par l'alternative du soleil et de la pluie, cette immense population offrait, apparaissant tout à coup ou disparaissant sous deux cent mille parapluies de toutes couleurs. On eût dit un peuple de tortues, dont tantôt on ne voyait que les têtes, dont tantôt on ne voyait que les écailles.

Quoique je fusse sur pied depuis la veille au matin et sous les armes depuis vingt-quatre heures, que j'eusse été trempé vingt fois, quoique la pluie et le froid ne reposent guère, j'étais tellement électrisé par la circonstance que je ne sentais aucune fatigue. Aussi, la fête à

peine terminée, je remis mon fusil et ma giberne au tambour de ma compagnie, qui par parenthèse était général de brigade six ans après (1); puis, m'étant réuni à ma famille, j'allai avec elle rejoindre quelques amis, et nous dînâmes en compagnie au bois de Boulogne. Vers neuf heures du soir nous revînmes à pied, car aucune voiture ne circula dans cette journée. En traversant les Champs-Élysées, nous fûmes confondus de l'urbanité sur laquelle chacun s'efforçait de renchérir. Il y avait foule, et personne ne pressait sa marche, personne ne se coudoyait; c'était à qui ferait place à ceux que l'on croisait. A la lueur d'une illumination magnifique, au son de beaucoup d'orchestres, on se promenait avec délices, chacun cherchant à procurer aux autres le charme qu'il goûtait. Les égards, les politesses furent poussés au point qu'on était toujours prêt à se saluer et à se sourire. Si même cette recherche fut portée à l'excès, ce fut par des gens de la dernière classe (2).

Ainsi se passa cette Fédération, que suivirent de nombreuses réjouissances, à laquelle nul souvenir fâcheux ne se rattache, et qui fut incontestablement la plus belle journée de la Révolution. On eût dit en effet qu'il ne restait plus de vœux à former. Le Roi avait paru satis-

(1) Il s'agit ici de Balland (Antoine), né en 1751, et qui, engagé à quinze ans, ne serait jamais, sous l'ancien régime, sorti de l'obscurité. Il franchit très rapidement les grades d'officier, ouverts par la Révolution, fut fait colonel à Jemmapes et général de brigade par Bonaparte en Italie. (Éd.)

(2) Des gens dupes des choses et d'eux-mêmes, rêvant la perfectibilité de l'espèce humaine, citaient des exemples de politesse et d'honnêteté donnés par le peuple de Paris, les 27, 28, 29 et 30 juillet 1830, et les attribuaient à ce que, depuis la Révolution, le peuple a gagné par l'instruction. Comme honnêteté, j'ai vu le peuple respecter au 14 juillet 1789 toutes les richesses que contenait le Garde-Meuble; comme politesse, il passa toutes les bornes en 1790. C'est donc en lui-même, en son instinct, et non dans l'instruction, qu'il trouve le juste sentiment des convenances.

fait, et on pouvait croire qu'il l'était; les fédérés allaient faire retentir la France entière des tributs qu'ils lui rendaient, et si la France avait pu être délivrée des énergumènes des deux partis, aussi bien à la Cour que parmi les démagogues, le Roi et la royauté étaient sauvés. Mais ce n'est pas ainsi que marchent les révolutions.

Dès le lendemain, la lutte était recommencée; sept semaines après, à Nancy, le sang allait couler; ces tristes événements sont trop connus pour que je m'y arrête, et je reviens à quelques faits relatifs à mon service dans la garde nationale de Paris; je commence par ceux qui ont rapport au château.

Le jeudi saint (1790), étant de service aux Tuileries, je me trouvais de faction dans la salle située entre le grand escalier du pavillon de Flore, la galerie de Diane et les petits appartements du Roi. C'était au moment où Louis XVI et la Reine lavèrent les pieds à douze pauvres, représentant les douze apôtres. Ces douze pauvres, habillés à neuf par le Roi (1), étaient assis sur une banquette assez élevée pour que leurs pieds se trouvassent sur un gradin; ils avaient le pied gauche chaussé et le pied droit nu; à côté du pied nu se trouvait une cuvette avec de l'eau tiède. Lorsque le Roi et la Reine, précédant leur suite, arrivèrent par la porte des petits appartements, chacun de ces pauvres plaça son pied sur le bord de la cuvette; alors le Roi, prenant avec le creux de sa main un peu d'eau dans chaque cuvette, la jeta sur chacun des douze pieds, qui du reste n'avaient pas besoin d'être lavés. Quant à la Reine, elle prit successivement douze serviettes, qu'on lui présentait sur un plat

(1) Les habillements, tous égaux, étaient composés d'un habit, d'un gilet et d'un pantalon de drap gris, d'un chapeau (sans coiffe), d'une chemise, d'une cravate, d'un mouchoir de poche, d'une paire de bas et d'une paire de souliers.

d'argent, et les passa, puis les laissa sur les pieds que le Roi avait mouillés. La cérémonie terminée, Leurs Majestés firent des aumônes aux pauvres, qui en toute hâte s'étaient rechaussés, et leur servirent des mets contenus dans des plats de bois. C'est la dernière fois que ces augustes personnages ont déferé à cet usage qui date du roi Robert.

Les gardes montées au château donnaient presque toujours lieu à quelque anecdote. Le mot d'un conseiller au Parlement eut notamment certain succès. Peu après l'installation du Roi à Paris, ce conseiller, grenadier dans la garde nationale, se trouva de faction à la porte des grands appartements. Un personnage de la Cour l'ayant aperçu s'écria : « Comment! c'est vous? Bon Dieu, que faites-vous là? — Monsieur le duc, répondit-il, autrefois, nous faisons de très humbles remontrances au Roi; aujourd'hui, nous lui montons des gardes. »

J'avais passé la nuit au château, et, vers six heures du matin, afin de respirer l'air frais, deux de mes camarades et moi, encore en bonnet de police, nous sortîmes par la porte du milieu, pour faire par les terrasses le tour des Tuileries. Comme nous approchions de la terrasse du bord de l'eau, le Roi sortait de la petite porte du château, près le pavillon de Flore, accompagné de deux messieurs, mais sans gardes; il allait faire la même promenade. Nos bonnets à bas, nous nous arrê tâmes respectueusement pour le laisser passer; cependant, ne jugeant pas que ce fût un motif pour changer de projet, nous le suivîmes à cinquante ou soixante pas de distance. Les deux rampes de fer à cheval descendues et montées, comme en suivant la terrasse des Feuillants il arrivait à la petite porte du passage qui, à travers le couvent des Feuillants, communiquait de la place Vendôme aux Tuileries et de ces deux

endroits à la salle de l'Assemblée constituante, une jeune dame débouchait de cette porte; elle était précédée par un joli petit épagneul, qui se trouvait déjà tout près du Roi; dès qu'elle reconnut celui-ci, elle se hâta de rappeler son chien en s'inclinant profondément; de suite le chien se retourna pour accourir vers sa maîtresse, mais Louis XVI, qui tenait à la main un jonc énorme, lui cassa les reins d'un coup de ce gourdin. Et, pendant que des cris échappaient à la dame, pendant qu'elle fondait en larmes et que la pauvre bête expirait, le Roi continuait sa promenade, enchanté de ce qu'il venait de faire, se dandinant un peu plus que de coutume et riant comme le plus gros paysan aurait pu le faire.

D'un mouvement spontané nous nous arrêtàmes et rétrogradâmes, pour ne pas continuer à suivre « ce tueur de chiens », ainsi qu'un de mes camarades le nomma... Nous étions indignés non moins que scandalisés; rien ne nous avait paru plus grossier que le rire et plus gratuitement méchant que le fait, qui du reste cadrait à merveille avec les coups de cravache dont ce roi aimait tant à gratifier les perruquiers et les prêtres que pour leur malheur il rencontrait pendant ses chasses. Un pareil trait semble encore plus inexplicable, si on se reporte à la situation où se trouvait alors Louis XVI, et il me rappelle un mot qui n'avait fait que me scandaliser, mais qui dès ce moment changea pour moi de caractère. Voici ce mot. Il y avait quelque temps que, dînant, ainsi que mon père, chez le marquis d'Aoust, nous nous y étions trouvés avec l'archevêque de Cambrai, Ferdinand de Rohan, et le bailli de Suffren. On avait parlé du Roi pendant le repas, et, comme on avait fait l'éloge de sa bonté et qu'un des convives avait observé qu'elle était peinte sur son visage, l'archevêque, sans baisser la voix, mais les yeux fixés sur son assiette, avait dit :

« L'heureux masque ! » Quoique tous les regards se fussent portés sur lui, personne n'avait répliqué (1).

Ainsi que je l'ai dit, ma compagnie était très bien composée. En gens de qualité, je citerai M. de Noailles, que nous placions toujours en tête du premier rang; en financiers : MM. Doazan, de Vismes et Piscatory; en artistes : Carle Vernet, Bertaux et Grasset; en jeunes gens instruits et bien nés, une foule; en hommes de mauvais ton et de mauvaises manières, personne. Aussi nos gardes étaient-elles des réunions fort agréables, surtout quand nous étions seuls, parce qu'alors le temps se partageait à merveille entre le service que nous faisons de la manière la plus sévère, les repas qui devenaient de véritables pique-niques, la conversation toujours très variée, très gaie, et le sommeil assez rare parmi nous. Mais dans les postes, pour lesquels plusieurs sections fournissaient un contingent, comme à l'Hôtel de ville où nous étions trois cents, le jeu devenait la principale affaire. J'ai vu perdre en une nuit plus de 30,000 francs aux petits paquets, jeu qui se trouva adopté dans ce corps de garde (2).

(1) Un autre mot, dit par lui, le même jour, fit encore une impression profonde. On avait quitté la table et on était rentré dans le salon. La conversation roulait sur le suicide, que chacun condamnait, lorsque l'archevêque de Cambrai éleva la voix et dit : « Le suicide est un crime; il est un cas cependant où il devient un devoir, c'est quand on a perdu l'honneur. » Ce mot était la condamnation à mort du cardinal de Rohan, son frère, réellement déshonoré par l'affaire du Collier.

(2) Il arrivait cependant que l'on jouait des déjeuners ou des discrétions d'huitres, fait que je rappelle parce que j'ai vu gagner à un homme, dont j'ai oublié le nom, le pari de manger cinquante douzaines d'huitres. A propos de cet amateur d'huitres, Lenoir nous conta que, ayant invité à déjeuner trois convives du même genre, qui n'étaient pas rares à cette époque, il leur avait demandé à leur arrivée combien d'huitres chacun d'eux avait l'habitude de manger, et qu'ils avaient répondu : le premier, quinze à dix-huit

Voici deux faits encore relatifs à mon service dans la garde nationale :

J'étais de garde au Châtelet, tribunal servant de prison. Il était minuit, lorsqu'on vint en toute hâte demander un factionnaire. C'était mon tour de marcher, et je partis. Après avoir monté très haut, suivi je ne sais combien de corridors, changé je ne sais combien de fois d'escaliers, on me conduisit, à la lueur d'une lanterne, à travers des charpentes qui à dix reprises me forcèrent à me ployer en deux ou à faire d'énormes enjambées, au milieu d'un grenier vaste et fort éloigné de tout point fréquenté. Arrivé là, on me fit charger mon fusil et on me donna pour consigne de ne faire aucun bruit, de ne pas bouger et, dans le cas où j'entendrais venir à moi dans telle direction, de faire feu, puis de me retirer le plus vite que je pourrais. Après quoi, on me laissa dans une obscurité profonde. Des prisonniers, paraît-il, devaient fuir par là; mais je n'ai jamais compris comment on n'avait pas d'autres moyens d'empêcher leur évasion; pourquoi on ne me laissa pas une lanterne, tant pour voir où je tirerais que pour me sauver en cas de besoin hors de ce labyrinthe; ni comment dans une telle situation on n'avait pas placé deux factionnaires au lieu d'un. Au reste, je n'entendis rien, et, au bout de deux heures qui me parurent fort longues, un autre prit ma place; mais, sur mes observations, ce factionnaire fut échelonné par un second, et la faction ne fut plus que d'une heure.

L'autre fait que j'ai à rappeler se rattache à un événement plus grave, au procès de Favras.

Cet homme, nommé Mahy, était de Favras, village des douzaines; le second, quarante à quarante-cinq; à quoi le troisième avait ajouté : « Quant à moi, monsieur, j'en mange tous les jours. »

environs de Blois. Doué de capacité et même d'audace, instruit, fort intrigant, assez mauvais sujet pour avoir de nombreuses chances de réussite, il s'était rendu à Paris, où il était entré dans les gardes de Monsieur, que peu après il avait quittés et où bientôt, si ce n'est de prime abord, il était devenu marquis comme Rivarol était comte, comme tant d'autres y portaient des titres et des noms qu'ils n'avaient pas. Grâce à son titre et dans un de ses voyages, il était parvenu à épouser une princesse allemande, puis, de retour en France et toujours empressé de témoigner son zèle à Monsieur, il avait été chargé de négocier un emprunt dont ce prince avait besoin.

Cependant la Révolution prenait chaque jour un caractère plus menaçant. Monsieur qui, en 1788, avait rompu une digue à travers laquelle se précipitait un torrent prêt à tout submerger, Monsieur n'en était plus à s'alarmer de la marche des événements ; pour les arrêter ou les changer à son gré, le moyen le plus certain lui ayant paru être de faire sortir la famille royale de Paris et de se débarrasser de M. Necker et de M. de La Fayette, il résolut de faire assassiner ces deux personnages et de faire enlever le Roi. Or, frappé de l'idée que personne ne pouvait à plus de titres que Favras être chargé de l'exécution de ce double projet, il le revit, lui fit accepter cette mission et lui promit, en cas de réussite, la confirmation de son titre de marquis et 500.000 francs.

Favras dès lors chercha des exécuteurs de si hautes œuvres. Il explora dans ce but le quai de la Ferraille, les casernes (1), et même de mauvais lieux. Deux ser-

(1) Ce Favras occupait un pavillon situé en face du principal corps de bâtiment de l'abbaye Saint-Germain, où se trouvaient établis les bureaux de la Librairie, où je logeais alors avec mon père et dont le rez-de-chaussée était occupé par la troupe de ligne. Eh

gents, découverts par lui je ne sais où, finirent par lui paraître dignes de sa confiance : il s'ouvrit donc à eux. et, indépendamment de places de capitaine dans le corps qu'il levait pour la contre-révolution, il leur promit 100,000 francs de récompense s'ils consumaient le double crime qui leur était demandé. Mais ces deux hommes n'étaient plus de ces gardes françaises, qui en 1760 encore, assassinaient pour de l'argent. Entraînés par le mouvement général, ils obéissaient déjà à d'autres influences. Les grades dont on leur présentait l'espérance leur apparaissaient dans l'avenir pouvoir être acquis par de plus nobles titres; en conséquence, au lieu de le seconder, ils dénoncèrent M. de Favras et le firent mettre en jugement.

Cette cause avait un intérêt immense. Je ne pense pas, comme le parti de la Cour chercha à l'accréditer, que le Châtelet condamna M. de Favras parce que le peuple avait la velléité de voir pendre un marquis, jouissance que d'ailleurs cet homme ne pouvait pas procurer, son titre n'ayant pas plus de valeur qu'un sobriquet; je ne pense pas non plus que le Châtelet le sacrifia, pour se faire pardonner l'acquiescement de M. de Besenval (1) (ces propos de parti n'ébranlèrent l'opinion de personne); de fait, il le condamna parce qu'il fut impossible de ne pas le condamner. La seule question était donc de savoir, non jusqu'à quel point Monsieur était coupable,

bien, M. de Favras avait eu avec des sous-officiers et des soldats de ce corps des entretiens fort suspects, quoiqu'ils ne le fussent pas assez pour le compromettre.

(1) Suisse au service de la France. Fut successivement commandant, puis inspecteur du régiment des gardes suisses. Lieutenant général en 1789, il fut chargé d'un commandement des troupes réunies autour de Paris, déserta son poste, fut arrêté, mis en jugement et finalement acquitté par le Châtelet, qu'inspiraient alors des sentiments contre-révolutionnaires. Il est connu surtout par des *Mémoires* publiés après sa mort. (Éd.)

ce dont personne ne doutait, mais jusqu'à quel point il serait compromis. Tout dépendait du rôle que Favras jouerait dans cette procédure, c'est-à-dire s'il disculperait Monsieur, ou bien s'il l'accuserait, ses moindres charges ne pouvant manquer d'équivaloir à des preuves matérielles : car, je le répète, la conviction morale était entière. La famille royale était dans le plus grand émoi : Monsieur en palpait, et c'est parce qu'on crut pouvoir compter sur la discrétion de Favras, que ce prince se rendit à l'Hôtel de ville et y fit cette fameuse déclaration, dans laquelle le futur roi de 1815 et de 1816 proclama que « l'autorité royale devait être le rempart de la liberté nationale, et la liberté nationale la base de l'autorité royale », ajoutant : « J'ai droit d'être cru sur parole; je n'ai jamais changé de sentiments, de principes, et je ne changerai jamais... » Mais cette comédie ne pouvait paraître donner le change qu'autant que Favras ne la démentirait pas; s'il disculpait Monsieur, sa mort était certaine; mais s'il mettait ses révélations à prix, il pouvait sauver sa tête. Ce fut donc à empêcher qu'il ne parlât, que tous les efforts tendirent; dans ce but, on réussit à lui persuader que, ne pouvant être sauvé que par le Roi, il aurait sa grâce s'il parvenait à écarter tout ce qui serait de nature à mettre Monsieur en cause.

Encore de garde au Châtelet le jour où Favras fut jugé, le hasard voulut que je fusse mis de faction derrière la chaise sur laquelle il était assis, et que j'y restasse pendant tout le temps que dura son interrogatoire. Je dois le dire, je fus frappé, au dernier point frappé, de sa fermeté, qui du reste paraissait un parti pris; je ne le fus pas moins de l'habileté avec laquelle il soutint son rôle. Toutes les fois que Monsieur fut nommé, il rappela les obligations qu'il lui avait, sans laisser échapper un

mot qui pût l'inculper; loin de là, ce qui paraissait irrévocablement compromettant se trouvait expliqué de manière à repousser jusqu'au soupçon.

Sa condamnation fut prononcée et ne l'ébranla pas. Conduit à l'Hôtel de ville, pour savoir s'il avait des révélations à faire, il n'en fit aucune, grâce aux promesses qui lui avaient été faites et à l'influence qu'exercèrent sur lui les deux ecclésiastiques qui lui avaient été donnés, et au nombre desquels se trouvait l'abbé Le Duc, dont la seule présence équivalait à une preuve sans réplique (1).

Mais, parvenu au lieu du supplice et ne voyant pas la grâce arriver, il voulut parler, et certainement il aurait tout dit, si l'abbé Le Duc ne l'avait contenu par ces mots : « Votre sort est irrévocable... soumettez-vous donc à ce que le Roi ne peut plus empêcher, et considérez que vous sauvez la famille royale tout entière, et que votre famille recueillera le prix de votre héroïque dévouement. »

Il fut pendu ! L'abbé Le Duc aussitôt se jeta dans une voiture qui l'attendait; à toutes jambes de chevaux, il arriva au Luxembourg, et, en dépassant le seuil de la pièce où le prince l'attendait dans une grande anxiété, il s'écria : *Consummatum est !*

C'est à l'abbé Le Duc lui-même que nous dûmes, mon ami Préval et moi, de connaître tout ce qui concerne Favras dans cette affaire; le même abbé convint devant nous que Favras, n'ayant aucune raison et aucuns moyens de recruter pour lui-même, n'avait pu être et n'avait été en réalité que l'agent de Monsieur.

Un dernier mot. Le président Talon était demeuré

(1) Fils naturel de Louis XV, il aurait dû s'appeler l'abbé de Bourbon.

dépositaire de toutes les pièces du procès; à sa mort, elles passèrent dans les mains de son fils, frère de Mme du Cayla; j'ignore si c'est la remise de ce dossier qui a contribué à la faveur de cette dernière; du moins est-il certain qu'elle a fondé celle de M. Talon, qu'elle l'a fait promouvoir au grade de maréchal de camp, et qu'il lui a dû son mariage, ce mariage qui faisait dire à Louis XVIII « qu'il avait donné du talon dans le derrière de Mlle de Beauvau ».

Au reste, l'espèce de velléité qui sans succès avait fait mettre un misérable en campagne était prédestinée à avoir les plus effroyables suites. Robespierre, grâce aux infernales conceptions et directions de Coblenz, ne devait pas tarder à succéder à Favras.

Le *Portefeuille de Montgaillard*, le *Moniteur*, la *Bibliothèque historique*, etc., etc., ont révélé que ce monstre a fini par être l'exécuteur des vengeances des Princes contre les nobles, contre les magistrats qui n'émigrèrent pas, et contre tous ceux à qui ces Princes ou des personnes de leur alentour en voulaient; il fut en même temps leur agent, pour rendre, à force de crimes que leurs successeurs exploitent encore, la Révolution odieuse. Ces faits sont positifs; mais de tels projets ne s'exécutent pas sans lettres écrites, sans listes envoyées

Ici se présente une lacune; deux pages du manuscrit original ont été coupées. avant qu'il nous ait été confié pour la publication. Si nous en jugeons d'après les lignes qui la précèdent, d'après celles qui la suivent et surtout d'après l'intérêt qui l'a fait disparaître, la révélation devait être importante. En une fin de phrase, le baron Thiébault nous apprend qu'il en tenait les détails de l'abbé Le Duc.

Ce que la tombe de cet abbé Le Duc a enseveli de

secrets et de faits curieux n'est pas croyable. Dans une position qui le mettait à même de tout savoir et qui ne lui permettait de rien écrire, il avait passé sa vie à fureter et l'avait fait avec autant d'esprit que de mémoire : par malheur, je ne l'ai vu que deux fois, une fois chez Préval, une fois chez lui, et encore ces entrevues furent courtes. C'est dans la première entrevue qu'un honnête officier nous fit rire en adressant à l'abbé Le Duc cette apostrophe : « Mais comment le Roi ne vous fait-il pas évêque ? »

Lors des premiers troubles qui agitèrent les États généraux, vers le moment où ils se transformèrent en Assemblée constituante, le besoin de se voir, de se concerter, d'échapper par des associations aux dangers de l'isolement et de donner pour auxiliaire à chaque individu une masse dont il fit partie, avait fait former à Versailles un club, bientôt nommé : « Club des Amis de la Constitution », dénomination ridicule, en ce sens que la Constitution n'était pas faite. Quoi qu'il en soit, ce club, composé de députés et de non-députés, suivit l'Assemblée à Paris et s'établit dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré, emplacement dont l'étendue et les dépendances permirent l'extension désastreuse du club qui prit le nom de son local.

Son début fut cependant fort loin de ressembler à ce qu'il devint. Sans doute, les plus ardents députés du côté gauche en firent de suite partie, mais en même temps s'y trouvaient Mirabeau, les Lameth, Barnave, La Tour-Maubourg, etc., et, si je sors de l'assemblée, je me rappelle encore, et indépendamment de beaucoup de gens de qualité, le prince de Broglie, le duc de Chartres, aujourd'hui Louis-Philippe I^{er}.

Un grand nombre des amis de mon père, députés et autres, en faisaient partie; il fut entraîné à s'y faire

recevoir; je ne sais plus par quel membre la demande en fut faite, mais il fallut qu'elle fût appuyée par deux autres, et ce que je n'ai pu obtenir, c'est que M. le duc de Chartres, alors membre d'un des comités ou bureaux de ce club, fût l'un des signataires. Enfin, mon père reçu, je ne tardai pas à l'être moi-même, et j'y fus témoin de discussions superbes, notamment entre Mirabeau s'opposant à ce que l'on fit une loi sur les émigrés, qu'il appelait les émigrants, et les plus grands orateurs de l'extrême gauche. C'est à cette occasion que Barnave me frappa pour la première fois. Dix répliques avaient été échangées et avaient beaucoup plus embrouillé qu'éclairci la question, lorsqu'un tout jeune homme prit la parole et, suivant l'ordre dans lequel chacun avait parlé, résuma chacun des discours prononcés, et cela avec autant d'ordre, de clarté, que de simplicité; il termina cette longue, mais lumineuse récapitulation, par ces mots : « Ainsi, messieurs, les questions sur lesquelles il vous reste à émettre une opinion sont..... » Tout le monde fut confondu.

A ce fait, qui consacre une admiration, j'en joindrai un d'un autre genre. M. le prince de Broglie eut à faire un rapport sur je ne sais plus quel fait; un charretier y figurait sur un premier plan, et cet homme, dont le nom assez baroque, mais par-dessus tout fort vulgaire, était uni au nom d'un homme honorable, ne revenait jamais sans que le prince de Broglie l'accompagnât de la qualification de « monsieur », que le plus sérieusement du monde il articulait avec une déférence qui me parut burlesque, alors qu'il se bornait à joindre au nom de l'acolyte de ce « conducteur de voitures dites roulières » (pour rappeler une de ses périphrases) ce même mot de « monsieur », quoique cet acolyte fût un homme titré.

Pendant un an nous fûmes, mon père et moi, assez

assidus aux séances des Jacobins ; mais, bientôt dépassés par les meneurs de ce club, le dégoût pour beaucoup de rôles, l'indignation pour beaucoup d'autres, nous en éloignèrent peu à peu. La création du club des Feuillants par Mirabeau et La Fayette ne faisait plus de ces associations que des affaires de partis ; or, nous ne pouvions appartenir à aucun de ces partis ; nous n'allâmes donc pas au nouveau club, et nous abandonnâmes l'ancien.

Deux grands événements marquèrent les six premiers mois de 1791 : l'un, la journée du 28 février, l'autre, la mort de Mirabeau.

Le premier eut deux scènes, une de jour et une de nuit. Celle de jour eut lieu à Vincennes, qui servait de prison d'État. Pour la démolir, le peuple l'attaqua, comme il avait attaqué la Bastille ; mais M. de La Fayette l'en chassa. La scène de nuit, ou plutôt du soir, se passe aux Tuileries, où je ne sais combien de royalistes, munis d'armes cachées, se réunirent tout à coup. C'était, dirent les uns, afin d'entourer le Roi à ce moment où la population était en mouvement, raison pitoyable, puisque la garde nationale et surtout la garde constitutionnelle valaient pour cela mieux qu'eux. Les autres prétendirent que c'était pour enlever le Roi et sa famille à la faveur de la bourrasque préparée, affirmait-on, et exécutée par les meneurs de ceux qui devaient en profiter ; c'est ainsi que, pour retenir éloigné M. de La Fayette, ils auraient préféré Vincennes à tout autre lieu. Mais ce dernier fut informé à temps de ce qui se passait au château ; il était accouru au galop, et, à la tête de quelques compagnies de grenadiers, dont la mienne, il avait fait déguerpir à coups de crosse tous ces insurgés d'un genre nouveau, qui, poursuivis à travers les appartements, furent fort heureux de pouvoir se sauver par la

grande galerie et le vieux Louvre, qu'on n'avait pas songé à faire occuper. Ainsi se termina le rôle de ces coryphées que l'on nomma les « Chevaliers du poignard ». Connue sous le nom de bataille de cannes, cette entreprise fut, pour la Cour, une déconsidération de plus, de même qu'elle formait un grief nouveau.

Cette époque était bizarre à force de contrastes. Malgré la gravité des circonstances, le caractère national conservait encore sa gaieté. On conspirait et on riait en même temps; on jouait sa tête et on chantait; on s'égorgeait et on dansait. Je marchais donc, le 28 février au soir, la baïonnette en avant et au pas de charge, dans la propre demeure du Roi, et le 29 au soir j'étais au bal du club des Étrangers, bal aristocratique dont j'ai déjà parlé. J'y dansais avec une jeune dame, dont je me rappelle très bien la délicieuse figure et pas du tout le nom, lorsque M. de Sombreuil le fils passa auprès d'elle; elle l'arrêta et le questionna de la façon la plus vive : « Est-ce possible que vous ayez été frappé hier au soir? — Plus que possible, madame, répondit-il en riant. — Que vous ayez reçu un coup de pied? — Oui, madame, un coup de pied, et ce que je puis vous affirmer également, c'est que si je ne m'étais pas retourné très vite, je l'aurais reçu dans le ventre. » Elle éclata de rage plus que de rire, et répliqua avec exaltation : « Allons, messieurs, votre place n'est plus à Paris... » Mot révélateur du rôle que jouaient toutes les femmes tenant au parti de la Cour, et qui fit autant d'émigrés que le fanatisme et la terreur.

Je passe à la mort de Mirabeau. J'ignore si sans elle la fuite du Roi aurait eu lieu, et j'ai toujours été porté à croire que ce grand orateur, réuni aux hommes modérés qui se trouvaient auprès de Louis XVI et peut-être à M. de Bouillé lui-même, serait parvenu à empêcher

cette fuite, qui ne laissait plus de fusion possible entre le Roi et la France. Dans la position des Bourbons, il n'y avait plus de pertes réparables, ni de fautes qui pussent rester impunies.

Ainsi que cela ne pouvait manquer d'arriver, cette mort de Mirabeau, si prompte, si accablante, donna lieu à d'horribles soupçons. D'abord on le déclara empoisonné; mais bientôt on sut que cet athlète, non moins puissant dans ses orgies que dans ses travaux, avait, en soupant la veille de la dernière séance à laquelle il parut, porté l'intempérance au delà de toutes les bornes; que, en quittant une table fatale, il était entré dans une couche plus fatale encore. Parvenu cependant à se traîner le lendemain jusqu'à l'Assemblée, il effraya ses collègues par la décomposition de ses traits, par ses défaillances continuelles et aussi par la puissance de son génie, survivant en lui à toutes les autres facultés. La Cour et Paris suivirent avec la plus cruelle anxiété les phases de son agonie : la rue du Mont-Blanc, où il logeait, avait peine à suffire à une foule qui, sans diminuer, se renouvelait sans cesse; le silence qui y régnait, l'anxiété avec laquelle à voix basse on se demandait et se transmettait les nouvelles, avaient quelque chose de lugubre. Le matin j'y allais seul, le soir avec mon père; enfin, le 2 avril 1791, la mort substitua à l'espérance la réalité d'une grande douleur.

L'enterrement eut lieu. Jamais funérailles ne furent plus imposantes. Paris entier était sur pied, et si tous ses habitants ne suivirent pas le convoi de l'immense orateur, c'est que pour le voir il ne fallait pas en faire partie; encore une foule de personnes, après l'avoir vu passer, se réunirent-elles à cette longue et interminable colonne mortuaire; l'Assemblée constituante en masse, toutes les autorités, tous les fonctionnaires, les sociétés

populaires, des personnages de la Cour, la garde nationale et des milliers de citoyens, tous marchaient confondus dans une même désolation, car tous avaient espéré en cet homme immense, pour qui le Panthéon parut être la seule sépulture dont il fût digne (1).

Le 20 juin devait être dans les fastes de la Révolution un jour mémorable. En 1788, le Roi exilait huit parlements, dont il avait cassé les arrêts; en 1789, par le serment du Jeu de paume, ce jour a consacré la résistance de l'Assemblée; en 1790, il a vu proclamer l'abolition des titres; en 1792, il verra souiller le palais des rois; en 1791, c'est le jour que Louis XVI choisit pour sa fuite.

Huit heures du matin n'étaient pas sonnées, le 21 juin; je venais de me réveiller, et les rues de Paris ne retentissaient encore que des cris de colporteurs et du bruit de quelques lourdes voitures, lorsqu'un murmure se fait entendre; semblable au mugissement de la vague poussée par la tempête, il approche, augmente et se propage en redoublant de force. Bientôt des clameurs et des mots se distinguent. La générale achève d'annoncer une alarme sérieuse, je me précipite de mon lit à ma fenêtre, et, à peine est-elle ouverte, j'entends : « ... Le Roi est parti..... le Roi est parti... »; tel est le cri qui de bouche en bouche se répète.

Ce départ, qu'aggravait son exécution clandestine, donnait un roi pour chef à l'émigration; il ôtait une garantie à la France; il ne pouvait manquer, quant aux partis, de tout pousser à l'extrême et de faire éclater la guerre civile; enfin il délivrait de toute crainte de repré-

(1) Rappellerai-je que c'est à ces funérailles, auxquelles mon père et moi nous assistâmes, que pour la première fois on entendit en France le tam-tam, qui, mêlant à la musique la plus lugubre sa voix sépulcrale et retentissante, fut d'un effet saisissant.

sailles les autres souverains d'Europe et devait les décider à faire marcher leurs formidables phalanges contre nous, qui pour ainsi dire étions sans armées. La situation se présentait donc comme des plus graves.

Habillé à la hâte, je descendis chez mon père; il était prêt à sortir, et nous nous rendimes aux Tuileries, dont les jardins étaient déjà remplis de foule. Le premier effet de la nouvelle avait produit un véritable effroi, qui se lisait sur tous les visages; mais le coup et le contre-coup se succédèrent rapidement. En attendant que la politique de la Chambre la décidât à adopter ce thème que le Roi avait été enlevé; en attendant que le Roi revînt nous dire qu'il n'était parti que pour juger par lui-même de l'esprit des provinces, le peuple avait eu le temps d'être surexcité par les énergumènes de sa faction; déjà, lorsque nous arrivâmes, mon père et moi, dans les jardins, il répétait : « La France a gagné cette nuit trente millions de rente et n'a perdu qu'un traître. »

Ainsi dès ce moment, par un brusque revirement de ses idées, le peuple se félicitait de ce qui d'abord l'avait épouvanté, et il répondait d'avance par une boutade au prétexte dont le Roi allait couvrir sa fuite, aussi bien qu'à la supposition d'enlèvement imaginée par l'Assemblée. Cette dernière supposition n'abusa personne et ne fit que donner lieu, par suite du poids du Roi, à vingt jeux de mots sur son enlèvement. Les quolibets, au surplus, ne furent pas ce qu'il y eut de plus fatal. La situation de la France, privée de roi et cependant gouvernée; le calcul du bénéfice pécuniaire qui devait encore s'augmenter par le retour à la nation de tous les domaines de la Couronne, tout cela donnait naissance à l'idée de République, d'où sortirent la Convention, le -régicide, la Terreur et cette série de crimes dont le souvenir épouvante encore le monde.

Il faut avoir assisté aux saturnales d'une grande révolution pour avoir suivi le peuple dans ses contradictions. Consterné à huit heures du matin de savoir le Roi parti, il s'en félicitait à neuf et ne craignait que de le revoir, alors que le surlendemain il devait applaudir à son arrestation et à la certitude de son retour.

En proie à tant de pensées et d'émotions, on apprit la fuite de Monsieur avec autant d'indifférence que la fuite de celle qui, du moins par le titre, était sa femme. Toutes les idées se portaient sur le comte d'Artois, qui, tout en se contentant de n'aboyer que de loin, ameutait l'Europe contre nous, et sur Louis XVI, qui par la guerre civile s'exposait à devenir l'auxiliaire de la guerre étrangère. Entre ces deux personnages, Monsieur ne conservait aucune importance.

Maintenant, à quoi fut due l'arrestation de la famille royale? A plusieurs causes. Au garde du corps qui, chargé de donner le bras à la Reine et de la conduire à la voiture où le Roi l'attendait, fut choisi sans que l'on s'informât s'il savait le chemin, fut coupable de ne pas s'en être informé d'avance, de ne pas l'avoir reconnu dix fois pour une, et mit une heure pour aller du château des Tuileries à la petite place du Carrousel; de cette sorte il fit perdre cette heure que l'on ne retrouva pas et qui seule peut être cause de tout. Au Roi, qui, mettant sans cesse le nez à la portière, et même dans la traversée des villes et des villages, — lui dont la grosse tête était si reconnaissable et dont le moindre sou mettait l'effigie dans la poche du dernier manant, — se fit reconnaître à Châlons impunément, puis à Sainte-Menehould; sans compter que, pour déjeuner plus à son aise, il avait mis pied à terre et avait passé près d'une heure dans une auberge. Cette arrestation, qui selon les *Souvenirs de la marquise de Créquy* est imputable à

M. le duc de Choiseul-Stainville, l'est incontestablement à M. de Bouillé, qui, en mesure trop tôt, le fut partout, excepté où cela était indispensable; devant redoubler de surveillance et d'action à chaque quart d'heure de retard, devant à partir de Sainte-Menehould au moins avoir des piquets de réserve et ne plus perdre la voiture de vue, il se trouva au moment décisif à neuf lieues du Roi. Mais l'arrestation fut due encore à l'ordonnateur du voyage, quel qu'il fût; car cet ordonnateur n'avait pas pensé à faire précéder le Roi par un courrier, chargé d'annoncer son arrivée aux officiers ou aux chefs qui sur la route suppléaient M. de Bouillé. Telles furent les causes de cette non-réussite, causes auxquelles, et pour être juste, il faut sans doute encore ajouter la fatalité.

Le Roi, qui n'avait pas mis vingt heures pour aller de Paris à Varennes, mit huit jours pour revenir de Varennes à Paris; mais la chaleur était excessive, et l'on ne marchait que sous l'escorte de mille gardes nationaux à pied.

La fâcheuse impression que m'avait fait éprouver la fuite du Roi, je la ressentis aussi bien au sujet de son arrestation et de sa rentrée à Paris, l'une des choses les plus tristes que je me rappelle. Ma compagnie fut commandée pour coopérer à border la haie, et j'eus tout le spectacle de cette grande infortune. C'est un tableau qui n'a cessé de m'être présent; je vois encore, dans le fond de la première des deux voitures, Louis XVI, à gauche, la tête découverte, ayant Barnave à côté de lui; Marie-Antoinette, à droite, avait sur ses genoux le Dauphin et semblait le montrer à la foule, à travers laquelle ils se dirigeaient vers un château qui ne pouvait plus être qu'une prison, et qui fut en réalité pour eux l'antichambre du Temple et de la Concier-

geric. Ils semblaient marcher au supplice, dont chaque instant d'ailleurs les rapprochait. Et à quel supplice déjà échappaient-ils, en présence de trois à quatre cent mille hommes, tous ayant le chapeau sur la tête, tous gardant un lugubre silence, conformément à cet ordre affiché et répété sur tout le passage du Roi, ordre sans signature comme sans appel, et portant que « quiconque applaudira le Roi sera battu, quiconque l'insultera sera pendu »!

On ne s'en tint pas là. Le lendemain de la rentrée de la famille royale aux Tuileries, à l'ouverture des grilles et depuis l'extrémité ouest de la terrasse des Feuillants jusqu'à son extrémité est et même jusqu'aux murs du château, on trouva tendue une petite faveur noire, à laquelle de distance en distance étaient attachées, avec de simples épingles, des bandes de papier portant : « Forêt Noire. » Eh bien ! pendant je ne sais combien de jours que cette faveur resta là, et alors que la foule empêchait de circuler sur cette terrasse, considérée comme appartenant à l'Assemblée, pas une âme ne se trouva dans le reste du jardin, qui parut ainsi réservé au Roi. Cette solitude profonde semblait une condamnation anticipée et n'excitait pas moins la pitié que la terreur. Enfin la tourbe des pamphlétaires, exploités acharnés de toutes les calamités publiques, proclama que la fuite de Louis XVI équivalait à une abdication, que la France ne lui devait plus rien, qu'il n'était plus roi, et qu'on devait se garder de s'en donner un autre; ils avaient pris pour cri de ralliement : « Plus de roi !... » cri répété par vingt adresses, par de nombreuses affiches et par les membres du club des Jacobins, d'où il était parti, cri hurlé par les Cordeliers, dans la grossière obscénité dont le *Père Duchêne* était déjà ou devint le cynique écho.

Cependant l'Assemblée, qui voulait terminer son rôle en donnant une constitution à la France, avait besoin de quelqu'un qui acceptât cette constitution; elle fit faire, le 16 juillet, un rapport sur la fuite de Varennes et rendit à Louis XVI un simulacre de puissance dont elle avait besoin, mais qui pour lui ne pouvait servir qu'à garantir sa ruine. Cet acte exaspéra les énergumènes du moment. Robespierre, en leur nom, protesta contre le décret rendu. Les Jacobins rédigèrent dans la soirée même une pétition ayant pour objet d'arracher la déchéance du Roi à l'Assemblée; ils poussèrent l'audace au point d'arrêter que cette criminelle et impérative pétition serait portée le lendemain au Champ de Mars sur l'autel de la patrie, où la masse des factieux et la foule de badauds qu'ils traînaient à leur suite devaient la signer. Les factieux s'étaient emparés du Champ de Mars entouré de barricades. On sait le rôle que joua contre eux la garde nationale, qui les dispersa. Mon bataillon ne figurait pas au Champ de Mars, mais fut porté place du Carrousel, où il resta en réserve pour concourir au besoin à la défense du château : c'est une confiance qu'il aurait justifiée.

La Constitution était ébauchée. Il fut question de la revoir pour mettre ses diverses parties en harmonie, pour donner plus d'autorité au Roi et obtenir de cette sorte des garanties de durée. Mais ici le côté droit, à qui comme à la Cour il ne restait d'espoir que dans l'excès du mal, s'opposa à toute revision. La Constitution fut donc promulguée comme elle était, et acceptée par le Roi. A ce moment, une amnistie générale des délits politiques fit vider les prisons, pour les mieux réencombrer peu après. La joie fut extrême; on crut la Révolution terminée. En dépit des républicains, qui taxèrent cette constitution d'aristocratique; des roya-

listes, qui la jugèrent anarchique, et des gens raisonnables, qui, la trouvant trop démagogique pour le pouvoir royal, ne savaient néanmoins comment confier plus de pouvoirs à qui était incapable de ne pas en abuser; en dépit de toutes ces réticences, ce fut dans une sorte d'ivresse que se firent les premiers pas vers un avenir qui allait aiguïser des poignards, dresser des échafauds et couvrir la France de sang et de ruines.

CHAPITRE IX

Dans l'espoir du bien qu'elle devait faire, mon père s'était déclaré avec franchise et désintéressement pour la Révolution, que, déjà dans les plus importantes questions, il avait servie de sa plume; il avait envoyé, toujours sans signature, des mémoires, du contenu desquels Mirabeau lui-même fit usage (1). C'est à son honorable exemple que je me dévouais à la même cause avec tant de zèle. Mais notre intérêt personnel n'exerçait aucune influence sur nos opinions : mon père se résignait avec un calme stoïque aux pertes qu'elles lui infligeaient, et moi, par l'effet de l'exaltation qui m'était naturelle, je m'enorgueillissais de ce mal qu'elles nous faisaient. Ma pauvre mère en jugeait différemment. Le mot seul de Révolution lui faisait horreur. Combien de fois l'avais-je entendue se féliciter du bonheur d'être née à une époque où il n'était pas question de ces bouleversements politiques dont en Italie sa famille avait été victime! Nos pertes et les événements publics furent pour elle de grands et profonds chagrins; sa santé se détruisit, en même temps que la position heureuse que nous avions eue, et nous eûmes la douleur de voir ses

(1) Ce fanatisme, dont je m'honore d'avoir hérité, fut tel que, vers la fin de 1792, mon père osa écrire et publier avec son nom un écrit très véhément contre le jugement du Roi par la Convention.

souffrances augmenter à proportion que notre situation empirait.

Dès les premiers mois de 1789, il était devenu évident que la nouvelle organisation de la Librairie, qui promettait d'être si heureuse pour toute ma famille, ne s'exécuterait jamais, et que même le *Journal des Assemblées nationales*, dont une entière confiance en sa haute sagesse avait fait donner le privilège à mon père pour cinquante ans, et dont on lui offrit de suite cinquante mille livres de rente par hypothèque, ne se ferait jamais, ce qui devenait pour nous un véritable désastre.

M. Vidaud de La Tour, frappé du début et de la marche des événements, et de cette pensée que la direction de la Librairie deviendrait un objet d'attaques toujours plus violentes, avait jugé devoir la quitter; mais, pour donner le change sur les motifs de sa retraite, il avait quitté en même temps Paris, sa place et le conseil d'État. Avec Mme la comtesse de La Tour, sa mère, il s'était retiré à Avignon, qui appartenait encore au Saint-Siège, et où, quoique au milieu de la France, il n'était plus en France. Faible abri qui, dans cette ville de sang et comme telle restée papale, ne le préserva pendant un moment de l'orage que pour rendre plus horrible et son sort et celui de madame sa mère.

M. Vidaud avait été remplacé à la Librairie par M. de Maissemy, maître des requêtes, qui combla mon père de prévenances. bientôt d'amitié. Mais qui au monde aurait pu remplacer auprès de mon père un homme auquel il était aussi tendrement attaché qu'à M. Vidaud? D'un autre côté, les bureaux de la Librairie, placés jusque-là chez M. Vidaud, rue Neuve des Petits-Champs, à l'ancien hôtel de Coigny, furent transférés à l'hôtel de M. de Maissemy, situé place Royale, ce qui pour mon père, logé place Louis XV, était cruel, quoique M. de

Maissemy lui eût offert de ne venir à la direction que trois fois par semaine et eût insisté pour que, à défaut d'autre invitation, il acceptât ces jours-là sa table (1).

En 1790, je crois, les bâtiments que le Garde-Meuble occupait place Louis XV furent cédés à la Marine. M. de La Luzerne, alors ministre, se hâta d'envoyer un homme chargé de faire une réparation générale des logements. Cet homme, à tout instant, répétait : « M. de La Luzerne... M. de La Luzerne... », et, sous ce couvert de M. de La Luzerne, procédait assez cavalièrement, disposait de notre appartement avec arrogance et paraissait faire des dispositions qui devaient être éternelles. Ma sœur en fut piquée, et, alors que nous gardions le silence : « Monsieur », dit-elle, « on croirait à vous entendre que vous prenez possession d'une propriété personnelle, et que vous ignorez comment se fauche la luzerne(2). »

La cession de ce beau local était à la fois la conséquence et le présage de grandes réformes. Ces réformes étaient indispensables, elles eurent lieu ; un grand nombre de places se trouvèrent supprimées, et celle de mon père fut du nombre. De son côté, M. de Maissemy, effrayé de la manière dont chaque jour, et comme directeur général de la Librairie, il se trouvait mis en cause par les journaux du temps, donna sa démission, ce qui détermina M. de Cicé, archevêque de Bordeaux et garde des sceaux, à charger mon père de cette direction. En conséquence, comme ses prédécesseurs, il allait

(1) C'est chez lui que, de la place Louis XV, j'allais, comme je l'ai dit, chercher mon père, chaque fois qu'il y dinait, et cela pour qu'il ne fût pas seul un si long trajet.

(2) Ce mot emprunté au temps même où il fut dit une sorte de pronostic cruel ; mais il ne porta pas malheur au comte de La Luzerne, qui, très impopulaire et ayant perdu la confiance de la nation, sut donner sa démission en temps opportun et se retirer en Autriche, où il mourut. (Éb.)

travailler avec l'archevêque une fois par semaine, et, comme eux, il en fut traité avec la plus haute distinction. Quant aux bureaux, ils furent placés dans le principal bâtiment de l'abbaye Saint-Germain des Prés, où mon père fut logé.

Quelque chose que pût faire le gouvernement, quel que fût le courage de mon père pour lutter contre les attaques journalières que M. Millin de Grandmaison (1) renouvelait avec acharnement, la vieille institution de la Librairie s'écroula, parce qu'il était impossible qu'elle ne s'écroulât pas. Dès lors mon père quitta l'abbaye Saint-Germain, se logea rue Montorgueil et fut employé à la liquidation des dettes de l'État, où je ne tardai pas moi-même à être employé en qualité de sous-liquidateur. Enfin, n'ayant plus à Paris l'existence qu'il y avait eue, un grand nombre des personnes qui lui étaient les plus chères ayant quitté cette capitale, et chaque jour fortifiant son désir de retourner dans les Vosges, où il était né, mon père accepta, en décembre 1791, la place de directeur général des rôles à Épinal et s'y rendit. Croyant ne plus quitter le pays, il y envoya et son mobilier et sa bibliothèque (2). Ma mère et ma sœur l'y rejoignirent en avril 1792, et, les ayant accompagnées jusqu'à Épinal, j'y passai avec elles deux mois.

(1) Naturaliste, puis antiquaire, Auguste-Aubin Millin de Grandmaison, lié avec les membres de l'Assemblée constituante les plus marquants, publia des libelles politiques contre l'ancien ordre de choses, et notamment les *Lettres sur la censure*. Il rédigea avec Condorcet, Noël et Rabaut de Saint-Étienne, un journal, la *Chronique de Paris*, qui eut un grand succès jusqu'en 1793. (Ép.)

(2) Indépendamment de beaucoup de caisses et de ballots expédiés isolément, une entière voiture de roulier fut chargée à notre porte par trois hommes, dont l'un descendait sur son dos des poids de plus de 600. Il avait porté de cette sorte jusqu'à 1,500; mais, depuis une chute faite sous 1,300 à 1,400 pesant, ce pauvre homme ne pouvait plus porter au delà de 900.

Nous logeâmes chez une amie de ma famille, Mme Loyal. Cette dame avait une fille, exquise et gracieuse créature, Mlle Chonchon, dont je ne tardai pas à devenir amoureux, qui ne tarda pas non plus à s'en apercevoir. Je la recherchais, elle ne me fuyait pas ; nous étions donc heureux quand nous nous rencontrions. En fait d'idéales amours, elle fut ma troisième passion digne de ce nom ; et si, d'une part, j'ai conservé d'elle le plus tendre et le plus frais souvenir, d'autre part, lorsque par suite du malheur de ma vie je fus entraîné à renoncer à elle, je ne lui laissai pas un souvenir indifférent.

Mon père voulut profiter du séjour que je faisais dans les Vosges pour me faire connaître Bussang, Plombières, Remiremont, et surtout les villages de Rupt et celui de la Roche, où il était né.

Le 26 mai, nous partîmes en effet pour Remiremont, où vivait encore la sœur de mon père, et où je visitai les bâtiments abandonnés du célèbre chapitre (1), veuf de ses illustres chanoinesses, c'est-à-dire privé de l'édification des unes, du scandale de beaucoup d'autres et de la morgue de toutes.

De Remiremont nous nous rendîmes à Bussang, et, chemin faisant, nous nous arrêtâmes à la Roche, où se trouvaient plusieurs de nos parents et un grand nombre de tombes avec des inscriptions qui prouvent que depuis des siècles ma famille est fixée dans ces montagnes, et qu'elle y avait de l'importance ; mais ce qui dans ce trajet me frappa le plus, ce fut l'inconcevable mémoire de mon père, qui après trente-quatre ans d'absence m'annonçait d'avance les moindres sentiers, les moindres

(1) A ce chapitre n'étaient admises que soixante-douze chanoinesses, qui devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse, tant paternels que maternels. Les officiers élus au chapitre devaient être seigneurs qualifiés. (ÉD.)

dres accidents de terrain, les plus faibles sources, les arbres mêmes, comptant pour ainsi dire ceux que l'on avait coupés depuis son départ.

Saint-Maurice est situé au pied du Ballon, et cette montagne m'avait été trop signalée pour que je manquasse l'occasion de la voir. Il fut donc convenu que mon père donnerait toute cette nuit au repos, tandis qu'avec son domestique et un guide je partirais à trois heures du matin pour mon exploration. Je n'étais ni d'âge ni de caractère à me faire attendre, et trois heures n'étaient pas sonnées, que déjà je gravissais la montagne; nous étions au 28 mai, le temps était magnifique et la chaleur déjà forte dans la vallée. Eh bien, avant le milieu de la montée, je vis éclore des fleurs dont je venais de laisser les pareilles déjà fanées, et, en haut du Ballon, je marchais sur soixante à quatre-vingts pieds de glace, ce qui en deux heures et demie m'avait fait passer d'une température d'été au printemps et du printemps à toutes les rigueurs de l'hiver. Je savais que, lorsqu'au matin le ciel se trouve parfaitement pur, on voit de ce Ballon le petit Saint-Bernard, qui à cent dix lieues de là sépare la Savoie de l'Italie. Le hasard me fut favorable, et je vis nettement comme deux petits pains de sucre les deux pics se dessiner sur l'horizon; mais, trois ou quatre minutes après, ces deux pics étaient voilés. On m'arrêta à l'endroit où l'on peut mettre sa chaise en Lorraine, ses pieds en Alsace et sa bouteille en Franche-Comté. Je vois encore toute l'Alsace se dessiner à mes pieds comme une carte géographique; enfin je compris ce fait que, dans les plus longs jours, il n'y a pas sur le Ballon une heure et demie de nuit complète, c'est-à-dire que les dernières lueurs du couchant ne disparaissent guère qu'à minuit, et qu'à une heure et demie on voit poindre le jour.

Après une heure passée à parcourir dans tous les sens le plateau du Ballon, je redescendis par un autre chemin que celui de la montée, et je vis, conduisant un troupeau, une bergère que j'aurais défié le pinceau des peintres ou l'imagination des poètes d'embellir; elle me vendit une jatte de ce lait parfumé par des plantes que les vaches paissent sur ces hauteurs en cette saison.

Le lendemain nous visitâmes Plombières et sa source, qui trompe l'espoir de plus de familles qu'elle ne le réalise; puis le village, espèce d'entonnoir où les nuages s'engouffrent parfois de manière à former des orages qui durent huit jours. Enfin, nous repartîmes pour Épinal, où j'allais revoir Chonchon; je revenais, certain d'exaucer des vœux qui me rappelaient, certain aussi de partager le bonheur que pouvait causer mon retour.

Ainsi que je l'ai dit, je retrouvai dans cette ville la magnifique inconnue dont j'avais suivi la voiture en courant depuis les Champs-Élysées jusqu'à la rue de Vendôme au Marais. Elle se trouvait être la femme du frère d'un M. Vosgien, mélomane et poète, qui à ces deux titres, mais au premier surtout, était presque de suite devenu mon ami. Quant à cette dame, elle ne m'inspira plus que l'admiration qu'elle commandait; elle ne fit même qu'attiser mon amour pour Chonchon, qui avait sur elle l'incontestable avantage que la plus jolie femme du monde aura toujours sur la plus belle.

Ce que j'ai dit de l'exaltation de ma tendresse pour mon père, pour ma mère, rend inutile sans doute tout ce que je pourrais dire de la douleur extrême que me causa notre séparation, lorsqu'après deux mois il fallut rentrer à Paris. Quitter Chonchon fut une désolation, quitter ma famille fut un désespoir.

Malgré le mouvement du voyage, rien ne m'arrachait

à ma tristesse, qui bientôt se compliqua d'un violent mal de tête. L'espoir qu'un peu d'exercice dissiperait ce malaise me décida à prendre un cheval de poste, afin de faire à franc étrier les trois lieues qui précédaient Barle-Duc. La diligence était partie avant moi; j'avais pris le galop pour la rejoindre et je la suivais, prêt à la dépasser, lorsqu'une dame qui se trouvait dans cette voiture eut la fatale pensée de m'adresser la parole; je m'approchai pour la mieux entendre, et trop sans doute, car le moyeu de la grande roue de droite accrocha mon cheval et le renversa cul par-dessus la tête. Un cri échappa à tous les voyageurs, la voiture s'arrêta; déjà j'étais relevé; on voulut me faire prendre une place; mais, remonté sur ma bête, j'avais repris le galop que je ne quittai qu'au relais.

L'ébranlement cependant avait été si violent qu'en arrivant à Paris j'étais encore moulu. Cette espèce de courbature n'aurait pourtant été que l'affaire de peu de jours si mon affliction avait été moindre. En effet, malgré la consolation de loger avec le frère cadet de Salafon, jeune homme charmant, nommé de Vigearde; malgré nos relations si nombreuses et en partie si agréables et si intimes, malgré mes fonctions comme sous-liquidateur des pensions, et qui me mettaient en relations journalières avec quelques hommes aimables et fort distingués, tels que le comte de Martigny, le chagrin de ma séparation d'avec tous les miens me plongea dans une mélancolie profonde. Mon médecin, ce même M. Galland que Deslon nous avait donné à notre arrivée à Paris, attribuant à un agacement nerveux et mes souffrances et la prostration de mes forces, commença par me saigner et me fit prendre ensuite, chaque matin, un bain chaud de trois heures, chaque soir un bain froid de deux. Enfin deux lavements par jour et de l'orgeat pour

toute nourriture complétèrent ce traitement, grâce auquel je fus bientôt hors d'état de me tenir debout et qui fit dire qu'il fallait que mon médecin fût devenu fou et moi imbécile. Ma confiance fit raison de toutes les exclamations de cette nature. Un jour cependant, je demandai à M. Galland où il voulait en venir. « Je veux, me répondit-il, rendre vos nerfs aussi souples que de la peau mouillée. — Et que faut-il pour cela? — Vous amener à quelques degrés de la mort... — Et vous ne vous tromperez pas? » Il se mit à rire et se trompa si peu que, du moment où il me rendit quelques aliments, mes forces revinrent, que mon entier rétablissement fut l'affaire de huit ou dix jours, et que jamais je ne me suis mieux porté qu'à la suite de ce régime.

C'est pendant cette crise qu'eut lieu la seconde fédération; je ne perdis pas grand'chose en n'y assistant pas, de même que j'étais heureux de ne pas m'être trouvé à Paris au 20 juin, jour où la salle de l'Assemblée nationale, où les Tuileries furent prostituées par des scènes infâmes.

Je ne sais plus à quelle occasion, en dépit de la saison et de la gravité des circonstances, les filles d'une dame de notre connaissance obtinrent encore de leur mère de les faire danser; bref, un petit bal s'arrangea. Comme peu de jeunes gens y furent invités, tous ceux invités étaient indispensables; les demoiselles eurent grand soin de nous recommander de ne pas nous faire attendre. Vigearde et moi, nous étions convenus de n'avoir qu'une bourse(1), mais aussi de ne faire que les mêmes dépenses et par conséquent d'être exactement mis l'un comme l'autre, d'avoir les mêmes ouvriers, le même coiffeur. etc. Or, pour ce bal, où nous devions être peu nombreux,

(1) L'argent que nous avions et celui que nous reçûmes étaient mis sans compter dans un même tiroir; chacun y puisait, et jamais il ne fut question de compte entre nous.

nous voulions être d'autant plus remarqués; nous nous fîmes habiller à neuf, et le malheur voulut que notre tailleur, ayant à livrer deux habits en même temps, fût en retard; ensuite, pour que nos chaussures, pour que nos coiffures à trente-six boules, poudrées à la maréchale, fussent parfaitement semblables, nous fûmes forcés d'essayer je ne sais combien de paires de souliers, de nous faire recoiffer sept ou huit fois. Tout cela fut interminable, et lorsque, mis dans la perfection, parfumés des pieds à la tête, nous parûmes dans le salon, où l'on nous attendait depuis huit heures du soir, onze heures sonnaient. Une exclamation générale nous servit d'accueil; la contredanse commencée fut interrompue, on nous entourra et nous reçûmes sur notre toilette des compliments qui, n'ayant pour causes que le dépit et la colère, ne nous laissèrent d'alternative qu'entre l'humilité ou la fatuité, et ne rendirent pas ce choix douteux (1).

Cependant l'horizon politique se chargeait de nuages toujours plus épais. La guerre, déclarée pendant mon voyage dans les Vosges, était commencée, et, sur tous les points, des échecs avaient été notre partage. L'intérieur n'était pas plus rassurant.

Le 26 juillet, une nouvelle attaque du château dut même avoir lieu à la suite d'une fête donnée à des fédérés; le but était d'enlever le Roi et de l'enfermer à Vincennes; mais la garde nationale répondit encore aux appels et rendit l'exécution de ce projet impossible; les

(1) Vers le même temps, Gassicourt nous donna un déjeuner ayant pour objet spécial de boire à la santé de Salafou, alors en Provence, et c'est en sortant de table que nous eûmes l'idée d'une facétie qu'en presque totalité Gassicourt et moi nous rédigeâmes sous le titre de *Commémoration du vivant, ou le Déjeuner interrompu...* et contenant les derniers vers que j'aie faits avec Gassicourt.

anarchistes durent se résoudre à attendre les Marseillais.

Ce fut le 30 juillet que ces hideux fédérés, vomis par Marseille, arrivèrent à Paris. Cette irruption de brigands que, en mars 1815 et pour son compte, la cour de Louis XVIII renouvela sous le nom de Vendéens, acheva d'émanciper la canaille et le crime. Je ne crois pas qu'il soit possible d'imaginer rien de plus affreux que ces cinq cents enragés, aux trois quarts ivres, presque tous en bonnets rouges, les bras nus et débraillés, suivis par la lie du peuple, renforcés sans cesse par les débordements des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, et fraternisant de cabarets en cabarets avec des bandes aussi redoutées que celle qu'ils formaient. C'est de cette sorte qu'ils parcoururent en farandoles les principales rues, une partie des boulevards, où Vigearde et moi nous les vîmes passer; nous eûmes même l'idée de nous joindre aux badauds qui les suivaient, mais l'indignation et le dégoût nous arrêtèrent bientôt, et nous les laissâmes se diriger vers les Champs-Élysées, où des danses sataniques précédèrent l'orgie à laquelle Santerre les avait conviés.

Cependant le malheur voulut que, ce jour-là même, le bataillon des Filles Saint-Thomas, le plus royaliste de tous ceux de la garde nationale de Paris, fût réuni pour un pique-nique dans cette même promenade; ce fut une raison pour que ces Marseillais et les brigands qui les accompagnaient vissent se camper à côté de ce bataillon, pour que des injures fussent de suite proférées et que, dans la bagarre qui eut immédiatement lieu, quelques centaines d'hommes n'ayant que leurs sabres et assaillis par des milliers de frénétiques, en partie armés et mieux armés, fussent bouleversés. Il y eut des morts et des blessés. C'est ainsi que ces Marseillais préludèrent;

et si chaque jour, depuis le 20 juin, Paris devenait plus triste, il fut lugubre à dater de l'apparition de cette infernale séquelle, qui poursuivait son œuvre d'assassinats en hurlant le *Ça ira* et la *Marseillaise*, chants faits, le premier pour le plaisir du bal, et le second dans un but plus digne (1).

Sur ces entrefaites, un nouveau plan de fuite fut offert à Louis XVI, qui, le lendemain du jour où il avait accepté ce dernier moyen de salut, le rejeta. La Fayette, l'auteur du projet, n'y gagna que d'être de nouveau accusé

(1) Rouget de Lisle, jeune officier du génie attaché à la place de Strasbourg, s'y trouvait au moment où l'armée de Lückner s'y organisait, où l'Assemblée nationale venait de déclarer la guerre à l'Autriche et où les jactances et les menaces des émigrés, réunis à Kehl, faisaient quelque impression sur les citoyens et sur les troupes. Un jour qu'on parlait de cette situation chez le maréchal de Lückner, le maire de Strasbourg, Dietrich, ce fougueux révolutionnaire, après avoir répété qu'il fallait trouver le moyen de relever le zèle et l'ardeur des soldats et des habitants. s'adressa à Rouget de Lisle et lui dit : « Mais toi, jeune patriote, poète et musicien, faisons donc un chant qui puisse être répété dans les marches et dans les casernes, dans les villes et dans les campagnes... » Une telle demande était un ordre. Rouget de Lisle rentra chez lui, prit son violon, et chantant et jouant à la fois, composant l'air, les paroles et les accompagnements, il fit la *Marseillaise*, qu'il voulait appeler : Marche de l'armée de Lückner. Le succès fut prodigieux ; ce chant fut gravé et joint au *Journal de Strasbourg* ; un des abonnés le reçut à Marseille, où de suite il fut réimprimé et chanté avec fureur par tout le peuple, et c'est parce que ces effroyables Marseillais l'apportèrent et le chantèrent à Paris, qu'on l'appela la *Marseillaise*.

Cette anecdote m'a été contée par M. Rouget de Lisle lui-même, lorsqu'il me donna un exemplaire de la collection de ses *Chants français*.

Ce Rouget, doué d'un beau et noble physique, était un homme de cœur, d'imagination et d'esprit. L'Empire lui déplut, la Restauration l'exaspéra. N'ayant fait sa cour à personne, personne ne fit rien pour lui. Il tomba dans une situation plus que précaire, sans rien perdre de son énergie et de ses inspirations. Le rencontrer était pour moi une bonne fortune. La dernière fois que je l'ai vu, il était presqu'entièrement perclus. Peu après, j'appris sa mort.

devant l'Assemblée comme traître, comme scélérat, par ce peuple qui l'avait défié et qui, n'ayant pu le pendre ou l'assassiner, l'adora de nouveau trente-huit ans après.

Enfin, l'Assemblée, ayant fixé au 9 août la discussion sur une pétition de toutes les sections de Paris demandant la déchéance, les anarchistes, par une bizarre coïncidence, fixèrent au même jour leurs derniers préparatifs; cela suffit pour qu'à Paris l'effroi fût général. De moment en moment on s'attendait à une explosion, dont on n'osait pressentir ni le but ni les phases. Le moindre bruit en paraissait le signal, et lorsque le jour baissa, la terreur devint telle que Mme Barré (1), par exemple, chez qui j'avais dîné avec Gassicourt, sa femme et Vigearde, en était toute tremblante. Elle parlait de ne pas se coucher; voulant la rassurer, Vigearde et moi, nous partîmes pour aller aux nouvelles. moi à l'ouest de la rue Poissonnière, lui à l'est. Je suivis donc les boulevards, la rue de la Michodière, la rue d'Antin, et j'entrai par la place Vendôme aux Feuillants, d'où je revins par la place Louis XV, les Tuileries, le Carrousel, le Palais-Royal, la place des Victoires, la rue Neuve Saint-Eustache et la rue Poissonnière, pendant que Vigearde avait exploré la rue Mauconseil, la Halle, le pont Neuf, le Palais de justice, la place de la Grève, la rue des Lombards et la rue Saint-Denis; mais aucun de nous deux n'approcha du repaire où se formaient les grands rassemblements; d'ailleurs, nous n'eûmes pas la pensée que nous aurions eu le temps de faire davantage.

(1) Mme Barré occupait, rue du Faubourg-Poissonnière, un petit hôtel que, sur sa demande, son mari avait bâti pour elle. Son jardin, alors assez grand, servit à former une partie de la rue des Petites-Écuries. C'est dans cette maison que Gassicourt, M. Roy et Feuillant (époux des trois filles de Mme Barré) ont été mariés.

Et cependant Vigearde et moi, nous jugeâmes que la situation de Paris était alarmante. Partout des attroupe-ments, dont la masse, il est vrai, n'était pas compacte, mais au milieu desquels des énergumènes prêchaient l'insurrection et transformaient en vertus civiques tous les crimes qu'ils semblaient commander. De plus, les marchands de vin ne désemplassaient pas; une foule de gens en haillons assiégeaient leurs portes, vidaient leurs caves et payaient, argent comptant, tout ce qu'ils buvaient ou faisaient boire. Si nous n'avions rencontré aucun signe d'explosion soudaine, nous ne pouvions nous dissimuler qu'il ne fallait qu'une étincelle pour tout embraser. Toutefois j'observai, en rentrant vers dix heures du soir, que les rues, qui lors de ma sortie étaient pleines de monde, commençaient à se vider, et, comme il fallait rassurer les dames, je promis une nuit tranquille à celles qui m'attendaient; Vigearde, qui revint peu après, en fit autant, quoiqu'il fût aussi peu sûr que moi de ne pas se tromper.

Rentré chez nous, nous causâmes, et fort sérieusement, comme on peut le penser; nous nous couchâmes enfin, et vers minuit je m'endormis.

Depuis le 14 juillet 1789, jamais la générale n'avait été battue à Paris sans que j'eusse pris les armes. Quoique j'eusse quitté la section des Feuillants depuis 1790, j'avais continué à faire partie de la compagnie de grenadiers, un peu mon ouvrage et composée d'un grand nombre de mes amis. J'y faisais donc exactement mon service, que je payais outre cela à la section sur laquelle je logeais; Vigearde, depuis que nous vivions ensemble, avait à cet égard suivi mon exemple.

Une heure sonnait, lorsque les tambours de la section des Menus-Plaisirs, battant la générale, me réveillèrent. Ce quartier était un des plus tranquilles de Paris; le

signal ne pouvait manquer d'annoncer une alarme sérieuse; dès lors les tambours que j'entendais ne pouvaient être que les échos de ceux de toutes les autres sections de la capitale, et d'autant plus certainement de ceux des Feuillants que cette section était à la fois celle du château et de l'Assemblée; d'ailleurs, quand j'aurais pu conserver quelques doutes, le tocsin qui sonnait de tous côtés aurait suffi pour les lever. Je me jetai donc à bas du lit et je m'habillai, mais avec le moins de bruit possible, afin que Vigearde ne m'entendît pas.

J'avais pour cela de graves motifs. Tout annonçait une journée digne des journées sinistres qui l'avaient précédée, et c'était une raison pour rejoindre des camarades auxquels, depuis trois ans, j'étais lié par une sorte de confraternité d'armes; quant à Vigearde, c'était un motif pour désirer qu'il n'y prît aucune part; il débutait dans ma compagnie, il y était à peine connu et n'avait de devoirs, même de position, à remplir vis-à-vis de personne; il pouvait donc rester sans conséquence, et c'est pourquoi je cherchai à partir sans qu'il s'en aperçût; mais j'étais forcé de traverser sa chambre pour prendre mes armes; il s'éveilla, entendit la générale que les tambours battaient encore, sauta à bas du lit, et, quelque chose que je pusse faire et dire, il voulut m'accompagner, et nous partîmes ensemble.

En arrivant aux Feuillants, nous trouvâmes en séance la section qui, depuis le 11 juillet, jour auquel la patrie avait été déclarée en danger, était en permanence. Presque tous ceux qui composaient le bataillon étaient également arrivés; mais, déjà divisés d'opinion, ils formaient deux partis.

Vers trois heures du matin des patrouilles, envoyées de tous côtés, ramenèrent plusieurs prisonniers, les uns arrêtés aux Champs-Élysées, les autres au moment où

ils cherchaient à entrer au château, ou bien comme ils en sortaient. De ce nombre était, en habit de grenadier de la garde nationale, un rédacteur ou l'un des rédacteurs du journal intitulé *l'Ami du Roi*, et fort opposé à *l'Ami du Peuple*, que rédigeait Marat.

A peine l'eut-on reconnu qu'on le fouilla, et le malheur voulut que l'on trouvât sur lui des papiers qui l'incriminaient fortement aux yeux des seuls juges qu'il pût avoir dans cette déplorable circonstance. Aussitôt on décida que les épaulettes lui seraient arrachées, et que c'était par un grenadier qu'elles devaient l'être. Enfin un des enragés de la section eut, vu ma qualité de sergent, la hardiesse de m'intimer l'ordre d'exécuter cette dégradation. Je répondis que je n'étais ni juge ni exécuteur; que d'ailleurs le coupable n'était justiciable que de sa compagnie ou d'un tribunal, et que, comme en ce moment il ne pouvait être jugé ni par l'une ni par l'autre, il ne serait dégradé ni par moi ni par personne. Je crus que j'allais être étranglé : une douzaine de forcenés se précipitèrent sur moi. Vigearde et quelques autres de mes camarades m'aidèrent à refouler leur rage; mais l'un des braillards ayant dit qu'il fallait m'arracher mes épaulettes, je le pris par le collet pour avoir raison de son insolence. Le tumulte fut à son comble, et, comme nous avions mis le sabre à la main, le président de la section se jeta entre nous. Au nom de la patrie et dans une situation aussi grave, il nous supplia de nous modérer. Je reçus sans grande peine les excuses que je demandai; le rédacteur garda ses épaulettes et fut réuni aux autres prisonniers, dont on avait commencé par le séparer, et tout ce que cette scène eut de révoltant fut la nécessité de trinquer avec des goujats, en signe de réconciliation, et de boire à la santé de la nation et de la liberté, ce qui signifiait alors de la canaille et de l'anarchie.

Vers six heures du matin, tout parut assez calme; mais, pour rappeler quelques-unes des expressions d'un Prussien, nommé Anacharsis Cloots, — espèce de fou, se prétendant plus noble que son roi, plus patriote que Marat, le même qui avait conduit à l'Assemblée nationale une députation d'aventuriers et de gueux sous le titre de députation du genre humain, — le calme de cette matinée était celui de « l'airain prêt à tonner, de la mine prête à sauter », et, pour citer un autre mot de lui, « les partis temporisaient comme le Vésuve ». Ce calme avait paru réel; il pouvait aussi servir de prétexte, et presque tout le monde, vers sept heures, se trouva avoir quitté la section, soit par fatigue, soit par prudence ou par calcul. Cette circonstance favorisa nos énergumènes, qui allèrent chercher des auxiliaires; bientôt, dans la cour des Feuillants, se formèrent des groupes pour demander la tête des prisonniers.

C'est à ce moment que nous nous comptâmes. Indépendamment du poste de la section, réduit à sept hommes et un caporal, employés à la garde des sept hommes arrêtés dans la nuit et enfermés dans une des chambres du grenier, nous étions douze grenadiers(1), cinq chasseurs et moi; hors cela personne, pas même un officier, pas même un membre de la section...

Dans cette position, qui devenait grave, j'allai visiter les prisonniers; leur vue me navra; je me rappelle notamment un Irlandais, homme superbe, contre lequel, ainsi que contre plusieurs autres, aucun fait n'avait été articulé, et qui ne cessait de me demander pourquoi on l'avait arrêté; puis un monsieur que je connaissais, dont je connaissais davantage la femme, personne char-

(1) De ce nombre étaient deux des MM. [Doazan, de Vismes, La Fargue, Le Coq, de Vigearde.

mante, avec laquelle j'avais dansé plusieurs fois; s'approchant de moi, il me dit : « De grâce, monsieur Thiébaux, faites dire à ma femme (il logeait place Vendôme) d'être tranquille; faites-lui dire que je suis avec vous (1). » Je lui promis tout ce qu'il voulait; déjà je lui avais prouvé mon zèle; mais je commençais à douter de mon efficacité. Je parlai aux hommes commis à la garde des prisonniers; je m'efforçai de leur faire sentir que leur devoir, leur honneur commandaient qu'ils les défendissent à tout prix; hélas! ces hommes avaient été choisis de telle manière que les malheureux prisonniers semblaient perdus, si vraiment leur sort dépendait de tels gardiens.

La cour des Feuillants se remplissait de plus en plus, et les vociférations devenaient effrayantes. Je me déterminai alors à envoyer La Fargue au commandant du bataillon de la Butte-des-Moulins, réuni sur la place Vendôme, pour lui demander renfort et secours. Ce bataillon était de quatorze cents hommes sous les armes. Il n'avait que la rue Saint-Honoré à traverser; deux cents hommes suffisaient pour vider la cour des Feuillants, nous mettre à même d'en fermer les portes et disperser la canaille qui nous assaillait; mais ce commandant, dont je n'ai pu retrouver le nom, répondit que, sans ordres, il ne détacherait pas un homme en dehors de la limite de sa section; à quoi La Fargue répliqua : « Eh bien! monsieur, si l'on nous égorge et si l'on assassine des prisonniers,

(1) Il s'agit ici, suivant quelque vraisemblance, du pamphlétaire François-Louis Suleau, qui demeurait effectivement place Vendôme; mais les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, qui font allusion à cette mort, ajoutent que Suleau avait pris la précaution d'envoyer depuis quelques jours sa jeune femme près de son frère, au prieuré d'Oncy, non loin d'Étampes. Le récit de Paul Thiébaux, qui constaterait la présence de Mme Suleau à Paris, serait donc en contradiction avec l'affirmation de Mme de Créquy. (Éd.)

vous aurez eu un avantage, celui de vous trouver aux premières loges. »

Aucun de nos camarades ni personne des compagnies du centre ne revint. N'ayant pas même un tambour pour faire battre la générale, je tentai un dernier moyen. Je me jetai au milieu de la cohue; je montai sur une des deux pièces de canon qui étaient dans la cour des Feuillants, et, de cette espèce de tribune, employant le seul langage que je jugeai pouvoir me faire espérer quelques succès : « Hommes égarés par les fauteurs de nos plus cruels ennemis, qui êtes-vous et que voulez-vous ? Êtes-vous des Français ? — Nous le sommes autant que vous ! — Êtes-vous des patriotes ? — Nous le sommes autant que vous ! — Mais vous cesseriez d'être dignes de l'un et de l'autre de ces titres, si vous vous arrêtiez à l'exécrable idée de substituer des assassinats au cours de la justice. Vous seriez même des rebelles, car l'Assemblée nationale vient de mettre (et cela était vrai) les prisonniers que vous menacez sous notre sauvegarde... Que pouvez-vous donc demander ? A moins de vous rendre doublement criminels et de vouloir faire de nous des complices, vous ne pouvez demander qu'une chose, c'est que ces prisonniers, sur la presque totalité desquels d'ailleurs il n'existe aucun fait à charge, ne s'évadent pas. Eh bien ! je vous en réponds sur mon honneur, je vous en réponds sur ma tête, et, si ce n'est assez de ces garanties, choisissez trois d'entre vous pour vous représenter, et je vais les adjoindre à la garde de ces prisonniers. »

Quelques-uns de ces misérables voulurent me répondre ; mais mes répliques furent assez heureuses, assez véhémentes pour les réduire au silence. Certain qu'en pareil cas gagner du temps, c'est tout gagner, je me félicitais déjà du résultat de mes efforts, lorsqu'une

femme coiffée d'un chapeau de feutre noir, relevé à la Henri IV, surmonté de plumes de la même couleur, vêtue d'une amazone de drap bleu et ayant une paire de pistolets et un poignard à la ceinture; du reste brune de vingt ans, et je le dis avec une sorte d'horreur, jolie, très jolie, que son exaltation embellissait encore et qui, en proie à un éréthisme révolutionnaire impossible à décrire, préludait avec rage à la folie, dont elle ne tarda pas à être atteinte et à mourir; lorsque, dis-je, cette femme, précédée et suivie par quelques forcenés, arrive dans la cour des Feuillants, fend la foule en jetant les cris de « Place... place », va droit à la seconde des deux pièces de canon et s'élançe dessus. Cette femme était, ainsi que je l'appris, Mlle Théroigne de Méricourt. Prévenue de ce qui se passait, elle accourait de chez Robespierre, et, certaine de son influence populaire, elle venait rendre à cette multitude toute sa férocité..... Tant que je vivrai, cette créature sera présente à ma vue; le son de voix dont elle débita la première phrase de son discours retentira à mon oreille : « Jusqu'à quand », s'écria-t-elle, « vous laisserez-vous abuser par de vaines paroles ? » Je voulus répliquer, mais je ne pus plus me faire entendre; mille applaudissements accueillaient chacun des mots qui échappaient à sa bouche; mille huées s'élevaient du moment où je voulais parler. N'ayant plus et ne pouvant plus avoir aucun espoir, le gosier déchiré à force d'avoir crié, n'en pouvant plus, je descendis de mon canon et, aidé par quelques-uns de mes camarades, je rentrai dans le corps de garde où étaient les autres; alors, rejetant la porte vitrée sur les misérables qui nous suivaient, je la fermai à clef.

A l'instant, les plus furieux se précipitèrent contre cette porte et nous firent voler à la figure tous les carreaux des vitres; mais, derrière cette faible porte qui ter-

minait un couloir étroit, étaient des pointes de baïonnette et dix-huit canons de fusil chargés à balle. Pour forcer ce passage ou une fenêtre grillée en fer, il fallait perdre beaucoup de monde, et ce n'était pas du goût de ces forcenés ; ils trouvèrent plus digne d'eux de me mettre en jugement et de me faire, à l'unanimité et par acclamation, condamner à mort, sous la présidence de leur jolie furie, Mlle de Méricourt, qu'à dater de ce moment je n'ai plus revue. Peu d'hommes ont reçu à l'égard des femmes des impressions plus fortes que moi ; mais certes il n'est aucune autre femme à qui une demi-heure ait suffi pour me laisser un souvenir que mille ans d'existence n'affaibliraient pas.

Cette scène se prolongeait et devenait à chaque instant plus critique, lorsque ce cri : « Nous sommes dans le bâtiment... » se fit entendre. Aussitôt les plus acharnés de nos agresseurs se précipitèrent dans le passage, qui conduisait de la cour des Feuillants à la salle de l'Assemblée et aux Tuileries, passage dans lequel une petite porte donnant sur le jardin du couvent avait été forcée... Un grand bruit se fit alors dans le vaste bâtiment des Feuillants. Laissant six hommes pour la garde ou la défense de notre porte, je courus avec les onze autres pour sauver les prisonniers : mais déjà, du bas en haut, les escaliers et corridors étaient encombrés. Toute communication avec les prisonniers était désormais impossible, et les cris des victimes révélaient qu'ils succombaient aux poignards des assassins. Il n'y avait plus rien à faire ; mes amis me ramenèrent dans le corps de garde et de là dans la cour, où ne se trouvaient plus que cent ou cent cinquante badauds, pour ainsi dire étrangers au mouvement auquel ils venaient de contribuer.

Pendant ce temps, les cris des malheureux que l'on égorgeait expiraient avec eux. Au lugubre silence qui se

fit, nous quittâmes la cour des Feuillants, révoltés, consternés; mes camarades rentrèrent chez eux, et je me retirai seul avec Vigearde. J'étais dans une rage qui tenait de la stupeur. Ne pouvant plus parler, j'avalai, au milieu de la rue Saint-Honoré, un verre de bière que Vigearde me fit apporter d'un café qui était alors au coin sud-est de la place Vendôme. Il insistait, et cent fois avec raison, pour que je m'en allasse; je restais immobile et sans répondre, quoique j'entendisse le bruit que faisait la chute des cadavres de nos prisonniers, que, d'une des fenêtres du grenier, on précipitait sur le pavé de la cour des Feuillants. Enfin, lorsque Vigearde me dit : « Ivres et altérés de sang, ces brigands vont revenir sur nous, et, si vous périssez ici, je périrai avec vous », nous traversâmes la place Vendôme; mes yeux s'arrêtèrent douloureusement sur les fenêtres de la charmante femme dont je n'avais pu sauver le mari..... et nous rentrâmes chez nous, où je quittai mon uniforme de la garde nationale pour ne jamais le remettre. A cet égard, du reste, je n'avais pas le choix. Reparaître avec un uniforme qui avait tant contribué à abattre l'aristocratie eût semblé une aristocratie qu'on eût payée de sa vie. Ainsi c'est aux Feuillants que, dans cette trop célèbre journée, le premier sang a été versé, grâce à ce massacre d'hommes presque tous innocents et sans influence sur les résultats. Cet épisode à peu près ignoré m'a paru d'autant plus digne d'être rappelé qu'à l'exception du combat des Tuileries et de la mort de Mandat, les Feuillants furent le seul endroit qui ait servi de théâtre à des scènes de sang.

C'est à peu près au moment où cette terrible journée avait fini pour Vigearde et pour moi, que Louis XVI se rendit à l'Assemblée. On ne sait vraiment ce qui lui restait à faire après ce qu'il avait fait pour se désarmer et

se mettre à discrétion. La duplicité de sa conduite lui avait aliéné trop d'esprits, pour qu'il n'eût pas besoin d'une force à lui ou pour qu'il négligeât un moyen de fuite. Or son refus de reprendre les gardes du corps fut une première faute; quand sa garde constitutionnelle lui fut supprimée, pour le punir de l'avoir portée à plus de six mille hommes alors qu'elle ne devait être que de dix-huit cents, il fit une seconde faute en ne la reformant pas de suite; il en fit une troisième en ne s'opposant pas au départ des deux bataillons suisses, dont on le priva, lorsqu'on avait déjà éloigné de lui toutes les troupes de ligne. En pareille occurrence la force appelle la force, et, s'il eût été entouré par quelques milliers d'hommes de plus, dix mille gardes nationaux, sentant là un point de résistance, seraient venus s'y réunir.

Mais encore et dans cet état d'abandon et d'incrimination, est-ce croyable qu'il ait refusé trois fois et jusqu'au dernier moment les moyens de fuite préparés par M. de La Fayette, c'est-à-dire qu'il ait porté l'orgueil ou la faiblesse au point de ne vouloir pas avoir une obligation à ce général, ou qu'il ait porté la démence au point de croire que le duc de Brunswick le trouverait encore sur son trône ou seulement vivant? Ensuite, peut-on comprendre qu'au milieu de la crise, Mandat, chargé de la défense du château, ait été avec ou sans l'autorisation de ce Roi se faire assassiner à l'Hôtel de ville, et cela sans s'informer des noms de ceux qui l'y appelaient? Enfin, et à défaut de ce Mandat, comment ne se trouva-t-il au château aucun homme ayant assez de cœur et de tête pour rendre décisif le moment d'avantage que l'on dut à la valeur de quelques Suisses? Si Louis XVI était susceptible d'impassibilité et de quelques pensées, il ne l'était ni de capacité véritable, ni de résolution, ni d'énergie, ni d'élan. Il paralysa donc ce

qu'il devait exalter; il attendit l'attaque, qu'il pouvait prévenir s'il eût commencé l'action avant que les trois corps des anarchistes (Saint-Antoine, Saint-Marceau et les Cordeliers) fussent seulement réunis, puis, lorsqu'il devait l'exemple du courage auquel la Reine l'avait vainement provoqué en lui remettant un pistolet, il se sauva pour se jeter dans la gueule du lion. Encore il annula la défense, qui se changeait en offensive heureuse, présage et garant d'une victoire son dernier espoir de salut. En défendant de tirer ou de continuer à tirer, il fit exterminer les derniers hommes qui se dévouaient pour lui... L'imagination s'y perdit... Jamais sans doute un sort ne fut plus déplorable que celui de Louis XVI; mais aussi jamais celui qui le subit ne dut à plus de titres se l'imputer à lui-même. Quoi qu'il en soit, cette journée de mort pour tant de braves et pour la royauté elle-même se termina par la suspension du Roi et par la convocation de cette Convention, qui, à force de meurtres et de victoires, devait arriver à l'héroïsme.

CHAPITRE X

Après le 10 août et le triomphe définitif des crimes et de l'assassinat, la Révolution n'était plus celle que j'avais entendu servir, à laquelle j'avais été fier de sacrifier de si grands intérêts. Il ne restait plus rien d'elle; aussi ma première résolution fut-elle de ne plus prendre aucune part au service des districts armés, qu'on substituait à la garde nationale. Le parti que nous avions vaincu en formant nos compagnies de grenadiers triomphait à présent. Nous avions à expier le magnifique service que nous avions rendu par notre zèle, et moi personnellement ma conduite aux 5 et 6 octobre et ma nuit du 10 août. Il fallut donc, pour nous faire pardonner notre passé, avoir au moins l'air de nous rallier au nouvel ordre de choses; il fallut retourner aux Feuillants, mais dans quelle tenue! Une carmagnole et un pantalon de coutil (les mêmes que j'avais fait faire pour les travaux du Champ de Mars) remplacèrent l'uniforme; de guêtres il n'en était plus question, de col encore moins; car être débraillé était de rigueur. Quant à nos bonnets à poil, un mauvais chapeau rond à large cocarde et sur lequel, de gré ou de force, on nous écrivait à la craie : « Vive Pétion! » lui succéda, en attendant qu'il fit place au bonnet rouge. Et c'est ainsi que je montai encore quelques gardes, mais en m'esquivant de tout ce qui n'était pas service de poste.

Plus le présent était affreux, plus on avait besoin de croire à un avenir réparateur. Cette Convention, dont on allait élire les membres, était devenue une espérance; mais tout dépendait du choix de ses membres; dans cette prévision, j'écrivais à mon père : « Comment le département des Vosges ne s'honorerait-il pas d'envoyer à la Convention des hommes de votre vertu et de votre mérite? » Mon père me répondit : « On avait pensé à moi dans plusieurs districts; mais tout ce que j'ai de parents et d'amis dans ce pays ont été immédiatement chargés de faire ôter mon nom de toutes les listes. Quant à toi, comment as-tu pu t'arrêter à un tel vœu? S'il ne s'agissait que de raison, de conscience et de zèle, je pourrais sans doute être utile, mais la nouvelle Révolution que la France vient de subir ne peut manquer de mettre aux prises les partis les plus violents. Or, comme je suis incapable d'appartenir à aucun, je les aurais tous pour ennemis, et, comme je ne reculerais devant aucun d'eux, ma députation ne me laisserait pas trois mois à vivre. » Je fus très ému par cette lettre de mon père; elle affaiblit mon espoir, et mon horreur s'accrut; je dois toutefois rapporter quelques faits, qui montreront comment la Révolution pouvait être jugée alors avec plus de sérénité que par moi.

Alarmé de la véhémence avec laquelle je lui avais parlé de je ne sais plus quel crime, que des crimes plus épouvantables allaient suivre, mon père m'écrivit : « A Dieu ne plaise que j'excuse ce qui n'est pas de nature à l'être. Cependant considère qu'il faut se garder, en matière d'État, de juger les actions de ceux qui gouvernent d'après les règles de la morale des individus. Tout est loi et loi sacrée pour ces derniers, alors qu'il arrive souvent que pour les autres tout est forcément exception! »

J'étais tous les jeudis d'un dîner qui réunissait chez M. Bitaubé des personnes intéressantes (1) : au nombre des convives les plus assidus, se trouvait Chamfort, si brillant quand il était en verve, si froid quand il n'y était pas !... Sur ces entrefaites était arrivée à Paris une demoiselle Williams, auteur d'un ouvrage qui faisait quelque bruit. Elle paraissait marcher à une célébrité qu'elle n'a pas eue, à ma connaissance du moins. Chamfort désira la connaître, et, comme elle avait été recommandée à M. et Mme Bitaubé, ils donnèrent un dîner auquel il n'y eut en étrangers que Mlle Williams, Chamfort et moi ! Je ne sais s'il y avait simple désir de plaire, ou quel motif Chamfort pouvait avoir pour désirer étonner ; mais chacun de ses mots était une sentence, chacune de ses répliques une saillie ; jamais il ne fut aussi brillant, et, s'il confondit M. et Mme Bitaubé, il enchantait Mlle Williams ! Je me rappelle que, à propos d'un mot dit par Mlle Williams sur les sentiments qui devaient animer nos bataillons de garde nationale, déjà prêts à rejoindre nos armées, il fit à l'instant un couplet de cette pensée et termina ce couplet par :

Troupes guerrières,
Sur vos drapeaux

(1) De ce nombre était la bru du grand Racine, femme grande, maigre, et dont les traits avaient conservé de la dignité : elle avait alors quatre-vingt-onze ou quatre-vingt-douze ans ; sa mémoire ne suffisait plus aux faits contemporains, mais avait conservé la fraîcheur pour ce qui tenait aux temps passés, c'est-à-dire à tout le dix-huitième siècle, avec lequel elle était née, et par tradition à tout le règne de Louis XIV, règne dont elle avait conservé le costume ! Devenant sourde, elle aimait à conter, et, comme elle contait à merveille, on aimait à l'entendre. De combien d'anecdotes je pourrais enrichir ces *Mémoires*, auxquels j'étais si loin de penser alors, si j'avais écrit une partie des choses piquantes que je lui ai entendu si bien dire, ou si j'étais né avec plus de mémoire ! Elle et la marquise de l'Aubépin (de 1815 à 1830) sont les deux personnes qui, à cet égard, m'ont laissé le plus de regrets.

Placez ces mots :
 Paix aux chaumières,
 Guerre aux châteaux (1).

Au reste, de tout l'esprit qui fut dépensé, prodigué pendant ce dîner, je n'ai plus qu'un mot à sauver de l'éternel oubli, dans lequel le surplus fut perdu; encore ne me suis-je rappelé ce mot que parce qu'il concernait l'abbé Delille : « Qu'est-il, à vos yeux, comme poète ? » demanda Mlle Williams à Chamfort... « Un moulin à vers », répartit celui-ci. Mais ce qui en dépit de tout me frappa le plus, ce fut l'exagération politique de Mlle Williams, qui se montra enthousiaste de notre Révolution et même des excès qui selon moi la condamnaient.

Que Chamfort se fût évertué à renchérir sur tout ce que cette demoiselle disait; qu'il se fût emparé d'une de ses pensées pour en faire un joli couplet (il était encore jeune, elle était jolie, il était poète et Français), certes il n'y aurait pas eu de quoi me scandaliser, loin de là; mais que M. et Mme Bitaubé qui avaient passé la soixantaine, qui étaient ce qu'il y avait de meilleur sur la terre, qui se distinguaient, lui par son mérite, elle par l'esprit le plus ingénieux, le plus fin, le plus doux, se montrassent plus révolutionnaires que leurs deux convives, que par exemple ils devinssent les apologistes du 10 août, cela me confondit! Ce n'est pas, au reste, le seul exemple que je pusse citer de ces sortes d'aberrations! Et combien ai-je vu d'êtres bons par excellence paraître par vertu capables de tous les crimes et à force de philanthropie ne pas conserver trace d'huma-

(1) Lorsque, le 15 décembre 1792, Cambon termina un de ses discours par cette phrase : « Paix et fraternité à tous les amis de la liberté; guerre aux lâches partisans du despotisme; guerre aux châteaux, paix aux chaumières », il se servait d'une formule dont il n'était pas l'auteur.

nité! Il semblait d'ailleurs que, dans ces crises effroyables, on eût changé d'atmosphère, que l'air qu'on respirait enivrât au point de familiariser avec les horreurs ambiantes; voilà pourquoi la morale publique de M. et Mme Bitaubé, qui comme gens privés étaient des anges, voilà comment cette morale se trouvait être si délétère.

C'est dans le courant de ce terrible mois d'août que Louis XVI et sa malheureuse famille furent transférés des cellules des Feuillants, non au Luxembourg où l'impitoyable Commune de Paris déclara ne pas pouvoir répondre d'eux, mais au Temple. Les derniers signes de la féodalité, les emblèmes de la royauté disparurent de partout; à Paris, toutes les statues des rois tombèrent!

Je dus au hasard de voir tomber, place Vendôme, la statue équestre de Louis XIV. Deux de ses points d'appui avaient déjà été coupés ou brisés lorsque j'arrivai; elle ne tenait plus que par un point, et c'est à l'aide de je ne sais combien de cordes, à chacune desquelles une vingtaine d'hommes s'attelaient, au milieu des imprécations et des rires les plus grossiers, que l'on parvint à l'ébranler, puis à la faire balancer, enfin à déterminer sa chute. Jamais bombe ne fit une telle excavation. Tous les pavés sur lesquels elle tomba furent broyés, et plusieurs des héros de cet acte de vandalisme furent blessés par des éclats de pierres. C'était un fort triste spectacle; la statue fut bientôt brisée et les morceaux emmenés pour servir, disait-on, à fondre des canons.

A quelques jours de là, vers dix heures du soir, on prévint Gassicourt qu'il venait d'être dénoncé à la section, et qu'il serait arrêté dans la nuit. L'heure ne lui permettant aucune démarche, il se borna à découcher et vint avec sa femme occuper ma chambre et mon lit, pendant que je partageais ceux de Vigearde. Malgré ce que cette situation avait de sérieux, nous nous trouvâmes

tellement en gaieté que nos rires ne nous permirent de nous coucher qu'à deux heures du matin. Mais à cette époque les rires duraient peu; les places s'encombraient de plus en plus de créatures de Danton; on savait que dans le conseil, ce ministre de la justice était seul pour les mesures atroces; mais on savait aussi que ses cinq collègues subissaient sa loi; que, si la Commune était plus satanique que lui, elle ne le dépassait ni en énergie ni en violence, et que, quant à la populace de Paris, il en disposait entièrement.

La nouvelle de la prise de Longwy, parvenue le 26, ne laissa pas de bornes à l'exaspération et acheva de mettre Danton à même de faire ordonner, par le comité de surveillance de la municipalité, l'armement et la solde de tous les indigents et le désarmement et l'arrestation de tous les suspects. C'est à cette occasion que l'on imagina les visites domiciliaires, que jamais on ne fit d'une manière plus effrayante et qui durèrent quatre jours et demi, au lieu des deux jours qui d'abord avaient été fixés. Pendant que les demeures des citoyens étaient livrées, ainsi qu'eux, à l'investigation et à l'arbitraire des plus exécrables brigands, la rivière était barrée, toutes les barrières étaient fermées, et, pour en sortir même avec un passeport délivré au comité de Marat, il fallait que les deux témoins qui l'avaient signé fussent présents et déclarassent leur identité. Dans la banlieue les communes avaient l'ordre d'arrêter tout individu étranger, notamment ceux qui seraient aperçus dans la campagne ou sur les routes. On proclamait d'avance, au bruit du tambour, le nom des rues où les visites allaient se faire et l'heure à laquelle elles commencent. On était suspect si on ne se trouvait pas chez soi ou si l'on se trouvait chez un autre, si l'on mentait dans une des déclarations, ou si l'on avait été dénoncé,

à plus forte raison accusé. Dès dix heures du soir les voitures ne circulaient plus et la ville était illuminée. Deux délégués de la Commune, assistés de la force armée, procédaient à chacune de ces visites qui, du 27 août au soir au 1^{er} septembre au matin, continuèrent de nuit comme de jour. pendant que les assemblées de sections et le tribunal extraordinaire étaient en permanence.

C'est le 30 août, vers midi, qu'après trois jours d'angoisses, Vigearde et moi, nous subîmes notre visite, et certes on ne nous trouva pas dans la tenue de ce bal où nous nous fîmes si bien attendre. Notre costume consistait en un pantalon de coutil, une chemise de nuit de l'avant-veille et un bonnet de police. J'ignore même si on ne nous surprit pas jouant sur nos violons des airs patriotiques. Le coup de sonnette parti, j'ouvris la porte, et le « Bonjour, citoyens », dont je les saluai, nous mit de suite à deux de jeu, en fait de familiarité républicaine, avec les deux misérables, maîtres en ce moment de nos existences. L'interrogatoire sur la famille, l'état, la conduite, n'eut rien d'embarrassant, même pour Vigearde, qui sur son père put répondre : « Mort depuis vingt ans. »

De nous, on passa à la visite des lieux ; nos briquets bien ciselés et dorés offusquèrent : « Ah çà ! me dit l'un des deux émissaires, voilà des briquets de la garde de Veto. Est-ce que vous seriez des suppôts du tyran ? — Les briquets dont vous parlez, répartit Vigearde, étaient surmontés d'une tête d'aigle ; ceux-ci le sont d'une tête de coq. — Considérez donc, repris-je à mon tour, que s'ils étaient ce qu'ils vous ont paru, vous ne les auriez pas trouvés ici. » Son collègue se mit à rire, et un de leurs alguazils attesta que Vigearde avait dit la vérité. L'affaire des briquets vidée, vint celle des bonnets à poil. Les nôtres réveillèrent la méfiance ; ils étaient

superbes, et, comme j'étais sergent, le mien avait de l'or aux ganses; ils donnèrent lieu au colloque suivant : « Ainsi, vous étiez grenadiers ? — Et nous sommes encore prêts à l'être pour le service de la patrie, repartit Vigearde. — Toujours étiez-vous pour les services privilégiés ? — Oui, répondis-je, mais nos privilèges se bornaient à monter deux gardes au lieu d'une. »

Heureusement nos briquets et nos bonnets eurent des palliatifs en l'éloquence de nos carmagnoles; nos chapeaux, sur lesquels on lisait encore : « Vive Pétion ! » ou « Vive Santerre ! » devenu chef de la force armée, nous sauvèrent.

« Allons, allons ! nous dit alors le moins enragé des deux visiteurs en entraînant son tenace collègue, maintenez-vous dans de bons sentiments, et vive la nation ! — Et vive la nation ! » répétâmes-nous ; mais à peine notre porte fut-elle refermée que Vigearde fit des sauts et des gambades superbes, pendant que je maudissais et les auteurs et les exécuteurs de ces mesures infernales, qui causaient dans Paris tant d'alarmes.

Gassicourt, qui avait profité d'une sottise dénonciation pour se rendre la section favorable, se tira également des pattes de ces démoniaques visiteurs. Salafon, directeur des rôles, je ne sais plus où, avait heureusement quitté Paris. Rivierre s'était sauvé vers le 15 août, et il avait bien fait. Bref, des personnes de nos relations intimes, presque toutes échappèrent aux douze à quinze mille arrestations qui se firent dans ces horribles journées ; nous respirâmes, mais le répit fut court ; car, le 1^{er} septembre, peu d'heures après que la libre circulation fut rétablie, on répandit la nouvelle de la prise de Verdun, qui ne se rendit que le 2, mais dont on se servit pour se hâter de tirer parti des arrestations faites, c'est-à-dire pour accomplir l'effroyable projet qui avait déter-

miné à les faire faire! Et en effet, cette nouvelle à l'instant répandue devint l'occasion d'une rumeur sinistre : « Il faut venger nos frères, s'écriait-on de toute part; il faut sauver la patrie. » Et pour n'avoir plus à combattre que les ennemis du dehors, on allait frapper de terreur ceux du dedans. Alors, comme mesure prévisionnelle, on annonce que le lendemain 2, le tocsin et la générale se feront entendre dès le matin, et que tous les citoyens disponibles devront se rendre en armes au Champ de Mars, pour y camper!... De quel secours cette agglomération d'hommes au Champ de Mars pouvait-elle être à nos armées? N'a-t-elle pas plutôt pour objet de laisser Paris à la discrétion des chefs de la plus vile canaille et de leurs satellites? Cette question, que chacun se faisait, à laquelle personne ne voyait de réponse et que l'Assemblée elle-même n'osait aborder, fut trop tôt résolue! Le tintement des cloches, le tambour d'alarme et le canon, que dans cette occasion Danton appelait « la grande charge sur les ennemis de la Patrie », retentirent dès le lendemain matin! J'ignore si l'affluence au Champ de Mars fut considérable; j'en doute, personne n'ayant pris le change sur cette jonglerie. Vigearde et moi, nous restâmes chez nous jusque vers quatre heures et demie, heure à laquelle nous nous rendîmes au Palais-Royal, chez Robert, le traiteur à la mode, où nous mangions quand nous n'avions pas d'invitations. Nous y achevions notre repas, lorsqu'un homme à la figure décomposée alla droit à une personne qui dînait à côté de nous et lui parla à l'oreille. Aussitôt cette dernière se leva en paraissant répéter ces mots, mais d'une voix interrogative : « On massacre les prisonniers? » puis elle alla payer ce qu'elle devait et partit. Une foule de personnes imitèrent son exemple; nous fûmes du nombre et laissâmes la salle presque vide.

Cette épouvantable nouvelle n'était que trop vraie, et, l'ayant vérifiée, nous rentrâmes chez nous, ou plutôt chez Mme Barré, en face de qui nous logions et où nous achevâmes cette triste journée! Par moi-même je n'ai donc rien vu des horreurs que cette journée commença et qui pendant quatre jours ne laissèrent de sécurité que pour les cannibales, qui cent fois méritaient le genre de mort que de la manière la plus barbare ils firent subir à près de douze mille victimes.

A ce moment je reculai devant les particularités que j'aurais pu apprendre, plus que je ne cherchai à les connaître. Mais j'ai su quelques détails par M. de La Roserie, qui, achevant alors à Paris les études les plus brillantes, avait été chargé par le supérieur de son collège d'une lettre pour un des professeurs ecclésiastiques, arrêté lors des visites domiciliaires et enfermé aux Carmes avec deux mille autres prêtres. Sans une rencontre fortuite, qui le retarda, M. de La Roserie serait entré dans ce couvent, et il y aurait péri; mais, arrivé comme les massacres commençaient, il en eut l'horrible spectacle sans en courir les dangers. Deux faits, au surplus, le frappèrent pendant qu'il s'arrêta devant l'entrée de ce lieu d'horreurs. Le premier, c'est que la moitié des assassins employés là étaient (par une prostitution infâme) en uniforme de gardes nationaux, qu'ils commencèrent leurs exécutions à coups de baïonnette, et qu'ils venaient essayer leurs armes dégouttantes de sang aux feuilles de quelques arbustes qui se trouvaient près de la porte: le deuxième fut d'un autre genre! Un homme de quarante-cinq à cinquante ans, ayant la figure, l'air et le ton les plus propres à faire croire à la bonté, revenant de la promenade, précédé par deux jeunes filles à lui et donnant le bras à sa femme, passa près de M. de La Roserie. Ils venaient sans doute d'apprendre à quelles horreurs les

Carmes servaient de théâtre, ce que du reste des cris affreux ne révélèrent que trop; ils en avaient la figure bouleversée, et cependant le chef de cette famille dit à sa femme avec une conviction entière : « C'est très sûrement on ne peut plus triste; mais ce sont d'implacables ennemis, et ceux qui en délivrent la patrie te sauvent la vie à toi et la sauvent à nos pauvres enfants! » Et cet homme, qui pouvait être aussi candide que M. et Mme Bitaubé, était pour ainsi dire leur écho.

Des Carmes, M. de La Roserie se rendit à l'Abbaye, et arriva au moment où le corps de M. de Montmorin, chargé de huit ou dix cadavres empilés sur lui, était traîné par les pieds vers le lieu où leur nombre était déjà effrayant; c'est là que périrent M. Thiéri de Ville-d'Avray, les malheureux Suisses qui avaient défendu le château au 10 août, et que fut sauvé M. Jourgniac de Saint-Méard, non comme l'ont rapporté certains historiens, d'après des récits imprimés plus ou moins amplifiés, mais tout simplement et d'après lui-même, qui vingt fois a conté sa délivrance à M. de La Roserie, parce que son accent l'ayant fait reconnaître comme « pays » par un jeune Provençal, qui à ce moment faisait les fonctions de juge, ce dernier qui voulut le sauver lui dit moitié en patois, moitié en français : « Eh bien, qu'avez-vous fait? Vous vous serez montré un Périgou aristocrate... Mais vous n'êtes pas l'ennemi de la Nation!... Allons, allons, je me charge de celui-là! »... Et il le conduisit au delà du groupe des égorgés. Tout cela se fit sans un de ces interrogatoires dont on n'avait ni l'idée ni le temps, mais en peu de paroles et surtout en l'absence de l'inflexible Maillard comme de l'horrible Billaud-Varenne.

L'avidité curieuse, si active, si puissante à dix-sept ou dix-huit ans, entraîna M. de La Roserie jusqu'à la Force. Sur ce point la foule était immense et le nombre des

septembriseurs d'une vingtaine seulement, savoir : dix en dedans, pour passer les victimes à la mort, et dix en dehors, pour en faire raison, mais non justice. Et ce qu'il y a d'éternellement honteux, hideux à consigner, c'est qu'au milieu d'une telle foule ces brigands opéraient aussi paisiblement que s'ils avaient été dix mille. Il paraît, du reste, qu'ils faisaient partie de l'élite des trois cents hommes de la bande de Maillard. Armés ou plutôt munis de longues bûches, équarries de manière à former des massues, c'étaient véritablement des « tape dru », comme on les appelait. Cinq étaient de chaque côté de la porte de sortie, cachés par le mur; dès qu'un bruit annonçait qu'elle allait s'ouvrir, ils élevaient leurs assommoirs, et du moment où un des malheureux qui leur étaient dévolus avait dépassé cette formidable porte, il tombait sous leurs coups, avait aussitôt la tête écrasée et était de suite entraîné par les déblayeurs; quant à la mort, elle était d'autant plus inévitable que, mis dehors après ce mot « Va-t'en... », ces prisonniers, à la vue de la foule, sortaient assez doucement. M. de La Roserie eut pourtant la consolation d'en voir échapper un. Plus malin que la plupart, très agile, à peine eut-on entr'ouvert la porte qu'il aida à accélérer son ouverture, et, dès qu'il put passer, ayant même fait de sa pression contre la porte un point d'appui, et avant que le mot « Va-t'en » fût proféré, avant que les assommoirs fussent levés, il partit comme un éclair; les coups d'assommer tombèrent donc derrière lui; les déblayeurs n'eurent pas le temps d'empêcher qu'il n'arrivât à la foule; favorisé par elle, il disparut.

Les premiers auteurs de ces visites domiciliaires, qui remplirent ou mieux encombrèrent les neuf endroits servant de prisons à Paris (1), et cela pour les vider par

(1) Les prisons étaient : l'Abbaye Saint-Germain, les Carmes, la

des égorgements, furent Danton et Marat ; mais le héros de ces atrocités, dont l'horreur des nations perpétuera le flétrissant souvenir, fut Billaud-Varenne. Ce monstre, courant d'une des prisons à une autre, barbotant dans le sang, dit dans l'une d'elles : « Peuple, tu immoles tes ennemis, tu fais ton devoir ! » Dans une autre : « Du vin pour les braves travailleurs qui délivrent la nation de ses ennemis ! » Enfin, il fit payer vingt-quatre livres à chacun des trois cents « tape dru » de Maillard.

Je ne parle pas des hommes qui, dépassés en fait de barbarie, finirent par avoir quelque apparence d'humanité, du rôle de l'Assemblée qui se borna à envoyer d'inutiles pérorateurs là où elle aurait dû se porter en masse, et où vingt-cinq mille hommes armés l'auraient encore rejointe ou suivie ; je ne parle pas de l'argent des quinze mille personnes arrêtées, de la valeur de leur mobilier, ni des immenses richesses existant au Garde-Meuble, qui furent enlevés dans la nuit du 16 au 17 septembre, vols tous commis par la Commune, et dont elle ne rendit jamais compte ; mais ce qui mit le cynisme du crime de pair avec la férocité, c'est que ce Marat, pétri de boue empoisonnée et de sang, fit et signa, lui septième, une adresse à toutes les communes de France, pour les provoquer à répéter dans leurs murs les arrestations des suspects (qui inspirèrent à Merlin de Douai une loi qui fit arrêter en France quatre cent soixante mille personnes). Comme le mensonge est l'auxiliaire obligé des scélérats, cet infâme document, qui d'époque en époque devrait se placarder partout, commençait par : « Frères et amis (premier emploi de cette formule, qui bientôt devint obligatoire, et dont l'opposé aurait du moins été véri-

Conciergerie, le Châtelet, la Force, les Bernardins, Saint-Firmin, la Salpêtrière et Bicêtre, où les prisonniers se défendirent jusqu'à la dernière extrémité.

dique), un affreux projet tramé par la Cour, pour égorger tous les patriotes... ayant réduit la commune de Paris à la cruelle nécessité d'user de la puissance du peuple pour sauver la nation, elle n'a rien négligé pour bien mériter de la patrie. Eût-on pensé que de nouveaux complots se tramaient?... Placée au foyer de toutes les conspirations, elle ne se glorifiera d'avoir fait son devoir que quand elle aura obtenu votre approbation... Prévenue que des hordes barbares s'avançaient contre elle, la commune de Paris se hâte d'informer ces frères qu'une partie des conspirateurs, détenus dans les prisons, a été mise à mort par le peuple, acte de justice... Sans doute, la Nation s'empressera d'adopter ce moyen si utile et si nécessaire, et tous les Français se diront comme les Parisiens... : Nous marchons à l'ennemi, et nous ne laissons pas derrière nous des brigands pour égorger nos femmes et nos enfants... » Cette circulaire n'inspira que l'horreur, à d'autant plus de titres que les prisons, à peine si atrocement vidées, se remplirent de nouveau!

Ces journées, les plus hideuses de la Révolution, me firent une impression indicible, qui dépassait tout ce que j'avais pu craindre.

J'étais révolté, humilié, anéanti. Ne sachant que faire, je sortis, le lundi 3, de chez moi, sans but déterminé et seulement pour me déplacer. Je marchais, absorbé dans les plus douloureuses pensées; ayant traversé le Palais-Royal sans savoir que j'y passais et ayant machinalement pris la rue Saint-Honoré, je me dirigeais vers la place Vendôme, lorsque, peu avant le portail de Saint-Roch, je me sentis violemment pris par le bras gauche et tiré par quelqu'un qui aussitôt me cria : « Prenez donc garde à vous... » C'était Grasset, qui, arrivant à moi et prêt à me dépasser, venait de m'empêcher de me casser la tête contre la roue d'une énorme charrette de foin que je ne

voyais pas. Quelques mots d'étonnement et de remerciement échangés, je ne sais plus ce qui amena de sa part la question de savoir où j'allais. « Ma foi, lui répondis-je, je n'en sais rien. Je marche pour marcher, ou plutôt pour diminuer l'horreur à laquelle je suis en proie. » Et comme il paraissait rentrer chez lui (Petite rue Dauphin): « Et vous, lui demandai-je, d'où venez-vous? — Je viens, me répondit-il, du cirque du Palais-Royal (1), où je me suis enrôlé comme grenadier dans un bataillon qui s'y forme sous le nom de 1^{er} bataillon de la Butte des Moulins, et qui part pour l'armée. — Vous avez bien fait, répliquai-je, Paris n'est plus tenable : la Patrie est en danger, et je vais contracter le même engagement. » Cinq minutes après, mon engagement était signé.

De retour chez moi, je prévins Vigearde du parti que je venais de prendre, et de ce que, sous peu de jours, je lui ferais mes adieux ; mais il me déclara que ce départ ne nous séparerait pas. Je lui représentai que son âge, sa situation de famille lui imposaient d'autres devoirs, et que c'était cette conviction qui m'avait déterminé à agir sans en conférer avec lui ; qu'en effet, et alors même qu'il penserait devoir faire cette campagne, il devait ajourner toute détermination jusqu'à ce qu'il eût consulté son frère et surtout sa mère ; que j'étais même personnellement intéressé à ce qu'il en agit ainsi, afin que l'on ne pensât pas que j'avais cherché à l'influencer dans une circonstance aussi grave. Mais j'eus beau faire, avant la nuit il fut enrôlé. Il était impossible, au reste,

(1) On appelait cirque du Palais-Royal une construction de 40 à 50 pieds de large, de 300 pieds de long, dont la voûte en glaces s'élevait de 10 à 12 pieds au-dessus de terre, et qui, à 10 pieds au-dessous, formait une magnifique salle de promenade ou de bal. Cette construction partait de la statue sud des parterres et se dirigeait vers le nord.

de partir comme soldat en meilleure compagnie; le bataillon était superbe, et cent trente jeunes gens de vingt et un à vingt-huit ans, dont le plus petit avait au moins cinq pieds cinq pouces, formaient une des plus belles compagnies de grenadiers de France. Ce bataillon était l'élite des sections des Feuillants et de Saint-Roch, quartiers également bien habités.

CHAPITRE XI

Il était impossible d'être né dans une école militaire célèbre, d'avoir vécu dans un pays où l'épaulette était le premier honneur, au milieu d'une armée que le monde admirait, sans avoir considéré la carrière des armes comme la plus noble des carrières. Mais s'ensuivait-il que, pour mon compte, je me fusse enthousiasmé pour elle? Non sans doute. J'étais susceptible de zèle et de dévouement; j'ai toujours dépassé la ligne de mes devoirs comme simple garde national; mais ce qui prouve combien j'avais évité de prendre du goût pour la carrière des armes, c'est qu'en 1791, lorsque M. de Narbonne disposa d'une sous-lieutenance en ma faveur (1), je ne l'acceptai pas, et lorsque, en 1792, je me décidai à marcher à l'ennemi, je ne voulus pas de grade; je partis comme grenadier et pour une seule campagne; enfin, je fis la guerre après avoir refusé de servir comme officier de cavalerie! Bizarrerie de la destinée qui, trompant nos calculs et nos projets, nous arrache à l'existence que nous préférions, nous jette dans une route que nous

(1) Paul Thiébauld avait eu l'occasion de dîner en même temps que son père chez le marquis d'Aoust avec le comte de Narbonne, ministre de la guerre, et celui-ci s'était étonné qu'une sous-lieutenance n'eût pas encore été demandée par le jeune Paul; dès le lendemain il envoya un brevet de sous-lieutenant de chasseurs à cheval. Hésitant à s'engager définitivement dans la carrière des armes, Paul Thiébauld remercia de l'envoi, mais ne l'utilisa pas. (E.D.)

refusions de suivre et que nous nous glorifions plus tard d'avoir été forcés de parcourir. Notre bataillon, en trente-six heures, se trouva fort de plus de 1,200 hommes; il fallut l'organiser.

Un certain M. Le Brun, de la section de Saint-Roch, réunissant en aptitude, en qualités militaires et en bonnes manières tout ce qu'il fallait pour bien conduire un tel bataillon, devint notre chef et, ainsi que l'adjutant-major, l'adjutant sous-officier et l'officier payeur faisant fonction de quartier-maître, fut nommé je n'ai pas su par qui. Chaque compagnie fut réunie ensuite pour choisir ses officiers; de cette sorte la nôtre eut :

Pour capitaine, Bertaux (1), qui, comme capitaine de grenadier, avait succédé, aux Feuillants, à M. Doazan, et qui à une figure et à une tournure très militaires, à un organe et à une articulation rares, joignait l'avantage d'être un des hommes du monde qui commandaient le mieux l'exercice et les manœuvres.

Pour lieutenant, Odiot (2), de la section de Saint-Roch, fort joli homme, zélé, ardent, brave et ayant servi, ce qui nous convenait.

Pour sous-lieutenant, Grasset (3), des Feuillants, actif, ferme, et réunissant, au plus haut degré, les qualités propres au commandement et à la guerre.

(1) Duplessis-Bertaux, né en 1747, et qui grava dans la manière de Collot des scènes de la Révolution et des épisodes militaires très recherchés aujourd'hui. (Éb.)

(2) Odiot, en partant, avait fait mettre sur sa boutique d'orfèvrerie, alors rue Saint-Honoré, cette affiche : « Placée sous la sauvegarde publique, le chef de cette maison combattant aux armées les ennemis de la patrie. »

(3) Jean-Jacques Grasset, né vers 1769, fut un violoniste distingué; obligé de répondre aux lois de réquisition, il profita de son service pendant les guerres d'Italie pour se livrer à l'étude de la musique italienne, et, rentré à Paris, il tint à partir de 1801 la place de directeur de musique à l'Opéra italien. (Éb.)

Ainsi cent trente jeunes gens, presque tous dans des positions sociales plus élevées, se donnèrent pour officiers un graveur, un orfèvre et un musicien, non pas sans doute parce que dans leur profession c'étaient des hommes distingués, mais parce qu'ils semblaient faits pour bien commander et surtout parce que l'idée d'accepter un grade effrayait le plus grand nombre. Pendant quelques mois il semblait plus simple et plus commode d'être soldat, l'épaulette pouvant devenir un lien gênant, faire contracter une plus grande obligation et impliquer une responsabilité inutile. Il n'y eut pourtant qu'avantage à être officier; les nôtres, aussi bien que les simples soldats, se dégagèrent quand ils voulurent. Odiot rentra à Paris quatre mois après l'avoir quitté; Grasset partit un peu plus tard; quant à ce pauvre Bertaux, il quitta immédiatement après les premières affaires. La nature ne l'avait pas fait pour les dangers de la guerre; l'état dans lequel le mit la première attaque dont l'ennemi nous régala, et qui fut une attaque de nuit, fut pour ses hommes un long sujet de risée, pour lui la preuve que, s'il pouvait buriner de hauts faits, il ne pouvait en fournir. « Ah! mon Dieu », s'écria-t-il, au moment où le feu le réveilla, « nous y voilà, mes amis, nous y voilà!... Mais où est donc ma botte gauche et ma boucle de col? » Il s'était mis à son aise au bivouac comme chez lui. « Miséricorde! quel feu! Ah! ma foi, nous y sommes... » De sorte qu'il ne lui restait plus qu'à ajouter, à l'instar de ce conscrit : « ... Mais sont-ils fous de tirer comme cela!... Ne voient-ils pas qu'il y a du monde ici?... » Enfin, quand il arriva à la tête de la compagnie, ce fut une autre comédie. Il avait son épée à droite, un seul gant, un chapeau non à plumes, mais à paille, la figure décomposée, et se trouvait dans l'impossibilité de se rappeler un commandement.

Je reviens à notre départ. Le 5 septembre, le 1^{er} bataillon de la Butte-des-Moulins reçut l'ordre d'aller caserner aux Carmes, dans le local que les égorgements des 2 et 3 septembre avaient rendu disponible. Il n'y avait pour effets de casernement que des bottes de paille, et certes nous nous en serions contentés; mais, comme la Commune de Paris était plus occupée à se vanter de ses crimes qu'à en effacer les traces, les murs étaient pleins de taches de sang, et les planches en étaient également couvertes. Ceci nous fit horreur! On peut dormir sur un champ de bataille que la victoire a trempé du sang des ennemis de son pays, mais on ne dort pas sur le sang de si déplorables victimes. Vigearde et moi, nous fûmes donc du très grand nombre de ceux qui déclarèrent qu'ils se trouveraient aux Carmes aux heures des appels et pour le service, mais qu'ils n'y coucheraient pas.

Ce rassemblement du bataillon précéda de peu son départ, et, la veille au soir du jour fixé, nous défilâmes par le flanc et sur trois de hauteur à travers l'Assemblée, aux cris des tribunes et aux applaudissements des députés. Je ne crois pas qu'en ce genre on puisse voir rien de plus imposant. Notre tenue, notre armement étaient magnifiques; notre précision, notre maintien et l'air rébarbatif que nous avions décidé d'affecter n'étaient pas moins remarquables. Nous marquions le pas plus que nous ne l'accélérons; le bruit de ces centaines de pieds, frappant en même temps et avec force le plancher de la salle, la faisait trembler; les tambours battant la charge s'étaient arrêtés à la porte de sortie jusqu'à ce que le dernier homme fût passé. On dut croire, à cette vue, au salut de la patrie. Soldats de la veille, nous valions les meilleures troupes du monde, et il en sera toujours ainsi, quand, dans des gardes nationales exercées depuis des années et sans répit, on

pourra recruter des bataillons exclusivement composés de jeunes gens s'électrisant les uns les autres.

Sans doute il y avait bien peu de bataillons que l'on pût comparer au 1^{er} bataillon de la Butte-des-Moulins; mais, grâce à l'impulsion donnée, il n'y avait plus d'espoir pour les ennemis extérieurs de la France. Une pensée pénible occupait néanmoins un grand nombre d'entre nous. En partant pour chasser l'ennemi de notre territoire, nous allions en même temps sortir de Paris, c'est-à-dire affranchir les brigands de l'intérieur d'un châtement que de grand cœur nous nous serions chargés de leur faire subir; nous allions laisser le champ libre à leurs atrocités. Toutefois, subissant la loi du destin, nous partîmes le lendemain à la pointe du jour, ayant deux pièces de quatre en tête et dans le meilleur ordre. Nos canons étaient attelés de huit chevaux noirs, fort beaux, provenant la plupart des écuries de M. le comte de Montmorin, assassiné il y avait si peu de jours. Ceux-là, du moins, la Commune ne les avait pas volés.

Notre marche depuis les Carmes jusqu'à la barrière Saint-Denis fut féconde en émotions et en exclamations. A très peu d'exceptions près, chacun des hommes composant ce bataillon avait une famille; tous avaient des amis. Les rues n'étaient pas assez larges pour ceux qui nous suivaient ou nous accompagnaient. Cependant, personne ne quitta son rang, et personne ne se mêla aux suivants; mais, la barrière dépassée, nous partîmes comme une volée d'étourneaux: les uns grimperent dans des calèches ou des voitures où leurs familles les attendaient, d'autres dans des cabriolets ou sur des chevaux de selle; d'autres, le fusil à volonté, prirent les bras de leurs mères, sœurs, cousines, pères, frères ou amis, chacun marchant à sa guise; toutefois, à la dernière halte que devait faire le bataillon, halte ordonnée à

cinq cents pas de la couchée et où se firent encore bien des derniers adieux, il ne resta aucune trace du désordre.

Loin de Paris et de ses horreurs, ne pensant plus désormais qu'à l'honneur de nous dévouer pour notre pays, nous reprîmes la gaieté de notre âge. Nous chantions, et souvent l'hymne des Marseillais, qu'avec beaucoup de talent Grasset nous avait mis en partition et que, à trente ou quarante voix, nous ne tardâmes pas à exécuter avec un tel ensemble et des modulations si bien rendues que, lorsqu'il terminait nos repas, on se rassemblait sous nos fenêtres pour nous entendre.

Ce n'est pas pourtant le seul hommage que nous recevions dans les villes situées sur notre passage. Nous défilions presque toujours aux applaudissements de la population entière. Cette masse de jeunes gens dans la plus belle tenue, manœuvrant comme une troupe d'élite, se dévouant pour le salut de tous, pour le salut notamment des provinces que nous traversions, c'était un spectacle qui ne pouvait manquer d'exciter un enthousiasme général; ce qui nous flattait encore, c'est que les plus jolies femmes faisaient éclater leur approbation à l'envi l'une de l'autre, et nous excitaient à la justifier davantage.

Mais si les habitants nous traitaient à merveille, les aubergistes s'évertuaient à nous faire payer la manière dont on nous recevait. A Villers-Cotterets, nous fûmes tellement rançonnés pendant une halte que, traversant la belle forêt par une route qui équivalait à une allée de jardin, Vigearde ne put s'empêcher de nous dire : « Convenez, messieurs, qu'il fait meilleur marché ici que dans l'auberge. » Calembour que notre arrivée à Laon fit suivre de beaucoup d'autres, dont le nom de la ville fit les frais.

A Soissons, nous avions couru une espèce de danger. 15,000 de ces fédérés, révolutionnairement levés par quelques départements et sur lesquels on avait spéculé à Paris pour d'horribles scènes, étaient campés aux portes de la ville et répartis en bataillons, qui plus tard ne se firent remarquer à l'armée que par leur indisciplinè, leurs pillages et même par leur lâcheté (1). Ces misérables, qui préludaient à Soissons par mille désordres, présage de leur conduite future, étaient sans solde et en partie sans vêtements, attendu que, incapables de rendre aucun service, on avait autre chose à faire qu'à s'occuper d'eux en un tel moment. Ils trouvèrent mauvais que nous fussions habillés, armés et équipés, quoiqu'il n'en eût pas coûté un sou à l'État. Ils conçurent le projet, très digne d'eux, de nous surprendre pendant la nuit et, à la faveur du nombre, de nous dévaliser, au besoin de nous égorger. Vers dix heures du soir ils commencèrent à se réunir. Les autorités, habituées à les surveiller sans cesse, découvrirent leur projet et de suite firent prévenir le chef de notre bataillon, qui, à l'instant même, sans bruit, fit prendre les armes à tout ce qui était au quartier et envoya des hommes choisis, suivis par des patrouilles, pour faire rentrer tous ceux qui manquaient.

Onze de mes camarades et moi, nous achevions de souper dans la meilleure auberge de Soissons, mais dans la plus éloignée du quartier, lorsque cet avis nous fut donné. Nous étions en vestes blanches à manches et en bonnet à poil; nous n'avions que nos sabres; mais treize jeunes gens, y compris le sergent que le commandant nous avait envoyé, renforcés d'ailleurs par une

(1) Grâce à eux, l'épithète de fédéré devint une injure qu'aucun soldat ne pardonnait

patrouille de sept hommes, pouvaient encore se défendre. Suivis par la patrouille, nous partîmes donc, marchant en silence par trois, en bon ordre et le sabre à la main; nous rencontrâmes deux bandes de ces brigands : ils n'osèrent nous attaquer. Peu après onze heures, nous rentrâmes au quartier, où notre arrivée compléta le bataillon qui était sous les armes, les canonniers aux pièces et la mèche allumée. A minuit et demi, et sur la réquisition écrite du maire, motivée sur les dangers que notre présence ferait courir à la ville, nous partîmes, les canons à la prolonge, toutes les armes chargées et par pelotons. Cet ordre en imposa à cette canaille, qui déjà se groupait autour du quartier et qui se hâta d'évacuer notre route. Rien ne s'opposa donc à un passage que, par suite de notre légitime colère, nous n'aurions pas été fâchés de forcer.

En exécution d'un contre-ordre qui nous attendait à Laon, nous marchâmes sur Reims, d'où nous nous rendîmes à Châlons. Vers la moitié de ce dernier trajet, nous reçûmes d'un officier d'état-major envoyé à cet effet, l'avis que l'ennemi s'avancait vers Suippes (je crois), pour se diriger de là sur la route que nous suivions, pour couper les communications entre Reims et Châlons, et pour manœuvrer entre ces deux villes et Paris. C'était la première nouvelle de cette nature que nous recevions. Elle fit d'autant plus de sensation qu'avant d'avoir fait la guerre l'imagination, qui naturellement grossit tout, commence par faire supposer à l'ennemi des moyens et des forces extraordinaires.

A cette nouvelle, le commandant Le Brun fit ce qu'il devait faire. Il arrêta le bataillon, le fit mettre en bataille, ordonna d'arranger les armes, fit rompre par pelotons et, dans cet ordre, nous remit en marche.

Mais pendant cette halte, ayant considéré dans notre sagesse que nos bonnets à poil ne pouvaient plus être pour nous qu'un embarras et une surcharge fort inutile, nous les jetâmes tous dans les fossés qui bordent cette route. J'ignore qui aura profité de cette aubaine; cent trente bonnets en peau d'ours, magnifiques, abandonnés au premier occupant, valaient la peine d'être ramassés. Quant à notre route, elle s'acheva sans événements, quoique chacun de nous ait cru voir, à plus de dix reprises, l'ennemi qui ne parut pas.

Arrivés à Châlons, on nous envoya au camp de l'Épine, placé à peu de distance de la ville, camp dans lequel nous passâmes quelques jours. Dès la première nuit nous eûmes une idée assez exacte du plaisir de camper pendant un automne pluvieux. La nuit entière, l'eau tomba par torrents; le mauvais coutil qui seul nous séparait des nuages fut bientôt traversé; commençant par tamiser l'eau, il ne tarda pas à en former de grosses gouttes, qui, se succédant sans interruption, équivalaient pour chacun de nous à je ne sais combien de gouttières. Par bénéfice d'âge aussitôt endormis que tombés sur notre paille, nous fûmes réveillés par de froides rigoles, qui nous sillonnaient de tous côtés et nous trempaient de part en part. C'était à n'y pas tenir; il fallut établir un tour de rôle pour aller battre la tente.

Mon apprentissage ne se borna pas là; dès le lendemain, je fus au régime de la gamelle et du pain de munition, et je commençai, comme disent les soldats, par empoigner les corvées : aller à l'eau, faire la soupe. Ma première soupe fut la dernière; elle était exécrable, et on décida que cette corvée serait réservée aux plus goarmands, qui n'en feraient pas d'autres; celui qui trouvait tout bon et rien mauvais était jugé indigne de cuisiner. J'y gagnai de manger la soupe bonne et d'échap-

per au dégoût de la faire. Toutefois, au premier de ces repas terriblement champêtres, je perdis un bon tiers de la portion qui me revenait légitimement. J'ai toujours détesté de manger trop chaud, et il y a des hommes qui, comme disent les soldats, ont la « gueule pavée ». Or, chacun ayant des cuillers égales, prenant sa cuillerée de soupe à tour de rôle et par un mouvement qui s'établit comme celui des batteurs en grange, pendant que je soufflais encore sur ma première cuillerée, mes voraces camarades avalaient la seconde, de sorte que je n'évitais de perdre quelques tours qu'en me brûlant le palais, l'estomac et les entrailles. Dès le lendemain j'eus une grande soucoupe dans laquelle je déposais mes cuillers de soupe, pour les manger ensuite à mon aise (1).

Au reste, les corvées ne durèrent pour nous que quelques jours. De concert avec les autres grenadiers qui composaient avec moi la tente que l'on appelait la « tente dorée », nous eûmes presque de suite un homme à nous, qui fut chargé de nos approvisionnements, notamment de nous pourvoir de pain blanc et de vin, et surtout de faire notre cuisine. Chacun de nous avait emporté un couvert d'argent et un couteau ; nous eûmes bientôt des assiettes d'étain, des verres, et tout fut pour le mieux.

J'ai dit que j'avais des cheveux magnifiques ; ils allaient presque à mes chevilles, et je les avais conservés. Ils étaient d'une couleur et d'une finesse remarquables ; ils bouclaient d'eux-mêmes, et les coiffures d'alors

(1) J'ai toujours eu la plus grande indifférence pour ce que je mangeais, et une telle impatience de m'en occuper que, quand j'étais seul à dîner chez Robert, je commandais éternellement les mêmes choses : riz à la purée, bifteck aux pommes de terre, saumon aux câpres, omelette soufflée, biscuit à la crème. Le garçon qui d'habitude me servait, riait. Cette prédisposition me servit à l'armée, où on n'a pas le loisir de varier les menus.

en laissaient paraître tout le luxe. Ils m'avaient valu de jolis succès; mais, au camp, je les sacrifiai à l'ordonnance ou plutôt à ma commodité; il ne m'en resta qu'une queue de huit pouces, qui bientôt même fit place à la Titus, qui a survécu à tout ce qui a pu la suivre. Dieu sait quelle jolie femme s'est embellie de ma chevelure; mais la joie du perruquier, emportant plus de trois pieds et demi de cheveux fort épais et de la plus belle espèce, était si grande qu'il ne voulut rien pour la peine de les avoir coupés.

Tout à coup la générale battit dans le camp, et, les troupes ayant pris les armes, on vit apparaître, escortés par une foule de généraux, par un état-major considérable et par de nombreux cavaliers, des membres de la Convention qui, sous le nom de représentants du peuple, venaient proclamer la République, décrétée par acclamation et sans discussion préalable le 22 septembre, troisième jour de la session de cette mémorable assemblée. Au nombre des généraux qui accompagnaient ces représentants, se trouvait le duc de Chartres, devenu le général Égalité! Le revoir même un instant fut un bonheur pour moi, qu'il daigna reconnaître, bonheur cependant un peu diminué par la perte de César Ducrest, qui faisait partie de la compagnie de chasseurs de mon bataillon, que j'aimais beaucoup, avec qui j'étais sans cesse, et que le prince emmena et attacha à son état-major.

Pendant que nous étions entrés en ligne au camp de Suippes, Dumouriez et son chef d'état-major Thouvenot (1) avaient conçu, développé et exécuté une pensée

(1) Le digne et honorable général Thouvenot, frère de celui dont il s'agit ici, et qui s'est trouvé sous mes ordres, les deux fois que par intérim j'ai commandé à l'armée du nord de l'Espagne à Vitoria, où il était gouverneur, savait par son frère que cette grande

qui, malgré les ordres du gouvernement et l'avis de tous les autres généraux de l'armée, sauva la France; elle donnait le temps de former une armée avec des lambeaux épars, qui, lors du départ de La Fayette, étaient tout l'espoir de la France et attestaient au plus haut degré l'incapacité des généraux que Dumouriez remplaça.

De plus, les hésitations du duc de Brunswick, peu docile à la volonté d'un roi qui dans cette campagne nous aurait anéantis s'il avait exercé sa puissance au lieu de la déléguer; la bataille de Valmy, qui apprit aux coalisés à quels hommes et à quelles troupes ils avaient affaire; l'approche de l'hiver; le pays exécration où Dumouriez avait eu l'habileté de forcer l'ennemi à se jeter; ce que la saison eut de terrible et ce que la disette ne tarda pas à avoir d'intolérable; bref, les maladies qui se mirent dans l'armée prussienne et la forcèrent à la retraite; tout concourut à rendre vain cet effort tenté contre nous et qui devait être décisif; tout se réunit pour nous laisser l'honneur de la campagne et l'initiative des opérations ultérieures.

Je n'écris pas plus l'histoire de la guerre que celle de la Révolution; je ne m'arrêterai donc pas au reproche que dès cette époque on fit à Dumouriez de ne pas s'être acharné à détruire l'armée prussienne, à la rejeter au delà du Rhin et à conquérir la Belgique en la prenant à revers; ce qu'il pouvait faire au moment de la retraite

pensée était de lui. Je partage cette opinion : 1^o parce qu'elle allait mieux à sa nature forte et réfléchie qu'à celle de Dumouriez, de même que l'audace de l'exécution appartenait au génie de Dumouriez plus qu'au caractère de Thouvenot; 2^o parce qu'il fallut bien que la haute réputation que Thouvenot eut de cette campagne de 1792, et que Dumouriez ne chercha jamais à atténuer, reposât sur un grand service. Au reste, n'est-ce pas presque aussi glorieux d'avoir exécuté cette pensée, comme le fit Dumouriez, et de se l'être appropriée sans en avoir dépossédé celui qui l'avait imaginée?

du duc de Brunswick, avec le concours de Kellermann et en côtoyant le Rhin; ce que plus tard il aurait pu faire, sans ce concours, en suivant la Meuse jusqu'à Clèves. Il préféra la devoir à une seconde campagne qu'à la continuation de celle de la Champagne. Peut-être ne voulut-il plus du concours de Kellermann, général plus entêté que capable et plus occupé de vanité que du succès dont il ne devait pas avoir la gloire, et qui par là même ne rendait pas le commandement d'un chef facile en garantissant mal l'exécution de ses ordres. Quoi qu'il en soit, pendant que quelques corps suivaient les Prussiens plus qu'ils ne les combattaient, Kellermann retournait à Metz, et Dumouriez se reporta sur la Flandre et la Belgique, où il devait gagner la bataille de Jemmapes et, pour la troisième fois en trois mois, ne pas tirer de sa victoire ou de sa position le parti qu'elles pouvaient lui garantir.

Par suite de la bataille de Valmy, nous quittâmes le camp de Suippes et nous nous rendîmes à Girancourt. L'armée de Kellermann l'occupait encore. Sur le point de paraître devant des troupes qui faisaient la guerre depuis six mois, ce qui nous semblait énorme, nous redoublâmes de soins pour arriver à ce camp dans une tenue d'autant plus militaire qu'elle serait plus belle; mais nous fûmes fort mal récompensés de nos efforts. Ce mot dit par un de ces grenadiers qui couchaient dans la boue depuis un mois, à un autre aussi sale que lui : « Viens donc voir des grenadiers qui sortent d'une boîte de coton... » ce mot fit une telle impression sur nous, que le lendemain on ne nous distinguait plus du reste des troupes.

C'est de ce camp que nous partîmes pour Valenciennes. Malgré tout ce qu'on a pu dire des boues de la Champagne, il est difficile de se faire une idée de ce qu'elles furent pendant cet automne. Les terres étaient devenues

entièrement impraticables; les routes, délayées par des pluies continuelles et défoncées par le mouvement de tant d'armées, étaient couvertes de cinq à six pouces de bouillie crayeuse, dans laquelle il m'est arrivé de marcher des heures entières sans voir mes pieds; au reste, cette boue, cette atmosphère, ces journées de déluge, jointes à la disette et aux raisins de nos vignes vendangées, nous avaient donné un auxiliaire terrible contre les Prussiens, que le fléau de la dysenterie avait décimés. Tous les villages étaient encombrés, empoisonnés de leurs malades, qu'ils avaient été forcés d'abandonner; les cadavres, entassés dans les cimetières, l'étaient à ce point que la terre ne les recouvrait plus; les routes et les bois en étaient jonchés; on pouvait suivre leurs colonnes à la trace de leurs morts. De telles pertes équivalaient à des défaites, qu'une retraite honteuse complétait. Mais la putréfaction de tant de corps infectant l'air, jointe aux influences atmosphériques, ne tarda pas malheureusement à rendre la dysenterie épidémique. L'armée ne souffrit pas moins que les habitants; mais en ce temps-là encore et dans cette position, qui eût empêché les soldats français de chanter? Nous ne tardâmes donc pas à égayer notre route par une chanson dans laquelle, et sur l'air des *Fraises*, se trouvait entre autres ce couplet :

Quand Brunswick dit aux soldats :

Volons à la victoire!

On répond : Culotte en bas,

Monseigneur, n'avons-nous pas

La foire, la foire, la foire!

Le 3 octobre, j'arrivai à Sainte-Menehould avec la fièvre et je fus obligé d'y séjourner jusqu'au 12 au matin; mais, fatigué des mauvais chemins et voulant rejoindre plus vite mes camarades, je pris depuis Sainte-

Menehould des chaises ou carrioles de poste, partout où j'en trouvai; de cette sorte je rattrapai le bataillon à Landrecies. Vigearde, que le barbotage n'amusait pas plus que moi, me proposa de continuer les étapes de cette manière, et, jusqu'à Valenciennes, nous ne parûmes plus dans les rangs que pour entrer aux couchées et en sortir. Cette ville dépassée, il ne fut plus question de ces facilités; c'est donc très militairement que nous nous rendîmes de cette ville à Condé, que le général Chancel venait de rendre célèbre par une glorieuse défense; nous ne fîmes, au reste, que la traverser, pour aller bivouaquer dans la forêt de Bonsecours.

Nous occupâmes notre place de bataille dans la division du général O'Moran, en prenant part aux petits combats qui se renouvelaient chaque matin, et pour ma part je me vis élever au grade de caporal, ce qui me sauvait des factions et des corvées, puis trois jours après au grade de sergent, ce qui m'affranchissait des poses. Quant à l'accroissement de solde auquel ce grade me donnait droit, je n'en parle pas, attendu que la plupart des grenadiers de ma compagnie avaient considéré que le prêt pouvait les engager au delà de leur volonté; de cette sorte, je fus du nombre de ceux qui ne touchèrent pas un sol pendant cette campagne; ce qui depuis m'a fait penser que notre officier payeur avait dû faire avec nous un fort profitable métier.

Il y avait plusieurs jours que nous respirions ainsi le frais sous ce qui restait de feuillée dans le département du Nord au mois de novembre, lorsqu'après avoir beaucoup marché je crus faire merveille en m'établissant pour la nuit dans un petit fossé, dont le rebord me servait d'oreiller et dans lequel je ne tardai pas à m'endormir profondément. Je ne sais à quelle heure recommença la pluie, qui depuis deux jours avait

cessé; toujours est-il que, lorsque je fus réveillé par la diane, je n'avais plus hors de l'eau que la tête, l'épaule droite et les deux bras croisés sur ma giberne, sur laquelle j'avais appuyé ma tête. Vite je voulus sortir d'un bain si peu de saison; mais cela me fut impossible. J'appelai; mes camarades me traînèrent à un grand feu, devant lequel ils me retournèrent comme un mouton à la broche. La chaleur du brasier, après m'avoir séché, me rendit quelques mouvements; mais la fièvre me reprit; il fallut me charrier à Condé, où, par les soins d'un de mes amis, on me prépara de suite, à l'hôtel du *Lion d'or*, une chambre que je trouvai chaude et un lit que, à mon arrivée, on n'eut plus qu'à bassiner.

Mes camarades me faisaient fidèle compagnie, et de ce nombre, sans parler de Vigearde, je citerai Grasset, qui à Paris m'avait donné des leçons de violon, que mon bonheur était d'entendre jouer de cet instrument, et qui avait l'amabilité de faire chaque jour et pendant des heures entières de la musique dans ma chambre; La Fargue, aimable et bon garçon dans toute la force du terme, et un nommé Giraud, ancien écuyer de la Petite Écurie et qui, à défaut de mieux, me faisait rire (1); il partageait ce rôle avec un capitaine de hussards d'une

(1) Il possédait, à un degré incroyable, le talent d'assembler dans de longues périodes des membres de phrases qui n'avaient entre eux aucune espèce de rapports; comme il parlait vite, bredouillait à volonté et gardait un imperturbable sérieux, comme de plus c'était presque toujours à demi-voix et comme confidentiellement qu'il débitait ses folies, on était parfois très longtemps avant de découvrir sa mystification. On comprend dès lors qu'aux tables d'hôte nous le placions toujours vers le milieu et près de quelque honnête bourgeois, dont il ne tardait pas à s'emparer. Suivant l'espèce d'interlocuteur qu'il se trouvait avoir, il lui cherchait parfois querelle de ce que celui-ci s'obstinait à paraître le comprendre, et, comme alors il répétait tout haut une partie de ce qu'il avait dit tout bas, on comprend l'embarras du patient, l'étonnement des autres convives et nos rires.

cinquantaine d'années, homme non moins facétieux qu'original. Ce fou prétendait que par grâce spéciale ses yeux ne distinguaient aucun vêtement de femme, et que, de quelque manière qu'elles fussent couvertes, il avait la faculté de ne les voir que comme Dieu les avait créées (1). J'avais donc du monde toute la journée, et le plus souvent agréable société. De plus, le hasard m'ayant fait soigner par un médecin habile, je pus me lever dès le troisième jour, et, le quatrième au matin, j'étais à causer avec Vigearde, lorsqu'on vint le prévenir que le bataillon allait marcher pour attaquer l'ennemi.

Je me rappelle combien me fut cruelle la première impression que me fit ce mot; mais cette amertume fut courte, car de suite je pris la résolution de rejoindre ma compagnie, quoi que l'on pût me dire et quoi qu'il en dût arriver. Toutefois je n'avais ni la force de faire à pied la bonne lieue qui séparait Condé de notre bivouac, ni celle de porter mon fournement, mon uniforme et mes armes; je partis en veste à manches avec un fusil de chasse, que me prêta mon hôte, et dans une carriole où je montai avec Vigearde. Le feu commençait comme nous arrivions au bois, et nous mîmes pied à terre. Nous n'avions pas fait deux cents pas que nous vîmes venir à nous un pauvre diable blessé à la tête, tout couvert de sang et gémissant comme une Madeleine... « Je donnerais dix louis pour ne pas avoir rencontré ce coquin-là », me dit ce pauvre Vigearde, qui ne tarda pas cependant à rire lui-même de son exclamation et à convenir qu'il aurait fait un fort mauvais marché. Le canon ne

(1) Si excentrique qu'il fût, ce capitaine n'en avait pas moins fait un chant de guerre qui n'était pas sans mérite, et dans lequel sur cette pensée que l'hiver ne devait pas arrêter nos braves, il disait :

Tous les temps sont bons pour la gloire;
Les lauriers restent toujours verts!

tarda pas à se faire entendre, et, comme il donne des jambes quand il n'en ôte pas, nous forçâmes de marche et fûmes bientôt dans nos rangs. Au moment où nous arrivions, une légion de tirailleurs, soutenue par quelques pelotons, chassait les tirailleurs ennemis des buissons qui se trouvaient entre leur position et la nôtre; elle s'y établit. L'ennemi ne pouvait nous laisser maître de ses approches et rester dans sa position; aussi forma-t-il trois colonnes, pour reprendre ces approches; mais le lieutenant général O'Moran, qui nous commandait en personne, avait prévu ce retour, et, aussitôt que le mouvement de l'ennemi fut assez avancé pour qu'il ne s'arrêtât plus, nous fûmes rapidement formés en colonnes d'attaque par bataillons et mis en mouvement au pas de charge, sous la protection du feu de toutes nos pièces. Les colonnes de l'ennemi, canonnées et peu après abordées à la baïonnette, furent bouleversées; c'est pour ainsi dire pêle-mêle avec les fuyards de ces colonnes que nous arrivâmes au village de Blaton, que nous enlevâmes et où la division prit position. Ce combat, qui ne nous coûta aucun de nos amis, nous parut superbe, de même que le métier des armes fut à nos yeux le premier du monde, et la guerre la plus inspiratrice des conceptions de l'homme; il eut pour objet d'empêcher le corps que nous avions en tête de renforcer les troupes que Dumouriez battait ce jour-là même à Jemmapes, avec le restant de son armée dont nous formions la gauche. Le combat terminé, le général O'Moran passa devant le front de bandière de ses troupes; surpris de voir dans un bataillon aussi bien tenu que le nôtre un grenadier en veste, il en demanda le motif, et ce que le chef de bataillon Le Brun lui répondit à ce sujet contribua à me valoir les deux grades qu'il me donna quatre ou cinq mois après.

Tant qu'avait duré le combat, l'ardeur que ne peut manquer d'exciter une première action véritable contre l'ennemi, m'avait tenu lieu de forces ; mais sitôt après je me sentis accablé de fatigue. La fièvre me reprit, et force fut de retourner à Condé.

Comme tout annonçait que l'armée suivrait ses avantages et continuerait à se porter en avant, mes adieux à mes camarades et surtout à Vigearde furent fort tristes. Je repris donc ma carriole ; le temps, assez beau dans la journée, se refroidit vers le soir ; ma veste qui convenait à mes forces ne convenait plus à la température ; un rhume violent se joignit à ma première indisposition, et je rentrai à mon auberge en assez mauvais état. Après quelques jours de soins, je voulus cependant encore rejoindre mes amis, et je me remis en route, cheminant moitié à cheval ; mais, surpris par le temps toujours plus froid, je crachai le sang et je fus obligé de m'arrêter. J'écrivis donc à Vigearde et lui transmis une demande ayant pour objet d'obtenir l'autorisation de rentrer chez moi.

Griffonnée sur une feuille de papier canaille, la seule pourtant qu'il me fût possible de me procurer, cette feuille pouvait être réputée imprésentable. Je n'avais aucun moyen de la recopier ; ma chambre se trouvait de plain-pied avec la route encombrée de blessés et de soldats ivres, parmi lesquels un dragon souf furieux, qui, le sabre à la main, provoquait quiconque voudrait se battre avec lui. Au milieu de ce vacarme atroce et du désordre que la nuit complétait, ma rédaction fut passablement godiche ; mais, à l'exemple de cet homme qui disait : « Comment voulez-vous qu'on mette l'orthographe avec une plume de cuisine ? » je pourrais dire : « Comment voulez-vous qu'au milieu d'un tel charivari on pût savoir ce que l'on écrivait avec une plume de

cabaret? » Malgré cela, et quoique je l'eusse adressée à un général, afin que Vigearde pût la présenter à celui qui se trouverait commander notre bataillon (ce qui prouve que je n'avais pas encore une idée fort juste de la hiérarchie des grades), cette demande n'en fut pas moins visée et appuyée par les deux lieutenants (1) de mon bataillon, par les trois officiers de ma compagnie. et mon retour chez mon père fut autorisé par le général Dampierre. Mais, pour quitter l'armée, je n'attendis pas même cette espèce de congé illimité, et je partis pour Épinal, où ce congé me parvint. Là m'attendaient les soins d'une mère aussi tendre qu'adorée, et c'est là que, pour la dernière fois, je devais me trouver entouré de toute ma famille; enfin c'est là que j'allais retrouver cette aimable et jolie Chonchon, c'est là enfin qu'en dépit de ce surcroît de bonheur, de deux ou trois pieds de neige et de quelques promenades et escalades nocturnes, je me rétablis en moins d'un mois.

Les diligences n'étaient pas alors aussi confortables qu'aujourd'hui (1837), où cependant on jure parfois contre elles; on ne s'en plaignait pas alors, et celle qui de Valenciennes me conduisit dans les Vosges par les Ardennes, la Meuse et la Meurthe, était une horrible guimbarde.

La société que j'y dus subir eût été amusante pendant quelques heures, mais ne tarda pas à me paraître beaucoup trop digne du coche dans lequel nous cheminions. De fait, je me trouvais, moi sixième, avec cinq femmes de sous-officiers devenus officiers. De ces créatures la plus jolie était laide, la plus jeune était vieille, la plus modeste était trop fière pour se compromettre avec un

(1) M. Le Brun signait : lieutenant-colonel en chef; M. Le Terrier : lieutenant-colonel en second; et ce n'étaient pourtant que deux chefs de bataillon.

soldat comme moi. Je ne sais qui venait de faire à l'une d'elles des reproches de mauvaises manières et de mauvais ton, que toutes méritaient au même degré : mais elles prirent fait et cause avec acharnement, en exhalant leur indignation et leur colère ; elles soutinrent que personne n'avait meilleur ton que les femmes de troupes. Encore, si elles s'étaient bornées aux discours ; mais elles tinrent à justifier leur assertion par des preuves ; dès lors, la pantomime, les minauderies se joignirent au caquetage. Leur tactique, car elles en montrèrent plus que leurs maris n'en avaient sans doute, était remarquable. Celle qui, la première, se comprenait dans un compliment collectif, le faisait sous la forme du doute, une seconde se récriait, une troisième affirmait, et les deux autres sanctionnaient. « Ainsi... il me semble... comment donc... certainement... ah ! je crois bien... » Et tout se décidait à la plus grande gloire des femmes de troupes, nom qu'avec orgueil elles se donnaient à elles-mêmes.

A Dun, où nous soupâmes vers une heure du matin, on nous servit un brochet refroidi dans du cuivre et qui nous empoisonna tous. Je n'en étais pas fâché pour ces dames, dont la vanité se trouvait soumise à de rudes épreuves ; mais pour ma part j'en fus très souffrant ; une bouteille de lait, que je faisais remplir à mesure qu'elle se vidait, finit par calmer mes douleurs et par me mettre en état de continuer ma route.

On sait tout le bonheur qui m'attendait à Épinal ; mais, par suite des bouleversements de cette époque, ce bonheur ne tarda pas à être cruellement détruit. La place que mon père avait dans les Vosges fut supprimée : c'était depuis quatre ans la quatrième fois que son existence était changée ou brisée. Comptant sur une stabilité définitive, il avait transporté dans les Vosges tout

son mobilier, y avait établi sa famille et venait d'y acheter une petite propriété. Projets, espérances, présent, avenir, tout se trouvait anéanti ou remis en question, et dans quel moment ! Dans un moment où, en demandant une place, on tremblait de celle qui pouvait vous être offerte. Il en écrivit donc aux amis qui lui restaient à Paris ; mais, déjà informés de la suppression qui venait de l'atteindre, ces amis s'étaient occupés de lui, et Grouvelle, qui avait pour lui une sorte de vénération et qui avait été vivement touché de la manière dont j'étais parti pour l'armée, l'avait fait nommer l'un des commissaires dans la Belgique, récemment soumise à nos armes et qu'on voulait réunir à la France, tout en ne paraissant que l'accepter d'elle-même. Cette partie de la mission était un secret que l'avenir seul dévoila ; le but ostensible était l'administration des provinces conquises. Quant à mon père, il ne vit que le bonheur d'être employé hors de France ; il accepta donc sans hésiter et, le 28 décembre, partit avec moi pour Paris. Je quittai avec un violent chagrin une jeune fille charmante que j'avais retrouvée aussi exaltée pour moi que je l'étais resté pour elle ; je me séparai avec une vive douleur de ma sœur, mais avec désespoir de ma mère. Je ne sais quel pressentiment nous disait que cet adieu serait éternel.

Notre voyage fut fort triste, notre arrivée à Paris le fut davantage. Le procès du Roi, qui se continuait avec acharnement et dont on ne prévoyait que trop la fin, achevait de rendre le séjour de cette ville menaçant et lugubre. Si mon père avait pu la quitter de suite, il l'aurait fait ; mais le choix seul des commissaires était connu, leur répartition dans les principales villes de la Belgique n'était pas arrêtée, il fallut l'attendre ; elle fit connaître qu'une commission serait placée dans cha-

cune des villes de Belgique, et que chacune de ces commissions serait composée de deux commissaires. Par une nouvelle attention de M. Grouvelle, alors secrétaire du Conseil exécutif provisoire, et qui eut l'horrible mission de lire à Louis XVI le jugement qui le condamnait, la ville de Tournai reçut deux commissaires, dont mon père, et un adjoint aux appointements de 300 francs par mois; cet adjoint, ce fut moi; de cette sorte je ne rentrai pas à la liquidation, où, par décret et comme défenseur de la patrie, j'avais conservé ma place et les émoluments qui y étaient attachés. Mon père n'obtint ses instructions et nos passeports que le 19 janvier dans la journée; mais, comme il avait en horreur de se trouver à Paris le jour où le Roi devait être exécuté, nous partîmes en poste le 20, à huit heures du soir.

Mon père s'attacha même à voyager le plus lentement possible. Il voulait que la nouvelle de cette terrible mort Peût précédé de plusieurs jours à Tournai, afin qu'il pût éviter de s'en expliquer; précaution d'autant plus nécessaire qu'il était, en matière aussi grave, incapable de cacher sa pensée, qu'il ne reconnaissait pas à la Convention le droit de juger le Roi, et qu'en tout cas un appel au peuple lui semblait un dernier recours nécessaire. Telle avait été l'opinion qu'il avait soutenue dans une brochure publiée par lui à Épinal, et dont, par un inconcevable bonheur, personne ne reparla. Il eut, au reste, à se féliciter de ses prévisions et de ses précautions. Interrogés en route, nous ne savions rien et n'avions par conséquent rien à dire; puis, quand nous arrivâmes à Tournai, on ne parlait presque plus du funeste événement, ou du moins on n'y revenait que par monosyllabes.

A Dieu ne plaise que je m'arrête à un tel sujet; mais

plus cette mort fut déplorable, et plus ses moindres circonstances acquièrent de valeur. Je commencerai donc par une rectification.

On croit généralement et j'ai longtemps cru moi-même que Louis XVI avait été guillotiné au milieu de la place Louis XV, c'est une erreur; on a guillotiné dans toutes les parties de cette place (1) excepté là. Quant à Louis XVI, il a été guillotiné entre le milieu de la communication du centre de cette place avec le cours la Reine et le côté nord du fossé qui, au-dessous du pont, borde le quai, c'est-à-dire au nord de ce fossé et au sud de cette communication. C'est là, en effet, que l'échafaud avait été dressé et que fut consommé le forfait. On sait qu'un jeune homme eut le courage de se faire jour jusqu'au pied de l'échafaud et de présenter au bourreau un mouchoir blanc, en demandant de le tremper dans le sang encore ruiselant de l'auguste victime; ce vœu ayant été immédiatement exaucé, et sans parler de quelques brigands qui trempèrent dans ce sang accusateur des bouts de pique et des linges afin d'en faire d'effroyables trophées, un assez grand nombre d'autres spectateurs, enhardis par l'exemple du premier, se précipitèrent dans le même but et furent également servis. De ce nombre était M. de La Roserie, sous la dictée duquel j'écris ce passage. Quoiqu'il eût terminé ses études, et certes d'une manière fort distinguée, il n'avait pas quitté son collège, parce qu'il avait jugé qu'un étudiant ne pouvait courir à Paris aucun risque; entraîné par l'activité de son âge, par le besoin des

(1) Pendant les trois derniers mois de la Terreur, on ne guillotina même plus qu'au grand rond de la barrière du Trône, et, comme chaque jour on guillotina des malheureux par centaines, on projeta un conduit destiné à porter les flots de sang des victimes à la rivière, qui de cette sorte serait devenue une source digne de désaltérer tous les révolutionnaires de France.

impressions même les plus pénibles, il avait été témoin de l'atroce exécution et voulut aussi recueillir quelques gouttes de sang du Roi martyr ; mais, n'ayant pas de mouchoir blanc sur lui, il y suppléa par une lettre qu'il venait de recevoir, et à défaut de laquelle il n'aurait pu recourir qu'à une fraction de son dernier vêtement. Cette lettre suffit, elle lui fut rendue teinte de sang ; il se hâta de l'envoyer à sa mère, qui la conserva comme une relique.

CHAPITRE XII

En arrivant à Tournai, nous descendîmes à l'abbaye Saint-Martin, où notre logement avait été fait.

Le lieutenant général O'Moran, commandant le Tour-nésis et les deux Flandres, avait son quartier général dans le même bâtiment, dont il occupait le premier étage et dont nous occupâmes le rez-de-chaussée.

Ce général O'Moran était un digne et vénérable vieillard, plein de bonnes manières, d'aménité même; il nous reçut à merveille, et, apprenant par mon père que trois mois plus tôt j'étais sous ses ordres comme sergent de grenadiers au bataillon de la Butte des Moulins, il voulut bien se rappeler ma conduite au combat de Blaton.

Mais si nous fûmes très contents de lui, il fut enchanté de nous; il n'avait pu manquer de redouter le choix des membres de cette commission de Tournai. Or mon père dépassait par lui-même tout ce qu'on pouvait espérer de mieux; de plus, il devint un frein pour son collègue. Aussi, cédant aux sentiments que mon père commandait à tant de titres, le général voulut que nous n'eussions d'autre table que la sienne, dont le pays au reste faisait les frais, et pour moi il poussa la bonté au point de mettre à ma disposition pour mes promenades ses quatre chevaux de selle qui provenaient de la Petite-Écurie et étaient du nombre des plus beaux chevaux de chasse qu'ait eus Louis XVI. L'un d'eux surtout,

noir, nommé le Cygne, était l'un des plus beaux chevaux et des plus ardents que j'eusse montés de ma vie.

Le général avait deux aides de camp, l'un insignifiant dont le nom qui m'est échappé importe peu; l'autre, trop loin de l'être, que son nom de Jouy désigne assez et avec lequel, pour mon malheur, je ne tardai pas à me lier de la manière la plus intime. C'était en effet un jeune homme d'une figure chiffonnée, vif, pétillant d'esprit, d'une imagination au dernier point romanesque et bruyante, qui au prestige de ses campagnes de l'Inde joignait la célébrité de vingt roueries et qui, à ce moment, faisait encore retentir les échos de Tournai d'une aventure dont l'héroïne était cette charmante et belle Mme Lenormand d'Étiolles.

Enfin, pour terminer cette sorte de revue, je dirai un mot du collègue de mon père, nommé Beaumé. Cet homme d'une cinquantaine d'années, blond grisonnant, au mufle de chat, au regard incertain, à la patte veloutée comme au ton patelin, était familier au point d'en être dégoûtant, lorsque de ses flasques mains il tripotait les mains de ceux à qui il parlait. C'était un prêtre défroqué et marié; cette découverte acheva de nous mettre sur nos gardes. Il était d'ailleurs fin, c'est-à-dire faux; il avait de l'esprit, c'est-à-dire l'habitude de tous les rôles; mais, sa constitution molle ou même lâche devenant un palliatif, il n'avait ni l'activité ni le courage du mal dont il était capable; mon père prit de suite sur lui l'ascendant du caractère et du mérite, et s'empara du travail de manière à ne lui laisser que la broutille, dont les trois quarts encore étaient expédiés par moi. Nous évitâmes, en outre, de donner sur nous aucune prise, et nous n'eûmes pas à nous plaindre de ce collègue.

Il y avait à peine dix jours que nous étions à Tournai, lorsque nous reçûmes, au nom des autres commissaires

de la Belgique, l'invitation d'envoyer à Bruxelles un des membres de la commission de Tournai, pour arrêter quelques mesures urgentes concernant la Belgique entière. Mon père proposa à Beaumé de s'y rendre. « Je pense, mon collègue », répondit ce dernier, « que nous ferons beaucoup mieux d'y envoyer Paul (ainsi qu'il se permit presque de suite de me nommer); cette réunion a un but caché; en n'y allant ni vous ni moi, nous verrons venir. »

Cet avis, qui peignait l'homme, était cependant assez bon pour être adopté. Je partis le 7 février pour Bruxelles, où, par parenthèse, m'étant rendu au Parc pour dîner en descendant de voiture, j'y fus encore une fois empoisonné par je ne sais quel ragoût refroidi dans du cuivre. Quant à ma mission, je me réunis, dès le lendemain matin de mon arrivée, à la totalité des commissaires résidant ou convoqués à Bruxelles. C'étaient tous des coryphées de la faction qui devenait dominante, et ce fut à qui l'emporterait sur l'autre en fait d'exaltation révolutionnaire. Ceux qui nous recevaient étaient au nombre des plus exagérés; parmi eux se trouvait Chaussard, qui avait substitué à son nom celui de Publicola.

A titre de simple adjoint et comme le plus jeune, je fus chargé des fonctions de secrétaire. Aux discours qui furent prononcés dès la première des deux réunions que nous eûmes, je m'aperçus que les rôles des meneurs avaient été concertés, et que leurs thèmes et leurs plaidoiries étaient convenus d'avance. Le but était de prendre l'initiative sur la réunion de la Belgique à la France, et de la faire voter par les populations des différentes provinces, mais de manière que la Convention n'eût plus qu'à exaucer le vœu des Belges ou, pour être plus exact, qu'à accepter ce que de fait elle prenait.

Afin que la comédie fût complète. quelques objections furent faites, mais aussitôt victorieusement combattues. L'adoption du projet fut unanimement votée, acclamée par tous les présents, excepté par moi, qui dus remplacer mon vote par un petit discours. Je déclarai que, quoique personne n'appréciât davantage l'utilité, l'importance et l'à-propos de cette mesure, ainsi que les sentiments patriotiques qui la dictaient, quoique les moyens d'exécution proposés me semblassent de nature à concilier tout ce qui pouvait l'être, et que je n'entendisse pas mettre en doute l'adhésion des deux commissaires de Tournai, encore qu'il ne m'appartenait ni de la garantir, ni de la préjuger, je ne devais, moi simple adjoint, n'ayant pu être muni d'aucun pouvoir suffisant, faire autre chose que rendre compte de la réunion, et que je le ferais en arrivant à Tournai, où je serais sous peu d'heures. Je retournai donc à Tournai, et tellement vite que le courrier de Paris, sur lequel je n'avais pas deux heures d'avance, et qui portait à Paris le procès-verbal de ces séances, y porta également un rapport que mon père, M. Beaumé et moi, nous signâmes, et qui, rendant compte de tout, demandait des ordres ou du moins des instructions. Le ministre des affaires étrangères ne fit pas attendre sa décision. A la terreur qu'avaient causée les armées autrichiennes et prussiennes, avait succédé la soif des conquêtes et de l'agrandissement. Les propositions faites à Bruxelles furent approuvées, et chacune des commissions de la Belgique reçut l'ordre de prendre les mesures nécessaires pour que cette réunion fût votée par le plus d'habitants notables que cela serait possible.

Nous avons trouvé à Tournai Mme de Sillery (la comtesse de Genlis), et avec elle sa nièce, Mlle Henriette de Sercey, puis Mlle d'Orléans ou la citoyenne Égalité.

comme on l'appelait alors (1). Ces dames revenant d'Angleterre, il y avait quelques mois, n'avaient pu obtenir la permission soit de rentrer, soit plutôt de rester en France, où je crois qu'elles avaient débarqué. D'autre part, repoussées par l'émigration, il leur était à peu près impossible de quitter les pays occupés par nos armées, et, dans cette situation, continuant à solliciter une rentrée que par bonheur pour elles elles demandèrent en vain, elles arrêtaient de s'établir dans une des villes les plus voisines de nos frontières, et qui fût en même temps occupée par l'armée de Dumouriez, dont le duc de Chartres commandait le centre. Là elles attendraient que l'on prononçât sur leur sort.

La question de savoir si nous les verrions ou non, cette question provoquée par un mot du lieutenant général O'Moran, fut posée par Beaumé. Mon père déclara que, loin d'y voir un inconvénient, il trouvait qu'il y avait convenance à aller dans une maison que fréquentait le général, où tous les fonctionnaires français avaient été reçus, continuaient à l'être, et où il paraîtrait extraordinaire que nous n'allassions pas. Beaumé se rendit; mais, par une précaution, par une infamie digne de lui, il écrivit, ainsi que nous le sûmes plus tard, au ministre que le désir d'être au courant de

(1) Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, p. 117, 3^e édit., dit : « La sœur du duc d'Orléans et Mme de Sillery fuyant les proscriptions... étaient à Ath. » Ce n'était pas la sœur, mais la fille du duc d'Orléans; sœur, elle l'était du duc de Chartres d'alors, de Louis-Philippe régnant (1837), de même qu'elle est devenue la Madame Adélaïde d'aujourd'hui. De plus, ces dames étaient à Tournai et non à Ath... Une autre erreur doit être signalée page 112 du même volume : « Ses deux fils (au duc d'Orléans)... occupaient le premier rang dans l'armée de Belgique... » Le duc de Chartres seul était à cette armée; le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais étaient à l'armée des Alpes.

ce qui se passait dans cette maison nous avait décidés à y aller.

Le lieutenant général O'Moran voulut bien se charger de pressentir ces dames sur notre visite, et, le surlendemain de notre arrivée, nous leur fûmes présentés par lui. Elles recevaient presque tous les soirs à huit heures. Mon père, malgré l'accueil le plus flatteur, ne leur faisait guère la cour que deux fois par semaine. Beaumé, à qui on cachait faiblement l'opinion qu'on avait de lui, affectait une familiarité dont certes personne ne lui donnait l'exemple, et que personne n'imita; il y venait donc plus souvent. Quant à moi, je fus bientôt l'objet de bontés toutes particulières. J'étais non seulement reçu tous les jours, mais je l'étais le matin comme le soir. Mademoiselle, dont Mlle Henriette partageait l'appartement, me faisait la grâce de me recevoir dans la seule pièce qu'elles eussent à elles deux. Parfois je fus même admis à l'honneur de déjeuner avec elles, et alors j'arrivais à neuf heures du matin. Quand elles avaient des promenades à faire, j'étais leur cavalier unique ou, comme elles m'appelaient, leur « fidèle chevalier ». Lorsqu'elles se promenaient avant dîner, je restais pour dîner avec elles et avec Mme de Sillery, qu'on ne voyait jamais avant l'heure de ce repas. Lorsqu'elles ne se promenaient pas le matin et que je n'avais pas dîné avec elles, elles venaient me prendre en sortant de table (trois heures et demie du soir) dans leur voiture; nous nous promenions jusqu'à la nuit et habituellement dans un vaste jardin fermé, dont je m'étais fait remettre la clef. Lorsque Mme de Sillery ne recevait pas, elle nous renvoyait vers sept heures du soir pour travailler; alors je passais chez ces demoiselles, où je n'ai jamais vu d'autre homme que moi, si ce n'est Jouy une ou deux fois, et quoique nos entretiens ne fussent pas fort gais,

attendu que les événements en étaient trop souvent l'inévitable sujet, il était parfois une heure du matin lorsque je quittais. Enfin je recevais, le plus souvent avant neuf heures du matin, un billet de Mlle de Sercey, billet de la plus jolie écriture, tourné avec une grâce charmante, et qui contenait l'arrangement de notre journée.

Mlle de Sercey peignait fort bien et voulut faire et fit de moi un portrait, que j'ai encore avec la bonbonnière d'écaille blonde sur laquelle elle le fit mettre. Eh bien, pendant une de ces séances, Mademoiselle, sachant ma passion pour la musique et jouant admirablement de la harpe (1), eut l'inconcevable bonté d'exécuter quelques morceaux, « afin, disait-elle, que je ne m'ennuyasse pas »; ce fait achève de révéler à quel point cette princesse était faite sur le plus aimable modèle.

Je ne sais combien de petits ouvrages de dames, dans lesquels elles excellaient, occupaient leurs soirées. Ayant reçu de la paille d'Italie, elles se mirent à la tresser pour en faire des chapeaux. Ce tressé à quatre brins n'était pas facile; cependant, à force de les regarder faire, je crus pouvoir essayer de les aider et j'y réussis. Enfin, Mlle de Sercey, faisant jusqu'à des portefeuilles de maroquin, m'en fit un vert, que j'ai également eu le bonheur de conserver.

(1) Un jour que je vantais son talent à Mme de Sillery, celle-ci me répondit : « N'ayant pu lui donner de l'esprit, je lui ai donné des talents... » D'une part, on n'a pas de grands talents sans esprit; de l'autre, pour punir Mme de Sillery de cette impertinence dont je fus scandalisé, je voudrais qu'elle pût juger ce que cette princesse est devenue sous le rapport de la capacité et de l'esprit. Que serait-ce encore si elle assistait au règne de Louis-Philippe, dont elle disait : « Il est plein de bonnes qualités, mais il n'aura jamais aucune de celles qui sont nécessaires à un roi. » Se tromper plus grossièrement est impossible, mais se tromper ainsi sur ses élèves passe la permission.

On causait un soir de différents jeux : on cita le tric-trac. « Il faut que ce jeu soit fort difficile », dit Mme de Sillery, « car j'ai voulu l'apprendre et je n'ai pas pu parvenir à en comprendre la marche. » Je voulus n'attribuer l'inutilité de cette tentative qu'au peu d'intérêt qu'elle y avait mis ou à l'insuffisance de celui à qui elle s'était adressée, et j'ajoutai : « Je suis si certain de ce fait, qu'en deux heures je parierais mettre Mlle Henriette à même de faire six trous sans école. » On m'en défia : Mlle Henriette s'y prêta avec toute son attention, comme avec toutes ses grâces, et au bout d'une heure et demie elle justifia tout ce que j'avais avancé.

Il est impossible de rien imaginer de plus calme et pourtant de plus enivrant que ces journées, qui pour moi s'écoulèrent trop vite et dont le souvenir ne peut pas plus s'effacer de ma mémoire, que la reconnaissance que j'en ai conservée ne peut s'affaiblir dans mon cœur. Au reste, rien de plus pur que ces relations n'exista sur la terre. Je ne parle pas de celle pour qui tout se confondait dans le respect dû à son rang et à son malheur présent ; mais Mlle Henriette avait dix-huit ans, j'en avais vingt-trois ; elle était jolie entre toutes et, pour me servir d'une expression employée par M. le duc de Chartres, dans une lettre qu'elle me montra et qu'il lui avait écrite, « fraîche comme la pêche vermeille ». Avec ma prédisposition à l'enthousiasme et au romanesque, on aurait pu voir des choses plus extraordinaires que l'amour qu'elle m'eût inspiré, à la suite de relations si journalières et d'une intimité si réelle. Pendant des entrevues de seize heures nous étions abandonnés à nous-mêmes. Eh bien, je puis l'attester en rappelant cet épisode de ma vie, je n'ai pas eu une intention à cacher, pas une pensée à taire, comme je n'eus pas un désir à réprimer. L'idée, je ne dis guère du fruit

défendu, mais de la plus insignifiante des fleurs à cueillir, n'exista pas. J'ignore s'il m'est arrivé de lui baiser la main, ou seulement de la lui prendre, cette familiarité sans objet ne peut guère venir à l'esprit; mais je puis dire que, si Dieu dans son Éden avait obtenu cette innocence dont on peut citer cet exemple et dont je m'honorai alors pour la première et la dernière fois, Adam et Ève auraient conservé l'immortalité. Une longue vie du moins nous en a récompensés, puisque nous vivons encore tous trois quarante-cinq ans après.

Mme de Sillery, qui mêlait des romans à tout, voulait me marier avec une demoiselle, que ces dames appelaient Herminie, qui est devenue Mme Royer-Collard, que je n'ai jamais vue, je crois, mais sur laquelle je n'ai pas entendu un mot qui ne fût un hommage; abstraction faite de tout ce qui n'était pas elle, j'aurais été fort heureux de l'épouser. Quant à Mademoiselle, elle me promettait un logement au Raincy, où ces dames projetaient de passer les étés; enfin Mlle Henriette m'offrait en perspective les délices d'une amitié durable. Et que sais-je de combien d'illusions, de projets s'enrichissait cette félicité idéale, que de si terribles et si brusques événements devaient suivre! Mais, en attendant que le voile qui nous cachait l'avenir se déchirât, le présent pour être heureux ne manquait que de garanties; les réceptions de Mme de Sillery, dont elle, mon père et Jouy faisaient presque tous les frais, étaient souvent très remarquables et variaient nos soirées.

Il arrivait cependant que par des inconséquences, des inconvenances incroyables, Jouy causait parfois d'étranges embarras. Un jour, entre autres, Mme de Sillery venait de peindre avec beaucoup de pathétique le malheur d'une femme qui avait cédé à un coupable égarement, lorsque Jouy devant dix personnes, en

présence de Mlle Henriette, en présence de Mademoiselle, dit : « En vérité, madame, il est impossible de donner à une situation de cette nature un plus puissant intérêt que vous ne venez de le faire, mais aussi...

Qui ne sait compatir aux maux qu'on a soufferts ? »

Nous fûmes atterrés et un moment sans oser nous regarder.

La scène la plus complète que nous dûmes à Jouy fut celle-ci : Il avait fait un voyage à Paris, et il en revint peu de jours après que les journaux avaient parlé d'un homme qui avait le pouvoir d'évoquer les morts.

La première chose que Mme de Sillery lui demanda, à son retour, fut s'il avait entendu parler de cet homme. « Sans doute, répondit Jouy avec gravité. — Auriez-vous assisté à une de ses évocations ? — J'ai fait plus, madame, je suis parvenu à me faire initier à ses mystères. — Vous ? » Et tous les regards se fixant sur lui, il confirma le fait par une seconde affirmation. « En ce cas, reprit Mme de Sillery, je pense, monsieur de Jouy, que vous ne me refuserez pas de me rendre témoin d'une de ces expériences, et dès ce soir si cela est possible. — Madame, répliqua-t-il d'un ton presque solennel, ces évocations ne peuvent être improvisées. Trois jours au moins sont indispensables pour achever de tout réunir, pour tout disposer et même pour se recueillir et se préparer. Ensuite, qui subirait cette épreuve ? De graves accidents, madame, ont résulté de la témérité de quelques personnes ; le choix dont je vous parle mérite une attention sérieuse. — Mais, continua Mme de Sillery, ne pensez-vous pas qu'Henriette supporterait l'épreuve ? — Pour rien au monde, je ne commencerais par une dame. » A ce mot, les physionomies des dames s'altèrent ; il ne fut plus question que de savoir

quel homme se dévouerait. J'étais le plus jeune, tous les visages se portèrent sur moi ; je m'offris et je fus agréé par acclamation. Restait à fixer le jour ; nous étions au mercredi ; le délai indispensable nous conduisait au samedi. « Rien de mieux, observai-je, c'est le jour du sabbat. » Mais, sans relever cette plaisanterie, Jouy prétendit que, pour des raisons sur lesquelles il était impossible qu'il s'expliquât, le dimanche, autant qu'on le pouvait, devait être préféré.

Au jour de l'évocation, nous nous rendîmes à huit heures et demie du soir chez Mme de Sillery, le général O'Moran, le commandant de la place, le commissaire des guerres, Beaumé, mon père et moi. Quant à Jouy, il nous avait précédés pour faire les préparatifs indispensables. Une petite pièce y était entièrement tendue de blanc ; une seule lampe suspendue l'éclairait. L'ameublement ne consistait qu'en un grand fauteuil, placé au milieu et recouvert en entier par une espèce de linceul. Tout se trouvant disposé, on prit place dans la chambre de Mademoiselle, dont cette petite pièce formait le cabinet de toilette. Après m'avoir interrogé avec une véritable sollicitude, pour savoir si ma résolution était inébranlable, Jouy m'invita à entrer dans cette espèce de sanctuaire et referma à clef la porte sur moi.

Aussitôt il plaça contre cette porte et au centre du demi-cercle que formaient les spectateurs, une table, sur laquelle se trouvaient quelques fioles, diversement colorées par les liqueurs qu'elles contenaient, plusieurs petites boîtes renfermant des poudres, quelques feuilles de papier et un crayon. Deux bougies et deux vases de cristal vides furent mis sur la même table, que recouvrait une serviette ; enfin un livre arabe, une épée nue et deux clefs complétèrent le mobilier cabalistique.

Or Jouy, ayant fait toutes ces choses et vu que cela était bien, comme dit la Genèse, s'assit gravement devant la table, inclina la tête, qu'il appuya dans ses deux mains, marmotta quelques paroles inintelligibles et parut absorbé dans une méditation profonde. Quelques moments après, il se releva et me demanda à haute voix : « Êtes-vous prêt? » Et sur ma réponse : « Je le suis », il présenta à Mme de Sillery le crayon et une feuille de papier, afin qu'elle écrivit le nom de la personne dont elle voulait faire évoquer l'ombre. Elle écrivit : Louis XVI.

La cérémonie commença. Les fioles furent vidées dans l'un des vases, puis transvasées dans l'autre; des poudres furent mêlées aux liqueurs. Entre chacune de ces opérations, faites avec lenteur, entremêlées de cliquetis de verres, de clefs ou d'épées, des mots sacramentels furent proférés, et, après dix à douze minutes consacrées à cet office, Jouy s'écria : « Êtes-vous en place? » Sur ma réponse affirmative, il enleva la table qui masquait la porte, prit le vase contenant la préparation, fit de la main droite et avec l'épée une grande croix sur la porte et, de la main gauche, lança la liqueur au-dessus d'elle. A l'instant je m'écriai : « Ouvrez... ouvrez-moi... ouvrez! » La terreur, à mon appel, s'empara des dames; mais Jouy tenant la clef demandait : « Qui voyez-vous? » Et du ton de l'épouvante je répétais : « Ouvrez... je vois! — Qui voyez-vous? » Et en frappant la porte à coups redoublés je m'écriai d'une voix décomposée : « Je vois Louis XVI! » Le bouleversement fut général. La porte s'ouvrit; arrachant ma cravate comme un homme qui étouffe, je me précipitai hors de cet antre, dans le désordre et le trouble. Après quelques moments passés à haleter sur une chaise, je me relevai, puis me calmai peu à peu; mais

quelque violente que pût paraître ma crise, je n'étais pas le plus agité.

Pendant le reste de cette soirée, où l'on ne parla plus que d'évocations, de visions (1), d'apparitions, d'auditions, aucune des dames ne porta les yeux sur moi sans qu'ils se remplissent de larmes. Mme de Sillery était confondue. Enfin, lorsque je me levai pour partir, elle me suivit, et, m'ayant prié de passer dans une pièce où nous étions seuls, elle me dit du ton de l'effroi : « Ne me trompez pas et dites-moi, mon cher Paul, si vous avez vu Louis XVI. — Eh ! non, madame, je n'ai rien vu du tout. — Comment ! et vous avez été comédien à ce point ? — Eh ! mon Dieu ! répliquai-je en riant, que seraient de telles plaisanteries, s'il n'en résultait un instant d'illusion ? — Ah çà, reprit-elle, assez déconcertée, vous me direz ce secret. — Quand vous voudrez, mais, de grâce, permettez que Mademoiselle et Mlle Henriette ne soient pas encore désabusées. » Elle me promit et tint parole. Ce badinage dura encore pour celles-là tout le jour suivant, après lequel l'initiation fut générale, mais amena de la part de Mademoiselle et de sa compagne la même exclamation que celle qu'avait arrachée à Mme de Sillery la manière dont j'avais joué mon rôle. On le voit, le succès fut entier. Je ne pense pas cependant que Jouy ait recommencé cette sorte de mystification, que pour mon compte je n'ai jamais répétée qu'en la racontant, et dont, pour des raisons faciles à

(1) C'est à cette occasion que Mme de Sillery nous raconta, comme je l'ai dit, que pendant la maladie dont mourut le seul fils qu'elle eût eu, elle était elle-même fort souffrante déjà au moment de la mort de cet enfant ; elle le vit passer au-dessus de sa tête sous la forme d'un ange et avec des ailes bleues. J'eus assez de peine à garder mon sérieux en entendant Mme de Genlis se donner pour la mère d'un ange.

comprendre, Mme de Sillery n'a pas jugé à propos de parler dans ses *Mémoires*. En effet, le fait que Louis XVI ait été mêlé à cette prétendue évocation, soit par superstition, soit par quelque autre motif que ce puisse être, et cela par Mme de Sillery, devant Mademoiselle, en présence de dix autres témoins, six semaines après la terrible mort de ce roi et alors que le duc d'Orléans était déjà si gravement menacé, est une des choses qui dans ma vie entière m'ont le plus scandalisé.

Quant au secret de cette facétie, qu'on avait bien voulu prendre pour un mystère, il est d'autant plus puéril de le révéler, qu'il est plus facile de deviner que Jouy et moi, nous étions convenus de signaux, les uns expressifs, les autres nuls. Quant aux premiers, chaque bruit ou chaque mot représentait un chiffre ou une des lettres de l'alphabet. Ainsi par exemple : *Abracahac* signifiait un L; le glouglou d'une fiole que l'on vidait, un O; le cliquetis d'une clef contre une autre, un U; *Kerbossan*, un I; un coup frappé sur la table, un S; se moucher, le n° 4; déchirer du papier, le n° 6; ainsi des autres mots. On comprend également que cette question : « Êtes-vous prêt ? » équivalait à : « Avez-vous l'oreille à la porte ? Entendez-vous assez ? » et que celle : « Êtes-vous en place ? » était synonyme de : « Êtes-vous sûr du mot ? » Enfin il était entendu que j'écrirais à mesure chaque lettre ou chiffre; que, du moment où je me croirais sûr du nom, je remuerais mon fauteuil, afin de diminuer le nombre des signaux et laisser plus de temps pour des préparatifs qui pussent se faire en silence; que si Jouy toutefois pouvait supposer que je me trompasse, il n'en continuerait pas moins les signaux, et que, si j'éternuais un peu fort, il les recommencerait tous. Il n'eut pas cette peine, car nous avions déjà assez bien jugé Mme de Sillery, moi, pour être sûr de mon fait, après le

quatrième signal, et lui pour être certain que je ne m'étais pas trompé.

J'ai dit que Mme de Sillery travaillait et nous quittait souvent pour travailler. Afin d'en terminer à son sujet, j'ajouterai qu'elle écrivait alors les *Chevaliers du Cygne*. « M. de Buffon », me dit-elle un jour, « m'a donné, non le sujet, mais la pensée de cet ouvrage ; il prétendait que personne plus que moi n'avait le talent de peindre l'épouvante et la terreur, et c'est ainsi que j'ai cherché un sujet qui pût mettre ce talent dans tout son jour... Vous lirez un jour mes *Chevaliers du Cygne* et vous m'en direz votre avis. Cet ouvrage », continua-t-elle, « aura d'ailleurs pour vous un intérêt particulier. Vous m'avez servi de modèle pour un de mes personnages, et je veux que vous vous reconnaissiez. » Or je suis un peu embarrassé d'avouer que j'ai entrepris la lecture de ce roman, mais qu'il m'a été impossible de dépasser la quarantième page ; quoi que j'aie pu faire, ma curiosité a si complètement échoué que j'ignorerai toute ma vie le rôle que Mme de Genlis m'a fait jouer dans son ouvrage.

Pour revenir aux affaires de Belgique, on sait que le gouvernement avait ordonné que les Belges voteraient librement leur réunion à la France ; mais, à propos de cette pasquinade politique, je n'ai pas raconté qu'il avait aussi chargé les commissaires de faire enlever toute l'argenterie des églises. Cette mesure et l'obligation d'y prendre part indignèrent profondément mon père, qui crut trouver dans la prochaine réunion des députés des bailliages un motif cent fois plausible d'en différer l'exécution et le temps d'obtenir que d'autres que nous y fussent employés, quand cela ne serait, ainsi qu'il l'écrivit au ministre des relations extérieures, que pour ne pas déconsidérer les commissions. Mais par malheur et avant que le ministre eût pu répondre, deux

conventionnels, Treilhard et Merlin de Douai, arrivèrent à Tournai; apprenant que l'enlèvement de cette argenterie n'avait pas eu lieu, ils firent appeler chez eux toute la Commission, la tancèrent en énergiqumènes qu'ils étaient, et ce Merlin, qui contre Louis XVI avait fait décréter que la simple majorité des voix suffirait pour l'application de la peine, ce Merlin, le régicide au premier chef et l'auteur de cette loi sur les suspects qui fit emprisonner quatre cent soixante mille personnes et grâce à laquelle toute la population de France aurait pu subir le même sort, y compris les plus fougueux scélérats des Jacobins, des Cordeliers et de la Commune, et jusqu'à son auteur même, ce Merlin donc arrêta que, si en vingt-quatre heures l'enlèvement n'était pas effectué, nous serions tous appréhendés au corps et transférés au Comité de sûreté générale; mon père fit relater cet arrêté dans des ordres qui chargeaient les habitants du pays de l'exécution de cette vilaine opération, le tout sous l'inspection du commissaire des guerres. L'effet fut ce qu'il devait être, abominable comme la mesure elle-même et comme ceux qui si intempestivement en forçaient l'exécution. Une insurrection éclata le lendemain de cet enlèvement, c'est-à-dire le jour même qui avait été fixé pour les votes et à l'heure prescrite pour les recueillir.

Mon père, entouré de plus de cinq cents députés, était à pérorer du haut de la chaire de l'église Saint-Martin, dépendant de l'abbaye où se trouvait notre quartier général; tout à coup le beffroi sonne, et les premiers coups de fusil se font entendre. Incontestablement la plupart des députés étaient prévenus que ce mouvement devait avoir lieu; ils voulurent en profiter pour dissoudre l'assemblée. Mais mon père, qui, par sa belle et vénérable figure, par la force et l'entraî-

nement de son éloquence, par l'opinion qu'il avait déjà donnée de lui et par ce ton de franchise et de conviction qui régnait dans tous ses discours, avait déjà acquis de l'ascendant dans cette assemblée, mon père s'écria, au moment où ces députés se levaient : « Arrêtez, citoyens. et restez où le devoir vous a conduits. Quel rapport y a-t-il entre l'égarement de quelques hommes, l'audace de quelques factieux et les grands intérêts qui nous réunissent, entre les désordres d'un moment et l'avenir de votre pays, entre ces coups de fusil et ce qui me reste à vous dire ? » L'effet fut instantané, et tous les députés se rassirent; alors mon père, après m'avoir ordonné de fermer les portes de l'église, profita de ce succès pour continuer sa péroraison, tout en l'abrégeant, et pour faire voter la réunion de la Belgique à la France, pour faire enfin signer le procès-verbal par tous les assistants. Et ce qui acheva d'être au dernier point caractéristique, c'est que, lorsque la dernière signature fut donnée, on se battait encore dans le rues de Tournai.

La place de Beaumé ainsi que la mienne étaient auprès de mon père, et nous y étions lorsque la bagarre commença; mais au premier bruit Beaumé décampa. Quant à moi, j'avais réuni les factionnaires et je les avais placés dans l'église pour protéger l'escalier de la chaire, puis j'étais allé, sur l'ordre de mon père, fermer les portes extérieures; mais, quand je vis que mon père dominait l'assemblée, je courus à l'abbaye, c'est-à-dire au quartier général, afin de rendre compte de ce qui se passait au général O'Moran. Celui-ci, avec quelques compagnies d'infanterie et le peu de cavalerie qu'il avait à sa disposition, était déjà parti pour disperser les rebelles, et si précipitamment que le quartier général était resté sans ordres. J'en pris donc le commandement :

trente hommes d'infanterie y restaient, j'en plaçai cinq à la principale grille que je fis fermer à clef; je fis fermer et barricader les autres portes de l'abbaye; pour plus de sûreté, j'envoyai cinq hommes de renfort dans l'église et, les vingt hommes restant ayant été placés en réserve par moi, j'allai continuellement de l'église à la grille de l'abbaye et de cette grille à l'église, afin de tout surveiller par moi-même et d'être prêt à tout événement. Après le vote de la réunion et mon père une fois rentré chez lui en sûreté, autant qu'il pouvait l'être au milieu d'une telle bourrasque, je courus à travers les coups de fusil chez Mme de Sillery; je la rassurai, ainsi que les deux jeunes filles, autant que c'était en mon pouvoir; je signalai au commandant du piquet, établi sur la grande place, la maison qu'elles y occupaient; je la lui recommandai, et en toute hâte je retournai auprès de mon père. Ces dames furent vivement touchées de cette attention et voulurent bien en conserver le souvenir.

Sur ces entrefaites, le général O'Moran reçut l'ordre de lever un régiment, sous le nom de premier régiment de Tournai, et d'en organiser de suite le premier bataillon. C'était pour moi une occasion de rentrer au service. J'en parlai à mon père et à Jouy, qui m'approuvèrent; quant au général O'Moran, il basa son choix sur mon service de 1792, sur ma conduite à l'affaire de Blaton et sur mon grade de sergent des grenadiers; il jugea ces titres d'autant plus dignes de considération que les autres jeunes gens, nommés officiers, n'en avaient aucun de cette nature, et il me nomma lieutenant le 22 février, puis peu après capitaine dans ce corps, dont le commandement fut donné à un Göttmann, homme fort beau, mais plus propre à figurer dans un club qu'à la tête d'un corps de troupes.

Tout à coup le digne général O'Moran fut appelé au

commandement d'un camp qui se formait à Cassel. Son départ de Tournai fut un deuil, celui de Jouy une perte d'un autre genre. La veille de son départ et après avoir fait ses adieux à Mme de Sillery, Jouy fut reçu par Mademoiselle, qui se trouvait dans son appartement avec Mlle Henriette et moi. Sa visite fut courte et triste; il allait se retirer, lorsque cette dernière lui demanda de lui écrire quelque chose sur un livre de souvenirs. Il se recueillit un moment, prit la plume et écrivit ces vers, que les horreurs de cette époque et la situation de ces dames achevaient de rendre très touchants, mais que chez Jouy l'esprit déroba certainement au cœur :

L'amitié, je le sens, est trop ambitieuse,
 Et ne peut en tous lieux occuper votre cœur.
 Eh bien ! oubliez-moi quand vous serez heureuse,
 Pensez à moi dans le malheur.

Si quelque chose put ajouter à nos regrets, ce fut la manière dont le général O'Moran fut remplacé. Son successeur fut le lieutenant général de Canolle, homme de bonne maison, mais modèle accompli de sottise. Informé qu'il allait être complimenté par les poissardes, il composa et leur débita, avec une emphase digne du reste, ce discours qui devint célèbre, que cependant j'avais oublié, mais que le colonel de Forceville avait écrit dans le temps, et qui est assez caractéristique pour que je le copie ici :

« Liberté, égalité, fraternité ou la mort.

« Mesdames, citoyennes, sœurs et amies.

« La reconnaissance est un devoir prépondérant pour tout cœur qui s'en est fait un besoin. Au reste, vous n'en ignorez pas et je connaissais assez le physique de la chose, pour croire que l'impulsion des accessoires

vous fera toujours chérir l'humanité dans la personne de nos cœurs.

« Vive la République! »

C'est encore lui qui disait à un agent des vivres : « Je prétends que le sol de ma division soit toujours couvert de comestibles » ; et à des soldats : « Camarades, quand vous n'aurez pas de pain, j'irai manger la soupe avec vous. » A quoi un grenadier répliqua : « Belle manière d'augmenter nos rations. » Commandant à Gand, je crois, avant de venir à Tournai, il lui était arrivé, se trouvant en habit bourgeois, de vouloir mettre l'ordre dans un cabaret où l'on se battait; il avait ameuté contre lui les deux partis, et, en dépit de ses fortes épaules, il reçut une volée superbe; mais ce qu'il y eut de comique, c'est que, pendant qu'on le rossait, il criait : « A moi la loi. » Un poste voisin du lieu de cette scène ne bougea pas, et lorsque le général s'en plaignit, le chef du poste, qui le connaissait assez pour être enchanté de l'aventure, lui répondit : « Si j'avais pu me douter que ce fût vous, nous aurions couru à votre secours et si seulement vous aviez crié : A la garde! mais : A moi la loi! nous avons cru que vous vous moquiez de nous. Quel rapport il y a entre des soldats et une catin que tout le monde viole? — C'est juste, reprit-il, je n'y avais pas pensé. » Cet homme, qui n'était propre qu'à amoindrir l'autorité qui lui était confiée, était journallement, pendant l'heure des repas surtout, l'objet de risées intarissables. Un jour cependant il s'aperçut qu'on se moquait de lui, et, me prenant à partie, il me dit en pleine table : « Sachez, monsieur, que j'ai toujours méprisé l'esprit. »

A deux lieues de Tournai, dans une campagne éloignée de toute communication, se trouvait avec une de ses amies une dame de Calonne, récemment accouchée et

fort malade, lorsque ce Canolle nous arriva. Nous la savions tous là; mais comme elle ne donnait lieu à aucune plainte, même à aucun propos, personne n'avait songé à aggraver sa position malheureuse. Quant à de Canolle, de suite en relation avec tous les énergumènes du pays, informé par un de ses goujats de la présence de cette dame dans l'étendue de son commandement et assez inhumain pour chercher à se faire un mérite de la persécution la plus gratuite, il résolut de s'emparer d'elle. Certes quatre hommes et un caporal étaient quatre fois plus qu'il n'en fallait pour arrêter et conduire où on le voulait trois femmes, dont une servante et une malade. Mais, pour donner de l'importance à ce qui n'en avait aucune, il fit marcher cinquante hommes de cavalerie, deux cents hommes d'infanterie et une pièce de canon, et prit en personne le commandement de ces troupes. Le secret le plus profond fut observé, et il fut tel, que lorsqu'un soir, à dix heures, le général monta à cheval avec les officiers de son état-major et je ne sais combien de gendarmes d'escorte, personne ne comprenait où tout ce monde pouvait aller. Quant à lui, arrivé vers une heure du matin à la modeste maison occupée par ces dames, il la fit cerner de toute part, et, lorsqu'il fut certain que personne ne pouvait plus lui échapper, il fit enfoncer la porte, battre la charge, croiser la baïonnette, puis, l'épée à la main, entra le premier dans la chambre à coucher de Mme de Calonne. Il est impossible sans doute de rien citer de plus absurde, de plus inutilement cruel. Au surplus, et pour ne pas faire les choses à demi, la maison et jusqu'aux lits des dames furent fouillés avec autant de grossièreté que d'indécence; les moindres papiers furent enlevés; procès-verbal du tout fut dressé, et ces dames écrouées par ledit de Canolle dans les prisons de Tournai.

Vingt et une heures après son départ et la nuit fermée, ce Canolle rentra à Tournai, enchanté de la réussite de son expédition, mais mourant de faim. Un souper l'attendait; il mangea sans mesure, et, deux ou trois heures après s'être couché, un jeune sous-lieutenant nommé Machemin, ne le cédant en gaieté et en saillies à aucun autre enfant de la Garonne, et qui comme son aide de camp couchait près de lui, fut réveillé en sursaut par les lamentables cris de son général, appelant à tue-tête : « Machemin! Machemin! — Que voulez-vous, mon général? — Ah! mon ami, je suis bien malade... J'ai une maladie prépondérante. — Aurait-elle beaucoup d'accessoires? » Les vomissements tinrent lieu de réplique. Canolle avait une indigestion; la nuit fut employée à le noyer de thé, et la journée suivante à rire de cette fin d'aventure, que contaient de la manière la plus comique Machemin, l'un des plus spirituels et des plus braves officiers que j'aie connus. qui eut ce double bonheur de quitter ce Canolle et d'entrer comme lieutenant dans le bataillon où j'étais capitaine, mais qui, un an après, criblé de blessures et irrévocablement estropié pendant la campagne de Pichegru en Hollande, n'est jamais parvenu qu'au grade de capitaine, alors qu'il était fait pour justifier le plus honorable avancement.

En 1792, le sort de la campagne avait été décidé par une série d'opérations qui eussent été décisives même pour la campagne de 1793, si l'armée prussienne avait été détruite, ainsi qu'elle pouvait l'être; si Custine n'avait trop sacrifié à ses rodomontades et si, réuni à Beurnonville et descendant le Rhin, il avait mis à même Dumouriez de passer la Meuse et de rejeter les coalisés au delà de ce fleuve; si même Dumouriez avait mieux profité de sa victoire de Jemmapes. Mais l'ennemi étant resté maître de la gauche du Rhin et même de Namur,

de Luxembourg et de Trèves, il avait pu se retrancher dans toutes ses positions, y recevoir des renforts, refaire ses anciens corps, en former de nouveaux, les pourvoir de tout ce qui lui était nécessaire et se trouver au commencement de mars 1793 avec deux cent soixante mille combattants prêts à entrer en campagne! Pendant que ces formidables préparatifs se faisaient et s'achevaient, l'armée de Dumouriez avait continué à manquer, le matériel d'attelages, les hommes de chaussures, d'habillement, souvent de solde, parfois de vivres; plus de cent mille hommes des gardes nationales avaient quitté leurs drapeaux et étaient rentrés chez eux. Lors de la reprise des hostilités, Dumouriez n'avait pas, malgré les efforts de la Convention, cent mille hommes sous ses ordres. Encore, s'il avait pu les tenir réunis! Mais, le 1^{er} février, la Convention avait déclaré la guerre à l'Angleterre et à la Hollande, et ordonné la conquête de ce dernier pays. Une telle opération, en elle-même infiniment chanceuse, ne pouvait outre cela se faire qu'après qu'on aurait franchi l'embouchure des trois grands fleuves; elle devait porter notre gauche à Amsterdam, quand nous étions si gravement menacés sur notre centre et sur notre droite; enfin la nouvelle déclaration de guerre allait ajouter aux forces de l'ennemi et faire marcher contre notre gauche une armée anglo-batave de quarante mille hommes. Je n'ai jamais compris que la Convention, qui, des cinq cent mille hommes avec lesquels elle voulait entrer en campagne en 1793, n'avait pu en réunir la moitié, ait songé à une semblable entreprise; comment Dumouriez, qui n'avait que les deux tiers de forces qui lui avaient été promises, osa l'entreprendre; comment l'ennemi n'a pas attendu que nous fussions sous les murs d'Amsterdam pour forcer la gauche des soixante mille hommes

restés en Belgique, livrer une bataille dont le succès ne pouvait être douteux, dont les suites n'auraient pas manqué d'être terribles; comment dans cette situation et profitant de ses avantages avec vigueur, chargeant l'armée anglo-batave de couper la retraite à Dumouriez. à qui, ses garnisons défalquées, il ne pouvait rester quinze mille hommes en ligne, le prince de Cobourg n'a pas rallié à ses soixante mille hommes les trente mille occupant le Luxembourg et, se portant en avant, sans s'inquiéter de ses derrières, n'a pas marché sur Paris où rien ne pouvait l'empêcher d'arriver. Mais alors la grande guerre était inconnue; on prenait des places au lieu d'envahir des pays; on usait ses armées en donnant à un ennemi battu le temps de refaire les siennes, et on éternisait les guerres au lieu de les illustrer par des faits d'armes immortels.

C'est aux premiers jours du mois de mars et au moment où le général Dumouriez allait passer le Mœrdyck, que nous fûmes attaqués à Aix-la-Chapelle, où ce pauvre bataillon de la Butte-des-Moulins fut abimé et d'où nous fûmes chassés, ainsi que de Liège et de Tongres. On parvint cependant, mais en perdant une partie du matériel, à rallier l'armée sur Saint-Trond d'abord, ensuite sur Tirlemont, où Dumouriez la rejoignit, et enfin en avant de Louvain.

Homme d'audace, il jugea que, pour rendre la confiance à ses troupes qu'il trouva tellement ébranlées, il fallait reprendre au plus tôt l'offensive; homme d'inspiration, il conçut le moyen d'exécuter cette pensée. En conséquence, il fait attaquer, le 15 mars, Tirlemont. L'ennemi aux Autrichiens, s'empare de la position dominante de Gussenhoven et la conserve le 16, malgré les efforts de l'ennemi pour la reprendre; mais ce n'étaient là que des préliminaires; la question restait indé-

cise, et une grande bataille pouvait seule la trancher. Dun ouriez résolut donc de la livrer, et tel fut le motif de la bataille de Neerwinde. Je n'en rappellerai pas les phases. Belle et très belle par son plan et son début, elle fut perdue par quelques faux mouvements, en partie réparés par l'habileté et la vigueur de Dumouriez, par l'intrépidité et la sagesse du duc de Chartres, par la vaillance chevaleresque et les succès du comte de Valence. Toutefois, d'une part, Valence venait d'être blessé de manière à ne pouvoir rester sur le champ de bataille (1); d'autre part, Miranda, qui contre les forces qui l'assaillirent aurait dû conserver ses positions, joignit au tort de ne pas rester maître de ses troupes et de se laisser entraîner dans leur fuite précipitée jusqu'à Tirlemont, la faute immense de ne pas faire prévenir le général en chef que sa gauche était forcée et tournée. Cette faute, la perte de l'armée aurait pu en être la malheureuse conséquence si l'ennemi avait profité de son bonheur, si Dumouriez, ne recevant plus de nouvelles et pressentant un désastre, n'était allé vérifier le fait lui-même et n'avait pas gagné de cette sorte le temps d'assurer la retraite du centre et de la droite, qui par suite de la blessure du comte de Valence se trouvaient réunis sous le commandement du duc de Chartres... Jemmapes nous avait livré la Belgique,

(1) En battant un des deux corps de cavalerie ennemie qui nous chargèrent pendant cette bataille, le comte de Valence se trouva tout à coup seul, en arrière d'une des lignes de cette cavalerie. Il fallait se rendre ou se faire jour. Assailli de toutes parts, en retraversant cette ligne, il reçut sur la tête un coup de sabre qui lui rabattit sur les yeux toute la peau du front. Il avait à ce moment son sabre d'une main et un pistolet de l'autre; mais, ainsi qu'il me l'a dit souvent, il eût été perdu si son pistolet avait été armé; car ce pistolet, qu'on croyait toujours prêt à partir, écarta ou contint dix hommes. alors qu'il n'aurait pu en tuer qu'un

Neerwinde nous l'arracha; il ne resta plus qu'à se retirer sur nos frontières, à faire revenir en toute hâte les troupes réunies au Mœrdyck et qui y étaient restées par ordre du gouvernement, tandis que leur présence à Neerwinde aurait assuré une victoire qui nous eût portés jusqu'au Rhin. Il y avait donc eu rage et folie à hâter la guerre avec l'Angleterre et la Hollande, avant d'avoir remporté une victoire, avant d'être arrivés sur le Rhin, de même qu'il y avait eu ivresse ou démence à ordonner la conquête de la Hollande avant de savoir si l'on conserverait la Belgique.

Nous étions au milieu du brouhaha de ces terribles nouvelles lorsque le comte de Valence arriva à Tournai, où il descendit chez sa belle-mère, Mme de Sillery. J'y étais à peine que déjà ces dames lui avaient parlé de moi, et avec tout l'intérêt dont elles m'honoraient. Il me reçut donc à merveille, prenant lui-même l'initiative relativement à un vœu que je n'aurais pas osé émettre : « J'ai perdu », me dit-il, la seconde fois que je le vis. « deux aides de camp à Neerwinde : l'un d'eux, de Rilly, a été tué; l'autre, Château-Regnault, a été blessé de manière à ne plus servir. J'ai remplacé le premier, mais le second laisse à la fois deux places vacantes, celle d'aide de camp auprès de moi et celle de capitaine dans les hussards de Chamborant. Je vous offre donc de vous faire passer avec votre grade dans ce corps et de vous attacher à moi comme aide de camp. »

Je ne sais ce que je répondis, mais certainement mes paroles furent ce qu'il y eut de moins significatif dans mes actions de grâces. En effet, à vingt-trois ans et capitaine non confirmé d'un corps que les événements pouvaient dissoudre avant qu'il fût reconnu, me trouver brusquement capitaine dans un régiment de hussards dont la réputation était immense, être choisi

comme aide de camp par un général en chef d'une belle réputation et d'un beau nom, gendre de Mme de Sillery et appartenant à la maison d'Orléans auprès de laquelle je me trouvais avoir tant de garanties de bonté, tout cela dépassait tellement mes espérances que je croyais rêver. Encore ce bonheur s'augmentait-il de la perspective de passer avec Mademoiselle, Mme de Sillery et Mlle de Sercey, une grande partie de l'été à Saint-Amand, où le quartier général du comte de Valence devait être placé et où l'on croyait que l'on stationnerait longtemps.

Dumouriez, ainsi que M. le duc de Chartres, étant attendu à Tournai, Beaumé demanda à mon père quel parti il pensait que nous avions à prendre, et mon père, notre arbitre à tous deux dans toutes les occurrences difficiles, répondit : « Quelle que soit la manière dont le général Dumouriez a désapprouvé nos missions et la sévérité avec laquelle il vient de traiter quelques-uns de nos collègues, nous ne pouvons rien avoir à craindre de lui; notre conduite a été irréprochable, et si quelques actes odieux ont été commis même ici, il n'est personne qui nous les impute. Mais est-ce une raison pour afficher, en attendant, la confiance que doit nous inspirer sa justice et les témoignages que nous pourrions invoquer?... Non, sans doute... Plus il semble devoir mettre de différence entre nous et les membres de quelques autres commissions, moins nous devons le mettre dans le cas de la manifester. Ses hostilités vis-à-vis du gouvernement sont à cet égard une considération déterminante. Enfin nos missions sont terminées par les revers de nos armées, de même qu'elles avaient résulté de nos victoires. Dès demain nous devons nous retirer devant Dumouriez, comme deux jours plus tard nous serions forcés de le faire devant l'ennemi. »

La commission quitta donc Tournai la veille du jour où Dumouriez devait y arriver; mais il fut arrêté que, après avoir signé à Lille la dépêche destinée à rendre compte au ministre des affaires étrangères que nous avions quitté Tournai et cessé nos fonctions, je reviendrais dans cette dernière ville afin d'y régulariser ma position nouvelle. Vingt-quatre heures après mon départ je fus de retour. M. le duc de Chartres, que je trouvai chez Mme de Sillery, parut me revoir avec plaisir et apprendre de même ce que le comte de Valence faisait pour moi. Quant à Dumouriez, auquel M. de Valence me présenta, il signa de la manière la plus gracieuse ma nomination provisoire dans Chamborant et ma nomination d'aide de camp du général Valence, qui garda les deux pièces afin de les envoyer au ministre de la guerre (Beurnonville), tout cela ayant pour but de hâter l'expédition de mon brevet et de ma commission.

Tout paraissait fini en ce qui me concernait; le comte de Valence me dit, comme nous sortions de table, chez Mme de Sillery, où j'avais fini par avoir mon couvert : « Il ne vous reste plus qu'à faire vos équipages; mais vous ne trouverez qu'à Lille ce qu'il vous faut; voici une autorisation pour y passer quatre jours, après lesquels vous me rejoindrez à Saint-Amand, où vous retrouverez ces dames. »

C'est ainsi que nous nous quittâmes pour une séparation qui devait mettre entre nous de longues années et de terribles événements.

CHAPITRE XIII

Trois jours s'étaient écoulés depuis mon second retour à Lille: déjà mes uniformes s'achevaient; j'avais acheté de fort belles armes et à peu près conclu l'achat de deux chevaux, dont un de cent louis par parenthèse, lorsque dans la ville retentit la nouvelle que les commissaires de la Convention, Bancal, Quinette, Camus, Lamarque et le ministre de la guerre Beurnonville étaient arrêtés; que Dumouriez passait à l'ennemi; qu'une partie des troupes de ligne de son armée, en hostilité avec les volontaires, le suivait dans sa défection; qu'il préparait un mouvement pour s'emparer de Lille et de Valenciennes, et préalablement pour faire tourner ces places par des partis.

C'en était fait de tous mes rêves de prospérité, qui s'évanouirent en même temps que l'armée dans laquelle je devais entrer; mais les regrets que mon père et moi nous pûmes éprouver de tout ce que je perdais, cédèrent bientôt à de plus puissantes considérations. Je lui demandai de s'éloigner à l'instant de Lille, et il me fit la même demande, lui à cause de ma position vis-à-vis du comte de Valence et de Dumouriez, et moi à cause de ce que me semblait requérir sa sûreté. J'obtins en effet de lui qu'il partit immédiatement, et il n'eut pas besoin de me dire de l'accompagner, attendu que pour rien au

monde je ne l'aurais quitté, avant qu'il fût hors de la portée de toute troupe belligérante.

On conçoit dans quelle agitation nous trouvâmes tous les esprits; à chaque poste, nous étions entourés par la population presque entière; mon père démontrait dans des péroraïsons véhémentes que démasquer un traître était le perdre et se sauver: il exaltait ainsi les braves, rendait le courage aux timides. A Amiens, nous fûmes conduits à la municipalité, où se trouvaient les représentants du peuple Saladin et Pocholle, tous deux fortement inquiets de l'avenir et fort empressés de nous entendre. Là mon père fut à ce point éloquent que Saladin lui dit: « Allons, citoyen, puisque vous ne désespérez pas du salut de la patrie, nous ne devons pas en désespérer non plus. »

Avant de rentrer à Paris, mon père résolut d'aller passer quelques jours à Pont-Sainte-Maxence, où résidait une famille de notre connaissance. Le prétexte de cette halte était le repos; le motif véritable était d'attendre, pour achever son voyage, que le premier effet de cette grande défection fût passé. Nous quittâmes donc la route directe et nous nous rendîmes à Montdidier, où je me séparai de mon père pour retourner à Lille et tâcher de découvrir où était mon bataillon et le rejoindre.

Arrivé à Bapaume, je montai à la municipalité pour faire viser le passeport que l'on m'avait délivré à Amiens; mais à peine l'examina-t-on, sur un mot dit à voix basse par un des officiers municipaux à ses collègues, tous les yeux se fixèrent sur moi; après des questions auxquelles je ne comprenais rien, on me signifia que j'étais en arrestation et que j'allais être conduit à Amiens, où les représentants du peuple décideraient de mon sort. Sans autre explication ni commentaire, deux cavaliers du premier régiment (la colonelle-générale,

je crois) arrivèrent avec un cheval de main, sur lequel on me fit monter, et m'emmenèrent.

C'était un dimanche; le temps était superbe, les rues d'Amiens pleines de monde, lorsque j'arrivai vers trois heures après midi, de sorte que l'affluence qui se fit autour de moi fut considérable. Je dois le dire cependant, loin d'être l'objet d'aucune insulte, de provoquer aucun signe de malveillance, je reçus uniquement des marques d'intérêt, que quelques dames exprimèrent par ces mots : « Pauvre jeune homme ! »

Lorsqu'avec mes deux hommes d'escorte j'entrai dans la grande salle de la municipalité, on y délibérait je ne sais sur quoi; mais la séance était nombreuse, et les deux représentants y assistaient : « Comment, citoyen, me dit Pocholle, c'est vous qui êtes arrêté? — Comme vous voyez, répondis-je en souriant. — Mais par quel motif? — Il me serait difficile de vous le dire, car je n'ai obtenu de réponse à aucune de mes questions; toutefois ce brigadier est porteur d'une lettre qui sans doute vous instruira. » Saladin prit la lettre, partit d'un éclat de rire en la parcourant et la passa à son collègue, qui, après l'avoir lue, me dit : « On vous a pris pour le duc de Chartres déguisé, et il ne faut voir dans ce petit événement que la preuve du zèle du maire de Bapaume. Vous partirez quand vous voudrez. » Cette explication avait égayé l'assemblée, et, malgré la gravité que Pocholle y avait mise, nous plaisantions encore de mon aventure lorsque les bulletins de la Convention (1) arrivèrent.

Dans ce temps où l'on était avide de nouvelles, ces

(1) Ces bulletins destinés à répandre dans les départements, vingt-quatre heures plus tôt que les journaux, les nouvelles et les faits les plus importants, s'imprimaient, séance tenante, sur des grandes feuilles de papier bleu et d'un seul côté, afin de pouvoir être affichés.

bulletins étaient attendus avec impatience, et Richard, qui en fit la lecture tout haut, arriva bientôt à ce qui suit :

Pièces interceptées à Lille (1).

N° 3. — A Paul Thiébault, aide de camp, chez M. Hamilton, à Lille.

Arrivez bien vite, mon cher Paul! nous avons bien besoin de vous pour une affaire importante et précise. Ces dames vous disent mille choses et vous prient de ne pas perdre de temps.

N° 4. — Il est ordonné à tous les maîtres de poste de la route de Lille de fournir sur-le-champ les chevaux nécessaires au porteur du présent, chargé de dépêches importantes.

Saint-Amand, 3 avril, à 1 heure et demie du matin.

Signé : le général de division
PHILIPPE ÉGALITÉ.

Ici Saladin, interrompant la lecture, me dit : « Mais, citoyen, il me semble que ceci vous concerne. — Si j'en juge par ce que je viens d'entendre, répondis-je, je le crois comme vous; cependant, si vous vouliez me remettre ce bulletin, je vous le dirai avec plus de certitude. » Il me le remit, et, après un simple regard, je le rendis en disant : « C'est moi-même. »

Ce fut un coup de théâtre... Tous les yeux se détournèrent de moi, on se parla à l'oreille... Quelqu'un sortit... Douze grenadiers arrivèrent, l'on m'empoigna et l'on me conduisit à la Conciergerie, où m'attendait tout ce qui peut rendre la position d'un prisonnier cruelle. De jour je me trouvais pêle-mêle avec des voleurs, des assassins.

(1) Ces pièces, au nombre de cinq, se trouvent dans le *Moniteur* du 8 avril 1793.

des gueux couverts de haillons et de vermine, et qui n'ouvraient la bouche que pour proférer, au milieu des propos les plus infâmes, les plus obscènes des jurements, des imprécations et des blasphèmes ; de nuit j'étais reclus sous triple serrure et sous verrous, dans une cellule de six pieds carrés, sale et infecte ; j'étais visité par des concierges accompagnés de dogues énormes ; je dus payer au poids de l'or les moindres objets, surtout un grabat et quelques aliments mangeables ; et, pour compléter cette situation, j'entendais le beuglement de la populace, qui, depuis l'aurore jusqu'au crépuscule, demandait qu'on lui livrât les traîtres afin d'en faire justice.

Mon père, dans le peu d'instant qu'il avait passés à la municipalité d'Amiens, y avait retrouvé un nommé Caron-Berquier, imprimeur, auquel il avait rendu un service notable pendant qu'il était directeur de la Librairie, et qui avait paru en garder le souvenir. J'eus l'idée de m'adresser à lui, et je lui écrivis que, quelque prévention qu'un fait qui m'était étranger pouvait avoir fait naître sur mon compte, quel que dût être même mon sort, il n'y avait pas de motif pour me confondre avec la plus vile canaille, et je le priais d'interposer ses bons offices pour faire changer ma position. Ce brave homme, au reçu de ma lettre, accourut pour me voir, fut révolté de la compagnie dans laquelle il me trouva, ordonna au geôlier d'avoir pour moi les plus grands égards, et, si même il ne put me tirer de cette hideuse Conciergerie, il obtint du moins, pour le jour d'après, ma translation dans une prison située hors de la ville et nommée Bicêtre ; même il fit plus, il répondit de moi pendant le trajet et me conduisit lui-même et sans garde. Établi au premier étage dans une chambre, grande, fort saine, commode, très proprement meublée, recommandé au

concierge de cette prison, j'y fus aussi bien qu'il est possible de l'être. Ne manquant de rien, je pus écrire à mon père, à mes camarades, à quelques amis, et rédiger, sous la forme d'Exposé, une espèce de mémoire justificatif dont voici quelques extraits :

« Jamais l'homme n'est et ne peut être responsable que de son fait. Personne ne peut me rendre coupable sans ma participation. Ces principes font partie des bases judiciaires de tous les gouvernements; mais ils doivent surtout être sacrés chez les peuples à qui la raison et la vertu font chérir la liberté et par conséquent la justice.

« Le 3 avril, le général Égalité m'a écrit une lettre. Cette lettre a paru me compromettre, et on m'a arrêté. Je dois donc rendre compte de ma conduite. »

Ici le tableau de ma conduite depuis 1789, quelques mots sur nos relations à Tournai; puis, après avoir rappelé ma conduite depuis la trahison de Dumouriez, j'en venais à la lettre du général Égalité, à cette lettre que je ne comprenais pas et que rien ne devait me faire adresser; je disais en résumé :

« La preuve que je ne savais rien et que je n'étais dans aucune confiance, c'est que le général Égalité m'écrivit en vue d'une affaire importante et précise.

« La preuve que, depuis l'arrestation des commissaires de la Convention, je ne voulais plus rien avoir de commun avec Dumouriez, c'est que je quittai Lille au moment où je l'appris; c'est que je m'éloignai du général Valence, qu'en toute autre hypothèse, j'aurais dû rejoindre; c'est que je partis sans même le prévenir.

« La preuve que je n'attendais rien du général Égalité, est que je m'éloignais avant même qu'il eût songé à m'écrire. La preuve que nous étions sans relations est qu'il ne savait pas même que j'étais parti. La preuve

que nous ne devions avoir aucun rapport est qu'il n'était même pas en possession de mon adresse et qu'il m'écrivait chez le citoyen Hamilton, où jamais je n'avais dû loger ; la preuve que je ne savais rien de ses projets est qu'il avait à me les apprendre, et la preuve qu'il doutait de la manière dont je les accueillerais, c'est qu'il ne voulait me les apprendre que lorsque je serais rendu au camp, où l'on pouvait espérer que je serais à discrétion. »

Tout cela eût été rassurant dans les temps ordinaires ; mais il ne faut pas oublier que, sans même parler des exécutions expiatoires, on en était déjà à condamner sans entendre et à plus forte raison sans lire.

J'avais rédigé cet exposé en hâte, et j'avais eu raison de ne pas perdre de temps ; car, le surlendemain matin de ma translation (12 avril), d'après l'ordre formel de Saladin et de Pocholle, je partis sous l'escorte de deux gendarmes pour être conduit au Comité de sûreté générale à Paris, et, comme ce voyage devait se faire à mes frais, on me le fit faire en poste et en un jour.

Arrivés jusqu'à Roye sans nous être arrêtés, nous descendîmes à la poste pour dîner, et nous achevions à peine notre repas, lorsque cette maison se trouva assaillie par deux ou trois cents femmes, qui, mises en campagne par ce mot : « Aide de camp de Dumouriez », avaient décidé dans leur sagesse qu'il était indispensable de me tordre le cou sans autre façon ni remise. Heureusement les deux gendarmes auxquels j'avais été confié étaient les plus braves gens du monde. Au moment où cette rumeur avait commencé, ils s'étaient hâtés de faire fermer les portes et les volets du rez-de-chaussée ; immédiatement après, ils avaient fait atteler la chaise, ils m'avaient fait asseoir dans le fond et s'étaient placés sur la banquette de devant ; enfin le postillon à cheval et les chevaux animés par lui, ils avaient fait brusquement ouvrir la

porte : mais comme, à l'instant où ces furies voulurent se précipiter sur moi, nous arrivions sur elles au galop, comme les gendarmes, le sabre à la main, étaient prêts à frapper, et comme le postillon fouettait les chevaux à tour de bras, elle furent contraintes de se jeter de côté. En un instant nous eûmes traversé leur infernale troupe, qui de cette sorte se trouva réduite à exhaler par d'horribles vociférations son impuissante rage. Je venais d'échapper à un grand danger ; mais prolonger ma vie n'était pas la sauver. Quelque effrayant que m'eût paru mon départ de Roye, mon arrivée à Paris paraissait plus effrayante encore.

Toutefois mes deux gendarmes me jugeaient plus malheureux que coupable, suivant leur expression ; ils prenaient un véritable intérêt à moi et continuèrent à m'en donner des preuves vraiment extraordinaires. Ainsi, Roye dépassé, ils ralentirent la marche afin de n'arriver à Paris qu'au jour tombant et au Comité qu'à la nuit, afin, disaient-ils, de ne pas être suivis par une foule qui pût donner une apparence plus grave aux affaires. Prêts à entrer à Paris, ils mirent leurs redingotes afin de cacher leurs habits de gendarmes. Suivant la rue du Faubourg-Poissonnière, je vis mon domestique à ma porte (n° 149) (1) ; je le leur dis, et l'un d'eux me conseilla aussitôt de remettre mes armes (pièces, selon lui, inutiles au procès) et ce que je voudrais de mes bijoux, de mon argent, de mes papiers.

Arrivés au Comité de sûreté générale alors placé dans les bâtiments des Feuillants, déjà pour moi si féconds en souvenirs, nous ne trouvâmes personne. Nous attendîmes longtemps dans une antichambre où se trouvait

(1) Vigearde et moi, nous avons conservé notre logement à Paris ; nous y avons laissé comme gardien et pour servir celui de nous qui arriverait, un domestique que nous avons pris en 1792.

affichée la liste des membres qui composaient ce redoutable aréopage, liste dans laquelle je ne lus pas sans quelque terreur les noms de Rovère, Ingrand, Basire, Chabot, Alquier, Drouet, Garnier, etc., dont deux me rappelèrent des vers applicables à tous :

Existe-t-il rien de plus sot
 Que Merlin, Basire et Chabot?
 Où peut-on trouver rien de pire
 Que Merlin, Chabot et Basire?
 Et surtout rien de plus coquin
 Que Chabot, Basire et Merlin?

Enfin, vers dix heures du soir parut Alquier, président du Comité : « Citoyen », lui dit un de mes gendarmes en l'arrêtant, « voilà un prisonnier que nous avons eu ordre de conduire d'Amiens au Comité de sûreté générale, et avec lequel nous sommes arrivés il y a deux heures. — Et que diable voulez-vous que j'en fasse à l'heure qu'il est? » répondit-il, sans me faire l'honneur de me regarder. « Déposez-le à l'Abbaye, et demain matin, à onze heures, vous me le représenterez. »

Quand on n'a rien à se reprocher, on se fait difficilement au rôle de criminel; j'eus la bonhomie d'être fort scandalisé de tant de légèreté et de dureté. Je me tus cependant et me laissai emmener.

Arrivé à la porte de la cour des Feuillants donnant rue Saint-Honoré, en face du milieu de la place Vendôme, l'un de mes gendarmes s'arrêta et me dit : « Citoyen, vous ne voudriez pas perdre deux pères de famille? — Moi », répondis-je, « j'en suis incapable. — Nous le pensons », continua-t-il, « et si vous nous donnez votre parole d'honneur d'être demain matin à onze heures dans ce café (1), nous vous laisserons libre,

(1) Ce même café dont j'ai parlé à propos du 10 août, et qui est remplacé par une pharmacie (1837).

et vous pourrez profiter de cette nuit pour voir vos amis et tâcher d'arranger votre affaire. » Je fus ému jusqu'aux larmes ; je pris la main de ce gendarme et, la serrant fortement, je lui dis : « Quand mille morts m'y attendraient, je serai demain dans ce café à onze heures du matin. »

Je courus chez madame Pinon, amie de ma mère, dont le mari, ancien valet de chambre du Roi, se trouvait déjà général de brigade. Mon père venait d'y arriver de Pont-Sainte-Maxence, où mes lettres lui avaient appris mon arrestation. On comprend tout ce que cette scène eut de touchant et combien l'explication de ma présence diminua la joie qu'elle avait causée. Les premiers moments donnés à une vive effusion, nous songeâmes à tirer le meilleur parti possible des douze heures qui nous restaient. Dans ce but, les nombreux amis que nous avions alors furent partagés en deux classes : ceux qu'en nous divisant nous aurions le temps de voir le lendemain depuis sept à dix heures et demie du matin, et ceux auxquels nous résolûmes d'écrire. Nous passâmes la nuit à faire les lettres destinées à ces derniers, et avant sept heures elles furent mises à leurs adresses.

Le zèle de nos amis fut extrême. Avant de sortir de chez lui, chaque membre du Comité avait déjà reçu d'eux plusieurs lettres ou visites. En fait de lettres, celle adressée à Alquier par M. Loyseau et déposée par lui au Comité, fut une des plus influentes. Quant aux courses, Gassicourt se dévoua tellement qu'il fut forcé de changer trois fois de linge et qu'il manqua avoir une fluxion de poitrine. MM. Joly, Bacher, Bitaubé, Dusaulx et tant d'autres dépassèrent également ce que nous avions cru pouvoir attendre d'eux. Quant à moi, ayant terminé les visites que je m'étais réservées, j'entrai à onze heures sonnant au café, où je retrouvai mes gendarmes et d'où je me rendis avec eux au Comité de sûreté générale.

Pendant que j'attendais que l'on daignât s'occuper de moi, plusieurs personnes de ma connaissance, se rendant à ce Comité, traversèrent l'espèce d'antichambre où je me trouvais et, stupéfaites de me voir gardé par des gendarmes, contribuèrent encore à disposer en ma faveur les hommes dont le sort avait fait les arbitres de ma destinée. Enfin je comparus, et, comme en subissant mon interrogatoire je m'animais un peu trop peut-être, un homme que je ne connaissais pas m'interrompit de la manière la plus dure, et cela par ces mots : « Baissez le ton!... » C'était un conventionnel, l'ami d'un des amis de mon père, qui craignait que je nuisse à ma cause par trop de véhémence et qui, ayant jugé qu'il me serait d'autant plus utile s'il dissimulait mieux ses dispositions, cachait sous des formes presque grossières l'intérêt qu'il prenait à moi.

Il est peu de situations graves où les circonstances les plus imprévues, parfois les plus insignifiantes, n'aient une influence décisive sur la marche et le résultat d'une affaire. On a vu combien jusque-là j'avais été servi par elles; mais je leur dus davantage : par un nouveau bonheur, le paquet renfermant le rapport des représentants et le procès-verbal de mon arrestation n'était pas arrivé au Comité; il n'y arriva jamais. Ce fait résulte de ce que ce bon Caron-Berquier, à qui je devais déjà tant et particulièrement le choix de mes gendarmes et leur conduite avec moi, avait trouvé les tournures et les expressions de ces pièces trop accusatrices; il était parvenu à s'emparer du paquet et le brûla au lieu de le mettre à la poste. Ainsi dans mon dossier il n'y avait que des pièces à décharge, en même temps que, grâce au zèle de nos amis, il ne se trouva au Comité, ses membres exceptés, que des personnes qui m'étaient favorables.

Mon interrogatoire terminé, on me fit sortir pour délibérer. Ce même homme qui m'avait si durement apostrophé et dont je regrette d'avoir oublié le nom, voyant le Comité hésiter sur le parti qu'il prendrait à mon égard, ouvrit un avis qui me sauva : « En attendant les pièces de cette affaire et de plus amples renseignements », dit-il à ses collègues, « quel inconvénient verriez-vous à mettre ce jeune homme en arrestation chez lui, si un ou deux hommes bien connus voulaient répondre de sa personne? » Rien ne s'adopte plus facilement qu'une proposition à laquelle personne n'est prêt à en opposer une autre, et, dans l'indécision où l'on était, on me fit demander la liste des personnes qui selon moi pourraient prendre cette responsabilité. J'écrivis une trentaine de noms, et de ce nombre se trouvèrent heureusement ceux de deux personnes que j'ai déjà citées : M. Dusaulx, auteur d'ouvrages fort estimés, mais de plus membre de la Convention et ami d'Alquier; ensuite M. Loyseau, jurisconsulte profond, dont j'ai déterminé le rôle dans l'insurrection des gardes françaises, et que, à ce moment, les partis se disputaient. On a vu tout à l'heure qu'il m'avait déjà servi par une première recommandation. Le président me fit donc dire que si les citoyens Dusaulx et Loyseau se portaient mes garants, le Comité consentirait à me mettre en arrestation chez moi. J'écrivis en hâte à ces messieurs; ils firent des réponses qui, malgré la gravité des circonstances, ne laissèrent rien à désirer et provoquèrent l'arrêté le plus favorable (1).

(1)

CONVENTION NATIONALE.

Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale.

Du 13 avril 1793, l'an second de la République française une et indivisible.

Le Comité arrête que le citoyen Thiébaud demeurera jusqu'à

Cette pièce à peine arrachée plus que reçue des mains de l'huissier du Comité, je partis. Mes gendarmes reçurent et mes adieux et mes remerciements, mais refusèrent ce que j'aurais été heureux de leur faire accepter. En peu de minutes je fus dans les bras de mon père et presque étouffé dans les bras de je ne sais combien d'amis, réunis chez lui pour apprendre plus tôt quel serait mon sort. Le succès avait passé notre espérance à tous. En effet, quoique je ne fusse pas entièrement libéré, je n'en étais pas moins libre; il ne fallait plus qu'une circonstance favorable pour l'être définitivement, et, en évitant les lieux trop publics, il n'en est pas moins vrai que j'allais partout.

Le commandant de mon bataillon, Göttmann, arriva à Paris peu après moi. Ce voyage avait plusieurs buts : le premier, d'obtenir que son corps fût légalement reconnu et constitué par le gouvernement; le second, de le faire considérer comme corps français; le troisième, de faire délivrer à chacun des officiers, en remplacement des nominations provisoires du général O'Moran, des brevets qui leur garantissent leurs grades. Actif, hardi, grand parleur, bientôt reçu aux Jacobins et appuyé par eux comme président du club de Tournai, frappant à toutes les portes, employant tous les moyens, il réussit complètement. Pour ne rien compromettre, il commença par se faire délivrer des brevets et pour lui et pour ses officiers, et ce ne fut qu'après avoir assuré de cette sorte notre position et la sienne, qu'il sollicita

nouvelle ordre en état d'arrestation dans sa maison, sous la soumission que feront au Comité de sûreté générale, les citoyens Loiseau, rue Guenegaut, et Dussault, député, de répondre de sa personne.

Les membres du Comité de sûreté générale
de la Convention nationale,

GARNIER, INGRAND, DROUET, ALQUIER.

avec un égal succès que le premier bataillon de Tournai devint corps français et vingt-quatrième bataillon d'infanterie légère. Ajouterai-je que, quant à moi, cet homme se conduisit fort bien? Il m'avait apporté tous les certificats que j'avais demandés; il y joignit sa propre déclaration écrite et m'offrit tout ce qui dépendait de lui.

Quarante-quatre jours s'écoulèrent sans rien changer à ma position. Encore que je ne sentisse pas trop le poids de mes fers, ils n'étaient pas brisés. On ne pouvait pas même se dissimuler que, à mesure que l'action du gouvernement devenait plus violente, ma position empirait. Nous marchions à la Terreur. On ne guillotina pas encore par centaines, mais peu de jours se passaient sans exécution. Tout ce qui avait été compromis dans la trahison de Dumouriez était l'objet spécial des plus grandes rigueurs. L'adjudant général Devaux (1), quoique faiblement inculpé, avait porté sa tête sur l'échafaud, car entre l'absolution ou la mort il n'y avait plus d'intermédiaire. Je me rappelle même que, trompé par l'analogie du dernier son, M. Cadet père, entendant crier la sentence de ce Devaux, crut que c'était la mienne et arriva hors de lui chez son fils, qui le désabusa.

On ne savait, au reste, que faire dans ces formidables circonstances. Les uns disaient : « Quelle folie de ne pas terminer une position aussi fausse et qui s'aggrave sans cesse! » Les autres soutenaient que les affaires qui ne s'arrangent pas d'elles-mêmes s'arrangent toujours mal :

(1) Fils naturel de Charles de Lorraine, le frère de l'empereur d'Autriche François I^{er}, Pierre Devaux entra très jeune encore au service de la France, devint l'ami et le confident de Dumouriez et cependant ne suivit pas ce général à sa sortie de France. Arrêté à Lille, le 6 avril 1793, amené à Paris, traduit devant le tribunal révolutionnaire, et moins heureux que Paul Thiébault, il fut condamné à mort le 27 mai. (Éb.)

enfin le plus grand nombre s'écriait : « Gardez-vous de faire des démarches ; tâchez que l'on vous oublie ; laissez le temps faire justice des préventions qui se sont élevées sur votre compte. » Mon père était de cet avis, tandis que moi, qui comme capitaine avais à remplir des devoirs, je voulais en finir. Enfin, au milieu de ces craintes, de ces incertitudes, la destinée se chargea de mon sort et mit fin à ma position de la manière la plus heureuse.

Un jour, ruminant tout cela et d'autant plus mécontent de mon inaction que, dans le Nord, la guerre redevenait plus active, je cheminai assez tristement dans Paris ; brusquement, au détour d'une rue, je me trouvai face à face avec M. Grouvelle. Dire pourquoi nous ne nous étions pas adressés à lui au moment de mon arrestation, comment nous ne l'avions pas revu depuis, serait difficile. Bref, il ignorait mon aventure et ma position ; il les apprit avec étonnement et voulut bien se contenter d'une excuse banale.

Tout en causant, je l'avais accompagné jusque chez lui, et là, ayant écouté à fond tout ce qui me concernait : « Parbleu », me dit-il tout à coup, « il me vient une idée. Je suis nommé envoyé plénipotentiaire de la République à Copenhague. Je n'ai point encore de secrétaire de légation, ou plutôt celui qu'on me propose n'a ni le ton, ni les manières, ni la capacité qui conviennent à cette place. Sous ces rapports, comme sous tous les autres, je serais enchanté de vous avoir. Vous savez d'ailleurs l'allemand, et c'est encore un avantage. Si donc cela peut vous convenir, dites-le-moi ; je suis certain de vous faire agréer par le Comité diplomatique et, en plus, d'obtenir de lui qu'il fasse terminer votre affaire au Comité de sûreté générale. » De telles propositions n'étaient pas de nature à être refusées, et ce fut avec reconnaissance

que j'acceptai. Plus d'une heure fut encore consacrée à parler de notre future mission; enfin, quand je fus prêt à le quitter : « Tenez, ajouta-t-il, sortir de France en ce moment et pour n'y rentrer que dans quelques années, est peut-être un bonheur beaucoup plus grand qu'on ne pense. »

C'est le 24 mai 1793 que le Ciel me fit rencontrer M. Grouvelle, et le 27 au soir je trouvai chez moi l'arrêté (1) qui termina mon arrestation. Mais de combien de bonheurs successifs cette libération et mon salut ne furent-ils pas le résultat ! Quand je les récapitule dans ma pensée, je suis effrayé de reconnaître qu'une seule de ces circonstances venant à manquer, j'étais perdu. Il les fallait toutes dans leur succession rigoureuse pour me soustraire à l'échafaud, au pied ou sur les marches duquel la lettre de M. le duc de Chartres m'avait placé... Destinée ou miracle !

Mais, pendant que le Comité de sûreté générale me libérait, le Comité diplomatique m'agréait, de sorte que,

(1)

CONVENTION NATIONALE.

Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale.

Du vingt-sept mai 1793, l'an second de la République une et indivisible.

Le Comité de sûreté générale de la Convention nationale, après avoir discuté les préventions qui se sont élevées sur le compte du citoyen Thiébaud au sujet de la lettre qui lui a été adressée par le citoyen Égalité, quelques jours avant la défection de ce dernier, et après s'être assuré que ces préventions portant sur un billet insignifiant ne se trouvent appuyées par aucune autre considération tirée de la conduite du citoyen Thiébaud ou de l'examen de ses papiers qui a été très scrupuleusement fait, arrête que ce citoyen aura sa pleine et entière liberté.

Les membres du Comité de sûreté générale
de la Convention nationale :

ALQUIER, président ; C. BASIRE, INGRAND, FRANÇOIS CHABOT ;
J.-S. ROVÈRE, secrétaire

le 28 au matin, lorsque j'arrivai chez Grouvelle, j'avais un double remerciement à lui faire. Il ne restait pas un moment à perdre; notre départ devant être très prochain, notre passage était arrêté sur un bâtiment américain, en chargement au Havre, et dont Copenhague était la destination. Comme trois mille francs m'étaient alloués pour les frais de l'espèce de garde-robe qui me devenait nécessaire, M. Grouvelle me remit neuf cents francs, en avances, pour faire de suite face aux premières dépenses.

Or, le surlendemain, encouragé par mon père, qui ne voyait pas avec plaisir mon départ pour le Danemark, et qui dans la conservation de mon grade à l'armée apercevait un moyen de revenir quand je voudrais (1), je demandai à M. Grouvelle si, en me rendant à Copenhague comme secrétaire de légation, je ne pourrais pas conserver mon grade militaire, auquel j'avouais tenir extrêmement. Il me promit de s'en informer, et sa réponse fut que c'était impossible. Il vit la peine que j'éprouvais, et avec ses manières parfaites, avec cette franchise, cette loyauté tout à fait dignes de son honorable caractère: « Monsieur Thiébault », me dit-il, « mon premier but, en faisant pour vous ce que j'ai fait, a été de vous tirer d'une position fâcheuse et qui pouvait devenir menaçante; le second, de vous associer à des travaux que vous contribuerez à me rendre plus agréables; mais, avant tout, il faut que cela vous convienne entièrement. » Je lui déclarai que rien au monde ne pouvait me convenir davantage que de me dévouer à lui et de lui prouver mon attachement et ma reconnaissance. « Je suis convaincu de l'un et de l'autre, » continua-t-il; « mais

(1) Mon père appuyait son dire sur quelques précédents, tels que celui du chevalier de Gaussen, qui était capitaine de cavalerie et secrétaire d'ambassade.

qui dit carrière dit existence, et, comme rien au monde n'est plus important que d'avoir la vocation de la carrière que l'on embrasse, expression qui d'ailleurs ne laisse rien à ajouter, vous voyez que vous feriez une faute grave ou plutôt une double faute en renonçant à une carrière qui vous plaît et en prenant, d'après des considérations d'un moment, celle qui vous présagerait des regrets. Et puis, qu'y a-t-il de plus méritoire que la carrière des armes, en ce moment surtout où nous avons des revers à réparer et où la France lutte seule contre l'Europe entière? Enfin, la manière dont vous vous êtes enrôlé au moment où la patrie a été déclarée en danger, ce dévouement qui m'a vivement touché et qui a fondé chez moi l'estime que j'ai pour vous et celle de tous ceux qui vous connaissent, est, ainsi que l'honorable récompense que vous avez déjà reçue de votre conduite, un antécédent auquel chaque jour vous devez tenir davantage. » Ne voulant point lui céder en fait de procédés, je revins avec insistance à mon désir de lui rester attaché par devoir, comme je l'étais par sentiment; mais il prétendait que, pour être conséquent avec lui-même, il fallait qu'il fortifiât ma raison contre les mouvements de ma délicatesse, et il termina cet entretien par ces mots : « C'est donc au capitaine Thiébault que je voue désormais une amitié aussi sincère que durable, et à lui que j'offre tous mes vœux. » Nous nous embrassâmes, et six jours après j'avais quitté Paris et mon père pour retourner à l'armée.

CHAPITRE XIV

Avoir rencontré Jouy, s'être lié intimement avec lui, et que la vie entière ne s'en ressentit pas, était impossible ; qu'elle ne s'en ressentit d'une manière fatale, était un quine à gagner. Doué d'une imagination déréglée, mais entraînant, à laquelle sans cesse il fallait un aliment nouveau ; ayant assez d'esprit pour trouver des raisons à tout, mais pas assez de jugement pour faire en toute chose la part du bien et du mal ; n'ayant d'abord rien qui ressemblât à de la conscience, à de la sensibilité du cœur, à de la moralité, tous les rôles lui étaient faciles, et, comme un rôle l'exaltait d'autant plus que ce rôle donnait lieu à plus d'intrigues, cet homme charmant, mais dangereux, était prêt à jouer tous ceux dont l'occasion lui était offerte. Il ne lui fallait donc qu'un sujet et un but ; par malheur, je lui fournis l'un et l'autre, et il s'attacha d'autant plus à faire réussir ses projets qu'un calcul personnel lui en fit regarder la réussite comme ne pouvant manquer de lui devenir utile à lui-même.

Les circonstances auxquelles Paul Thiébault fait allusion dans les lignes précédentes, et qu'il raconte en des pages suivantes, sont d'ordre intime et n'offrent historiquement aucun intérêt spécial ; elles n'ont pas paru devoir être publiées. Toutefois, pour l'intelligence de certains passages, qui viendront en leur temps, le lecteur doit savoir que Paul Thiébault, alors qu'il résidait avec son père à Tournai, avait été introduit

par le général O'Moran et son ami Jouy dans la société d'un M. Hamilton, d'origine anglaise, et qui vivait à Lille en très grand seigneur. Au moment où reprend le récit, Paul Thiébault, sur le point d'épouser l'aînée des belles-filles de ce M. Hamilton, va devenir par ce mariage le beau-frère de Jouy, qui épousera la cadette.

Si les premières lettres que j'avais reçues de Jouy depuis mon arrestation n'avaient exprimé que l'étonnement, l'inquiétude et la peine, la tournure favorable que ma mésaventure avait prise dès le début l'avait rassuré. Il n'avait donc pas tardé à revenir à ses projets, et ses dernières lettres avaient toutes porté sur l'urgence de nous revoir et sur la nécessité que je ne reparusse à Lille avant de nous être revus.

Or le lieutenant général O'Moran commandant en chef Dunkerque et Bergues, ainsi que les camps de Cassel et de Ghyselde, et résidant dans cette première place, je résolus de faire ce grand détour pour me rendre à Landrecies, où était mon bataillon ; mais, par ce temps où la police se faisait déjà à Paris d'une manière si révolutionnaire, où tout s'incriminait, où j'étais intéressé à ne donner sur moi aucune prise nouvelle, j'avais été forcé de demander de suite mon passeport, et cette pièce me fut délivrée le 2 juin, au milieu des effroyables scènes auxquelles Paris servait de théâtre.

Ce passeport, au surplus, était signé par Xavier Audouin, adjoint au ministre de la guerre, mais portait ces mots : « Valable pour six jours », ce qui me forçait d'être avant l'expiration de ce délai sur le territoire occupé par l'armée du Nord. En conséquence, je partis le 6 au soir, et, pour aller plus vite, à franc étrier. A quelques lieues de Chantilly, je fus rejoint par un courrier porteur d'un journal du soir, intitulé *l'Éclair*. Ce journal devait sa vogue à la circonstance de donner les

nouvelles du jour avant même l'arrivée des autres journaux, qui n'apportaient que les nouvelles de la veille. Ce courrier se mit à causer avec moi. Il avait à chaque relais ses chevaux et son postillon prêts; il me proposa donc, et par suite d'un arrangement fait entre lui et les maîtres de poste de sa route, de prendre en le payant le cheval de son postillon, tout en continuant à payer le mien. Grâce à cet arrangement, les maîtres de poste gagnaient de recevoir le prix de trois chevaux et de n'en faire marcher que deux; le postillon du courrier gagnait le prix de sa course sans courir; le courrier gagnait le prix d'un cheval par poste, et moi, je gagnais d'aller plus vite. Jusqu'à Amiens, je cheminai ainsi avec la plus grande rapidité; mais là je m'arrêtai pour remercier encore ce Caron-Berquier qui m'avait rendu de si grands services, et pour revoir les deux gendarmes auxquels j'avais d'éternelles obligations. Je comptais rester une heure dans cette ville; il fallut accepter un repas, et tout ce que je pus faire fut de coucher à Abbeville, d'où, le 8, je me rendis à Dunkerque.

Mes effets étaient directement envoyés à Lille; je me trouvais par conséquent sans bagages; je mis pied à terre à la porte de la maison occupée par le général O'Moran. Je n'avais qu'une crainte, c'est que Jouy ne se trouvât sorti. Quel fut donc mon désappointement en apprenant que, le matin même, il était parti avec le général pour Cassel et Ghyvelde, d'où ils devaient être de retour le lendemain! Ne pouvant les rejoindre faute de connaître leur itinéraire, je fus forcé d'attendre; mais du moins j'employai de mon mieux mon temps à voir la ville, le port, la grève et la tour des signaux. La ville et le port ne m'ont laissé aucun souvenir, la tour des signaux n'a rien de curieux; seulement, parvenu sur la plate-forme, j'eus pour la première fois de ma vie le

spectacle de la mer, et, à l'aide d'un télescope, je vis très distinctement les côtes d'Angleterre et neuf voiles entrant dans la Tamise. Quant à la grève, elle serait depuis longtemps perdue dans les brouillards du passé, si je n'y avais couru un des dangers de ma vie.

Dans mon enthousiasme pour la nouveauté du spectacle, je m'étais aventuré à mer très basse aussi loin que le sable m'offrait à marcher; je n'avais pas fait attention aux signes de gens qui s'en revenaient en courant, et pris, à ce moment de pleine lune vers l'approche du solstice, par une haute marée, je fus devancé par des vagues énormes qui me tourbillonnèrent jusqu'au-dessus des genoux; pour n'être pas renversé par elles, j'avais dû me soutenir sur mon sabre comme sur une canne, tout en accélérant ma course par des efforts prodigieux vers le rivage où de nombreux spectateurs, attirés par mes dangers, me trouvèrent fort heureux d'être parvenu.

Le 6 au soir, le général O'Moran rentra à Dunkerque, mais seul, Jouy s'étant rendu à Lille, et assez tard pour qu'il me fût impossible de le voir. Or j'avais besoin de lui, non seulement pour proroger le délai fixé sur mon passeport, mais encore pour l'entente de nos affaires communes, et je ne pus éviter avec le général un déjeuner, auquel je dus encore un retard de plusieurs heures! Cependant je quittai Dunkerque, j'arrivai à Lille dans la soirée, et le séjour que j'y fis me rappelle une scène d'un comique assez lugubre.

J'étais logé à l'hôtel de la Cloche, où je descendais habituellement; Custine y arriva à l'improviste, avec un assez grand nombre d'officiers de son état-major; beaucoup de voyageurs furent obligés de céder leurs chambres. De ce nombre fut un M. de Maraize, capitaine au 5^e de chasseurs à cheval, fils de M. Ober-

kampf. Ce jeune homme que je connaissais depuis longtemps, mais dont je connaissais surtout une des sœurs, Mme de Boisgibaut, femme charmante, apprit que dans ma chambre se trouvait un second lit, qui n'était occupé par personne; il vint me le demander, et ce fut avec joie que je le mis à sa disposition.

Ce jour même, j'avais été invité à souper, et parmi les convives se trouvait l'ancien collègue de mon père, Beaumé; Jouy était absent. Or, les dames sitôt parties, le maître de la maison nous proposa de boire, non pour étancher notre soif, car pendant le souper nous avions bu beaucoup plus qu'il ne fallait pour cela, mais pour faire ce qu'en Angleterre on nomme le « pass wine ». Ces orgies n'ont jamais été de mon goût; cependant, ne restant que quatre pour y prendre part, je m'y résignai. C'est la première d'ailleurs et la dernière à laquelle je me sois soumis. Le maître d'hôtel fut donc appelé et reçut l'ordre d'apporter quatre verres égaux et quatre bouteilles de vin de Bordeaux. Le maître de maison se versa le premier verre à plein bord, passa la bouteille à son voisin de droite, avala son verre de vin, en versa la dernière goutte sur l'ongle et la huma. Chacun de nous procéda de la même manière, et les quatre bouteilles de vin de Bordeaux, ayant fait et continué ainsi la ronde, furent avalées. Alors furent apportées quatre bouteilles de vin de Bourgogne, qui furent bues de même. Quatre bouteilles de vin de Champagne non mousseux suivirent; enfin quatre bouteilles de vin de Champagne mousseux terminèrent cette scène dégoûtante.

Il était minuit quand on se retira; le maître de la maison, depuis plus d'un quart d'heure, n'était plus soutenu que par les bras de son fauteuil. Il voulut se relever et retomba; trois domestiques vinrent et l'emportèrent. Beaumé était ivre; mais, tout en battant les

murailles, il arriva jusqu'à sa maison assez voisine. Quant à moi, je marchais encore droit, mais j'avais la tête envahie par mille idées plus folles les unes que les autres; dans le trajet assez long que j'avais à faire pour regagner mon gîte, tout ce qui me fut possible fut de ne pas chanter à tue-tête. C'est dans cet état que je rentrai dans ma chambre; je croyais trouver de Maraize couché; il m'attendait. Une tristesse profonde était empreinte sur son visage; mais plus sa physionomie exprimait la douleur, plus elle me parut cocasse. Je me contins; toutefois, lorsqu'il m'eut dit : « Vous me trouvez bien malheureux; j'ai perdu celle de mes sœurs que j'aimais le plus »; et lorsque, fondant en larmes et me présentant un papier, il eut ajouté : « Tenez, [lisez la lettre qui m'apporte cette affreuse nouvelle ». il ne fut plus en ma puissance de me contenir... Un rire convulsif, inextinguible, s'empara de moi, et chaque fois que mes yeux se reportaient sur ce pauvre de Maraize, dont la figure exprima successivement l'étonnement, l'indignation et la colère, ce rire se compliquait de cris et d'éclats. Cette crise en arriva au point que bientôt je ne pus plus me tenir debout, et je tombai dans un fauteuil, où je continuai à rire à gorge déployée jusqu'à ce qu'enfin, étant parvenu à articuler quelques mots, je pus dire : « Je suis gris... je n'en peux plus... appelez du monde et faites-moi faire du thé. » Il comprit qu'il s'agissait d'une violente attaque de nerfs, et, faisant trêve à ses chagrins, il me fit faire et boire du thé toute la nuit. Au reste, cette nuit ne termina pas cette crise : car, pendant deux jours, personne ne put me regarder en face ou me parler sans que je partisse d'un éclat de rire.

Nous étions au 18 juin; j'avais obtenu du général La Marlière l'autorisation de séjourner à Lille jusqu'au 24. J'avais donc encore cinq grands jours à moi, et, assez

soucieux de causer encore une fois avec mon père des intérêts qui m'avaient amené à Lille, je projetai de me rendre pour vingt-quatre heures à Paris. Mon passeport ne pouvant me servir, j'obtins du commandant de la place un laissez-passer, et cette course rapide, qui d'ailleurs fut par ses résultats inutile, me rappelle deux souvenirs.

Ce même jour, 18, me trouvant encore à Lille, vers le soir, sur la place de la Comédie, je fus rencontré par un ex-marquis, et j'ignore si ce n'est pas Saint-Huruge (1),

(1) Ce Saint-Huruge, qu'avec raison sa famille avait fait enfermer, mais qui l'avait été par lettre de cachet, avait contracté contre les actes arbitraires et ceux de qui ils émanaient, une haine qui tenait de l'aliénation, de la rage. Il était l'ami d'un chevalier de Beaujeu dont je vois encore la grosse tête et les formes athlétiques, et qui dans son genre n'était pas moins extraordinaire. Voici deux anecdotes de nature à le faire connaître.

Une de ses passions consistait à se battre contre des bêtes. Je ne sais s'il n'avait pas figuré au combat du taureau : quoi qu'il en soit, se trouvant à la campagne, je ne sais chez qui, il vit à la chaîne un chien énorme, et, informé que cet animal était la terreur du pays, il ordonna à l'homme qui le soignait de le lâcher. A peine ce chien fut-il en liberté, il se mit à l'agacer et de suite lui sauta à la gorge. Un combat furieux commença. Le chevalier de Beaujeu, couvert de morsures, ne tarda pas à être en sang, mais il ne lâcha prise que lorsque ce chien fut étranglé.

Comme il était impossible de se trouver avec lui sans que des scènes abominables s'ensuivissent, ses amis l'évitaient autant qu'ils pouvaient. Un jour qu'ils devaient se réunir pour déjeuner ensemble, ils convinrent de lui en faire un mystère; mais une indiscretion fut commise, et il vint se plaindre de cette exclusion à celui chez qui on devait déjeuner. « Ma foi, lui répondit ce dernier, je vais te parler franchement : nous avons tous de l'amitié pour toi; mais toujours des scènes, éternellement des scènes, c'est diabolique. On veut parfois être tranquilles, et c'est pour l'être que nous n'avons pas voulu de toi. — Eh bien, repartit Beaujeu, invite-moi, et je te donne ma parole d'honneur que je ne dirai rien de désagréable à personne. » On accéda, il arrive de la meilleure humeur du monde, et à table devient le plus aimable, le plus jovial des convives. Près d'une heure se passe ainsi; on était enchanté de lui, lorsque tout à coup sa tête se baisse, ses yeux se fixent

terroriste forcené, vêtu d'une carmagnole, coiffé d'un chapeau rond surmonté de plumes tricolores, la poitrine débraillée, sans cravate, bien entendu, portant un grand sabre traînant et ayant comme décoration un petit bonnet rouge et une guillotine en or à sa boutonnière, plus une seconde gravée sur son cachet. En m'apercevant, ce pourvoyeur d'échafaud vint à moi, et le colloque suivant eut lieu : « On dit que tu vas à Paris. — On dit vrai. — Tu te chargeras d'une lettre pour Robespierre? — Volontiers. — Et tu la lui remettras en mains propres. — Je la porterai moi-même. » Cette commission était loin de m'amuser. Mon père ne la jugea pas non plus de bon augure; pourtant, cette lettre reçue, et moi devant retourner à Lille, il fallait la remettre. Ce fut à trois heures de l'après-midi que mon père, qui avait voulu m'accompagner, et moi, nous nous présentâmes chez Robespierre, logé rue Saint-Honoré, presque en face de la rue Saint-Florentin, dans la maison d'un menuisier, au rez-de-chaussée et au fond d'une petite cour, qui, de même que l'entrée, était encombrée de planches. C'était là l'antre du tigre. Ainsi que nous l'avions prévu, il était à la Convention; deux heures après, j'avais quitté Paris, et bien m'en avait pris.

Je n'avais passé à Paris qu'un seul jour entier, et, ce jour, Gassicourt donnait à souper à Fourcroy; je me trouvai au nombre de ses convives. Il venait de prendre

sur son assiette, des mouvements convulsifs sillonnent son visage; de ses deux mains, et comme pour se contenir, il se cramponne à la table; tous les regards s'arrêtent sur lui: un silence général se fait, mais une minute ne s'est pas écoulée, qu'en s'écriant: « Non, il est impossible de tenir davantage... », il se lève, renverse la table sur ceux qui lui faisaient face, et, en proférant d'horribles juréments, il se sauve, bouleversant tout ce qui se trouve devant lui, mais, suivant sa parole, sans avoir dit rien de désagréable à personne.

possession de sa maison rue Le Peletier, n° 49. Il occupait l'entresol, je crois, comme habitation, le premier comme appartement de réception. Tout cela était neuf, frais et meublé à merveille. Le souper avait été excellent, et nous en étions au dessert, lorsque Fourcroy, se balançant sur sa chaise et promenant ses regards des corniches à la table couverte de cristaux et de bougies, dit je ne sais plus à quel propos : « Rien n'est plus menaçant dans une République que ce qui peut donner indépendance ou prépondérance; aussi j'espère bien qu'avant un an il ne restera pas en France une seule fortune de vingt mille livres de rente. » Personne ne répliqua. Le lieu, l'air, le ton, l'occasion, tout concourait à rendre ce mot atroce en lui-même comme dans ses conséquences, car il est inutile de répéter comment à ce moment on battait monnaie à coups de guilotine.

De retour à Lille le 22, j'en partis le 24 pour Landrecies, où mon bataillon de Tournai, devenu, ainsi que je l'ai dit, vingt-quatrième bataillon d'infanterie légère, se trouvait en garnison avec je ne sais quel bataillon de la ligne; mais ce qu'il y avait de bizarre, c'est que les commandants de ces corps, tous deux chefs de bataillon, et le nôtre sous le titre de lieutenant-colonel, se trouvaient là sous les ordres d'un simple capitaine, commandant la place. Ce capitaine, au surplus, homme de près de six pieds, fort à proportion et de la plus belle figure, était Hulin, sergent aux gardes françaises le 12 juillet 1789 et l'un des vainqueurs de la Bastille le 14, nommé immédiatement après et par Louis XVI officier, pour ce fait d'armes qui n'en fut pas un. Prédestiné à servir toute sa vie, à ne jamais quitter les armées actives, à prendre part à nos plus brillantes campagnes et pourtant à ne jamais faire la guerre, il arriva sous Napo-

léon aux premiers grades, honneurs et dignités (1).

C'est qu'en effet les commandements de place ont été son lot et l'ont conduit de capitaine commandant de Landrecies au commandement de presque toutes les grandes capitales de l'Europe, puis à celui de Paris et successivement avec les grades de chef de bataillon, colonel, général de brigade, général de division, avec le titre de comte, le grand cordon de la Légion d'honneur, et de riches dotations. Il est vrai qu'il était difficile de réunir, pour les fonctions qu'il occupa, plus de spécialités et plus d'avantages physiques que lui ; on n'avait ni plus de représentation, ni plus d'entente de tels devoirs ; mais s'il imposait par sa prestance, par ses bonnes qualités, il se faisait aimer. J'ajouterai cependant que, faute d'énergie ou de ce respect que l'on se doit toujours à soi-même, un dévouement plus lucratif qu'honorable le rendit capable d'un rôle que l'histoire ne lui pardonnera pas (2).

Je dois des éloges à la manière dont Göttmann, improvisé militaire, chef de bataillon et commandant de corps, avait réglé tout ce qui tenait à l'instruction et au service, indépendamment du service de la place qui ne le regardait pas. Ainsi, à cinq heures du matin manœuvres ; après, exercice de détail, auquel un seul capitaine assistait. Dix heures, déjeuner des officiers qui mangeaient tous à la même table ; à midi, visite des quartiers

(1) On ne pourrait citer d'autre exemple d'une telle élévation, conquise par des services sédentaires, que celui de M. de Caux, qui, sans quitter les bureaux de la guerre et, comme on le dit, de siège en siège, devint lieutenant général, vicomte, grand cordon, pair de France, ministre de la guerre.

(2) Il présida le conseil de guerre devant lequel, dans la nuit du 20 au 21 mars, le duc d'Enghien fut amené à onze heures du soir, pour être condamné à mort à quatre heures du matin et fusillé une demi-heure après. (Éb.)

et des hommes du bataillon qui se trouvaient à l'hôpital ; après dîner, théorie, et trois fois par semaine la théorie terminée, promenade à cheval aux environs de la place, pour étudier le terrain sur lequel on pouvait avoir à combattre et pour bien connaître surtout la forêt de Mormal, qui sépare Landrecies du Quesnoy. Aussi ce bataillon ne tarda-t-il pas à être non moins remarquable par sa tenue, sa discipline, son instruction, que par sa composition. Quant aux soldats, ils étaient ce que seront toujours des Belges bien commandés, c'est-à-dire, des hommes ayant avec l'élan des Français une ténacité, une énergie qu'en masse nous n'avons pas, c'est-à-dire des soldats ne le cédant à aucun des soldats du monde. Quant aux officiers, quatre surtout étaient des hommes d'une trempe vraiment extraordinaire ; ils sont morts tous de mort violente, sans avoir proféré une plainte, sans avoir donné un signe de faiblesse.

L'un d'eux, nommé Dath, lieutenant alors, capitaine depuis, et mon adjoint pendant les campagnes de Naples (1798) et de Gênes (1800), employé ensuite à l'armée de Saint-Domingue, eut, à bord du bâtiment qui le ramenait de cette déplorable expédition, une querelle avec un commissaire des guerres et lui donna un soufflet. En débarquant à la Rochelle, ils se battirent au pistolet. Du premier coup Dath tomba mortellement blessé ; mais, rassemblant ses dernières forces, il se releva, en criant à son adversaire qui croyait le combat terminé : « En place ! j'ai encore une minute à vivre, et c'est assez pour me venger. » En effet, il tira, passa sa balle à travers le corps de son adversaire et expira.

Le second, Étienne Göttmann, frère de notre commandant et qui par suite de l'amalgame des bataillons d'origine belge avait été incorporé dans le premier des cinq bataillons de tirailleurs belges, reçut au commence-

ment de la bataille du 3 prairial, pendant la campagne de Pichegru, en 1794, un coup de biscaïen dans le côté gauche. Malgré le sang qu'il perdait et les souffrances que chaque pas renouvelait, on ne put obtenir de lui qu'il quittât le champ de bataille. Quand on le pressait de se faire du moins panser, il répondait : « L'ennemi en retraite suffit pour guérir ma blessure. » Sept heures après qu'il avait été blessé, on lui annonça la mort d'un capitaine du même bataillon, auquel un boulet venait d'emporter la tête : « Voilà comment je voudrais mourir », s'écria-t-il. Et son exclamation à peine proférée, il se trouva avoir subi le même genre de mort.

Le troisième, le capitaine Francœur, était un beau et bon jeune homme, plein d'activité, de vaillance et de gaieté. A l'une de nos sorties du camp de Maubeuge (1793), il eut le coude gauche fracassé par une balle. Portant son bras gauche avec sa main droite, il arriva en chantant à l'hôpital de Maubeuge, où un jeune chirurgien, croyant devoir nettoyer sa plaie, passa une heure à lui arracher des esquilles. C'est à ce moment que parut le chirurgien-major, qui, après avoir lavé la tête à son apprenti, annonça à Francœur qu'il était indispensable de couper sans retard le bras gauche et se disposait à lui attacher le droit : « Vous ne me connaissez pas », lui répondit tranquillement Francœur, « ce bras dont vous voulez m'ôter l'usage vous sera utile. » Eten effet il travailla lui-même à son amputation, sans se plaindre, sans sourciller, causant comme s'il avait été question d'un autre, et par exemple disant au chirurgien-major : « Changez ce bistouri; il déchire et ne coupe pas. » En revenant du combat, nous courûmes tous le voir, et, comme nous l'aimions beaucoup, nous étions navrés de le trouver amputé. Quant à lui, assis à

son séant, ayant conservé ses couleurs et sa gaieté : « Pourquoi donc vous affliger ? nous dit-il en riant. N'avoir qu'un bras n'est pas un si grand malheur ! Quand je ferai la cour à une femme, j'aurai l'air avec mon moignon d'un pigeon qui bat de l'aile. » Cette résignation, cette sérénité, ce courage ne furent pas un moment interrompus ; mais, au bout de huit jours, le tétanos se déclara, et Franceur mourut !

Le quatrième, le capitaine Chaffaux, était un homme modelé sur l'antique, fait comme une statue, et très fortement constitué. Sévère dans ses mœurs, dans ses principes, dans ses habitudes, il était aussi sobre que continent. Sa figure blonde était calme, mais ferme, et même il avait dans la figure quelque chose de chevaleresque que ses moustaches à la royale accompagnaient à merveille. Il dormait peu et ne se déshabillait que pour changer de linge ; car, même dans les cantonnements ou les garnisons, il dormait avec ses vêtements et de préférence sur la paille. Studieux, il était fort instruit ; réfléchi, méditatif, il y avait peu de sujets sur lesquels il n'eût des pensées fortes et originales. Modeste et parlant peu, il fallait le connaître pour l'apprécier. Recevait-il des ordres, il les exécutait aveuglément ; avait-il à en donner, c'était toujours avec une haute sagesse ; enfin on ne pouvait avoir plus de soumission envers ses chefs, de dévouement à ses camarades et à ses devoirs, de sollicitude pour ses subordonnés. Aussi n'ai-je pas connu d'officier plus estimé et plus aimé. Pour connaître ses facultés et ses forces, il avait fait sur lui-même des expériences singulières, entre autres celle de savoir combien de temps il pourrait vivre sans boire ni manger, et il avait approché de la soixante-douzième heure. Il est mort pendant la campagne de Pichegru, en Hollande, des suites d'une blessure affreuse. Connaissant sa posi-

tion, il ne témoignait que le regret de ne pas mourir sur le champ de bataille ; mais jusqu'au dernier moment il étonna, confondant tout le monde par son imperturbable stoïcisme (1).

Cette digression me ramène à Landrecies, où je rentrai en campagne, circonstance qui me conduit à dire quelle était alors la position de l'armée du Nord, et de quels événements cette position était la conséquence.

La défection de Dumouriez, la perte des généraux qui le suivirent et du régiment de hussards de Bercheny qui partit tout entier avec lui, laissèrent les débris de l'armée française dans un tel état d'ébranlement et de désorganisation, que, si le prince de Cobourg, pouvant disposer alors de plus de cent mille hommes, avait à l'instant dépassé la ligne de nos places fortes et s'était, à marches forcées, dirigé sur Paris, les quarante mille hommes dont on ordonna la levée pour couvrir cette ville, n'auraient pas empêché qu'il ne dispersât la Convention et qu'il ne mit fin à la Révolution.

Mais le Ciel en ordonna autrement. Embarrassés de leurs succès autant que nous l'étions par nos revers, les alliés s'arrêtèrent, quand tout devait contribuer à accélérer leur mouvement, et, par une indécision injustifiable, ils résolurent de se réunir en congrès à Anvers, afin d'y concerter leurs opérations ultérieures. C'est là que le duc d'York, le prince de Cobourg et le prince d'Orange

(1) Ce vingt-quatrième bataillon d'infanterie légère renfermait encore deux officiers à citer : d'abord un jeune lieutenant, Machemin, que j'ai déjà nommé, brave et excellent officier, qui, criblé de blessures au passage du Wahal et ayant combattu plusieurs heures, avec deux blessures reçues, fut estropié par une dernière, de manière à ne plus pouvoir servir que dans les places ; ensuite un capitaine, Sacqueleu, qui, dans ce grade, se fit une réputation que, comme adjudant général, et ainsi que j'aurai à le dire, il ne soutint pas quant à la capacité, car on n'était pas plus brave.

décidèrent de s'occuper sans retard des sièges de Mayence, de Condé, de Valenciennes, de Dunkerque, et de ne se porter en avant qu'après s'être rendus maîtres de ces places. C'était la plus absurde des résolutions. Certes, que l'on sacrifie tout à la nécessité de se faire des points d'appui, lorsqu'on peut être assailli par des forces, ne soient-elles qu'égales à celles dont on dispose, cela se justifie par l'évidence; mais que plus de cent soixante mille hommes victorieux aient songé à s'attarder autour des places quand ils n'avaient devant eux que cinquante mille soldats, battus, démoralisés et si faciles à forcer (1), ce fait passe toute imagination. C'était, au reste, le seul moyen de nous sauver d'une destruction aussi certaine que rapide. Était-ce à l'ennemi à nous l'offrir?

Quant au pouvoir exécutif, il ne perdit pas un moment; Dampierre remplaça en toute hâte Dumouriez, et, s'efforçant de rendre à l'armée la confiance qu'elle avait perdue, secondé d'ailleurs par des commissaires de la Convention qui, activant le zèle des autorités, arrêtaient la désertion, il rallia l'armée au camp de Famars, où il acheva de la réorganiser.

C'est dans cette position centrale que s'était écoulé le mois d'avril et que Dampierre aurait désiré attendre les renforts que l'armée avait à recevoir, sur les trois cent mille hommes dont la levée venait d'être ordonnée et dont, en cavalerie surtout, elle avait grand besoin. Mais l'impatience révolutionnaire ne s'accommodait d'aucune raison de sagesse ou de prudence; d'ailleurs, il était admis, en dépit des antécédents, que les satellites des tyrans ne pouvaient résister aux soldats

(1) Ces cinquante mille hommes se composaient pour les deux tiers de fédérés ramassés plutôt que recrutés, et de gardes nationaux qui de toutes parts rentraient chez eux et auraient à peine laissé de quoi former les garnisons de places.

de la liberté ; combattre, c'était vaincre, à moins de trahison. Dampierre, ayant donc l'ordre d'attaquer et débouchant le 1^{er} mai du camp de Famars, marche sur Saint-Amand contre l'armée alliée. Il faut le dire, car l'opinion de l'armée fut à cet égard unanime, Dampierre dans cette journée pouvait remporter la victoire ; il ne lui fallait pour cela que marcher et arriver en fortes masses contre un ennemi qui, ne s'attendant pas à combattre, avait reporté ses troupes sur une ligne beaucoup trop étendue ; mais la faute que le prince de Cobourg avait faite par trop de confiance dans sa position, Dampierre la fit sans raison. Attaquant à la fois tous les points que l'ennemi occupait, il fut faible partout et partout laissa à son adversaire l'avantage du nombre, joint à celui de la position. S'il avait forcé la ligne sur un ou deux points, il manœuvrait aisément de manière à ôter aux Autrichiens les moyens de se rallier. Au lieu de cela, il échoua sur tous les points, et, malgré la bravoure avec laquelle nos soldats combattirent, il fut forcé à la retraite. Par bonheur, si nos généraux étaient inhabiles, ceux de l'ennemi ne l'étaient pas moins.

Les 7 et 8 mai, il revint à la charge d'après des dispositions qui, huit jours avant, lui auraient assuré la victoire ; mais le prince de Cobourg avait eu le temps de se pelotonner. Un boulet, qui tua Dampierre, livra les destinées de l'armée du Nord au général Lamarche, qui évacua le camp de Famars, se replia sur Bouchain et vint occuper le camp de César, laissant l'ennemi tourner Valenciennes et bloquer Condé.

Condé, sauvé il y a un an par le général Chancel, venait d'ouvrir ses portes, faute de vivres, lorsque j'arrivai à Landrecies. Custine, sur le refus de Lamarche qui en résignait le périlleux honneur, avait pris le com-

mandement de l'armée du Nord et faisait tous ses efforts pour la réorganiser, tandis que les sièges de Valenciennes et du Quesnoy, qui devaient tomber à trois jours de distance l'un de l'autre, étaient poussés avec la plus grande vigueur.

Combien de fois, de vive voix comme par écrit, n'a-t-on pas répété : Sans généraux, sans officiers, sans soldats, nous avons battu toutes les armées du monde. Rien n'est plus ridicule et plus faux. Sans les lenteurs systématiques des Autrichiens surtout, nous étions perdus cent fois pour une. Eux seuls nous ont sauvés, en nous donnant le temps de faire des soldats, des officiers et des généraux; quant aux places, jamais un pays et une cause n'ont été mieux servis que par celles que nous avons perdues en 1793. C'est là un fait d'autant plus essentiel à établir que de telles fautes ne se recommenceront pas. A force de les battre, nous avons appris la guerre aux peuples d'Allemagne et du Nord. Ils ont pris notre organisation par corps d'armée, conception magnifique, qui forme des échelons intermédiaires entre le commandement d'une division et celui d'une armée, et met à même de tirer tout le parti possible de chaque degré de capacité. Ils ont compris que la victoire restait incomplète, quand on laissait à l'ennemi le temps de réparer ses pertes et de refaire le moral de ses troupes; ils ont compris que les seuls résultats décisifs d'une victoire sont dans la possession des capitales, et non dans celle de places qui, par les garnisons qu'elles requièrent, ne servent guère qu'à affaiblir les corps d'armée. Et c'est ainsi qu'ils ont pu rendre au nombre l'avantage que le génie de Napoléon lui avait enlevé, et qu'ils ont fini par rétablir un équilibre qui n'a pu manquer de nous être fatal.

CHAPITRE XV

A la fin de juin, Jouy se maria. Si l'on estimait ce qu'il dut éprouver de bonheur par ce que celles de ses lettres qui précédèrent son mariage avaient de passionné, de brûlant, on serait convaincu que ce jour dut réaliser pour lui la félicité céleste, et que la nuit qui le suivit fut une nuit d'amour et de délire ! Et pourtant rien de semblable n'arriva. Toujours emporté par une imagination exaltée ou par sa mauvaise tête, il ne pouvait trouver dans un sentiment délicat le frein dont il aurait eu besoin. Jamais il ne fut plus vrai et ne se peignit mieux qu'en citant cette fin d'une chanson :

On veut avoir ce qu'on n'a pas,
Et ce qu'on a cesse de plaire.

Il affirmait que l'auteur avait écouté à la porte du cœur humain !

De fait, à peine marié et ne voyant plus que les ennuis, les embarras de ce dont il s'était exagéré les avantages et les plaisirs, il eut de l'humeur de se trouver garrotté. Le jour où devaient s'accomplir pour lui tant de vœux fut marqué par une foule de mots au dernier point piquants, que le ton rendit plus cruels encore, et la première nuit, toute d'illusion pour quiconque en est capable, se passa pour les nouveaux époux dans une situation

dont la moins galante de nos figures de contredanse (le cavalier seul) pourra donner l'idée (1).

Un autre fait laissa peut-être à sa femme une impression plus fâcheuse encore. Ce diable de Jouy avait soutenu, je ne sais à quelle occasion, qu'il pleurerait à volonté, et, pour preuve, il avait ajouté que, quelque chose qu'on pût lui donner à lire, il pleurerait avant d'en avoir achevé la lecture. « Eh bien ! » lui dit sa femme passablement effarouchée de cette tardive confiance, « voyons si vous pleurerez en lisant les noms des douze mois de l'année. » L'idée était burlesque et de nature à désarçonner tout autre que lui ; mais, imperturbable, il accepte le défi, prend l'almanach qu'on lui présente, devient sérieux, se recueille et commence sa lecture. A chacun des noms qu'il dit à intervalles inégaux, il semble plus douloureusement occupé. En prononçant « juin », sa respiration s'embarasse ; « juillet », il est visiblement ému ; « août », sa voix se décompose ; « septembre », il sanglote ; et quand il articule « octobre », tous ses traits sont contractés ; il pleure à chaudes larmes. « Ah ! » s'écria sa pauvre femme, non moins effrayée que révoltée d'un succès à ce point révélateur, « vous êtes un monstre. » Et il y avait dans ce jugement autant de prévision que de souvenirs.

Jouy avait été fait adjudant général chef de bataillon après la prise de Furnes, à laquelle il s'était distingué, et, quoique cette nomination le rendit apte à remplir des fonctions supérieures à celles de son grade, il avait obtenu de continuer à servir comme aide de camp auprès du lieutenant général O'Moran, qui de son côté l'avait gardé par habitude, par bonté et sans doute aussi à cause de la manière brillante dont il rédigeait la corres-

(1) Seule une fille, charmante d'ailleurs et pleine de bonnes qualités, a attesté que ce mariage fut plus tard accompli.

pondance; bref, grâce aux belles qualités qu'il manifestait dès qu'il avait la plume ou l'épée à la main. Mais ce général en était soucieux; il sentait que les inconséquences de Jouy pouvaient retomber sur lui, et certainement elles contribuèrent à sa mort; il en avait le pressentiment, lorsque, recevant mes adieux à Dunkerque, il me répéta : « Dites donc à votre ami d'être plus prudent. »

Jouy, qui, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, a passé du royalisme au libéralisme, de l'ultra-cisme au républicanisme, du bourbonisme au napoléonisme et *vice versa*; qui, sous les noms de Jouy et de de Jouy, quoique son nom fût Étienne, a chanté la duchesse d'Angoulême et rédigé la *Minerve*; qui, deux ou trois mois après l'époque que je rappelle, a été forcé d'émigrer comme aristocrate, et qui sous la Restauration a été enfermé à Sainte-Pélagie comme patriote exalté; Jouy, auquel le *Dictionnaire des girouettes* en a conféré quatre, quoiqu'il eût droit à beaucoup plus, faisait alors le royaliste, parce que les dangers de ce rôle avaient monté sa tête sur ce diapason. Il jouait ce rôle comme un fou; je ne sais ce que ses imprudences et ses indiscretions ne compromettaient pas. Bref, il poussa la chose si loin qu'un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. Informé de ce fait, le digne O'Moran se hâta de le faire partir de Dunkerque pour Lille, d'où un nouvel avis de la même nature le décida à se rendre à Paris.

A peine arrivé, il se présente au ministère de la guerre; il y trouve comme chef de personnel un nommé Dupin, je crois, âme damnée de Robespierre et de Marat, l'aborde effrontément, se montre plus énergumène que lui, l'enchanté et s'en empare au point de se faire promouvoir au grade d'adjutant général, chef de brigade; puis, exécutoirement à un arrêté du Comité de salut public en date du 23 juillet 1793, il réussit à se faire nommer, le

25, commissaire supérieur du Conseil exécutif, chargé de tirer vingt et un mille hommes des armées des Ardennes et de la Moselle, et de les conduire en poste au secours de Valenciennes, près de tomber au pouvoir de l'ennemi. Ce moyen, imaginé par Frédéric le Grand, mais que ce roi guerrier eut le double mérite de concevoir à propos et d'exécuter à temps, nous l'imitions quand il ne pouvait plus sauver la place.

Autorisé à s'adjoindre tous les agents secondaires qui lui seraient nécessaires pour assurer le succès de ses opérations, il me prit pour adjoint et m'expédia, ce même jour 25 juillet, l'ordre de le rejoindre sur-le-champ à Mézières, où cependant je n'arrivai que le 2 août au matin, les ordres de Jouy ne m'étant parvenus à Landrecies que le 31 juillet au soir. Au reste, toute son opération était déjà organisée; il l'avait divisée en deux parties, la première embrassant le mouvement des troupes de l'armée des Ardennes, la seconde celui des troupes de l'armée de la Moselle; ces dernières, comme les plus éloignées, devaient se réunir et se rapprocher de Sedan et de Mézières, pendant que les premières utiliseraient tous les moyens de transport qu'il avait été possible de préparer.

En outre, il avait fait partir de Paris même, dès le 25, les ordres les plus impératifs aux autorités, pour que les troupes susdites fussent mises en marche deux heures après la réception des ordres et pour que, à jour et heure fixes, les voitures en plus grand nombre possible fussent prêtes d'étapes en étapes, de sorte qu'il n'eût plus à son arrivée qu'à assurer, rectifier et hâter l'exécution de ses ordres. Faire plus et faire mieux était impossible; cette opération marchait donc à merveille, lorsque nous apprîmes que Valenciennes s'était rendu le 28 juillet. Le but était donc manqué; mais

une grave question se présentait. Les troupes destinées à secourir et à débloquer Valenciennes ne devenaient-elles pas indispensables pour arrêter un ennemi victorieux, dont toutes les forces se trouvaient disponibles, pour l'empêcher de se porter sur Paris par la route la plus courte? Jouy en référa à l'instant au Conseil exécutif; mais il crut devoir en conférer en même temps avec les représentants de la Convention qui se trouvaient à Lille, ou plutôt prétexter de ce motif pour satisfaire sa fantaisie d'y aller; en conséquence, il s'y rendit en toute hâte.

Ce trajet donnera lieu à deux mentions. Courant à perdre haleine, nous arrivâmes, vers une heure du matin, aux portes d'Avesnes; un conserit, en faction à l'avancée, eut la bêtise de crier : « Qui vive? » sur une voiture en poste. Le bruit des roues et des fers des chevaux sur le pavé, les claquements du fouet ayant empêché le postillon et nous-mêmes d'entendre, il nous campa un coup de fusil, dont la balle heureusement n'atteignit ni bêtes ni gens, et ne frappa que le coffre de la voiture. Le second fait est d'une autre nature. Dans toutes les villes où nous passions, Jouy s'arrêtait, demandait sur reçus des sommes d'argent qu'il prétendait nécessaires pour la continuation de ses opérations; il rendait les autorités responsables et du refus, qu'il n'éprouva nulle part, et de la livraison de la somme totale qu'il requérait, et des moindres retards. Il me confondait par sa hardiesse et par tout ce qu'avaient d'impératif et d'habile les raisons au moyen desquelles il justifiait ses demandes. Quant à moi, qui savais qu'il avait reçu tous les fonds qui pouvaient lui être nécessaires, et qu'il n'avait aucun besoin d'argent, je ne pus m'empêcher de lui dire qu'il me paraissait se compromettre d'autant plus que ce qu'il réunissait ainsi deve-

nait par trop considérable; mais il me répondit : « Tu crois que l'on sait ce que l'on fait et ce qui se fait dans ce gâchis de République...? Et puis c'est autant de pris aux coquins qui nous gouvernent. »

Nous arrivâmes à Lille, où, pour mille motifs, il devait éviter de se montrer. Aussi les représentants du peuple Duhem, Duquesnoy et Treilhard furent-ils avec raison étonnés et mécontents de le revoir et lui observèrent-ils que c'était à Mézières qu'il aurait dû attendre les décisions ultérieures du Conseil exécutif. Il fut donc écouté avec défiance, interrogé avec soupçon. Il reçut l'ordre de repartir le lendemain 7 août, à la pointe du jour, et, comme châtiment et précaution, il se vit adjoindre une espèce de chef de bataillon nommé Nivet, pilier de club, énergumène au service des représentants, espion du Comité de salut public, goujat dont le rôle était écrit sur sa mauvaise figure et dans son regard faux et louche. « Allons », me dit Jouy en m'annonçant cette nouvelle, « il ne nous reste plus qu'à jouer la comédie avec ce brigand-là et à être plus patriotes que lui! »

Jouer la comédie, ou plutôt de telles comédies, n'a jamais été compatible avec ma nature. Également éloigné des extrêmes par caractère et par principes, je bornai mon rôle à parler peu. Quant à Jouy, que toutes les situations singulières électrisaient, qui ne manquait jamais d'inspirations pour se montrer ce qu'il n'était pas, qui feignait alors de la haine pour les tyrans, avec l'amour qu'il avait pour la royauté, il joua son rôle avec une telle supériorité, que ce Nivet, enchanté, se passionna pour lui et ne tarda pas à me dire : « Comme on connaît peu le citoyen Jouy! Mais, de retour à Lille, je lui ferai rendre justice. »

A la faute, à l'imprudance de ce voyage de Lille, Jouy

en joignit une seconde comme il en aurait joint dix, si l'occasion lui en avait été offerte. En quittant les représentants du peuple et presque sous leurs fenêtres, il rencontre un capitaine Daboville; il apprend que ce capitaine se trouve dans la position la plus menaçante, et, à la barbe de Nivet, il le prend et l'emmène comme adjoint.

Nous étions à peine sortis de Lille, le 7 au matin, que nous entendîmes le canon sur notre gauche et en avant de nous. Peu après nous distinguâmes la fusillade. Le feu se nourrit de plus en plus et se rapprocha à mesure que nous approchions d'Orchies. Bientôt nous aperçûmes les combattants; enfin, au moment où nous nous trouvâmes à la hauteur de ce village, l'ennemi forçait nos troupes à la retraite et les poursuivait l'épée dans les reins; en avant et en arrière de nous, il coupait la route que nous suivions. On comprend cette bagarre, qu'augmentaient encore les boulets, qui déjà arrivaient jusqu'à nous; elle fut complétée tout à coup par les fuyards accourant de toutes parts, les vivandières assommant de coups leurs haridelles pour sauver leurs petites charrettes, les blessés, les chariots, les caissons et les canons se jetant pêle-mêle à travers les champs! Au milieu de ce désordre, il ne restait qu'à s'y mêler, et c'est au galop de nos trois chevaux que, sans quitter notre voiture, nous traversâmes des terres labourées et des bois et des haies; ce fut en franchissant les fossés, au risque de tout briser, que nous parvîmes à échapper à l'ennemi et à gagner Arras, où nous ne nous attendions pas à passer; de là nous reprîmes, comme nous pûmes, la route des Ardennes, que, dans la journée du 8, l'ennemi intercepta par des partis qu'il poussa jusqu'à Péronne, la plus laide des pucelles!

Ce jour fut celui où le duc d'York et le prince de Cobourg, marchant avec soixante-dix mille hommes,

battirent tous nos corps avancés, arrivèrent devant le camp de César à peine défendu par trente-cinq mille hommes démoralisés, qui n'échappèrent à un grand désastre que parce que le général Kilmaine eut la sagesse d'évacuer le camp dans la nuit et l'habileté de se retirer sans pertes et en bon ordre au camp de Gavrelle; ce mouvement, à la vérité, abandonnait à leurs propres forces Bouchain et Cambrai, comme l'évacuation du camp de César avait fait abandonner Valenciennes; mais ce n'était pas moins le dernier moyen existant de conserver à la France des débris de troupes devenues le noyau de l'armée du Nord, qui seules couvriraient Paris et que la mission de Jouy avait pour objet de renforcer de vingt et un mille hommes.

Un douloureux souvenir se rattache à ce moment. Jouy imagina qu'il devait rendre compte aux représentants du peuple, à Lille, de ce qui venait de nous arriver, et du retard qui résulterait du détour auquel nous avions été forcés; il exécuta cette idée dès que nous fûmes hors de la portée de l'ennemi et sur la route directe de Lille à Arras. Rien au monde n'était plus inutile, attendu que tout cela se ferait aussi bien plus tard; dans tous les cas, une lettre à la poste faisait l'affaire. Mais il en fit l'objet d'un rapport sous forme de dépêche, qu'il fit porter par Daboville : « Comment! lui dis-je, tu renvoies Daboville à Lille, d'où tu ne l'as fait partir que parce qu'il était sur le point d'être arrêté, et c'est aux représentants du peuple que tu l'envoies! — Sans doute, me répondit-il, un porteur de dépêches est sacré, et c'est un moyen de servir celui-ci. » Or, ce malheureux porteur de dépêches fut tellement sacré qu'à peine arrivé, il fut arrêté, et sa mission le servit si bien que, huit jours après, il était guillotiné.

Le mouvement des troupes de l'armée des Ardennes

achevant de s'exécuter comme nous arrivions à Mézières, le Comité de salut public ayant sagement ordonné l'achèvement de l'opération confiée à Jouy, et la perte de Valenciennes rendant même l'arrivée de ces renforts plus urgente que jamais, nous allâmes à Sedan pour achever d'organiser et pour accélérer le mouvement des troupes de la Moselle.

Deux nouveaux commissaires de la Convention nous attendaient à Sedan, savoir : Perrin des Vosges (1) et Penières. J'étais connu du premier; il m'annonçait encore en moi un gendre. Malgré sa participation à toutes les horreurs du temps et malgré la velléité qu'il manifesta de faire guillotiner mon père, parce qu'il lui imputa mon dédain pour la main de sa fille, il n'était pas méchant. C'était un de ces hommes à impressions violentes et à tête faible, susceptible d'enthousiasme et de colère, et qui ne pouvait manquer d'être entraîné ni par les circonstances terribles où se trouvait la France, ni par les hommes qui la gouvernaient, ni par le rôle auquel il se trouva appelé. En outre, il avait de l'amitié pour moi, qui en avais pour lui et qui n'ai su ses projets que quand il a fallu m'expliquer sa haine. Il n'était pas de force à juger Jouy, et, s'en tenant aux apparences, il fut comme Nivet enchanté de lui; ainsi que son collègue Penières, il nous reçut à merveille.

(1) Je l'avais rencontré à Épinal. C'était un grand et très bel homme, le plus habile chasseur de la contrée. Je lui racontais un jour que dans une prairie voisine de Pont-Sainte-Maxence, il m'était arrivé de tuer, de six coups de fusil, six hirondelles au vol : « ... Quand vous voudrez, me répondit-il, je parierai d'en tuer au moins treize de douze coups... » Et, comme je lui témoignais ma surprise, il ajoutait : « Rien n'est plus simple; je suppose manquer un de mes coups de fusil, je suis certain, à deux reprises au moins, de tuer deux de ces hirondelles d'un seul coup, et cela au moment où elles se joignent. » — Il était veuf et n'avait qu'une fille.

Par suite de notre bagarre d'Orchies, de notre fuite à Arras, du détour auquel on nous força et des haltes plus ou moins longues que Jouy fit et eut raison de faire à chaque lieu d'étape et à Mézières surtout, pour vérifier par lui-même comment ses ordres et instructions étaient exécutés ou s'exécutaient, nous n'arrivâmes à Sedan que dans la matinée du 10 août.

Les représentants donnaient un grand repas commémoratif aux autorités et aux plus forcenés des Jacobins ; nous fûmes au nombre des convives. Le dîner fut chaud, grâce aux cuisiniers, à la saison et à l'exaltation des têtes : Jouy sous ce rapport ne le céda à personne et l'emporta sur tous par des saillies, qui à chaque mot attestèrent sa brillante imagination. Le dessert servi : « Ah çà, citoyen Jouy », lui dit Perrin, « j'espère que ce grand jour vous inspirera, et que ce ne sera vainement que nous aurons eu pour convive un poète aussi distingué que vous. » Il voulut s'excuser, mais les instances redoublèrent ; il demanda un moment, se recueillit et, presque de suite, chanta sur l'air de la *Marseillaise* ce couplet aussi républicain que son auteur était alors royaliste :

Amis, célébrons la journée
 Qui mit un terme à nos revers ;
 Chantons l'époque fortunée
 Qui pour jamais brisa nos fers.
 Ce jour fatal à tant de braves
 Éclaira le tombeau des rois
 Et vit l'édifice des lois
 Cimenté du sang des esclaves.
 Vive la liberté !
 Vive l'égalité !

Jurons mort aux tyrans, guerre à la royauté !

Les bravos éclatèrent de toutes parts au milieu des claquemets de mains ; je ne pus y joindre les miens, car

les bras m'en tombaient; quant au couplet, il fut redemandé, son refrain fut répété avec délire, et cet enthousiasme général forma pour Jouy un triomphe tout à fait digne de lui.

Aussi remarquable en à-propos qu'en inconséquences, aussi prompt à faire le bien qu'à faire le mal, il mettait à renchérir sur ses devoirs le même zèle, la même ardeur, la même supériorité qu'à multiplier ses sottises et ses folies. Il se recommandait et se perdait avec un talent égal, et, quoi qu'il fit pour ou contre lui-même, il n'en était pas moins content de lui. C'était pour moi un sujet continuel d'admiration et de pitié. Du moment qu'il le voulait, il était capable de dévorer en quatre ou cinq jours la besogne qui aurait arrêté un autre dix ou douze jours, si bien que, le 14 ou 15 août, ses transports accélérés étaient organisés, et sa présence à Sedan, à Mézières, n'avait plus aucune utilité. En conséquence, nous repartîmes pour Lille, où il crut encore devoir aller rendre compte de l'achèvement et du succès de son opération aux représentants, auxquels d'ailleurs il se prétendait obligé de restituer, dans la personne du susdit Nivet et en mains propres, le précieux dépôt qui lui avait été confié.

Rendus à la maison de poste de Cambrai, on nous signifia que sans ordres on ne pouvait nous délivrer des chevaux pour la route de Douai, et que, depuis le 7, on ne communiquait plus avec cette ville. Nous allâmes tous trois chez le général, qui nous dit que, quoique l'ennemi n'eût de camps ni sur la route de Douai ni sur sa gauche, il ne l'en interceptait pas moins; que de plus il manœuvrait depuis le matin sur toute la ligne, et que c'était impossible que nous allassions plus loin. Nivet trouvait l'affirmation incontestable, je ne la jugeai pas moins significative: mais Jouy soutint que, par cela

même que l'ennemi avait manœuvré depuis la pointe du jour, il devait être en retraite; que par conséquent la route devait être libre; qu'au reste, et alors même qu'il y aurait quelque danger, l'importance de son arrivée à Lille lui faisait un devoir de le braver; qu'il n'était pas homme à ne pas juger par lui-même s'il se pourrait qu'il arrivât à Douai ou s'il serait nécessaire qu'il rétrogradât; que, dans cette situation, il demandait des chevaux de poste et l'ouverture de la poste, ou bien un refus écrit, qu'il adresserait au Comité de salut public. Le général, dont je ne sais plus le nom, ne se soucia pas de prendre la responsabilité d'un retard qui cependant n'avait d'importance que dans la bouche de Jouy, et, pour n'avoir rien à démêler avec le Comité de salut public, il fit, au grand regret de Nivet, droit à la demande.

Nous partîmes donc et fûmes lestement conduits à Aubencheul, poste intermédiaire entre Cambrai et Douai. « Grand Dieu, citoyens, nous dit le maître de cette poste en nous reconnaissant pour des officiers français, que venez-vous faire sur cette route? — Parbleu, répondit Jouy en riant, le trajet de Cambrai à Douai. — Mais, citoyens, l'ennemi est partout, et il n'y a pas cinq minutes que cent cinquante hommes de cavalerie autrichienne sont partis d'ici, où ils se sont rafraîchis. — Eh bien! reprit Jouy, puisqu'ils sont partis, il est évident qu'ils n'y sont plus et que nous n'avons rien à craindre. Ainsi, vos trois meilleurs chevaux, un bon postillon, et en route! » C'était le comble de la folie; mais Nivet pâlisait à vue d'œil. Sa peur amusait Jouy et acheva de le rendre inébranlable. Nous fûmes bientôt relayés; on nous donna un jeune postillon, qui paraissait résolu, et trois chevaux superbes, qui depuis huit jours n'avaient pas marché; puis, pendant que Nivet frémissait et suf-

foquait, pendant que le maître de poste secouait la tête, nous partîmes au galop.

Jusqu'au village d'Aubigny nous marchâmes sans rencontrer une âme, sans rien apercevoir qui pût paraître menaçant; mais ce village n'était pas propre à rassurer. Il n'y restait personne. Les maisons avaient été pillées de fond en comble et n'avaient plus ni portes ni fenêtres; plusieurs avaient été brûlées, et l'une d'elles fumait encore! Seul un chien attestait que ce lieu avait été habité et, dans cette lugubre solitude, sa voix s'élevait en hurlements du sein des ruines.

Le village dépassé, nous vîmes, sur la droite de la route et un peu en avant de nous, un petit tertre sur lequel se dressait un moulin. « Ah! » dis-je à Jouy, « s'il reste des Autrichiens à portée de cette route, ils auront un poste à ce moulin. » J'achevais à peine que le postillon nous cria : « Une vedette! — Retournons », dit aussitôt Nivet, la figure décomposée; mais cela n'était plus possible; nous étions à deux lieues de Douai et à quatre de Cambrai; nous avions tort d'être là; mais, nous y trouvant, il fallait courir la chance des conséquences, et Jouy eut cent fois raison d'ordonner au postillon de continuer. Cette audace fit même croire à la vedette que nous appartenions à son armée. Toutefois son « Werda? » étant resté sans réponse, il cria aux armes en nous lâchant un coup de carabine. Bientôt les hussards, dont par malheur ce poste se composait, furent à cheval et à nos trousses. A ce moment Jouy cria au postillon : « Un louis pour boire si tu nous sauves, et la mort si tu t'arrêtes. » En toute hâte nous prîmes nos pistolets et répartîmes les rôles. Je me mis à la portière de gauche, prêt à brûler la cervelle aux deux premiers hussards qui de ce côté passeraient entre le fossé de la route et la voiture; Jouy en fit autant à la portière de droite, et Nivet,

qui tremblait au point de manquer à quatre pas un dromadaire, et auquel nous aurions pris les pistolets si, les nôtres tirés, nous n'avions pas eu le temps de les recharger, eut provisoirement la mission de faire feu sur le postillon s'il s'arrêtait ou s'il n'allait pas aussi vite que possible. De fait, n'ayant qu'une voiture légère et peu chargée, les chevaux rasaient la terre; les hussards ne pouvaient nous dépasser que très lentement; la vue de nos pistolets contint les premiers, et, en somme, c'était l'unique moyen de salut qui nous restât, dans notre espèce de petite redoute ambulante.

Pendant, quelque diabolique que fût cette position, Jouy et moi, nous finîmes par ne plus savoir que faire, pour ne pas rire de la comédie que nous donnait Nivet : « Ah ! mon Dieu ! » s'écriait-il à chaque instant, « nous sommes pris, ou nous allons l'être, et moi, je serai pendu. J'ai fait arrêter telles personnes... j'ai dénoncé ceux-ci... j'ai fait guillotiner ceux-là. Jamais on ne me fera grâce. » Et Jouy, dès qu'il pouvait compter sur son sérieux, répondait d'un air pénétré à cette confession *in articulo mortis* : « Il n'y a pas de doute, vous êtes un homme pendu. »

Malgré la bonne contenance que nous faisons, Jouy et moi, il n'en était pas moins évident que nous ne pouvions pas tarder à être tués ou pris. Les hussards, qui nous atteignaient, augmentaient en nombre, nous talonnaient et ne pouvaient manquer de nous canarder dans la voiture à coups de carabine; enfin, pour annuler un de nos feux, ils n'avaient qu'à se réunir d'un seul côté de la route et qu'à dépasser la voiture, en nous tirant eux-mêmes des coups de pistolet. Dès lors, nous étions perdus, attendu qu'un seul d'entre eux, parvenant à gagner la tête des chevaux, suffisait pour nous arrêter, soit en sabrant le postillon, soit en tuant un de nos

chevaux. De toute évidence, nous n'avions plus qu'un trajet déterminé à parcourir, lorsque sur la gauche de notre route, dans la direction d'Arleux et à cinq ou six cents toises, apparut tout à coup un immense nuage de poussière, avançant droit à nous; nous comprîmes à l'instant que nous étions ou perdus ou sauvés! Notre incertitude, au reste, ne fut pas longue. Nos hussards, qui, par la rapidité de notre marche, étaient déjà loin de leur poste, ralentirent bientôt leur poursuite et de suite s'arrêtèrent pour rétrograder; puis, comme nous allions vers ce nuage avec une vitesse égale à celle avec laquelle il venait à nous, nous ne tardâmes pas à être enveloppés par lui. C'étaient trois cents cavaliers du camp d'Arleux, qui, se trouvant en reconnaissance et ayant aperçu une voiture qui leur parut escortée par des hussards autrichiens, chargeaient pour s'en emparer. On conçoit leur désappointement et leur surprise, lorsque, au moment où ils fondaient sur nous, nous criâmes tous : « France! » Ils ne firent donc aucune capture; mais, informés qu'ils venaient de sauver une voiture qui contenait des papiers d'une haute importance, et notamment l'état de situation des camps, postes et garnisons de Dunkerque à Besançon, ils nous escortèrent jusqu'aux approches de Douai, où nous arrivâmes assez gaiement, pendant que Jouy répétait fort imprudemment à Nivet : « La belle chose que la guerre, surtout quand on en est revenu! »

Nous trouvâmes les portes de Douai fermées : les clefs mêmes étaient chez le commandant de la place. On n'attendait certes personne par cette route, et, pour croire au rapport qu'on lui fit d'une voiture de poste arrivant de Cambrai, le général dut nous faire venir chez lui et nous faire conter notre histoire.

De suite nous continuâmes notre route. Parvenus à

un quart de lieue de Pont-à-Marcq, nous vîmes un chasseur à cheval qui en venait au grand galop. Comme en même temps nous entendîmes le canon qui commençait à tonner en avant de nous, nous arrêtàmes le chasseur et apprîmes de lui que l'ennemi, déployant des forces considérables, attaquait ce cantonnement retranché occupé par une division, et que lui, ordonnance, portait l'ordre de faire rentrer tous les postes avancés. C'était encore un épisode ajouté à tous ceux de ce voyage aventureux s'il en fut jamais. Du moins nous étions avec des Français; nous pouvions sortir de notre soucière et nous joindre aux troupes qui défendaient le poste. Nous mîmes en effet pied à terre en entrant à Pont-à-Marcq; Jouy et moi, nous prîmes en amateurs part à un combat d'à peu près une heure un quart, et cette heure, Nivet l'employa, ainsi qu'il s'empressa de nous le raconter, à examiner le patriotisme des habitants, à découvrir s'il ne s'en trouvait pas qui fussent soupçonnés d'avoir provoqué cette attaque par une entente avec l'ennemi, c'est-à-dire qu'il espionna et prépara quelques dénonciations pour n'en perdre ni l'habitude ni le goût.

L'ennemi en retraite, nous continuâmes notre route vers Lille, dont une partie de la garnison était partie pour former une diversion sur le flanc droit de l'ennemi. Nous ramenions Nivet, qui, quoique sain et sauf, jurait avec beaucoup d'ingénuité qu'on ne le reprendrait pas à voyager avec nous; c'est alors que nous apprîmes la mort de ce pauvre Daboville.

Malgré la protection de Nivet et la rapidité avec laquelle Jouy avait terminé l'importante mission qu'il avait reçue, il ne fut pas bien reçu. On lui assura même que sans le représentant Duquesnoy il aurait été arrêté. Il sentit donc la nécessité de hâter son départ et partit

avec moi, le 18 au matin, sous le prétexte d'aller rendre au Comité de salut public, où il n'eut garde de paraître, un compte sur lequel sa correspondance très complète ne laissait rien à ajouter ! Tout cela était loin d'être gai ! Je prétendais que nous étions intéressés à partir toujours et à n'arriver jamais, et que l'on pouvait écrire sur les portes de toutes les villes de France ce vers de Dante, si supérieur dans la traduction de Rivarol, et supposé écrit sur la porte de l'Enfer :

Entre, qui que tu sois, et laisse l'espérance !

Quant à Jouy, il était d'une humeur massacrate, et, comme il fallait toujours que ses accès se manifestassent par des extravagances, il faisait à chaque relais appeler les maîtres de poste et avait avec eux des colloques qui sembleront incroyables, pour qui a la moindre idée de l'époque où ils eurent lieu : « Monsieur le maître de poste, leur disait-il, quelles nouvelles de Paris ? » A ce mot de « monsieur », les figures se contractaient, et la réponse était généralement : « Citoyen, je ne sais pas. — Comment ! reprenait-il, on n'annonce pas encore que Robespierre soit pendu ? » La plupart se retiraient sur-le-champ, les autres tournaient le dos sans répondre, et Jouy était enchanté. « Parbleu », lui dis-je à la première de ces folies, « on croirait que notre position est trop belle, et que tu craignes que le sort ne nous épargne un danger. — Je ne crois et ne crains rien », répliqua-t-il, ajoutant avec cette contraction du rire qui ne signale que la rage : « Je m'amuse, et cela me suffit. »

Non moins exaspéré de la situation de la France que furieux de la sienne et affecté de la mort d'un fils naturel dont il avait appris la perte au moment de notre départ de Lille, il composa, sans en écrire un mot, tout

haut, en se dandinant, cette belle romance commençant par :

Que vois-je? une mère éplorée...

et dans laquelle se trouve ce couplet vraiment pindarique, qui peint si bien, et le moment où il fut fait, et l'état de son auteur :

Dans ta malheureuse patrie,
 Que déchirent d'ingrats enfants,
 Tu ne verras pas l'anarchie
 Déployer ses drapeaux sanglants,
 De meurtre avide,
 Sa main perfide
 Alimenter les factions
 Et de ses crimes,
 De ses victimes,
 Épouvanter les nations !

Cette romance était faite sur le rythme :

O toi qui n'eus jamais de maître...

rythme tellement difficile que Boufflers a fait de la seconde partie de ses couplets des refrains, et que personne n'a entrepris avec succès de faire des couplets sur ce rythme : eh bien, sans se répéter, Jouy venait d'en faire cinquante-deux. Je lui en témoignai ma surprise, et aussi de ce qu'il pût composer sans écrire. Il me raconta sur sa mémoire des choses extraordinaires, telles que s'être rappelé par à-propos des morceaux de poésie qu'il avait entendu lire il y avait plusieurs années, et qu'il ne savait pas avoir retenus; il avait offert de parier que, en changeant de langue à volonté et en prenant les repas et les repos indispensables, il réciterait de tête soixante mille vers, etc.

Beaucoup plus en sûreté en route qu'à notre destination, nous couchâmes à une étape et n'arrivâmes à

Paris, le 19, que tard. Le 20 au matin, nous courûmes chez mon père et de chez lui chez Gassicourt, à qui je présentai Jouy. Cette première entrevue fut entre ces deux hommes un véritable assaut d'esprit, durant lequel, et sur un mot de Jouy, Gassicourt fit, sous la forme d'une énigme, l'impromptu ou plutôt le jeu de mots rimé que voici :

On voit souvent une avide jeunesse
 Jouir, jouir, et désirer sans cesse !
 A peine reçoit-elle un bien
 Qu'un autre bien lui paraît préférable.
 Je possède un ami beaucoup plus raisonnable,
 Qui, dès qu'il a Jouy, ne désire plus rien !

A quelques jours de là, nous dinâmes chez Gassicourt. Il y avait beaucoup de monde, entre autres un personnage dont il se hâta de nous dire de nous défier; mais cet avis qui devait faire d'une extrême retenue un devoir sacré, surtout pour Jouy invité pour la première fois chez un de mes amis, cet avis n'eut au contraire d'autre effet sur lui que de le rendre, je ne dirai pas seulement imprudent, mais plus extravagant que jamais. Il passa toutes les bornes de la convenance comme de la raison, et entre autres choses finit par dire, en prenant le café, que « nous n'avions plus d'armées, que ce que l'on appelait encore l'armée du Nord n'était qu'un ramassis de va-nu-pieds, et que, pour lui, il ne lui faudrait qu'un fouet de poste pour battre toutes les armées de la République ». A cet inconcevable propos, l'homme que nous avait signalé Gassicourt disparut; j'étais à la torture, Gassicourt fort mécontent, sa femme hors d'elle, tout le monde scandalisé. Quant à Jouy, enchanté de lui-même et de ses saillies, il passa encore un moment à renchérir sur tout ce qu'il avait dit, quoique personne ne lui répondît plus. Il partit enfin pour se rendre aux Fran-

gais, pendant que moi, bourrelé de ce qui s'était passé, j'allai retrouver Vigearde qui m'attendait pour faire avec moi une promenade à cheval au bois de Boulogne.

Comme nous traversions la place Louis XV, qui d'ailleurs avait changé de nom (1) et s'appelait alors place de la Liberté, je vis un homme en cabriolet arrêter son cheval, me faire signe de l'attendre, mettre pied à terre et accourir vers moi... Ayant reconnu un des amis de Jouy et de M. de Pontécoulant, je me hâtai de descendre de cheval et je reçus de lui cet avis confidentiel : « Il n'y a pas dix minutes que l'ordre d'arrêter Jouy et de vous arrêter a été signé. Cet ordre doit être exécuté ce soir à onze heures ou minuit, au moment où vous rentrerez dans l'hôtel garni où vous êtes descendus. » Pour ne pas tourner bride ostensiblement sur cette rencontre, nous allâmes jusqu'à l'entrée des Champs-Élysées; alors nous primes à droite pour gagner la rue Saint-Honoré, que nous suivîmes jusqu'à la rue de l'Échelle, et là nous quittâmes nos chevaux, que ramena le domestique qui nous accompagnait; puis

(1) Cette place s'appela successivement place de la Révolution après la chute de la statue de Louis XV qui la décorait; place Fédérative, en souvenir d'une colonne dont le soubassement était orné des figures de tous les départements, dessinées par David et se tenant par la main; place de la Liberté, à cause d'une statue colossale de la Liberté, en plâtras, également due aux dessins de David; place de la Concorde, pour effacer d'odieus souvenirs; place Louis XV¹ sous la Restauration, à l'occasion d'une statue de ce roi qui devait alors y être érigée; enfin place de l'Obélisque.

Lors de l'inauguration de la Colonne fédérative, la Convention vint en masse, sous la conduite de Ramel, faire une station au pied de cette colonne; mais, pendant la cérémonie, on guillotina devant le pont Tournant je ne sais combien de charretées de victimes. A chaque tête qui tombait, on tirait un coup de canon. Ramel lui-même eut horreur de cette réjouissance funèbre, et s'il ne put interrompre l'exécution, il eut du moins le pouvoir de faire cesser le feu.

nous allâmes aux Français, où Vigearde entra seul. Il fut assez longtemps à trouver Jouy; enfin il l'aperçut, parvint à lui, lui dit que j'avais à lui parler. Jouy ne voulait pas sortir; cependant l'insistance et le sérieux de Vigearde le décidèrent; mais ce fut tout en grognant qu'il m'aborda : « Eh bien, voyons, que me veux-tu? et qu'as-tu de si pressé à m'apprendre? — Une bagatelle », répliquai-je, et je lui débitai ma nouvelle. « Ah! les coquins! s'écria-t-il. — Parlons plus bas, lui dis-je; après tant d'imprudences, il est temps d'enrayer. »

Notre parti, au reste, fut bientôt pris; ayant quitté Vigearde pour être moins nombreux, nous allâmes à notre auberge rue Notre-Dame des Victoires; nous remplaçâmes nos habits bourgeois par des redingotes; nous prîmes notre argent et nos papiers les plus importants, chacun une chemise et quelques mouchoirs ou cravates. J'envoyai par un commissionnaire, que j'allai chercher moi-même, mon habit et mon chapeau militaires, quelques hardes et linge et mon sabre à Vigearde qui avait le mot, les reçut comme lui appartenant et paya le commissionnaire; enfin nous commandâmes en sortant un souper de huit personnes pour dix heures et demie, et nous partîmes, abandonnant, pour ne jamais les revoir, la voiture de Jouy et la presque totalité de nos effets.

Sans rien qui pût nous embarrasser, mais aussi sans hardes et sans asile, nous marchâmes quelque temps à l'aventure; cela même avait ses inconvénients et ses angoisses, car on pouvait nous reconnaître. Être pris ou pendus était une seule et même chose; aussi personne ne nous fixait sans nous paraître un empoigneur. Il fallut donc en revenir à ce mot : « Que faire? — Nous y penserons cette nuit », me dit Jouy, en sortant comme d'une rêverie. « Quant à la manière de la passer, j'ai une idée excellente; je connais une dame qui a été attachée

à la Cour. Pour se cacher, elle s'est faite lingère dans la rue Saint-Denis, et je vais lui demander un asile qu'elle ne nous refusera pas. »

Aussitôt nous changeons de direction et, doublant le pas, nous ne tardons pas à entrer dans une boutique plus que modeste, étroite, mais profonde. Il n'y avait pas encore de lumière, quoiqu'il fit déjà obscur. Au comptoir étaient deux dames, que nous saluâmes et auxquelles Jouy me présenta sous le titre de son ami; vers le fond de la boutique se trouvait assis un vieux monsieur en mauvaise redingote et le chapeau rabattu sur les yeux. Jouy, l'ayant aperçu, l'aborda en l'appelant : « Monsieur le comte. » Et ce comte de Ray, officier général et cordon rouge, ne lui répondit que par cette question : « Eh bien ! monsieur de Jouy, êtes-vous toujours au service de cette nation ? — Franchement, répliqua de Jouy, il ne s'agit en ce moment d'autre service pour nous que de celui que nous venons vous demander. » Et là-dessus il fit le tableau de notre position, de manière à provoquer la sorte d'intérêt dont nous avions besoin. « Ah Dieu ! » dit l'aînée des dames, dont le nom, comme tant d'autres, s'est effacé de ma mémoire, et que Jouy a également oublié. « Vous garder dans cette maison est impossible; nous y sommes déjà fort suspectés, et nous ne pouvons pas même nous fier à notre servante. »

L'embarras de Jouy et le mien croissaient au point de ne plus savoir que faire ou que dire, lorsque la plus jeune de ces dames offrit de nous conduire, pour cette nuit, dans le logement qu'une de ses amies avait rue de Mauconseil, et dont, en partant pour la campagne, elle avait laissé la clef. Cette proposition acceptée avec reconnaissance, nous partîmes et fûmes conduits au troisième étage d'une assez vieille maison, dans un

petit logement donnant sur la cour, et dans lequel il n'y avait ni rideaux ni draps de lit ! Arrivés là, notre conductrice nous dit : « Vous ne serez pas trop bien ici, mais une nuit est bientôt passée. Je n'ai pas même de lumière à vous laisser ; comme les nuits sont courtes, vous ne devez pas en avoir grand besoin. Demain matin, à sept heures, je viendrai vous ouvrir la porte. » Sur quoi elle nous souhaita le bonsoir et s'en alla en fermant la porte à double tour et en emportant la clef, fait dont je n'ai jamais pu m'expliquer le motif.

Elle était à peine partie que nous entendîmes appeler dans la cour. Nous nous trouvions dans une de ces positions où, par l'importance qu'elles acquièrent, les moindres choses provoquent l'inquiétude, tout au moins la curiosité. La nôtre était donc naturelle, et l'entretien que nous entendîmes, après avoir doucement entre-bâillé l'une de nos croisées, nous apprit que si nous avions de fâcheux pressentiments, ils n'étaient pas trompeurs. En effet, notre portière, ayant fait descendre une autre personne de la maison, eut avec elle le colloque dont je supprime le début, les réponses et les redites : « Oui, voisine, une de ces femmes que vous savez vient d'y conduire deux hommes ; je vous demande si c'est régulier d'amener comme ça deux hommes à la nuit fermée, de ne rien dire à personne et de les laisser sans lumière dans des chambres où rien n'est arrangé. — Sûr que ce sont des ennemis du peuple, des agents de Pitt et de Cobourg (ou, comme on le disait alors : de Pique et de Faubourg!). — Ah ! je crois bien que c'est suspect ! — Il faut aller dire tout ça à la section. Il ne faut pas risquer de se compromettre et de compromettre toute une maison. — Alors, voisine, vous allez garder ma porte un moment, et moi, je vais aller faire ma dénonciation. »

Dès que cette mégère, si digne de l'époque et de l'infamale section de Mauconseil sur laquelle nous étions gités, fut partie : « Eh bien ! » dis-je à Jouy, « comment trouves-tu celle-là ? » Nous essayâmes d'ouvrir notre porte de sortie, mais il aurait fallu briser la serrure, et la moindre tentative de cette nature consommait notre perte ! Nous mesurâmes des yeux la hauteur de nos fenêtres, elle ne nous laissait aucun espoir de salut ! Nous examinâmes la capacité de nos cheminées, et il nous était impossible d'y grimper ; et puis, quel refuge qu'un toit isolé, où le jour allait nous signaler à tous les yeux, et où on ne pouvait manquer de nous poursuivre ! Nous étions donc pris comme dans une souricière ; il ne restait qu'à se soumettre à sa destinée ! Cette cruelle incertitude dura un mortel quart d'heure, au bout duquel un grand coup frappé à la porte cochère annonça que notre sort allait nous être révélé.

Notre sorcière rentrait ; elle s'écria, s'adressant à l'autre femme : « Voyez donc comme c'est désagréable. La séance vient d'être levée, tandis que journallement les séances durent jusqu'à onze heures ; mais demain j'y serai avant neuf heures du matin, et nous verrons ce que tout ça veut dire. »

Nous respirâmes. C'était échapper à la mort. Pouvant donner quelques heures au repos, nous retrouvâmes en tâtonnant les deux lits que ce logement contenait, et, nous étant jetés dessus tout habillés, nous dormîmes quelques heures !... Réveillés vers cinq heures et ayant heureusement pris mon écritoire de poche et quelques morceaux de papier blanc, je fis mes comptes avec Jouy, qui me redevait quatre cents francs et qui fit mille difficultés pour me les payer, mais qui cependant me les solda. Je me fis également faire par lui un ordre pour rentrer à mon corps, ordre par lequel il s'obstina à me

prescrire de passer par Lille, pour y prendre mes chevaux. Je n'avais de chevaux ni à Lille, ni ailleurs; il ne s'agissait donc que de donner de ses nouvelles à sa femme, alors qu'il aurait fallu que je fusse fou comme lui pour reparaître à Lille. Enfin, sept heures étant près de sonner, notre geôlière arriva et nous remit en liberté! Nous lui contâmes à la hâte notre histoire, qui ne l'amusa guère, et, lui ayant fait nos remerciements, nous partîmes. En nous regardant passer, la citoyenne portière, qui voyait échapper ses victimes, nous jeta des regards effroyables.

Arrivés à la porte de la rue, je dis à Jouy : « Nous nous quittons ici... Ainsi de quel côté tournes-tu? — Je prends à droite. — En ce cas, je prends à gauche... Adieu! J'espère que nous nous reverrons en des temps plus heureux. »

Vigearde devait être avant huit heures au café qui était déjà au coin du boulevard et de la rue Montmartre. Je m'y rendis et je l'y trouvai. Nous ne pouvions avoir qu'un sujet d'entretien, qui fut de suite abordé. Essayer de quitter Paris avant trois ou quatre jours nous parut impossible; nous pensâmes également que je ne devais me présenter dans aucune des maisons où j'étais connu, ne fût-ce qu'en raison des domestiques. Il fallait donc s'adresser à quelqu'un d'isolé, mais également à quelqu'un dont l'amitié, la prudence offrissent toutes les garanties dont j'avais besoin. Ces graves considérations fixèrent notre choix sur l'aîné des fils de Mme Desrosiers. Ce bon et brave garçon alla au-devant de tout ce que nous pûmes lui demander; il occupait, rue du Bouloi, un petit logement, dans une maison que remplace aujourd'hui la partie ouest du passage Véro-Dodat, et il m'offrit de partager ce logement avec moi. Il avait pour son service une femme qu'il congédia à la suite d'une mau-

vaise querelle et qu'il ne remplaça ou ne reprit qu'après qu'il fut débarrassé de moi. C'est donc chez lui que je me réfugiai ; nourri par ce que Vigearde et lui m'apportaient dans leurs poches, indépendamment de quelques bavaroises, je passai trois jours et demi, pendant lesquels mon père eut de mes nouvelles, mais ne vint pas me voir parce qu'il se pouvait qu'il fût suivi.

J'avais gardé l'espèce de passeport qui avait servi à Jouy et à moi pour nous rendre de Lille à Paris. Jouy m'avait fait un ordre pour rejoindre mon corps, notre mission étant terminée ; mais ces pièces ne pouvaient plus me servir pour sortir de Paris et ne pouvaient pas être montrées dans l'étendue de la première division militaire. En conséquence Vigearde m'avait raccroché un imprimé de l'état-major de la place ; en contrefaisant son écriture, il le transforma en ordre pour rejoindre mon bataillon à Landrecies. J'imitai comme je pus la signature du général commandant, signature que Vigearde, alors gendre et aide de camp du général Pinon, avait sur un laissez-passer ; avec un bouton d'uniforme où se lisait en légende « République française », et du noir de chandelle, je fis un cachet ; enfin, ayant terminé tout ce qui nous avait été possible de faire, ayant attendu le temps jugé indispensable et abandonnant le reste à la Providence, je montai à cheval avec Vigearde, le 30 août, à dix heures du soir. Nous sortîmes de Paris par un endroit où les nouveaux murs ne se joignaient pas encore, et comme des gens qui se promènent ; nous évitions de cette sorte les barrières, où la surveillance était extrêmement sévère et où je devais être signalé. Nous gagnâmes le Bourget ; là, je parvins à me faire donner deux chevaux de poste et un postillon, je fis mes adieux à Vigearde et je continuai ma route ou plutôt ma fuite à franc étrier.

A Compiègne, un gendarme qui se connaissait en passeports un peu mieux que plusieurs de ses camarades auxquels j'avais exhibé déjà celui que je m'étais fabriqué, voulut m'arrêter; mais je payai de hardiesse et je passai. Entre Chauny et la Fère, mon cheval lancé au grand galop manqua des quatre pieds et m'envoya dans le fond d'un fossé. Il faisait très nuit, et je ne savais où je tombais. Par bonheur, je me fis peu de mal. mon cheval s'en fit moins encore, et nous pûmes continuer notre course. Enfin, je rentrai le 3 septembre à mon bataillon, qui depuis mon départ avait quitté Landrecies, sans que je l'eusse appris, et qui, faisant partie du corps d'armée de Maubeuge, était cantonné à Cerfontaine. Je dois le dire, j'étais fort inquiet en arrivant; il était à craindre, à croire même que l'ordre de m'arrêter y eût été expédié, et ce fut avec un véritable soulagement que je fus assuré du contraire, soit qu'on n'eût pas attaché grande importance à me poursuivre, soit que l'on n'eût pas su aux comités de la Convention à quel corps j'appartenais, soit enfin que, courant au plus pressé, on m'eût oublié.

Quant à Jouy, il était allé, en me quittant, demander un refuge à un procureur nommé Bosquille, logé cour de la Sainte-Chapelle, à côté de la maison où était né Boileau, et qui dans sa maison avait une trappe inconnue même de ses domestiques; au-dessous de cette trappe se trouvait une petite chambre, et Jouy l'occupait. Il y passa six semaines, pendant lesquelles ses imprudences firent cent fois frémir celui qui le sauvait. Tantôt il sortait de sa niche sans prévenir son hôte, tantôt il allait courir Paris, et, dans une de ces courses extravagantes, il lui arriva de se trouver face à face avec ce Dupin du ministère de la guerre, dont la figure se contracta en le reconnaissant et qui néanmoins le laissa passer. Une

circonstance bizarre du séjour qu'il fit dans cette trappe fut d'entendre les crieurs des jugements du tribunal révolutionnaire s'égosiller et proclamer la condamnation à mort des indignes généraux Chancel et O'Moran, et par contumace celle du scélérat de Jouy, aide de camp de ce dernier.

Dans cette position atroce et qu'il ne savait ni comment prolonger ni comment finir, sa sœur, Mme Broudes, vint à son secours. Le hasard lui avait fait rencontrer en Sologne où elle se trouvait une espèce de niais qui de taille et de traits ressemblait étonnamment à Jouy. Aussitôt elle conçoit l'idée de l'envoyer à Paris, je ne sais sous quel prétexte, lui fait donner un passeport pour voyager en France; elle a dicté pour ainsi dire le signalement, puis elle expédie le nigaud. Par une lettre elle informe Jouy de ce plan. Une entrevue résulte. Jouy en profite pour griser son homme, dont il n'est connu que sous un faux nom, et pour lui voler le passeport avec lequel il part de suite, n'ayant eu besoin que de prendre une perruque un peu moins blonde que ses cheveux et de teindre légèrement ses sourcils. Grâce à cette précaution, grâce au passeport, il gagne la Suisse pendant que son sosie resté à Paris sans papiers est arrêté et mis en prison.

Nulle part Jouy n'était longtemps sans avoir un roman. Il fit en Suisse la connaissance d'un homme aisé, qui, touché de ses malheurs, charmé de son esprit, le recueillit chez lui. Cet homme avait une fille unique, favorisée par la fortune et par la nature; elle semblait prédestinée à une existence heureuse, qu'elle aurait eue sans l'imprudente compassion de son père; car n'avoir que la simplicité des mœurs helvétiques pour résister à un séducteur aussi dangereux que Jouy, c'était un secours impuissant. La malheureuse enfant se laissa séduire,

puis enlever; bientôt après, elle était abandonnée.

Telles furent les principales aventures qui se rattachèrent à la mission de vingt jours que Jouy eut à remplir. De trois que nous partions de Lille, le 7 août. Daboville fut presque de suite arrêté, guillotiné; Jouy n'échappa à l'échafaud qu'à l'aide d'une trappe et de l'émigration, et moi parce qu'on m'oublia ! Et ce résultat il l'obtint, tout en remplissant avec distinction, avec succès une mission importante et difficile, mais en s'acharnant aussi à changer en crimes politiques tout ce qui devait former pour lui des titres !

CHAPITRE XVI

Lorsque je rejoignis mon bataillon, il occupait, ainsi que je l'ai dit, Cerfontaine, joli village situé à une demi-lieue de Maubeuge, à un quart de lieue de la manufacture d'armes de ce nom. Cette position de Cerfontaine se rattachait au camp retranché qui, sur la rive droite de la Sambre, couvrait la ville de Maubeuge; toutefois elle n'avait rien de militaire et nous servait à échelonner nos troupes, placées à Recquignies, au camp de Rocq, à Jeumont, à Cousolre et à Solre-le-Château, par où l'armée du Nord se liait à l'armée des Ardennes.

On se rappelle que, lorsque le comte de Valence me prit pour aide de camp, c'est l'armée des Ardennes qu'il commandait en chef; je ne pouvais donc me trouver en contact avec cette armée sans être excité à savoir quel successeur avait eu cet homme si distingué, ce chef si brillant, auquel on pouvait succéder, mais que, sous quelque rapport que ce fût, il était si difficile de remplacer. Je demandai le nom de ce successeur, qui s'appelait Charbonnier. On ne juge pas le sac sur l'étiquette; mais le parallèle auquel me conduisit mon investigation ne me laissa pas le moindre doute sur le contraste existant entre les hautes capacités, les qualités chevaleresques, la science militaire du prédécesseur et l'absence de tous ces mérites chez le successeur.

On peut juger d'après cela ce que nous serions devenus sans l'ineptie de nos ennemis et sans l'action

irrésistible d'un gouvernement de fer et de sang. En 1792, nos armées avaient à leur tête des hommes préparés à de tels commandements. Pendant les six premiers mois de 1793, il restait encore de ces hommes; mais, à dater de cette époque, la guillotine fit raison de presque tous ceux que la fuite n'avait pas soustraits à son coutelas; bientôt même un décret de la Convention chassa des armées tous ceux qui étaient nés nobles, puis ordonna leur arrestation. Des classes élevées on en vint aux classes intermédiaires, qui fournirent un si grand nombre de victimes que les brevets de généraux s'appelèrent bientôt des brevets de guillotine. Désormais on ne voyait plus de garantie qu'en s'affranchissant de la hiérarchie des grades, et c'est alors que, sous l'influence des sociétés populaires et des comités révolutionnaires dont la France fut bientôt couverte, les représentants aux armées, véritables proconsuls, destituèrent, remplacèrent, et, sous leur bon plaisir, firent arrêter des officiers de tous grades pour en créer de nouveaux, à tel point que de simples soldats, des tambours même, devinrent brusquement adjoints aux adjudants généraux, adjudants généraux, généraux de brigade et généraux de division, alors dernière élévation militaire.

Comment ne pas citer Balland, qui avait été le tambour de ma compagnie de grenadiers aux Feuillants, qui avait nettoiyé nos bottes et fait nos commissions, homme sans forme et sans fond, et qui se trouva tout à coup général de division; Vinternier, chef d'une des escouades des tape-dru de Maillard, et qui, de septembriseur, fut fait général de brigade sur le champ de bataille par Saint-Just qu'il avait tiré des mains des Autrichiens (1).

(1) M. de La Roserie, qui avait employé ce Vinternier comme ba-

et, dans un ordre un peu plus relevé, d'Armagnac, dont j'aurai l'occasion de parler à propos du gouvernement de la Vieille-Castille. et Briche, qui plus tard commandant pour S. M. le Roi Très Chrétien la division de Tours. et ayant à dîner chez lui le duc de Duras et voulant lui faire boire du vin de Malaga que celui-ci refusait. céda à une heureuse inspiration et dit devant vingt convives : « Avalez ce vin, duc, avalez-le, ou je vous le f... en lavezement. »

Ces faits, si affligeants alors, ne sont plus aujourd'hui que des espèces de curiosités; je n'en étais pas moins fort attristé de servir sous des chefs qu'on ne pouvait respecter, et sans mon père j'aurais quitté le service quelques mois après le moment que je rappelle. Heureusement il me fit sentir l'inconvénient de changer de carrière; il me démontra combien il y aurait de faiblesse à regarder comme durable ce qui ne pouvait être que transitoire, et. éclairé par ses prévisions, fortifié par sa sagesse, je persévérerai.

Quant à Charbonnier, auquel personne ne contesta la bravoure et qui se fit citer pour elle, notamment à l'attaque de Bossut (fin d'avril 1794), s'il ne put se faire aucune réputation militaire, il s'en fit une d'un autre genre; il amusa son armée et même toutes les armées de la Répu-

digeonneur, le rencontra un jour affublé du chapeau rond avec des plumes et une espèce de sarrau de laine, serré à la taille par un ceinturon, auquel pendait un sabre superbe, et que complétaient deux épaulettes à graines d'épinards et à étoiles. « Eh bien ! lui dit M. de La Roserie, que signifie ce beau costume ? — Quoi ! tu ne sais pas, reprit le général improvisé, que Saint-Just, le héros du peuple, cédant à son bouillant courage, se trouva enveloppé par les Autrichiens et serait mort si moi, Vinternier, je ne l'avais sauvé en tuant tous ceux qui l'entouraient, et c'est pour ce grand service rendu à la patrie que j'ai été fait général de brigade. » Le 10 thermidor fit annuler cette nomination et aurait dû en faire annuler bien d'autres.

blique par des anecdotes dont quelques-unes serviront d'échantillon. Il ne s'occupait que de boire et de manger, ce qu'il appelait « pomper les huiles et chiquer les légumes ». On vint lui dire un jour : « Général, l'ennemi attaque votre ligne. — Oui. Ah bien ! il sera joliment reçu ! » Et comme il ne bougeait pas, quelqu'un ajouta : « Mais, général, n'allez-vous pas rejoindre vos troupes ? — Mes troupes ! Ah ! soyez donc tranquilles, elles sont composées de petits mâtins qui savent leur affaire mieux que moi. »

On lui faisait savoir de Paris qu'il ne faisait rien, et que s'il tardait à battre l'ennemi, il serait destitué ! Trois jours après, il écrivit au Comité de salut public ce qui suit : « Citoyens représentants, j'ai attaqué sur tous les points les satellites du despotisme. Partout les esclaves épouvantés ont fui devant les sans-culottes de l'armée des Ardennes ou sont tombés sous leurs coups. En attendant ceux des tyrans, leurs cadavres jonchent la terre de la liberté. Vive la République ! Fraternité ou la mort. » Il eut une mention honorable et n'avait pas bongé (1).

(1) Cet original n'était pas sans copie ou sans pendant. L'armée d'Italie avait son Charbonnier dans un général nommé Macquart, qui, ayant oublié d'apprendre à lire, n'était cependant pas de qualité à ne pas savoir signer son nom. Un officier vint un jour lui demander de lui signer un certificat qui, selon l'usage et les nécessités du moment, portait que, pendant qu'il avait été sous ses ordres, il n'y avait eu que des éloges à donner à sa conduite politique et militaire. « Mon ami, lui dit Macquart, je ne me mêle jamais de politique. »

Il commandait à Alexandrie, où se trouvait en même temps un gouverneur sarde, et à propos de je ne sais quelle mesure on lui observa qu'il était indispensable qu'il se concertât avec ce gouverneur : « F..., répondit-il, je suis Français, Macquart. Je me f... de ce b...-là et je commande tout partout. »

Quand on lui portait une lettre à signer, il demandait toujours : « Y as-tu l... la Fraternité ? » Et quand on lui disait « oui », il signait. Un courrier du ministre de la guerre lui remit, un jour, une dépêche très pressée. Ses lecteurs n'étaient pas là. Le courrier qui

Je passe sous silence les Despinoy, Donnadieu, Canuel, Victor, Clarke, Villatte, sur le compte desquels pour l'instant je préfère me taire, et je me hâte de dire que, tout en faisant arriver aux premiers grades des hommes inutiles ou peu dignes, les représentants y portèrent aussi des hommes d'une haute et forte capacité : Hoche, Marceau, Kléber, Desaix, Dugommier, Jourdan, Masséna, et celui qui fut le héros entre tant de héros, le grand homme entre tant de grands hommes.

Je reviens à mon cantonnement de Cerfontaine. Huit jours pour moi s'y passèrent dans un calme que tant d'agitations m'avaient rendu désirable. Mais, le 11 septembre, à la pointe du jour, nous reçûmes l'ordre de nous rendre au camp de Maubeuge, avec armes et bagages. Un rassemblement considérable de troupes s'y faisait; lorsque nous arrivâmes, plusieurs batteries d'artillerie se joignaient à elles; on forma du tout une colonne, à la tête de laquelle nous partîmes pour Avesnes, place au delà de laquelle nous fîmes une halte, pour être aussitôt dirigés sur Landrecies. La nuit survint, et nous bivouaquâmes pendant quelques heures. Avant le jour on nous remit en mouvement; mais, peu avant Landrecies, la tête des troupes de notre colonne se trouva mêlée aux premières troupes d'une qui venait de Cambrai et avait la même destination. Des discussions s'élevèrent pour savoir laquelle de ces deux colonnes passerait la première; nous étions déjà en retard de plusieurs heures, et nous en perdîmes encore. Nous apprîmes même qu'une troisième colonne, venant de je

devait emporter la réponse demandait qu'on l'expédiât, et Macquart, jurant comme un débaptisé, cria: « Je voudrais que le diable eût tordu le cou au b... qui a inventé l'écriture; mais aussi pourquoi ton ministre ne t'a-t-il pas chargé de me dire ce qu'il avait à m'écrire? »

ne sais où, devait se joindre à nous, mais que, attaquée la veille par un corps fort supérieur en cavalerie surtout, elle avait été abîmée. Enfin, vers onze heures du matin et au nombre de douze à quinze mille hommes, nous traversâmes Landrecies pour aller au-devant d'un ennemi que nous devions surprendre à la petite pointe du jour, dans le but de débloquer le Quesnoy que le prince de Cobourg avait attaqué, pendant que le duc d'York s'était fait battre devant Dunkerque par Houchard qui aurait pu le détruire.

J'ignore sous quels rapports cette opération pour le déblocus du Quesnoy n'attesta pas l'ignorance et l'incapacité de ceux qui l'ordonnèrent.

Le corps du général Beaulieu se trouvait réuni au gros de l'armée du prince de Cobourg pour assurer la prise du Quesnoy, qui, dénué de tout, ne pouvait résister longtemps, et que l'ennemi tenait d'autant plus à posséder que la position donnait plus d'avantages pour attaquer Landrecies, Avesnes et Maubeuge. Contre de telles forces nous n'étions certes pas en nombre, même si nous avions eu les cinq mille hommes de la troisième colonne qui n'avait pu nous rejoindre. De plus, qu'aurait signifié le déblocus momentané du Quesnoy, alors même que nous serions arrivés jusqu'à ses portes? Rien; car nous n'étions en mesure ni de le ravitailler, ni de nous maintenir à sa portée, de même que nous ne pouvions abandonner que pour quelques moments le camp de Maubenge, d'une autre importance encore que le Quesnoy.

Il ne pouvait pas être question d'une diversion, car en ce moment aucun autre point n'était attaqué, et si l'espoir de quelques succès avait été fondé sur une surprise, il fallait y renoncer; arrivant après onze heures du matin là où l'on devait être avant le jour, il n'y avait

plus personne à surprendre. Enfin, pour secourir une place, il fallait qu'elle fût encore à secourir, et, lorsque nous attaquâmes, le Quesnoy était rendu depuis vingt-quatre heures.

Quoi qu'il en soit de toutes ces erreurs fort étranges aux troupes, nous débouchâmes de Landrecies et fîmes formés en trois colonnes d'attaque, plus une réserve (1).

Le moment qui précéda celui où nous reçûmes l'ordre d'attaquer est un de ceux où j'ai éprouvé le plus d'enthousiasme! J'étais heureux et fier de me trouver pour la première fois à commander devant l'ennemi une belle compagnie et d'être comme l'arbitre de la vie de quatre-vingt-deux braves! Aussi ne négligeai-je rien pour exciter l'ardeur de mes soldats. Je les pérorai, je leur dis tout ce qu'avait d'important pour l'honneur d'un corps nouveau la manière dont il débutait à la guerre. Une vivandière passant près de nous, je payai l'eau-de-vie à toute la compagnie, que je mis en marche en chantant la *Marseillaise*.

Sur la gauche de la route de Landrecies au Quesnoy, nous entrâmes dans la forêt de Mormal pour attaquer le village de Fontaine. Je pénétrai un des premiers à la baïonnette, et, les tambours battant la charge, la guerre m'apparut là dans toute sa sévérité. Je ne parle pas du combat proprement dit : ce fut comme partout; mais plusieurs des habitants de ce village, Français comme nous, avaient été blessés par des balles; les obus de l'ennemi ayant mis le feu à plusieurs maisons et granges, c'était un affreux spectacle que celui de ces mal-

(1) En parlant de cette opération, M. Thiers dit : « Ces colonnes devaient sortir de Landrecies, Cambrai et Maubeuge! Malheureusement elles ne purent agir en même temps; l'une fut enfermée dans Landrecies, l'autre entourée dans la plaine d'Avesnes. » Or personne ne fut enfermé dans Landrecies.

heureux couverts de sang et cependant cherchant, au lieu de se panser, à éteindre l'incendie.

Ce village dépassé, et en suivant les Autrichiens, je traversai un jeune taillis, à la sortie duquel je me trouvais devant une redoute qui défendait une clairière. Aussitôt je reformai ma compagnie! Une vingtaine de tirailleurs repoussèrent ceux de l'ennemi; avec le reste je marchai sur la redoute, en la tournant par sa gauche; je m'en emparai! Mais quel fut notre étonnement en ne trouvant à l'intérieur qu'une rangée de pieux que nous avions pris pour des soldats! Les Autrichiens recouraient assez souvent à cette ruse, qui, donnant le change sur l'abandon d'une redoute, leur faisait gagner quelques minutes et parfois arrêtait des assaillants. Mais ce genre de conquêtes n'était rendu facile que pour exciter à se jeter plus en avant. A peine la nôtre faite, les troupes qui sur notre gauche prolongeaient notre ligne furent attaquées, et avec une telle vigueur que, forcées sur plusieurs points, elles se jetèrent en désordre sur Landrecies; à son retour, mon bataillon allait être enveloppé et pris si le rappel n'avait été battu.

Nous étions furieux; en vérité, il y avait de quoi. Je puis même dire que le mécontentement était général. Je ne me rappelle pas d'affaire qui ait excité plus de rumeurs de la part des troupes qui avaient combattu. Göttmann, hâbleur habitué des clubs, ne manqua pas cette occasion, et, ayant entraîné quelques autres chefs de corps et des officiers de tous grades, il se rendit avec eux à la municipalité de Landrecies, y dicta, signa et fit signer une dénonciation motivée contre les généraux qui nous avaient commandés, et s'en fit donner récépissé. Vers la nuit, on nous remit en marche pour retourner à Maubeuge. Les soldats, sur pied depuis quarante heures,

n'en pouvaient plus. A la hauteur de Maroilles, on nous arrêta pour bivouaquer et pour nous rallier, car nous étions dans une véritable débandade. Si, au dire de tout le monde, l'ennemi, dont nous n'étions séparés que par la Sambre, nous avait attaqués avec cinquante hommes de cavalerie, il nous mettait en pleine déroute et prenait toute l'artillerie. Mais comment eût-il supposé un tel désordre? Il nous laissa donc achever sans nouveau malheur cette triste expédition et rentrer dans notre cantonnement de Cerfontaine.

Quinze jours s'y passèrent encore dans le calme; mais, le 23 septembre, à la pointe du jour, le canon se fit entendre en arrière et en avant de nous, c'est-à-dire au dessus et au-dessous de Maubeuge.

Ce canon était celui du général Colloredo, commandant la gauche de l'armée du prince de Cobourg et forçant en avant de Cerfontaine le passage de la Sambre! Ses forces ne rendaient pas son succès douteux; il était en mesure d'anéantir de ce côté tous nos cantonnements avancés. Il ne fallait pour cela que brusquer son passage et agir par masses. Mais il forma autant de points d'attaque que nous avions de cantonnements, de sorte que, tout en nous repoussant de partout, il laissa à nos corps épars des moyens de jonction et de retraite qu'il aurait dû leur ôter.

Toutefois nous étions attaqués par plus de trente mille hommes, et nous ne pûmes empêcher l'ennemi de s'établir en force à Cerfontaine; il s'empara des hauteurs et des bois qui entouraient le camp de Maubeuge, et de suite, jour et nuit, il travailla à les couvrir de retranchements; dès lors il devint évident que notre blocus était irrévocable. Le lendemain, un fait tout à fait extraordinaire attesta le peu d'ordre et de discipline qui régnait parmi quelques corps dans le camp. Vers cinq heures du

soir, quatre cents grenadiers de plusieurs demi-brigades se réunirent tout à coup avec leurs armes, et, de leur propre autorité, franchissant la barrière du camp, ils allèrent attaquer l'ennemi dans le bois de Séru.

Aussitôt une forte colonne d'infanterie, marchant avec du canon, sort de Cerfontaine, attaque en flanc les grenadiers que personne ne soutenait et les force à se reposer; mais l'ennemi ne s'en tient pas là, et, pour utiliser le reste des troupes auxquelles il a fait prendre les armes, et pendant que cette première colonne s'empare d'un autre point, il fait avancer une seconde colonne sur la manufacture d'armes que notre bataillon occupait et qui était un des principaux magasins du camp; il dirige sur elle le feu de plusieurs pièces d'artillerie, l'attaque de vive force, nous contraint à l'abandonner et met le feu, non seulement à cette manufacture, mais encore à toutes les fermes ou villages qui se trouvent à portée du camp.

Rien n'ayant annoncé que l'on dût combattre ce jour-là, je m'étais rendu après dîner à Maubeuge. Plusieurs motifs m'y avaient conduit. Le premier était de retirer un paquet qui m'était envoyé par mon père (1); le second était de jeter quelques lettres à la poste et de prendre celles qui pouvaient être arrivées pour moi, objet pour lequel je ne m'en suis jamais rapporté à personne (2). Le troisième était une affaire de prévision. Je

(1) Ce paquet était enveloppé dans des feuilles de papier sales et chiffonnées, sur lesquelles, d'une écriture inconnue, se trouvaient çà et là, sous forme de maximes, les recommandations que mon père n'osait plus m'écrire autrement, effet et preuve des terreurs auxquelles déjà l'on était en proie !

(2) Rappellerai-je qu'au nombre des lettres qui m'étaient arrivées, s'en trouvait une dans laquelle Vigearde me disait : « Tout le monde est parti pour renforcer nos armées; il n'est pas jusqu'à Desrosiers qui, depuis qu'on l'y force, marche de bonne volonté. »

savais Maubeuge fort mal approvisionné; je ne me souciais nullement de partager la famine ou la disette que je pressentais; en conséquence j'avais acheté huit livres de chocolat, six livres de riz et dix livres de sucre. Ces achats à peine terminés, le canon avait hâté mon retour, et j'avais rejoint ma compagnie comme elle commençait à gravir le coteau pour se reposer sur le camp. L'ennemi pendant ce trajet nous canonna vivement. Ma compagnie perdit quelques hommes, notamment un chasseur auquel je parlais et qui, frappé par un boulet entre les deux épaules, tomba comme un homme qui se couche et expira sans une plainte, sans un signe de douleur. Il y eut une sorte de cri sur le bonheur de cette mort, et le fait me rappela ce mot d'un ancien militaire à un jeune officier qui, dans l'hypothèse toujours probable d'être tué à la guerre, désirait mourir d'un coup de canon : « Diable! vous n'êtes pas dégoûté! »

Mon bataillon établi sur le terrain qu'il devait occuper, je dis à notre commandant que mes effets étaient restés à la manufacture, et je lui demandai l'autorisation de faire une tentative pour les récupérer. Il y consentit, et je partis avec quinze hommes de bonne volonté. J'avais calculé que, cette manufacture se trouvant sous le feu de nos batteries, l'ennemi ne pouvait y avoir que quelques tirailleurs attirés par l'espoir du pillage; cela se trouva exact; j'avais également prévu que quinze hommes épars ne lui paraîtraient pas valoir une grande dépense de boulets; enfin, ayant visité dès la veille au soir toute cette manufacture, j'avais reconnu une petite porte à laquelle, le coteau une fois descendu, je pouvais arriver, couvert par les vastes bâtiments de l'établissement. De là c'était facile de parvenir jusqu'à mes bagages : ma petite expédition devait donc réussir; mais j'avais compté sans le feu, qui par malheur dévorait déjà le

corps de logis où se trouvait ma chambre. Indépendamment de mes papiers, je perdis mon linge et mes hardes; c'était la seconde fois depuis cinq semaines.

La nuit vint, d'autant plus illuminée d'incendies qu'elle était plus obscure. Tout autour du camp l'horizon n'était plus que flammes. Ce spectacle lugubre le devint bien plus lorsque de toutes parts les malheureux habitants des fermes et des villages incendiés apparurent, suivis de leurs femmes et de leurs enfants, tous jetant des cris affreux. Ils amenaient ou apportaient avec eux ce qu'ils avaient pu sauver de bestiaux, de vivres et d'effets, et venaient chercher un refuge dans un camp que la disette ne devait pas tarder à assiéger d'une manière plus menaçante encore que l'ennemi.

Encore que ces destructions annonçassent un blocus plus qu'une attaque de vive force, l'impression qu'elles avaient faite sur nos troupes, les mouvements que l'on avait aperçus parmi celles de l'ennemi, firent craindre qu'il ne cherchât à profiter de cette nuit et de l'ébranlement qu'il devait avoir causé, pour enlever le camp d'assaut; en conséquence, toutes les troupes reçurent l'ordre de rester sous les armes jusqu'au jour. Les banquettes furent garnies. On forma des réserves, et chaque barrière fut gardée par des bataillons serrés en masse. Précautions sages, mais inutiles, car l'ennemi ne bougea pas.

Je ne parlerai pas de la totalité des affaires auxquelles mon bataillon prit part pendant les dix-neuf jours de ce blocus, le premier des cinq auxquels j'étais prédestiné. On se battait en effet tous les jours, et on ne se battait jamais sans que nous prissions la tête des colonnes d'attaque, d'une part parce que nous étions infanterie légère, de l'autre parce que nous étions corps belge, enfin parce que notre vingt-quatrième bataillon était brave et très

bien commandé. Les détails de ces combats sans résultats n'auraient pas d'intérêt; je me bornerai donc à rappeler les affaires de quelque importance ou celles qui m'ont laissé quelques souvenirs personnels.

Ainsi que je l'ai fait pressentir, la disette ne tarda pas à devenir l'un de nos fléaux et à accuser gravement ceux qui avaient charge et pouvoir de la prévenir. Nous étions dans un pays fertile; la récolte avait été abondante, et partout elle était rentrée. Rien n'était donc plus facile que d'approvisionner le camp, qui, construit pour vingt mille hommes, devait contenir de quoi les nourrir du moins pendant un mois ou six semaines. Mais on fit la faute de ne pas former des magasins dans le camp et de ne pas y réunir des troupeaux proportionnés aux besoins; de plus, une grande partie de ce que l'on avait réuni fut logée dans les bâtiments de la manufacture, qui, située en dehors des ouvrages, était à la discrétion de l'ennemi.

Personnellement je ne souffris pas trop. Parmi les paysans qui, fuyant devant le fer et l'incendie, étaient rentrés la première nuit du blocus dans notre camp, un paysan traînant après lui une très belle vache s'était arrêté devant moi pour respirer : « Qu'allez-vous faire, lui dis-je, pour empêcher qu'on mange votre vache? » Et comme il tremblait avec raison : « Tenez, ajoutai-je, attachez-la derrière ma tente, dites que je vous l'ai achetée et réservez-moi le lait dont j'aurai besoin et que je vous payerai dix sous la pinte. » Ce marché fut conclu : je lui sauvai sa vache, et avec le lait, dont en partie je faisais faire du beurre, avec mon chocolat, mon riz, mon sucre, j'eus une nourriture excellente et substantielle. Pendant ce temps les camarades étaient réduits à la demi-ration de pain moisi et aux deux onces de lard rance, que je donnais à mon paysan, en me réservant la croûte de mon pain que je faisais griller.

Nos affaires les plus nombreuses et les plus chaudes (1) eurent lieu en avant de la redoute du Tilleul et de la redoute du Loup, qui, au-dessus de Maubeuge, flanquaient les deux rives de la Sambre. Les courtines qui devaient la relier aux ouvrages du camp n'étaient pas faites quand le blocus commença; elles ne s'achevèrent même que sous le feu de l'ennemi, qui sans cesse tirait sur les travailleurs, de sorte qu'il fallait presque autant de monde pour empêcher ceux-ci de fuir que pour répondre à l'ennemi; mais notre tâche ne se bornait pas à cela. En avant et à demi-portée de canon de la redoute du Loup se trouvait une ferme, nommée la Cense du château, ferme très solidement construite, que l'on avait eu l'imprévoyance de ne pas raser d'avance, et dans laquelle nous ne pouvions pas permettre à l'ennemi de se retrancher, mais dans laquelle il ne nous permit pas non plus de nous établir. Enlevée et reperdue par nous à six reprises, elle nous coûta beaucoup de monde, mais en coûta davantage à l'ennemi, qui n'y mit aucune pièce en batterie que de suite elle ne fût démontée. En effet, un sous-officier d'artillerie, qui comme pointeur était un homme extraordinaire et qui disposait entièrement d'une magnifique pièce de 24, à l'angle saillant de la redoute du Loup, fit à ce propos des merveilles. Quoique nous fusions à peu près aussi mal approvisionnés en munitions qu'en vivres, et que chaque coup de canon impliquât en quelque sorte responsabilité, ce pointeur avait carte blanche et tirait tant qu'il voulait. Tous ses coups por-

(1) Dans une affaire précédente, et pendant que nous exécutions la retraite qui venait d'être ordonnée, un boulet, suivant l'arête d'une coupure de terrain, s'enterra juste au-dessous de mon pied gauche et me renversa, tant la commotion fut vive. Relevé par deux de mes chasseurs, j'eus besoin de leurs bras pour gagner le camp, et j'en boitai plusieurs jours.

taient, et il tirait au jugé aussi bien qu'à la vue. Le voir tirer était une curiosité, même pour les généraux du camp, pour qui cette redoute était devenue un but de promenade. Un jour que je causais avec lui, nous vîmes quelques officiers autrichiens s'échapper de la ferme et se couler derrière une haie, qui les cachait; ils s'approchèrent assez de la redoute pour la bien observer. « S'ils n'étaient que deux ou trois », me dit-il, « il me serait impossible de deviner où ils vont se placer; mais, à cinq, il n'y a derrière cette haie qu'un endroit où ils puissent s'arrêter commodément; je vais donc pointer d'avance ma pièce sur cet endroit, et dans trois minutes, temps nécessaire pour s'y rendre, je leur servirai un plat de mon métier. » Ce temps écoulé, il tira un coup de canon à mitraille, et, le coup à peine parti, nous vîmes deux de ces officiers se sauver à toutes jambes. Je ne sais pas quand s'est retiré le troisième, qui sans doute avait été blessé; mais, pour les deux autres, lorsque nous attaquâmes une heure après, nous vîmes leurs cadavres à l'endroit où ils avaient été ajustés.

C'est en avant de la redoute du Tilleul et dans le bois de ce nom que nous eûmes, le 13 octobre, le combat le plus déplorable de tout ce blocus, celui où les troupes envoyées pour nous renforcer, recevant en arrière de nous les balles ennemies qui nous dépassaient, commencèrent, sans voir sur qui elles tiraient, un feu nourri et nous blessèrent ou nous tuèrent plus de monde que l'ennemi par qui nous nous crûmes tournés. Une telle erreur, qui accuse les soldats et incrimine les officiers, se renouvelle plus souvent qu'on ne pense et toujours produit sur les troupes un effet exécrable. Mes notes sur ce combat ayant été au nombre de celles assez fidèlement suivies dans la rédaction des *Victoires et con-*

quêtes (1), je me bornerai à rappeler ici que c'est dans cette fatale journée, et par une balle française, que le capitaine Francœur, dont j'ai parlé à propos de mon arrivée à Landrecies, a été mortellement blessé (2).

A la gauche de la redoute du Loup se trouvait un bas-fond, par lequel, sans être aperçu ou entendu, l'ennemi pouvait arriver de nuit jusqu'aux ouvrages du camp. Je ne sais sur quel renseignement on crut, le 14 au soir, à une attaque sur ce point; pour être de suite avertis, on résolut d'y faire bivouaquer cent hommes, dont j'eus le commandement. Vers dix heures du soir, je fus conduit au centre de cet espace par un guide, bien entendu, dans le plus grand silence; personne ne quitta ses armes, et il ne fut pas question de faire du feu; or cet endroit marécageux était pestilentiel, et, vers deux heures du matin, plusieurs de mes soldats se trouvèrent mal et furent forcés de se retirer. Peu après, mon sous-lieutenant fut contraint de les suivre: à une demi-heure de là, mon lieutenant tomba sans connaissance, et quatre hommes l'emportèrent; enfin, vers trois heures et demie et quoique je ne fisse que marcher en surveillant moi-même ma ligne de factionnaires, je me sentis tout à coup défaillir. Par bonheur, une vivandière se trouva là; elle avait du café chaud et de l'eau-de-vie, et trois tasses de gloria que j'avalai coup sur coup, moi qui ne prenais

(1) *Victoires et conquêtes*, première édition, t. II, p. 81, 82, 83.

(2) Cette affaire, si triste par le fait que je viens de rapporter, était absurde en principe. Qui croirait qu'elle eut pour objet de s'emparer des moyens de siège que l'on supposait avoir été réunis par l'ennemi dans un bois en avant de cette redoute du Tilleul? Or, ce n'est pas sous la portée des canons et sous la menace de vingt mille hommes qu'aurait pu être placé un grand matériel. D'autre part, la saison ne permettait pas de songer à entreprendre un siège, et l'ennemi, chaque jour averti de notre pénurie par des déserteurs, n'avait pas besoin de tenter une attaque de vive force contre un camp que la disette lui livrerait bientôt.

habituellement ni café ni liqueurs, me mirent en état d'achever ma nuit à ce mauvais poste.

Mon père connaissait le général Chancel, qui, au commencement de cette année 1793, avait si honorablement défendu Condé. Ce général était au nombre de ceux qui se trouvaient bloqués à Maubeuge; quelques jours avant le blocus, j'avais reçu de mon père une lettre pour lui; je la lui avais portée et j'avais été très bien accueilli. Il avait d'ailleurs pour aide de camp un capitaine Simon, mort maréchal de camp, que j'avais vu à Lille, avec lequel je m'étais lié et qui avait la juste réputation d'un officier instruit et fort capable. Je me trouvais donc avec ce général dans un double rapport; aussi ne venait-il jamais au camp sans passer sur le front de bandière de mon bataillon, sans me faire demander et causer avec moi. Parfois il me gardait avec lui pour achever sa tournée et me faisait soutenir des thèses sur ce que nous remarquions ou ce qu'il lui plaisait de discuter.

Un jour que je continuais avec lui une de ces visites, il fut entouré par beaucoup de soldats, qui se plaignaient de la mauvaise qualité et de l'insuffisance des vivres. Un des plus jeunes, l'apostrophant, lui dit: « Mon général, nous ne demandons pas mieux que de nous battre; mais, pour se battre et après s'être battus, il faut des aliments que l'on puisse manger, comme après de grandes fatigues il faut du repos! — Et quel mérite et quelle gloire auriez-vous », répliqua le digne général avec véhémence, « si d'un bon logement et d'une bonne table, vous alliez au champ de bataille? Apprenez, jeune homme », ajouta-t-il, après avoir éloquemment développé sa pensée, « que c'est par une longue suite de travaux, de privations, de fatigues, de souffrances, qu'il faut acheter l'honneur de combattre et de mourir pour la patrie. » Cette péroraison causa une vive impression, et des

applaudissements éclatèrent, faisant autant d'honneur aux soldats dont ils émanaient qu'au chef qui les avait provoqués. Quant à moi, elle acheva de m'inspirer une haute vénération pour le général Chancel.

Le 15 octobre, le canon se fit entendre dans le lointain et même sembla se rapprocher et se mêler à des feux de mousqueterie. L'idée que nous étions secourus transporta les soldats d'enthousiasme; ils coururent à leurs armes, se rassemblèrent et demandèrent à grands cris qu'on les menât au combat. Mais des heures se passèrent avant qu'aucun des généraux parût; lorsqu'enfin ils arrivèrent au camp, leur air glacial pétrifia tous les braves; il fut impossible de leur ôter l'idée que le feu que nous entendions était celui du siège d'Avesnes ou l'effet d'une ruse de l'ennemi, qui voulait nous faire sortir de nos retranchements dans le but d'y rentrer pêle-mêle avec nous. Le lendemain, cependant, le feu recommença; le camp retentissait d'imprécations; on aurait fini par marcher sans généraux, si ceux-ci ne s'étaient décidés à faire enfin une sortie. Comme mon bataillon partait, le général Chancel, qui n'avait pas paru la veille, arriva; un de ses domestiques conduisait un cheval de main; il me fit monter et me garda avec lui toute la soirée.

L'attaque que nous exécutâmes n'eut aucun caractère, si ce n'est celui d'une mauvaise reconnaissance. L'ennemi, au reste, avait encore sur ce front toutes ses pièces et nous montra à peu près autant de troupes que de coutume; mais certainement il n'avait plus là que celles qu'il nous montra et qui se seraient retirées, si nous nous étions portés en avant. Au scandale de tous, à l'indignation du général Chancel, qui ne s'approcha que par moments du groupe formé par les généraux Ferrand, Mayer et Desjardin, en répétant sans

cesse : « Quels hommes ! quels hommes ! » tout se borna à un feu de tirailleurs, de pied ferme, et à des coups de canon. Ainsi, pas une manœuvre, pas une charge, rien qui pût nous éclairer sur notre position. Après deux heures perdues à cette insignifiante sortie, c'est-à-dire à l'approche de la nuit, nous rentrâmes dans le camp.

Pendant cette sortie, alors que le feu de nos tirailleurs et de ceux de l'ennemi était le plus vif, et que les deux lignes échangeaient le plus de boulets, un lièvre partit entre les jambes de nos soldats. A l'instant l'ennemi est oublié, et plus de deux cents hommes se précipitent sur le lièvre, le poursuivent, et, à coups de fusil, de baïonnette et de crosse, au risque de s'entre-blesser ou tuer, et malgré ce que les officiers purent faire et dire, cette bizarre chasse continua au milieu des cris, des éclats de rire et de la stupéfaction des Autrichiens, et cela jusqu'à ce que le lièvre fût dans le sac d'un des poursuivants. Le fait n'aurait pas assez d'importance en lui-même pour être rapporté ; mais il caractérise l'état d'esprit des soldats, entraînés par le manque de confiance en leurs chefs et par la disette à commettre de pareils faits d'indiscipline en présence de l'ennemi.

En revenant de cette mauvaise parade, j'accompagnai le général Chancel jusque chez lui, et c'est pendant ce trajet que, après être revenu sur la médiocrité et la pusillanimité des généraux Desjardin et Mayer, et sur la faiblesse avec laquelle le général Ferrand déférait à leurs avis, il m'expliqua l'éloignement où il s'était tenu d'eux et me dit son dépit de n'avoir pu les décider, dès la veille, à réunir toutes les troupes disponibles, piquets et postes exceptés, et à marcher dans la direction d'où s'entendait le canon. « Les soldats », ajouta-t-il avec humeur, « ne se sont pas trompés sur l'urgence

de ce mouvement. » Enfin, prêts à nous séparer, il me dit qu'il m'offrait une place d'aide de camp vacante auprès de lui, et que, si j'acceptais, je pourrais le rejoindre du moment où notre sort serait décidé. La proposition était flatteuse, et je l'agréai avec empressement et reconnaissance.

Le 17, à la petite pointe du jour, je fus réveillé par des cris et un mouvement extraordinaires. Aussitôt hors de ma tente, je vois une jeune paysanne que l'on entoure et que l'on questionne. Parvenu à elle, je l'interroge à mon tour et j'apprends qu'elle est d'Haumont, qu'elle en arrive, et qu'il n'y a plus d'ennemis autour du camp. On ne peut se faire une idée d'une explosion et d'une joie semblables. De suite cette nouvelle se propage; mille bouches proclament ou répètent : « Nous sommes débloqués. » Les soldats prennent les armes, les bataillons se forment, tous les tambours battent la générale sans ordre, au milieu d'acclamations qui tenaient du délire. En effet, la bataille de Wattignies avait été gagnée dans la seconde journée de la lutte; elle l'avait été par le général Jourdan, grâce à l'application du système de masses portant sur un des points de l'ennemi. Il faut bien le dire encore, la crainte de ce que notre camp devait faire avait en partie tenu lieu de ce que nous n'avions pas fait. et je dis en partie, car si les vingt mille hommes de Maubeuge avaient secondé l'armée de secours, ainsi qu'ils le pouvaient, l'ennemi, au lieu d'être repoussé, était complètement battu.

Cependant des aides de camp accouraient de toutes parts, pour savoir ce que signifiaient et la générale qui continuait à battre avec fureur, et cette prise d'armes, et cette bruyante joie; informés de notre délivrance, ils reportent, au grand galop, cette nouvelle à leurs généraux, qui enfin parurent, trop honteux de leur conduite

pour ne pas être embarrassés de leurs personnes.

Quant aux troupes, au lieu d'attendre en bataille, elles s'étaient déjà mises par le flanc et marquaient le pas d'impatience, provoquant une direction. L'attente ne pouvait plus être longue; en un quart d'heure le camp était vide; mais, par une bêtise digne de tout ce qui l'avait précédée, la colonne dont mon bataillon prit la tête fut dirigée sur la route d'Avesnes passant par les bois d'Haumont. Nous n'avions pas fait cinq quarts de lieue, que, sous l'escorte d'un escadron de cavalerie, nous vîmes venir à nous le général Jourdan et les représentants Carnot, Bar et Duquesnoy : « Que faites-vous sur cette route? nous cria le premier du ton d'un chef irrité. Marchez sur Saint-Remy! Ce sont les bords de la Sambre que vous devez suivre. » Il avait raison, cent fois raison, et nous nous rendîmes à Saint-Remy, où nous passâmes la nuit et d'où nous partîmes, le lendemain matin, pour nous porter à Jeumont. Là nous fûmes cantonnés avec les hussards des Ardennes et flanqués par d'autres corps. L'hiver même ne devait pas interrompre cette guerre d'escarmouches et de postes, qui était encore à la mode et qui n'a d'autre résultat que de faire payer par le sang de beaucoup d'hommes l'avantage d'en aguerrir quelques autres.

Une fois mon bataillon installé à Jeumont, je me rendis, le 19, à Maubeuge pour prendre les derniers ordres du général Chancel. Deux gendarmes étaient à sa porte. J'entrai cependant sans faire trop d'attention à eux, lorsqu'ils m'arrêtèrent en me demandant ce que je voulais. « Parler au général Chancel, répondis-je, étonné de cette question. — Personne ne lui parle, répliqua l'un des gendarmes. Il est arrêté et va partir pour être conduit à Paris. » Je fus confondu, et certes ce ne fut pas l'idée de ce que personnellement je pouvais

perdre à cette arrestation qui m'occupa, mais bien l'indignation de cette grande et révoltante injustice; ce fut la pitié que m'inspira le sort d'un homme de bien, d'un général distingué et dont tout le crime consistait à avoir blâmé la lâche et stupide inaction des chefs du camp et des troupes, à avoir eu raison contre la bande d'énergumènes qu'effarouchaient également le mérite, la vertu et la célébrité.

Je ne pus donc revoir le général Chancel, qui, chargé des iniquités d'Israël, n'arriva à Paris que pour y être guillotiné. Mais comment n'invoqua-t-il aucun témoignage? Il est vrai qu'une fois arrêté, on ne communiquait plus; souvent même on ignorait de quoi on était accusé et on ne l'apprenait qu'au Tribunal révolutionnaire, où l'on était condamné toujours, écouté jamais. Une circonstance ajouta même une seconde affliction à celle que me causa sa mort. Il alla au supplice sur la même charrette et fut assassiné le même jour que le digne et respectable général O'Moran, qui, huit mois auparavant, m'avait nommé capitaine et avait levé et formé le bataillon dans lequel je servais.

Pour ne rien taire, j'ajouterai que cette mort du général Chancel a toujours été et restera à mes yeux une tache dans la vie du général Jourdan et surtout du général Carnot! Que les représentants Bar et Duquesnoy aient trouvé dans son titre de général un motif, peut-être une satisfaction de plus, pour frapper Chancel, cela se conçoit de la part d'exécuteurs attitrés, en ce moment où le délire frénétique était porté au point qu'on n'osait avouer que l'on connût un général, au point qu'on risquait de se compromettre en lui parlant, eût-il sauvé la République... Mais Jourdan, général en chef, mais Carnot, général et membre du Comité de salut public, devaient par pudeur, par honneur, si ce n'est pas

par équité, interroger leur camarade et leur frère d'armes, vérifier les faits qui lui étaient imputés et confondre des calomniateurs assez effrontés, assez indignes pour accuser un homme de leurs propres torts et pour le sacrifier à la peur qu'il ne les accusât.

Je retournai à Jeumont mal à mon aise, et, de ma pleine autorité, un beau matin, à la rentrée des découvertes, je me campai de l'émétique. Il n'y avait pas une demi-heure que je l'avais pris, lorsque l'ennemi marcha sur nous. Ces attaques, après la rentrée des découvertes, étaient assez de son goût. On se croyait en effet tranquille pour la journée, on dégarnissait les cantonnements par des permis de les quitter, et, quand ces cantonnements se trouvaient affaiblis, on était assailli brusquement et vigoureusement par des troupes auxquelles leurs chefs avaient fait d'avance manger la soupe. Je ne parle pas des attaques du soir, les seules convenables, lorsqu'on ne peut suffire qu'à une lutte de quelques heures, lorsqu'on veut simplement forcer l'ennemi à montrer ses forces, à découvrir ses moyens de défense, lorsqu'on veut enlever une position, un poste, sans laisser à l'ennemi le temps de les reprendre; mais une autre ruse de l'adversaire consistait à recevoir notre premier choc en avant du terrain où la résistance devait être la plus forte; ainsi il laissait enlever la position sur laquelle on l'abordait, et, quand on s'abandonnait indiscrètement à le poursuivre, on arrivait désuni sur le point où il avait organisé sa véritable défense, on se heurtait à lui et, notablement affaibli par cet effort inutile, on était ramené parfois bien au delà du point d'où l'on était parti.

Pour en revenir à mon émétique, j'en étais aux angoisses les plus nauséabondes, lorsque la générale battit dans tout le cantonnement et que le feu s'engagea sur

nos avant-postes. Quoique fort mal à l'aise, je rejoignis ma compagnie et partis avec le bataillon qui se portait en avant. Tout ce qui pouvait contribuer à rendre ma position plus diabolique se trouva, au reste, réuni : une boue affreuse, un brouillard qui dégénérait en pluie et un froid pénétrant. Malgré mes camarades, malgré Göttmann et notre Esculape qui m'exhortaient à partir, je ne me retirai, au bout de trois heures de combat, que quand l'ennemi fut en retraite. Il était temps, j'allais défaillir.

Presque tous les jours, nous avions de ces escarmouches, car nous n'étions séparés de l'ennemi que par la Sambre, rivière très peu large, que l'on passait à tous moments. L'acharnement réciproque était alimenté par les Autrichiens, qui appelaient nos soldats mangeurs de rois, assassins, et par nos soldats, qui appelaient les Autrichiens satellites des esclaves. Ces affaires cependant, malgré les victimes qu'elles faisaient, ne valent pas une mention ; mais, le 2 novembre, huit bataillons des husards des Ardennes et six pièces d'artillerie passèrent la Sambre et allèrent attaquer le camp ennemi, qui nous faisait face. Le combat fut sans résultat et, à mon avis, sans motif. Il dura une grande partie de la journée avec des succès balancés, et, le soir venu, au lieu de nous renvoyer à nos cantonnements, on nous fit bivouaquer à l'angle du bois, qui sur ce point domine le cours de la Sambre. L'humidité était horrible ; il fut impossible de faire du feu, tant le bois était saturé d'eau : le froid était rigoureux ; on enfonçait dans la boue jusqu'aux chevilles, et l'on ne pouvait ni se coucher, ni s'asseoir, ni se chauffer, ni marcher. Cette nuit fut une des plus cruelles que je me rappelle ; enfin le lendemain, vers dix heures, nous rentrâmes dans nos cantonnements, où l'on aurait aussi bien fait de nous laisser.

La seule chose qui m'intéressa dans cette journée fut la femme d'un des capitaines de hussards des Ardennes, nommé de Saulanne (1). Cette jeune amazone de vingt ans, en costume d'officier de ce corps, ne quittait pas son mari, et, dans deux charges que le régiment exécuta sous nos yeux, elle se conduisit aussi bravement que le plus intrépide des hussards. Son sabre au poing, elle était toujours des premiers; mais, se défiant de la vigueur de son bras, elle avait un sabre presque droit, pointait au lieu de sabrer et piquait à la figure avec beaucoup d'adresse. Elle montait d'ailleurs à cheval à merveille et maniait avec une aisance parfaite un coursier aussi fin que léger. Je me rappelle que, plusieurs hussards des Ardennes et chasseurs de mon bataillon s'étant trop aventurés et se trouvant vigoureusement ramenés par un escadron de Blanckenstein, elle partit ventre à terre suivie par quelques hussards qui, de leur propre mouvement et par l'effet de l'enthousiasme qu'elle inspirait, se précipitèrent derrière elle; elle arriva au milieu des hommes les plus compromis, ralentit la poursuite des ennemis et criait à nos soldats : « A la queue des chevaux, chasseurs ! » Ces deux corps, au reste, se soutenaient avec un égal dévouement; presque de suite ils s'étaient liés de cette fraternité d'armes dont il y a dans nos armées de si honorables exemples.

Il était difficile que cette nouvelle mais incomplète Jeanne d'Arc ne me rappelât pas les demoiselles Fernig,

(1) Le lieutenant général Margaron, alors chef d'escadron dans les hussards des Ardennes, m'a rappelé le nom de cette héroïne et dit que M. de Saulanne quitta le service en 1794, à cause des dangers auxquels il ne pouvait empêcher sa femme de s'exposer. Aussi heureuse que brave, elle échappa au fer comme au feu de l'ennemi; mais est-il à croire qu'elle n'ait pas regretté de ne pas avoir ajouté à ses chevaleresques et brillants souvenirs ?

que j'avais vues près de Dumouriez; toutefois, ces demoiselles n'étaient pas jolies, et la jeune femme était charmante, tout en restant l'objet d'autant de respect que d'admiration. Par leur vaillance toutes trois furent dignes de leur patronne, avec cette différence cependant, que la vierge de Vaucouleurs fut des quatre la seule qui mérita cette épithète.

Je commençais à regarder Jeumont comme notre quartier d'hiver, lorsque je reçus des lettres me nommant adjoint auprès d'un adjudant général qui s'appelait Cambrai. Je ne connaissais cet adjudant d'aucune manière, mon père ne le connaissait pas davantage; je ne sais plus même par quel intermédiaire cette nomination avait eu lieu; mais comme ce Cambrai se trouvait à Paris, c'est à Paris que j'eus l'ordre de me rendre. Or le décret d'arrestation dont j'avais été précédemment menacé, auquel j'avais échappé, mais qui, pour avoir été oublié, n'était pas annulé, pouvait être remis en vigueur; sur ce point, mon retour à Paris n'était pas sans menaces; toutefois, entraîné par le désir de voir mon père, je fus encore heureux de la circonstance qui me ramenait dans cette ville.

Mon ordre signé Xavier Audouin, adjoint au ministre de la guerre pour la sixième division, signé à Paris le quatrième jour du deuxième mois de l'an II de la République française une et indivisible, ne m'arriva que le 21 au soir. Le lendemain, mon ordre de départ fut signé par Chaffaux, commandant le bataillon en l'absence de Göttmann, par le général de brigade Desjardin, commandant le camp de Jeumont, et par le général de division Maisonneuve, et, le 23, je partis pour Paris, où j'arrivai le 27, muni, suivant les nécessités du moment, d'un certificat portant que je m'étais toujours comporté en soldat de la patrie et en bon camarade, et que j'avais

constamment et ouvertement professé les sentiments d'un homme aussi dévoué au système républicain qu'aux intérêts de la République et à tous les principes révolutionnaires. Un autre certificat, accompagnant mon ordre de départ et signé des deux généraux, témoignait aussi de mon zèle républicain, de mon dévouement à la Révolution, et de plus attestait qu'à Landrecies, j'avais accepté l'Acte constitutionnel avec toutes les marques de la satisfaction que ce chef-d'œuvre de l'esprit humain devait causer aux véritables amis de la liberté. Mais il est des temps où les meilleurs certificats peuvent être insuffisants.

CHAPITRE XVII

Il était dit que rien ne se ferait pour moi comme pour les autres, et que les choses les plus simples se compliqueraient.

Je n'aurais dû que toucher barre à Paris, car y rejoindre un adjudant général, employé à l'armée de l'Ouest surtout, c'était arriver pour repartir immédiatement avec lui; mais, sur ces entrefaites, ce Cambray avait été fait général de brigade, et l'adjoint qui servait auprès de lui était devenu son aide de camp; il n'avait donc plus d'emploi à m'offrir. Ce fait qui fut un désappointement fut en même temps presque un bonheur; car, ainsi que je l'ai su depuis, je n'aurais pu me convenir, fût-ce pendant huit jours, auprès de cet homme, digne des promotions du temps, c'est-à-dire des Balland, des Macquart, des Charbonnier, etc. Je ne m'en trouvais pas moins en détresse à Paris, où la Terreur régnait d'une manière si effrayante, où j'avais tant de motifs de ne pas m'attarder, ne fût-ce que pour éviter qu'on ne reprît ma piste. Cependant, sans destination, j'avais besoin d'un nouvel ordre du ministre de la guerre pour retourner à mon corps, où ces allées et venues ne pouvaient manquer de produire le plus mauvais effet.

Dans l'embarras où tout cela nous jeta, mon père crut se rappeler que l'adjudant général Donzelot, qu'il avait

vu il y avait peu de temps à Paris, n'avait d'autre adjoint que son frère. et, dès le 27, jour de mon arrivée, il lui écrivit pour lui demander de disposer en ma faveur de la seconde place d'adjoint. si elle était encore disponible. Dès la réception de cette lettre, c'est-à-dire le 30, Donzelot m'agréa et me fit agréer par le chef de l'état-major de l'armée du Rhin dans laquelle il servait. La réponse arriva donc rapidement, et je pouvais encore n'être que huit jours à Paris; mais le ministre, au lieu de me faire expédier de suite mes nouvelles lettres de service, répondit à la demande de Donzelot par le mot ; « Attendre. » Ceci devenait grave; j'étais toujours sous un mandat d'arrêt : on n'avait pas couru après moi, mais revenu à Paris je me retrouvais dans la gueule du loup.

Pendant, à force de démarches et d'appuis, j'obtins ma nomination d'adjoint de Donzelot. A ce moment, la nouvelle nous arriva que mon excellente mère, restée malade depuis si longtemps à Épinal, venait de mourir dans cette ville. Je partis donc afin de mêler mes larmes à celles de ma sœur et de l'aider quant aux arrangements qui devaient hâter le moment où elle se réunirait à mon père.

Arrivé à Épinal, je me rendis directement à la maison où ma mère était morte. Il n'y restait qu'une vieille servante. Ma sœur, ainsi qu'une jeune fille (1) qui s'était vouée à elle et à ma mère, avaient été enlevées à cette habitation en deuil par Mme Loyal, chez laquelle nous avions logé dix-huit mois auparavant. On me prévint qu'une chambre m'était réservée chez cette dame, mais je résolus de n'avoir d'autre demeure que la dernière

(1) C'est dans les bras de cette amie que ma mère, mon père et ma sœur ont terminé leurs jours, dans le cours de quarante-trois années.

demeure de ma mère. Je fis donc mettre un lit dans une des pièces du rez-de-chaussée. j'y plaçai mes effets et, ces dispositions prises, je me rendis auprès de ma sœur. On comprend tout ce que cette entrevue eut de déchirant ; jamais une mère plus tendre, plus distinguée, plus exemplaire ne laissa des regrets plus mérités.

Les amis que nous avions dans ce pays, renchérirent en témoignages d'intérêt, et la famille Loyal, sous ce rapport, ne le céda à personne ; mais plus elle partagea sincèrement notre affliction, plus ma position devenait cruelle. Cette pauvre Chonchon me navra ; car, quelque effort qu'elle fit pour rester naturelle, il était hors de sa puissance de cacher sa tristesse, comme il était hors de la mienne de ne pas lui montrer à quel point elle ajoutait à mon désespoir. Aussi, sans nous éviter, nous ne nous recherchions plus et même nous appréhendions de nous retrouver seuls. Un jour cependant, entrant dans une pièce où je ne la savais pas, nous nous trouvâmes en face ; le tête-à-tête redouté était impossible à éviter ; j'allai donc à elle ; ses yeux charmants se fixèrent sur moi et se remplirent de larmes : « Vous savez mon mariage », lui dis-je en l'abordant, « et les malheurs de ma famille... » Les sanglots me coupèrent la parole, je pris sa main, je la serrai, je la baisai et, n'en pouvant plus, je me retirai sans qu'elle m'eût quitté des yeux, sans qu'elle eût proféré une parole ni fait un mouvement, pas même pour essuyer ses larmes. Ainsi se passa cette rapide et cruelle entrevue, une des dernières que me rappelle cette femme, une des plus jolies, des meilleures, des plus faites pour être aimées que j'aie connues. Je n'ai guère manqué l'occasion d'avoir de ses nouvelles et de lui faire donner des miennes ; mais enfin, tout ce qui, indépendamment de mutuels souvenirs, a résulté de nos douces, pures et

fugitives amours, a été mon nom de baptême donné au fils qu'elle a eu de son mariage avec un officier.

Arrivé à la veille du jour fixé pour mon départ, et devant quitter Épinal de grand matin, je me séparai tard de ma sœur ; lorsque je me trouvai devant le portail du cimetière, dont j'avais à longer le mur pour rentrer chez moi, minuit sonna. Je m'arrêtai. Mes regards s'attachèrent sur cette terre où reposait ma mère. Mille pensées ou sentiments m'assaillirent, et je me sentis entraîné par une force irrésistible à aller offrir à ma mère, et sur la place où reposaient ses restes sacrés, un dernier tribut de douleur. Je franchis donc le portail et, malgré la neige qui couvrait la tombe, je me prosternai à genoux. Après quelques moments, où je fus en proie à d'affreux déchirements, je me relevai et j'errai dans le cimetière. Au milieu se trouvait une vieille chapelle qui n'avait plus de porte ; plus basse que le terrain, on y descendait par trois marches ; j'y entrai. La clarté que la neige répandait au dehors rendait à l'intérieur, et par opposition, l'obscurité plus grande ; j'eus besoin de tâtonner pour trouver les débris de l'ancien autel ; alors je m'assis sur l'une des marches, perdu dans une méditation profonde.

Pour être entièrement vrai, je dois dire qu'un sentiment superstitieux m'avait conduit en ces lieux, comme il m'avait fait loger dans la maison où était morte ma mère. Si quelques rapports pouvaient exister entre un être qui n'est plus et un être qui vit encore, j'en voulais provoquer la vision par mes vœux les plus ardents. La première nuit que je passai dans sa demeure, ne pouvant dormir et assis sur mon lit, j'appelai ma malheureuse mère, j'évoquai son apparition. Dans le délire de mon affliction, je voulais entendre quelques sons de sa voix... mais rien n'apparut dans les ténèbres,

et les seuls bruits que put saisir mon oreille furent le mugissement du vent, son sifflement dans les branches dépouillées, le grésillement du givre glacé sur les vitres de mes croisées et le déchirement des flots de la Moselle contre les rochers de ses rives... Dans la chapelle du cimetière je renouvelai ces appels et ces vœux, qui, restés vains, me désabusèrent pour jamais de toutes ces chimères.

Le lendemain je quittais Épinal à franc étrier, et le surlendemain à une heure du matin j'arrivais à Sainte-Marie-aux-Mines. L'exhibition des passeports était de rigueur à chaque relais; malgré l'heure, malgré le froid rigoureux, je portai le mien à la municipalité : « Comment! me dit l'animal préposé aux visites, tu es né à Berlin? — Sans doute. — Tu es donc de la faction de l'étranger? » — Cette manière de tirer des conséquences n'eût été que risible, si mon interlocuteur s'en était tenu à des paroles; mais il me signifia que, comme tel, j'étais en arrestation. Or, dans ce moment où Robespierre et sa clique faisaient de la question de l'étranger le prétexte de leurs forfaits, mes arrestations précédentes rendaient ma situation présente assez grave pour m'encourager à payer de hardiesse. Je me mis donc à rire et je lui demandai « s'il croyait en savoir plus que le ministre de la guerre, qui avait signé mon passeport ». Je lui déclarai, ensuite, que j'étais chargé par Xavier Audouin d'une mission verbale et pressée, et que je le rendais responsable du moindre retard mis à ma marche. A quoi j'ajoutai : « Te figures-tu que c'est pour mon plaisir que je voyage nuit et jour par le temps qu'il fait? » Et il me laissa passer.

A Strasbourg, je fus obligé d'attendre des chevaux pendant deux heures. Le quart de ce temps fut consacré à dîner, le reste à visiter les boucheries, que je voulais

avoir vues, encore que la saison y rendit toute vérification impossible ; on dit que même par les plus grandes chaleurs il n'y a jamais une mouche. Je voulus aussi revoir le monument du maréchal de Saxe, que j'avais admiré à l'âge de sept ans et que je trouvai presque couvert de bottes de foin, l'église Saint-Thomas servant alors de magasin à fourrage. Un dernier souvenir me rappelle mon passage en cette ville : c'est celui d'une maison démolie de fond en comble, parce que le propriétaire, marchand de je ne sais quoi, ayant vendu à un frère et ami pour quinze sols de sa marchandise, avait refusé de lui rendre quatre francs cinq sols en argent sur un assignat de cent sols qui n'en valait plus un.

Enfin je partis à la nuit ; mais en arrivant à Haguena, les chevaux me manquèrent. L'armée entière était en mouvement pour attaquer l'ennemi, qui lui-même prenait l'offensive, ce qui ne pouvait manquer de rendre le choc violent, peut-être décisif. Dans une position aussi grave, on avait employé tout ce qui pouvait servir, et, pour parer au manque de quelques attelages, on avait fait prendre les chevaux de poste. Ce ne fut donc que vers midi que j'arrivai avec la plus grande peine vers le champ de bataille, et cela au moment où les troupes du centre forçaient les Autrichiens à abandonner le Geisberg, qui justement donna son nom à cette journée. En pareille conjoncture, il n'y avait ni à chercher Donzelot, ni à choisir sa place. S'il est de règle de marcher où le canon tire, à plus forte raison il est de devoir de rester où le canon porte, c'est-à-dire là où, dans ce moment, les boulets de l'ennemi labouraient le terrain. Je suivis donc le premier général que je rencontrai ; c'était le général Michaud, à qui je me fis connaître ; il m'autorisa à me joindre à son état-major ;

et c'est en tenue de voyage et sur mon bidet de poste que je pris part à la continuation de cette grande action de guerre et aux opérations et combats qui, le lendemain 27 décembre, déterminèrent le déblocus de Landau, après nous avoir livré Wissembourg et nous avoir fait reprendre les lignes de la Queich, que nous avions perdues le 13 octobre. Mais, le 28 décembre, jour où les Autrichiens évacuèrent la gauche du Rhin, et où les Prussiens se mirent en retraite sur Mayence, je rejoignis Donzelot à Lachen; il y remplissait les fonctions de chef d'état-major d'une espèce de division que commandait le général de brigade Girard dit Vieux, et qui faisait partie des troupes placées sous les ordres du général de division Ferino.

Ne connaissant âme qui vive à cette armée, pas même Donzelot, on comprend que ma première investigation se porta sur les personnes sous les ordres desquelles j'étais. Le général Ferino, Italien d'origine, mais attaché longtemps au service d'Autriche, avait contracté de la gravité allemande; il était remarquable par sa tenue, distingué par ses talents et ses qualités militaires; je n'eus, du reste, avec lui aucun rapport personnel, trois intermédiaires le rendant inaccessible; mais une sorte d'intimité s'établit presque de suite entre l'un de ses aides de camp et moi; nous nous tutoyâmes même à cette armée où l'on ne se tutoyait guère, et, sauf les dernières années de sa haute fortune, nous nous tutoyâmes jusqu'à sa mort; or cet aide de camp était le futur duc de Rovigo, Savary. Le général Girard dit Vieux, homme simple, bienveillant, et ne pouvant compenser que par ses qualités personnelles et par sa vaillance ce qui lui manquait en capacité naturelle et en talents comme homme de guerre, était digne de toute estime, mais ne l'est guère d'une mention. Il n'en eût pas été ainsi si ce

Girard dit Vieux avait été l'aide de camp de son aide de camp, car il avait en cette qualité un capitaine Sol, officier de tout mérite et qui de fait était le chef de son chef. Quant à Donzelot, et avant même qu'il m'eût parlé, son regard et l'ensemble de sa physionomie m'avaient révélé que j'avais affaire à un homme fin et spirituel; sa conversation me découvrit une grande instruction, son travail, un zèle ardent pour ses devoirs; personne n'eut mieux que lui la faculté d'embrasser un sujet en son entier et de le diviser avec ordre et clarté; il possédait une telle facilité de rédaction que je lui ai vu écrire, avec sa magnifique écriture, des mémoires de sept à huit pages, parfaitement rédigés et que l'on aurait pu prendre pour de belles copies, attendu qu'il n'y avait pas une rature; mais encore, comme il joignait à ces notables avantages un ton et des manières distingués, je me trouvais à bonne école et en bonne compagnie (1).

Nous ne tardâmes pas à quitter ce cantonnement et à nous porter sur le fort Vauban, que l'ennemi occupait encore et dont nous étions destinés à faire le siège. Au cours de ce trajet, je fus chargé de conduire une colonne composée de la cent cinquième demi-brigade (l'ancien régiment du Roi) et du septième régiment de chasseurs à cheval. L'orgueil des grades le cédait alors à la terreur qu'inspirait l'exercice de la moindre autorité. Personne ne

(1) Il fut satisfait de mon ardeur à me mettre au courant de mon nouveau métier; mais plus j'acquerrais de notions sur ce qui tenait au service de l'état-major, plus j'étais frappé de son importance; aussi, dès qu'un peu de familiarité se fut établi entre nous, je lui demandai de vouloir bien me dire dans quel ouvrage je pourrais trouver l'instruction qui me manquait. « Nous n'avons », me répondit-il, « aucun ouvrage qui contienne ce que vous désirez apprendre, et vous ne pouvez espérer d'autre théorie que celle qui résultera de votre pratique. » Tel fut le mot qui m'inspira l'idée et la résolution de remplir la lacune qu'il me signalait, c'est-à-dire d'écrire un *Manuel du service des états-majors*.

voulait plus commander; tout le monde voulait obéir; cette disposition était telle que le colonel de cavalerie qui avait le commandement de la colonne, comme le chef de brigade d'infanterie l'aurait eu dans une place fermée, me demandait des ordres pour tout, c'est-à-dire pour les départs et les haltes, et jusqu'à l'ordre dans lequel ses troupes devaient marcher. Lorsque je lui observais que mon intervention me semblait beaucoup plus qu'inutile, il me répondait : « Vous représentez le général, vous devez avoir sa pensée, et c'est par vous que ses ordres doivent nous être transmis. » J'éprouvai pendant cette marche de très grands embarras, surtout lorsqu'un paysan nous eut dit que l'ennemi passait le Rhin en avant de nous, et que le colonel m'eut demandé s'il fallait se battre dans le cas où l'ennemi se présenterait. A quoi, me fondant sur ce que nous ne devions pas nous considérer comme un corps isolé, je répondis : « Certainement. » Mais si d'une part je pris l'autorité qu'on s'obstinait à me donner, de l'autre je tâchai de me rendre un compte net des attributions de chacun, et j'augmentai les notes que déjà j'avais commencé à rédiger, notes que je ne tardai pas à compléter, grâce à Donzelot auquel je rendis compte de tout.

Rendus à notre destination et bientôt réunis à toutes les autres troupes aux ordres du général Ferino, nous établîmes nos bivouacs le long du bras du Rhin qui sépare sa rive gauche du fort Vauban, et nous occupâmes des maisons assez voisines de ces bivouacs. Un soir, notre souper achevé, Donzelot prit une capote, un bonnet de police, et me dit d'imiter son exemple. puis de le suivre : « Comme vous êtes désireux de savoir », ajouta-il, « je veux vous faire évaluer tout ce que l'on peut apprendre avec nos soldats; pour cela, nous allons aller nous mêler aux groupes qui entourent les feux et écouter les jase-

ries de ces gaillards ; vous verrez comment ils jugent les généraux et les opérations de guerre auxquelles ils ont pris part. » L'épreuve fut complète : les mouvements, les combats, les batailles, tout fut rappelé, expliqué, commenté ; chaque général fut loué ou blâmé suivant ses mérites ou ses fautes, et je fus étourdi de la manière sévère, mais exacte, avec laquelle, au milieu d'une foule de lazzi plus drôles les uns que les autres, le décompte de chacun fut fait.

Le lendemain soir, nous fîmes une de ces promenades qui amusaient Donzelot autant qu'elles m'intéressaient. Nous étions à peine rentrés chez nous qu'une explosion terrible se fit entendre. Le brouhaha qu'elle excita dans le camp nous fit repartir à la hâte et courir au bord du Rhin, d'où nous vîmes, à la plus petite distance possible et non sans quelque danger, car des pierres arrivèrent jusqu'à nous, tous les ouvrages de la ville et du fort Vauban sauter en l'air, par une des nuits les plus noires, c'est-à-dire les plus propres à faire valoir un tel spectacle. C'est au reste, et dans ce genre, une des plus extraordinaires que je me rappelle par le passage subit et continu des plus vives clartés aux ténèbres les plus profondes, et par les effets variés des gerbes, des serpenteaux et des bouquets d'artifice de dimensions colossales que le Rhin répétait et doublait en sens inverse, si bien que ces feux semblaient à la fois monter aux cieux et descendre aux enfers. Le bruit des pierres et des briques retombant dans l'eau ou sur d'autres maçonneries imitait par leurs claquements les applaudissements de spectateurs éloignés ; c'est du moins la comparaison que firent nos soldats, qui, au milieu des éclats de rire et par des exclamations, jugeaient chaque explosion comme on aurait jugé une pièce d'artifice de Ruggieri ; ils huaient ou s'extasiaient, sifflaient

ou frappaient des mains, suivant qu'ils étaient satisfaits ou mécontents.

Pas de doute ! l'ennemi, sans que l'on comprît pourquoi, avait évacué l'île où se trouve le fort ; il avait détruit ce qu'il n'avait pas voulu défendre ; il nous laissait, à vrai dire, un fort à reconstruire en grande partie et à réarmer ; mais enfin nous recouvrions, sans coup férir, ce qui devait nous coûter beaucoup de dépenses, de travaux, de souffrances et de sang. Il ne restait donc plus qu'à prendre possession de ces ruines. L'ardeur des troupes était extrême ; toutefois on craignait que quelques mines n'eussent été disposées de manière à sauter longtemps après les autres, et que même quelques hommes ne fussent apostés pour y mettre le feu, lorsqu'on nous verrait arriver. En conséquence, le général ordonna qu'on ne passerait le Rhin qu'à midi ; mais le jour était à peine venu que, sur les débris du fort, nous vîmes de nos soldats se promener tranquillement. Prêts à passer à la nage, les enrégés avaient découvert une barque et, de leur propre autorité, avaient effectué le passage.

Une place de chef d'état-major d'une des belles divisions de l'armée devint vacante : Donzelot en eut envie, et me donna, pour le chef de l'état-major général, une mission insignifiante, avec charge de profiter de ma présence au grand quartier général pour faire valoir ses titres et tâcher de la lui obtenir. De cette sorte, si la place lui était donnée, il n'en avait personnellement l'obligation à personne ; dans le cas contraire, il n'essuyait pas de refus, puisqu'il n'avait rien demandé. Par malheur, on venait d'en disposer lorsque j'arrivai ; cependant je contribuai à le faire nommer chef d'état-major d'une division, lorsqu'il n'était à proprement dire que d'une brigade. Cette division avait même deux généraux de division provisoires, l'un commandant la

division nommé Vachot, l'autre commandant la première brigade nommé Argoud; tous deux plus ignorants, plus communs qu'il n'est possible de l'imaginer, et à ce point dignes l'un de l'autre qu'ils logeaient et vivaient ensemble. Convaincus dès la première entrevue que nous ne pouvions avoir avec eux que des relations de service, nous ne les voyions guère qu'une fois par jour; mais nous allions toujours ensemble au quartier général, afin d'en rapporter assez de bêtises pour en rire pendant vingt-quatre heures. Un jour que Donzelot eut à parler au général Vachot, vers l'heure du dîner, nous le trouvâmes préparant lui-même ce dîner, en tablier et bonnet de coton. Nous le surprîmes même retournant une omelette avec une dextérité qui nous convainquit qu'il avait été cuisinier! Son origine, au reste, ne pouvait être que très basse et de l'espèce que j'ai signalée plus haut; mais elle ne lui donnait nullement les goûts républicains, du moins quant à sa mise. Ses habits, ses gilets, ses redingotes étaient brodés du haut en bas, en dessus et en dessous, de sorte qu'il avait l'air d'un volume doré sur tranche. Or ce luxe, qui en tout temps eût été du plus mauvais goût, contrastait alors d'une manière burlesque avec la simplicité que chacun affectait, surtout dans les vêtements.

La circonstance de nous trouver accolés à de telles gens fut néanmoins très heureuse pour mon instruction. Réduits l'un à l'autre dans des villages où personne n'était à fréquenter, dans une saison où aucune promenade n'était possible, Donzelot et moi, nous nous quitions peu; comme il parlait bien et par conséquent causait volontiers; comme son érudition militaire lui rendait agréable tout ce qui avait rapport à la guerre(1), et comme

(1) Il avait été pendant plusieurs années secrétaire du marquis

il mettait de la complaisance à répondre à mes questions, nos entretiens devinrent pour moi une source d'instructions d'autant plus utiles, que je ne perdais ni un jour ni une heure pour classer et écrire tout ce qu'il m'avait dit.

Mon zèle manqua me jouer un mauvais tour. Le moment de la journée où Donzelot était le plus causant, était après le souper, que nous prenions à trois, lui, son frère et moi. Or son frère, garçon plus qu'ordinaire, s'endormait régulièrement en avalant sa dernière bouchée et n'avait rien de mieux à faire. Je restais donc seul en possession de Donzelot, et j'exploitais de mon mieux cette riche mine. Quand, après deux ou trois heures de jaserie, je le quittais, je me couchais à la hâte, mais je tâchais de ne m'endormir que lorsque j'avais pris note de tout ce que je voulais conserver ; le plus souvent le sommeil devenait tout à coup si accablant que je m'endormais en laissant brûler ma lumière. Une nuit, le feu se mit à mon lit. La fumée de la courtépointe en plume, qui me servait de couverture et qui brûlait, me réveilla ; tout éveillé et déjà à demi asphyxié, je voyais mon lit brûler, j'avais le sentiment exact de ma position, et cependant je restais immobile, obéissant à une force qui m'enchaînait. Tout à coup, par une sorte de convulsion animale, je me trouvai en bas de mon lit ; à quatre pattes et malgré mon étourdissement, j'arrivai par je ne sais quel instinct à ma fenêtre que j'ouvris : à l'instant le feu qui couvait éclata ; mais, grâce à

de Langeron, lieutenant général, et employé par lui à faire un extrait raisonné d'une foule de mémoires, sur la défense de nos frontières depuis Besançon jusqu'à Dunkerque, sur nos campagnes vers ces frontières et sur une foule de questions militaires. Ces mémoires étaient accompagnés de plans et de cartes qu'il dessinait très bien ; il avait donc tous les talents d'un officier certainement instruit.

l'air glacé du dehors. j'avais recouvré l'usage de mes sens, et, jetant l'incendie par la fenêtre, appelant au secours, j'en eus fini bientôt avec le danger. Ajouterai-je que, quelque forte que fût cette leçon, qui n'était pas la première, elle fut encore insuffisante ?

Me rendant à Landau, je ne sais pourquoi, je rencontrai, non loin de cette place, le commissaire des guerres Cetty, promenant un très joli petit cheval, au moins autant qu'il s'en servait pour se promener lui-même. Je le complimentai sur sa bête ; il me conta que c'était l'animal le plus agréable, mais en même temps le plus léger et le plus adroit qu'il y eût au monde. Enfin, et comme une de ces preuves qui défient, disait-il, toute comparaison, il ajouta qu'avec ce cheval il avait passé et passerait encore sur une des traverses en maçonnerie qui divisent quelques-uns des fossés de Landau, traverses qui n'ont pas, je crois, dix-huit pouces d'épaisseur, mais qui ont beaucoup de longueur, les fossés étant très profonds et larges en proportion. « Ah bah ! répliquai-je, si votre cheval le fait, d'autres pourront le faire. — Personne, me répondit-il, n'a osé le tenter. » Et, comme à ce moment nous entrions à Landau, il me conduisit à une de ces traverses et la franchit. « Eh bien ! me cria-t-il, rayonnant d'être arrivé sain et sauf de l'autre côté du fossé, qu'en dites-vous ? — Mais, je dis que c'est un chemin tout comme un autre. » Et à l'instant je lançai mon cheval sur la traverse. Je n'eus pas fait quatre pas que je sentis l'énormité de mon imprudence ; il n'y avait ni à s'arrêter, ni à reculer ; je rendis donc les rênes à mon cheval, je m'efforçai de garder un équilibre parfait et je m'abandonnai à ma destinée... « Eh bien ! qu'en dites-vous ? répétais-je lorsque je l'eus rejoint. — Je dis, repliqua-t-il, la figure encore décomposée, que vous êtes un fou ! » En

réalité mon cheval était tout simplement un cheval de hussard hongrois, pris à l'ennemi et que j'avais payé cent vingt francs, assez joli, très bon, mais qui, ainsi que moi, devait se casser le cou. Aussi Cetty se pavana-t-il de ce fait qu'il recommencerait quand il voudrait, alors que je ne recommencerais jamais, et en cela il avait raison.

On sait que dans les dernières opérations, qui avaient eu le déblocus de Landau pour résultat, l'armée du Rhin et son chef Pichegru avaient été sous les ordres de Hoche, commandant l'armée de la Moselle; disposition inutile, puisqu'elle n'était pas nécessaire pour que les deux armées attaquassent en même temps; absurde, puisqu'un seul chef pouvait si peu suivre les mouvements de deux armées, et puisque Pichegru revendiqua avec raison la majeure partie de la gloire dans cette journée; contraire à la hiérarchie, l'armée de la Moselle étant la plus petite et Pichegru étant l'ancien de Hoche; impolitique enfin, puisque c'était mortifier et offenser l'un, sans se dévouer l'autre plus qu'il ne l'était. Il faut croire que l'on voulait réparer le tort que l'on avait eu vis-à-vis de Pichegru; car, après lui avoir ôté pour le jour d'une grande bataille le haut commandement d'une armée de second ordre, on lui donna le commandement en chef de la plus forte des armées de la République, de celle qui était destinée au premier rôle, c'est-à-dire l'armée du Nord.

Donzelot, aimé et estimé de lui, conçut de suite le projet de le suivre à sa nouvelle destination et en obtint l'ordre. N'appartenant plus à l'armée du Rhin, nous retournâmes à Strasbourg, du moment où Donzelot eut été remplacé. Deux heures après y être arrivé et rentrant d'une course, sur le but de laquelle il avait gardé le silence : « Il y a longtemps », me dit-il, « que je n'ai vu ma famille, et je vais profiter de cette occasion pour

passer quelques jours à Besançon. d'où je me rendrai à Lille. par Paris. Je viens d'en obtenir la permission des représentants du peuple. En conséquence, mes chevaux partiront après-demain par la route directe. — En ce cas », répliquai-je, « comme mes chevaux ne sont pas difficiles à remplacer, je vais les vendre, et je ferai la route avec vous. — Fort bien », reprit-il, « mais obtenez-en la permission. — Et vous croyez que cela soit nécessaire? — Indispensable. — Lorsque je voyage avec vous? — Il n'en est pas d'un adjoint aux adjudants généraux, comme d'un aide de camp. — En ce cas, vous auriez bien dû me dire où vous alliez, je vous aurais accompagné, et, sur un mot de vous j'aurais été compris dans votre autorisation. — Non. Votre demande aurait pu compromettre le succès de la mienne. » Ce dernier mot me déplut. Il n'était d'ailleurs pas exact, car Donzelot aurait pu commencer par faire réussir son affaire, et c'est ensuite qu'il m'aurait aidé à faire la mienne. Bref, j'allai chez nos proconsuls seul; mais ils furent inexorables, et, quoi que je pusse dire, je n'obtins rien.

Je n'étais pas de caractère à me laisser arrêter ou intimider; je résolus donc de braver la défense qui venait de m'être faite de m'écarter de la ligne d'étapes. Au mépris de tous les dangers de cette terrible époque, au mépris de tout ce qui devait concourir à me rendre prudent, et malgré les fortes représentations de Donzelot, je partis avec lui pour faire très illégalement une route de deux cents lieues, muni seulement d'un laissez-passer du commandant de place de Strasbourg, laissez-passer bien plus propre à me compromettre qu'à me sauver.

Nous arrivâmes sans chicanes à Besançon. Nous y passâmes huit jours, que j'employai à voir la ville; mais ma route vers Paris fut moins facile. A plusieurs repri-

ses, nous eûmes besoin de plaider, pour faire admettre ce qui du reste n'était nullement fondé. A Dijon notamment, je fus arrêté à la porte d'entrée et relâché avec peine, puis conduit par d'autres alguazils, de l'auberge où l'un de nos repas devait se faire, au comité révolutionnaire d'où je crus que je ne me tirerais pas ; je fus encore chicané à la porte de sortie. Décidément Dijon était pour moi une ville fatale ; car si, au commencement de 1794, j'y courus le risque d'être la victime des ultras de cette époque, je fus vingt ans après et comme lieutenant général, commandant en chef la dix-huitième division militaire, victime du jacobin et dénonciateur par métier Clarke, comte d'Ilunbourg, duc de Feltre, et ministre de la guerre de Louis XVIII, ou plutôt ministre de la faction qui exploitait les destitutions, les exils, les persécutions de tous genres et jusqu'aux assassinats juridiques de 1815. Cependant je sortis de Dijon et j'arrivai sain et sauf à Paris.

CHAPITRE XVIII

Arrivé à Paris, le 20 germinal, Donzelot vit le ministre le 21, eut son passeport le 23 et partit le 24, alors que mon passeport ne me fut envoyé que le 27; n'ayant pu quitter Paris que le 29, je ne reparus devant Donzelot que le 1^{er} floréal au matin.

Au moment où je l'abordai, son embarras devint extrême, au point de me forcer à lui en demander l'explication : « J'ai une fâcheuse nouvelle à vous annoncer », me dit-il; « tout le monde sait ici la position de votre famille (1) et la détention que vous avez subie; vous êtes très innocent sans doute, mais de fait dans une situation telle que le général Liébert, chef de l'état-major général de l'armée, n'a pu permettre que vous fussiez porté sur le tableau des officiers de son état-major. — Plus on a eu l'occasion d'examiner ma conduite, répondis-je, plus on a dû découvrir qu'aucun reproche ne peut m'être adressé; ainsi je vais me rendre chez le général Liébert, afin de m'en expliquer avec lui. — Gardez-vous-en, reprit vivement Donzelot; cette démarche ne serait pas sans danger ni pour vous ni pour moi! » Lui faisant grâce de toutes les pensées que me suggérait sa manière

(1) Le beau-père et la femme de Paul Thiébault étaient en état d'arrestation, sans avoir commis d'autre crime que d'être étrangers; mais, fait plus grave pour le temps, Jouy son beau-frère avait émigré; on a vu plus haut les détails de cette aventure. (Ép.)

d'avoir réponse à tout, je me bornai à ajouter : « Au moins, donnez-moi un ordre pour rejoindre mon bataillon. — J'y avais pensé, mais votre bataillon n'existe plus ! On a fait de tous les corps belges d'origine cinq bataillons de tirailleurs, et j'ignore si vous, absent, avez été compris dans cette organisation. — Et que voulez-vous donc que je fasse et que je devienne ? — Attendez ici que j'aie pu savoir dans quelle position ce travail vous a placé ; seulement, soyez prudent, ne vous montrez guère, et surtout évitez des démarches, dont le moindre mal serait de vous faire exclure par le Comité de salut public. » En somme, Donzelot, homme trop timide pour ne pas jouer le républicain exalté, n'obéissait qu'à la peur et se servait du nom du général Liébert pour se débarrasser de ma présence qu'il jugeait compromettante. Me trouvant, huit ans après, commander le département d'Indre-et-Loire sous les ordres du général Liébert, et reconnaissant en lui le meilleur homme du monde, parfait pour moi, je lui demandai s'il voulait me dédommager en 1802 de ce qu'il m'avait fait souffrir en 1794. Sur cette question, il répondit en me donnant sa parole d'honneur qu'il n'avait rien compris à ce qui s'était alors passé entre Donzelot et moi ; que pour son compte, il n'avait jamais mis en question de me contester ma qualité d'adjoint ; que j'avais eu tort de ne pas venir le trouver, mais qu'à tout ce que je lui disais il reconnaissait bien Donzelot, tremblant toujours de se noyer dans son propre crachat. En fait, Donzelot, n'osant pas même écrire mon nom de peur de se compromettre, s'était bien gardé de rien faire qui pût me servir.

Une circonstance vint encore ajouter à mon embarras. Les hommes qui en ce temps-là partageaient la France en assassins et en victimes imaginèrent de ne laisser dans les emplois militaires et civils que des gens qui produi-

raient des certificats de civisme délivrés par leur section. Je sentis qu'il fallait me hâter de me procurer cette pièce ou renoncer à l'obtenir. Je cherchais dans ma tête à qui je pourrais demander ce service exigeant à la fois attachement et prudence; le ciel m'inspira en me décidant à en écrire à La Fargue, mon ancien camarade aux grenadiers des Feuillants et au bataillon de la Butte-des-Moulins, homme distingué par son esprit comme par ses qualités, mort sans célébrité, mais qui était né pour justifier tout ce que la fortune aurait fait pour lui. Le soir du jour où il reçut ma lettre, il se rendit à la section et même s'arrangea de manière à y être séance ouvrante, afin qu'il y eût moins de monde et que les têtes ne fussent pas encore échauffées. Il fit sa demande dès qu'il put la faire, et elle allait être accordée lorsque survint Anisson-Duperon, imprimeur de la Convention (1), que je crois voir encore avec sa mauvaise figure et son gros bouton sur le nez. Informé de quoi il s'agissait, cet Anisson s'écria : « Ce Thiébault est un aristocrate, je m'oppose à ce qu'un certificat lui soit accordé, et je somme le citoyen La Fargue de déclarer où il se trouve. » C'en était fait de moi et de ma famille, si la bonne amitié et la présence d'esprit de ce pauvre La Fargue ne nous avaient sauvés : « Ma foi », répondit-il, « j'aurais bien de la peine à vous le dire. C'est un de ses camarades, que je ne connais pas, qui ce matin est venu de sa part me prier de faire la démarche. et, comme ce camarade m'a dit qu'il reviendrait

(1) Ici Paul Thiébault semble citer à tort Anisson-Duperon, qui ne fut pas imprimeur de l'Assemblée, mais directeur de l'Imprimerie royale; il l'avait connu, mais à ce moment même Anisson-Duperon était à la veille d'être guillotiné. Il le confond avec Baudouin, l'imprimeur de l'Assemblée nationale, de la Législative et de la Convention. Lors de l'établissement des comités révolutionnaires, ce Baudouin avait été nommé membre du comité siégeant à la section des Tuileries, dont Paul Thiébault dépendait alors. Son intervention était donc fort possible. (Éd.)

pour prendre cette pièce, je n'ai pas pensé à lui demander son nom et son adresse. » J'échappai donc à ce nouveau danger; mais ma situation n'en devint que plus cruelle, puisque même avec toute la bonne volonté que Donzelot aurait pu y mettre et qu'il n'y mettait pas, je ne pouvais plus être employé et n'osais plus même rentrer à mon bataillon!

La Terreur avait atteint son dernier terme : être suspect d'être suspect suffisait pour être arrêté; être arrêté équivalait à une condamnation à mort. On sait l'histoire de cet habitant de Paris qui, se présentant à une des barrières, ayant cependant une carmagnole, une belle cocarde à son chapeau et même un petit bonnet rouge à sa boutonnière, eut le colloque suivant : « Ta carte de sûreté. — La voici. — Ton inscription dans la garde nationale. — La voilà. — Ton certificat de civisme. — Le voici. — Coquin », s'écria aussitôt son interrogateur, « tu es trop en règle, et je t'arrête. » C'était le moment des grandes fournées, et trois jours après le pauvre habitant était guillotiné.

A une aussi effroyable époque, dans une position aussi menaçante que la mienne, que me restait-il au monde à faire ? Rien, si ce n'est attendre, se résigner et se taire; mais en ces tristes jours, ceux qui pour moi étaient les plus cruels se trouvaient être les jours de bataille; en effet, chacun avait alors sa place marquée, ses devoirs tracés, ses ordres verbaux ou écrits, de même que les officiers d'état-major qui restaient disponibles suivaient le chef de l'état-major général. Moi seul, je n'avais ni place, ni devoir, ni ordres, et je n'osais presque me montrer là où mes camarades se glorifiaient de se trouver. Cependant rester à Lille quand on se battait sur toute la ligne, avoir l'air de s'y cacher quand tous mes camarades s'honoraient des dangers qu'ils couraient, se

trouver sur le théâtre où trois cent mille hommes se disputaient la victoire et ne prendre aucune part à la lutte n'était pas en ma puissance et n'aurait été dans celle de personne. Dans cette situation enrageante, je pris donc le seul parti que je pusse prendre, celui de me donner des ordres à moi-même et de me rendre, suivi d'une ordonnance que je me procurais comme je pouvais, tantôt à une division, tantôt à une autre. Encore me fallait-il éviter les états-majors divisionnaires où j'aurais été trop en vue. Tout ce qui m'était possible consistait à suivre les opérations d'un des généraux de brigade, qui me prenait pour un officier de l'état-major détaché auprès de lui. Après avoir combattu toute la journée, en évitant autant que je pouvais de me nommer et en m'abstenant de revendiquer toute espèce de mention, je rentrai à Lille, ayant senti la poudre plus que beaucoup des officiers de l'état-major général.

Les deux principales actions auxquelles de cette manière je pris part furent celles des 28, 29 floréal et 3 prairial. La première fit manquer la plus célèbre entreprise conçue par les coalisés, celle de marcher et de détruire les soixante-dix mille hommes qui formaient notre gauche, en réunissant brusquement contre elle cent mille combattants. Ce projet, la vaillance de nos troupes, le talent de nos généraux et les retards dans l'arrivée de quelques-unes des colonnes ennemies, nous mirent à même de le faire échouer et de substituer une victoire à notre destruction, dont Cobourg était si sûr.

Aux journées de Tourcoing se rattache un souvenir que je vais consigner. Lorsqu'on apprit que toutes les forces que l'ennemi avait dans la Flandre et la Belgique étaient en mouvement pour couper une partie de nos troupes et nous rejeter au delà de Lille, Pichegru se trouvait du côté de Charleroi. Le temps de le rappeler

ou de recevoir ses ordres n'existait plus, et, dans cette situation critique, les généraux Moreau, Souham et, je crois, Bonnaud, dont les trois divisions formaient soixante-dix mille hommes, réunirent un conseil de guerre pour discuter et arrêter entre eux le parti qu'il fallait prendre. Au nombre des propositions qui furent faites, celle d'un colonel frappa tous les assistants par l'importance des avantages qu'elle semblait assurer; toutefois il semblait impossible que la destruction d'une partie de la division du général Moreau n'en fût pas la conséquence. Un moment de silence succéda à la péroraison de ce colonel; mais il fut de suite rompu par le général Moreau, et en ces termes : « Il faudrait un bonheur sur lequel on ne doit pas compter, pour que la moitié de ma division et moi, nous ne fussions pas sacrifiés d'après ce plan; mais ce n'en est pas moins le meilleur qui puisse être proposé, et par conséquent celui qui doit être adopté. » Il le fut; c'est du général Souham que je tiens ce fait au dernier point honorable. Et ce général Moreau put porter les armes contre sa patrie; il fut prédestiné à mourir d'un boulet qu'il aurait dû envoyer aux ennemis de son pays, et la France qui avait applaudi à ses victoires, qui avait chanté sa gloire, devait avec justice et raison se réjouir de sa mort en anathématisant sa mémoire!

La seconde action à laquelle j'assistai fut la bataille dite de Tournai (3 prairial), boucherie sans plan, sans succès, sans résultat, et qui n'eut d'autre effet que d'atténuer celui de la victoire de Tourcoing. J'avais évité là de me trouver avec le même général que les 28 et 29: car pour moi tout était à calculer; il ne fallait pas me montrer deux fois où j'étais intéressé à rester inconnu.

Il y avait à Lille un nommé J....., libraire, ayant sa boutique place de la Comédie, et que j'avais vu avec

mon père en nous rendant à Tournai et en évacuant la Belgique. Ce J....., devenu officier municipal, semblait une espèce de personnage et était visité par assez de monde; surtout ce qui m'attirait le plus chez lui, c'était sa fille, une des plus jolies créatures de la Flandre et réputée une des plus faciles. Donzelot, à cause d'elle, était fort assidu; car cet homme brave devant l'ennemi, mais poltron comme un lièvre en politique et qui n'eut jamais le courage de se marier, bravait fort audacieusement les beautés les plus dangereuses. Il n'échappa pas avec celle-là au malheur d'un bonheur complet. Bien d'autres, du reste, fréquentaient la boutique, et de ce nombre se trouvait un capitaine Moras, notre plastron, à qui un jour j'escamotai un bon de fourrage, qui fit notre joie, que j'ai encore et qui était conçu en ces termes :

« Armée du Nord, pour quatre jours.

« Bon pour douze rations de fourrage, pour la subsistance de l'adjoint à l'état-major général.

« MORAS. »

Or, passant à cheval devant cette boutique, je me laissai aller à la folle idée d'y entrer sans mettre pied à terre; je n'avais pas pensé que, pavée en dalles très unies, il était impossible que mon cheval y eût pied; dans le fait, j'y étais à peine qu'il s'abattit des quatre fers, se releva et retomba de plus belle. La boutique était étroite; le cheval occupa dans sa chute tout l'espace qui se trouvait entre le comptoir et le casier des livres. Je devais être broyé; mais mon agilité, si grande alors, me sauva encore une fois; ayant évité d'avoir la jambe droite prise sous mon cheval lors de sa première chute, je parvins, au moment où il se releva, à la poser sur le comptoir, et je me trouvai debout, aux pre-

mières loges pour jouir du spectacle de la seconde chute, qui fut épouvantable; ma bête ne se releva définitivement qu'après avoir brisé plusieurs tablettes à coups de pied et fait sauter en l'air je ne sais combien de volumes. Je ne parlerai de la frayeur, des cris de la mère J..... et de sa fille, que pour dire qu'ils ne servirent en résultat qu'à alimenter nos rires.

Enfin nous quittâmes Lille, et ce fut pour moi un soulagement. C'est pendant notre trajet de cette ville à Bruxelles que je fis la connaissance de Tourton-Ravel, que la Terreur avait chassé de Paris, et qui, comme abri, occupait une des places de secrétaire de l'état-major général. Je le remarquai parce qu'il faisait toutes les étapes à pied. Ses manières et sa mise contrastaient avec cette habitude; je lui observai, un jour, qu'il pourrait finir par avoir peine à nous suivre. « Moi », reprit-il, « je crèverais à la marche tous vos chevaux, et cela sans me fatiguer. » A ce mot, j'examinai sa démarche, et je fus frappé de sa légèreté et de l'extrême facilité avec laquelle il franchissait des fossés qu'aucun cheval n'aurait sautés. Ce fut donc sans étonnement que j'appris plus tard que, au Champ de Mars, il gagnait à la course presque tous les prix.

Notre entrée à Bruxelles fut un triomphe; dix batailles, et surtout celle de Fleurus (8 messidor an II. 26 juin 1794), avaient concouru à nous rendre cette capitale de la Belgique, dont nous foulions le sol par cent cinquante mille hommes. Là, ces immenses forces se divisèrent, et, pendant que Jourdan dirigeait ses armes triomphantes vers la Meuse, Pichegru s'avancait vers la Hollande; mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que, après avoir si prestement blâmé les coalisés d'avoir manqué la campagne de 1793 en substituant des sièges à des batailles et la conquête de quelques places à la

conquête de la France; après avoir profité de cette faute, et grâce à elle battu des armées à la discrétion desquelles nous étions, nous fîmes en moins de temps, non pas avec les mêmes conséquences, mais avec le même tort, la même faute en 1794, nous attardant sur la Meuse et l'Escaut, jusqu'à ce que ces quatre places fussent reprises. J'arrivai à Anvers avec le grand quartier général, et, dès le lendemain, avide des curiosités de cette ville, j'allai voir son port, ses principaux édifices, la *Descente de croix* de Rubens et le clocher, l'un des trois plus élevés qui existent et au haut duquel je montai avec je ne sais plus lequel de mes camarades; j'en redescendais les dernières marches, comme Deplanque et Lefebvre (1) arrivaient à la première; je remontai avec eux; enfin je les quittai lorsque nous fûmes abordés par trois aides de camp de Pichegru, qui m'entraînèrent à refaire avec eux cette escalade, c'est-à-dire, à ajouter près de quinze cents marches aux trois mille que je venais de monter ou de descendre sans intervalle. J'étais très agile, mais je fus très fatigué; au surplus, que ceux qui s'en étonneraient en fassent l'épreuve.

Le logement qui m'avait été fait rue des Peignes, à Anvers, était très bon. Une vieille mère, nommée de Kinder, son fils, sa bru et une nièce, Mlle Christine, composaient la famille commerçante, à laquelle je fus imposé.

(1) L'adjudant général Deplanque, chargé à l'armée du Nord de la partie topographique, brave, loyal, mort à Saint-Domingue, pendant la désastreuse campagne du général Leclerc; son cousin et premier adjoint Lefebvre, qui a fini sa carrière en Bourgogne comme chef de bataillon; enfin Guillemot, son second adjoint, qui seul parvint à une haute position, s'étaient liés de sympathie avec moi, à Lille, et par leur amitié, par leurs procédés délicats, s'étaient efforcés de me faire oublier l'inqualifiable conduite que Donzelot avait tenue à mon égard. C'est un témoignage de gratitude que je suis heureux de leur rendre.

Tous furent parfaits pour moi ; ils exprimaient même avec tant de franchise leurs vœux pour que je ne fusse pas remplacé, que je finis par entrer dans leurs vues. Lorsque le quartier général quitta la ville, comme j'étais informé qu'il ne devait guère s'éloigner, je prévins Donzelot que j'attendrais là les ordres qu'il aurait à me faire adresser. En effet, quelque amitié qu'y missent tous mes camarades, ma position était fautive, et, dans l'incertitude, je n'étais pas fâché du moins de me trouver au milieu de braves gens et dans une ville où je n'avais ni chefs ni égaux qui eussent à s'occuper de moi ; car Donzelot avait prévenu le commandant de la place que j'étais autorisé à attendre à Anvers des ordres ultérieurs.

J'étais donc aussi bien que je pouvais l'être, mais rien n'était changé à ma position ; au contraire, la marche du gouvernement de sang qui décimait la France rendait chaque jour cette position plus fatale. Encore s'il n'y avait eu que moi de menacé, mais mon père, non moins compromis, était l'objet constant de mes préoccupations les plus pénibles. Ses lettres devenues rares et laconiques étaient d'une tristesse profonde et ne parlaient que de résignation. C'est à cette époque que, passant un soir sur le pont de la Révolution, il fit arrêter ma sœur avec laquelle il se trouvait et lui proposa de se précipiter ensemble dans la rivière, pour mettre fin à une existence qui n'était plus qu'une agonie et pour ne pas mourir comme des criminels. Et comment échapper à de telles pensées, quand plus de huit mille malheureux, destinés à l'échafaud, encombraient les prisons de Paris ; quand depuis six semaines on n'entendait de nuit aucun bruit sans croire qu'on allait être arrêté, aucun fiacre sans se dire : « Voilà mon premier tombeau » ; quand on n'osait plus se coucher et que l'on éprouvait, ainsi que mon père me l'a dit cent fois, plus

d'angoisses que ceux qui étaient déjà sous les verrous; quand, depuis l'effroyable loi du 22 prairial, les exécutions allaient par jour jusqu'à soixante (1), que l'on disposait les salles du tribunal révolutionnaire de manière à condamner cent cinquante personnes par vingt-quatre heures; que l'on condamnait sans procédure, sans admission de témoins, sans conseils, sans avocats, sans interrogatoire et sur un simple appel nominal, et que, à ces jugements de sauvages, on mêlait des plaisanteries qui font frémir... Ainsi, une vieille dame n'entend pas la question qui lui est adressée; on observe qu'elle est sourde... « Elle est sourde », s'écrie Fouquier-Tinville, « écrivez qu'elle a conspiré sourdement ! » Et moi, qui voyais la liste des guillotins envahir chaque jour plus d'espace sur les colonnes du *Moniteur*, moi qui savais que, pour fournir à ces autodafés, aucun réduit ne serait oublié et que mon pauvre père n'avait pas pu obtenir non plus un certificat de civisme, je n'osais ouvrir ce journal, et, lorsque je voyais des gens qui l'avaient lu, j'interrogeais leurs figures pour juger s'ils y avaient trouvé quelque chose qui pût me concerner. Torture de l'enfer, et qu'il faut avoir éprouvée pour la comprendre!

Au milieu de ces angoisses, Donzelot revint tout à coup à Anvers, se rendant à Bruxelles pour je ne sais quelle affaire de service. Il me demanda de l'y accompagner, et nous partîmes de cette sorte, le 10 thermidor. Le 11, nous étions dans la principale rue, qui mène dans le Parc, lorsque quatre ou cinq Français arrivèrent à notre rencontre, agitant leurs chapeaux, leurs mouchoirs, et criant à tue-tête : « Vive la République! La

(1) Pendant les quarante-sept jours qui s'écoulèrent depuis cette loi jusqu'au 10 thermidor, le nombre des guillotins fut à Paris seul de dix-huit cent soixante-deux, c'est-à-dire que la moyenne fut de quarante par jour, le maximum de soixante.

Terreur est finie, et Robespierre est mort! » Nous restâmes interdits. Était-ce vrai? était-ce un piège? Des cris ne sont pas des preuves, et nous n'avions aucune garantie. « Rentrons chez nous », me dit aussitôt Donzelot, « et laissons passer cette bourrasque. — Rentrer, et dans quel but? Allons plutôt chez le général ou au bureau de poste. » Nous allâmes à l'état-major de la place, où des employés, des militaires de tous grades se rendaient, et où plus de vingt personnes étaient réunies, écoutant la lecture du *Moniteur*, qu'un orateur recommençait pour la troisième fois au milieu des applaudissements, des vivats, des exclamations, qui eussent été unanimes, sans Donzelot, qui n'était pas encore tout à fait rassuré, et sans deux hommes à figures patibulaires, dont l'œil devenait hagard et dont les lèvres blanchies tremblaient.

Cependant il n'y avait plus de doute: le monstre et ses plus terribles complices avaient péri; son système mourait avec lui, et, chez un peuple aussi mobile que les Français, après une compression aussi violente, il ne restait plus d'incertitude que sur la force de la réaction. Mais ce qui à ce moment m'agitait le plus était de savoir si mon père avait échappé aux derniers assassinats. N'ayant pas vu le *Moniteur* des 8 et 9, j'avais encore le nom de cent vingt victimes à apprendre, et Dieu sait dans quelles angoisses je lus ce complément des listes robespierriennes. A la première, le nom de ce pauvre Roucher me navra; mais enfin, la dernière terminée, je respirai pour la première fois depuis bien des mois; je rendis grâce au ciel et j'écrivis à mon père, dans toute l'expansion de mon bonheur, une lettre qui ne fit que se croiser avec la sienne; il m'annonçait que vingt-quatre heures plus tard il était arrêté, que trois jours plus tard il était mort, et qu'il eût péri bien plus tôt si la

municipalité de Passy, qui trouvait en lui un orateur pour les fêtes ordonnées, ne l'avait disputé à l'échafaud depuis un mois (1).

Rassuré sur cet objet de mes plus chères et plus véhémentes affections, mes pensées se portèrent sur Donzelot et sur moi qui changeais de rôle. Jusqu'alors mes regards n'avaient pu manquer de scruter les moindres mouvements de cet homme, devenu l'arbitre de ma destinée, tandis que maintenant c'est lui qui ne pouvait s'empêcher de chercher dans mes yeux les traces d'une opinion qui ne pouvait lui être favorable. J'aurais pu jouir de son embarras. Il ne s'agissait plus ni de sections impitoyables, ni de certificats de civisme, ni des menaces de mort. La sécurité et le calme succédaient aux horreurs du raz révolutionnaire, et chacun retrouvait son équilibre et reprenait ses droits. Je redevais l'un des officiers de l'état-major général de l'armée du Nord et maître de mon avenir, fortifié par la haute considération qui entourait mon père et par la liberté rendue à toute ma famille. Tout ce qui me relevait rapetissait Donzelot vis-à-vis de moi, et je m'amusaiss de la pensée de savoir comment à mon égard il allait se tirer d'affaire. Je me perdais au milieu de ces rêvasseries, quand un autre adjudant général, de ses amis, nous aborda. Celui-là ne cachait pas sa joie, et, pour boire ensemble à la délivrance de la France, nous fimes au

(1) De ses discours, les plus remarquables furent : celui pour une des fêtes décadaires, et qui, d'un bout à l'autre, n'était qu'une paraphrase sur ces mots : Citoyens, frères et amis ; celui pour les victoires nationales et celui sur la fête de l'Être suprême. Ces discours, œuvres de salut pour lui et les siens, étaient forcément écrits sur le diapason de l'époque et ne respiraient cependant que les plus tendres et les plus honorables sentiments. Après la lecture de celui sur les victoires nationales, le maire de Passy s'écria : « Mais, citoyen ! n'avez-vous donc que vingt ans ? » Mon père compléta ces discours par un dernier sur la fermeture des Jacobins.

Parc un dîner qui grâce à lui fut très gai, et à la suite duquel mes deux convives résolurent non seulement d'aller dans un très mauvais lieu, mais de m'y conduire.

J'ai toujours défié ce qui tenait à l'amour, et c'est un besoin inné chez moi que d'orner le plaisir de douces pensées et d'aimables chimères; cette réflexion suffira pour expliquer le dégoût profond que j'ai ressenti toujours pour ce qui est simple libertinage; cependant, cédant aux plus vives insistances, je me laissai entraîner pour la première et la dernière fois de ma vie. Je fus aussi déplacé que gênant, et mes deux chefs et aînés furent trop embarrassés de moi pour ne pas l'être d'eux-mêmes. Tout ce qu'on put m'arracher fut des sourires, qui dissimulaient trop mal mon dédain pour les apprêts de ces beautés vénales et banales; je ne voyais en elles que leur laideur morale; un tête-à-tête n'aurait pu déplacer la question, et j'en fus réduit à faire honte à mes introducteurs. Nous partîmes donc comme nous étions venus, mais pour nous séparer bientôt, moi pour rentrer et écrire quelques lettres, eux pour rejoindre leurs houris, c'est-à-dire pour fêter chacun à notre goût la mort de Robespierre.

Dès le lendemain j'étais de retour à Anvers et Donzelot au quartier général, où je refusai de le suivre, ne voulant pas reparaître avec lui, là où je m'étais trouvé à sa merci. ... Mais, après tant d'angoisses et de tortures, l'âme avait besoin de se dilater, et le ciel se trouvait avoir fait tout exprès la nièce de mon hôtesse pour favoriser cette dilatation. La chère fille me cachant mal ou même ne me cachant pas sa bienveillance, nous marchâmes assez vite dans la route des préliminaires.

J'avais à peine cueilli cette fleur dont la Genèse a fait une pomme, dont poétiquement on fait une rose, que je reçus de Donzelot un billet, me prévenant de son

retour et me priant de venir le voir de suite. J'y fus et je le trouvai dans le plus piteux état. La cause de ses douleurs autant que leur violence étaient faites pour émouvoir; il avait bu le nectar dans une coupe empoisonnée à pleins bords. J'attribuai son malheur à son retour à Bruxelles, mais ses fureurs accusaient Mlle J.... de Lille. Au reste, quelle que fût la belle aux faveurs de laquelle il en fût redevable, l'aubaine était complète, et il en subissait les terribles conséquences. Hors d'état de suivre l'armée, il fut forcé de se résigner à un traitement aussi diabolique que ce qui le nécessitait. Arrivé à des souffrances terribles et ne pouvant plus ni bouger ni parler, il sauta un jour sur un de ses pistolets et sans moi se brûlait la cervelle.

Le ciel, qui me vengeait trop de Donzelot, me comblait avec usure. Christine, dans l'éclat et la fraîcheur de ses vingt ans, était aussi drôle que spirituelle, aussi appétissante que jolie. Elle avait d'ailleurs pour moi une véritable exaltation, et, grâce à sa gaieté, à ses saillies qui substituaient la variété à la monotonie, tout avec elle, jusqu'aux entr'actes, était charmant : « Savez-vous bien », me dit-elle un jour, si tant est que ce fut un jour, « que ma tante ne cesse de s'extasier sur ce que, depuis quinze jours qu'elle a fait changer vos draps, on dirait que personne n'y a couché? Elle répète que vous êtes l'homme le plus propre qu'elle ait jamais vu. » Or, il advint que cette tante, voulant me faire un compliment à moi-même, profita d'un moment où j'étais seul avec elle et sa nièce. Je pris mon air sérieux pour la fortifier dans son erreur et j'affirmai que, dormant d'un sommeil très profond, je n'avais pas l'occasion de friper mes draps, puisque je ne bougeais pas. Christine ne put retenir un petit rire, et sa tante, croyant à une intention moqueuse, ajouta : « Je n'en dirai pas autant

des tiens, que, sans luxe, on changerait tous les huit jours. — Ah! » repris-je, « Mlle Christine est si vive! — A la bonne heure; mais ce n'est pas une raison pour ricaner quand il s'agit de vous. » La naïveté de cette chère tante nous rendit très malaisée la nécessité de garder notre sérieux, et, quelques heures plus tard, nous en primes un dédommagement bien gagné. Nos entrevues pourtant n'étaient pas sans danger; la maman de Kinder se couchait fort tard, rôdait dans la maison et venait parfois fouiller dans une armoire qui se trouvait dans ma chambre. Aussi avais-je soin de jeter mes hardes de la journée sur mon fauteuil, placé au pied de mon lit, de les flanquer de mes bottes, de fermer mes rideaux à moitié, puis de me remplacer par une valise, enveloppée d'une de mes chemises que je surmontais d'un bonnet de nuit, assez rempli pour figurer ma tête dans un creux de mon oreiller. Et telle était la cause de l'inaltérable propreté de mes draps, nouveau sujet de rire entre Christine et moi. Lors même qu'à quatre ou cinq heures du matin, j'aurais pu me recoucher pendant quelques heures, je cétais au désir plus puissant d'aller respirer l'air du matin sur les remparts d'Anvers, et je ne donnais à ma couche que le temps nécessaire pour qu'on pût constater qu'elle avait servi.

J'avais depuis longtemps demandé à être incorporé dans un des cinq bataillons de tirailleurs formés avec les débris des corps belges auxquels j'appartenais. On m'avait, avant le 10 thermidor, répondu qu'on ne pouvait obtempérer à ma demande, « attendu qu'on ignorait le motif qui avait empêché de me comprendre dans la réorganisation ». La Terreur finie, mon incorporation devenait plus facile. J'attendis cependant jusqu'au 26 vendémiaire, jour où j'appris enfin que j'appartenais au deuxième bataillon de tirailleurs, avec ordre de le

rejoindre. Mais Donzelot était encore fort mal; il me pria de ne pas le quitter et me mit en règle à cet égard; l'armée ne s'occupait que de la prise de quelques places; Christine était toujours charmante, et, ma foi, après tout ce que j'avais souffert, je pouvais bien me dorloter un peu. Toutefois, après la mi-brumaire, j'appris que tout se préparait pour la conquête de la Hollande. Dès lors mon départ fut résolu, et, le 23 de ce mois, je quittai Donzelot, qui allait mieux et qui, si je l'avais voulu, aurait eu le courage de me garder maintenant qu'il n'y voyait plus aucun risque. Je me séparai de cette pauvre Christine, dont la désolation augmentait encore les charmes; mais enfin je n'entendis plus cet infernal carillon d'Anvers, qui sans doute avait marqué pour moi bien des heures heureuses, mais qui deux mille huit cent quatre-vingts fois avait fait retentir à mon oreille l'éternel trio de Félix; il m'avait causé des impatiences qui étaient la joie de Christine; car, pour elle, condamnée à l'entendre toute sa vie, elle en avait pris son parti.

Ici le théâtre changea, et, après avoir donné un jour à mes amis du quartier général, après avoir passé non loin de Grave au bruit de la canonnade qui en hâta la reddition, après avoir traversé le champ de bataille de Nimègue où venait d'avoir lieu corps à corps ce combat furieux, dans lequel un bataillon d'émigrés avait presque été détruit par un de nos bataillons de tirailleurs, j'arrivai, vers huit heures du soir et à la clarté de la neige, dans le cantonnement occupé par mon bataillon. Comme je cherchais quelqu'un qui pût m'indiquer la demeure du commandant, j'entendis chanter à tue-tête, et, m'approchant de la maison d'où partaient ces sons, je distinguai ce couplet bachique, qu'une douzaine de voix faisaient retentir, non en chœur, mais à l'odieux unisson :

Ma foi, c'est un triste soldat,
 Celui qui ne sait pas boire.
 Il voit les dangers du combat,
 Le buveur n'en voit que la gloire.
 Versez donc, mes amis, versez,
 Je n'en puis jamais assez boire,
 Versez donc, mes amis, versez,
 Je n'en puis jamais boire assez.

Je fus certain que je n'avais plus d'adresse à demander, et je ne me trompais pas. Le vin chaud brûlait au milieu de la table, toutes les pipes fumaient autour, et les convives débraillés, malgré la saison, s'en donnaient à cœur joie. Prévenu de mon arrivée, le commandant vint à moi : « Soyez le bienvenu », me dit-il, « et prenez place avec nous; c'est ainsi que nous terminons nos journées. » Je saluai mes nouveaux chef et camarades, et, après avoir passé et reçu le toast d'usage, nous continuâmes à chanter et à boire. Lorsque nous nous séparâmes, il était tard, et, comme mon logement n'avait pas été fait, je me réfugiai pour cette nuit dans la maison d'un boulanger et me couchai dans le pétrin, image assez juste de ma situation. C'est dans cette espèce de lit, si différent de ceux que je quittais, que je rêvai de Christine.

Le lendemain, le bataillon prit les armes, et je fus reçu comme commandant de la huitième compagnie. Je fus frappé de l'air martial de ce corps qu'il était impossible de voir sans intérêt. Il avait, au reste, une réputation superbe, à laquelle le général Bonnaud, commandant une division de vingt mille hommes, avait encore ajouté, lorsque, après la prise de Nimègue et dans une revue générale, il avait dit : « Deuxième bataillon de tirailleurs, sachez que, dans mes ordres de combat ou de bataille, c'est toujours pour six bataillons que je vous compte. »

Le commandant, nommé Rouziers, était très bien à la tête d'un bataillon aussi formidable; la compagnie de carabiniers, composée de cent douze à cent quinze hommes superbes, était une des plus terribles qui existaient. Chaque homme y avait une carabine double et était un tireur habile. C'était effrayant de penser combien ces carabiniers tuaient d'ennemis dans un combat ou seulement dans les escarmouches continues aux avant-postes. Six d'entre eux équivalaient à une batterie. Les compagnies du centre, qui au fond étaient encore des compagnies d'élite, renfermaient également des hommes extraordinaires; mon sergent-major, véritable Hercule, qui avait pris pour nom de guerre « Vive-l'Amour », était à cet égard en première ligne. Cet enragé ne s'amusait pas à tuer des soldats; c'étaient des officiers qu'il lui fallait, et ce qu'il en avait abattu était incroyable. Armé d'une carabine double, d'un briquet et d'un poignard, il allait les chercher jusque dans les camps, au cantonnement de l'ennemi; aussi fort nageur que coureur, il traversait les rivières à la nage, se coulait dans les taillis et les broussailles, s'approchait autant qu'il croyait le pouvoir, et, comme il choisissait pour ces expéditions les moments de parades et de gardes, comme il restait ainsi en embuscade autant qu'il le fallait, il lui arrivait des officiers à portée; dès qu'il les visait, il les jetait bas; bien entendu, les officiers supérieurs avaient la préférence, et jamais il ne les manquait. Cet homme avait dans le bataillon la réputation que le bataillon avait dans l'armée. On conçoit qu'il eut l'occasion de payer ses prouesses; une fois, entre autres, on n'acheva pas de le tuer, parce qu'il fit le mort de manière à tromper ses exécuteurs. Criblé de coups de baïonnette et ayant attendu la nuit, il eut encore la force de

revenir à la nage, de se faire panser et de guérir. Il en était, vers cette fin de 1794, à sa seconde campagne et à sa quarante-deuxième blessure. Incapable d'être soumis à aucune discipline, il avait carte blanche et faisait ce qu'il voulait. Il n'était donc attaché à ma compagnie que pour la forme et sergent-major que de nom, parce qu'on ne pouvait pas plus ne pas lui donner ce grade, que lui en donner un autre.

Mais pour la compagnie, le malheur est que tout y roulait sur un fourrier, généralement connu pour être un voleur et un scélérat. Du moment où je fus logé, ce dernier m'apporta mes vivres, et, comme je le vis déposer dans ma cuisine une pièce de bœuf de sept livres et quatre livres de veau et de mouton, je lui demandai ce que c'était que cette viande : « Vos rations, mon capitaine. » Pour deux jours, j'avais droit à trois livres de viande, et non à onze; je fis donc peser trois livres de viande et je renvoyai mon homme avec le reste. Une heure après, je fis prendre les armes à la compagnie, j'en passai la revue; je constatai le nombre des présents, je fis le tableau de ce qui revenait à chacun en vivres de chaque espèce et en solde; je comparai cet état à ceux sur lesquels se faisaient les distributions et le prêt; il se trouva vingt-huit hommes nourris et payés, qui n'existaient pas. J'entrai dans les mêmes détails en ce qui concernait l'habillement et l'équipement. Il n'y eut donc plus d'abus à commettre ou à espérer; ce fait exaspéra cet audacieux coquin, au point de lui faire dire que je ne le gênerais pas longtemps; ce propos me fut rapporté par un des officiers, qui me conseilla d'être sur mes gardes.

Maintenant, avais-je bien ou mal fait de pousser à cet égard la rigueur aussi loin? Si l'exemple m'en avait été donné, ou si le mien avait dû être imité, c'eût été de

devoir, parce que c'eût été de raison. Mais le résultat fut ridicule à force d'être insignifiant : je faisais fort intempestivement la critique des autres capitaines; j'indisposais le commandant qui voulait que son bataillon jouît de toutes les douceurs possibles; enfin, je méconnaissais que les hommes les plus faciles à conduire au feu sont les plus difficiles à soumettre à l'ordre et à la discipline, et que, pendant une campagne aussi cruelle que celle que nous commencions, et en pays ennemi surtout, il fallait fermer les yeux sur bien des choses. De telles considérations ne m'ont jamais fait hésiter sur ce que j'ai cru devoir faire; mais, si pour moi une telle question ne peut jamais en être une, je m'abstiendrai du moins d'en faire une règle sans exception.

Peu de jours s'étaient écoulés depuis que j'étais dans ce cantonnement, lorsque je reçus une lettre de Chaffaux, qui en son nom comme au nom de mes anciens camarades du vingt-quatrième bataillon d'infanterie légère, formant presque en totalité le quatrième de tirailleurs, m'invitait à leur donner une journée. Cette réunion, qui devait être la dernière, fut consacrée à raviver nos anciens souvenirs. Onze heures du soir étaient sonnées, lorsque je rentrai dans mon cantonnement. Je m'attendais à n'y entendre qu'un : Qui vive? C'est donc avec étonnement que de loin je vis courir des lumières, et qu'en approchant j'entendis des voix. Arrivé, je trouvai le caisson en chargement; l'on achevait d'y installer les effets des officiers. Nous venions en effet de recevoir l'ordre d'aller relever les troupes employées à l'attaque du fort Saint-André; mais, comme la digue que nous devions suivre était sans cesse canonnée par les batteries de l'ennemi, notre ordre portait de nous mettre en route à minuit, ce qui m'embarassa d'autant moins

que je ne m'absentais jamais sans laisser mes portemanteaux faits et fermés.

Nous partîmes au coup de minuit. Tant que la nuit dura, nous marchâmes sans autre inconvénient qu'un froid fort vif; mais, dès que le jour parut, les boulets arrivèrent et renversèrent quelques hommes. Le général Bonnaud, qui nous dépassa à ce moment, nous cria, et avec raison, de descendre de la digue et de suivre son talus. La route devint plus pénible; mais à dater de ce moment, elle se fit sans pertes.

Notre arrivée devant le fort Saint-André nous présagea une fort triste corvée. Nous relevions des troupes deux fois plus nombreuses que nous, ce qui nous donnait le double de leur service, et en effet les hommes ne purent avoir qu'une nuit sur deux, et les officiers un jour de garde ou de piquet, un de rondes continuelles et un de repos. A portée de ce fort ne se trouvaient qu'un groupe de maisons au dernier point misérables, et c'est là que nous eûmes à nous loger. La moins pauvre de ces habitations fut occupée par le commandant, l'adjutant-major, l'officier payeur et le chirurgien; la plus abordable des autres servit de demeure, ou plutôt d'abri, à la totalité des officiers des neuf compagnies; le surplus, hideuses baraques, fut abandonné aux sous-officiers et soldats, à l'exception de deux dont on arracha le chaume, pour faire aux officiers, qui n'avaient ni lits ni chaises, une espèce de litière (1).

(1) Quelque affreux que fussent ces réduits, quelque rigoureux que fût le froid, ce dont nous souffrîmes le plus fut la faim. L'impossibilité de faire suivre la digue aux chariots de vivres, les obstacles que les convois rencontrèrent en l'évitant, firent que nous restâmes vingt-quatre heures sans subsistances. Je ne sais ce que nous serions devenus, sans quelques amas de pommes de terre que nous découvrîmes et qui, cuites dans l'eau sans beurre, sans sel et sans pain, furent pendant deux jours notre unique ali-

On aurait peine à croire à quel point, pendant les plus grands froids de cette glaciale année de 1794, les bivouacs étaient cruels dans ce pays. La terre profondément gelée était couverte d'une neige épaisse; le givre qui pendait aux moindres branches des arbres avait trois, quatre et cinq pouces de largeur. Encore, durant les longues nuits de cette saison, avions-nous au bivouac défense de faire du feu, et cela pour ôter des points de mire à l'ennemi, qui tirait continuellement et nous envoyait des obus et même des bombes par-dessus les épaulements qui nous couvraient. Aussi le seul palliatif que je trouvai fut de faire creuser des trous horizontaux dans le sol des parties rentrantes de nos épaulements, de les faire assez larges pour pouvoir s'y loger deux à la fois, afin de se réchauffer mutuellement, et, avec un de mes camarades, de m'y fourrer par les pieds, bien entendu.

Pendant une de mes rondes, l'ennemi, qui ordinairement ne tirait pas sur un seul homme, ne cessa de me canonner, et, comme j'étais en dehors de nos lignes et en vue de tous nos postes, je ralentis le pas au lieu de l'accélérer, et même je fis plusieurs haltes pour examiner la place, ce qui fit augmenter le feu et le fit redoubler sur les parapets de tous les postes auxquels je m'arrêtais. A l'un de ces postes et pendant que je me faisais rendre compte de je ne sais plus quoi, un boulet de gros calibre y pénétra si avant, qu'il repoussa les fascines formant les revêtements intérieurs contre lesquels j'étais appuyé; il manqua de me faire tomber en avant; mais

ment. Un énorme chaudron de pommes de terre était toujours sur le seul feu que nous eussions pour nous tous. Quand elles étaient cuites, on en prévenait à haute voix, et nous allions tous en prendre notre part, après en avoir envoyé aux officiers de service; lorsque le chaudron était vide, on le remplissait de nouveau.

ce qui fit sourire les hommes de ce poste, c'est que, parlant au moment où le boulet arriva, je n'interrompis pas ma phrase, tout en reprenant mon équilibre, et que je me réappuyai contre ce parapet, comme si rien ne s'était passé; je partis sans avoir dit un mot du boulet.

Après quinze jours de tiraillement et de canonnades passés dans ce mauvais poste, nous y fûmes relevés par deux bataillons de gendarmes à pied, troupe indisciplinée s'il en fut, mais la plus formidable que jusqu'alors la France ait fournie, et nous partîmes pour marcher sur Breda, quittant la division Bonnaud et passant dans celle du général Dumonceau.

Deux heures avant la nuit nous étions sur les bords du Wahal, que nous devions traverser sur des barques, pour aller coucher en un village sur sa rive gauche; mais les glaçons que le Wahal charriait rendaient le passage impossible. Ce fait nous valut l'ordre de bivouaquer à la place où nous devions traverser; or il n'y avait là ni arbres, ni maisons. On croit rêver quand, à soixante-dix ans et avec toutes les infirmités de la vieillesse, on se rappelle de tels souvenirs. Quelle que fût la vigueur de l'âge, au reçu de cet ordre, toutes les figures s'allongèrent. On évaluera, au reste, ce que nous eûmes à souffrir du froid, quand j'aurai dit que le lendemain, à la pointe du jour, le fleuve était tellement gelé que non seulement des corps d'infanterie, mais des régiments de cavalerie, des colonnes d'équipages et des trains entiers d'artillerie le passèrent sur la glace.

Du Wahal à Breda il y a dix lieues; un grand vent du nord-nord-ouest s'était élevé; un givre glacial tombait: fouetté avec violence, il entamait la peau du visage en même temps qu'il ôtait la respiration; nous marchions ployés en deux, le visage couvert. Cette journée doulou-

reuse, digne de la nuit qui l'avait précédée, devait me laisser un souvenir d'un autre genre.

A moitié du trajet, et pendant que le bataillon faisait une halte, j'entrai dans une maison pour m'y reposer et y manger une omelette. N'ayant dans le bataillon aucune liaison intime, j'étais seul. J'avais ordonné à mon fourrier de me prévenir quand le bataillon se remettrait en marche, mais il ne le fit pas; lorsque je sortis pour voir si l'on s'apprêtait à partir, je n'aperçus plus de loin qu'un point noir, qui déjà se perdait à l'horizon de ces immenses bruyères qui s'étendent aussi loin que le regard et sont interrompues seulement par quelques bouquets de sapins. Je partis de suite et hâtai le pas pour tâcher de rejoindre le bataillon avant la nuit; mais il me fallait longtemps, et j'avais encore la perspective de deux heures de solitude, lorsque je vis que j'étais suivi par mon scélérat de fourrier et par deux autres mauvais sujets du bataillon; tous trois étaient réunis pour me guetter; ils me rappelèrent ce mot qui m'avait été dit par un officier : « Soyez sur vos gardes. » Que faire? J'étais à une bonne demi-lieue de la maison que je venais de quitter; ils m'en séparaient, je ne pouvais donc pas rétrograder, et le bataillon, qui continuait à fuir devant moi, avait encore trois quarts de lieue d'avance. Je ne pouvais pas non plus courir, quoique par moments les gredins courussent pour se rapprocher de moi; c'eût été dénoter une crainte qui m'indignait; je marchais de manière à conserver la distance; mais je me trouvais à portée de fusil et, la nuit qui s'avavançait une fois venue, j'étais à discrétion. Par surcroît de malheur, le bataillon ne laissait pas un traînard; en fait, pour la traversée de ces immenses bruyères et par le temps cruel qu'il faisait, on avait cent raisons d'accélérer le pas, pas une de le ralentir.

Je ne voyais plus trop comment je me tirerais de ce mauvais pas, lorsqu'à travers quelques arbres assez voisins de la route je vis deux grenadiers français, qui s'étant arrêtés pour se reposer, se remettaient en marche. C'était un secours du ciel. J'allai donc droit à eux : « Grenadiers », leur dis-je, « il y a deux ans que je m'honorais encore de porter votre épaulette; je suis menacé par les trois coquins que vous voyez sur mes traces. Puis-je compter sur vous, et voulez-vous que nous continuions la route ensemble? — Mon officier », me répondit l'un d'eux, « comptez que nous ne vous quitterons plus, et considérez-nous comme à l'étape. » Nous reprîmes notre chemin en ralentissant le pas, mais en continuant à marcher à cent pas sur la droite de la route; les trois brigands nous dépassèrent en regardant avec rage mes deux compagnons, mais sans dire un mot, et, du moment où ils nous précédèrent, nous regagnâmes la route. Les deux grenadiers étaient des Français; arrivés à la couchée vers dix heures du soir, je les logeai dans la maison qui m'avait été préparée et je partageai avec eux le souper qui m'attendait; ce fut avec regret que je leur fis mes adieux, lorsque le lendemain matin ils me quittèrent pour rejoindre leur demi-brigade.

Ma première sortie me conduisit chez le commandant du bataillon, auquel je remis un rapport écrit, équivalant à une plainte contre mon fourrier et contenant l'énoncé de ma résolution de le casser et de le faire mettre en prison. Je fis en conséquence prendre les armes à la compagnie et je fis justice de ce scélérat, que je remplaçai à l'instant et qui fut mis à la disposition du général Dumonceau, dans la division duquel nous nous trouvions et auquel ma plainte fut renvoyée.

Les lignes de Breda, destinées à défendre les approches

de la place, étaient des ouvrages assez formidables. Formés d'une suite de redoutes que reliaient dix courtines, ils étaient couverts par dix fossés larges, profonds, dont alors on cassait la glace vers midi et vers minuit. A la garde de ces lignes étaient préposés douze mille des vingt mille hommes de l'armée hollandaise, qui par une inconcevable turpitude s'était séparée de l'armée du duc d'York pour couvrir les places de Berg-op-Zoom, Breda et Gertruydenberg ; c'étaient d'ailleurs de fort belles troupes, magnifiquement tenues et divisées en gardes des ouvrages et en réserves. Composées d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, elles occupaient les villages compris dans ces lignes ; car, en dehors de ces troupes, les trois places avaient leurs garnisons. A cause du froid de cet épouvantable hiver, le plus rigoureux de tout le dix-huitième siècle, les gardes étaient peu nombreuses sur les lignes pendant la durée du jour ; mais deux heures avant qu'il paraisse, elles étaient renforcées par des bataillons, des escadrons et des batteries s'échelonnant les unes les autres ; enfin lorsque, une heure après que le jour était venu, aucune menace d'attaque n'était signalée, toutes ces troupes rentraient dans leurs cantonnements.

Quelques espions et déserteurs avaient informé de ces faits le général Dumonceau, qui pouvait en outre avoir la certitude que, par un froid grandissant sans cesse, la glace cassée pendant la nuit reprendrait assez vite pour se trouver, à neuf heures du matin, en état d'être franchie, du moins sur quelques points. Ces considérations déterminèrent son plan d'attaque, et, le surlendemain de notre arrivée, la division prit sans bruit les armes, une heure avant le jour ; quant à notre bataillon, on le fit embusquer à cinquante toises des ouvrages, dans des fossés bordés de saules et remplis de

neige, dans lesquels on nous fit mettre à plat ventre avec défense de bouger avant le signal donné par trois coups de canon ; tous les tambours devaient alors battre la charge et toutes les troupes courir sur les lignes, leur donner l'assaut et les enlever à la baïonnette.

De la division, le général Dumonceau ne garda avec lui que notre compagnie de carabiniers, bien faite d'ailleurs pour justifier cette préférence.

Le jour venu, et lorsqu'il jugea que les gardes se trouvaient réduites à elles-mêmes, nous vîmes passer de nos carabiniers qui sautèrent par-dessus les fossés dans lesquels nous étions cachés. Ils passèrent un à un, la carabine en bandoulière ; parvenus près des ouvrages, ils firent signe aux sentinelles ennemies de ne pas faire feu sur eux : « Nous sommes gelés de froid », dirent les premiers aux Hollandais, « et nous venons glisser sur cette glace pour nous réchauffer. Nous ne vous voulons pas de mal. » Puis ils se mirent à jurer contre le service, contre leurs officiers, contre les généraux, qui faisaient faire la guerre par un temps si rigoureux, et contre la France et les Français : enfin ils ajoutèrent : « Dans peu nous irons vous rejoindre, et même si nos amis, qui sont là-bas, y consentent, nous désertérons tout de suite. » Ils se mirent à appeler les prétendus amis qui accoururent à leur voix et qui, ainsi qu'eux, étaient choisis parmi les plus forts, les plus agiles, les plus intelligents de ces carabiniers, braves à toute épreuve et parmi lesquels se trouvèrent deux ou trois officiers déguisés, chargés surtout de parler, de reconnaître l'état de la place et les passages praticables. Jusque-là ces bons et honnêtes Hollandais ne se doutèrent de rien ; néanmoins, quand ils virent le nombre des carabiniers s'augmenter sans cesse, ils voulurent se fâcher, mais ce n'était plus temps. Avant

d'avoir lâché son coup de fusil, le premier de ces Hollandais qui voulut tirer était jeté bas : tous les factionnaires en vue avaient subi le même sort. Les trois coups de canon partirent aussitôt ; la charge battit sur toute la ligne ; à l'instant sur pied, nous courûmes sur les ouvrages que nous enlevâmes en passant aux endroits qui nous furent indiqués : enfin nous fûmes immédiatement suivis par des bataillons qui, munis de planches, achevèrent de rendre partout les passages praticables. Fait d'armes brillant par son exécution comme par sa conception et sa réussite.

On se rappelle que j'étais entré dans le régiment de Tournai pour profiter de l'occasion de devenir lieutenant en un moment et capitaine en un mois, et pour pouvoir, avec ce grade, entrer dans un état-major, puis passer dans un corps français, ce qui, sans la trahison de Dumouriez, s'effectuait immédiatement d'une manière plus qu'heureuse. A défaut d'un aussi brillant exaucement de mes vœux, je quittai le vingt-quatrième bataillon d'infanterie légère comme adjoint de Jouy, de Cambray, de Donzelot ; c'est alors que la pusillanimité de Donzelot et la fausse position où elle m'avait placé me conduisirent dans le deuxième tirailleurs ; ce ne pouvait être qu'une pis-aller. En effet, le vingt-quatrième avait pour moi des convenances et des compensations ; j'en connaissais les officiers antérieurement à leur entrée dans ce corps ; nous étions tous de la même fabrique, j'avais pour plusieurs une haute estime, de l'amitié pour presque tous ; enfin il s'y trouvait d'autres Français que moi, tandis que dans le deuxième tirailleurs j'étais le seul qui ne fût pas Belge et je n'avais rien trouvé qui pût être l'occasion d'une liaison avec aucun d'eux ; de plus, je n'y commandais que provisoirement une compagnie dont le titulaire était absent pour cause de blessures. Je n'étais donc et

ne pouvais être occupé que des moyens de quitter ce bataillon; mais moins je voulais y rester de temps, plus je tenais à y laisser une réputation qui me convînt, ne fût-ce qu'à cause de la juste réputation militaire de ce corps. Aussi avais-je toujours renchéri sur ce qui m'avait été ordonné. Devant le fort Saint-André, la ronde dont j'ai parlé et l'aventure du boulet avaient fait naître sur mon compte une légende héroïque, à laquelle je n'avais pris aucune part; de même à l'attaque de Breda, les lignes franchies, je me jetai en avant avec tout ce qui voulut me suivre; j'abordai les gardes qui s'étaient réunies, je les enfonçai et me mis à leur poursuite.

Cependant il arriva que le général Dumonceau, sachant que nous allions être abordés par des masses, voulut avancer en ordre, s'arrêta, et, pendant qu'il reformait ses bataillons, je m'aventurais de plus en plus. Tout à coup cent cinquante hommes de cavalerie hollandaise, chargeant avec résolution, m'aperçurent. Je me retournai, et je vis que je n'étais pas suivi; je comptai ce qui me restait d'hommes, j'en avais seize. Inévitablement nous étions bouleversés, sabrés et pris. Le bonheur voulut que sur ma gauche se trouvât une maison en ruine. « Dans la maison! » m'écriai-je. Aussitôt et à toutes jambes nous y courûmes, et, comme le dernier homme y entra, cette cavalerie était sur nous. Mais nous avions un abri, d'où nous commençâmes de suite un feu à bout portant, meurtrier. Plusieurs des cavaliers furent blessés, d'autres tombèrent, et le surplus s'éparpilla en s'éloignant de nous. Nous ne courions donc plus qu'un risque, c'est qu'il n'arrivât de l'infanterie, car je ne craignais pas qu'une cinquantaine de ces cavaliers missent pied à terre et nous donnassent l'assaut: le jeu n'en aurait pas valu la chandelle. Un cavalier, même sans son cheval, coûte plus qu'un fantassin, et, dans ce

cas, chaque fantassin eût été payé par plusieurs cavaliers. Mais le commandant Rouziers n'était pas homme à ne pas savoir que j'étais en avant avec quelques chasseurs ; notre fusillade révélait d'ailleurs que nous devions avoir besoin d'être secourus ; elle servit de point de direction. Le bataillon partit de suite ; afin de me prévenir de sa prompte arrivée, les tambours battirent la charge. et, à la tête de ses terribles carabiniers, le commandant conduisait la marche au pas de course. Dès ce moment, les cavaliers disparurent ; mais, autour de moi, une douzaine d'entre eux jonchaient la terre ; à leur vue, à la vue du réduit d'où j'avais bravé cette cavalerie, et à la voix de mes seize hommes de diverses compagnies que j'avais tous sauvés, le commandant me complimenta sur ma conduite. C'est ce qui fut consigné dans un certificat portant qu'à l'attaque du fort Saint-André, le 20 frimaire, et à celles des lignes de Breda, le 7 nivôse, je m'étais conduit comme un vrai républicain et un soldat ami de tous ses devoirs, ami du bon ordre et de la discipline militaire.

Délivré, je repris le commandement de ma compagnie ; le bataillon formait l'avant-garde de la division qui marchait sur deux lignes par bataillons en masse. Bientôt nous fûmes en présence de l'ennemi et commençâmes à recevoir et à envoyer des boulets ; mais ce n'était là qu'un insignifiant préliminaire. En effet, nous démasquâmes de suite le front de la division et, en faisant un grand feu de tirailleurs, nous nous portâmes sur la gauche de l'ennemi, pendant que nos bataillons en colonnes l'abordèrent à la baïonnette ! Je ne sais ce que sont aujourd'hui ces Hollandais dont on fait tant de bruit, à la gloire du maréchal Gérard (1) ; mais leurs

(1) Allusion à la campagne de Belgique et au siège d'Anvers, 1831-1832. (Éb.)

troupes étaient alors aussi faibles que belles, et je dis belles parce que dans leur riche contrée rien n'était épargné pour elles, mais j'ajoute faibles parce que la fibre molle des habitants de ces si bas pays ne fera jamais des soldats vigoureux. Quoi qu'il en soit, les magnifiques bataillons de véritables Hollandais que nous attaquions furent aussitôt rompus qu'abordés, si tant est qu'ils le furent, et de ce moment tout fut dit, car leur déroute fut effroyable; artillerie et bagages, rien ne nous échappa. Nous tombâmes pour leur malheur sur les équipages du régiment de la princesse d'Orange; en une minute plus de cent malles et caisses furent précipitées des voitures, brisées et vidées; la route se trouva couverte des plus beaux uniformes écarlates, du linge le plus fin, et de thé, de café, de chocolat, de biscuits, de jambons, de pâtés, de confitures, de bouteilles de vin de toutes espèces et même d'oranges. Mille chiens à la curée n'auraient pas égalé nos soldats; tous à quatre pattes, ils s'emparaient de tout ce qu'ils pouvaient boire, manger et emporter. Ce fut le diable de les arracher de là; car, malgré la voracité de tels convives, il resta de quoi régaler un régiment. Enfin nous parvîmes à nous faire suivre par la presque totalité de nos hommes, et nous reprîmes notre course jusqu'à certain village assez important que mon bataillon eut l'ordre d'occuper.

Dès le soir nous vîmes des déserteurs; leurs déclarations portèrent que, dans Breda, la terreur était égale à la confusion qui était à son comble. Vers minuit, un parlementaire se présenta, et les négociations, dont la reddition de la place fut la conséquence, commencèrent. Tout cédait à nos efforts et à une fortune dont on aurait pu tirer un plus grand parti. La Hollande, inattaquable en été et dans un hiver ordinaire, se trouvait sans défense par suite du terrible froid que nous subissions.

Les eaux qui forment des obstacles insurmontables, rendues praticables par la gelée, faisaient que les points les plus forts étaient les plus faibles, que ce qui devait rassurer démoralisait, et que les flottes de la Hollande purent être prises par des hussards. Enfin ce qui acheva de détruire toute espèce d'équilibre, c'est que nos soldats surmontèrent avec un véritable enthousiasme toutes les fatigues, toutes les difficultés, toutes les privations, toutes les souffrances; ce qui aurait arrêté tant d'autres troupes avait électrisé les nôtres.

Ainsi se termina l'opération à laquelle était rattaché notre bataillon. Il allait recevoir une autre destination; dès lors, très fatigué par les travaux de cette rude campagne, je demandai et j'obtins un congé de convalescence, que je voulais consacrer d'abord à mes affaires à Lille, ensuite à revoir mon père à Paris.

CHAPITRE XIX

Paris était alors en proie à une affreuse disette ; on n'y obtenait du pain et de la viande qu'avec des cartes, et, pour en avoir le demi-quart de ce que le besoin requérait, il fallait passer les nuits aux portes des boulangeries et des boucheries. Cette situation me désespérait pour mon père surtout, et j'en étais à cet égard au plus fort de ma désolation, lorsqu'on vendit à Lille la cargaison d'un bâtiment pris par un de nos corsaires, cargaison consistant en tonneaux de farine et de bœuf fumé de Hambourg. J'achetai deux tonneaux, un de chaque espèce ; je les envoyai à mon père par le roulage, sous fausse déclaration de contenu ; ils arrivèrent à bon port, sauvèrent mon père et formèrent des provisions qui durèrent bien au delà du besoin.

Le 30 nivôse, le deuxième bataillon de tirailleurs, auquel j'appartenais, arriva à Lille, se rendant dans la Vendée. Je dinai le lendemain avec le commandant et deux capitaines ; en me quittant, ces officiers me souhaitèrent de ne pas avoir à prendre part à la vilaine guerre que mon bataillon allait faire. Il semblait qu'ils eussent le pressentiment du sort qui les attendait.

Mon congé de convalescence expirant avec le mois de floréal, je demandai l'autorisation de passer par Paris, pour rejoindre mon bataillon, ce qui, sans une autorisation spéciale, n'était pas possible. D'abord je désirais voir

mon père, ensuite j'espérais trouver à Paris le moyen de me faire réattacher à un état-major. L'autorisation me fut accordée, mais pour quatre jours seulement, non par le ministre de la guerre, que l'on nommait alors commissaire de l'organisation et du mouvement des armées de terre, mais par le Comité de salut public, et les signataires de l'arrêté furent : Aubry (qui destitua Bonaparte), Cambacérès, Merlin (de Douai) et Tallien. La lettre d'envoi portait une invitation à faire, en arrivant, viser mon autorisation au Comité de salut public. Et ce Comité entra dans de tels détails, et, sans intermédiaire, tout en gouvernant la France, tout en dirigeant une guerre effroyable contre l'Europe entière!

Je n'usai pas cependant de cette permission. Jouy, qui, en quittant la France, n'avait fui que l'échafaud, et à qui son émigration avait inspiré de si belles stances sur l'amour de la patrie (1), n'eut plus la force de supporter le séjour de la terre étrangère, du moment où il crut pouvoir rentrer sans trop de danger. Son retour, d'ailleurs, devenait urgent pour un autre motif. Sa mission dans les Ardennes avait très à propos fait les frais de son émigration; mais, ces profits épuisés, la France lui parut plus féconde en ressources que la Suisse. Il serait donc revenu à Paris immédiatement après la chute de Robespierre; toutefois M. de Pontécoulant, avec qui

(1) Rien ne prouve mieux que ces stances à quel point, chez Jouy, le poète était étranger à l'homme. Jamais en effet il ne parlait de son père, nommé Étienne, petit mercier à Jouy, et qui certes n'a jamais eu ni toit, ni arbre, ni tombeau. Eh bien, après avoir exalté dans ces stances le bonheur de pouvoir couronner son berceau de lauriers, il s'écriait :

Ah! rendez-moi le tombeau de mes pères,
L'arbre, le toit, légués à leur enfant.

Il s'en faut cependant que j'incrimine de telles métaphores. Tout ce qui est poétique est permis en poésie.

il se trouvait alors, calculait davantage les chances et mettait sans cesse en avant de nouvelles raisons pour différer son départ. Jouy patienta jusqu'en floréal; à cette époque, ne pouvant plus tenir, il alla trouver de Pontécoulant et lui dit : « Je pars... je prends le rôle de la colombe de l'arche; ma destinée vous éclairera sur ce que vous aurez à faire. » Il partit en effet et ne s'était pas trompé sur l'opportunité du moment. Secondé par Chénier et par quelques autres coryphées du jour, il purgea sa contumace, se fit réintégrer dans le grade d'adjudant général et m'écrivit de suite pour me faire présager que nous pourrions resservir ensemble; il m'engageait à rester à Lille jusqu'à nouvel avis. Quant à M. de Pontécoulant, rasséréiné par les lettres et les succès de Jouy, il le suivit d'assez près, entra presque de suite au Comité de la guerre et devint pour Jouy un appui de plus.

Les journées de prairial 1795 fournirent à Jouy l'occasion de se recommander. Ayant fait agréer son zèle, il obtint un ordre pour se faire remettre six cents fusils qui se trouvaient à l'arsenal; il en arma un bataillon de jeunes gens, avec lesquels il défendit la Convention. Deux mille hommes ayant sur leurs chapeaux : *1793* et *Du pain*, débouchèrent tout à coup sur la place du Carrousel. Jouy aussitôt leur fut dépêché et parvint à suspendre leur mouvement, en obtenant d'eux d'envoyer trois députés au Comité de salut public et en restant en otage. Mais à peine ces députés eurent-ils dépassé la porte de la cour des Tuileries, que des canonnières qui avec leurs pièces se trouvaient dans cette cour, tombèrent sur eux à coups d'écouvillon et les assommèrent. Jouy devait être perdu; mais il avait pénétré dans l'intérieur de cette masse, et, au moment des cris : « On assassine nos frères! » il se trouvait au milieu de gens qui igno-

raient et la part qu'il avait eue à l'envoi des députés, et son rôle d'otage. Il jugea le danger qui le menaçait, se hâta de traverser la cohue et se sauva pour rentrer aux Tuileries par les Feuillants.

Sa conduite dans cette journée et dans la journée du lendemain, où il marcha contre le faubourg Saint-Antoine, l'appui de M. de Pontécoulant et un mérite trop saillant pour ne pas être reconnu, le firent nommer chef de l'état-major d'un corps de troupes campé au Trou-d'Enfer, près Marly. Ces troupes, commandées par les généraux Baraguey d'Hilliers, Dupont-Chaumont, faisaient partie de l'armée de l'intérieur aux ordres du général Menou. Deux places d'adjoint se trouvèrent de cette sorte vacantes auprès de lui, et, le 24 prairial, il me fit nommer à l'une et disposa de l'autre en faveur d'un de ses amis, nommé Longchamps, étranger à tout ce qui est service militaire, mais homme de beaucoup d'esprit, de fort peu de moralité, et sous ces deux rapports convenant merveilleusement à son chef (1). Quant à moi, qui tardai peu à le rejoindre, je vis de suite que nous vivrions mal ensemble. Toujours entraîné par son imagination, il était plus que jamais inégal de caractère, fantasque et bizarre au point que la vie habituelle avec lui devenait détestable. Il avait conservé ses habitudes de raillerie, et, comme tout risque l'exaltait, il accabla de ses sarcasmes les représentants du peuple attachés au camp, Thabaud et Le Tourneur (de la Manche). Encore s'il avait réservé ses critiques pour l'intimité; mais, toujours le

(1) Jouy, depuis son mariage, avait rendu mere une demoiselle de Lille, qui devait avoir trois cent mille francs de dot; il proposa à Longchamps de la lui faire épouser, sous condition d'avoir une part de cinquante mille francs sur la dot. Je ne sais comment cette malheureuse, qu'une fatale destinée avait livrée à Jouy, échappa à ce trafic; mais elle sauva du moins sa fortune du naufrage de sa réputation.

même homme, on pourrait dire le même fou, il ne négligea aucune occasion de les rendre publiques; les représentants ne tardèrent pas à être informés d'une partie de ses propos et naturellement furent, à dater de ce moment, ses ennemis. Traitant avec une égale légèreté ses devoirs et ses chefs, il était loin de racheter ses défauts par sa manière de servir. Gassicourt, alors placé au premier rang parmi les ennemis de la Convention, avait, en sa qualité de président de la section Le Peletier dont Salverte était le vice-président, envoyé au camp une députation pour fraterniser avec les troupes, et cela peu de jours avant le 13 vendémiaire. Jouy fit la faute de recevoir cette députation, de l'accueillir au lieu de la mettre immédiatement à la disposition du général; dénoncé pour ce fait, il fut sans délai destitué.

Cette seconde destitution ne devait pas encore être la dernière. A force de réclamer et de plaider sa cause, il arracha une nouvelle réintégration et un ordre d'emploi à Lille, où il se rendit pour faire à sa femme l'enfant dont j'ai parlé, puis pour se faire arrêter. Sa captivité, qu'il partagea avec M. le duc de Choiseul, dura sept semaines, après lesquelles le général Pille, qui avait quitté le ministère de la guerre et commandait la division de Lille, parvint à le faire remettre en liberté. Une prison fut donc le dernier lieu où il figura comme militaire. Si l'on ne considérait que son esprit et sa vaillance, peu d'hommes plus que lui eussent été faits pour parcourir la carrière des armes, et pour la parcourir avec éclat; mais ces qualités sont loin de suffire, et Jouy dut être enfin convaincu que, hors d'état de se commander à lui-même, il était incapable de commander à d'autres. Ce dut être sans regret qu'il vit le temple de Mars se fermer pour lui et qu'il se voua désormais au culte des Muses. Ainsi ma position se trouvait de nou-

veau brisée; je ne pouvais me résoudre à rejoindre dans la Vendée les derniers lambeaux de mon bataillon; mais, par bonheur, pendant que Jouy n'avait fait que se compromettre, je m'étais fait quelques appuis dans la première division militaire, et j'obtins du général Du vignau, chef de l'état-major général de l'armée de l'intérieur, de rester provisoirement à la suite de l'état-major du camp; en même temps Longchamps, que Jouy avait fabriqué capitaine je ne sais comment, quitta l'épée pour reprendre la plume.

C'est à ce camp de Marly que je fis la connaissance d'abord des deux frères Le Marois, aides de camp de Le Tourneur, et dont les noms se replaceront dans ces *Mémoires*; ensuite de Murat, alors chef d'escadron au vingt et unième régiment de chasseurs à cheval, dont je reparlerai davantage. Je me rappelle que ce pauvre Murat, mécontent de sa position, enviait la mienne. Un jour que nous nous promenions ensemble, il entreprit de me prouver qu'à l'état-major j'avais cent occasions et moyens de me faire connaître et remarquer, d'acquérir de la célébrité, d'avancer enfin; mais qu'un régiment était un cul-de-sac, qu'on y était confondu avec les masses, que, parvint-on à se distinguer, la jalousie empêcherait que personne y parlât de vous, et que moi, capitaine, je serais général avant que lui, chef d'escadron, fût colonel. Cette dernière affirmation seule ne se réalisa pas, car ce fut comme aide de camp du général en chef Bonaparte, c'est-à-dire comme officier d'état-major, qu'il parvint à tout. Combien de fois me suis-je rappelé cet entretien. lorsque je lui ai vu franchir avec la rapidité de l'ouragan tous les échelons des grades et, porté par l'aigle des Césars, arriver d'une seule poussée d'aile au faite des grandeurs humaines! Je dois dire cependant qu'il ne perdit jamais rien de cette amé-

nité. de cette bienveillance qui s'alliaient si bien à l'expansion de son âme et à cette ardeur chevaleresque qui partout en ont fait le brave des braves.

La position, je ne dirai pas des troupes qui composaient le camp de Marly, mais des chefs qui les commandaient, devint tout à coup difficile. Paris, en masse, se prononça contre cette réunion de forces. A quel propos un camp sous Paris? disait-on et imprimait-on de toutes parts. Pourquoi cette division ne combat-elle pas aux armées? Si la Convention ne songeait à perpétuer sa tyrannie, s'entourerait-elle de baïonnettes? Tels étaient les arguments; ils devinrent le langage de tant de personnes suspectes qu'à force d'être répétés, ils justifèrent aux yeux des hommes sages la présence des troupes.

Quant aux contre-révolutionnaires, lorsqu'ils furent convaincus qu'ils ne parviendraient pas à faire éloigner ces troupes, ils songèrent du moins à en rendre le secours impuissant, en organisant une insurrection générale. Les inspireurs ne manquaient pas. Les émigrés rentrés arrivaient à Paris de tous les côtés; les chouans s'y rendaient également; Charette y avait des correspondants actifs; les prêtres semblaient sortir des catacombes. Outre le comité central des partis intérieurs, il en existait un autre au service des puissances étrangères; l'Angleterre y alimentait une caisse; un état-major s'y trouvait formé, et, comme il ne fallait plus que des troupes, les chefs de cette insurrection, indépendamment des masses populaires qu'ils pouvaient mettre en mouvement et des Vendéens ou brigands du Midi qu'ils pourraient réunir, imaginèrent de composer leur armée des bataillons mêmes de la garde nationale de Paris. Pour la rendre et plus forte et plus sûre, tous les jeunes gens appartenant à la contre-révolution et en état de por-

ter les armes se firent spontanément inscrire sur les contrôles des compagnies de grenadiers et de chasseurs reformées depuis le 9 thermidor. Les hommes d'un autre âge intriguèrent dans les sections et obtinrent facilement des places de présidents, de vice-présidents et de membres de comités des sections; car la peur qu'on avait du retour de la Terreur et de ce que l'on nommait la « queue de Robespierre » jeta dans un excès opposé beaucoup d'hommes de valeur, dont Gassicourt et Salverte.

Maîtres dans la plupart des sections, les contre-révolutionnaires entrèrent en campagne. Leur première agression fut confiée à un grand nombre de journalistes et de pamphlétaires, parmi lesquels apparut La Harpe, préluant avec virulence aux inconséquences de sa vieillesse. Chaque jour des articles de journaux et des brochures incendiaires concouraient, avec les propos des sections, des salons et même des corps de garde, à calomnier la Convention et à pervertir l'esprit public : c'est à ce moment que furent envoyées au camp de Marly les députations dont j'ai parlé. La tentative de corruption ayant échoué, on activa la lutte.

Des sections, et en tête celle de Le Peletier, rejetèrent les lois organiques pour annuler dans la pratique la Constitution qu'elles avaient acceptée en principe; elles portaient sans cesse leurs outrages à la barre de la Convention, sous prétexte d'y porter les votes de leurs commettants; elles réclamaient la permanence pour surveiller les patriotes. Ce n'est pas tout. La disette, organisée par les factieux, fut bientôt transformée en un moyen d'action. Les accapareurs et agioteurs, se mettant en campagne, firent hausser le prix des denrées, et, grâce à ces auxiliaires, la Convention put être accusée de vouloir faire mourir le peuple de faim.

Des magasins et des convois de subsistances furent pillés sur les routes, à l'instigation des sections; des troubles, organisés par elles, éclatèrent à Orléans, à Verneuil, à Nonancourt et à Chartres, où ces désordres furent tels que le représentant Tellier se brûla la cervelle. Les plus grands efforts tendirent à organiser une Vendée à Dreux, mais ne purent atteindre cet horrible but. Enfin des groupes avant-coureurs des bourrasques révolutionnaires se formèrent; il en fut dans lesquels on demandait un roi. Des cris de mort s'élevèrent contre les régicides; des placards répandus dans les départements proscrivirent jusqu'à deux millions de têtes. Singulier moyen d'effacer la Terreur.

Cependant, en dépit de toutes ces agitations, les armées et les départements avaient accepté à une immense majorité non seulement la Constitution, mais aussi les décrets organiques, qui le 1^{er} vendémiaire furent promulgués et proclamés lois de l'État. Tout semblait dit, mais rien n'arrête des furieux; dès le lendemain 2 vendémiaire, des voies de fait se commirent au Palais-Royal; des collets verts, signes de chouannerie, parurent dans les rues; le 3, des coups de fusil furent tirés.

Au milieu de l'insurrection croissante, la Convention, irréprochable depuis un an, continuait avec un véritable stoïcisme ses travaux législatifs. Elle sentit néanmoins la nécessité de se mettre sur ses gardes, et elle ordonna que les troupes réunies à Marly viendraient camper à la plaine des Sablons. Ces mesures, loin d'arrêter les factieux, accrurent leur audace. On vit des jeunes gens, revenant des armées et portant ostensiblement des armes, se joindre à d'autres qui arrivaient de la Vendée, et que l'on reconnaissait à leurs collets aux couleurs du comte d'Artois, à leurs cadettes, à leurs cheveux à la Victoire; ils couraient les rues, en-

vahissaient les cafés, les théâtres, et partout criaient : « A bas les deux tiers ! » Enfin, le 10 vendémiaire, la section Le Peletier, ancienne section des Filles Saint-Thomas, sous la présidence et la vice-présidence de Gassicourt et de Salvette, nomma un Comité de gouvernement, composé de onze membres; trente-deux sections adhérèrent à cette mesure.

A cette explosion, la Convention toujours calme donna aux chefs de l'armée du Nord l'ordre de tenir des divisions prêtes à marcher sur Paris. Le 12, seize sections se déclarèrent en état de rébellion; la Convention se déclara en permanence; les sections prirent la même mesure; de plus, leurs présidents firent placarder et proclamer au son de la caisse l'ordre pour les bataillons de la garde nationale de se réunir; elles annoncèrent en même temps le choix du général Danican comme commandant en chef des forces sectionnaires, et du comte de Malevrier, du général Duhoux, comme ses lieutenants. Immédiatement après, ce Malevrier, suivi de ses aides de camp, parcourut le faubourg Saint-Germain et les sections à cheval et en habit de général de l'ancien régime.

Dans cette même journée, quinze cents patriotes, chassés des sections, vinrent offrir leurs services à la Convention; celle-ci les agréa et les fit armer malgré le général de Menou, qui alla jusqu'à déclarer qu'il ne les commanderait pas; ils formèrent en effet un corps à part sous les ordres du général Berruyer et de l'adjudant général Solignac, et furent commandés par les officiers isolés qui se trouvaient à Paris. Ce corps fut nommé par les uns « bataillon sacré », par les autres « bataillon des terroristes ». Il aurait pu être nommé « bataillon de salut », car il fut d'un grand secours.

Le 12 au soir, la Convention fut informée que la section des Filles Saint-Thomas ou Le Peletier, le prin-

cipal foyer de cette insurrection, était réunie tout entière et en armes; elle ordonna au général de Menou de la réduire par la force, de la désarmer et de faire raison de ce quartier général de l'insurrection, où siégeait notamment le Comité central et militaire de toute cette insurrection, sous la présidence de Richer de Serizy.

Après avoir laissé faire aux sections tout ce qu'elles avaient voulu faire dans cette journée, de Menou fut cependant forcé d'agir; vers neuf heures du soir, il se décide à mettre des colonnes en mouvement; mais, au lieu de les faire arriver à la fois par toutes les rues qui aboutissent à cette section Le Peletier et de cerner de toutes parts, de Menou arrive par la seule rue Vivienne et y entasse infanterie, artillerie, cavalerie; il fait pis encore, il parlemente au lieu d'agir, il pénètre avec le député La Porte dans l'enceinte de l'ex-couvent des Filles Saint-Thomas, situé alors sur l'emplacement actuel de la place de la Bourse. Faible par caractère, ayant des relations avec le parti, une entente peut-être avec les chefs et avec une foule de gens qu'il est chargé de combattre, il capitule au lieu de commander, laisse au bataillon de la section ses armes, sous la promesse de se disperser, et, tandis que les hommes de ce bataillon sortent par une porte pour rentrer par une autre, tandis que la section chante victoire et que tout ce qui avait suivi de Menou crie à la trahison, nous sommes, pour notre confusion, ramenés à la place de la Révolution, au milieu d'une foule indifférente.

Vers minuit et demi cependant, de Menou remonte à cheval, part de la place de la Révolution avec le vingt et unième régiment de chasseurs à cheval et quelques officiers d'état-major, dont je faisais partie, et se dirige par la rue Royale, les boulevards, vers le théâtre Favart, qu'il dépasse de cent pas.

Arrivé à ce point, la générale se fait entendre, du côté de la rue Grange-Batelière, et de Menou, ayant fait faire halte au vingt et unième, charge un de ses aides de camp d'aller avec quelques hommes reconnaître qui fait ainsi battre la générale. L'officier part au galop; après avoir reçu quelques coups de fusil, il vient annoncer que les tambours battent d'après les ordres de la section Le Peletier, qu'un peloton précède les tambours, que d'autres pelotons les suivent, et que des hommes de ces derniers pelotons pénètrent dans toutes les maisons et contraignent tout ce qui appartient à la garde nationale de prendre les armes et de marcher; à ce moment, le général de Menou m'ordonna de prendre cent hommes, de charger l'escorte des tambours et de tout disperser.

Comme je portais à la tête de mon escadron, je me dis que la section Le Peletier était celle de Gassicourt, qu'il en était le président; connaissant son caractère et son zèle, je fus frappé de l'idée qu'il pouvait être à la tête de cette fraction du bataillon. Une sueur froide me prit. Mais, en de telles occurrences, tous les sentiments, toutes les considérations humaines s'anéantissent devant la terrible voix du devoir, et, faisant des vœux pour le meilleur de mes amis, je m'élançai au grand trot. En tournant dans la rue Grange-Batelière, je me trouvai à cent pas de ces tambours qui venaient à moi et continuaient à battre la générale. A l'instant au galop j'ordonnai la charge; quelques coups de fusil nous saluèrent, mais les tambours, ainsi que les pelotons qui les escortaient, furent sabrés, renversés; grâce à l'obscurité et aux maisons dont les portes étaient ouvertes, presque tout ce qu'il y avait du bataillon disparut avec une rapidité telle que, arrivés dans la rue du Faubourg-Montmartre, nous n'aperçûmes plus personne. Mon peloton reformé, j'envoyai des patrouilles éclairer les rues les

plus voisines, et, ne voyant, n'entendant plus rien, je rejoignis le général en chef au coin du boulevard et de la rue Richelieu. Je ramenai un chasseur blessé à la tête et une vingtaine de prisonniers, dont sept à huit tambours, la plupart blessés. Tel fut le premier choc de cette mémorable journée et le seul acte un peu vigoureux du général de Menou.

Trois heures du matin sonnaient lorsque nous nous trouvâmes ramenés sur la place du Carrousel. Il pleuvait à verse, et on renvoya les officiers d'état-major qui n'étaient plus de service, en leur donnant l'ordre d'être à cheval et à leur poste avant neuf heures du matin. J'étais au nombre de ces derniers; logeant rue Saint-Honoré, en face des Jacobins, j'allai prendre quelques heures de repos.

A huit heures et demie, je sortis de chez moi pour aller remonter à cheval rue de l'Échelle, où se trouvaient mon écurie et par conséquent mes chevaux. Je n'avais pas fait la moitié de ce trajet que j'entendis derrière moi des coups de fusil et vis, en me retournant, un de mes camarades arriver au grand galop, son hussard d'ordonnance tomber de cheval et des sectionnaires se jeter sur le cheval et sur le hussard. C'en était assez pour que je gagnasse le cul-de-sac Dauphin à toutes jambes, et je fis bien, car des bataillons des sections arrivaient par la place Vendôme, par les Jacobins et du côté du Palais-Royal; ces derniers s'étant emparés de la rue de l'Échelle, il me fut même impossible d'arriver à mes chevaux. Je demandai le général de Menou pour lui rendre compte du fait. « Le général Menou? me répondit-on, Dieu merci! ce traître ne nous commandera plus; Barras est notre général en chef, et le général Bonaparte, son second. — Bonaparte? me dis-je, qui diable est-ce cela? » Et j'eus besoin de la vue de sa ché-

tive personne et de sa figure monumentale pour reconnaître ce petit homme, qui dans l'allée des Feuillants ne m'avait apparu que comme une victime : le désordre de sa toilette, ses longs cheveux pendants et la vétusté de ses hardes révélaient encore sa détresse ; mais, en dépit de sa disgrâce, de ses vingt-six ans et d'un ensemble si peu imposant, il allait faire enfin pour sa propre gloire ce que, devant Toulon, à Saorgio et aux lignes de la Roya, il avait déjà fait pour le compte d'autrui ; dès ce jour il commença à s'élever dans l'opinion à un niveau auquel, peu de mois après, il n'était plus au pouvoir d'autres hommes d'atteindre.

Il étonna d'abord par son activité. Il semblait à la fois être partout, ou plutôt on ne le perdait de vue sur un point que pour le voir aussitôt reparaitre. Il surprit davantage par le laconisme, la netteté et la promptitude de ses ordres, au dernier point impératifs. Enfin la force de ses dispositions frappa tout le monde et conduisit de l'admiration à la confiance et de la confiance à l'enthousiasme.

Pour donner une idée nette de cette lutte, commençons par faire connaître le théâtre du combat et les forces respectives qui agirent dans cette grave occurrence.

Les Tuileries, en ce moment le Capitole français, n'étaient, de la rive gauche de la Seine, accessibles que par le pont Royal, que le palais Bourbon achevait de rendre si facile à défendre, et qui était d'ailleurs trop éloigné du centre de Paris pour que les sectionnaires osassent y passer ; les ponts des Arts, du Carrousel, des Invalides, d'Iéna et de Grenelle n'existaient pas. Or, le pont Royal, qu'aucune rue n'enfile, pouvait, indépendamment de lui-même, être défendu par les feux directs ou de flanc du Louvre, des Tuileries, des quais et de la terrasse de l'eau. Ce pouvait donc être un point de

débouché pour les troupes de la Convention, jamais un point d'attaque pour les sectionnaires.

Sur la rive droite, les Tuileries étaient couvertes, à l'est par le vieux Louvre, dont il n'était guère au pouvoir des sectionnaires de s'emparer; par l'hôtel Lambesc et les Écuries du Roi, d'où l'on pouvait prendre à revers tout ce qui paraissait sur la place du Carrousel; enfin par cinq communications, depuis et y compris la rue de l'Échelle jusques et y compris la rue Saint-Florentin, savoir, ces deux rues, le cul-de-sac Dauphin et les deux passages à travers la maison du traiteur Vénua et le couvent des Feuillants. Quant à la rue Royale, à la place Louis XV, aux Champs-Élysées, l'espace devenait trop vaste et donnait trop d'avantage à l'artillerie et à la cavalerie pour que les sectionnaires vinsent s'y mesurer avec leurs troupes de ligne.

Et maintenant les forces consistaient : pour les sections et outre quelques troupes anarchiques, en trente mille hommes, présents sous les armes et en parfait uniforme de la garde nationale; pour la Convention, en huit mille hommes, savoir, cinq mille de troupes de ligne, quinze cents de patriotes et quinze cents de gendarmes, légion de police, invalides mobilisés, sans compter les députés pour lesquels le général Bonaparte, qui pensait à tout et qui ne négligeait aucun moyen, avait fait préparer huit cents armements complets; ces députés prirent les armes au moment où le feu commença, et, dans le silence le plus digne, restèrent sous les armes jusqu'à ce que la victoire fût décidée.

La Convention était donc assaillie par quatre fois plus de monde qu'elle n'en avait pour sa défense; mais ses forces bien réunies occupaient un point de difficile accès; elles étaient toutes sous les yeux et dans les mains de leurs chefs; les sectionnaires, au contraire, étaient divi-

sés par la Seine; ils n'avaient de communications que par le pont Neuf, que le général Carteaux, qui l'occupait encore le 12, avec quatre cents hommes et quatre pièces de canon, avait sagement quitté. Ainsi, pour la défense de la Convention, le dernier homme concourait au but voulu, tandis qu'il ne pouvait y avoir ni accord ni ensemble entre les opérations du comte de Maulevrier, commandant sur la gauche de la Seine, et celles du général Duhoux, commandant sur la droite, sous les ordres immédiats du général Danican, commandant en chef.

Dans cette situation et avec le peu de forces dont la Convention pouvait disposer, elle ne devait pas se dégarnir et bien moins aller attaquer les rebelles dans les rues étroites de Paris. L'initiative des opérations était donc dévolue aux sectionnaires, qui n'avaient en résumé que trois choses à faire, ou bien bloquer les Tuileries au sud, à l'est et au nord, afin que la famine forçât la Convention et ses troupes à quitter Paris; ou bien parvenir à avoir des feux sur le jardin, afin de hâter cette évacuation; ou bien enlever de vive force le jardin et le château; mais l'exécution de ce dernier plan n'était pas en leur pouvoir, celle du premier ne convenait pas à leur impatience ou à la nature de leurs moyens; restait donc le second, dont l'idée ne leur vint pas, et cependant dont l'adoption aurait au dernier point aggravé la position de la Convention. Voilà donc ce qu'on aurait pu faire, et voilà ce que l'on fit.

On s'empara de toute la rue Saint-Honoré, depuis la rue de l'Arbre-Sec jusqu'au delà de la place Vendôme, et on la fit occuper par des bataillons déployés faisant face à des maisons; on couvrit les marches de l'église Saint-Roch d'une partie d'un des bataillons sur lesquels on comptait le plus; puis, après ces dispositions auxquelles personne ne s'opposa, on s'arrêta et on laissa au géné-

ral Bonaparte le temps de compléter ses défenses et les mesures, au nombre desquelles il faut mettre les dispositions nécessaires pour assurer au besoin la retraite de la Convention à Meudon.

Il est vrai que, pendant cette suspension d'hostilités, les sectionnaires enlevèrent les chariots de fusils destinés à la section des Quinze-Vingts, sur laquelle la Convention pouvait compter et qu'elle aurait dû armer la veille; ils arrêtaient les chevaux d'attelage d'une batterie d'artillerie et un convoi de subsistances destinés aux troupes de la Convention; ils s'opposèrent à l'arrivée des ambulances; ils se rendirent maîtres du Trésor, et ils envoyèrent au camp des Sablons un bataillon, avec ordre de s'emparer des pièces de canon qui y restaient et de les leur amener. Par bonheur, le général Bonaparte y avait pensé, et, comme ce bataillon arrivait pour s'emparer, les pièces et le parc venaient d'être dirigés sur la place Louis XV par Murat, qui, avec trois cents chevaux, avait été chargé de cette importante mission.

Vers quatre heures, le général Danican envoya un parlementaire pour offrir la paix à des conditions que l'acceptation de la Constitution par la France entière, hors Paris, ne permettait pas même de discuter; on n'y répondit donc que par l'envoi de vingt-quatre députés, chargés de pérorer le peuple et auxquels naturellement le passage fut refusé. Cependant on demeurait immobile, et cette immobilité provenait de la part des sectionnaires de ce qu'ils ne savaient que faire, de la part des troupes de la Convention de ce que celle-ci avait défendu de commencer le feu. Toutefois il advint que l'adjudant général Solignac, qui avec une centaine d'hommes du bataillon des patriotes gardait le passage de Vénua, s'impatienta de cette inaction; poussé à bout par les bra-

vades des sectionnaires, qui de la rue Saint-Honoré observaient cette maison, il engagea une rixe, que de suite il fit soutenir à coups de fusil. Ainsi c'est là, de chez Vénua et du fait de l'adjutant général Solignac, que le combat commença.

Nous eûmes donc l'offensive sur ce point; mais à son tour Danican la reprit immédiatement par l'attaque du cul-de-sac Dauphin, attaque que le feu des seize rangs de sectionnaires placés sur les marches de Saint-Roch concourut à rendre meurtrière. Cependant, si ces sectionnaires eurent pendant un moment l'avantage d'un feu terrible, ils offrirent une prise immense à la mitraille de deux pièces placées à l'entrée sud de ce cul-de-sac. La droite des marches fut à l'instant balayée; des boulets enfilèrent la rue Neuve-Saint-Roch et la débloyèrent; le canon ayant de cette sorte renversé ou écarté tout ce qui s'était trouvé en vue, mille hommes du bataillon des patriotes, suivis d'un bataillon de la ligne, débouchèrent du cul-de-sac et abordèrent ceux des sectionnaires qui se trouvaient encore devant le portail et qui occupaient la rue Saint-Honoré. Le choc fut violent, on combattit corps à corps. Nos troupes néanmoins gagnèrent du terrain; six pièces d'artillerie furent aussitôt mises en batterie, trois à la droite, trois à la gauche du débouché du cul-de-sac, et achevèrent de mettre en déroute les sectionnaires, qui en toute hâte se retirèrent vers la place Vendôme et vers le Palais-Royal.

J'avais pris part à ce combat qui fut dirigé par le général Bonaparte en personne, et je suivis le mouvement des troupes qui marchaient vers le Palais-Royal; mais, parvenu à la rue de l'Échelle et pouvant enfin arriver à mon écurie, je me hâtai de m'y rendre; je sellai moi-même un de mes chevaux, et, après l'avoir seulement fait boire, je partis au galop; je traversai la

place du Carrousel, d'où le canon venait de foudroyer les sectionnaires qui s'étaient avancés jusque-là et les avait forcés à la retraite; enfin je rejoignis le général Bonaparte au bas sud du pont Royal, alors que la colonne profonde qui venait des Quatre-Nations et qui, par la plus stupide des conceptions, se dirigeait par le quai Voltaire vers le pont, se faisait à la fois mitrailler de front par la batterie placée sur le quai même, un peu en arrière de la rue de Beaune, puis prendre en écharpe par les batteries du quai du Louvre. C'était le complément des absurdités de la journée et la dernière scène de cette ridicule agression. Une heure et demie avait suffi à trois ou quatre mille hommes engagés pour faire successivement et sur trois points différents raison des efforts de trente mille hommes. La duperie avait eu son salaire, les années leur prix; le crime seul restait à châtier; mais, indépendamment de ce que l'on voulait afficher la clémence, six heures étaient sonnées. La nuit venait, tout était dit; les sectionnaires avaient perdu la bataille et leur cause. Pendant que leurs chefs, ayant quitté la partie, se cachaient ou se sauvaient de toutes parts, on ne fit plus que rectifier le placement des troupes les plus avancées, et notamment de celles qui observaient le Palais-Royal; on établit des réserves, on conduisit chaque corps sur le terrain sur lequel il devait bivouaquer, on organisa un service de visites de postes et de rondes qui dura toute la nuit; puis, le jour venu, on s'empara du Palais-Royal et des Filles-Saint-Thomas où tenaient encore quelques enragés subalternes; ils ne tirèrent que pour ralentir l'attaque et, en fuyant, achevèrent la dispersion d'une armée qui, quinze heures auparavant, prétendait contre-révolutionner la France.

Le spectacle qu'offrait le château des Tuileries, le 14 à la pointe du jour, était extraordinaire; nous avions

une centaine de blessés sur les quatre cents tués ou blessés que les combats de la veille avaient coûté. Répartis dans le vestibule du rez-de-chaussée et dans la salle, aujourd'hui salle des Maréchaux, ils y étaient couchés sur des matelas ou sur de la paille épaisse et fraîche. Des chirurgiens les pansaient. Un grand nombre de femmes de députés s'étaient réfugiées aux Tuileries pour partager le sort de leurs maris ou pour fuir les sectionnaires; de ce nombre, les plus âgées servaient d'infirmières, les plus jeunes faisaient de la charpie. C'était donc à la fois un sénat, un gouvernement, un quartier général, un hôpital, un camp, un bivouac.

Au milieu de ce brouhaha et après que la Convention eut applaudi à la conduite de Barras et de Bonaparte et définitivement nommé le premier au commandement en chef de l'armée de l'intérieur et de la garde nationale de Paris, le dernier au commandement en second, pour le faire peu après succéder à Barras comme général en chef, elle décréta que des commissaires pris dans son sein iraient de suite haranguer le peuple sur les principales places de Paris, et que chacun de ces représentants, marchant à cheval, serait escorté par un escadron de cavalerie. Le général Bonaparte ordonna en outre qu'un officier d'état-major accompagnerait chacun de ces députés et leur servirait d'aide de camp, et il me désigna pour suivre un de ces représentants nommé Guillemardet; tel est le premier ordre direct que je reçus de lui.

Cette mission, du reste, ne fut pas sans intérêt pour moi. Guillemardet s'acquitta de son rôle à merveille. Sans doute son thème sur le danger auquel la France et Paris surtout venaient d'échapper fut le même partout, mais il le varia avec un véritable talent. Trouvant des pensées, des images, des considérations nouvelles pour

chaque quartier, pour chaque espèce d'auditeurs, il parlait aux uns respect des propriétés, crédit et sûreté des fortunes, aux autres commerce et industrie; à d'autres encore subsistance et travail, à tous patriotisme, bon ordre, repos, calme, respect aux lois et confiance, ajoutant toujours que c'était grâce à l'inaction de la masse, c'est-à-dire grâce au bon esprit des dix-neuf vingtièmes des Parisiens que la Convention avait triomphé des ennemis de la Révolution et de la France. A chacune des huit ou neuf fois qu'il prit la parole, il parcourut un grand cercle d'idées, et, par l'aménité de ses manières, le charme de sa diction, l'abandon avec lequel il parlait, la conviction à laquelle il paraissait céder, la force de ses pensées et de ses images, il se fit partout applaudir. Ses collègues eurent à peu près le même succès; c'était une seconde victoire.

Et tel fut ce 13 vendémiaire, résultat d'une conspiration secondée par les ennemis eux-mêmes, et pour laquelle tout fut bizarre et déplacé. Ainsi, c'était par haine du terrorisme que l'on terrorisait tous ceux qu'à tort ou à raison on soupçonnait d'avoir été terroristes; c'était par répulsion des lois révolutionnaires que de toutes parts on faisait de nouvelles listes des suspects; par amour de l'humanité que l'on demandait à la France le sang de deux millions de Français; c'était pour la liberté que trente mille rebelles dévouaient leur fortune, leurs têtes et leurs familles à la cause de l'émigration et de la chouannerie, qui n'était pas la cause de la patrie.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I.

Naissance. — Baptême. — Premiers souvenirs de Berlin. — Le grand-duc Paul I^{er}. — Voyage en France. — Incidents de voyage. — Arrivée à Lyon. — M. de Sozzi. — Son histoire. — Le chevalier d'Orléans. — Fêtes du mariage de Louis XVI. — Liaison avec la duchesse d'Orléans. — Guet-apens. — Fuite de M. de Sozzi. — Galante princesse. — Le chien de M. de Sozzi. — Le rôle des gardes françaises. — Séjour au château de Pierre-Scize. — Grande Charleuse. — Paris en 1777. — Les théâtres. — Le carnaval. — Versailles. — Retour en Prusse 4

CHAPITRE II.

Septième année. — Mes jeux. — Mes goûts. — L'armée du grand Frédéric. — Vues de Schönbrunn. — Grandes manœuvres. — Le général de Ziethen. — Premier amour. — Premiers amis. — Le prince Dolgorouki. — M. du Troussel. — Sa mort. — La société de Berlin. — La comtesse de Kameke. — Mme du Troussel. — Voltaire et Maupertuis. — La famille royale. — La leçon de Guillaume II. — Violents orages. — Pique-nique. — Le gros Schmitz. — Les Juifs à Berlin. — La fête des Tabernacles. — Famille Hitzich. — Premières armes. — Premier duel. — Accidents et dangers. — Fête de ma mère. — Souper au Parc. — Préparatifs de départ. — M. de Buffon et le comte de Chinon. — Le maréchal de Richelieu. — Ses diners. — Ses bains. — Un portrait du grand Frédéric. — En quittant Berlin. — Sur la route de France. — Retour à Paris..... 29

CHAPITRE III.

Quatorze ans. — Vision nouvelle de Paris. — Essais de magnétisme. — Le baquet de Deslon. — La société du baquet. — Mme X..., son histoire. — Mesmer et Deslon. — Expérience sur un cheval. — Effets du magnétisme. — Guérison de ma sœur. — Anecdotes sur Deslon. — Les amis de mon père. — Le comte de Rivarol. — Le chou et le navet. — L'abbé Delille. — La famille de Montlezun. — Son antique noblesse. — Les distinctions sur la noblesse. — M. Pons de Saint-Maurice. — Le comte de Guines. — Le Garde-Meuble et la Librairie. — M. Vidaud de La Tour et sa mère. — L'abbé Gravier. — Mariage de M. de Montmorency et de Mlle Matignon. — La ruine des Mangin de Montmirail. — Le château Trompette. — Sottise de provincial. — M. et Mme Bart. — Roucher, Grouvelle, Cerutti, Chamfort, Bitaubé. — M. Loyseau. — Son genre d'esprit à propos de mon père. — Le baron d'Albignac. — Ce que j'étais en 1784. — Mon imagination. — La bibliothèque de mon père. — *La Nouvelle Héloïse*. — Forfanteries. — La laideur à Paris. — La promenade des Tuileries. — Le chevalier tape-c... — La belle inconnue. — Incendies du pavillon de Flore et des Menus-Plaisirs. — La promenade de Longchamps. — Visite à Versailles. — Sceaux. — Choisy. — Marly. — Le Désert. — Bagatelle. — Fontainebleau..... 80

CHAPITRE IV.

Notre société — Mlle Olympe. — Partie de campagne. — Les frères Faucher. — Bals payants. — Vauxhall et Ranelagh. — Le club des étrangers. — Mlle de Sainte-Amaranthe. — Disputes au sujet de places. — Duel. — La famille Cadet. — Cadet de Gassicourt. — L'art de la lecture. — M. de Sozzi et la Clairon. — Larive à l'Assemblée nationale. — Baccalauréat en droit. — Thèse. — Exercices de procédure. — Poisson d'avril. — Jeune virtuose. — Carle Vernet. — Bals et concerts. — Rôle de mascarade. — Rivierre de Lisle. — Vendredi saint. — Opinion de mon père sur les prêtres. — Bal au Vaudeville. — Jeux de société. — Parties de barres au Ranelagh. — La salle d'armes de la Boëssière. — Saint-Georges. — Patinage sur la Seine. — Le duc d'Orléans. — Carle Vernet. — M. Pieyre. — M. de Vintimille. — Chute sur la glace. — Ecole de natation. — En pleine Seine. — Bavaroise à l'eau. — Jeune dame au bain. — Les fils du duc d'Orléans au bain froid. — Farce faite à l'abbé de Saint-Farre, leur oncle naturel. — M. Fourneau. — Chasse au cerf rue Royale..... 158

CHAPITRE V.

Abus à réformer. — M. de Béthune. — Le rôle du duc d'Orléans. — La conduite de Monsieur et celle du comte d'Artois. — Les fils de Louis XV. — Changez-moi ce gros sou. — Les causes de la Révolution.....	209
--	-----

CHAPITRE VI.

Partie de campagne. — La révolution éclate. — Les barrières fer- mées. — Paris armé. — Royal-Allemand et gardes françaises. — Le peuple au Garde-Meuble. — Première garde nationale. — L'attaque des Invalides. — Reconnaissances et patrouilles. — La maîtresse de Mirabeau. — Députation de l'Assemblée à la municipalité. — Bailly. La Fayette. Lally-Tollendal. — Le Roi se rend à Paris.....	215
---	-----

CHAPITRE VII.

Organisation définitive de la garde nationale. — Grenadiers et chasseurs. — Les grenadiers des Feuillants. — Querelle provo- quée par leur installation. — La lutte entre la Cour et Paris. — Journées des 5 et 6 octobre. — Harengères culbutées. — Sur la route de Versailles. — Bivouac sur la place d'Armes. — Attaque du château. — Le rôle et les responsabilités de La Fayette. — Grenadiers d'élite. — Exercice à feu. — Assaut d'armes avec les gardes françaises. — Service exceptionnel. — La messe du Roi. — Arrestation dramatique. — Dîner offert au régiment de Flandre. — Campement dans le château de Ver- sailles. — Malice du diable.....	231
--	-----

CHAPITRE VIII.

Les travaux du Champ de Mars. — La cérémonie de la fédéra- tion. — Royal-Bamboche et Royal-Pituite. — L'évêque d'Autun et M. de La Fayette. — Le serment du Roi. — Journée d'enthou- siasme. — Urbanité du peuple. — Le jeudi saint aux Tuileries. — Gardes montées au château. — Louis XVI et le petit chien. — Le marquis de Favras, exécuteur des crimes de Monsieur. — Jugement et condamnation de Favras. — L'abbé Le Duc. — L'émigration et Robespierre. — Le club des Amis de la Consti- tution. — Attaque du château de Vincennes. — Les chevaliers du poignard. — Maladie et mort de Mirabeau. — Le 20 juin dans les fastes révolutionnaires. — La fuite du Roi. — L'arres- tation de Varennes. — Rentrée de la famille royale à Paris. — La Constitution.....	258
---	-----

CHAPITRE IX.

Direction de la Librairie. — Comment on fauche la luzerne. — Voyage dans les Vosges. — Au Ballon d'Alsace. — Encore la belle inconnue. — Mlle Chonchon. — Séparation. Tristesse. Maladie. — L'horizon politique. — L'arrivée des Marseillais. — La *Marseillaise*. — La veille du 10 août. — La nuit du 9 au 10. — La matinée. — Théroigne de Méricourt. — Massacres aux Feuillants. — Louis XVI et le 10 août..... 286

CHAPITRE X.

La Convention. — Dîner chez M. et Mme Bitaubé. — Mlle Williams et Chamfort. — Statues renversées. — Les suspects. — Visite domiciliaire. — Massacres de septembre. Aux Carmes, à l'Abbaye, à la Force. — La circulaire de la Commune. — Enrôlement volontaire..... 310

CHAPITRE XI.

Le bataillon de la Butte-des-Moulins. — Ses chefs. — Duplessi-Bertaux. — Défilé devant l'Assemblée. — Départ pour la guerre. — Rencontre de fédérés. — Apprentissage militaire. — Représentants du peuple. — Le duc de Chartres. — Dumouriez et Thouvenot. — Campagne de 1792. — Sur les routes de la Champagne. — Boues. — Dysenterie. — La division O'Moran. — Perclus dans un fossé. — Mes camarades. — Combat de Blaton. — Maladie. — Congé de convalescence. — Commissaires en Belgique. — Le procès et l'exécution du Roi..... 326

CHAPITRE XII.

Le général O'Moran. — Beaumé. — Convocation de commissaires pour la réunion de la Belgique à la France. — Mme de Genlis à Tournai. — Mlle de Sercey, sa nièce; Mlle d'Orléans, son élève. — La société de Mme de Genlis. — Une séance chez Mme de Genlis. — L'évocation de Louis XVI. — Les *Chevaliers du Cygne*. — Vote pour la réunion de la Belgique à la France. — Premier régiment de Tournai. — Un général fantoche. — Expédition ridicule. — Campagne de 1793. — Bataille de Neerwinde. — Le comte de Valence. — Aides de camp. — Dumouriez à Tournai... 351

CHAPITRE XIII.

Trahison de Dumouriez. — Fin d'un rêve. — Arrestation erronée. — Lettre du duc de Chartres. — Arrestation motivée. — Assailli par des citoyennes. — Bons gendarmes. — Au comité de sûreté

générale. — Dévouement des amis. — Comparution. — Arrêté du comité. — Le bataillon de Tournai devenu bataillon français. — L'adjutant général Devaux. — Secrétaire d'ambassade. — Libération. — Fidélité à l'état militaire..... 379

CHAPITRE XIV.

Jouy. — En allant à Dunkerque. — Le journal *l'Éclair*. — Grande marée. — A Lille. — Pass-wine. — Crise de nerfs. — Saint-Huruge et le chevalier de Beaujeu. — A la maison de Robespierre. — Un mot de Fourcroy. — Le 24^e d'infanterie légère. — Braves officiers. — Position de l'armée du Nord. — Fautes des coalisés..... 397

CHAPITRE XV.

Le mariage de Jouy. — Évolutions de Jouy. — La mission de Jouy. — Courses aventureuses. — A travers l'occupation ennemie. — Anniversaire du 10 août. — Routes interceptées. — Un poste autrichien. — Poursuivis par l'ennemi. — Combat d'amatour. — Jouy poète. — Inconséquence de Jouy. — Menaces d'arrestation. — Citoyenne portière. — La section Mauconseil. — En quittant Jouy. — Caché chez un ami. — Retour au régime. — Faux passeports. — Fuite de Jouy..... 414

CHAPITRE XVI.

Les généraux de la République. — Promotions fâcheuses. — Autour de Landrecies. — Blocus de Maubeuge. — Le général Chancel. — Généraux incapables. — Déblocus. — Chancel sacrifié. — Malencontreux émétique. — Escarmouches. — Mme de Saulanne, nouvelle Jeanne d'Arc. — Adjoint d'adjutant général. — Bons certificats..... 443

CHAPITRE XVII.

Mort de ma mère. — Pauvre Chonchon. — Une nuit au cimetière. — Évocations vaines. — Départ pour l'armée du Rhin. — Combat de Geisberg. — Service d'état-major. — Chefs et soldats. — La division Ferino. — Excentricités hippiques. — Changement d'armée..... 470

CHAPITRE XVIII.

Suspect. — Emplois militaires et civils. — Service bénévole. — Les journées de Tourcoing. — Nouveau séjour à Lille. — A cheval dans une boutique. — Entrée à Bruxelles. — Attente

à Anvers. — Mlle Christine. — Le clocher d'Anvers. — Derniers jours de la Terreur. — Mort de Robespierre. — On fête cette délivrance. — Gentille amie. — Adieux à Christine. — Au 2 ^e de tirailleurs. — Les carabiniers du 2 ^e bataillon. — Fourrier indélicat. — Zèle inutile. — Le fort Saint-André. — Bivouacs rigoureux. — Bise et neige. — Guet-apens. — L'attaque de Breda. — Trop avancé. — La Hollande conquise.....	487
--	-----

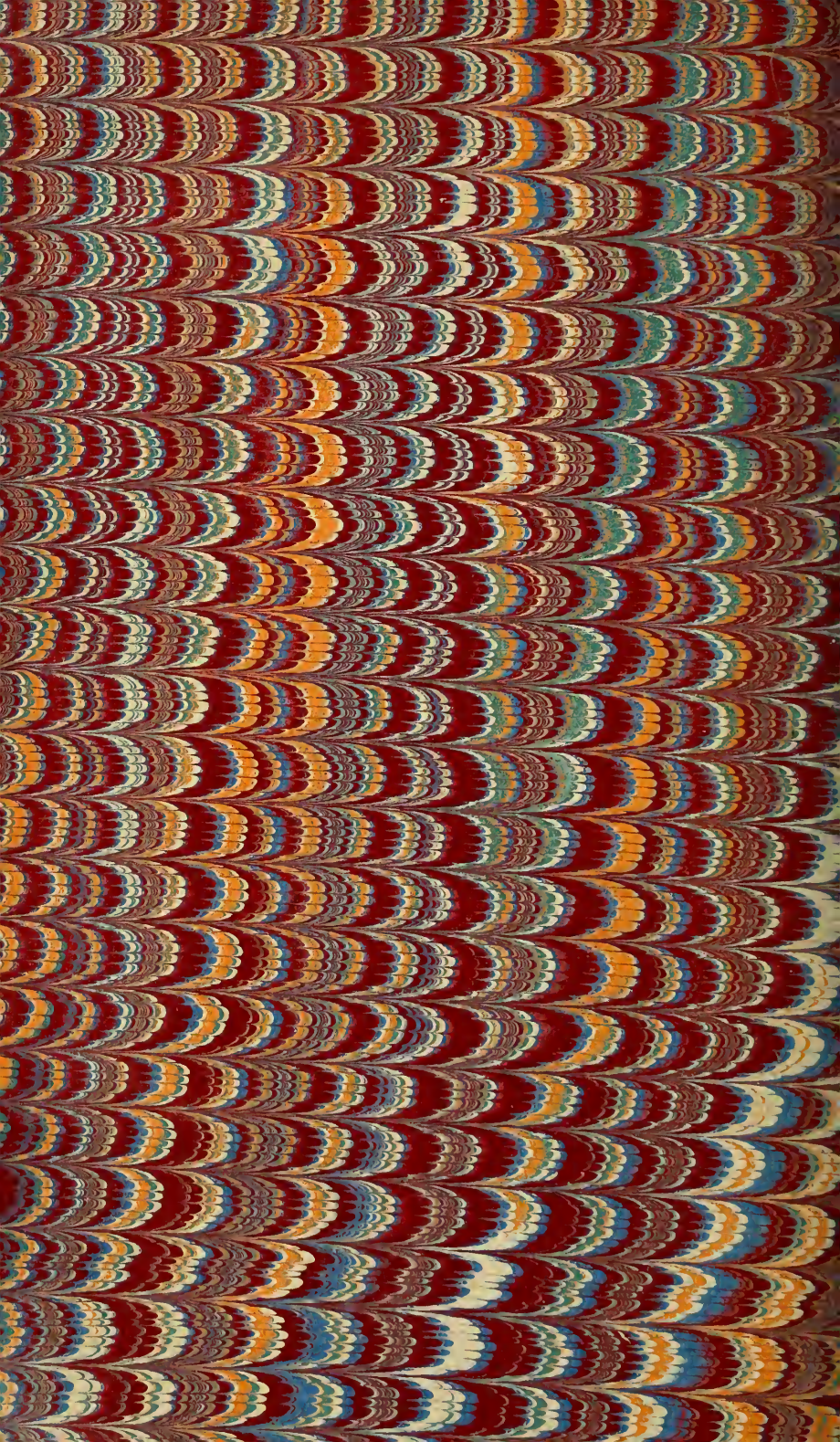
CHAPITRE XIX.

La disette à Paris. — Retour de Jouy. — Le camp de Marly. — Murat. — Contre-Révolution. — Les collets verts. — La section Le Peletier. — Essais de corruption. — Entrée en campagne. — Convention et sectionnaires. — De Menou. — Barras. — Le général Bonaparte. — La veille du 13 vendémiaire. — Le bataillon sacré. — Au cul-de-sac Dauphin. — Le général Danican. — Les sectionnaires refoulés. — Les Tuileries après la victoire. — Représentants haranguant le peuple. — Conclusion sur le 13 vendémiaire.....	520
--	-----

PARIS

TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}

Rue Garancière. 8.



92120 HF.F.
T4292n
Author Thiebault, Paul Charles François Adrien
[Dieudonné, baron
Title Mémoires. Vol.1

DATE

NAME OF BORROWER

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

